

A

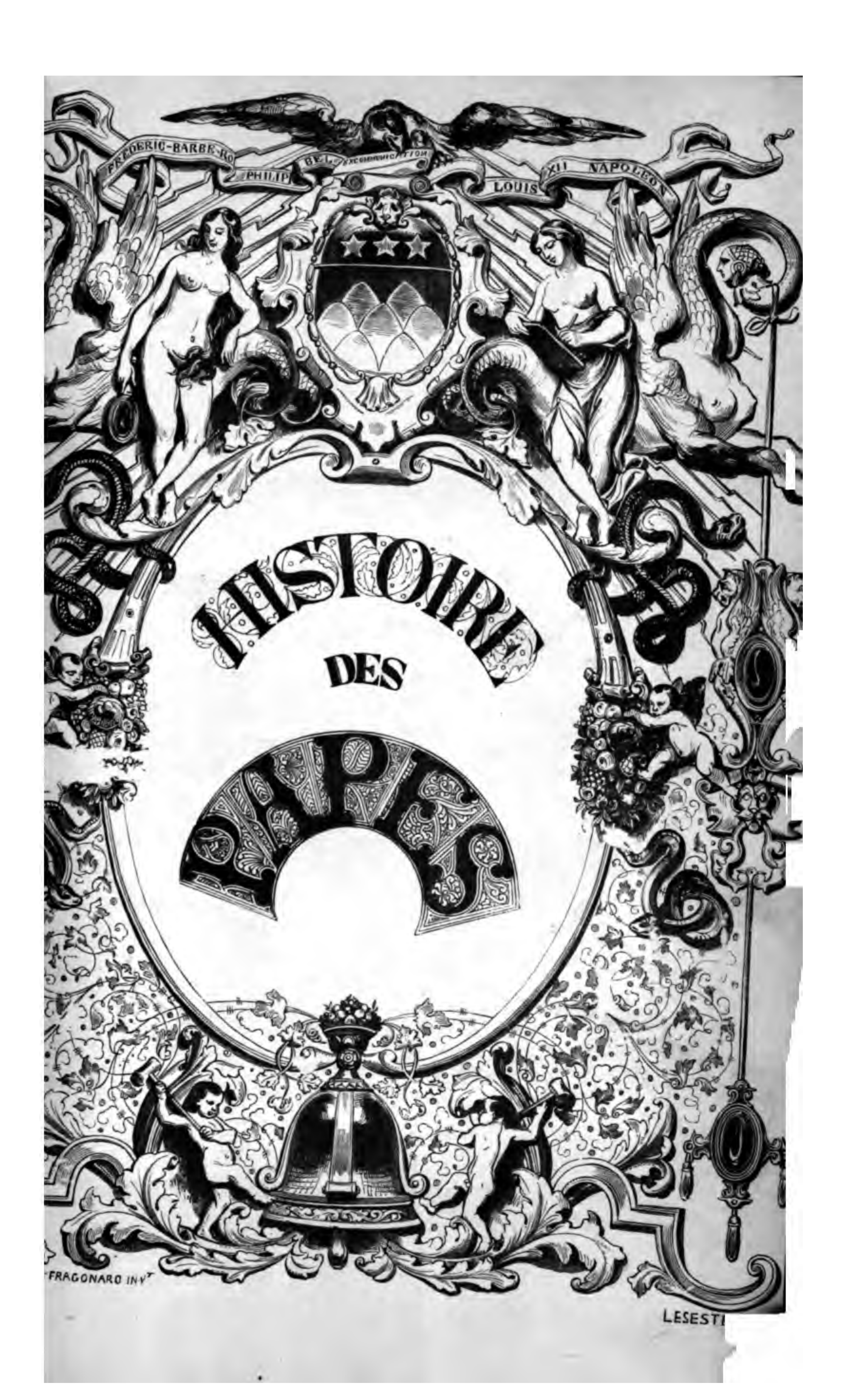
A

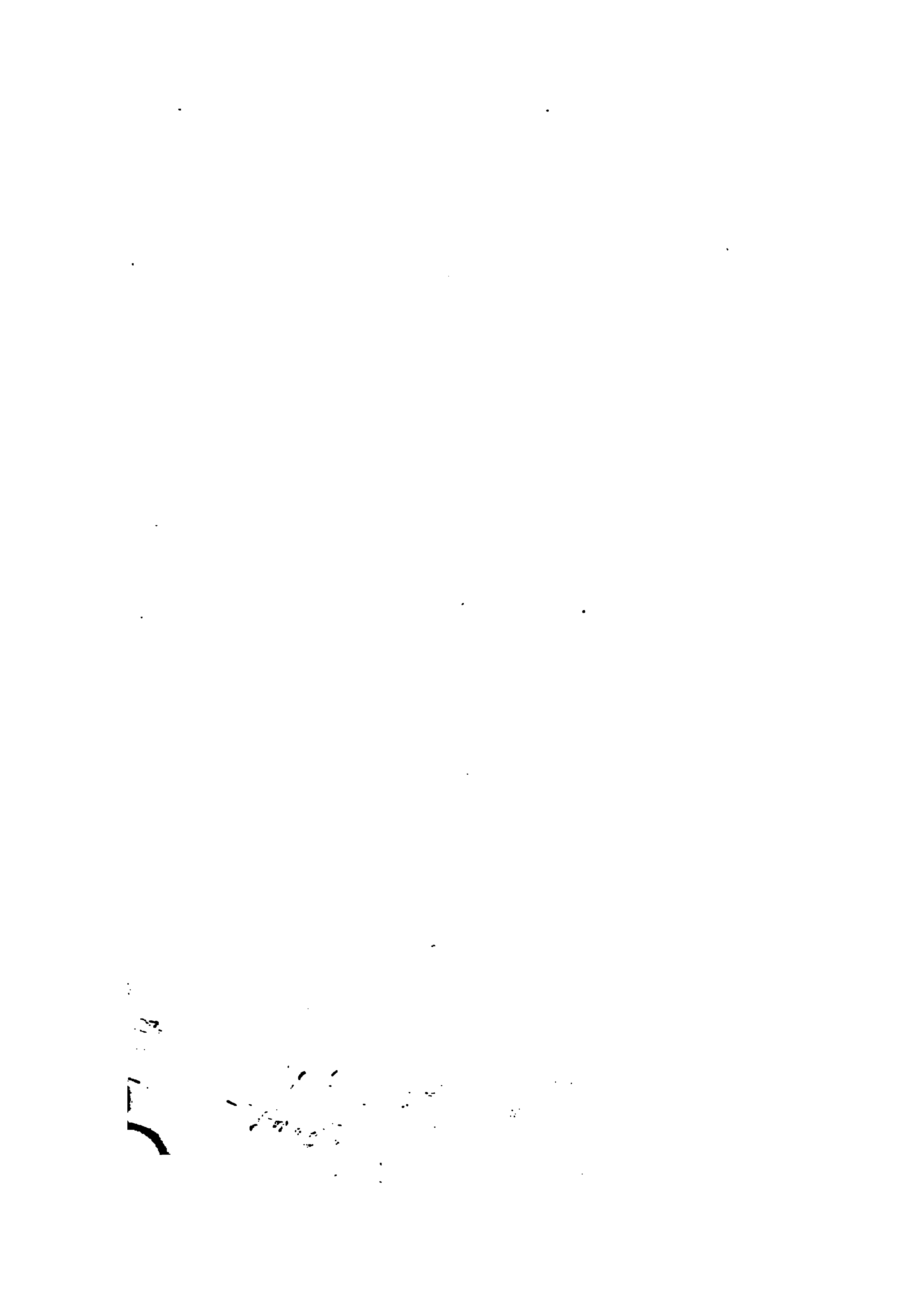
HISTOIRE
DES PAPES.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY DUPRE,
46, rue Saint-Louis, au Marais.



Néron Empereur Romain.


FREDERIC-BARBE-RO
PHILIP
BEL
EXCOMMUNICATION
LOUIS
XII
NAPOLEON
HISTOIRE
DES
PAPES
FRAGONARD INVT
LESEST



HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS, PARRICIDES,

ADULTÈRES, INCESTES,

DES PONTIFES ROMAINS, DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A NOS JOURS.

MYSTÈRES D'INIQUITÉS DE LA COUR DE ROME;

LA SAINTE INQUISITION; ABOMINATIONS DES COUVENTS;
DES ORDRES RELIGIEUX; DES DOMINICAINS, DES CARMES, DES FRANCISCAINS,
BERNARDINS, ETC., ETC.;
DES JÉSUITES, LEURS CONSTITUTIONS, LEURS DOCTRINES, LEURS ENVAHISSEMENTS;
LEURS ATTENTATS; DES GRANDS RÉFORMATEURS, JEAN HUSS,
JÉRÔME DE PRAGUE, LUTHER, CALVIN.

CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.

PAR

Maurice De La Châtre.

SPLENDIDE ÉDITION ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par l'élite des Artistes de Paris.

I

PARIS.

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

—

1844



FRONTISPICE.

L'aigle romaine prend son vol vers les cieux, abandonnant les enseignes des légions.

Rome fait encore trembler le monde, non par le courage de ses soldats, mais par les anathèmes et les foudres de son Vatican.

Les papes ont remplacé les Césars, Rome chrétienne a succédé à Rome païenne; l'Évangile, les clefs d'or de saint Pierre, la tiare aux banderolles sacrées, la triple croix, la crosse, sont entourés de palmes et d'olivier.

Une procession de pontifes, les premiers, humbles, lâches, hypocrites, élève des bannières orgueilleuses.

Les rois francs, le casque en tête, le glaive à la main, fondent la monarchie dans les Gaules.

Le pontife de Rome siége dans toutes les pompes de la puissance.

Un empereur, assis sur le trône, est entouré des attributs de sa grandeur.

Un pape, une masse d'armes à la main, conduit une troupe de soldats farouches, et massacre des femmes, des enfants, des vieillards.

Un roi interroge son prisonnier renfermé dans une cage de fer.

Un pontife sacrilége se livre à des amours monstrueux avec ses enfants.

Un monarque, renfermé dans ses palais somptueux, cache ses incestes et ses débauches.

Un temple majestueux s'élève sur les trophées des rois ; deux dates mémorables gravées sur le frontispice, 1789-1830 ! et la France, ornée du bonnet phrygien, déploie son glorieux drapeau.

PROSCENIUM.

L'HISTOIRE DES PAPES est une œuvre immense qui embrasse les révolutions politiques, morales et religieuses de tous les peuples. Elle parcourt une longue série de siècles pendant lesquels les évêques de Rome, dont la mission était d'annoncer aux hommes une religion sublime, ont oublié dans l'orgueil de leur puissance les préceptes de l'Évangile, ont outragé la morale du Christ, et sont devenus les fléaux du genre humain.

Autrefois les foudres lancées du Vatican par des prêtres sacriléges bouleversaient les royaumes, couvraient l'Europe, l'Asie et l'Afrique, de bûchers, de guerres, d'embrasements; mais les temps sont changés, les passions religieuses sont éteintes; la philosophie a renversé les trônes absolus, ébranlé le colosse des papes.

Une analyse rapide de ces époques précède notre histoire; elle offre le tableau le plus effrayant de débauches monstrueuses, de guerres sanglantes, de schismes et de révolutions mémorables. Elle prépare aux récits merveilleux de cette longue suite de pontifes et de rois, célèbres par leurs crimes ou illustres par leurs exploits.

Dans les siècles passés, l'HISTOIRE DES PAPES nous eût fait monter sur les bûchers de l'inquisition! aujourd'hui nous espérons qu'elle recevra les honneurs de l'excommunication pour arriver à la postérité.

HISTOIRE

DES PAPES.

La sagesse des nations a fait disparaître le fanatisme aveugle; la raison, la tolérance, ont remplacé les passions religieuses qui poussaient les hommes aux attentats les plus horribles, et les faisaient ressembler à des tigres altérés de sang plutôt qu'à des êtres humains.

L'orgueil des papes, leur insatiable ambition, avaient trouvé dans les rois absolus des auxiliaires puissants, souvent dociles, pour imposer aux peuples leurs exécrables volontés; soumettre les faibles, agrandir leurs états, et monter enfin à un si haut degré d'audace qu'ils s'appelaient les représentants de Dieu sur la terre, qu'ils s'arrogeaient le droit de donner les royaumes, de déposer les princes, de partager le monde.

Les ténèbres de l'ignorance obscurcissaient alors les esprits; les peuples, abrutis dans un affreux esclavage, se déchiraient entre eux comme des bêtes fauves, pour plaire à leurs tyrans et servir leurs passions déréglées.

Siècles de malheurs, de massacres, d'incendies, de famines!

Abusant de la crédulité des peuples, les rois renversaient

les empires par des guerres insensées, et faisaient un désert des villes, des campagnes.

Les papes, monstres plus lâches, plus farouches que ceux de l'antique Rome et de Byzance, assis sur la chaire pontificale, ceints d'un triple diadème d'orgueil, d'hypocrisie, de fanatisme, entourés d'assassins, d'empoisonneurs, de courtisans, se livraient à toutes les débauches et insultaient aux malheurs publics.

Mais les ténèbres se sont dissipées ; les meurtres, les assassinats, la misère, la dévastation, ont fait surgir des vérités ; vérités terribles, éternelles, que la politique et la cruauté des rois avaient ensevelies sous les décombres des empires.

L'histoire ! grande et magnifique leçon ! elle parcourt les siècles passés, où la barbarie impitoyable des prêtres, aidée de l'ignorance des hommes, bouleversait le monde ; où les habitants des campagnes, nus, déchirés, faisaient horreur aux brigands mêmes, qui n'avaient plus rien à piller que les cadavres gisants sur la terre. Elle rappelle les époques de désastres, de confusion, de solitude, où les moindres métairies étaient fortifiées par les Anglais, Français, Romains, misérables à la solde des rois et des nobles, acharnés sur leur proie : tous étaient d'accord pour piller le laboureur, massacrer les peuples, et, chose étonnante, horrible, les animaux mêmes, accoutumés au tocsin, signal de l'arrivée des soldats, couraient sans conducteurs à leurs repaires.

Les nations apprendront à juger les empereurs et les rois, despotes inflexibles, inexorables, poussant des millions

d'hommes à des guerres cruelles pour soutenir les prétentions les plus injustes, augmenter le nombre de leurs esclaves, accroître leurs richesses, satisfaire le luxe effréné des courtisans, assouvir l'avidité de leurs maîtresses, pour occuper enfin l'esprit inquiet, soupçonneux, d'un tyran dévoré d'ennui.

Les peuples connaîtront les grandes vérités de l'histoire; ils apprendront par quelle audace impie, par quels pactes sacriléges les papes et les rois ont été les causes les plus graves des malheurs de l'Europe, pendant deux mille ans de tyrannie et de fanatisme.

Sous le règne de Tibère parut un homme, fils de Miriam, appelé le Christ: les nations étaient plongées dans l'ignorance; la loi de Moïse était obscurcie par les traditions humaines; les mœurs des Israélites et celles des autres peuples étaient dans un égal degré de corruption.

Cet homme, tout extraordinaire, tout divin, ne se contenta pas de gémir sur le sort du genre humain; il prêcha, il dogmatisa, il enseigna une morale sévère, opposée aux maximes corrompues du siècle.

Ses disciples, choisis dans le peuple, enseignèrent aux hommes ce qu'ils avaient appris de ce divin maître; de sages préceptes, une morale sainte et rigide, une doctrine mystérieuse, des dogmes incompréhensibles.

Les disciples du Christ n'employèrent pas la force pour faire recevoir leurs préceptes : au contraire, ils furent persé-

cutés de toutes manières, et leurs prédications, soutenues de bons exemples, firent les progrès les plus rapides.

On persécuta l'homme Dieu, on le poursuivit avec une fureur égale au zèle qu'il témoignait contre le vice, et il termina sa mission divine par un supplice infâme.

Les premiers chrétiens se distinguaient par le nom de frères, de saints, de fidèles; ils étaient humbles, obscurs. pauvres, travaillant de leurs mains pour subsister.

Ils se répandirent secrètement en Grèce; quelques-uns allèrent à Rome, mêlés parmi les juifs, à qui les Romains avaient permis l'exercice de leur culte dans une synagogue.

Ce fut vers l'an 60 de notre ère que les chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive : ils s'attirèrent de violentes querelles de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Égypte et dans l'Asie; ils furent accusés d'athéisme par leurs frères juifs, qui les excommuniaient trois fois le jour du sabbat.

Plusieurs églises se formèrent, et la séparation devint entière entre les israélites et les chrétiens. Les Romains avaient pour les deux religions un mépris égal; ce peuple, le plus tolérant de la terre, souffrit leurs extravagances tant qu'elles n'attaquèrent pas l'ordre établi par les lois; mais, quand ces obscurs sectaires devinrent persécuteurs, quand ils crachèrent sur les images de leurs dieux, quand ils brisèrent leurs statues, alors le préfet de Rome les abandonna à la hache des licteurs.

Dans le premier siècle, les apôtres et leurs successeurs se cachaient dans les catacombes de Rome, errant dans les villages, dans les cavernes; les papes n avaient pas encore de

trône épiscopal, ils ne marchaient pas sur la tête des rois, ils n'ébranlaient pas encore les empires.

Les aumônes des néophytes rendirent la place des évêques des grandes villes très-lucrative; leur crédit s'étendit en raison de leurs richesses; leur insolence, leur audace s'accrurent dans la même proportion, et leur pouvoir redoutable plana sur la déception des peuples.

Lorsque les églises reçurent une forme, on distingua cinq ordres : les surveillants des âmes, qui étaient les évêques; les anciens de la société, qui étaient les prêtres; les servants ou diacres; les croyants ou initiés, qui avaient part aux soupers des agapes; les catéchumènes, qui attendaient le baptême : tous avaient des habits comme le reste des hommes, aucun n'était contraint à garder le célibat.

Devenant plus nombreux, ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain, et forcèrent les magistrats à sévir contre une secte qui troublait l'ordre public; on ne persécuta point les juifs, qui étaient séparés des Nazaréens, et qui se renfermaient dans leurs synagogues : on permettait l'exercice de leur religion comme celui de tous les autres cultes

Mais les chrétiens se déclarant ennemis de toutes les religions, et surtout de celle de l'empire, furent plusieurs fois punis par les lois; de là cette foule de martyrs dont les prêtres de Rome ont rempli leurs légendes.

Les historiens affirment qu'il est mort peu de chrétiens comme martyrs; on ne persécuta personne pour les croyances religieuses, mais pour des faits réprouvés par toutes les lois.

Les conciles même étaient tolérés; on en compte cinq dans le premier siècle, seize dans le second, trente dans le troisième.

Les empereurs virent avec mépris, quelquefois avec indignation, les progrès de cette nouvelle religion qui élevait son culte sur les ruines des dieux de l'empire.

Dioclétien, qui passe pour un persécuteur, fut pendant plus de dix-huit ans le protecteur déclaré des chrétiens; ils occupaient des places importantes auprès de sa personne; il épousa même une chrétienne, et souffrit que dans Nicomédie, sa résidence, on élevât une superbe église en face de son palais.

Galérius convainquit Dioclétien que cette secte qu'il protégeait était enivrée de fanatisme et de fureur.

L'empereur rendit un édit pour la destruction de la basilique de Nicomédie; un fanatique mit en pièces l'édit de Dioclétien: on informa, on trouva les preuves d'une sourde conspiration qui s'étendait d'une extrémité de l'empire à l'autre: Antioche, Jérusalem, Césarée, Alexandrie, étaient remplies de ces intolérants novateurs; le foyer de cet embrasement était dans l'Italie, dans Rome, en Afrique et dans l'Asie-Mineure: plus de deux cents de ces perturbateurs furent condamnés à mort.

Nous touchons à l'époque où Constantin plaça le christianisme sur le trône; dès lors on vit les chrétiens, animés d'un zèle furieux, se persécuter sans miséricorde, soulever les querelles les plus extravagantes, contraindre par le fer et la flamme les païens à embrasser le christianisme.

Constance Chlore avait une concubine qui était chrétienne, mère de Constantin, et connue sous le nom de sainte Hélène. César Constance Chlore mourut à York, en Angleterre, dans un temps où les enfants qu'il avait de la fille de Maximilien Hercule, sa femme légitime, ne pouvaient prétendre à l'em-

pire; Constantin, fils de la concubine, se fit élire empereur par cinq à six mille soldats allemands, gaulois et anglais.

Cette élection, faite par des soldats sans le consentement du sénat et du peuple romain, fut consacrée par sa victoire sur Maxence, élu empereur à Rome, et Constantin monta sur un trône souillé de meurtres.

Parricide exécrable, il fit égorger les deux Licinius, mari et fils de sa sœur; il n'épargna même pas ses propres enfants; et l'on étouffa, par son ordre, dans un bain, l'impératrice Fausta, femme de ce monstre.

Il consulta ensuite les pontifes de l'empire, afin de connaître quels sacrifices il pourrait offrir aux dieux pour expier ses crimes. Les sacrificateurs refusèrent ses offrandes, et il fut repoussé avec horreur par l'hiérophante, dont la voix criait : « Loin d'ici les parricides, à qui les dieux ne pardonnent » jamais. »

Alors un prêtre lui promit le pardon de ses crimes en se purifiant dans les eaux du baptême, et l'empereur se fit chrétien.

Il quitta aussitôt Rome et vint fonder sa nouvelle capitale de Constantinople. Sous son règne, les ministres de la religion chrétienne commencent à montrer leur ambition, qu'ils avaient su cacher pendant trois siècles; assurés de l'impunité, ils jettent la femme de Maxence dans l'Oronte, égorgent ses parents, massacrent des magistrats en Égypte, en Palestine, arrachent de leur retraite la veuve et la fille de Dioclétien et les précipitent dans la mer.

Constantin assemble le concile de Nicée, exile Arius, le rappelle, bannit Athanase, et meurt entre les bras d'Eusèbe,

chef des ariens, ne s'étant fait baptiser qu'au lit de mort, afin d'échapper aux tourments de l'enfer.

Constance, fils et successeur de Constantin, imita toutes ses barbaries; il assembla comme lui des conciles qui se proscrivirent, s'anathématisèrent. Athanase soutint son parti en Europe et en Asie par la ruse et les violences : les ariens l'accablèrent; les exils, les prisons, les tumultes, les assassinats, signalèrent la fin du règne abominable de Constance.

Jovien et Valentinien donnèrent tous deux la liberté entière de conscience; les partis s'en servirent pour exercer leurs haines et leur rage impitoyable.

Théodose se déclare pour le concile de Nicée; l'impératrice Justine, qui régnait en Illyrie, en Afrique, comme tutrice du jeune Valentinien, le proscrit.

Les Goths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, fondent sur les provinces de l'empire, y trouvent les opinions d'Arius établies, et les vainqueurs embrassent la religion des vaincus.

Le pape Anastase calme par sa justice et sa tolérance les querelles religieuses qui divisaient les églises d'Orient et d'Occident; mais la haine des prêtres termina bientôt par un crime une vie qui eût été glorieuse pour la religion et chère à l'humanité!

Mahomet apparaît au septième siècle : habile imposteur, il fonde une religion nouvelle et le plus grand empire du monde. Banni de la Mecque, il rassemble des disciples, établit les fondements de sa théogonie, et marche aux conquêtes les plus surprenantes.

Les chrétiens étaient divisés par des hérésies grossières;

les Perses faisaient une guerre terrible à l'empire d'Orient ; les juifs et les catholiques se poursuivaient d'une haine implacable; tout était confusion dans l'Église et dans l'état.

Les évêques ne s'arrogeaient pas encore une juridiction temporelle; mais la faiblesse de l'empire d'Occident fit naître cette usurpation scandaleuse, qui a couvert l'Europe de bûchers, de désastres et de ruines.

Pepin, roi des Francs, se lie successivement avec les papes Zacharie et Étienne : pour couvrir aux yeux des peuples son usurpation de la couronne de France et le meurtre de son frère, il abandonne au saint-siége les domaines de la Romagne enlevés aux Lombards.

Étienne III, prêtre hypocrite, ne tarde pas à signaler son nouveau pouvoir par les excès de l'ambition la plus effrénée.

Sous Étienne VI, la fureur est au comble; le clergé se partage en factions, et le pape est élu au milieu du carnage : le pontife, après sa victoire, fait crever les yeux et arracher la langue à Constantin II, son prédécesseur.

Charlemagne envahit la Lombardie, s'empare de l'héritage de ses neveux, dépouille son beau-père pour le punir d'avoir pris leur défense, le fait traîner à Lyon chargé de chaînes, et le condamne à terminer ses jours dans une prison.

Alors Léon III lui posa une couronne d'or sur la tête, un manteau de pourpre sur les épaules.

Mais les descendants de Charlemagne ne purent conserver à Rome l'influence que cet usurpateur avait acquise en accordant aux papes les terres qu'il avait enlevées aux Lombards.

Paschal Ier, par une audace criminelle, fit crever les yeux et trancher la tête, dans le palais patriarcal de Latran, à Théodore, primicère de l'église romaine, et à Léon, son gendre, parce qu'ils étaient restés fidèles à Lothaire; à la mort du pape, le peuple s'oppose à ce qu'il soit inhumé, et veut traîner son cadavre dans les rues de Rome.

Eugène, son successeur, s'occupe à faire transporter des sépulcres d'Italie, des ossements putréfiés, restes affreux de la nature humaine; il les envoie en France, en Allemagne, en Angleterre, et les vend à l'Europe chrétienne.

Sergius, surnommé Groin de cochon, fait publiquement un trafic honteux de toutes les charges de l'Église.

Léon IV a l'impudence d'assurer aux évêques l'impunité des crimes les plus énormes.

Après la mort de Léon, une femme monte sur la chaire de saint Pierre, célébrant la messe, créant des évêques, donnant ses pieds à baiser aux princes et au peuple : la papesse Jeanne devient enceinte des œuvres d'un cardinal, et meurt dans les douleurs de l'enfantement, au milieu d'une cérémonie religieuse.

Au neuvième siècle, les Grecs et les Latins se séparent; des disputes ridicules causent quinze siècles de meurtres, de carnages, de guerres affreuses, et vingt-neuf schismes sanglants vont souiller en Occident la chaire de Rome.

Les Arabes, les Turcs, asservissent l'église grecque et l'église d'Afrique, et viennent élever la religion mahométane sur les débris du christianisme.

L'église romaine se maintient dans le trouble, la discorde, les ruines; pendant cette époque d'anarchie, les évêques, les

abbés en Allemagne, se font tous princes, et les papes arrivent à la domination absolue dans Rome.

Étienne VII, poussé par une rage impitoyable, ordonne de fouiller le sépulcre de Formose, en fait arracher le cadavre, et, chose horrible! le fait porter dans un synode assemblé pour le dégrader. Alors ce corps affreux, couvert des habits pontificaux, est interrogé au milieu des scandales, des clameurs forcenées : « Pourquoi, étant évêque de Port, as-tu usurpé » par esprit d'ambition le siége universel de Rome?..... » Ensuite le pape, poussé par une barbarie exécrable, le fait dépouiller des habits sacerdotaux, ordonne de lui couper trois doigts, de lui trancher la tête, et de jeter le cadavre dans le Tibre.

Sergius envahit la chaire pontificale; il mène publiquement une vie souillée de débauches avec la fameuse courtisane Marozie; leur fils devient pape sous le nom de Jean XII, et les surpasse par ses crimes monstrueux; les cardinaux et les évêques l'accusèrent d'inceste avec sa mère, de viol des vierges sacrées, d'adultère, d'homicide, de profanation et de blasphème.

Grégoire V fait couper les pieds, les mains, la langue et les oreilles à Jean et à Crescentius, et les fait promener ainsi mutilés dans les rues de Rome.

Benoît IX est élevé sur le saint-siége à l'âge de douze ans, par les intrigues et l'or du comte de Toscanelle; il se livre bientôt aux excès de la dépravation et aux débauches les plus honteuses. Les Romains, lassés de ses attentats, le chassent de Rome, et nomment un autre pape, Silvestre III. Benoît, avec le secours de ses parents, s'empare de nouveau du saint-siége; mais se voyant l'objet de l'exécration universelle,

et présageant une chute terrible, il vend le saint-siége par une infâme simonie, et consacre un troisième pape, nommé Jean XX.

Il se retire ensuite dans le palais de son pere, pour se livrer aux voluptés les plus infâmes.

Après avoir fait ce trafic odieux, le désir de commander rentre dans son âme, et le jette pour la troisième fois dans cette chaire déshonorée : seul contre les Romains qui l'avaient en horreur, seul contre les deux autres papes, opérant un triple schisme, il fait proposer à ses adversaires de partager entre eux les revenus de l'Église.

Ces trois antipapes, par un scandale affreux, divisent en trois portions le patrimoine des pauvres, et siégent avec audace, l'un à Saint-Pierre, l'autre à Sainte-Marie-Majeure, le troisième au palais de Latran.

Exécrable triumvirat!!!

Un prêtre rusé, avare et dissolu, achète des trois papes leurs titres infâmes à la papauté, et leur succède sous le nom de Grégoire VI.

Hildebrand, ce moine de Cluny, cet empoisonneur de papes, le plus fourbe des prêtres, usurpe le siége pontifical sous le nom Grégoire VII; il lance des anathèmes sur les rois, excite des guerres publiques, remplit l'Allemagne et l'Italie d'embrasements, de carnages, de meurtres; il excommunie l'empereur d'Allemagne, lui enlève le titre de roi, délie les peuples du serment d'obéissance, soulève les princes, et le réduit enfin à une infortune tellement affreuse que les facultés de son âme en sont altérées. Alors, excès d'orgueil et de dégradation!!! le roi vint trouver le pape « au fort de

» l'hiver, à jeun, pieds nus, en chemise, des ciseaux et un » balai à la main!!!»

Adrien, fils d'un mendiant anglais, fait tenir l'étrier à l'empereur Barberousse; et pour joindre la barbarie à son triomphe, il exige que le fameux Arnaud de Brescia lui soit livré pour être brûlé vif, parce qu'il avait prêché contre le luxe des prêtres et les abominations des pontifes.

Alexandre pousse plus loin que ses prédécesseurs les outrages envers les rois; l'empereur Frédéric, pour délivrer son fils Othon, prisonnier des Romains, fait supplier le pape de l'absoudre de l'excommunication. L'inflexible Alexandre ordonne que l'empereur viendra lui demander pardon, en présence de tout le peuple assemblé, sans manteau, sans couronne, une baguette de bedeau à la main, et qu'il se jettera la face contre terre.

Lorsqu'il fut étendu devant le portail de l'église, Alexandre lui posa le pied sur la gorge, le foula, en s'écriant : « Tu » marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu écraseras le lion et » le dragon. »

Célestin III donne un exemple effrayant d'une avarice insatiable; Alexandre avait foulé à ses pieds Frédéric Barberousse, qui réclamait la liberté de son fils; ce nouveau pape, pour de l'or, couronne l'empereur Henri IV, monstre exécrable, qui renouvela le sacrilége impie d'Étienne VII, en faisant exhumer le cadavre de Tancrède pour lui faire trancher la tête par la main du bourreau, fit crever les yeux du jeune Guillaume, fils de Tancrède, après l'avoir rendu eunuque; condamna le comte Jourdan à un supplice horrible, l'ayant fait attacher nu sur une chaise de fer brûlant, et

couronner d'un cercle de fer enflammé qu'on lui cloua sur la tête.

Innocent III fit prêcher des croisades contre les infidèles, grossit ses trésors des richesses des peuples, et traita avec Saladin pour qu'il ne rendît pas les lieux saints à l'empereur d'Allemagne.

Ce pape, fourbe, sacrilége, établit le tribunal monstrueux de l'inquisition, prêche ensuite une croisade contre les Albigeois, dépouille de ses états Raymond VI, comte de Toulouse; envoie saint Dominique, muni des pouvoirs de persécuter par le fer, le feu, par des tourments inouïs, les malheureux Vaudois. Les croisés s'emparèrent de la ville de Béziers. L'affreux Dominique, le Christ d'une main, la torche de l'autre, excitait le carnage, et soixante mille cadavres furent ensevelis sous les ruines de cette cité réduite en cendres.

Toulouse, Carcassonne, Alby, Castelnaudary, Narbonne, Saint-Gilles, Arles, Marseille, Aix, Avignon, furent dévastées par les armées du pape.

Raymond, conduit devant un légat, dépouillé jusqu'à la ceinture, pieds nus, fut battu de verges et traîné par une corde autour du tombeau d'un moine fanatique qui avait été massacré par le peuple.

Grégoire IX, pour soutenir son ambition et le luxe effréné de sa cour, lève des impôts en France, en Angleterre, en Allemagne; excommunie les rois, soulève les peuples, et se fait chasser de Rome par ses sujets.

Raymond VII, catholique, mais fils d'un hérétique, est poursuivi, dépouillé de ses états; le pape envoie un légat en France pour soutenir cette guerre abominable du Languedoc

et de la Provence; Raymond se défend avec courage; les peuples, fatigués de l'avidité insatiable de Grégoire IX, refusent de payer les impôts et forcent le pape à conclure la paix.

Le pontife, arrêté dans sa marche, condamne Raymond à payer dix mille marcs d'argent à son légat, deux mille à l'abbaye de Citeaux, mille à celle de Grand-Selve, trois cents à celle de Belle-Perche; le tout pour la rémission de ses péchés, comme l'atteste le traité signé devant le portail de la cathédrale de Paris.

Innocent IV, au milieu de ses crimes, fait une action généreuse qui console l'humanité; il prend la défense des juifs d'Allemagne, que les princes et les prêtres persécutaient pour s'emparer de leurs dépouilles.

Dans ce siècle de barbarie, le faux zèle de la religion servait de prétexte aux injustices les plus révoltantes; on inventait des calomnies contre les juifs, on les accusait de faire les pâques en mangeant le cœur d'un enfant nouveau-né, et quand on trouvait le corps d'un homme mort, on leur faisait subir la question, et on les condamnait à périr par les plus affreux tourments.

Urbain IV signe un traité honteux avec saint Louis et Charles d'Anjou, pour s'emparer du royaume de Naples et partager les états du jeune Conradin. Le pape détruit les scrupules du roi de France, et fait jurer au duc d'Anjou d'abandonner au saint-siége les domaines sur lesquels il élevait des prétentions, et de lui payer huit mille onces d'or par année.

Clément IV continue la politique de son prédécesseur; le jeune Conradin rentre dans ses états, livre une bataille décisive; lui-même est fait prisonnier avec Frédéric d'Autriche.

Après une dure captivité, Charles d'Anjou, par ordre du pape, les condamna à périr de la main du bourreau. Le jeune duc d'Autriche fut exécuté le premier; Conradin saisit la tête de son ami et reçut le coup mortel en la tenant embrassée.

Martin IV monte sur la chaire de saint Pierre, et fait un accord sacrilége avec Charles d'Anjou, l'un tyran politique, usurpateur farouche de la Sicile; l'autre tyran sacré de Rome.

Leurs cruautés soulèvent l'indignation générale; une vaste conjuration se forme; Jean de Procida, gentilhomme de Salerne, en est l'âme; il excite Michel Paléologue à se joindre à lui, se rend en Espagne pour ramener Pierre d'Aragon, et parcourt les villes de la Sicile pour exciter les esprits à la vengeance.

Le troisième jour de Pâques 1282, à l'heure des vêpres, est donné le signal du carnage; au son des cloches retentit un cri de mort dans toutes les villes de la Sicile. Les Français sont massacrés dans les églises, dans les places publiques, dans les maisons; partout les meurtres, la vengeance; dix mille cadavres sont les sanglants trophées des Vêpres siciliennes!

Boniface VIII devient pape après avoir fait assassiner son prédécesseur; il outrage les peuples, brave les rois, poursuit avec acharnement les Gibelins, partisans de l'empereur d'Allemagne, invente le jubilé pour faire entrer dans ses trésors les richesses des nations, et soulève une haine si profonde que les états s'assemblent à Paris, par ordre de Philippe le Bel, pour juger le pape. L'archevêque de Narbonne l'accusa d'être simoniaque, assassin, usurier, de ne pas croire à l'eucharistie ni à l'immortalité de l'âme; d'employer la violence pour se faire révéler les secrets de la confession; de vivre en

concubinage avec ses deux nièces et d'en avoir eu des enfants; enfin d'avoir employé l'argent des indulgences à payer les Sarrasins pour envahir la Sicile.

Nogaret et Sciarra Colonna sont chargés de porter au pape l'ordre de se rendre à Lyon, pour être jugé par un concile général; ils arrivent à la tête de trois cents chevaux dans la ville d'Anagni, résidence de Boniface; éprouvant de la résistance, ils forcent le palais, présentent au pape l'acte d'accusation; Boniface, outré de fureur, charge d'injures Nogaret, maudit le roi de France et ses descendants jusqu'à la quatrième génération.

Alors Sciarra Colonna de son gantelet de fer le frappa au visage jusqu'à effusion de sang.

Clément V et Philippe le Bel accusent les templiers de crimes énormes, et les condamnent au plus affreux supplice pour s'emparer de leurs immenses richesses. Sur l'ordre du roi, le grand maître des templiers, accompagné de ses chevaliers, est conduit au supplice pour être brûlé vif en présence des cardinaux et des prêtres, qui contemplèrent sans effroi ces poteaux enflammés et sanglants.

Après avoir partagé avec le roi de France les dépouilles des templiers, Clément V établit sa cour à Avignon, se livre publiquement aux débauches les plus dépravées avec son neveu et la fille du comte de Foix; il prêche une nouvelle croisade contre les Turcs, vend les indulgences, et joignant le ridicule à l'infamie, donne à chaque croisé le droit de délivrer quatre âmes du purgatoire!!!! Et les peuples ont été courbés pendant dix-huit cents ans sous la verge impitoyable de ces papes criminels!

Jean XXII saisit la tiare, s'assied sur le trône pontifical, et dit : « Je suis pape. » Pour consolider cette usurpation, il lance des anathèmes contre l'empereur d'Allemagne et le roi de France, persécute les sectes, brûle les hérétiques, soulève les peuples, arme les princes, inonde les royaumes de ses moines, prêche de nouvelles croisades, vole les bénéfices, et entasse dans ses trésors vingt-cinq millions de florins, arrachés de toutes les parties du monde chrétien.

Benoît XII arrête les déprédations, révoque les impôts dont son prédécesseur avait chargé les peuples, pratique une morale sévère, réforme le clergé, et meurt au milieu de ses travaux apostoliques.

Clément VI achète de la célèbre Jeanne de Naples le comtat d'Avignon, moyennant trois cent mille florins d'or qu'il ne paya jamais, et la déclare innocente du meurtre d'André, son mari, qu'elle avait fait assassiner.

Sous Urbain VI commence le plus grand schisme qui ait désolé l'Occident; deux papes sont élevés sur la chaire pontificale.

Urbain VI à Rome, Clément VII, antipape, à Avignon; pendant cinquante années les deux pontifes et leurs successeurs excitent des guerres cruelles et s'excommunient; du côté d'Urbain, l'Italie, Naples, la Hongrie, l'Espagne; la France soutient Clément VII; partout on commet des brigandages et des cruautés par les ordres de Clément ou par le fanatisme d'Urbain.

La malheureuse et coupable Jeanne envoie quarante mille ducats au pape pour soutenir son parti; par reconnaissance, Urbain la fait étrangler au pied des autels : le pontife avait en-

traîné Charles de Duras, fils adoptif de Jeanne et l'héritier de ses états, à commettre cet exécrable parricide.

Ce prince ayant refusé de partager avec le pape les dépouilles de Jeanne, la fureur d'Urbain se tourna contre six cardinaux qu'il soupçonnait de favoriser le parti de Charles de Duras; il les fit descendre chargés de chaînes dans des fosses puantes, leur fit crever les yeux, arracher les ongles des pieds et des mains, briser les dents, déchirer les chairs avec des griffes de fer rougies au feu, puis ces corps affreusement mutilés et encore vivants furent liés dans des sacs de cuir et jetés à la mer.

Clément VII tenait le siége d'Avignon, levait des impôts énormes sur les églises de France, pour enrichir les cardinaux et satisfaire au luxe effréné de sa cour; sa conduite ne cédait en rien à celle de son compétiteur, en violence, en fourberies, en crimes.

Les deux papes désolaient l'Europe par leurs armées et celles de leurs partisans : la fureur avait éteint les sentiments d'humanité; partout les trahisons, les empoisonnements, les massacres; on cherchait les remèdes à ces calamités publiques, mais les deux papes s'opposaient à toutes les propositions qui pouvaient ramener la paix dans l'Église.

Le schisme continua sous leurs successeurs : les cardinaux ne pouvant vaincre l'obstination des deux papes, assemblèrent un concile à Pise, citèrent Benoît XIII et Grégoire XII à y comparaître; et comme ils refusèrent de s'y rendre, le patriarche d'Alexandrie, assisté de ceux d'Antioche et de Jérusalem, prononça à haute voix, dans la basilique, portes ouvertes et en présence du peuple assemblé, la

sentence définitive de déposition contre les deux papes.

Alexandre V entreprend d'affermir l'union de l'Église, de réformer les mœurs du clergé, de donner les charges sacrées aux hommes vertueux, et il meurt des suites d'un clystère empoisonné, administré par les ordres du cardinal Balthasar Cossa : ce lâche assassin fit assembler le conclave, et s'emparant du manteau pontifical, il en couvrit ses épaules, s'écriant : « Je suis pape. »

Les cardinaux effrayés confirment l'élection de Jean XXIII; mais les papes déposés, Benoît XIII et Grégoire XII, font revivre leurs prétentions sur le siége de Rome; une guerre horrible, excitée par les anathèmes, ensanglante la Prusse et l'Italie; l'empire a trois empereurs, comme l'Église a trois papes, ou plutôt Rome et l'empire n'ont point de chefs.

Un concile général se rassemble, et l'on procède à la déposition du pape Jean XXIII. Les évêques et les cardinaux l'accusent de meurtres, d'incestes, d'empoisonnements, de sodomie; d'avoir suborné et entretenu un commerce sacrilége avec trois cents religieuses, d'avoir violé trois sœurs, d'avoir fait renfermer une famille entière pour abuser de la mère, du fils et du père.

Martin V fait brûler vifs Jean Hus et Jérôme de Prague, chefs d'une nouvelle secte qui prêchaient contre les désordres des prêtres, l'ambition des pontifes, et ramenaient les hommes à des sentiments d'humanité; il organise ensuite une croisade pour soumettre la Bohême; mais les habitants de ces contrées sauvages, exaltés par les principes généreux de la liberté, luttent avec courage contre le fanatisme; des ambassadeurs sont envoyés à Prague pour faire des propositions de paix,

et la Bohême répond « qu'un peuple libre n'a pas besoin » de roi. »

Les légats du pape et l'empereur commandent eux-mêmes leurs armées pour obliger les Hussites à ne point communier sous les deux espèces du pain et du vin. Affreuse démence!!! Pour un sujet aussi puéril, l'Allemagne est livrée aux horreurs de la guerre civile! mais la cause des peuples est triomphante, les troupes de l'empereur sont battues dans plusieurs rencontres, et l'armée des légats taillée en pièces.

Eugène IV monte sur le saint-siége; il confirme le cardinal Juliano Césarius dans sa légation en Allemagne, pour exercer contre les Hussites les plus cruelles persécutions; sous son règne se passe un fait d'une haute gravité, une lutte s'établit entre les pouvoirs de l'Église; le concile de Bâle veut soumettre les papes, et le pape déclare que son siége est au-dessus des conciles.

Les pères rendent un décret terrible, déclarent Eugène IV prévaricateur, incorrigible, scandalisant l'Église, et déposé du pontificat.

Félix V est nommé pape, Eugène IV devient antipape; les conciles de Florence et de Bâle s'excommunient; les dépositions, les violences, les cruautés, se succèdent. Vitteleschi, archevêque de Florence, est assassiné par les ordres d'Eugène; les royaumes se divisent, prennent parti pour l'un ou pour l'autre, et renouvellent un schisme qui dura jusqu'à la mort d'Eugène.

Sous le pontificat de Nicolas V eut lieu la prise mémorable de Constantinople par les Turcs; le pontife, sollicité par les ambassadeurs grecs de leur accorder quelques secours

d'hommes et d'argent, les refusa avec dureté, et nous devons attribuer la perte de cette puissante ville à la perfidie de la cour romaine, qui sacrifia le rempart de la chrétienté, et trahit lâchement un peuple qu'elle devait secourir!

Le mérite et la sainteté de Calixte III l'élèvent sur le trône pontifical, qu'il honore par son génie.

Sixte IV emploie tous ses soins, toute sa sollicitude, pour accroître ses richesses; il augmente les impôts, invente de nouvelles charges, les vend à l'encan, pour assouvir l'avidité de Pierre Rière de Savone, de Jérôme son frère, qu'il avait créés cardinaux, et qui servaient tous les deux à ses infâmes plaisirs.

Cet horrible pape établit à Rome un très-noble lupanar, où les courtisanes lui payaient chaque semaine un jule d'or; ce revenu annuel passait vingt mille ducats. Et chose exécrable qui suffit pour rendre éternellement odieuse la mémoire de Sixte IV, la famille du cardinal de Sainte-Lucie lui ayant présenté une requête pour qu'il lui fût permis d'exercer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année, le pape écrivit au bas de la requête : « Soit fait ainsi » qu'il est requis. »

Il dirige ensuite une conjuration contre Laurent et Julien de Médicis, envoie Raphaël Rière à Florence; et pendant une messe solennelle, au moment où le cardinal élevait l'hostie, les conjurés poignardent Julien de Médicis; Laurent se défend avec courage, et, quoique blessé, parvient à gagner la sacristie; le peuple se précipite sur les conjurés, les désarme, et dans sa justice les pend aux fenêtres de l'église, ainsi que Salviati, archevêque de Pise, en habits pontificaux.

Innocent VIII succède à Sixte; son élection lui avait coûté en châteaux, en bénéfices, en ducats d'or, plus que les trésors du saint-siége : les ressources étaient épuisées; mais le génie des papes restait; il établit cinquante-deux bullistes qu'il chargea de pressurer les peuples, et leur joignit vingt-six secrétaires qui lui versèrent chacun deux mille cinq cents marcs d'or.

Sa vie privée fut souillée des plus honteux scandales; élevé parmi les gens du roi Alphonse de Sicile, il avait contracté les vices affreux de sodomie. Sa beauté remarquable l'avait fait admettre à Rome dans la famille de Philippe, cardinal de Bologne, pour servir à de monstrueux plaisirs. A la mort de son protecteur, il devint le mignon de Paul II et de Sixte, qui l'élevèrent au cardinalat.

Le grand maître de Rhodes livre au pape Innocent le jeune prince Zizime, pour le soustraire aux poursuites de son frère Bajazet.

Le soudan d'Egypte envoie des ambassadeurs pour offrir au pape quatre cent mille ducats et la ville de Jérusalem, en échange du prince Zizime, qu'il veut mettre à la tête de ses troup s pour marcher à la conquête de Constantinople, et s'engage à rendre cette ville aux chrétiens; mais le sultan Bajazet paya une rançon plus forte, et le pontife retint Zizime prisonnier dans ses états.

Nous entrons dans le règne d'un pape qui, de l'aveu de tous les historiens, est le plus épouvantable des hommes qui aient effrayé le monde. Une dépravation jusque alors inconnue, une cupidité insatiable, une ambition effrénée, une cruauté plus que barbare. telles étaient les horribles

qualités de Roderic Borgia, élu pape sous le nom d'Alexandre VI.

Ses passions étaient si déréglées, qu'étant devenu amoureux d'une veuve qui avait deux filles, non content de jouir de la mère, il faisait servir les enfants à la brutalité de ses désirs; il mit l'une des sœurs dans un couvent, et continua ses incestes avec la plus belle, que l'on nommait Rosa Vanozza.

Elle lui donna cinq enfants, dont l'un fut le fameux César Borgia, qui aurait surpassé les crimes de son père, si le démon même eût pu les égaler.

Sous le pontificat d'Innocent, les assassins et les bandits s'étaient tellement augmentés, que les cardinaux, avant d'entrer au conclave, furent obligés de garnir leurs palais de mousquetaires et de faire pointer des canons aux avenues.

Rome était devenue un marché public où toutes les charges sacrées étaient à vendre; Roderic Borgia acheta publiquement les suffrages de vingt-deux cardinaux, et fut proclamé pape.

Armé de la puissance sacerdotale, ses vices exécrables se montrèrent au grand jour; il se livra aux incestes les plus monstrueux, et chose horrible!!! les deux frères François et César, Lucrèce Borgia, leur sœur, confondaient avec leur père leurs infâmes voluptés!

L'ambition immodérée du pape ne connaît plus de bornes; toutes les lois divines et humaines sont foulées aux pieds, il forme des alliances et les rompt; il prêche des croisades, fait lever des impôts sur les royaumes chrétiens, inonde l'Europe de ses légions de moines, s'empare des richesses qu'ils lui rapportent, et appelle Bajazet en Italie, pour

l'opposer au roi de France : plus tard sa politique lui fait rechercher l'appui de Charles VIII, et protégé par les Français, il entreprend la ruine des petits souverains de la Romagne, fait poignarder les uns, empoisonne les autres, remplit les esprits d'épouvante, et prépare à César Borgia la domination absolue de l'Italie.

Son avarice insatiable inventait pour s'enrichir les moyens les plus sacriléges ; il vendait les charges sacrées, les autels, le Christ, les reprenait ensuite pour les vendre une seconde fois.

Il nomma le cardinal de Modène distributeur des grâces et des dispenses : sous le nom de ce ministre d'iniquité, il vendait les honneurs, les dignités, les mariages, les divorces; et comme la simonie du cardinal ne rapportait pas des sommes assez considérables pour soutenir le faste de la famille d'Alexandre, il lui versa le funeste poison des Borgia, pour s'emparer des richesses immenses qu'il avait amassées.

Il faisait des promotions de cardinaux, en recevait le payement; puis, déclarant le saint-siége héritier des biens des prélats, il les empoisonnait pour s'enrichir de leurs dépouilles; tous ces crimes ne lui fournissant pas encore assez de richesses, le pape fit publier que les Turcs menaçaient d'envahir la chrétienté, et sous le voile de la religion, il extorqua des sommes tellement énormes, qu'elles surpassent toute croyance.

Enfin Alexandre VI, souillé de meurtres, de débauches, d'incestes monstrueux, ayant invité à souper, dans la vigne de César Borgia, deux cardinaux dont il voulait hériter, prit le poison qui leur était destiné, et rendit au démon son âme exécrable.

Les peuples, fatigués du joug insupportable des évêques de Rome, ruinés par l'avidité insatiable des prêtres, commencent à sortir du sommeil léthargique où ils étaient plongés.

Luther, moine de l'ordre des Augustins, sort de la retraite, s'élève contre Léon X et le honteux scandale des indulgences; entraîne les peuples et les rois dans sa nouvelle doctrine, grandit de toute la puissance de son génie, et arrache à la tyrannie des papes la moitié de l'Europe.

Clément VII par ses perfidies excite la colère de l'empereur Charles-Quint; Rome est livrée au pillage pendant deux mois entiers, les maisons saccagées, les femmes violées; l'armée du roi catholique commet plus d'atrocités que les tyrans païens n'en avaient inventé pendant trois cents ans contre les chrétiens; les malheureux Romains étaient pendus par les pieds, brûlés, déchirés à coups de lanières, pour les obliger à payer des rançons; enfin, exposés aux supplices les plus effroyables pour expier les crimes de leur pontife.

Les catholiques et les protestants couvrent l'Allemagne d'embrasements, de meurtres, de ruines.

La messe est juridiquement abolie à Strasbourg.

Paul III avait obtenu le chapeau de cardinal en livrant Julie Farnèse au monstre Alexandre VI; devenu pape, il empoisonna sa mère pour s'emparer de sa succession, et joignant un double inceste à un second parricide, il fit périr une de ses sœurs par jalousie de ses autres amants, et empoisonna Bose-Sforce, mari de Constance sa fille, qu'il avait déjà corrompue par une dissolution horrible.

Il s'acharne ensuite contre les malheureux luthériens. Ses neveux devinrent les exécuteurs de ses cruautés, et ils osèrent

se vanter publiquement d'avoir fait couler des rivières de sang, où les chevaux pouvaient nager; pendant ces boucheries, le pape était plongé dans ses monstrueuses voluptés avec Constance sa fille.

Sous son règne, Ignace de Loyola fonde l'ordre des jésuites.

Calvin, esprit sublime, fait entendre sa voix puissante et continue les progrès des réformations religieuses.

Jules III fulmine des anathèmes contre les luthériens, les fait périr dans les supplices, et joignant la dépravation à la cruauté, il élève au cardinalat un jeune garçon chargé dans sa maison du double emploi de garder un singe et de servir aux honteux plaisirs du pape.

Paul IV excite la fureur du roi de France contre les protestants, forme une ligue exécrable pour leur destruction, et remplit l'Europe entière de ravages. A sa mort, le peuple de Rome, affranchi de ce joug affreux, force les cachots de l'inquisition, met le feu aux prisons, abat la statue du pape, lui rompt la tête et la main droite, les traîne pendant trois jours dans les rues de Rome, et les jette dans le Tibre!

Pie IV termine le concile de Trente; ce grave événement ne produit aucune sensation sur les peuples.

Le pontife veut arrêter la décadence du saint-siége, il réveille le fanatisme de Charles IX et de Philippe d'Espagne, et réunit ces deux princes à Bayonne pour traiter les moyens d'exterminer les calvinistes.

Les commencements du pontificat de Grégoire XIII furent signalés par le plus horrible de tous les crimes, le massacre de la Saint-Barthélemi, complot exécrable tramé par les conseils de l'Espagne et les suggestions de Pie IV.



Les persécutions, les bûchers, les guerres, avaient prodigieusement augmenté le nombre des calvinistes; Catherine de Médicis, cette cruelle et infâme Jézabel, ne pouvant les exterminer par la force, eut recours à la perfidie; Charles IX, accoutumé aux cruautés, violent jusqu'à la fureur, adopta les desseins criminels de sa mère, et le massacre général des protestants fut irrévocablement arrêté.

A minuit, veille de la Saint-Barthélemi, l'horloge du palais donne le signal; le tocsin s'ébranle à Saint-Germain l'Auxérrois, et au son lugubre des cloches les soldats envahissent les maisons des protestants, égorgent dans leurs lits les enfants, les vieillards; ils s'emparent des femmes, et après les avoir outragées, leur ouvrent les entrailles, en tirent les enfants à demi formés, en arrachent le cœur, et par une férocité impitoyable les déchirent avec leurs dents et les dévorent.

Chose presque incroyable, tant l'action est horrible, ce Charles IX, ce roi en exécration à tous les siècles, armé d'une arquebuse, tira d'une des fenêtres du Louvre sur les malheureux qui se sauvaient à la nage.

Cette fenêtre est restée comme un monument impérissable de la barbarie des rois!!!

Grégoire XIII adressa ses félicitations à Charles IX de ce que l'entreprise avait merveilleusement réussi.

A la mort du pape, le cardinal de Montalte entre au conclave, vieux, cassé, appuyé sur une béquille; les ambitions des cardinaux réunissent les suffrages sur ce vieillard qui paraît si proche de la mort; on dépouille le scrutin, et lorsque la moitié des voix est connue, sans attendre la conclusion,

Montalte jette son bâton au milieu de la salle, redresse sa haute taille, et entonne le *Te Deum* d'une voix si forte et si éclatante, que toute la voûte de la chapelle en retentit.

Il devient pape sous le nom de Sixte V ; hypocrite et inflexible, il se lie secrètement avec la reine Élisabeth et lance des anathèmes sur son royaume ; il excommunie ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé pour ranimer en France les fureurs du fanatisme.

Clément VIII renouvelle les scènes d'orgueil de ses prédécesseurs ; il veut obliger Henri IV, roi de France, à venir lui-même, pieds nus, recevoir la discipline et reconnaître qu'il tenait la couronne du pape ; mais les ambassadeurs furent reçus à comparaître pour le roi, et cette cérémonie avilissante eut lieu, en présence du peuple, dans l'église de Saint-Pierre, à Rome.

Grégoire XV excite Louis XIII à persécuter les protestants ; il poursuit les guerres contre la Bohême, et ne pouvant convertir les habitants de Genève, il ordonne au duc de Savoie de les exterminer.

Sous Urbain VIII, le célèbre Galilée, ce vieillard qui avait passé soixante-dix ans à étudier les secrets de la nature, est traîné devant l'inquisition, condamné, jeté dans un cachot, et forcé de rétracter cette grande vérité : « la terre tourne au- » tour du soleil. »

Clément IX, d'un esprit élevé, d'un savoir prodigieux, encourage les arts, récompense les savants, entoure le trône pontifical de toutes les illustrations de son siècle.

Il diminue les impôts et emploie ses trésors à secourir les Vénitiens et l'île de Candie contre les infidèles ; il supprime

les ordres religieux qui pressuraient les peuples et qui, sous le voile de la piété, se livraient à la paresse et à la débauche.

Par son éloquence et sa modération, il apaisa les interminables querelles des jansénistes et des molinistes, et sut arrêter l'ambition déréglée de Louis XIV, qui désolait l'Europe par des guerres désastreuses.

Les intrigues des jésuites livrent aux Turcs l'île de Candie; ce généreux pape, frappé au cœur par la trahison de ces prêtres indignes, lance sur eux l'anathème, et meurt après un règne de trois ans.

Le saint-siége n'avait jamais été occupé par un homme plus vertueux que Clément IX; sa mémoire doit être chère au christianisme, et repose l'esprit de cette longue suite de crimes que nous offre l'histoire des papes.

Sous Innocent XI, les persécutions se raniment contre les luthériens et les calvinistes; les temples sont démolis, les villes détruites; dix-huit millions de Français sont égorgés, et les protestants chassés du royaume.

Innocent XI, ainsi qu'avait fait Grégoire XIII pour la Saint-Barthélemi, adresse au roi de France ses félicitations, et en son honneur commande à Rome des réjouissances publiques.

Le règne de Clément XI est agité par les querelles religieuses; les jésuites sont accusés de faire rendre, en Chine, à Confucius, le même culte qu'à Jésus-Christ. Le pape envoie le cardinal Tournon à Pékin, chargé de réformer cette coupable idolâtrie. Ce vertueux prélat, victime de son zèle, meurt au milieu des cruelles persécutions que lui suscitent les jésuites.

Cette terrible congrégation, propagée par le pape, étend son odieux pouvoir sur les royaumes, et inspire la terreur à tous les peuples.

Clément IX publie la fameuse bulle *Unigenitus*, qui soulève l'indignation générale, et continue les querelles religieuses jusqu'à la mort du pape.

Benoît XIII veut renouveler le scandale de cette bulle de désordre; mais la philosophie commençait à faire des progrès, et ses prétentions, qui autrefois auraient fait verser des torrents de sang, n'inspirent que le mépris.

La modération de Benoît XIV répare les maux occasionnés par ses prédécesseurs; il termine les querelles religieuses, repousse les jésuites, modère la bulle *Unigenitus*, et fait cesser les troubles qui affligeaient la France.

Ce pape, l'une des lumières de l'Église, apporte sur la chaire des pontifes un esprit de tolérance qui étend sur les royaumes une influence salutaire; la religion du Christ ne s'impose plus aux peuples par les persécutions et le fanatisme; Benoît montre dans les hautes fonctions du sacerdoce un esprit éclairé, une grande maturité de jugement, une profonde sagesse que nulles passions ne troublent, un désintéressement parfait, un amour extrême de la justice.

Il réforme les mœurs du clergé, supprime les ordres de moines, odieux à toutes les nations; emploie ses trésors à fonder des hôpitaux, à établir des écoles publiques, à récompenser magnifiquement les arts; il appelle tous les hommes à profiter des bienfaits de la science et à sortir des ténèbres de l'ignorance.

Clément XIII n'imite pas les vertus et la modération de

son prédécesseur; il protége ouvertement les jésuites, lance des anathèmes, et par son audace prépare la ruine du saint-siége.

Les excès des jésuites avaient fatigué les peuples, leurs crimes et leur ambition effrayaient les rois; la haine universelle fait explosion : les jésuites sont chassés de France. En Europe, en Asie, en Amérique, ils sont bannis des états du roi d'Espagne, chassés des Deux-Siciles, de Parme et de Malte; cet ordre en exécration à l'humanité est exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguay, au Brésil.

La France enlève au pape Avignon et le comtat Venaissin comme appartenant à la couronne.

Le roi de Naples, de son côté, saisit la ville de Bénévent et celle de Ponte-Corvo.

Partout on proscrit la fameuse bulle *In cœna Domini*, monument de démence et d'orgueil que les papes fulminaient à Rome tous les ans depuis Paul III.

Les ténèbres pontificales commençaient à se dissiper, les princes et les peuples ne se prosternaient plus alors aux pieds du serviteur des serviteurs de Dieu.

Clément XIII voit le vieux colosse de Rome tomber en ruines, et meurt de chagrin de ne pouvoir en retarder la chute.

Clément XIV fait monter la philosophie sur la chaire des papes; pour un moment, il retient le pouvoir fantastique du saint-siége; son caractère et sa modération lui ramènent les puissances que le fanatisme absurde de son prédécesseur avait éloignées.

Le Portugal avait rompu avec le siége de Rome et voulait se donner un patriarche; les cours de France, d'Espagne et de Naples étaient indignées de l'excommunication ridicule de Clément XIII contre le duc de Parme : Venise prétendait réformer, sans le concours du pape, les communautés religieuses, qui appauvrissaient la nation.

La Pologne voulait diminuer l'autorité du saint-siége; Rome même laissait éclater son indignation et semblait se souvenir d'avoir été la maîtresse du monde.

Clément, par une politique habile, une prudence et une sagesse consommées, arrête ce mouvement; mais les prêtres ennemis de la tolérance ne pardonnèrent point au pontife, et il mourut empoisonné.

Déjà la liberté, ce flambeau de la raison, étendait ses sublimes clartés dans tous les esprits; les hommes commençaient à secouer les chaînes honteuses de la superstition.

Une inquiétude universelle se manifestait dans les masses, présage heureux des révolutions morales.

Pie VI veut ressaisir le pouvoir redoutable des pontifes de Rome, et poursuit la politique exécrable de ses prédécesseurs.

L'empereur d'Autriche Joseph II arrête l'accroissement des couvents, qui menaçaient d'envahir son royaume; supprime des évêchés, ferme les séminaires, et protége ses états contre la domination du saint-siége.

Le grand-duc de Toscane prépare les mêmes réformes, dissout les confréries, abolit l'autorité des nonces, et défend de s'adresser à Rome pour les jugements des prêtres.

A Naples, un ministre philosophe enlève à l'avarice des papes les indulgences, la collation des bénéfices, les nomi-

nations aux cures vacantes. Il refuse le tribut d'une haquenée blanche, richement harnachée, ferrée en argent, et portant une bourse de six mille ducats, tribut honteux que la nation payait au pontife.

Le souverain approuve la politique de son ministre, défend l'entrée des bulles dans ses états, ordonne aux évêques d'accorder les dispenses qu'on achetait à Rome, enlève aux papes les nominations d'évêques dans les Deux-Siciles, et chasse l'internonce du royaume.

La révolution française se prépare; les états généraux rassemblés à Versailles ordonnent des réformes dans le clergé, abolissent les vœux monastiques et proclament la liberté de conscience.

Le pape excite des troubles sanglants dans Avignon pour la rattacher au saint-siége; ses prétentions sont repoussées par l'assemblée nationale, qui prononce solennellement la réunion de cette ville à la France.

L'Italie est conquise par les armées françaises : Pie VI, lâche et hypocrite, mendie l'alliance de la république.

Mais la justice d'une grande nation est inflexible; l'assassinat du général Duphot demande une réparation éclatante : le pontife est enlevé de Rome, conduit dans la forteresse de Valence, où il termine sa carrière avilie par la lâcheté et la perfidie.

Le conclave se rassemble à Venise; après cent quatre jours d'intrigues et de séductions, le bénédictin Chiaramonti est élu pape sous le nom de Pie VII.

Le pontife forme une alliance avec la république et signe le fameux concordat.

Une ère nouvelle commence pour les destinées de la France;

la république fait place à l'empire, et Napoléon monte sur le trône.

Le pape est forcé de se rendre à Paris pour sacrer l'empereur et augmenter la magnificence de cette imposante cérémonie.

La faiblesse du caractère de Pie VII le livre sans défense aux complots que la haine du clergé trame avec les ennemis de l'empereur.

Napoléon, indigné des machinations sourdes dirigées contre son pouvoir par les conseillers du pape, rend un décret qui change le gouvernement de Rome, déclare la réunion des états de l'Église à l'empire, et le souverain pontife déchu de l'autorité temporelle.

La vieille audace du clergé a survécu aux révolutions; Pie VII essaye les foudres du Vatican.

La bulle d'excommunication est affichée la nuit dans les rues de Rome; elle appelle le peuple à la révolte, excite au carnage, et désigne les Français à la vengeance publique; mais Rome, délivrée du joug sacerdotal, est sourde à l'appel du fanastime; on déchire l'étendard de saint Pierre, et tous les monuments romains se pavoisent des brillantes couleurs de la France.

Les guerres se succèdent en Europe, les royaumes sont conquis, les vieux gouvernements s'écroulent · la France est dans toute la majesté de sa gloire.

Mais Napoléon élève de nouveaux trônes, et tombe sous les coups des rois qu'il a couronnés.

Cette catastrophe terrible change les destinées des nations et rend au pape l'héritage de saint Pierre.

Pie VII fait son entrée triomphale dans Rome ; les temples s'ouvrent, des actions de grâces retentissent pour célébrer l'asservissement des peuples, et le saint-père meurt entouré de ses cardinaux, dans les pompes et la magnificence du pouvoir.

Après lui, trois papes ont occupé la chaire de saint Pierre; mais leur passage silencieux ne marque plus dans l'histoire des nations.

Les pontifes orgueilleux, qui lançaient l'anathème sur les royaumes, donnaient ou enlevaient les empires, étendaient sur les peuples un joug de fanatisme et de terreur, aujourd'hui asservis à l'Autriche, asservis aux oppresseurs de l'Italie, mendient bassement la protection des rois pour écraser les Romains et maintenir sur leur tête la tiare pontificale.

Peuples de l'Italie, sortez de votre sommeil léthargique! contemplez le Capitole!! rappelez-vous l'ancienne Rome et ses glorieuses destinées!!!..... que vos légions s'ébranlent, et les ombres des grands hommes marcheront à leur tête pour conquérir la liberté! . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

L'Histoire des Papes, entourée de son lugubre cortége de meurtres, d'empoisonnements, de tortures, d'incestes, de parricides, a traversé deux mille ans de despotisme.

L'Histoire des Rois déroulera les mêmes siècles de crimes et d'attentats.

Après le Vatican, le Louvre; la France après Rome; et

leurs maîtres orgueilleux, que leur tête soit ornée de la tiare des papes ou de la couronne des rois, écraseront les peuples sous une double tyrannie. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

La France, magnifique et glorieuse nation!!! dont la voix puissante a fait entendre au monde ces vérités sublimes : « Les » droits de l'homme! la liberté des peuples!. . . . . »

La France a traversé dix-huit siècles, enveloppée des ténèbres de l'ignorance, écrasée sous un sceptre de fer, courbée dans une admiration stupide devant les prêtres et devant les rois.

Les Gaulois sont asservis d'abord par les druides, dont le culte barbare ordonnait de brûler des enfants, dans des mannes d'osier, sur l'autel de leur dieu Theutatès.

Les cohortes romaines viennent ensuite, sous les ordres de César, envahir les Gaules.

Les Vandales à leur tour font irruption dans les provinces romaines, et réduisent en esclavage les peuples répandus depuis Vienne jusqu'aux sources de la Seine.

Pharamond, à la tête de hordes barbares venues de la Germanie, détruit les Vandales et fonde la domination des Francs.

Son fils Clodion le Chevelu poursuit ses conquêtes sur les Romains.

Clovis les chasse entièrement des Gaules, tourne ses armes contre ceux qui l'avaient secondé dans ses guerres, s'empare d'Amiens et fait assassiner Chararic; envahit Metz,

fait amener pieds et mains liés Sigebert, son plus fidèle allié, et lui brise le crâne avec sa masse d'armes.

Clovis se fait ensuite chrétien, pour affermir une monarchie qu'il a rendue redoutable par ses trahisons et ses assassinats.

Les rois ses successeurs, descendants de Mérovée, de Charlemagne ou de Capet, se montreront les dignes héritiers de ses états et de ses crimes.

Clotaire Ier poursuit un de ses fils rebelle, le surprend avec sa femme et ses deux filles dans la maison d'un paysan, en fait fermer les issues, y met le feu, et ce monstre jouit du spectacle horrible des flammes qui dévorent ses enfants.

Sigebert, roi d'Austrasie, épouse Brunehaut; Frédégonde commence à régner sur Chilpéric, roi de France : ces deux femmes exécrables, en rivalité de crimes et d'attentats, plongent le royaume dans des guerres effroyables.

Frédégonde fait assassiner Sigebert; Brunehaut séduit le fils de Chilpéric, et l'arme contre son père.

Le roi de France, furieux de cette alliance, fait égorger son fils, et enveloppe dans sa vengeance son second fils et Audouère leur mère.

Frédégonde étrangle avec un linceul la nouvelle épouse de Chilpéric, et le fait assassiner lui-même par son amant.

Brunehaut pousse ses enfants dans une guerre contre Frédégonde, et vingt mille Français périssent dans cette affreuse querelle.

Pour conserver son autorité, elle excite ensuite les deux frères l'un contre l'autre, se fait l'entremetteuse des débauches

de Thierry, lui ordonne d'assassiner son frère, et l'empoisonne ensuite.

Les peuples, lassés des crimes de cette femme abominable, la livrent à Clotaire II; ce prince, digne de ce siècle barbare, expose pendant trois jours Brunehaut entièrement nue aux outrages des soldats, et la fait attacher à la queue d'un cheval indompté qui l'entraîne à travers les rochers et les bois.

Mais les prêtres, enrichis par les libéralités de Brunehaut, recueillirent précieusement les cendres du bûcher qui consuma son cadavre, les renfermèrent dans une urne qui fut déposée dans l'abbaye de Saint-Martin, et le pape saint Grégoire, qui lui avait prodigué les louanges les plus serviles, en fit presque une sainte.

Dagobert Ier, lâche, dévot, hypocrite, traîne après lui une troupe de courtisanes, chasse les juifs du royaume, bâtit des églises, fonde des monastères, et passe à la postérité chargé du mépris de tous les siècles.

Clovis II, premier roi fainéant, abandonne l'autorité aux maires du palais, pour se livrer aux voluptés dans les bras de ses maîtresses.

Ses successeurs, cachés dans leurs palais somptueux, entourés de leurs favorites, noyés dans les débauches, ne paraissent plus dans les assemblées des états, ni à la tête de leurs armées; les maires du palais sont les souverains de la nation, et le roi est montré aux peuples une seule fois dans l'année, monté sur un char orné de fleurs, et traîné par des bœufs.

Pepin, maire du palais, prépare le trône à l'ambition de sa famille; il flatte le clergé, enrichit les couvents, caresse le

peuple, diminue les impôts, se fait un parti formidable, et meurt en laissant son fils plus puissant qu'un roi.

Charles Martel suit la même politique que son père, rassemble les grands de la nation, et se fait proclamer prince des Français.

Il remporte une victoire éclatante sur Abdérame : quatre cent mille Sarrasins sont écrasés dans les plaines de Tours, et le croissant est refoulé vers l'Espagne.

Pepin, son fils, s'empare du trône, fait raser Chilpéric IV, et jette dans un cloître le dernier roi de cette race de Mérovée qui pendant trois cents ans avait couvert la France de désastres.

Charlemagne succède à Pepin, son père : grand législateur, il donne à la France ses Capitulaires; administrateur habile, il organise son vaste empire, établit des juges dans les provinces, et fonde des académies ouvertes à toutes les sciences. Mais l'ambition a rendu Charlemagne usurpateur et parricide; son fanatisme l'a jeté dans des guerres cruelles contre les Saxons, les Sarrasins, les Lombards; et trente-trois ans de massacres et de carnage remplissent le règne de Charles le Grand.

Les lois de Charlemagne sont oubliées après sa mort, les établissements qu'il avait fondés disparaissent, les savants qu'il avait appelés pour illustrer son règne sont bannis du royaume, et le peuple rentre dans les ténèbres.

Louis le Débonnaire, roi faible et dévot, plutôt moine que roi, commence l'étrange bouleversement de l'empire.

Il s'empare des états de Bernard, son neveu, roi d'Italie, et les partage entre les trois enfants de sa première femme.

Judith, la plus belle et la plus jeune des filles de la cour,

devient la seconde femme de Louis; son ambition égale son impudicité; elle veut élever à l'empire Charles son bâtard; les fils de Louis se révoltent, assemblent un concile et déposent leur père.

Les troubles domestiques, les haines, les perfidies, se succèdent, et Louis meurt en laissant le royaume partagé entre ses quatre fils.

Charles le Chauve, fils de Judith, devient roi de France, et renouvelle les scandales de sa mère. La belle Richilde, sa concubine, monte sur le trône, traîne à sa suite les incendies, les pillages, les meurtres, les débauches, et enfin fait empoisonner son mari par Boson, son frère et son amant.

Les successeurs de Charles préparent la ruine et la décadence de cette deuxième race; Louis le Bègue règne deux ans, laisse deux bâtards et la reine enceinte, sujet de troubles et d'anarchie.

Charles le Gros, roi de Bavière, est appelé à l'empire par les suffrages des états.

Sous son règne, des hommes du nord, sortis des glaces de la Scandinavie, font irruption en France, viennent assiéger Paris, et forcent Charles à leur payer un tribut et à leur abandonner le pillage des provinces.

Les peuples indignés le chassent du trône, et le roi de France se trouve réduit à un tel état d'abandon et de pauvreté qu'il ne lui reste pas une seule retraite pour cacher sa chute épouvantable.

Charles le Simple prend les rênes du royaume; sa faiblesse encourage l'audace des grands vassaux de la couronne; le comte Robert lève l'étendard de la révolte, livre

une bataille, dans laquelle il est tué ; son gendre Herbert, comte de Vermandois, s'empare par trahison de la personne du roi, force Charles le Simple à abdiquer, et place la couronne sur la tête de Raoul.

Après la mort de cet usurpateur, le fils de Charles le Simple est rappelé en France par les états, et il règne sous le nom de Louis d'Outre-mer.

Les mêmes perfidies et les mêmes cruautés signalent le règne de Louis IV ; il veut s'emparer des états du duc de Normandie, et lui-même devient prisonnier de ses ennemis.

Hugues Capet le délivre en sacrifiant la Bretagne ; le roi, par reconnaissance, attire dans un piége le comte de Vermandois, beau-frère de Hugues, et le fait pendre pour le punir de l'emprisonnement de son père.

Mais la vengeance des Capet sera terrible ! Hugues séduit Émine, femme de Lothaire, la force à empoisonner son mari et son fils, et la race des Carlovingiens s'éteint dans ce double parricide.

Hugues Capet recueille cet héritage sanglant, rassemble les états, se fait proclamer roi des Français, et devient le fondateur de la race des Capétiens.

Pour affermir son usurpation, il sacrifie la nation à sa politique, partage le royaume avec les grands vassaux, crée les duchés, les comtés, les baronnies, les marquisats, les châtellenies, tout ce monstrueux gouvernement féodal qui écrasa la France pendant sept cents ans.

Robert le Pieux lui succède, bâtit des églises, enrichit les couvents, et abandonne au clergé les dépouilles des malheureux peuples.

Le pape Grégoire V excommunie ce roi bigot, met le royaume en interdit, fait interrompre le service divin, ordonne aux prêtres de refuser les sacrements aux vivants et la sépulture aux morts jusqu'à ce que Robert ait répudié Berthe, sa première femme.

Philippe Ier monte sur le trône; les guerres de la France avec l'Angleterre commencent avec son règne; une dispute frivole entre les fils du duc de Normandie et de Philippe devient l'origine de ces guerres d'extermination, de ces haines implacables, de ces discordes générales et insensées, qui ont poussé les deux nations en rivalités de massacres et d'embrasements.

Les papes ébranlent les empires et commencent à élever leurs audacieuses prétentions sur les couronnes des rois.

Les croisades sont publiées, et trois millions d'hommes marchent à la conquête de la terre sainte, sous la conduite de Pierre l'Hermite.

Au milieu de cette confusion, les moines, les chanoines, les chartreux, les jacobins, les bénédictins, les augustins, les dominicains noirs ou blancs, les carmes chaussés ou déchaussés, multiplient à l'infini et dévorent la substance des peuples.

Sous Louis VI, les tyrans de la féodalité s'arrogent des droits de tailles et de corvées, enlèvent les jeunes mariées, et plongent la France dans les malheurs les plus épouvantables : les provinces s'arment contre les provinces, les villes contre les villes, les castels contre les castels; et les seigneurs se font entre eux des guerres d'extermination.

Louis VII prend part à ces guerres, marche contre Thi-

baut, comte de Champagne, s'empare de Vitri, fait massacrer les habitants, et pour rendre sa victoire plus éclatante, après avoir fait murer les portes d'un temple où s'étaient réfugiés les femmes, les enfants, les vieillards de cette ville infortunée, il y fait mettre le feu, et quinze cents cadavres sont ensevelis sous des ruines brûlantes

Ce roi dévot, pour expier son crime, fait bâtir des couvents, enrichit les moines, et entreprend une nouvelle croisade.

Les désordres d'Éléonore sa femme, ses amours incestueux avec Raymond son oncle, ses débauches avec un jeune Turc, entraînent le désordre dans le camp des croisés.

Louis VII enlève sa femme, et ramène en France les tristes débris de son armée.

Philippe-Auguste chasse les juifs du royaume, leur vend le droit d'y rentrer, et les chasse de nouveau.

Il se croise avec Richard d'Angleterre pour la conquête de la terre sainte, et renouvelle les désastres de son père.

Philippe, excité par le pape Innocent III, ordonne des croisades contre les Albigeois; l'horrible Dominique, accompagné des légats du pape, dirige les exécutions; les catholiques, au nom de la religion, commettent les crimes les plus odieux, les incendies, les meurtres, et se livrent à des débauches impies sur les cadavres des filles et des femmes qu'ils ont égorgées.

Saint Louis monte sur le trône : faible et dévot, il abandonne le royaume pour conquérir la terre sainte. Les Sarrasins le font prisonnier, et Paris paye huit mille livres d'or pour la rançon du roi.

De retour en France, il s'occupe de l'administration du royaume, rend la justice aux peuples, et publie ces fameuses ordonnances, mélange de sagesse et de fanatisme, assemblage bizarre de justice et de cruauté

Il condamne les blasphémateurs à avoir la langue percée d'un fer rouge et les lèvres brûlées; il ordonne à ses officiers de poursuivre à outrance les hérétiques et de les brûler sans miséricorde.

Les juifs sont déclarés infâmes et livrés comme esclaves aux seigneurs; et la loi ajoute que les chrétiens convaincus d'avoir entretenu des relations criminelles avec une juive seraient brûlés vifs, parce que, suivant l'ordonnance du roi, « se souiller avec une juive était un crime égal à celui de la » bestialité!!! »

Le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, est appelé en Italie par Innocent IV pour s'emparer du royaume de Naples; vainqueur par trahison du jeune Conradin, il lui fait trancher la tête, et par un raffinement de cruauté, le malheureux Henri, fils du roi de Castille, est renfermé dans une cage de fer, et promené dans toutes les villes de la Pouille et du Bénévent.

Louis IX cède encore au fanatisme des prêtres; il entreprend de nouvelles croisades, aborde en Afrique, s'empare de Carthage, et meurt de la peste sous les murs de Tunis.

Philippe le Bel, par une lâche perfidie, s'empare de la jeune fille du comte de Flandre, pour faire rompre son mariage avec le fils du roi d'Angleterre; une seconde trahison le rend maître du comte de Flandre et de ses enfants, qui

étaient venus sous la sauvegarde royale supplier Philippe de leur rendre la jeune princesse.

Les Flamands, indignés, s'arment pour venger la violation du droit des gens ; un tisserand et un boucher sont les tribuns qui conduisent le peuple, et quarante mille Français sont égorgés dans les plaines de Courtrai.

Les peuples, épuisés par les guerres, ne peuvent plus augmenter ses trésors ; Philippe vole la nation, diminue la valeur des monnaies, et devient le premier faux monnayeur couronné.

Son avarice n'est pas encore satisfaite, et les templiers montent sur des bûchers pour laisser au roi les immenses richesses de leur ordre.

Sous Charles IV les débauches de Marguerite de Bourgogne, de Jeanne sa sœur et de la reine Blanche, rendent à jamais célèbre la fameuse tour de Nesle.

Philippe et Gauthier d'Aulnay, leurs amants, surpris en adultère avec ces princesses, sont condamnés à être écorchés vifs et traînés par un cheval sauvage sur l'herbe d'une prairie fraîchement coupée.

Les Valois montent sur le trône, et la loi salique est proclamée en France.

Philippe de Valois, impérieux et cruel, déclare la guerre aux Flamands et à l'Angleterre ; sa flotte est détruite dans la journée de l'Écluse, et trente mille Français sont engloutis dans les abîmes de la mer.

L'armée de terre est tout entière égorgée dans la funeste bataille de Créqui,

Au milieu des désastres publics, le roi de France et sa cour somptueuse exigent de l'or pour continuer le luxe des fêtes et des débauches.

La misère du peuple est sacrifiée à l'avarice des traitants; les tailles, les subsides sont doublés; une loi nouvelle diminue encore les monnaies, et l'affreux impôt sur le sel vient augmenter à l'infamie de ce règne.

Jean perd la bataille de Poitiers, est fait prisonnier du roi d'Angleterre, et sa rançon coûte à la France trois millions d'écus d'or et ses plus belles provinces.

Charles V lui succède. Bourreau des peuples par une longue suite de guerres qu'il pouvait éviter, assez hypocrite pour cacher son avidité et ses exactions, assez habile pour éblouir la nation par l'éclat des victoires, assez rusé pour paraître un homme de génie, assez politique enfin pour se faire aimer en foulant la nation, Charles V est passé à la postérité avec le titre de Sage.

Mais le massacre de Montpellier a laissé dans l'histoire une page sanglante contre la royauté, et les peuples ont été effrayés de l'empire qu'ils accordaient à un seul homme!

Les habitants de Montpellier s'étaient révoltés contre les gens du roi, qui violaient leurs priviléges dans la perception des impôts.

Quatre-vingts officiers ou exacteurs furent tués par le peuple : le roi Charles le Sage, pour venger les séides de sa tyrannie, envoya contre la ville une armée commandée par le duc de Berri, son frère. Lorsque le prince arriva aux portes de Montpellier, les habitants, les consuls, les gens d'église, vinrent à sa rencontre, la corde au cou, les habits déchirés,

fondant en larmes, et lui présentèrent les clefs, en criant : Miséricorde!

Ce tigre, en exécration à l'humanité, fait dresser un échafaud sur la place, et prononce un arrêt par lequel, en l'autorité du roi, il déclare « les priviléges de la ville abolis; le » consulat, les arches communes, l'université supprimés; » leurs cloches et les salins enlevés; les murailles détruites; » ordonne que six cents habitants choisis à discrétion se» ront condamnés à mourir; savoir : deux cents décapités, » deux cents à être pendus, deux cents à être brûlés!!!..... » Le tout fut exécuté par l'ordre de très-haut, très-redoutable et très-puissant seigneur Charles le Sage, roi de France!

Sous Charles VI, les peuples s'ébranlent et réclament la diminution des impôts; alors le roi, pour éteindre les révoltes, fait entourer de troupes nombreuses la ville de Paris, désarme les citoyens, défend les assemblées, fait saisir les bourgeois dans leurs maisons, et comme l'on manquait de bourreaux, ces malheureuses victimes étaient liées dans des sacs et traînées à la Seine.

Les gabelles furent augmentées, la ville de Paris ruinée, et la levée des mêmes impôts fut renouvelée jusqu'à cinq fois dans l'année.

Le mariage du roi avec Isabeau de Bavière exige encore des sommes immenses, et Paris, cerné par les soldats de Charles VI, vient apporter aux pieds de la reine soixante mille couronnes d'or.

Dans les villes, les peuples malheureux mouraient par milliers sur le seuil des palais; les femmes, les enfants, sans asile, restaient exposés à la rigueur des hivers.

Dans les campagnes, la soldatesque effrénée ravageait les moissons, et massacrait les laboureurs quand ils osaient se plaindre.

Mais la reine Isabeau passait les jours et les nuits dans les fêtes, au milieu des danses, des repas somptueux, et plongée dans toutes les débauches.

Le roi Charles devient fou : les peuples abrutis, regardant sa personne comme inviolable et sacrée, respectent ce fantôme de royauté et abandonnent à Isabeau les rênes du gouvernement. Sous cette régence, des maux épouvantables désolent la nation ; les guerres civiles se succèdent, les Armagnacs et les Bourguignons se surpassent en perfidies, en lâchetés, en assassinats.

A ces calamités vinrent se joindre deux fléaux : l'insatiable avarice des papes, qui pressuraient le royaume pour en arracher les derniers lambeaux ; et une épidémie, causée par les chaleurs excessives et par la foule des morts entassés dans les cimetières de Paris. Entre les deux fêtes de la Vierge, cent mille habitants avaient péri de cette contagion funeste.

Charles VI meurt. Le royaume passe sous la domination des Anglais, et le dauphin, dépouillé de ses états, oublie la France dans les fêtes et dans les plaisirs.

Une jeune villageoise, Jeanne d'Arc, se présente à Charles VII, ranime l'énergie du prince, marche à la tête de l'armée, et conduit le roi victorieux à Reims, où il est sacré avec solennité.

Louis XI succède à son père, qui s'était laissé mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par ce monstre.

Louis XI ! son nom seul rappelle la cruauté d'un tyran fourbe et superstitieux.

Bientôt son caractère implacable se montre à découvert : les préposés des gabelles font des exactions à Reims, et occasionnent un soulèvement ; pour punir le peuple rebelle, le roi introduit dans la ville une troupe d'assassins : cent bourgeois sont pris dans leurs maisons, et périssent sur l'échafaud.

Son frère Charles meurt empoisonné ; le comte d'Armagnac est massacré par ses ordres, après avoir rompu une hostie avec le cardinal d'Arras ; le connétable de Saint-Paul est condamné à mort par un jugement inique ; le duc de Nemours est renfermé à la Bastille, dans une cage de fer ; ensuite condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève : le jour de l'exécution, ses enfants, couverts de longues robes blanches, furent amenés sous l'échafaud, et inondés du sang de leur père.

Poursuivant sa vengeance contre ces malheureux enfants, il les fit plonger dans des cachots en forme de hottes pointues par le fond, afin qu'ils n'eussent aucun repos ; il les en retirait deux fois par semaine pour être frappés de verges, et de trois mois en trois mois il leur faisait arracher une dent.

Lâche et hypocrite, Louis XI portait à son chapeau une vierge de plomb, devant laquelle il se prosternait pour obtenir le pardon des forfaits qu'il allait commettre. Plus de quatre mille personnes périrent par ses ordres. Sous son règne, on ne voyait autour des maisons royales que des gibets, des roues et des échafauds.

Enfin ce monstre couronné rendit son âme détestable au milieu des terreurs et des tourments.

Louis XI occupe la première place dans les annales des tyrans ; aucun despote ne présente un composé de qualités si étranges. Ne respirant que la vengeance, mais sachant la retarder pour la rendre plus cruelle ; avide d'argent, et sachant le prodiguer pour faire réussir ses projets ; barbare, et caressant ses ennemis pour les surprendre désarmés ; d'une extrême défiance, et feignant l'abandon lorsqu'il voulait obtenir un secret ; lâche, dévot, et souvent intrépide dans l'action.

Tous les actes de sa vie ont été les ramifications de sa perfidie, et montrent combien il excellait dans les combinaisons tortueuses de cet art exécrable qu'on appelle politique.

Louis XII, le père du peuple, enlève les priviléges de l'université de Paris, introduit dans la ville un grand nombre de soldats pour étouffer les plaintes de la bourgeoisie et du peuple, fait une alliance avec l'horrible Alexandre VI, ce Borgia souillé de tous les crimes, et en obtient l'autorisation de répudier la malheureuse Jeanne.

Ce roi se laisse entraîner à la guerre d'Italie par les conseils du pape et de son fils, César Borgia, et la France voit ses trésors s'engloutir dans ces guerres déplorables.

François Ier appelle auprès de sa personne les évêques du royaume, les gentilshommes des provinces, et pour augmenter la magnificence de sa cour, il leur vend les charges de l'état. Son fanatisme rallume les bûchers dans les villes du Midi ; et le parlement de Provence, secondant sa fureur, fait égorger six mille personnes, sans pardonner au sexe, ni à la vieillesse, ni à l'enfance.

Après avoir ruiné son royaume, arrosé l'Italie du sang français; après avoir été fait prisonnier à Pavie, et avoir donné pour sa rançon deux millions d'écus d'or, les duchés de Bourgogne, d'Artois et de Flandre, François Ier mourut d'une infâme maladie qu'il avait puisée dans les bras de la belle Féronnière.

Henri II établit une chambre ardente contre les luthériens du royaume, et assiste, entouré de sa cour, aux supplices des nombreuses victimes des fureurs catholiques : les malheureux protestants, attachés par une chaîne de fer à une poutre qui jouait en bascule, étaient plongés dans des brasiers enflammés, ensuite cette machine infernale, se relevant d'elle-même, prenait un temps d'arrêt, et les replongeant dans les flammes, renouvelait des souffrances épouvantables. Les cris affreux d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme atroce de ce roi, que toute sa vie il en conserva des souvenirs effrayants qui le poursuivaient jusqu'au fond de ses palais.

François II règne quinze mois, et les supplices des hérétiques continuent; mais la rage succède à la patience : les protestants, qui s'étaient multipliés à la lueur des bûchers et sous le fer des bourreaux, imitent enfin, par de justes représailles, les cruautés de leurs ennemis : des guerres civiles embrasent la France; une paix plus funeste que la guerre succède au carnage, et la barbarie, s'unissant à la lâcheté, secoue sur les peuples les torches du fanatisme.

L'inquisition est introduite en France : le conseil du roi et les parlements l'autorisent; le chancelier de l'Hospital, seul homme de bien dans un siècle corrompu, s'oppose à l'établissement de cet odieux tribunal.

Après la mort de François II, nous marchons à travers les échafauds, les gibets, les bûchers : des provinces entières sont réduites en cendres, livrées à la famine, à la désolation, au viol, aux brigandages. Tous les crimes commis par l'ambition et le fanatisme depuis le concile de Nicée, pâlissent devant ce nouveau règne, et Charles IX se pose dans l'histoire parmi ces monstres dont le nom seul fait éprouver un sentiment d'horreur et d'épouvante.

A peine sur le trône, il apprend l'art de gouverner par des intrigues et des perfidies. Il organise des massacres contre les protestants de Paris, Amiens, Meaux, Châlons, Troyes, Moulins, Clermont, Nevers, le Mans, Angers, Tours, Rouen, Poitiers, Toulouse, Bordeaux, etc., etc.; ces horribles boucheries s'exercent dans toute la France; et, à la honte éternelle de la magistrature, le parlement de Paris rendit alors un arrêt qui permettait d'égorger les protestants partout où on les trouverait.

Les hommes périssaient par le fer et par le feu; les femmes et les filles étaient violées avant d'être pendues, noyées ou massacrées, et leurs cadavres étaient encore souillés par la luxure de ces bourreaux fanatiques.

Les prêtres et les moines égorgeaient eux-mêmes ces victimes innocentes au nom du pontife de Rome et du roi Charles IX!!!...

Les crimes de Catherine de Médicis, des ducs de Guise, du cardinal de Lorraine et de leurs esclaves, vinrent ajouter aux désastres de ce règne.

Mais tous ces attentats s'effacent devant le souvenir de la Saint-Barthélemi!... la cloche fatale se fait entendre!...

le signal parti de l'horloge du palais retentit dans toute la France!.... des tigres affamés de carnage se précipitent sur les protestants, les arrachent de leurs maisons, les lancent des fenêtres sur les piques des soldats, mutilent honteusement ces corps sanglants, traînent dans les rues les cadavres des femmes et des filles, écrasent les enfants au berceau!... Charles IX s'arme d'une arquebuse, et de la fameuse croisée du Louvre frappe d'un plomb meurtrier les malheureux qui s'enfuyaient à la nage pour échapper aux glaives des assassins!!!....

Le massacre dura trois jours à Paris et deux mois dans toute la France. Quarante mille protestants furent égorgés dans les états du roi chrétien!!!......

Après ces sanglantes journées, Catherine de Médicis et son fils, entourés d'un cortége brillant de seigneurs richement vêtus et de femmes couronnées de fleurs et de pierreries, se rendirent à Montfaucon, pour contempler ces corps entièrement nus et horriblement mutilés, qui luttaient contre l'agonie de la mort.

Henri III monte sur le trône, et traîne à sa suite une troupe de mignons ministres de ses infâmes débauches.

Par ses ordres, le cardinal et le duc de Guise sont poignardés dans son palais, après leur avoir juré sur l'autel une loyale amitié.

Une ligue se forme pour demander compte au roi de ce double crime : les prêtres, les moines, prêchent ouvertement la mort du tyran; et Jacques Clément termine par un assassinat le règne avilissant de Henri III.

Avec ce prince s'éteint la branche des Valois. Henri IV,

roi de Navarre, de la maison de Bourbon, devient l'héritier du trône.

Par son humeur chevaleresque et sa bravoure, Henri s'attache le cœur des soldats; il gagne des batailles, met fin à la ligue, et obtient la couronne en embrassant la religion catholique.

Sous ce nouveau règne, les persécutions sont suspendues, les peuples respirent : des ministres habiles mettent de l'ordre dans les finances, diminuent les impôts, répriment la licence des soldats, et font chérir le monarque; mais les prêtres arment la main du fanatique Ravaillac, et Henri meurt assassiné.

Louis XIII abandonne la conduite du royaume à sa mère, Marie de Médicis, accusée du meurtre de son mari : changeant ensuite de caprice, il fait massacrer sous ses yeux le maréchal d'Ancre, favori de sa mère, la chasse du royaume, et la laisse mourir de faim à Cologne.

Les cachots de la Bastille se remplissent des victimes du roi ou de son indigne ministre.

Ensuite le cardinal de Richelieu et Louis XIII, à la tête d'une armée formidable, vinrent mettre le siége devant la Rochelle : les habitants de cette cité courageuse refusèrent de se rendre à la discrétion de leurs farouches ennemis, déclarant qu'ils s'enseveliraient sous les ruines de leurs murailles ; pressés par les horreurs de la famine, ils laissèrent sortir de la ville leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants, qui se répandirent dans les prairies entre le camp des assiégeants et les murs de la place, afin de trouver quelques herbes à dévorer; alors, le cardinal, ministre d'un

Dieu de paix, et le monarque imbécile et dévot, ordonnèrent à leurs troupes de tirer sur ces spectres, hâves, décharnés et tremblants ! Et, à la honte du siècle, il se trouva des soldats pour exécuter les ordres sanguinaires de ces deux tyrans !...

Richelieu, au nom du roi, ordonne les proscriptions, les assassinats, les meurtres juridiques, et termine ses sanglantes exécutions par la mort de Cinq-Mars et du vertueux de Thou.

Louis XIV commence un règne de soixante-douze ans, règne de gloire, de grandeur, de crimes et de calamités.

Roi absolu, résumant toute la nation dans son individualité, il casse à quinze ans le parlement de Paris, et renverse le seul pouvoir placé entre le trône et le peuple : les chambres veulent adresser au monarque des remontrances ; il fait saisir les conseillers et les plonge dans les cachots de la Bastille.

Après l'extinction des guerres civiles, fier de ses premières victoires, il entre au parlement, en grosses bottes, le fouet à la main, dissout l'assemblée, et défend toute opposition contre ses édits.

La terreur du despotisme couvre la France entière, et Louis XIV peut déployer sans crainte le faste et l'orgueil des souverains d'Asie. Les larmes du peuple se changent en ôr, et les richesses de la nation servent à payer les maîtresses et les esclaves titrés de ce roi voluptueux.

Mais ce prince orgueilleux devant les faibles obéit lâchement aux ordres de Cromwell, et chasse les Stuarts de ses états.

Menteur à sa parole, il fait un traité avec l'Espagne. et en-

voie des secours au Portugal; il vend sa protection aux Hollandais, et après avoir reçu l'argent de ce honteux marché, il refuse de joindre ses vaisseaux à ceux de ses alliés.

Spoliateur infâme, il usurpe les provinces du fils de Charles II, son beau-frère, roi d'Espagne, dont il devait être le protecteur, et partage ses dépouilles avec l'empereur d'Autriche.

La Franche-Comté est envahie avec la même iniquité; la conquête dure trois semaines, et Louis XIV fait cette campagne entouré de la pompe et des grandeurs de la cour.

Ses succès avaient été rapides; mais cinq jours suffisent pour cimenter une ligue entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, et arrêter les progrès de son armée.

Un républicain d'Amsterdam force ce roi superbe à rendre la Franche-Comté à l'Espagne.

Turenne, par les ordres de Louis XIV, ravage le Palatinat, et détruit plus de trente villes.

L'Alsace est saccagée par les Français eux-mêmes pour empêcher les Allemands d'y pénétrer.

Enfin les cris de la France dépeuplée effrayèrent le monarque et le contraignirent à faire la paix.

Alors sa fureur se tourna contre ses sujets : lâche esclave des jésuites et de la cour de Rome, il rêve la destruction des protestants, et révoque l'édit de Nantes : on dépouille les calvinistes, on les condamne à être roués ou pendus : les dragons sont envoyés dans les châteaux et dans les villes pour chasser les protestants; les frontières sont gardées pour prévenir la fuite des réformés; et la France est une vaste enceinte, gardée par des hommes impitoyables, au

milieu de laquelle les prêtres, les évêques, conduisent des troupes d'assassins.

Les esprits s'exaltent, les protestants se rassemblent, des armées s'organisent, et la France est en feu : les dragonnades des Cévennes s'étendent dans les provinces méridionales; les soldats brûlent les villes, pillent les châteaux, violent les femmes, mutilent les cadavres, et font des déserts sur leur passage. Les calvinistes, à leur tour, chassent les armées du roi, exercent leurs vengeances contre les catholiques; ils rendent meurtre pour meurtre, viol pour viol, et les églises et les châteaux deviennent encore la proie des flammes.

Louis XIV, affaibli par l'âge, et vaincu par les fléaux qu'il a lui-même attirés sur ses états, meurt, comme Louis XI, couvert de reliques, et livré aux terreurs de l'enfer.

Fanatique jusqu'à la frénésie, perfide dans ses traités, lâche suborneur, égoïste impitoyable, despote insolent, ce roi a coûté vingt milliards à la France, et préparé les désastres de ses successeurs.

Son testament est cassé par le parlement, qui nomme Philippe d'Orléans régent du royaume.

Époque de scandales, de débauches; de soie et d'or pour les courtisans; de larmes et de misère pour les peuples!

Le régent et la duchesse de Berri sa fille se livrent sans pudeur à leurs amours incestueux; leur immoralité déprave la nation, et les mœurs des bacchantes s'introduisent dans les familles.

Mais les vices de la régence sont encore surpassés par ceux de Louis XV. Ses maîtresses gouvernent l'état, vendent

les armées et dilapident les finances, pendant que ce roi sybarite oublie les malheurs de la nation dans les débauches et dans les incestes; ses favorites deviennent ses pourvoyeurs, enlèvent les jeunes filles, les renferment dans l'infâme parc aux cerfs, et livrent la pudeur au cynisme du monarque. Une courtisane reçoit l'or des étrangers pour leur assurer le gain des batailles, et fait massacrer quatre cent mille hommes dans les guerres avec l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Prusse. Notre marine est anéantie, notre commerce détruit, et les dettes de l'état sont encore plus énormes que sous Louis XIV.

Le roi, pour remplir ses trésors, devient le bourreau de son peuple; les monopoleurs accaparent les blés, et Louis XV est le chef du pacte de famine.

Bientôt des agitations sourdes de Paris s'étendent dans toutes les provinces; la nation, désolée par les massacres des règnes précédents, épuisée par les déprédations, commence à sortir de sa stupeur.

Quatorze siècles de malheurs et de crimes ont marqué le passage des rois; les peuples frappent d'anathèmes ces têtes criminelles, et préparent le jour des vengeances.

Louis XVI monte sur le trône. Homme vertueux, mais roi faible, il s'abandonne aux conseils de lâches courtisans: leurs rêves insensés sont impuissants pour arrêter la marche des esprits, et la Bastille s'écroule avec ses horribles cachots.

Une immense révolution s'accomplit; la souveraineté du peuple est proclamée, et Louis XVI monte sur l'échafaud.

Les tyrans de l'Europe se coalisent; des armées nombreuses marchent contre la France : l'or des rois paye les

trahisons, soulève la Vendée, et jette l'état dans une grande confusion.

Bonaparte s'élève; son génie fascine les peuples, sa parole électrise les soldats, et ses armées arborent le drapeau de la république dans les capitales des rois.

Napoléon, vainqueur de l'Europe, dans toutes les splendeurs de sa gloire, tient dans ses mains les destinées du monde! Mais Dieu n'avait pas encore marqué la fin de l'esclavage des peuples, et l'empire succède à la république.

Siècle de prodiges! Les batailles sont des rencontres formidables où les nations viennent s'anéantir! les conquêtes sont des royaumes entiers! les généraux de ces armées sont des rois! et le maître de tous ces souverains, de tous ces empires, c'est un homme grand comme le monde, c'est Napoléon, empereur des Français!!!

L'élu du peuple a oublié sa mission divine; les nations demandaient la liberté, il leur a donné des rois..... Sa puissance s'écroule dans les plaines de Waterloo!

Les jours de deuil commencent : les Bourbons montent sur le trône, traînant après eux une troupe de courtisans; ils rappellent les jésuites dans le royaume, s'entourent de l'appareil des supplices, et rêvent des siècles de tyrannie et de fanatisme.

Charles X ose rompre le contrat qui l'unissait à une grande nation, et les trois immortelles journées viennent apprendre aux hommes que l'autorité des rois n'est puissante que par la volonté des peuples, et que les peuples peuvent être des souverains sans la volonté des rois!

Louis-Philippe d'Orléans, instruit à l'école du malheur,

élevé au milieu des tourmentes révolutionnaires, admirateur passionné de Washington et de la Fayette, est choisi comme le plus digne, et proclamé roi des Français.

Le prince, en acceptant la couronne, a juré de maintenir l'honneur de la France, de conserver le dépôt sacré des libertés, et d'accroître le bonheur des peuples!

ET LA POSTÉRITÉ JUGERA!!!. . . . .

AVERTISSEMENT.

Le manque absolu d'historiens véridiques, la multitude de livres apocryphes écrits en grec et en latin, nous empêchent de juger par nous-mêmes les premiers siècles du christianisme.

Nous ne pouvons être que des traducteurs fidèles chargés de présenter les opinions des Pères de l'Église, en conservant religieusement l'ordre des faits et même le style lent et obscur de leurs ouvrages.

Mais lorsque nous aurons traversé ces époques de ténèbres, nous déroulerons une longue série d'événements extraordinaires et de crimes horribles, dignes de fixer l'attention des esprits sur l'histoire merveilleuse des pontifes de Rome.

HISTOIRE
DES PAPES.

PREMIER SIÈCLE.

SAINT PIERRE,
1er ÉVÊQUE DE ROME.

TIBÈRE,
CLAUDE,
empereurs.

CALIGULA,
NÉRON,
empereurs.

Naissance du Christ. — Saint Pierre chef des apôtres et premier évêque de Rome. — Il devient disciple de Jésus-Christ. — Pêche miraculeuse. — Il marche sur l'eau. — Caractère de saint Pierre. — Châtiment d'Ananias et de Saphira. — Il fonde l'église d'Antioche. — Agrippa persécute les chrétiens. — Saint Pierre n'a jamais été à Rome. — Faussetés des légendaires. — Le miracle du don des langues controuvé par saint Marc l'évangéliste. — Impiétés de Simon le Magicien. — Prétendu combat entre lui et saint Pierre. — Il est porté par le diable. — Concile de Jérusalem. — Erreur de saint Pierre. — Il est réprimandé par saint Paul. — Ses voyages. — Martyre de saint Pierre établi par des traditions mensongères. — Secte des nicolaïtes, leurs habitudes infâmes de sodomie

Dans une petite ville de la Judée naquit le Christ; pauvre et abandonné, une étable fut sa demeure, une crèche son berceau.

L'enfant grandit en science : la sagesse divine de ses paroles étendit son nom dans la Judée, et Jésus devint l'apôtre du peuple.

Une foule innombrable venait entendre les vérités éternelles et se convertissait à la doctrine nouvelle.

Les princes de la Judée poursuivirent avec fureur ce glorieux apôtre, qui s'élevait contre les vices et la corruption du siècle, contre l'orgueil des grands, les débauches et l'avarice des prêtres. L'homme Dieu fut saisi par des satellites féroces, condamné aux humiliations, et attaché sur une croix comme un criminel infâme.

Mais ses préceptes conservés par ses disciples ont traversé les siècles et les révolutions; sa morale sublime s'est répandue dans tout l'univers, et le Christ est devenu le Dieu des nations.

Le premier des apôtres de Jésus fut Simon Pierre, et son histoire commence la succession des évêques de Rome.

Simon était né à Bethsaïde, petite ville de la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth. Pêcheur de profession, les produits de son travail nourrissaient sa famille. Il avait un frère nommé André, qui s'étant fait disciple de saint Jean-Baptiste, entendit faire par son maître l'éloge de Jésus de Nazareth : il apprit de lui que cet homme extraordinaire était le Messie, prédit par les prophètes, et attendu depuis si longtemps par la nation judaïque.

André communiqua cette grande nouvelle à Simon son frère, et se rendit avec lui auprès de Jésus. Ils furent reçus avec

tendresse; et le Christ regardant Simon, lui donna le surnom de Kepha, qui en langue syriaque signifie pierre ou rocher.

Les deux frères passèrent le reste de la journée auprès du Sauveur et devinrent ses disciples. On croit même qu'ils se trouvèrent avec lui aux noces de Cana.

Quelques mois après, Jésus revenant de Jérusalem, les rencontra sur le bord du lac de Génésareth, où ils lavaient leurs filets. Il monta dans leur barque et dit à Simon de jeter ses filets dans la mer.

Celui-ci observa qu'ils avaient inutilement travaillé toute la nuit, mais il fit pourtant ce qui lui était ordonné, et ses filets se remplirent d'une quantité si prodigieuse de poissons, que deux barques en furent chargées. Simon, que nous appellerons Pierre, surpris de ce miracle, se jeta aux pieds du Messie, le priant de s'éloigner de lui parce qu'il était pécheur : son humilité le rendit encore plus agréable à Jésus, qui lui donna le premier rang parmi ses disciples.

Un jour que les apôtres traversaient le lac de Tibériade, ils virent Jésus, qu'ils avaient laissé sur le rivage, venir à eux, et marchant sur les flots. Surpris de ce prodige, ils le prirent pour un fantôme, et Pierre lui cria : « Seigneur, si c'est » vous, commandez que j'aille à vous en marchant sur les » eaux. » Le Christ répondit : « Venez. » A ce mot, Pierre se jeta hors de la barque, et marchait sur les eaux comme il aurait fait sur la terre. Mais sa foi n'étant pas assez forte, il commença bientôt à enfoncer, et se serait noyé s'il n'eût appelé son maître.

Le Sauveur le prenant par la main, lui dit : « Homme de » peu de foi, pourquoi avez-vous douté? »

Saint Pierre témoigna dans la suite le zèle le plus ardent pour son maître. Jésus voyant que plusieurs de ses disciples, rebutés de la sévérité de sa morale, l'avaient abandonné, s'adressa aux douze apôtres :

« Et vous, ne voulez-vous point aussi me quitter? » Pierre répondit sans hésiter et au nom de tous : « A qui irions-» nous, Seigneur? Vous avez les paroles de la vie éternelle; » nous croyons et nous savons que vous êtes le Messie, Fils » de Dieu. » Dans une autre occasion, Jésus demandant à ses apôtres ce qu'ils pensaient de lui, Pierre fut encore le premier à répondre : « Vous êtes le Verbe, Fils du Dieu » vivant. » Le Sauveur lui dit : « Vous êtes bien heureux, » Simon, fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le » sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans » les cieux. Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre, et » que sur cette pierre je bâtirai mon Église : et les portes de » l'enfer ne prévaudront point contre elle; et je vous don-» nerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que vous » lierez sur la terre sera lié dans les cieux; et tout ce que » vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux. »

Cette réponse de Jésus-Christ à saint Pierre a fait naître trois difficultés sur lesquelles les théologiens disputent depuis longtemps.

La première est fondée sur ces paroles : « Vous êtes Pierre, » et sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

La seconde est venue de cette promesse du Sauveur, qui dit en parlant de son Église : « Les portes de l'enfer ne pré-» vaudront point contre elle. » Les ultramontains prétendent que ces paroles assurent au pape le privilége de l'infaillibilité.

Les protestants soutiennent au contraire que l'Église qui choisit toujours son chef parmi des hommes sujets à l'erreur et au mensonge ne peut revendiquer pour son pontife la sagesse divine qui ne se trompe jamais.

Enfin, la troisième s'élève sur le pouvoir que s'attribuent les prêtres d'absoudre les pécheurs.

Les protestants ne reconnaissent qu'à Dieu seul la puissance d'absoudre les hommes de leurs fautes, et regardent comme un abus intolérable les indulgences accordées par les évêques de Rome.

Tel est l'état des trois questions agitées entre les catholiques et les protestants.

Après la glorieuse profession de foi de saint Pierre et les promesses sublimes faites à cet apôtre, Jésus prévint ses disciples qu'il devait souffrir la mort à Jérusalem. Pierre lui représenta que le Fils de Dieu ne pouvait pas mourir, et le Seigneur, qui venait de le déclarer bienheureux, l'appela Satan, lui imposa silence et le fit marcher derrière les apôtres. Cette mortification est la seule punition qui lui fut infligée, et elle ne lui fit rien perdre de la faveur du maître, qui le choisit pour être témoin de sa transfiguration.

La veille du jour où Jésus devait souffrir la mort, Pierre et Jean préparèrent la pâque. Le Sauveur se mettant en devoir de laver les pieds à ses disciples, le chef des apôtres se refusa à l'acte d'humilité de son maître; mais sa résistance cessa dès que le Messie lui eut déclaré qu'il ne pourrait avoir part au royaume des cieux s'il ne consentait point à recevoir cette ablution. Alors Pierre présenta à Jésus non-seulement ses pieds, mais encore ses mains et sa tête.

Dans ce dernier repas, le Sauveur dit à Pierre que le démon avait demandé à le tenter, mais qu'il avait prié son Père afin que sa foi ne défaillît point. La pâque étant faite, Jésus sortit; et Pierre lui demandant où il voulait aller : « Je vais, lui dit » le Seigneur, où vous ne pouvez me suivre. » Mais Pierre répondit : « Seigneur, je suis prêt à aller avec vous, en pri» son et à la mort même. »

Résolution généreuse dans laquelle il ne persévéra pas longtemps; car s'il eut assez de courage pour couper l'oreille à Malchus, domestique du grand prêtre Caïphe, il eut aussi la lâcheté de renier son maître jusqu'à trois fois devant une servante qui lui demandait s'il n'était pas aussi un des disciples de Jésus. Bientôt il effaça cette marque de faiblesse par la sincérité de son repentir et par l'abondance de ses larmes, et il devint ensuite le plus zélé prédicateur de la foi chrétienne.

Les membres de la nouvelle Église n'avaient alors qu'un cœur et qu'une âme : tous leurs biens étaient communs. Ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, et en remettaient l'argent aux apôtres pour le distribuer aux pauvres. Il arriva qu'un nommé Ananias, de concert avec Saphira sa femme, ayant vendu un héritage, retint une partie du prix et apporta le reste aux apôtres. Mais Pierre, éclairé par l'esprit divin, leur reprocha leur faute, et ils tombèrent frappés de mort.

Il serait difficile de déterminer l'année de la fondation de l'église d'Antioche : cependant il est incontestable que saint Pierre établit une espèce de résidence en cette ville, dont il a toujours été regardé comme le premier évêque.

Après avoir prêché quelque temps à Antioche, il revint à Jérusalem à l'époque où la famine prédite par le prophète Agab commençait à affliger le pays. Alors Hérode Agrippa, voulant se concilier l'affection des Juifs en affectant un grand zèle pour leur loi, suscita contre l'Église une seconde persécution, plus terrible que celle qui avait suivi le martyre d'Étienne.

Saint Jacques, frère de Jean l'Évangéliste, fut une des premières victimes. Pierre lui-même fut jeté en prison et condamné à subir le dernier supplice : mais un ange du Seigneur ouvrit les portes de son cachot, brisa ses chaînes et le mit en liberté. Depuis cet événement jusqu'au concile de Jérusalem, qui se tint sept ans après, l'Écriture garde un profond silence sur toutes les actions de saint Pierre. Peut-être s'occupa-t-il à revoir les églises qu'il avait fondées en Asie et à confirmer les fidèles dans la foi.

On suppose qu'il vint ensuite à Rome pour combattre l'idolâtrie, et les orthodoxes placent son premier voyage vers l'an 48 de Jésus-Christ. D'autres prétendent fixer ce temps célèbre à la première année de l'empereur Claude, ou au commencement du règne de Néron. Avant de vouloir disputer sur l'époque, il serait nécessaire de prouver la réalité de ce voyage : il n'en est pas question dans le Nouveau Testament; et si on allègue les Écritures contre les protestants, ils répondront que ce ne serait pas la première erreur qu'elles auraient autorisée.

Enfin, les variations que l'on trouve dans la chronologie des divers auteurs qui ont parlé de ce voyage font naître de grands doutes.

Nous sommes forcés d'admettre les raisons des protestants qui combattent avec opiniâtreté l'existence du voyage de saint Pierre à Rome. Ils contestent aussi au pape une primauté de juridiction sur ses collègues, et s'appuient sur les paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : « Que celui qui veut être le pre- » mier d'entre vous soit le dernier. Les nations ont des » princes qui les dominent; mais il n'en sera pas ainsi de » vous. »

Et quand même on parviendrait à prouver que saint Pierre était prince des apôtres, et qu'il avait autorité sur toute l'Église, les protestants seraient en droit d'exiger qu'on leur démontrât qu'il établit l'exercice de sa juridiction à Rome, et que les papes ont succédé à tous ses priviléges, quoiqu'ils se soient éloignés des préceptes sublimes de l'Évangile.

D'ailleurs, autant qu'on peut en juger par le dernier chapitre des Actes des Apôtres, et par toutes les Épîtres de saint Paul, nous devons croire qu'il vint dans la capitale de l'empire avant saint Pierre; mais les pontifes ont un grand intérêt à soutenir le contraire et à persuader qu'ils sont les héritiers universels de saint Pierre et ses successeurs immédiats : ils ont même osé affirmer que le siége papal de cet apôtre était de bois, et ils l'exposaient dans une église à la vénération des peuples; fourberie qui ne mérite pas d'être réfutée.

Saint Marc l'évangéliste, fort attaché à saint Pierre, dit dans ses Actes qu'il lui servait d'interprète. Cette assertion détruit la croyance du miracle du don des langues, car l'apôtre n'aurait pas alors compris et parlé le langage de tous les pays. Sans nous arrêter aux difficultés qui peuvent naître

de cette remarque, nous rapporterons les sentiments des auteurs sacrés sur le prétendu voyage de saint Pierre de Rome.

Suivant leurs légendes, il existait dans la capitale de l'empire un célèbre imposteur, appelé Simon le Magicien, qui osait s'annoncer comme le Père éternel. A Tyr, il avait fait sortir d'un lieu infâme une prostituée nommée Hélène, qu'il disait être sa pensée ou sa parole, que les anges rebelles avaient retenue sur la terre en la faisant passer de corps en corps dans diverses femmes. Il assurait qu'elle était la fameuse Hélène de la guerre de Troie, et que les hommes qui croiraient en elle obtiendraient la miséricorde et le salut.

Il soutenait, avec une égale impudence, qu'il était venu à Jérusalem, comme le Fils de Dieu, à Samarie, comme le Père, et chez les autres nations, comme le Saint-Esprit.

Telle était la doctrine aussi ridicule qu'impie de Simon le Magicien. La tradition assure que cet imposteur vint à Rome, sous le règne de l'empereur Claude; et Justin martyr, dans sa seconde Apologie, reproche aux Romains de l'avoir adoré comme un dieu, en lui élevant une statue, dont l'inscription portait : Simoni Deo sancto. Baronius observe que, sous Grégoire XIII, on trouva dans l'île du Tibre une pierre sur laquelle était gravée une autre inscription : Semoni Sanco Deo. Or, comme il y a beaucoup d'apparence que les anciens Romains avaient dressé une statue au dieu qu'ils nommaient indifféremment quelquefois Sancus ou Sangus, Fidius et Semo, Justin, trompé par les premiers chrétiens, pourrait s'être imaginé que cette statue avait été érigée en l'honneur de Simon le Magicien.

Cette conjecture doit avoir pour nous la force d'une preuve, et détruit entièrement la fable du combat de saint Pierre et de Simon.

Les légendes des saints affirment que l'apôtre se rendit à Rome pour combattre le magicien; que l'ayant convaincu de mensonge en présence du peuple et de l'empereur Néron, il commanda à un ange de le frapper, et que l'imposteur périt misérablement. D'autres disent que Simon se vanta de faire plus de miracles que saint Pierre, et qu'il s'éleva dans les airs, porté par le diable; mais les deux apôtres Pierre et Paul, s'étant mis en prières, invoquèrent le nom de Jésus-Christ, et les démons, épouvantés, laissèrent tomber le magicien, qui eut les jambes brisées de cette chute. Si cette fable avait quelque fondement, et si les Romains avaient vu périr Simon à la prière de l'apôtre, n'auraient-ils pas plutôt érigé une statue à Simon Pierre qu'à Simon le Magicien? Ainsi, la preuve qu'on tire de ce fait supposé se trouve entièrement détruite. D'ailleurs, toutes les contradictions que l'on remarque dans les divers auteurs sur lesquels on s'appuie, démontrent évidemment que ce voyage est une fraude pieuse.

La première lettre de saint Pierre est datée de Babylone; ce qui a porté quelque visionnaire à dire qu'il donnait ce nom à la capitale de l'empire.

Peu de temps après que l'apôtre eut écrit sa première Épître, l'empereur Claude chassa les Juifs de Rome, parce qu'ils excitaient de violentes séditions à l'occasion de la doctrine du Christ.

On suppose que l'édit de l'empereur obligea Pierre à

retourner en Judée; car il était à Jérusalem lorsque saint Paul, député de l'église d'Antioche, avec Barnabé et Tite, y vint consulter les apôtres et les anciens.

Quelques Juifs convertis soutenaient la nécessité de la circoncision pour être sauvés. Ils avaient été séduits par Cérinthe, faux frère et faux apôtre, qui, par un zèle aveugle, excitait des querelles religieuses, et prétendait assujettir les fidèles à toutes les observances de la loi mosaïque. Les apôtres résolurent de s'assembler pour en délibérer, et ils formèrent la première assemblée chrétienne, qui fit des statuts pour lever les scrupules des consciences timorées.

Non-seulement les apôtres et les prêtres entrèrent au concile, mais les simples fidèles y donnèrent leurs voix, et la question fut décidée du consentement unanime de l'église de Jérusalem. Cet usage est maintenant aboli, et les pontifes de Rome ordonnent aux peuples de suivre aveuglément les lois qu'ils ont prescrites.

Saint Paul et saint Barnabé retournèrent à Antioche, où Pierre vint les rejoindre peu de temps après : il se conforma au décret du concile de Jérusalem, vivant comme les gentils, sans s'arrêter à la distinction des viandes prescrites par la loi. Cet apôtre était si peu infaillible, que des chrétiens juifs étant venus de Jérusalem, il se sépara des gentils, et ne mangea plus avec eux, par une espèce de feinte et de dissimulation, qui doit nous faire supposer que l'observation de la loi était nécessaire au moins pour les Juifs. « Il détruisait en quelque » sorte ce qu'il avait édifié lui-même dans le concile de Jéru- » salem, et renversait la discipline qu'on venait d'établir. » Mais saint Paul lui fit comprendre sa faute, et lui résista,

comme il l'écrivit aux Galates : « Céphas étant venu à An-
» tioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhen-
» sible. Je lui dis : Si vous, qui êtes né juif, vivez comme les
» gentils convertis, pourquoi voulez-vous contraindre les
» gentils à judaïser ? »

Saint Pierre reçut cette remontrance avec une douceur et une humilité admirables. Il ne se prévalut point de sa primauté ; il ne considéra point que Paul avait persécuté l'Église, qu'il était son inférieur, plus nouveau que lui dans l'apostolat. Il céda aux observations qui lui étaient adressées, et changea de sentiment ou plutôt de conduite. Ce premier pontife ne s'arrogeait pas le droit d'imposer ses volontés aux fidèles, et ne contraignait pas l'Église à se soumettre à ses décisions.

Après avoir donné le récit des actions de saint Pierre suivant les Écritures, nous devons rapporter les différentes traditions que nous avons sur cet apôtre : Lactance prétend qu'il a fait un second voyage à Rome, vingt-cinq ans après la passion du Sauveur; ce qui a donné lieu à l'erreur des vingt-cinq années de son pontificat. Il ajoute qu'il fit un dernier voyage à Jérusalem vers l'an 62, pour nommer un successeur à saint Jacques, dit le Mineur, qui avait été le premier évêque de cette ville, et qu'il retourna depuis à Rome, où il continua de prêcher avec succès. On ne sait rien de positif sur ce premier chef de l'Église, depuis l'an 51 jusqu'au temps de sa mort, c'est-à-dire pendant un espace de quinze ans. Les orthodoxes prétendent qu'il reçut la couronne du martyre, comme le Christ le lui avait prédit : « Tu seras lié par un
» autre et mené où tu ne voudras pas aller. » Mais on n'a

aucune preuve que son sang ait été répandu à Rome, malgre les assertions de Baronius, de Fleury, etc. Baillet affirme que les deux apôtres Pierre et Paul furent martyrisés le même jour, et conduits à la prison de Mamertin, qui était au pied du Capitole. Mais d'après la relation d'un religieux bénédictin qui a fait un long séjour dans la capitale du monde chrétien, il paraîtrait que l'endroit désigné encore aujourd'hui sous ce nom ressemble très-peu à une prison, et serait au contraire un de ces anciens cloaques où se déchargeaient les ordures de la ville.

L'opinion générale sur le martyre de saint Pierre est qu'il fut crucifié la tête en bas. On fixe sa mort à l'an 66. Saint Augustin dit que cet apôtre alla au supplice en montrant de grandes marques de faiblesse.

La seconde Épître qu'il écrivit avant sa mort présente les mêmes incertitudes que sa première lettre de Babylone; on ignore même dans quelle année ce précieux trésor fut confié à l'Église. Elle est adressée aux fidèles dispersés dans l'Asie, le Pont, la Cappadoce et les provinces voisines. Il leur recommande de suivre la morale des prophètes et des autres apôtres, et de se préserver des faux prêtres qui niaient Jésus-Christ, blasphémaient contre la Divinité, et s'abandonnaient aux débauches les plus infâmes. L'apôtre désignait ainsi les nicolaïtes, qui prenaient leur nom de Nicolas, l'un des sept premiers diacres de Jérusalem, chef d'une secte où les hommes méprisaient le mariage et se livraient à des actes monstrueux de sodomie.

Ces hérétiques mangeaient sans scrupule les viandes offertes aux idoles; ils soutenaient que le Christ n'était pas le

fils de Dieu le Père, et que le Créateur était soumis à la puissance suprême de la déesse Barbelo, qui habitait un ciel huit fois plus élevé que le ciel chrétien; ils prétendaient qu'elle avait enfanté le dieu Jaldabaoth ou Sabaoth, qui s'était emparé du septième ciel et qui criait aux dieux inférieurs : « Je » suis le premier et le dernier, il n'existe point d'autre do- » minateur que moi. » Ils publiaient des livres et de prétendues révélations sous le nom de Jaldabaoth, et assignaient des dénominations barbares à la multitude de princes et de puissances qu'ils plaçaient dans chaque ciel.

Ces fanatiques considéraient les actes et les personnes divines, la Trinité, la Vierge, le péché originel, l'incarnation du Christ et les dogmes mêmes de la religion, comme des mythes dont ils donnaient des explications souvent bizarres et parfois sublimes.

Pour le penseur et pour le philosophe, l'existence du schisme des nicolaïtes dès les premières années du christianisme est une preuve irréfragable que la religion catholique n'avait pas été établie d'une manière immuable par son auteur, et qu'elle subissait un travail d'organisation qui demanda plusieurs siècles pour s'accomplir.

SAINT LIN,

2e PAPE.

NÉRON, GALBA, empereurs. — VITELLIUS, OTHON, empereurs.

Incertitude dans la chronologie des premiers papes. — Saint Lin est chargé du soin de l'Église de Rome. — Opinions diverses sur la durée de son pontificat. — On lui attribue la règle qui ordonne aux femmes d'être voilées. — Des légendaires prétendent qu'il délivra la fille du consul Saturnin, possédée du diable. — Son martyre est un mensonge inventé par Usnard. — On lui attribue deux ouvrages remplis d'erreurs grossières et infectés d'hérésie.

Il n'y a rien de positif dans les premiers siècles sur le siége pontifical. La chronologie des auteurs est chargée de variations étonnantes, et ne met point d'uniformité dans l'ordre de la succession des premiers évêques de Rome; le parti le plus sage est de suivre l'opinion qui fait succéder saint Lin à l'apôtre Pierre dans la conduite de l'Église.

Si l'on peut s'en rapporter aux livres pontificaux, saint Lin était Toscan d'origine, et son père se nommait Herculan. Il fut chargé du ministère apostolique en même temps que saint Pierre, ce qui serait une preuve irrécusable que cet apôtre n'était pas le seul évêque de Rome, et qu'il ne pouvait prétendre au titre d'évêque universel. D'autres historiens affirment que saint Lin, Anaclet et Clément, étaient tous les trois chargés du gouvernement des fidèles, et que saint Pierre

s'était déterminé à prendre Clément pour son successeur, préférablement à Lin et à Anaclet; mais Clément, qui était sans ambition, craignant que les fidèles qui avaient été sous la conduite de ses collègues ne voulussent pas se soumettre à son autorité, se retira par modestie. Anaclet suivit ce bel exemple, et Lin se trouva seul chargé de l'administration de l'Église de Rome après la mort des apôtres Pierre et Paul.

On n'est pas d'accord sur la durée du pontificat de saint Lin, et toutes ses actions sont demeurées dans l'obscurité. Il mourut vers l'an 67, et fut le premier évêque de l'Église de Rome, selon le sentiment des anciens, qui lui accordent onze ans huit mois et cinq jours de règne; mais tout est incertain dans ces premiers temps de l'Église.

Tandis que saint Lin travaillait à l'accroissement de la foi, la religion jouissait d'une grande tranquillité. Sous son pontificat parut une loi qui interdisait aux femmes de se trouver aux assemblées sans avoir la tête voilée. On lui fait honneur de ce règlement, que la modestie aurait dû perpétuer.

A cette époque les chrétiens n'avaient pas encore la liberté de se réunir dans des temples pour l'exercice de leur religion.

L'opinion la plus répandue est que saint Lin reçut la couronne du martyre vers la fin de l'année 78, la durée de son épiscopat ne pouvant compter que depuis la mort de saint Pierre. Baillet avoue que cette opinion a ses difficultés, et que saint Lin ne survécut à Pierre que d'un an ou deux, ou même qu'il mourut avant cet apôtre. Le père Pagi croit qu'il périt dans l'affreuse persécution de Néron et qu'il fut con-

damné à mort par le consul Saturnin, après avoir délivré sa fille, qui était possédée du démon.

Nous devons seulement observer, au milieu de ces contradictions, que Lin ne fut honoré dans l'Église comme martyr que depuis le neuvième siècle, et qu'avant cette époque saint Télesphore était regardé comme le premier pape qui périt par le glaive.

Enfin on est partagé sur l'ordre de la succession de saint Lin. Les uns veulent que saint Clet lui ait succédé; d'autres prétendent que ce fut saint Clément qui devint le successeur immédiat de saint Pierre. Toutes ces variations jettent une grande obscurité dans l'histoire et empêchent de reconnaître la vérité.

On lui attribue deux ouvrages écrits en grec sur les martyres de saint Pierre et de saint Paul, pour l'édification des Églises d'Orient. Mais les savants conviennent que ces livres, remplis d'erreurs grossières et de fables ridicules, ne sont point de cet évêque. Platine affirme avec une bonne foi singulière, que Lin a écrit une Vie de saint Pierre, où il parle du combat de cet apôtre avec Simon le Magicien.

Quelques années avant la mort de saint Lin eut lieu la prise de Jérusalem par Tite. Cette malheureuse ville, livrée aux fureurs des guerres religieuses, labourée en tous sens par des bandes de fanatiques qui égorgeaient les vieillards, attentaient à la pudeur des femmes, et se livraient aux crimes les plus épouvantables, vint mettre le comble à tous ses désastres en se déclarant en révolte contre l'empire romain. Tite marcha à la tête des troupes pour soumettre les rebelles; il envahit la Palestine, attaqua Jérusalem, et se rendit maître success-

vement de la première et de la seconde enceinte qui entouraient la ville; mais à la dernière, il éprouva une résistance tellement opiniâtre qu'il se vit obligé, après avoir livré sept assauts, d'entreprendre un siége régulier. Toutes les communications furent interceptées entre la ville et les campagnes: bientôt les provisions s'épuisèrent et la faim se fit sentir; mais la haine que les Juifs portaient aux Romains était si grande, qu'ils résistèrent aux horreurs de la famine et se nourrirent avec la chair des chevaux et des chiens; lorsque ces aliments vinrent à manquer, ils se jetèrent sur les choses les plus immondes; ils mangèrent de la paille, du foin, jusqu'au cuir de leurs sandales; ils dévorèrent même des cadavres! On raconte que pendant ce siége, une femme noble appelée Marie, fille d'Éléazar, ne pouvant résister aux tortures de la faim, prit son enfant au berceau et le fit rôtir; déjà elle en avait mangé la moitié, lorsqu'une bande de soldats attirés par l'odeur pénétrèrent chez elle, et la menacèrent de l'égorger si elle ne leur livrait la viande qu'elle avait cachée. Cette malheureuse mère ouvrant alors la porte d'une chambre où gisaient les restes de cet horrible repas : « Prenez donc, leur dit-elle, voici la meilleure part que je vous ai conservée! » et aussitôt elle tomba morte. Enfin les Romains livrèrent un nouvel assaut et franchirent la troisième enceinte : tous les habitants furent passés au fil de l'épée, le temple fut détruit, la ville entièrement rasée, et, suivant l'usage, les Romains y passèrent le soc de la charrue. Tite ne laissa debout qu'un pan de la muraille d'occident et les tours Hippique, Phazaël et Mariamne, afin qu'elles servissent à transmettre aux générations futures le souvenir de sa victoire.

SAINT CLET,

VESPASIEN, TITE. 3e PAPE. DOMITIEN, empereur.

Naissance de saint Clet. — Actions qu'on lui attribue. — Fourberie des prêtres dans la falsification du texte des Évangiles. — Saint Luc était marié. — Mort de saint Clet. — Fausses décrétales.

La succession de saint Clet ou Anaclet est très-incertaine. Les auteurs placent ce pontife après saint Clément, mais cette opinion n'est pas la mieux établie.

Il était Italien, et son père se nommait Emilianus; il vint à Rome sous le règne de Néron. Les apôtres le convertirent à la foi chrétienne, et le tirèrent bientôt du rang des disciples pour l'associer au saint ministère. On lui donne douze ans et quelques mois d'épiscopat : le père Pagi, d'après le Pontifical de Damase, affirme que saint Clet ne gouverna l'Église de Rome que six ans.

Les actions de cet évêque sont demeurées dans une profonde obscurité; il y a donc lieu de douter de sa sainteté et de son zèle pour l'accroissement du christianisme. On lui attribue l'ordination de vingt-cinq prêtres, et la division en paroisses des titres de Rome (c'est-à-dire des maisons où les fidèles s'assemblaient pour le service divin). Les chroniques ajoutent qu'il établit sept diacres. Le Pontifical de Damase nous fournit ces particularités, et insinue que l'Église de Rome avait été conduite jusqu'alors par les évêques et les

prêtres, sans diacres. Saint Luc, auteur d'un Évangile et des Actes des Apôtres, vivait à la même époque, et ses écrits nous apprennent que cet évangéliste était marié. Mais les évêques de Rome ont falsifié le texte des Écritures, pour détruire une autorité aussi imposante en faveur du mariage des prêtres.

L'Église honore saint Clet comme martyr; il est cependant probable qu'il mourut en paix, vers l'an 91 de Jésus-Christ.

Sept cents ans après la mort de cet évêque, un fourbe s'avisa de lui attribuer des décrétales que nous possédons encore.

Ce fut vers le même temps, suivant les chronologistes sacrés, que l'apôtre saint Jean fut jeté dans une cuve d'huile bouillante, par ordre du cruel Domitien, ils racontent gravement que Dieu n'ayant pas destiné Jean aux honneurs du martyre, il sortit de la cuve sans avoir souffert une seule brûlure. Néanmoins ce miracle ne fit pas cesser les persécutions de Domitien, et l'apôtre fut exilé dans l'île de Patmos, l'une des Sporades de l'Archipel, où il composa son Apocalypse ou Enseignement prophétique, qu'il adressa aux sept principales Églises.

Après la mort de Domitien, Jean obtint la permission de rentrer à Éphèse, où il écrivit ses Épîtres et son Évangile, qui forment la dernière partie des saintes Écritures reconnues par les conciles.

SAINT CLÉMENT Iᵉʳ,

4ᵉ PAPE.

DOMITIEN,
NERVA.

TRAJAN,
empereur.

Naissance de saint Clément. — Visions d'Hermas. — Le pape Zozime et saint Jérôme en contradiction sur le martyre de Clément. — Ses miracles dans le désert. — Livres apocryphes.

Clément était Romain, et son père, nommé Faustin, habitait le quartier du mont Célius. Quelques auteurs ont écrit qu'il était parent des Césars : cette erreur est fondée sur la ressemblance de noms avec le consul T. Flavius Clément, neveu de l'empereur Vespasien, qui fut martyrisé par ordre de Domitien, son cousin. Le pontife s'appelait lui-même enfant de Jacob, ce qui fait supposer qu'il était plutôt juif que gentil.

La vie de Clément se trouve dans les Constitutions dites des apôtres; mais ces ouvrages ne passent pas pour authentiques, malgré les vérités qu'ils renferment et qui sont puisées dans la tradition des premiers siècles. On attribue à ce pape l'établissement des sept notaires chargés d'écrire les actes des martyrs.

L'empereur Domitien ayant le projet de déclarer la guerre à la religion chrétienne, Hermas en fut instruit dans plusieurs visions, dont le récit se trouve dans le livre du Pasteur, et il reçut l'ordre d'en donner avis au pape, afin qu'il en avertît les autres églises, et qu'il les prémunît contre cette tempête

Clément continua à gouverner l'Église pendant la persécution, et il vécut jusqu'à la troisième année du règne de Trajan, qui est l'an 100 de Jésus-Christ. Rufin et le pape Zozime lui donnent le titre de martyr, et l'Église, dans ses Canons, le place parmi les saints qui ont répandu leur sang pour affermir l'Église. Mais Eusèbe et Jérôme laissent supposer qu'il mourut en paix.

Saint Irénée, faisant le dénombrement des premiers papes, vers la fin du deuxième siècle, reconnaît également que Télesphore est le premier pontife qui ait été couronné d'un glorieux martyre.

Une ancienne histoire, dont l'exactitude est assez douteuse, rapporte que saint Clément fut relégué par Trajan dans la Chersonèse, au delà du Pont-Euxin, et que par ses prières, il fit sortir d'un rocher une fontaine qui fournissait aux besoins des autres confesseurs. Il demeura environ un an dans ce désert et convertit tous les habitants du pays : alors Trajan envoya un officier, par ordre duquel Clément fut jeté dans la mer avec une ancre attachée au cou. Le lendemain, les eaux se retirèrent à plus d'une lieue du rivage, et découvrirent aux fidèles un temple de marbre, sous lequel s'élevait le tombeau du martyr; et chaque année le même miracle se renouvelait le jour de la fête du saint. Cette légende extraordinaire a été adoptée par Platine et par le père Pagi.

La grande réputation de saint Clément lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimait les plus anciens, après les Écritures canoniques, et qui n'avaient point d'auteur certain.

On produit encore sous le nom de ce pontife cinq lettres; les deux premières sont adressées à Jacques, frère du

Christ; la troisième, à tous les évêques, les prêtres et les fidèles; la quatrième à Julius et à Julianus, et la cinquième aux chrétiens de Jérusalem; mais toutes sont supposées, ainsi que les Canons des Apôtres et les Constitutions apostoliques, qui sont des recueils de toute la discipline de l'Église. Il passe également pour avoir écrit les Recognitions, qui contiennent une prétendue histoire de sa vie : l'auteur raconte plusieurs voyages de Pierre, et s'étend longuement sur ses disputes avec Simon le Magicien. On nommait aussi cet ouvrage l'Itinéraire de saint Pierre.

Pendant le règne de Clément, mourut le vénérable Barnabé, apôtre du second ordre, et l'auteur d'une doctrine très-bizarre qu'il divise en deux parties. La première était dirigée contre les Juifs; la seconde renfermait des prophéties qui semblent tirées du dogme indien de la métempsycose, enseigné en Grèce par les pythagoriciens.

Saint Barnabé explique par des allégories morales les défenses de la loi judaïque à l'égard des animaux qu'elle a nommés impurs. « Le porc, dit-il, désigne les voluptueux et » les ingrats, qui ne reconnaissent leurs maîtres que dans le » besoin; les oiseaux de proie sont les rois et les puissants, » qui sans travailler vivent aux dépens du peuple; les pois» sons qui demeurent au fond de l'eau figurent les pécheurs » impénitents; le lièvre et la belette sont les symboles de » l'impureté; les animaux qui ruminent et dont il est permis » de manger, représentent les justes qui méditent les ensei» gnements que Dieu leur envoie; leur pied fourchu nous » montre que marchant en ce monde, ils attendent la vie » future. »

En parlant de la Genèse, il affirme que les six jours de la création représentent autant de périodes de mille années, et qu'à la septième période, qui est figurée par le sabbat, le Christ viendra juger les vivants et les morts, parce que les temps seront accomplis. Alors, ajoute-t-il, le soleil, la lune et les astres s'anéantiront, et le commencement du huitième jour sera l'aurore d'une création nouvelle.

En parlant des âges futurs de l'Église, il fait cette singulière prophétie : « Elle entrera dans la voie oblique, dans le » sentier de la mort éternelle et des supplices; les maux qui » perdent les âmes apparaîtront; l'idolâtrie, l'audace, l'or» gueil, l'hypocrisie, la duplicité du cœur, l'adultère, l'in» ceste, le vol, l'apostasie, la magie, l'avarice, le meurtre, » seront le partage de ses ministres; ils deviendront des cor» rupteurs de l'ouvrage de Dieu, les adorateurs des riches et » les oppresseurs des pauvres. » On attribue à saint Barnabé la fondation de l'Église de Milan.

HISTOIRE POLITIQUE

DU PREMIER SIÈCLE.

L'empereur Tibère. — Son hypocrisie. — Vices de Caligula. — Il nomme son cheval consul. — Violence de sa passion pour Césonia. — Il est assassiné par Cassius. — L'empereur Claude. — Ses défauts. — Il est empoisonné par Agrippine. — Excès infâmes de Néron. — Il fait tuer sa mère et son précepteur Sénèque. — Ses incestes. — Il se marie avec un homme. — Il se livre en plein jour, et devant toute sa cour, aux débauches les plus honteuses. — Cruelle persécution contre les chrétiens. — Il conduit un char dans ses jardins, à la lueur de flambeaux humains. — Incendie de Rome. — Mort de Néron. — Caractère de Galba. — Il est massacré. — Othon séduit le peuple par ses libéralités, et monte sur le trône. — Ses mœurs déréglées. — Vitellius. — Sa cruauté et sa gourmandise. — Vespasien déclaré empereur. — Ses qualités, ses défauts. — L'empereur Tite. — Vices de Domitien. — Sa cruauté. — Nouvelle persécution contre les chrétiens. — Nouvelles tortures. — Belles qualités de Nerva. — Sa libéralité envers les pauvres. — Il vend ses palais pour n'être point à charge à ses peuples.

Tibère régnait à Rome lorsque l'Église fut arrosée du sang de Jésus-Christ. On prétend qu'après avoir pris connaissance des actes du procès fait au Christ, l'empereur proposa au sénat de le recevoir au nombre de ses divinités. Ce prince,

d'une extrême dissimulation, connaissait parfaitement l'art de gouverner les hommes, et par ses artifices il étendit sa domination sur Rome et sur tout l'empire : il sut accoutumer ses sujets à l'esclavage, et en recevait des éloges pour sa douceur, pendant qu'il exerçait sa tyrannie et son despotisme avec la plus grande violence, mais toujours sous les apparences de la justice.

L'infâme Caligula succède à Tibère. Ce prince, pour insulter le sénat, voulut donner les honneurs du consulat à son cheval : il fit bâtir un temple qu'il se dédia solennellement, et dans lequel il faisait immoler des paons, des poulets de Numidie, et tous les oiseaux qui étaient rares par leur plumage. Sa cruauté fut plus grande encore que ses autres vices : dans les Césars de l'empereur Julien, il est traité de bête farouche. Ce monstre avait avancé la mort de Tibère, poussé par l'ambition et par l'impatience de régner, afin de se plonger impunément dans les excès les plus horribles. Cruel même dans les bras de ses maîtresses, il menaçait Césonia, dans les plus violents accès de sa passion, « d'employer les » tortures pour apprendre d'elle par quels artifices elle se » faisait toujours aimer avec autant d'ardeur. »

Caligula réunissait en sa personne les vices de tous les hommes et n'en avait aucune des vertus ! mais il est plus facile de se faire une idée des malheurs d'un tel règne que de les décrire. Enfin il fut tué par Cassius, surnommé Cherée, capitaine de ses gardes, et chef d'une conjuration qui se forma contre sa vie. Tout le peuple romain applaudit à la mort de l'empereur, et témoigna sa joie par des fêtes et des réjouissances. Ce prince avait été si lâchement servile pour Tibère,

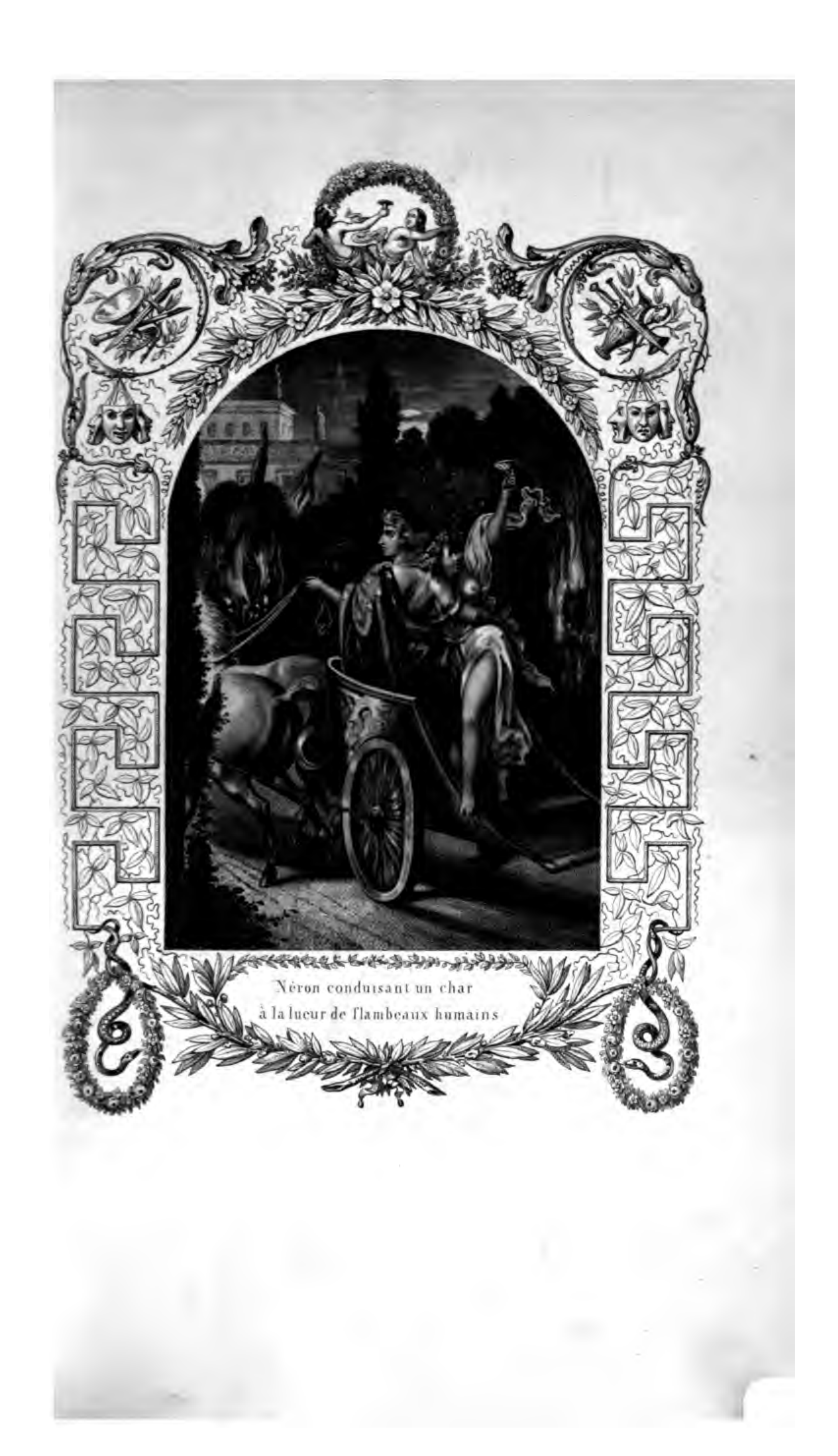
et si cruel pour ceux qui lui avaient donné la couronne, que les citoyens disaient de lui : « qu'il ne pouvait être ni meil- » leur esclave ni plus méchant maître. » Il aurait fallu être bien stupide pour donner des larmes à un tyran qui faisait présent de cinquante mille écus à un cocher pour ses étrennes, et condamnait un innocent pour s'emparer de la même somme : il poussa l'impudence jusqu'à se plaindre que son règne n'eût pas été signalé par un embrasement effroyable, par un tremblement de terre, par une famine ou par une peste; et il osa dire : « Je voudrais que le peuple romain n'eût » qu'une tête, afin de la couper d'un seul coup. » Souhaits exécrables, que les rois seuls sont capables de former !

L'empereur Claude, successeur de Caligula, était irrésolu, crédule, timide et cruel : il aimait avec passion le vin et les femmes, et lorsqu'il était ivre il donnait sans réflexion et sans jugement tout ce que les courtisanes lui demandaient. Sa mémoire était infidèle, son esprit pesant, et son cœur tellement bas, qu'il souffrait que Caligula le souffletât et le déchirât à coups de fouet; il fit massacrer ses amis, ses domestiques, ses parents, et devint l'esclave de ses affranchis et de ses maîtresses; enfin, Agrippine lui fit donner du poison, et il mourut le 13 octobre de l'an 55 de Jésus-Christ.

Néron, parvenu au trône, renchérit encore sur ses vices, et commit les plus grands crimes, sans honte, sans pudeur. On ne saurait lire son histoire sans être saisi d'horreur : il trempa ses mains dans le sang de tous les gens de bien, fit tuer Agrippine sa mère et Sénèque son précepteur. Incestueux et pédéraste, il se maria avec un homme, et n'eut pas honte de commettre en plein jour, devant toute sa cour, des actions

que l'obscurité de la nuit cache dans les mariages légitimes, pour nous servir de l'expression de Tacite. Pour jouir du spectacle effrayant de l'embrasement de l'antique cité des Dardaniens, il répandit dans les rues de Rome ses cohortes d'esclaves armés de torches, et chargés de mettre le feu dans tous les quartiers de la ville : pendant cet affreux incendie, Néron, paré de fleurs, entouré de courtisanes, chantait, en s'accompagnant sur la lyre, les vers de Virgile sur la destruction de Troie!!! Les flammes dévorèrent dix quartiers de cette capitale du monde, et laissèrent seulement dans les faubourgs quelques maisons à moitié brûlées. Cet incendie eut lieu le 19 juillet l'an 64 de notre ère.

Pour faire retomber sur des innocents la haine publique dont il était chargé, Néron accusa de cet embrasement les chrétiens, qui étaient odieux comme faisant profession d'une religion nouvelle. Il fit d'abord arrêter quelques fidèles qu'on accusait confusément de plusieurs crimes sans examiner la vérité, et les juges les condamnaient à mort non comme incendiaires, mais comme les ennemis du genre humain : on joignait à leur supplice de cruelles insultes; on les couvrait de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens; ils étaient attachés à des croix, ou fixés par des pieux qui leur perçaient la gorge; et dans cette position, on les revêtait de tuniques couvertes de poix ou d'autres matières combustibles, auxquelles on mettait le feu, en sorte que les patients servaient comme de torches ardentes pour éclairer pendant la nuit. Néron en fit un spectacle dans son jardin, où lui-même conduisait des chars à la lueur de ces flambeaux humains!!!



Néron conduisant un char
à la lueur de flambeaux humains

Les historiens parlent avec indignation de la cruauté de ce prince, qui sacrifiait des milliers d'hommes à son exécrable tyrannie. Ce fut la première persécution des empereurs contre l'Église. Dans la suite, les chrétiens s'en firent honneur, disant avec Tertullien : « Que Néron n'avait jamais » rien condamné que d'excellent. »

Ses atrocités excitèrent enfin une révolte générale; le peuple pénétra dans le palais des Césars, demandant à grands cris la mort du tyran : alors Néron désespérant d'échapper à ses ennemis, et redoutant une fin cruelle, ordonna à un de ses esclaves de le percer d'un glaive.

Après la mort de ce monstre, Galba, qui avait pris les armes sur le bruit de la révolte de Vindex dans les Gaules, fut élevé sur le trône. Ce prince, cassé de vieillesse, aussi faible d'esprit que de corps, abandonna le gouvernement de l'empire à ses affranchis, qui pillaient ses trésors; ce qui a fait dire à Tacite, que son règne était précaire. Son grand âge et ses infirmités l'empêchant d'exercer les pénibles fonctions de chef suprême de l'état, il résolut d'adopter le jeune Piso, plus illustre encore par ses malheurs et ses vertus que par sa naissance. Mais Othon, le même qui avait eu la lâcheté de sacrifier Poppée sa femme à l'impudicité de Néron, prétendait à l'honneur de l'adoption; il gagna l'armée par ses libéralités, et se mettant à la tête de ses partisans, il envahit le palais de Galba, massacra l'infortuné vieillard, et se fit proclamer empereur des Romains. Cet infâme usurpateur était voluptueux, prodigue, mou, efféminé, aimait les parures, et n'était chéri que des scélérats, à cause de la conformité de ses mœurs avec celles de Néron.

Dans la suite Othon effaça les préjugés désavantageux que sa conduite avait donnés de son courage, par une fin glorieuse qu'un poëte élève au-dessus de la mort de Caton.

Vitellius, tout incapable qu'il était de régner, fut nommé empereur par l'armée d'Allemagne, qui l'amena en triomphe jusqu'à Rome. Ce prince s'abandonnait à tous les vices, surtout à l'intempérance et à la cruauté. Dans un repas que son frère lui donna, on servit deux mille poissons des plus exquis et sept mille oiseaux des plus rares. Les chemins des deux mers étaient continuellement battus de ses pourvoyeurs. Pour arriver à la fortune ou aux honneurs, il suffisait de trouver le moyen d'assouvir son appétit, qui était non-seulement insatiable, mais encore sale et repoussant. Dans les sacrifices, il se jetait sur les entrailles des victimes à demi cuites, et dans ses voyages il dévorait tout ce qu'il trouvait dans les tavernes, des restes malpropres et à moitié mangés.

Insensé et cruel, il répandait le sang pour le plaisir affreux de le voir couler, et faisait périr sous les prétextes les plus frivoles ses anciens compagnons d'étude.

Quel devait être l'affreux état de Rome et de l'empire après avoir souffert dans une même année la tyrannie d'Othon et la cruauté de Vitellius! . . . .

Vespasien, que Néron avait envoyé dans la Palestine pour réprimer les Juifs rebelles, ayant appris que l'empire était déchiré en Occident par la guerre civile, résolut de profiter des circonstances pour s'emparer du gouvernement. Il réunit ses légions à celles de Mucianus et chassa Vitellius de Rome : devenu maître de l'empire, il rétablit la discipline militaire, que les guerres civiles et les débauches des empe-

reurs avaient horriblement corrompue, et il s'appliqua également à réformer les lois de l'état. Vespasien était ennemi des courtisans, aimait à entendre la vérité, et n'avait point de haines secrètes : naturellement bon, il détestait la cruauté de ses prédécesseurs. Mais ces belles qualités étaient ternies par sa passion pour les femmes, qui l'entraînait à des actes de violence, et par son avarice sordide, qui lui faisait vendre la justice.

Tite, son fils, lui succéda, et devint le meilleur des princes : On l'appelait « les délices du genre humain. » Si dans la journée il n'avait pas trouvé l'occasion de faire du bien, on lui entendait dire avec douleur ces belles paroles, dignes des plus grands hommes de la république : « Amis, j'ai perdu » un jour! »

Il était ennemi de la vengeance, et se montra aussi vertueux que ceux qui l'avaient précédé étaient cruels et corrompus. Enfin, lorsqu'il mourut, les Romains disaient de cet illustre prince : « qu'il devrait n'avoir jamais vécu ou vivre » éternellement!..... »

Domitien, fils de Vespasien et frère de Tite, hérita de son sceptre, mais non de ses vertus; car la Providence donne rarement de bons rois, comme pour indiquer aux nations que la puissance suprême ne devrait jamais être confiée aux mains d'un seul homme. L'histoire nous apprend que Domitien était orgueilleux, vain, présomptueux, avare, prodigue et cruel. Il suscita contre l'Église une persécution longue et inhumaine, dans laquelle un grand nombre de chrétiens expirèrent dans les supplices; d'autres furent relégués dans l'île de Patmos, où saint Jean écrivit ses Visions ou son Apocalypse. Ce cruel empereur prenait un grand plaisir à faire

manger des hommes aux chiens ; tous les jours il faisait égorger quelques sénateurs, et par ses ordres on coupait les mains à de braves gens qui dans les guerres civiles s'étaient refusés à prendre son parti ou l'avaient suivi de mauvaise grâce ; enfin, par une nouvelle torture dont on ne s'était point encore avisé, il faisait brûler ses amis dans cette partie qu'il avait offerte à Pollion et qu'il avait prêtée à Nerva.

Petronius Secundus et Parthenius, chefs de la milice, assassinèrent Domitien et déclarèrent empereur Marcus Cocceius Nerva. Ce prince était bienveillant, généreux, modeste et sincère : Martial le nomme le plus doux des souverains : dans les Césars de Julien, Silène n'a rien à lui reprocher : et Apollonius, attaché à la cour de Nerva, témoigne dans Philostrate qu'il ne l'a jamais vu se livrer à ses plaisirs : d'après Xiphilin, cet empereur disait de lui-même : « Qu'il ne se » trouvait coupable d'aucune chose qui l'empêchât de vivre » en repos et en sûreté s'il quittait l'empire. » Il fit rendre aux citoyens de Rome toutes les richesses qui se trouvaient dans son palais et que Domitien leur avait enlevées. Il donna pour un million d'écus d'or aux bourgeois romains qui étaient pauvres, et en confia la distribution aux sénateurs. Dans un temps où les malheurs publics exigeaient des sacrifices, il fit vendre ses ameublements, ses robes, sa vaisselle d'or et d'argent, ses palais et tout ce qu'il regardait comme superflu, afin de n'être pas à charge à la nation. En reconnaissance, le peuple lui rendit de grands honneurs et voulut lui ériger des statues : Nerva refusa par un louable sentiment de modestie. Il mourut, suivant Aurélius Victor, à l'âge de soixante-trois ans, après un règne de seize mois.

DEUXIÈME SIÈCLE.

ANACLET,

5e PAPE.

TRAJAN, empereur. TRAJAN, empereur.

Opinions diverses sur les papes Clet et Anaclet. — Naissance d'Anaclet. — Il défend aux prêtres de conserver leur barbe et leur chevelure. — Incertitudes sur sa mort.

Plusieurs auteurs supposent que saint Clet et saint Anaclet étaient deux papes différents, qui ont trouvé place dans le calendrier en qualité de martyrs; ils fondent cette probabilité sur l'opinion des Grecs, qui ont toujours conservé le nom d'Anaclet ou Anenclet, tandis que les Latins se sont servis de celui de Clet; d'autres historiens donnent au contraire les deux noms à un seul et même pape. Mais au milieu de toutes ces versions obscures, dans lesquelles il est impossible de découvrir la vérité, nous devons éviter les discussions et suivre le sentiment général.

Anaclet était Grec de nation, originaire d'Athènes, et fils d'un nommé Antioque. Nous ignorons en quel temps il vint à Rome, et à quelle époque il fut chargé de la conduite de l'Église : Baronius assure que ce fut le 3 avril de l'an 103. Le pontife défendit aux ecclésiastiques de conserver leur barbe

et leur chevelure; il ordonna que les évêques ne pourraient être consacrés que par trois autres prélats; qu'on donnerait en public les ordres sacrés aux clercs; que tous les fidèles participeraient au pain eucharistique après la consécration, et que ceux qui refuseraient de recevoir la communion seraient obligés de sortir des assemblées chrétiennes : mais il est très-difficile de garantir l'authenticité de ces divers règlements.

On produit sous le nom de saint Anaclet trois décrétales, qui sont visiblement supposées, comme toutes celles attribuées à ses successeurs jusqu'à Sirice. Divers écrivains en ont démontré la fausseté, et le père Pagi a fait valoir leurs raisons avec beaucoup de force et de netteté. L'auteur de cette supposition, qui s'est caché sous le nom d'Isidore Mercator ou le Marchand, est resté inconnu : nous savons seulement que Ricaut, évêque de Mayence, fut le premier qui apporta cet ouvrage d'Espagne, et qu'il le rendit public vers la fin du huitième siècle ou au commencement du neuvième, d'après l'assertion du célèbre Hincmar, archevêque de Reims.

Les Pontificaux assurent que saint Anaclet gouverna l'Église de Rome pendant neuf ans, et qu'il souffrit le martyre le 13 juillet de l'an 112 de Jésus-Christ, la treizième année du règne de Trajan. Le père Pagi est d'une opinion contraire; il le fait mourir en 95, sous l'empire du cruel Domitien : cette opinion nous paraît aussi mal fondée que les autres.

SAINT ÉVARISTE.

TRAJAN, empereur.	6e PAPE.	ADRIEN, empereur.

Naissance d'Évariste. — Obscurité des documents des martyrologes. — Fausses décrétales.

D'après les Pontificaux, Évariste était Grec de nation ; son père, nommé Juda, était juif et originaire de la petite ville de Bethléhem.

Plusieurs anciens font mention de cet évêque, et nous apprennent qu'il succéda à saint Anaclet, mais ils ne citent rien de particulier sur les fonctions de son ministère. On croit que le pontife établit la division ecclésiastique de la ville de Rome, en la partageant par quartiers, et en distribuant les titres et les paroisses; ce qui doit probablement s'entendre d'une nouvelle distribution, que l'augmentation des fidèles rendait nécessaire. Il fit trois ordinations, et conféra l'ordre de prêtrise à six personnes, l'épiscopat à cinq et le diaconat à deux. Des traditions fort incertaines lui attribuent l'établissement de nouvelles institutions, qui n'ont cependant été introduites dans l'Église que dans les siècles suivants.

D'après la chronologie, saint Évariste mourut sous le règne de l'empereur Adrien, l'an 121 de Jésus-Christ. Suivant les martyrologes, il gouverna l'Église de Rome neuf

ans et trois mois : la Chronique d'Eusèbe ne lui reconnaît que neuf années d'épiscopat.

Par suite de l'opinion qui a fait confondre saint Clet et saint Anaclet, les Pontificaux fixent la mort de saint Évariste à l'année 109 de Jésus-Christ; mais il n'est pas démontré qu'il ait souffert le martyre, quoique l'Église l'honore à ce titre.

Les prêtres lui attribuent deux décrétales qui ne furent jamais son ouvrage, et font remonter jusqu'à cet évêque l'usage de la dédicace ou de la consécration des églises, coutume imitée des païens, qui n'a été introduite que fort tard dans la religion chrétienne.

Sous le pontificat d'Évariste s'éleva une nouvelle secte qui reconnaissait pour chef un prêtre nommé Basilide : cet hérésiarque enseignait que Dieu le Père existait par lui-même, qu'il avait produit l'Esprit, qui à son tour avait créé la Parole; que celle-ci avait engendré la Prudence, d'où procédaient la Sagesse et la Puissance, dont les Forces, les Princes et les Anges étaient issus, et qu'enfin ces derniers avaient formé le monde et les trois cent soixante-cinq cieux, d'où venaient les jours de l'année solaire; ils prétendaient que les Anges ayant asservi l'œuvre de leurs mains, Dieu le Père ou le souverain suprême avait envoyé son premier-né pour délivrer le monde; et que l'Esprit s'était incarné sous la forme humaine. Basilide affirmait encore que le Christ dans le sacrifice de la croix avait pris miraculeusement la forme de Simon le Cyrénéen, que les Juifs avaient supplicié à sa place.

ALEXANDRE Ier,

7e PAPE.

ADRIEN, empereur. — ADRIEN, empereur.

Élévation d'Alexandre à l'épiscopat. — Les pères de l'Église en contradiction avec saint Irénée sur le martyre du pontife. — Les prêtres lui attribuent l'institution de l'eau bénite, imitation de l'eau lustrale des païens. — Fourberie des papes. — Les reliques d'Alexandre Ier pourraient former une centaine de corps de grandeur naturelle. — Fausses décrétales.

Nous suivrons pour ces temps obscurs la même chronologie que le cardinal Baronius, et nous placerons l'élévation d'Alexandre sur la chaire de saint Pierre vers l'an 121 de Jésus-Christ et le deuxième du règne d'Adrien. Il était Romain, et son père se nommait Alexandre : sous son pontificat, l'empereur fit cesser la persécution que Trajan avait suscitée contre l'Église, et les chrétiens commencèrent à respirer.

Nous ne connaissons rien de particulier sur la vie et sur la mort du pontife : les actes dans lesquels se trouvent rapportés la captivité et le martyre d'Alexandre nous paraissent trop suspects pour mériter la confiance qu'on accorderait à des actes originaux et authentiques. Nous devons supposer qu'il mourut en paix, d'après la manière dont en parle saint Irénée : cependant l'Église le met au nombre de ses martyrs, et lui accorde les honneurs de la canonisation.

On attribue au saint père l'institution de l'eau bénite pour chasser les démons; celle du pain sans levain pour la con-

sécration, et celle du mélange d'eau avec le vin dans le calice, pour la célébration de la messe : Platine et le Père Pagi ont eu la simplicité d'adopter cette tradition fabuleuse. Le cardinal Baronius dit avec assurance que l'institution de l'eau bénite n'appartient pas à Alexandre Ier, et la raison qu'il en donne paraît curieuse : d'après lui, une invention aussi sacrée ne peut venir que des apôtres, et il veut que nous leur en accordions les honneurs. Les protestants prétendent, avec plus de raison, que l'eau bénite est une imitation de l'eau lustrale, que l'Église a prise des païens comme beaucoup de leurs cérémonies.

L'époque de la mort d'Alexandre est placée vers l'an 132 de Jésus-Christ. Plusieurs villes d'Italie, de France et d'Allemagne, conservent des reliques de ce pontife; mais si on rassemblait tous ces ossements, on en formerait une centaine de corps de grandeur naturelle.

Au même temps et sous le règne de l'empereur Adrien eut lieu la destruction de Jérusalem; cinquante forteresses furent rasées, neuf cent quatre-vingt-cinq bourgades furent livrées aux flammes, et plusieurs millions de Juifs furent égorgés ou réduits en servitude.

Comme les chrétiens n'étaient pas moins odieux aux Romains que les autres sectes juives, Adrien détruisit le saint sépulcre; il éleva à l'endroit même où le Christ avait expiré une statue de Vénus Callipyge, et transforma la grotte où Jésus était né en un temple qu'il dédia au bel Adonis.

SIXTE Ier.

ADRIEN, empereur. | 8e PAPE. | ANTONIN, empereur.

Naissance de Sixte Ier. — Incertitudes sur la durée de son pontificat. — Fables sur l'institution du carême et sur les diverses pratiques religieuses. — Les auteurs font remonter à ce pape les formules orgueilleuses dont les pontifes se servirent dans les siècles suivants. — Le cardinal de Retz et le pape Clément X envoient de fausses reliques à l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine.

Après la mort d'Alexandre Ier, le siége de Rome était resté vacant vingt-cinq jours. Sixte fut choisi par les fidèles pour exercer les fonctions de l'épiscopat : il était Romain, fils d'un nommé Helvidius, selon quelques-uns, ou d'un nommé Pastor, s'il faut en croire le Pontifical. Baronius suppose que le père de Sixte pourrait être Junius Pastor, dont un auteur païen a fait mention.

On ne connaît aucune des actions de cet évêque : les savants ne sont d'accord ni sur le commencement, ni sur la durée de son pontificat. Il gouverna l'Église de Rome l'espace de dix ans selon les uns, et beaucoup moins selon d'autres, qui s'appuient de l'autorité d'Eusèbe : Sixte a cependant été mis au rang des martyrs, malgré l'incertitude de son existence, et l'on place l'époque de sa mort vers l'année 142.

Les historiens sacrés lui attribuent l'institution du carême, et prétendent qu'il ordonna aux prêtres de se servir du corporal, ou linge sur lequel on met le corps de Jésus-Christ.

Ils ajoutent, avec aussi peu de fondement, qu'il introduisit la coutume de chanter le « saint des saints, » et qu'il défendit aux laïques de toucher aux vases sacrés. Tous ces règlements sont établis d'après les Pontificaux; mais il est impossible de les faire passer pour les œuvres du saint père, dans l'esprit de ceux qui voudront les juger sans prévention.

Les deux décrétales qui paraissent sous le nom de ce pape sont évidemment fausses, comme Marin et Baluze l'ont prouvé. Le titre de l'une de ces décrétales est trop orgueilleux pour ces temps de la primitive Église : et Sixte Ier ne devait pas se servir de cette formule : « Sixte, évêque uni- » versel de l'Église apostolique, à tous les évêques, salut » dans le Seigneur. »

Le père Pagi lui-même convient que ce titre était inconnu aux pontifes des premiers siècles.

Les catholiques se sont emparés de cette erreur pour combattre les protestants, qui refusent au pape le titre d'évêque universel, comme indigne d'un prélat qui se qualifie le serviteur des serviteurs de Dieu. La place d'évêque de Rome était alors regardée comme un poste qui ne pouvait satisfaire ni l'ambition ni les passions des prêtres; et l'on élevait à cette dignité ceux qui joignaient la sainteté des mœurs au mépris de la mort.

L'Église prétend avoir conservé les restes mortels de saint Sixte, mais nous ne devons accorder aucune croyance à ces traditions incertaines : nous repoussons également l'authenticité des reliques que Clément X envoya, dans les derniers siècles, au cardinal de Retz, pour être mises en dépôt dans l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine.

SAINT TÉLESPHORE,

ANTONIN, empereur.	9e PAPE,	ANTONIN, empereur.

Naissance de Télesphore. — Nouvelle fable sur l'institution du carême. — Sur la messe de minuit. — Mort du pape.

Télesphore était Grec de nation et avait habité les cloîtres dès sa plus tendre jeunesse : c'est tout ce que nous connaissons sur cet évêque.

D'après l'autorité d'une glose insérée dans quelques éditions de la Chronique d'Eusèbe, on a pensé que l'Église était redevable au saint-père de l'institution du carême. Les prêtres, qui veulent faire honneur aux apôtres de la plupart des usages qui sont aujourd'hui reçus dans l'Église, essayent de nous persuader que Télesphore n'a fait que le rétablir. Le cardinal Baronius se vante d'avoir démontré cette prétendue vérité, mais les raisons qu'il allègue sont d'une extrême faiblesse. D'autres prétendent que le pontife n'en a été ni le restaurateur ni l'instituteur, et qu'il a seulement établi la septième semaine que nous appelons Quinquagésime : Nous démontrerons que cette cérémonie n'a été en usage dans l'Église que cinq cents ans après la mort du saint-père.

L'Église lui attribue également l'institution de la messe de

minuit le jour de Noël : Platine et quelques historiens nous ont transmis cette fable.

On croit généralement que saint Télesphore a souffert le martyre en 154, et divers auteurs l'assurent; mais on n'est pas d'accord sur l'année à laquelle on doit rapporter cet événement.

Les légendes placent le martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils sous le pontificat de Télesphore.

D'après les versions des Pères, l'empereur Adrien ayant élevé un riche palais près de Tibur, voulut le dédier aux dieux propices par des cérémonies religieuses, et s'adressa aux prêtres païens, qui refusèrent de lui obéir jusqu'à ce qu'il les eût délivrés d'une veuve chrétienne qui habitait le pays avec sa famille. Ils ajoutent qu'Adrien accéda à leur demande, et fit saisir sainte Symphorose avec ses sept enfants, qui furent attachés à sept pieux autour du temple d'Hercule, et torturés cruellement, pendant que leur mère était tenaillée elle-même par quatre bourreaux, qui à chaque nouveau supplice lui demandaient si elle consentait à sacrifier aux faux dieux.

Il nous est difficile de concilier cet acte d'un fanatisme cruel avec la tolérance que les Romains ont toujours montrée pour les religions des autres peuples; et nous sommes obligés de révoquer en doute cette légende, ainsi que les actes des martyrs des premiers siècles de l'Église.

SAINT HYGIN,

ANTONIN, empereur. — 10e PAPE. — **ANTONIN,** empereur.

Caractère de saint Hygin. — Règlements qu'on lui attribue. — Fausseté des prêtres sur ce nouveau martyr. — Il institue les parrains et marraines dans les baptêmes. — Écrits apocryphes.

Hygin était d'Athènes, et fils d'un philosophe dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Les auteurs en parlent comme d'un saint homme, qui préférait la retraite et l'obscurité des forêts au séjour des palais.

Cependant il fit un grand nombre de règlements pour l'ordre et la distinction des rangs dans le clergé romain. Les auteurs lui donnent libéralement la qualité de martyr, mais il est douteux qu'il ait répandu son sang pour la religion, et les anciens n'en ont rien su ou n'en ont rien dit.

On fait remonter à saint Hygin l'usage de prendre un parrain et une marraine pour présenter les enfants au baptême, et de consacrer les églises. Des auteurs assurent qu'il écrivit un traité de Dieu et de l'incarnation de son Fils; mais cet ouvrage est apocryphe, ainsi que les deux décrétales qu'on fait passer sous son nom : la première est adressée à tous les fidèles, et la deuxième aux Athéniens.

Le cardinal Baronius rapporte la mort du saint-père à l'an 158 de Jésus-Christ, et le dix-neuvième du règne d'Antonin.

Alexandrie était tout à la fois le foyer ardent des lumières qui éclairaient le monde chrétien, et le siége des hérésies qui désolaient les Églises. Sous le pontificat de saint Hygin, les idées subversives des philosophes d'Alexandrie prirent un caractère décidé, et se propagèrent dans les autres Églises par les prédications des gnostiques. Ces hérétiques suivaient les erreurs d'Epiphane, disciple de Basilide et fils de Carpocras, qui définissait le règne de Dieu, le règne de la communauté et de l'égalité, affirmant que la communauté était une loi naturelle et divine, et que la propriété des biens et la distinction des mariages étaient les plus grands fléaux de l'humanité. Après sa mort, Epiphane fut honoré comme un dieu dans l'île de Céphalonie.

Pendant que la Grèce élevait des autels aux hérétiques, à Rome les chrétiens étaient chargés d'accusations atroces. On prétendait que la nuit ils se retiraient dans des cavernes pour célébrer des mystères horribles; qu'ils égorgeaient des enfants nouveau-nés aux fêtes de Pâques, et que tous, hommes et femmes, se jetaient sur les victimes pour en lécher le sang et en dévorer la chair. On disait qu'après ce festin de cannibales, les initiés commençaient des orgies où les vins et les viandes étaient servis en profusion, et qu'ensuite les prêtres mettaient fin à ces saturnales, en jetant des débris de viandes à des chiens, qui dans leurs bonds renversaient les candélabres, et plongeaient dans l'obscurité d'épouvantables scènes de fornication, de sodomie, d'incestes et de bestialité!

SAINT PIE Ier,

11e PAPE.

ANTONIN dit LE PIEUX, empereur.

MARC-AURÈLE et ÆLIUS-VERUS, empereurs.

Les pères de l'Église sont en contradiction sur l'ordre de succession de Pie Ier. — Sa naissance. — Le Martyrologe romain en fait un martyr. — Le cardinal Baronius faussaire. — Décrets qu'on attribue au pape. — Le visionnaire Hermas frère de Pie Ier. — Il écrit par le commandement d'un ange un ouvrage rempli de mensonges et de fourberies. — Décrétales supposées.

Les pères de l'Église ne sont pas d'accord sur l'ordre de la succession de Pie Ier : les uns le placent après Anicet, et saint Jérôme favorise cette opinion, en comptant Anicet pour le dixième pape après saint Pierre. On trouve le même ordre dans quelques vieilles chroniques; mais l'opinion qui donne le premier rang à Pie est généralement adoptée ; elle est fondée sur l'autorité d'Hégésippe, de saint Irénée, de Tertullien, d'Eusèbe, d'Épiphane, des deux Nicéphore, et enfin sur le consentement unanime des Grecs et des Latins. Nous devons adhérer au sentiment d'Hégésippe et de saint Irénée, qui ont été les contemporains de Pie Ier.

Il était Italien, né dans la ville d'Aquilée, et fils d'un nommé Rufin. On ne doute pas qu'il n'ait vécu saintement, et travaillé avec zèle à l'accroissement du christianisme; mais ses actions particulières sont inconnues.

minuit le jour de Noël : Platine et quelques historiens nous ont transmis cette fable.

On croit généralement que saint Télesphore a souffert le martyre en 154, et divers auteurs l'assurent; mais on n'est pas d'accord sur l'année à laquelle on doit rapporter cet événement.

Les légendes placent le martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils sous le pontificat de Télesphore.

D'après les versions des Pères, l'empereur Adrien ayant élevé un riche palais près de Tibur, voulut le dédier aux dieux propices par des cérémonies religieuses, et s'adressa aux prêtres païens, qui refusèrent de lui obéir jusqu'à ce qu'il les eût délivrés d'une veuve chrétienne qui habitait le pays avec sa famille. Ils ajoutent qu'Adrien accéda à leur demande, et fit saisir sainte Symphorose avec ses sept enfants, qui furent attachés à sept pieux autour du temple d'Hercule, et torturés cruellement, pendant que leur mère était tenaillée elle-même par quatre bourreaux, qui à chaque nouveau supplice lui demandaient si elle consentait à sacrifier aux faux dieux.

Il nous est difficile de concilier cet acte d'un fanatisme cruel avec la tolérance que les Romains ont toujours montrée pour les religions des autres peuples; et nous sommes obligés de révoquer en doute cette légende, ainsi que les actes des martyrs des premiers siècles de l'Église.

ANICET,

MARC-AURÈLE, empereur. **12e PAPE.** **ÆLIUS-VERUS,** empereur.

Naissance d'Anicet. — Dispute entre le pape et saint Polycarpe. — Hérésies de Basilide et de Carpocras. — Ils permettent tous les plaisirs. — Le martyre d'Anicet est controuvé. — Il institue pour les prêtres la tonsure en forme de couronne.

Les savants ont fait beaucoup de recherches pour nous apprendre les commencements, la durée et la fin du pontificat de cet évêque; nous sommes cependant réduits à avouer que nous ne connaissons rien de positif sur Anicet. On convient seulement qu'il était originaire d'un petit bourg de Syrie, et que son père se nommait Jean.

Dès le commencement de son pontificat, il fut visité par saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean l'Évangéliste. Ils agitèrent ensemble plusieurs questions de discipline, sur lesquelles ils demeurèrent d'accord; mais il n'en fut pas de même sur un point de très-peu d'importance, dont ils ne purent jamais convenir. Polycarpe, d'après l'usage des Asiatiques, établi par l'exemple de Jean l'Évangéliste et de saint Philippe, célébrait la fête de Pâques, comme les Juifs, le quatorzième jour de la première lune de l'année. Mais Anicet, attaché à la tradition de son église, ne la célébrait que le dimanche qui suit le quatorzième jour. La tranquillité dont l'Église jouissait alors permettait à l'évêque de

Rome d'étendre son autorité sur les fidèles, et Anicet voulut obliger tous les chrétiens de sa communion à suivre cette pratique : ce fut la première violation des usages établis par les apôtres.

Cependant l'évêque de Smyrne résista au pontife et conserva les priviléges de son siége : le saint-père fut obligé de céder, et ils convinrent de suivre les usages établis dans les deux églises : preuve évidente qu'alors on était persuadé que la diversité de sentiments au sujet des cérémonies extérieures ne devait jamais altérer le repos des consciences, ni servir de prétexte pour attaquer la doctrine reçue.

Saint Polycarpe prétendait que la discipline de l'Église devait être arbitraire, c'est-à-dire, qu'il était permis aux nations de servir Dieu selon les rites qu'elles jugeaient le plus convenables à la majesté de l'Être suprême. Il paraît qu'on était convaincu de cette vérité dans les premiers temps du christianisme, et qu'on évitait de rompre les liens de la charité pour des sujets qui ne rendaient personne criminel devant Dieu.

Le pontificat d'Anicet est illustre dans l'histoire ecclésiastique par les hérésies monstrueuses qu'il eut à combattre. La doctrine de Basilide et de Carpocras, chefs des gnostiques, commençait à faire des progrès, malgré son extravagance : ces hérétiques soutenaient qu'on pouvait s'abandonner à tous les plaisirs; que les femmes devaient être communes; qu'il n'y avait point de résurrection de la chair; et que le Christ n'était qu'un fantôme : ils permettaient de sacrifier aux idoles et de renier la foi chrétienne en temps de persécution..... Une pareille doctrine donnait de l'exercice au zèle de l'évêque de

Rome, qui voulait préserver son troupeau de la contagion des hérésies. Les actions particulières de la vie du pontife nous sont tout à fait inconnues.

On rapporte sa mort à l'an 175 de Jésus-Christ; mais il ne souffrit pas le martyre, quoique Baronius l'assure et cite une histoire extrêmement curieuse sur les reliques de ce saint. Anicet est le premier pape qui ait ordonné aux prêtres de se raser la tête en forme de couronne.

Pendant les dernières années de ce pontificat, eut lieu dans les Gaules une violente persécution contre les chrétiens.

Attale, Biblis, saint Pothin, sainte Blandine, saint Epiphode, saint Alexandre, saint Symphorien et quelques autres, qui ont été nommés les martyrs de Vienne et de Lyon, périrent au milieu des plus terribles supplices. Nous avons encore une lettre adressée par les fidèles des Églises de cette province à leurs frères de Phrygie et d'Asie, ainsi conçue : » Paix entre » vous et gloire à notre Seigneur! L'animosité des païens » contre nous est si grande, que nous avons été chassés de nos » maisons, des bains et de la place publique. Les plus faibles » d'entre nous se sont sauvés, les plus forts ont été conduits » devant le tribun et devant les magistrats, qui les ont examinés » publiquement. Plusieurs esclaves se sont présentés comme » faux témoins, et ils ont confessé que nous pratiquions les » festins de Thyeste et les mariages d'Œdipe, c'est-à-dire que » nous nous livrions à des incestes et que nous faisions des » repas de chair humaine. Ces accusations ont exaspéré le » peuple contre nous, et les cris de mort d'une foule égarée » sont devenus le signal des supplices. Le diacre Sanctus, » appliqué le premier à la question, a résisté à la violence

» des tourments, et s'est déclaré chrétien. Dans sa rage, le » juge qui l'interrogeait lui a fait appliquer des lames de cuivre » brûlant sur toutes les parties du corps : les jambes et les » bras se sont crispés, et le martyr n'a bientôt plus conservé » la forme humaine; cependant il confessait toujours le Christ » d'une voix retentissante. Le lendemain, comme il vivait » encore, on a renouvelé la même torture, afin de vaincre sa » fermeté par l'excès des souffrances, et les bourreaux ont » appliqué des plaques rougies sur les plaies béantes du dia- » cre. Mais tout à coup ce corps informe s'est redressé mira- » culeusement, les blessures se sont fermées, les os qui avaient » été brisés se sont rejoints, et le martyr a repris sa première » forme. Alors les bourreaux saisis d'effroi ont suspendu les » supplices, et l'ont reconduit dans la prison auprès du véné- » rable Pothin, évêque de Lyon.

» Maturus, Blandine et Attale ont été amenés à leur tour » devant le juge, et sur leur refus de sacrifier aux idoles, on les » a traînés dans l'amphithéâtre, où ils ont été torturés avec » une cruauté extraordinaire. Enfin, comme les païens ont vu » que les tourments loin de changer nos croyances, augmen- » taient le nombre des adorateurs du Christ, ils ont ordonné » un massacre général des fidèles qui étaient dans les prisons. » Épiphode a été décapité, Alexandre a été mis en croix, » Symphorien a été égorgé. Tous les cadavres ont été réunis » sur un bûcher et les cendres jetées dans le Rhône. »

SOTER,

MARC-AURÈLE, empereur. — **13e PAPE.** — MARC-AURÈLE, empereur.

Naissance de Soter. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Réflexions sur la charité des protestants envers les pauvres. — Richesses scandaleuses des prêtres. — Leur avarice sordide. — Secte des montanistes. — Les femmes prêtresses. — Saint Jérôme calomniateur. — Mort de Soter. — Nouvelle fable sur son martyre.

D'après le Pontifical, l'évêque Soter était de Fondi, dans la terre de Labour, et fils de Concordius. Les savants ne sont pas d'accord sur le commencement ni la durée de son pontificat : ils louent seulement la charité du saint-père, et ils disent qu'il ne laissa pas abolir la coutume pieuse, établie du temps des premiers évêques de Rome, de faire des collectes pour subvenir aux besoins des pauvres. L'avarice du clergé a inspiré des réflexions sévères à l'un des plus illustres écrivains du dernier siècle : « Cet usage de distribuer des au-
» mônes aux pauvres, dit-il, se conserve encore chez les pro-
» testants, et se trouve aboli dans la communion catholique :
» les présents qu'on fait aux églises ne sont plus, comme dans
» les premiers temps, employés au soulagement de ceux qui
» sont dans le besoin; les prêtres se regardent comme les
» premiers pauvres, et absorbent des revenus immenses!
» Abus révoltants, qu'il faudrait réprimer avec sévérité! »

Soter eut à combattre les montanistes ou cataphryges, dont l'hérésie faisait des progrès sous son pontificat. Montanus était Phrygien ou Mysien de nation, et chef de cette secte; il se disait inspiré de l'esprit de Dieu, tombait souvent

en extase et rendait des prophéties. Priscille et Maximille, femmes d'une beauté remarquable, étaient devenues ses disciples et l'accompagnaient dans tous ses voyages; car dans la secte des montanistes, les femmes administraient les sacrements et prêchaient dans les églises.

Ils condamnaient les secondes noces, admettaient une distinction de viandes, et avaient trois carêmes qu'ils observaient avec une grande rigueur. Mais comme si toutes ces accusations n'étaient pas suffisantes pour rendre odieux Montanus et ses sectaires, saint Jérôme a calomnié ces hérétiques en supposant qu'ils adoraient une seule personne dans la Divinité: car la coutume des théologiens est de grossir les fautes aux dépens de la vérité, pour accabler leurs adversaires.

Les Martyrologes indiquent la fête de Soter comme celle d'un martyr, le 22 avril de l'an 179, et leur opinion a été suivie par le cardinal Baronius. Mais il ne paraît pas que ce pape ait répandu son sang pour la religion, ou qu'il soit mort dans la prison, ou même qu'il ait souffert le bannissement pour Jésus-Christ.

Il ordonna que les prêtres seraient à jeun avant de dire la messe, et il défendit aux religieuses de toucher les vases sacrés ou d'approcher de l'autel pendant que le prêtre célébrerait les saints mystères; mais tous ces règlements paraissent fabuleux. On lui attribue encore une loi qui ordonnait qu'une femme ne serait reconnue comme femme légitime qu'après la bénédiction du mariage par le prêtre, et lorsque ses parents l'auraient remise à son mari. Les deux Épîtres et quelques décrétales qu'on a données sous son nom passent dans l'esprit de tous les savants pour des ouvrages supposés.

ÉLEUTHÈRE,

MARC-AURÈLE, empereur.	14ᵉ PAPE.	COMMODE, empereur.

Naissance d'Éleuthère. — Il est accusé d'avoir partagé l'hérésie des montanistes. — Nouvelle hérésie des valentiniens. — Ils adorent trente dieux. — Ils ordonnent de se livrer aux débauches les plus infâmes. — Fourberie des historiens sacrés. — Mensonge sur la prétendue conversion du roi d'Angleterre. — Fausseté du martyre d'Éleuthère. — Son corps est conservé au Vatican et dans la Calabre. — L'avarice des prêtres a multiplié les reliques des saints.

Saint Éleuthère était Grec de nation et originaire de l'Épire; Nicopolis était sa patrie, et son père se nommait Abundantius. Au commencement de son pontificat il reçut la célèbre députation des martyrs de Lyon, au sujet des montanistes, qui excitaient de grands troubles parmi les fidèles de l'Asie et qui menaçaient d'envahir les Gaules. Saint Irénée, qui avait été élu évêque de Lyon après la mort de saint Photin, fut chargé de porter au pontife les lettres qu'on lui adressait pour l'engager à s'opposer aux progrès de la nouvelle hérésie des montanistes.

Plusieurs auteurs ont pensé qu'Éleuthère s'était laissé entraîner lui-même par les montanistes, qui avaient un grand extérieur de piété; mais dans tous les cas le saint-père trouva bientôt d'autres occupations dans le sein de son Église Blaste et Florin, prêtres apostats, qui avaient été déposés

pour leurs erreurs, se soulevèrent contre la doctrine reçue et propagèrent l'hérésie des valentiniens, dont le chef, nommé Valentin, professait la philosophie platonicienne.

Cet hérésiarque et ses sectateurs attribuaient aux paroles de l'Écriture des sens figurés et condamnaient les livres saints. Ils adoraient trente éons, qu'ils regardaient comme des dieux nés les uns après les autres. Ils permettaient les plus grandes impuretés, et prétendaient que personne ne pouvait atteindre à la perfection, qu'il n'eût donné de l'amour à une femme.

Vers la même époque, le roi Lucius, qui régnait dans une partie de la Grande-Bretagne, envoya une ambassade à saint Éleuthère pour lui demander les moyens de devenir chrétien. Fleury et quelques auteurs ont adopté ce conte, et le prennent pour un fait réel, en rejetant seulement comme fabuleuses les circonstances de la conversion de Lucius. Mais d'après les témoignages d'historiens véridiques, il est démontré que Grégoire est le premier pontife qui se soit occupé de convertir les Anglais : il est possible qu'il y eût déjà des chrétiens dans la Grande-Bretagne, mais il est faux qu'Éleuthère ait envoyé des prédicateurs, à la prière d'un roi de ce pays.

Le saint-père combattit l'opinion de Tatien, qui voulait qu'on s'abstînt de viandes, et il ordonna aux fidèles de manger la chair de tous les animaux. Depuis, on a réformé sur ce point comme sur beaucoup d'autres le système des premiers chrétiens et même celui des apôtres.

Éleuthère, après avoir gouverné son Église avec une grande prudence, l'espace de quinze ans et vingt-trois jours,

mourut en paix dans l'année 194, et fut enterré au Vatican, s'il faut en croire le Pontifical de Damase. Le Martyrologe moderne et le Bréviaire romain lui accordent la qualité de martyr, et indiquent le jour de sa fête dans l'office de l'Église.

Son corps est conservé au Vatican, où l'on célèbre en son honneur de grandes solennités : la ville de Troyes, dans la Pouille, prétend également posséder le corps de cet évêque. Du reste ce n'est pas le premier exemple de la fourberie des prêtres, qui ont multiplié les reliques pour extorquer les offrandes des fidèles.

Pendant le pontificat d'Éleuthère, saint Clément d'Alexandrie écrivait les Stromates ou titres de la philosophie chrétienne. Un des passages les plus remarquables de ses ouvrages est celui qui traite du mariage : saint Clément rapporte d'abord les diverses opinions des philosophes « Démocrite » et Épicure, dit-il, regardaient le mariage comme la principale source de nos douleurs ; les stoïciens le considéraient » comme un acte indifférent, et les péripatéticiens, comme le » moindre de tous les maux ; mais tous ces philosophes ne » pouvaient pas le juger sainement, étant adonnés aux pra» tiques infâmes de la sodomie.

» Dans la religion chrétienne, le mariage est une institution » morale ; la conformation naturelle de notre corps nous le » commande, et le Créateur nous a dit : Croissez et multipliez. » D'ailleurs n'est-ce pas la plus grande perfection dont » l'homme soit capable que celle d'engendrer des êtres qui » lui succéderont éternellement dans la série des âges ? Le » mariage est le germe de la famille, la pierre angulaire de

» l'édifice social; et les prêtres chrétiens doivent les premiers
» en donner l'exemple en contractant des unions sacrées.

» Les nicolaïtes, les disciples de Carpocrate et de son fils
» Épiphane, ont prêché la communauté des femmes, et se
» sont rendus coupables d'un grand crime devant Dieu; et
» cependant ils sont moins coupables encore que les marcio-
» nites, qui tombant dans l'excès contraire, ont renoncé aux
» douceurs du mariage, pour ne pas augmenter le nombre
» des fils de l'humanité. Je blâme Tatien, qui prétend que le
» commerce des femmes détourne de la prière; et je con-
» damne également Jules Cassien, qui, en haine de la généra-
» tion, affirme que le Christ n'a jamais eu que les apparences
» des parties viriles du corps humain.

» Tous ces hérétiques ont pareillement condamné ceux qui
» soutiennent avec raison que l'homme doit user, selon le
» libre arbitre, de la liberté que Dieu lui a donnée de prendre
» une femme : les uns prétendent que toutes les voluptés,
» même le péché contre nature, sont permises aux fidèles; les
» autres, bien différents des premiers, poussent la continence
» à ce point, qu'ils regardent comme sacrilége toute union de
» la chair et condamnent jusqu'à leur propre origine. Ces
» insensés veulent imiter le Christ, sans considérer que
» Jésus n'était pas un homme ordinaire, et refusent obstiné-
» ment de suivre l'exemple des apôtres saint Pierre et saint
» Philippe, qui étaient mariés et avaient un grand nombre
» d'enfants... »

SAINT VICTOR,

PERTINAX, empereur. — 15e PAPE. — SÉVÈRE, empereur.

Les dates deviennent plus certaines. — Élection de saint Victor. — Hérésie de Théodote. — Hérésie d'Albion. — Le pontife approuve le schisme de Montanus. — Il favorise deux femmes montanistes. — Il condamne Praxéas. — Disputes scandaleuses dans l'Église. — Conduite orgueilleuse de Victor. — Le pape fourbe et ambitieux est réprimandé par saint Irénée, qui lui refuse toute obéissance. — Les prêtres honorent le saint-père comme martyr.

Victor était Africain de nation, et fils d'un nommé Félix. L'apostat Théodote, rentré dans le sein de l'Église, devint le chef d'une nouvelle secte, qui causa du scandale vers le commencement de ce pontificat. Sa doctrine enseignait que Jésus-Christ appartenait à la nature humaine, et ses disciples publièrent que l'évêque Victor partageait leur sentiment.

Le pontife détruisit bientôt cette calomnie en excommuniant Théodote avec Artéman, son disciple, qui forma ensuite une nouvelle secte. Il condamna en même temps les vieilles erreurs d'Albion et de quelques autres hérésiarques, qui semblaient vouloir se ranimer à la faveur de la paix dont jouissait l'Église.

Mais comme l'infaillibilité n'était pas encore établie, Victor se laissa séduire par les montanistes. Tertullien, qui s'était déclaré pour ces novateurs, assure que l'évêque de Rome

approuvait les prophéties de Montanus et des deux femmes Priscille et Maximille qui le suivaient.

Une autre hérésie se déclara bientôt après dans l'Église. Praxéas, qui avait contribué à la proscription des prophéties de Montanus, inventa le patripassianisme, qui détruisait la distinction des personnes en Dieu. Victor attaqua ce nouveau schisme, et tint à Rome un concile, où il condamna Praxéas, qui reconnut son erreur.

Vers la même époque, s'éleva la célèbre contestation au sujet de la fête de Pâques. Jusqu'alors la différence des sentiments et des usages sur ce point de discipline n'avait pas été capable d'altérer la paix des Églises chrétiennes : mais Victor s'attribuant injustement un droit de supériorité sur ses frères, écrivit contre toutes les Églises d'Asie des lettres véhémentes, et il menaça d'excommunier les fidèles qui n'adopteraient pas son opinion.

La conduite du saint-père mécontenta un grand nombre d'évêques : ceux mêmes qui combattaient le sentiment des Asiatiques refusèrent d'adhérer aux opinions du pape ; et comme ils avaient assez de puissance pour dire au pasteur de Rome ce qu'ils pensaient de ses prétentions, ils le réprimandaient en termes durs et énergiques. Saint Irénée le censura également dans une lettre qu'il lui écrivit au nom des chrétiens des Gaules.

Saint Victor fut alors obligé de se soumettre aux remontrances et aux censures des évêques d'Occident. Il vécut encore quelques années : les Pontificaux assurent que le martyre termina sa vie vers l'an 202 ; mais les Martyrologes du nom de saint Jérôme ne lui donnent que le titre de confesseur.

HISTOIRE POLITIQUE
DU DEUXIÈME SIÈCLE.

L'empereur Trajan. — Ses qualités. — Ses vices. — Les chrétiens se révoltent contre les lois. — Il est obligé de les punir. — Sa mort. — On érige sur son tombeau la fameuse colonne Trajane. — Adrien. — Sa libéralité extraordinaire. — Ses cruautés. — Il se retire à Tibur, lieu de délices. — Sa passion pour un cheval de chasse. — Sa jalousie contre les hommes de mérite. — Ses infâmes voluptés. — Il se fait déclarer dieu par un décret du sénat. — Il fait massacrer six cent mille Juifs. — Ses exactions envers ces malheureux. — Antonin dit le Pieux. — Il souffre les adultères de sa femme. — Ses qualités. — Maxime que les rois devraient écrire en lettres d'or sur le frontispice de leurs palais : « Il vaut » mieux sauver un seul citoyen que tuer mille ennemis. » — Antonin le Philosophe parvient à l'empire. — Débauches scandaleuses de Faustine. — Antonin encourage les sciences. — Il associe son gendre à l'empire. — Débauches de L. Verus. — Quatrième persécution. — Mort d'Antonin. — Il est empoisonné par son fils. — Caractère de Commode. — Abus monstrueux du pouvoir des princes. — Il fait jeter dans une fournaise le maître des bains, qui lui avait versé de l'eau trop chaude. — Il se fait déférer les honneurs divins. — Il entretient dans son palais trois cents jeunes garçons et trois cents jeunes filles pour ses honteuses voluptés. — Son impudicité. — Ses incestes. — Exemples de sa cruauté. — Ses exploits horribles avec les gladiateurs. — Il est empoisonné par Marcia, et étouffé par un athlète. — Pertinax lui succède. — Sa sévérité pour réprimer les désordres de la milice. — Les sol-

dats assassinent le prince, et ces misérables mettent l'empire à l'encan.

Ulpius Trajan, né en Espagne, avait été adopté par Cocceius Nerva, auquel il succéda. Ce prince était bien fait de sa personne, avait l'esprit juste, sage, modéré, prudent, et savait commander en temps de paix : aussi le sénat lui adressa des éloges pour sa douceur, sa libéralité, sa magnificence et son amour pour la république.

A l'imitation de Nerva, il jura que nul homme de bien ne serait tué ou couvert d'ignominie par son ordre. En donnant le poignard à Saburan, chef de ses gardes, il lui dit : « Si mes ordres sont justes, emploie-le à mon service; s'ils » sont injustes, dirige-le contre moi. »

Il remporta deux victoires signalées sur les Daces, réduisit leur pays en province romaine, chassa de l'Arménie Chosroès, roi des Parthes, s'empara de l'Assyrie, dompta les Juifs, et voulait pousser ses conquêtes jusqu'aux Indes, lorsqu'il mourut à Sélinonte en Cilicie. On érigea sur son tombeau une magnifique colonne qui est connue de toutes les nations sous le nom de colonne Trajane.

Ce prince était doué des plus belles qualités; mais on prétend qu'il aimait le vin et la débauche, et qu'il était superstitieux; ce qui est dangereux dans un souverain, car la superstition a toujours causé de grands désordres dans les états.

Sous son règne les chrétiens éprouvèrent une violente persécution; Pline le jeune, alors gouverneur de la Bithynie,

obligé par le devoir de sa charge de poursuivre la nouvelle religion, écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle il lui représentait qu'on accusait les chrétiens de crimes atroces dont ils étaient innocents. Il lui demandait également de quelle manière il devait se conduire à l'égard de ces hommes que les édits du prince condamnaient comme coupables. Trajan lui fit répondre : Qu'il ne fallait pas les rechercher; mais que s'ils étaient accusés et convaincus d'être chrétiens, il était à propos de les punir.

On faisait intervenir le crime d'état dans ces procédures, sous prétexte que l'empereur avait défendu les assemblées, et que les chrétiens violaient les lois du souverain.

Après la mort de Trajan, Adrien, surnommé Élius, fils d'une de ses cousines, obtint l'empire par les artifices de Plotine, qu'il épousa par reconnaissance. Au commencement de son règne, il fit brûler pour vingt-deux millions cinq cent mille écus d'or des obligations que le peuple devait au trésor du prince. Il visita les plus belles provinces de l'empire, fit élever dans la Grande-Bretagne un mur de quatre-vingt mille pas de longueur, avec des forts pour assurer les garnisons romaines contre les habitants de l'île, qu'on n'avait pu soumettre. Changeant ensuite de conduite, il se retira à Tibur pour s'abandonner à la mollesse, et il fit mourir un grand nombre de citoyens par le fer ou par le poison.

Ce prince avait de grandes vertus et de grands vices; il était libéral, laborieux; maintenait l'ordre, la discipline; soulageait les peuples, rendait la justice avec une grande application, et punissait rigoureusement ceux qui ne remplissaient pas fidèlement leurs devoirs. Il composa plusieurs ouvrages

en vers et en prose, et nous avons encore quelques fragments de ses poésies latines et des vers grecs dans l'Anthologie. On trouve aussi dans les commentateurs de Spartien une épitaphe que cet empereur fit en l'honneur d'un cheval de chasse qu'il avait beaucoup aimé.

Mais Adrien était cruel, envieux, jaloux de ceux qui excellaient dans les arts; impudique, superstitieux et adonné à la magie : malgré ses vices, il parvint à se faire rendre les honneurs divins par un décret du sénat.

Il apaisa les guerres qui étaient commencées, battit les Juifs, nation toujours opiniâtre, massacra six cent mille Israélites, dispersa le reste des tribus, avec défense de retourner dans leur patrie; et ces malheureux étaient contraints d'acheter à prix d'or la triste consolation de pleurer un jour dans l'année sur les ruines de Jérusalem.

Titus Fulvius Antonin, dit le Pieux, succéda à l'empereur Adrien, dont il avait épousé la fille, et pour laquelle il montra de lâches complaisances.

Ce prince était d'une beauté remarquable, sobre, libéral, avec un esprit judicieux et des sentiments élevés. Il gouverna l'empire avec tant de sagesse, que sa réputation se répandit par toute la terre. Les rois devraient faire graver en lettres d'or sur leurs palais sa belle maxime : « Il vaut mieux sauver » un seul citoyen que tuer mille ennemis. »

Marc-Aurèle Antonin, dit le Philosophe, était fils d'Annius Verus, qu'Adrien avait fait adopter par Antonin le Pieux, auquel il succéda. Il avait épousé la fille de son prédécesseur, Faustine, dont les adultères causèrent un grand scandale dans l'empire.

Antonin triompha des Parthes, dompta Avidius Cassius, qui s'était soulevé en Orient; subjugua les Marcomans et les Quades; établit à Athènes des professeurs avec des traitements pour enseigner les sciences, battit les Scythes, et fit de grandes choses. Il s'associa ensuite dans les pénibles fonctions du gouvernement Lucius Antonius Verus, qui avait épousé Lucilla sa fille. Ce coadjuteur de l'empire, bien différent de Marc-Aurèle Antonin, se livrait à tous les plaisirs et à la débauche. Les historiens regardent comme un fait extraordinaire que dans un gouvernement partagé entre deux princes dont les inclinations étaient si opposées, l'ambition et la jalousie n'aient pas rompu leur intimité; mais il faut en attribuer le mérite à Antonin, qui par ses vertus obligea son gendre à garder plus de mesures dans sa conduite. Verus mourut avant son beau-père, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné par Faustine.

Sous le règne de ces deux princes l'Église souffrit une quatrième persécution, dans laquelle plusieurs fidèles souffrirent le martyre, et dans le nombre se trouvèrent les martyrs de Lyon, aussi fameux dans l'histoire ecclésiastique que dans nos légendes.

Quelques années après la mort de Verus, Antonin fut empoisonné lui-même par des médecins qui avaient exécuté les ordres de Commode son fils.

Lucius Commode Antonin occupa le trône après ce parricide : les historiens nous apprennent qu'il était le plus beau et le plus cruel de tous les hommes. Il avait le corps bien proportionné, la taille avantageuse, l'air grand et majestueux, les yeux doux et pleins de feu, les cheveux épais et

d'un blond doré. Les Romains prétendaient qu'il était fils de Faustine et d'un gladiateur.

Ce monstre cachait sous des dehors séduisants la cruauté la plus effroyable : dès l'âge de douze ans il fit jeter dans une fournaise ardente le maître des bains publics, parce qu'il lui avait versé de l'eau trop chaude. Devenu empereur, il ordonna qu'on lui rendît de son vivant les honneurs divins. Ses palais renfermaient trois cents garçons et trois cents jeunes filles destinés à ses honteuses voluptés.

Sous son règne, les Maures, les Daces, les Pannoniens, les Germains et les peuples de la Grande-Bretagne furent domptés par ses généraux : et pendant que les peuples s'égorgeaient pour la gloire du souverain, Commode enchérissait sur les cruautés de Domitien et de Caligula, et surpassait Néron en débauches infâmes.

Les plus fidèles ministres du dernier règne furent massacrés par ses ordres, et les plus vénérables sénateurs devinrent ses victimes. Il condamna à être livré aux bêtes féroces dans le cirque, un malheureux qui était accusé d'avoir lu la vie de Caligula écrite par Suétone! Dans ses promenades, lorsqu'il rencontrait des citoyens avec un gros ventre, il les faisait fendre par la moitié d'un seul coup, et prenait plaisir à voir leurs entrailles qui s'échappaient par cette plaie béante : ce qui a fait dire à l'un de nos plus illustres écrivains que les chanoines de nos jours, si gros et si gras, n'auraient pu éviter la mort, sous un tel prince, qu'en observant à la rigueur les jeûnes prescrits par leurs règles.

Ce cruel empereur n'épargna ni sa femme Crispine ni sa sœur Lucile; les chrétiens seuls jouirent de quelque repos

sous son gouvernement. Dans ses orgies, Commode, vêtu d'habits de femme, faisait amener des gladiateurs qu'il égorgeait impitoyablement, et sur leurs cadavres il se livrait avec ses courtisans aux plus exécrables voluptés. Doué d'une force herculéenne, il combattit lui-même dans l'amphithéâtre sept cent trente-cinq fois, rapporta de ses combats jusqu'à mille palmes, et se vanta d'avoir tué douze mille hommes de sa main gauche. Enfin, après un règne trop long, Marcia, la première de ses concubines, lui versa un breuvage empoisonné, et comme il rejetait le poison qu'il avait pris, elle le fit étouffer par un athlète nommé Narcisse.

Après la mort de l'infâme Commode, le sénat choisit, comme le plus digne de l'empire, Publius Helvius Pertinax, sorti du rang des plébéiens. Le nouvel empereur donna ses soins à maintenir les priviléges du sénat ; il punit les délateurs ; il proscrivit les bouffons de Commode, et fit des règlements utiles pour le bonheur des citoyens. Mais voulant retenir les troupes dans leur devoir, et remédier aux désordres de la milice, il fut assassiné par les soldats. Ces misérables lui coupèrent la tête ; et l'ayant portée dans le camp, ils montèrent sur le rempart de la ville, en criant que l'empire était à vendre.

Sulpicien, beau-père de Pertinax, voulut l'acheter : P. Didius Salvius Julien, qui était plus riche que lui, en offrit davantage, et promit six cents écus à chaque soldat ; mais il ne put les payer. Sévère ayant ensuite pénétré en Italie à la tête de l'armée de Hongrie, le sénat déclara Julien parricide et usurpateur, et le fit massacrer.

L'extinction de la maison des Antonins dans la personne de Commode avait amené dans l'empire des troubles semblables à ceux qu'avait occasionnés auparavant la chute de la famille de César dans la personne de l'infâme Néron. Dès lors s'était manifesté un épouvantable despotisme militaire; la nomination des empereurs appartenait exclusivement à la garde prétorienne, qui faisait et défaisait les élections suivant son caprice ou suivant ses intérêts.

Plus tard les légions réclamèrent à leur tour le droit de proclamer les empereurs, et se révoltèrent contre les prétoriens. Cependant l'empire était encore dans toute sa force; de sages règlements, des impôts modérés, un certain degré de liberté politique, une liberté civile illimitée, une population vigoureuse, de riches provinces, des villes florissantes et magnifiques, un commerce intérieur et extérieur très-actif, étaient des avantages importants dont jouissaient les citoyens de Rome, et qui disparurent bientôt sous l'affreux despotisme du glaive. Le sénat perdit toute influence dans l'état, de farouches soldats devinrent les dispensateurs de la couronne impériale, et firent surgir de tous côtés des guerres civiles, des invasions de barbares et des famines qui étaient les funestes présages de la ruine des Romains.

TROISIÈME SIÈCLE.

ZÉPHIRIN,

SEPTIME SÉVÈRE, CARACALLA, empereurs. — 16e PAPE. — MACRIN, HÉLIOGABALE, empereurs.

Les évêques de Rome usurpent une autorité despotique sur les autres Églises. — Naissance de Zéphirin. — Fable ridicule du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Le pape devient hérétique. — Nouvelle persécution. — Lâcheté du pontife. — Il excommunie les montanistes. — Son indulgence pour les femmes adultères. — Histoire remarquable d'un hérétique fouetté par les anges. — Fausseté évidente du martyre de Zéphirin.

Il est une vérité généralement admise, c'est que les meilleurs et les plus saints règlements se corrompent lorsqu'ils accordent trop de puissance à un seul homme; et l'institution de l'épiscopat nous en offre une preuve frappante. La haute dignité de pontife changeait l'esprit de ceux qui en étaient revêtus, leur inspirait de l'orgueil, et flattait tellement leur ambition, qu'ils se regardaient comme les supérieurs des autres ministres de la religion. On remarqua surtout ce changement à Rome, comme si cette maîtresse du monde ne pouvait souffrir dans ses entrailles que des princes et des rois.

Les évêques de la ville sainte commencèrent vers la fin du

second siècle à s'attribuer sur les autres Églises une juridiction qu'ils n'avaient pas reçue des apôtres, et dans le troisième ils avaient déjà abandonné les préceptes d'humilité donnés par le Christ. Le premier siècle de l'Église était d'or, pour nous servir de l'expression du cardinal de Lorraine ; mais à mesure qu'on s'est éloigné des temps apostoliques, la corruption a toujours augmenté, et le despotisme du clergé s'est appesanti sur les peuples. Victor avait préparé la domination des pontifes, et ses successeurs ne négligèrent dans la suite aucune occasion d'étendre leur puissance.

Zéphirin, qui gouverna l'Église de Rome après saint Victor, était Romain et fils d'Abundius. On attribue son élection à l'apparition miraculeuse du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Quelques historiens affirment que le saint-père s'était laissé surprendre aux artifices des montanistes, et que Praxéas le détrompa avant de tomber lui-même dans l'erreur. Sous le pontificat de Zéphirin, la persécution redoubla par un édit de l'empereur Sévère, et l'évêque de Rome abandonna son troupeau pour éviter le martyre. Lorsque le calme eut succédé à la tempête, le pontife reparut, et pour faire oublier sa lâcheté, il poursuivit les hérétiques ; il excommunia les montanistes, et avec eux Tertullien, qui avait embrassé le parti de ces novateurs.

La chute de ce grand homme affligea profondément les fidèles, qui attribuèrent la cause de son apostasie aux fâcheux traitements qu'il éprouva et à la jalousie des ecclésiastiques. L'excommunication du pape avait soulevé l'indignation générale, et la mauvaise réputation que son clergé

s'était acquise fit remonter jusqu'à lui le blâme universel.

A la même époque, Origène, banni pour la foi chrétienne, vint dans la capitale de l'empire trouver Zéphirin, dont il fut favorablement accueilli. Les auteurs gardent le plus profond silence sur les actions de ce saint évêque : ils disent cependant qu'il recevait en grâce les adultères qui témoignaient du repentir de leurs fautes, et ils l'accusent de mollesse et de relâchement dans la discipline, pour avoir traité avec douceur les femmes coupables, pendant qu'il fermait les portes de l'Eglise aux idolâtres et aux homicides.

Les légendes racontent également une conversion miraculeuse qui eut lieu vers la fin du pontificat de Zéphirin : un confesseur, nommé Natalis, par un sentiment d'avarice avait embrassé le parti des théodotiens ; mais il fut rudement fouetté pendant toute une nuit par les saints anges ; ils le couvrirent ensuite d'un sac, répandirent sur sa tête des nuages de cendres et l'amenèrent aux pieds de l'évêque, qui reçut son abjuration et le fit rentrer dans la communion des fidèles.

On ne peut fixer d'une manière certaine ni le jour ni même l'année de la mort de Zéphirin, et quoique l'Église lui décerne les honneurs du martyre, on doute avec raison qu'il ait répandu son sang pour la foi chrétienne.

D'après les Pontificaux, on établit l'époque de sa mort vers l'année 221 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste, sur le chemin d'Appius.

Comme nous avons déjà parlé d'Origène, il devient utile de faire connaître ce nouveau chef d'hérétiques, dont la secte prit un grand accroissement pendant la fin du siècle. Origène

avait été élevé par les soins d'une riche dame chrétienne, qu'il abandonna plus tard pour vivre dans l'isolement le plus absolu et le jeûne le plus rigoureux, ne buvant que de l'eau de pluie et ne mangeant que des herbes cuites à l'eau ; il poussa le fanatisme jusqu'à exercer sur lui-même l'affreuse mutilation des eunuques, opération défendue par les lois de l'Église. « Malgré cette grande faute, ajoute le pieux légen-
» daire, il fut ordonné évêque par Alexandre, primat de
» Jérusalem, à cause de son éloquence et de son grand savoir,
» qui en faisaient l'une des lumières de l'Église. »

Les doctrines d'Origène étaient cependant assez singulières ; il prétendait que dans le principe du monde, Dieu avait créé un grand nombre d'esprits égaux en puissance, différents en essence ; et que la plupart d'entre eux avaient failli ; qu'alors, pour les punir de leur chute, Dieu les avait enfermés dans des corps de formes diverses, et qu'ensuite ces purs esprits étaient devenus des âmes, des anges, des astres, des animaux ou des hommes. Comme conséquence de cette idée première, il affirmait que les âmes étaient matérielles ; que les anges étaient sujets au bien ou au mal ; il prétendait que les bienheureux pouvaient encore pécher dans le ciel, et que les démons ne devaient pas être éternellement ennemis de Dieu. « Mais cette conversion de l'es-
» prit du mal, ajoutait Origène, n'arrivera qu'après une
» longue suite de siècles et quand un nombre considérable
» de mondes auront succédé au nôtre ; car les temps n'ont
» jamais été et ne seront jamais sans monde, parce que Dieu
» ne saurait rester oisif. »

CALLISTE Ier,

HÉLIOGABALE, empereur. — 17e PAPE. — ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur.

État de l'Église. — Le pape fait bâtir une église sur l'emplacement d'un lieu de débauche. — Cimetière de Calliste. — Entrepôt général des reliques de toute la chrétienté. — Indulgence du pape pour les prêtres souillés de crimes. — Mort de Calliste.

Calliste ou Callixte était Romain et fils de Domitius : il fut élevé sur le saint-siége, et il appliqua tous ses soins à profiter du calme dont le clergé jouissait sous le règne d'Héliogabale, prince entièrement occupé de ses débauches. La mort de cet empereur augmenta encore la tranquillité de l'Église, et les fidèles commencèrent à jouir de l'exercice public de leur religion sous Alexandre Sévère. Ce prince favorisait ouvertement les chrétiens, aimait leur discipline, et se glorifiait de suivre la plupart de leurs maximes. Un auteur païen nous rend compte d'une contestation qui s'éleva entre les prêtres et les cabaretiers de la ville de Rome, au sujet d'un endroit dont ces derniers voulaient faire un lieu de débauches, et que les chrétiens avaient choisi pour y tenir leurs assemblées religieuses. L'empereur l'adjugea aux prêtres, quoiqu'ils l'eussent usurpé sur le bien public, et il permit à Calliste d'élever un temple dans ce même lieu. Les

traditions ajoutent qu'il le dédia à la sainte Vierge; ce qui n'est pas présumable, puisque l'usage des dédicaces religieuses n'était pas encore établi.

L'ouvrage le plus remarquable qu'on attribue au pontife est le fameux cimetière qui porte son nom, et dont il est si souvent parlé dans les Martyrologes et dans nos légendes : il est, sans contredit, le plus grand en étendue, et le plus renommé de tous les cimetières qui sont autour de Rome; et les prêtres affirment qu'on y a enterré cent soixante-quatorze mille martyrs et quarante-six papes. Il subsistait avant le règne du saint-père, mais on lui a donné le nom de Calliste parce qu'il l'avait agrandi et qu'il y fut lui-même enterré. D'autres traditions disent au contraire qu'il fit mettre les corps des chrétiens avec ceux des païens, et elles affirment que l'Église n'eut de cimetières particuliers que vers le cinquième siècle.

Les actions de Calliste sont restées dans le plus profond oubli, et on lui attribue faussement le jeûne des Quatre-temps, usage dont on ne trouve aucune trace avant le pontificat de Léon, qui vivait sur la fin du cinquième siècle.

Le saint-père défendit de recevoir contre les ecclésiastiques des accusations portées par des gens décriés, suspects ou ennemis des accusés ; sage précaution, qui fut cependant rejetée par l'odieux tribunal des inquisiteurs de la foi, lorsqu'ils poursuivaient les malheureux protestants. Le pontife regardait comme hérétiques les fidèles qui prétendaient que les prêtres ne pouvaient plus exercer les fonctions pastorales après être tombés dans quelques crimes, et même après en avoir fait pénitence. Ces principes rigides furent repoussés

par Calliste, qui prévoyait que les ecclésiastiques de tous les siècles auraient besoin de l'indulgence de l'Église.

Les Actes des martyrs nous apprennent qu'après avoir été longtemps en prison, Calliste fut précipité par une fenêtre dans un puits très-profond, et que les fidèles obtinrent la permission d'enlever son corps, qui fut enterré dans le cimetière de Calepode, sur le chemin d'Aurèle.

On suppose, mais à tort, qu'il mourut en 226, après avoir gouverné l'Église l'espace de cinq ans et un mois; car rien n'est moins authentique que le martyre de ce pontife : il est prouvé au contraire qu'il n'y eut aucune persécution sous le règne de l'empereur Alexandre, et que ce monarque protégea Calliste et lui accorda l'autorisation de fonder la première église chrétienne qui fut élevée dans Rome.

Alexandre était Syrien de naissance, et le surnom injurieux d'Archisynagogue que lui donnaient les Romains atteste qu'il protégeait toutes les sectes juives et particulièrement les nazaréens. Origène affirme même que Mammée, mère de l'empereur, était chrétienne, et qu'elle passait les journées à s'instruire des vérités annoncées par les Apôtres. Aussi les auteurs du Martyrologe ne pouvant établir d'une manière incontestable le martyre de Calliste, ont-ils prétendu que le préfet de Rome l'avait persécuté à l'insu de l'empereur. Mais pour démontrer la fausseté de cette allégation, il suffit de rappeler que ce magistrat, nommé Ulpien, était un modèle d'équité; et que d'ailleurs une action de cette nature n'aurait pu être cachée longtemps, puisque Alexandre avait défendu par un édit aux gouverneurs des provinces et aux autres officiers de l'empire, d'exercer aucun acte de violence contre ses sujets pour cause

de religion, quels que fussent le rang, la fortune ou les croyances des accusés. Ainsi il est constant qu'il n'y eut aucun martyr sous ce règne, et qu'au contraire les sectateurs de la religion nouvelle furent hautement protégés.

Déjà les idées chrétiennes, exprimées dans de nombreux écrits et répandues par le zèle infatigable des Pères, avaient pénétré dans la société païenne; beaucoup de riches citoyens de l'empire admettaient quelques-uns des nouveaux dogmes, et avaient une grande vénération pour les ministres du culte. On cite particulièrement un seigneur nommé Ambroise, de famille consulaire, qui protégait publiquement à Alexandrie les lettres chrétiennes, et qui entretenait à ses frais un nombre considérable de scribes occupés à transcrire les ouvrages des ecclésiastiques. Pour Origène seul, il avait sept notaires qui écrivaient sous sa dictée; vingt libraires mettaient au net ses œuvres, et des filles calligraphes les transcrivaient ensuite pour les autres Églises.

On appelait notaires ceux qui possédaient l'art d'écrire en notes abrégées, chaque signe représentant un mot, afin qu'on pût suivre facilement la parole dans un discours animé; ils étaient chargés de rédiger les dépositions des témoins, les procédures judiciaires, les délibérations du sénat; comme aujourd'hui les sténographes sont chargés de reproduire toutes les paroles prononcées dans un discours, jusqu'aux acclamations et aux interruptions. On appelait libraires ou antiquaires ceux qui transcrivaient en caractères élégants et à la portée du vulgaire les notes et les discours conservés par les notaires.

URBAIN Ier,

ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur. **18e PAPE.** ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur.

Incertitude sur le pontificat d'Urbain. — Piété de l'empereur. — Il veut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux de l'empire. — Le pape en signe de mépris crache sur la statue du dieu Mars. — Mort d'Urbain. — On fait remonter à ce pontife l'usage des vases d'or dans les églises. — Il augmente les revenus du clergé. — Richesses des évêques.

Urbain était Romain de naissance et fils d'un des premiers seigneurs de la ville, nommé Pontien. On ne connaît ni le commencement, ni la fin, ni la durée de son pontificat.

Pendant qu'il gouverna l'Église de Rome les chrétiens ne furent point persécutés : Alexandre Sévère, qui régnait alors, loin de faire la guerre aux fidèles, les favorisait dans toutes les circonstances, et ne se conduisait que par les conseils de sa mère Mammée, qui était chrétienne. Il plaça l'image du Christ dans son cabinet, au rang des grands hommes pour lesquels il avait de la vénération, et il eut même la pensée de le faire recevoir au nombre des dieux de l'empire. Urbain, profitant des bonnes dispositions de ce prince, fit un grand nombre de conversions, et étendit le christianisme jusque dans la maison de l'empereur.

Cependant un autre Urbain, qui était alors préfet de Rome et ennemi juré du nom chrétien, fit comparaître le

saint-père devant son tribunal, et lui ordonna d'offrir de l'encens au dieu Mars : le pontife ayant été amené devant l'idole, il brisa l'encensoir en signe de mépris, et cracha sur le dieu. A l'instant même, le préfet condamna le saint évêque à mourir dans les tourments : Urbain fut traîné en prison avec plusieurs fidèles, et ils souffrirent tous le martyre. Mais les actes d'après lesquels nous avons traduit la vie du saint-père sont accusés de fausseté, et l'on rapporte sa mort à l'an 233 de Jésus-Christ, qui concourt avec le dixième de l'empire d'Alexandre Sévère. Il fut enterré dans le cimetière de Prétextat, sur le chemin d'Appius.

Les auteurs disent que cet évêque introduisit dans l'Église l'usage des vases précieux : si ce fait est véritable, il met la conduite d'Urbain en grande opposition avec celle d'Alexandre Sévère, qui ne voulait ni or ni argent dans les temples des idoles, et prétendait avec raison que « l'or ne pouvait » être d'aucune utilité dans la religion. »

On fait remonter à ce pontife l'origine du temporel des églises : on ajoute qu'il affecta aux besoins du clergé les fonds et les métairies que les chrétiens venaient lui offrir, et qu'il divisa les revenus de manière à ce qu'ils fussent proportionnés aux travaux des ministres de la religion. Mais aujourd'hui les usages sont bien changés ! les prêtres qui s'acquittent de leur devoir avec le plus d'exactitude sont mal récompensés ; ceux qui sont chargés du soin d'une nombreuse paroisse reçoivent les plus modiques traitements, pendant que les évêques et les archevêques possèdent des biens immenses qu'ils augmentent tous les jours.

PONTIEN,

ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur. — 19e PAPE. — MAXIMIN, empereur.

Naissance de Pontien. — Il est exilé en Sardaigne. — Son abdication. — Il meurt sous les coups de bâton. — Conte ridicule d'une femme possédée du diable.

Les auteurs qui parlent de Pontien nous apprennent qu'il était Romain de naissance et fils de Calpurnius. Il gouverna son église pendant quelques mois avec tranquillité; mais ensuite il fut troublé dans les fonctions de son ministère par les ennemis du christianisme, qui le firent reléguer en Sardaigne. Cette contrée malsaine, couverte de marais, avait été choisie comme un lieu de bannissement où l'on envoyait ceux dont on voulait se défaire. Avant son départ, le saint-père ne voulut pas laisser son Église sans conducteur; et afin que les fidèles de Rome fussent en droit de choisir un autre évêque, il déclara solennellement qu'il abdiquait le pontificat.

L'empereur Alexandre Sévère avait condamné Pontien à l'exil non pour cause de religion, car ce prince n'était point persécuteur, mais il s'était laissé surprendre par les artifices et les calomnies des ennemis de Pontien, qui l'accusaient de vouloir troubler l'empire. Cet évêque gouverna l'Église de Rome pendant quelques mois; et lorsque Maximin suscita une nouvelle persécution contre les chrétiens, saint Pontien

fut ramené de Sardaigne pour recevoir la couronne du martyre, et il expira sous les coups de bâton vers l'an 237.

Les chroniques racontent une histoire merveilleuse recueillie par les historiens sacrés, et qui montre la fourberie des prêtres, même dans les premiers siècles du christianisme : d'après eux, il existait en Cappadoce une femme possédée du diable, qui contrefaisait la prophétesse ; elle séduisit par de faux miracles plusieurs fidèles qui la regardaient comme une sainte. Un prêtre nommé Rustique et un diacre s'étaient même laissé surprendre à ses prestiges; elle avait la hardiesse d'administrer le baptême et l'eucharistie avec les mêmes cérémonies qui s'observaient dans l'Église. Mais un homme d'une grande piété soutint publiquement que cette femme était possédée du diable, et par ses prières il fit sortir de son corps le démon Astaroth, qui s'échappa en vomissant des flammes sur le peuple assemblé.

On place à cette époque la mort du célèbre Tertullien, prêtre de Carthage et le digne émule d'Origène; il fut hérétique comme son contemporain, et devint l'un des propagateurs les plus ardents des doctrines de Montanus. Ses nombreux écrits attestent l'étendue de ses lumières et la profondeur de ses connaissances. A ce sujet, nous ferons remarquer que les Pères de l'Église ont presque tous été hérétiques.

ANTEROS,

MAXIMIN, empereur. | 20e PAPE. | MAXIMIN, empereur.

Élection d'Anteros. — Sa mort. — Écrits supposés. — Avarice et ambition des prélats de notre siècle.

Lorsque Pontien eut abdiqué l'épiscopat, les fidèles de Rome avaient un si profond respect et un si grand attachement pour lui, qu'ils refusèrent d'élire un autre évêque de son vivant. Mais après sa mort ils procédèrent à l'élection, et choisirent pour la conduite de leur Église, Anteros, Grec de nation et fils d'un nommé Romulus.

Pendant qu'il était occupé du soin de son troupeau, la persécution, qui continuait avec fureur, ne l'épargna pas, et l'on croit qu'il souffrit le martyre l'an 238, après avoir gouverné le saint-siége pendant un mois seulement.

Les lettres qu'on attribue à Anteros n'ont jamais été écrites par lui; et l'on ne doit pas ajouter plus de confiance aux historiens qui prétendent qu'il a permis aux évêques de quitter leurs Églises pour prendre d'autres siéges, non pour des avantages particuliers, mais par nécessité ou pour le bien de la religion : car, à cette époque, les prélats n'auraient pas eu recours à l'évêque de Rome pour autoriser ces arrangements, puisque la juridiction des pontifes était renfermée dans les bornes de leur diocèse.

Cependant nous devons convenir que cet usage, alors in-

connu aux fidèles, s'est scandaleusement introduit dans l'Église. La plupart des prélats ne briguent pas de nouveaux évêchés en vue de la religion, qui est la dernière de leurs pensées; ils ne s'informent pas combien ils ont d'âmes à conduire dans le chemin du salut; mais ils savent combien l'évêché peut leur donner de revenus, combien ils pourront avoir de domestiques, de chevaux, d'équipages; et par cette insatiable avarice ils se montrent indignes de la majesté et de la sainteté de l'épiscopat.

Jules l'Africain publiait alors son Histoire universelle, qui commençait à l'origine du monde et se terminait à la quatrième année du règne d'Héliogabale. Cet historien, qui était en outre le plus savant généalogiste de son temps, nous dit qu'il avait cherché à concilier les deux généalogies contradictoires données par les évangélistes saint Luc et saint Matthieu sur Jésus-Christ, et qu'il avait même fait le voyage de Palestine pour consulter des Juifs qui se prétendaient de la famille du Christ, et qui étaient appelés par cette raison Desposynes en langue grecque, mais qu'ils ne purent lui montrer aucun acte qui attestât l'origine de Jésus. Ce même Père, dont l'orthodoxie a été reconnue par l'Église, affirme que la plus grande partie des récits de la Bible sont apocryphes; et il cite entre autres l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, qu'il prétend n'avoir pas trouvées dans les exemplaires juifs antérieurs à la destruction de Jérusalem et à la ruine de la Judée.

FABIEN,

21e PAPE.

MAXIMIN, GORDIEN, empereurs.

PHILIPPE, DÉCIUS, empereurs.

Élection miraculeuse de Fabien. — Nouvelle fable du Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon blanc. — Le saint chrême rafraîchi. — Condamnation de Privat. — Les Actes des martyrs sont remplis de faussetés et d'erreurs grossières. — Septième persécution de l'Église. — Mort de Fabien.

Quelques jours après la mort de saint Anteros, Fabien, que l'on croit être Romain ou Italien de naissance, fils de Fabius, fut élu pape d'une manière miraculeuse, s'il est permis de s'en rapporter à Eusèbe et aux auteurs qui l'ont suivi. Ils racontent que Fabien avait quitté la campagne et s'était rendu à Rome pour assister à l'élévation d'un nouveau pontife : les fidèles étaient assemblés dans l'église pour l'élection et proposaient plusieurs personnes très-considérables, sans songer à Fabien, quoiqu'il fût présent. Tout à coup un pigeon blanc, volant d'en haut, vint s'arrêter sur sa tête; alors les fidèles, se rappelant que le Saint-Esprit s'était manifesté sous une forme semblable dans le baptême de Jésus-Christ, s'écrièrent que Dieu leur marquait sa volonté : aussitôt Fabien fut proclamé évêque, et porté sur le siége épiscopal, sans autre formalité que celle de l'imposition des mains.

A cette époque, on n'avait pas encore adopté la coutume de

se prosterner devant le pontife de Rome immédiatement après son élection, ni de lui baiser les pieds.

D'après quelques traditions, le saint-père introduisit l'usage de rafraîchir le saint chrême tous les ans le jeudi saint, et de brûler dans l'église celui de l'année précédente; mais l'antiquité ne nous a rien conservé d'important ni de certain sur les actions de Fabien, ou sur les règlements qu'il fit dans l'administration de sa charge. Il excommunia Privat, évêque de Lambèse, homme d'une conduite scandaleuse et d'une doctrine pernicieuse, qui avait déjà été condamnée en Afrique, dans un concile de quatre-vingt-dix évêques. Nous ne savons quels dogmes enseignait l'hérésie de Privat, qui fut éteinte avec lui; et il serait à désirer que l'on ignorât de même la plupart des schismes qui ont bouleversé les Églises.

Suivant l'histoire d'Eusèbe, l'empereur Philippe et son fils étaient chrétiens, et les actes du martyre de saint Pontien affirment que l'évêque Fabien baptisa ces deux princes; mais il n'est pas vraisemblable que les soldats, les grands et les peuples eussent souffert la domination de Philippe s'il avait embrassé le christianisme; et d'ailleurs le sénat, composé d'ennemis jurés de la nouvelle religion, n'aurait pas mis l'empereur au nombre des dieux de l'empire.

Après la mort de ces deux princes, Décius, qui leur succéda, vint troubler l'Église par une furieuse persécution que l'on compte pour la septième: plusieurs fidèles et le pontife à leur tête reçurent la couronne du martyre, et d'autres, en très-grand nombre, apostasièrent. Les auteurs indiquent la mort de Fabien en 253, mais des chronologies plus exactes la rapportent à l'an 250.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

La persécution continue. — Le grand Cyprien, évêque de Carthage, s'enfuit honteusement. — Saint Grégoire Thaumaturge abandonne son troupeau. — Miracle chrétien imité du paganisme. — Un saint évêque et son diacre changés en arbres.

Platine s'est trompé dans sa chronologie en indiquant que le siége épiscopal de Rome ne resta vacant que six jours après le martyre de saint Fabien. Les historiens conviennent qu'avant d'élire un autre pontife on attendit que la rigueur de la persécution fût apaisée, et ce sentiment est d'autant mieux fondé, qu'une partie des ecclésiastiques de Rome et des évêques voisins étaient prisonniers, dispersés ou cachés : ainsi, le saint-siége ne fut pas occupé pendant plusieurs années, et le clergé prit soin du gouvernement de l'Église.

La persécution continuant toujours à faire de grands ravages dans l'Église d'Orient et dans celle d'Occident, le grand Cyprien, évêque de Carthage, fut obligé, par ordre de Dieu, d'abandonner son diocèse, comme il le témoigne dans ses lettres : il fut proscrit et ses biens confisqués. Saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, dans le Pont, prit également la fuite et se retira avec son diacre sur une colline déserte : les persécuteurs poursuivirent les deux prêtres, et ayant découvert le lieu de leur retraite, ils

cernèrent la montagne : les uns gardaient le passage de la vallée, et les autres cherchaient dans toutes les cavernes. Grégoire dit à son diacre de se mettre en prière avec lui, et d'avoir confiance en Dieu : il commença lui-même à prier, se tenant debout, les mains étendues et regardant le ciel fixement. Les païens après avoir visité toutes les roches et les endroits les plus cachés, revinrent dans le vallon, assurant qu'ils n'avaient trouvé que deux arbres près l'un de l'autre.

Cette étonnante métamorphose frappa d'épouvante le berger qui avait servi de guide aux ennemis de Grégoire : pendant la nuit il retourna sur la montagne, et il aperçut l'évêque et son diacre immobiles, en oraison dans le même endroit où les persécuteurs avaient vu ces deux arbres : alors il se prosterna à leurs pieds et demanda le baptême.

La légende rapporte également qu'un jour, pendant que le pieux évêque s'entretenait sous un des portiques d'Alexandrie avec d'autres prélats, une courtisane vint effrontément lui réclamer le prix d'une nuit de débauche qu'elle avait passée avec lui, et qu'il avait refusé de lui payer. Ceux qui connaissaient la vertu de Grégoire se levèrent indignés pour chasser cette femme ; mais lui, sans s'émouvoir, dit à l'un d'eux : « Donnez, je vous prie, à cette fille la somme qu'elle demande. » A peine l'argent eut-il touché la main de la courtisane, qu'elle fut saisie de l'esprit des ténèbres ; elle tomba sur la poussière, se roula avec d'horribles contorsions, déchira ses vêtements et poussa des hurlements, qui paraissaient sortir de l'enfer. Grégoire pria alors sur elle, et aussitôt la terre trembla sous leurs pas, une odeur sulfureuse infecta l'air, et la courtisane fut délivrée du démon !

DÉCIUS, GALLUS, empereurs. — VOLUSIEN, empereur

SAINT CORNEILLE Ier,

22e PAPE.

NOVATIEN Ier, ANTIPAPE.

L'empereur Décius est hostile aux chrétiens. — Élection de Corneille. — Le peuple consacrait alors les élections des papes. — Schisme de Novatien. — Querelles du pape et de l'antipape. — Novatien est sacré évêque de Rome au milieu d'une orgie. — Schisme de Fortunat en Afrique. — Crimes des prêtres. — Ils violent les vierges sacrées. — La persécution continue. — L'évêque Corneille est envoyé en exil. — Son martyre est un mensonge.

Il n'est pas surprenant que le saint-siége soit resté vacant près d'un an et demi, et que le clergé n'ait pas choisi un autre pontife ; car l'empereur Décius aurait plutôt souffert une révolte dans l'état, que l'élection d'un évêque de Rome qui eût été capable de soutenir la religion chrétienne.

Le prêtre Corneille, Romain de naissance, et fils de Castin, ne fut élevé sur la chaire de saint Pierre que peu de temps avant le meurtre de ce prince.

Corneille était d'une pureté virginale, d'une modestie et d'une fermeté remarquables : après avoir passé par tous les degrés des offices ecclésiastiques, il n'avait ni brigué, comme tant d'autres papes, ni même désiré l'épiscopat. Il fut élu, comme le plus digne, par seize évêques qui se trouvèrent dans la ville ; tous les clercs rendirent témoignage de

son mérite, et le peuple qui était présent consentit à son ordination.

Dans ces temps désastreux, les fidèles avaient une dangereuse persécution à soutenir, cependant l'épiscopat était devenu, déjà, l'objet de l'ambition du clergé. Novatien, prêtre de l'Église romaine, jaloux de l'élévation de Corneille, se déclara contre lui : il affectait une grande sévérité de mœurs, et se plaignait qu'à Rome on reçût les apostats à la pénitence avec trop de facilité. Une partie des membres du clergé qui étaient encore prisonniers, se laissèrent séduire à cette apparence de zèle pour la discipline : Novat, schismatique d'Afrique, appuyait ses desseins, et tous deux répandaient des calomnies contre le pape Corneille; ils l'accusaient d'avoir communiqué avec des évêques qui avaient sacrifié aux idoles, et d'avoir abjuré secrètement entre les mains du magistrat afin d'éviter la persécution.

Novatien, en se séparant de la communion de Corneille, entraîna plusieurs confesseurs et un grand nombre de fidèles dans son schisme. Il se fit le chef de ceux qui s'appelaient eux-mêmes les purs, parce qu'ils soutenaient que les chrétiens qui étaient tombés durant la persécution ne pouvaient plus espérer le salut ni obtenir le pardon de leurs fautes. Un concile de soixante évêques, de prêtres et de diacres, ayant été assemblé à Rome pour décider cette question, Novatien fut condamné et excommunié.

Corneille écrivit à Fabius, évêque d'Antioche, afin de lui apprendre ce qui avait été résolu dans ce concile; il parle avec aigreur de l'esprit et des mœurs de son concurrent. Voici le portrait qu'il en fait :

« Je vous dirai comment Novatien, cet homme admirable, » brûlant depuis longtemps du désir d'être évêque, a caché » son ambition déréglée sous le voile de la sainteté des con- » fesseurs qu'il avait engagés dans ses intérêts....... Mais » ayant connu ses artifices, ses tromperies, ses mensonges et » ses parjures, ceux-ci ont renoncé à son amitié, ils sont reve- » nus à l'Église, et ils ont publié en présence des évêques, des » prêtres et de plusieurs laïques, la méchanceté qu'il cachait » sous l'apparence d'une fausse humilité! Ils ont pleuré le » malheur où ils étaient tombés de s'être séparés des fidèles, » pour avoir été trompés par les fourberies de cet impos- » teur..... Nous avons vu, mon très-cher frère, un change- » ment admirable arrivé dans sa conduite : ce prêtre qui » affirmait, avec des serments exécrables, n'avoir point » d'ambition pour la dignité épiscopale, a paru tout d'un » coup évêque : ce docteur, ce défenseur de la discipline » de l'Église, voulant usurper l'épiscopat auquel Dieu ne » l'avait point appelé, s'était associé deux hommes perdus, » et les avait envoyés dans un coin de l'Italie pour trom- » per trois évêques fort simples et très-ignorants, en les as- » surant qu'ils devaient se rendre à Rome afin d'apaiser avec » les autres prélats un différend qui s'était élevé : et quand » ils furent venus, il les fit enfermer par des méchants sem- » blables à lui, sur la dixième heure du jour; et les ayant » fait boire avec excès, il les contraignit à le sacrer évêque, » par une imposition des mains vaine et imaginaire : et c'est » ainsi qu'il s'attribue très-injustement la dignité épiscopale, » à laquelle il n'a aucun droit. »

Novatien cependant maintint son autorité contre celle de

Corneille, et lui enleva une grande partie de son troupeau. Dans les lettres qu'il écrivit après son ordination, l'antipape ne montrait pour le saint-père aucun ménagement, et son témoignage était autorisé de celui des confesseurs qui s'étaient déclarés pour lui.

Quelque temps après, Fortunat, qui avait été chassé de l'Église, fut ordonné évêque de Carthage, par des prélats schismatiques, pour disputer cette place à saint Cyprien. L'usurpateur envoya à Rome demander la communion du saint-père : Félicissime, son député, se présenta aux portes de l'église, accompagné d'une troupe d'hérétiques furieux, qui prétendaient faire reconnaître Fortunat pour évêque de Carthage; mais le pape ne voulut pas les écouter; il les rejeta de l'église avec une vigueur sacerdotale, et les traita comme il aurait souhaité qu'on eût fait à Novatien. Les fidèles approuvèrent la conduite du pontife envers Félicissime, qui avait été légitimement condamné pour avoir détourné l'argent qu'il avait en dépôt, pour avoir corrompu des vierges et commis des adultères.

La persécution, qui s'était ralentie vers la fin du règne de Décius, recommençait avec plus de fureur, à l'occasion d'une peste violente qui s'étendit sur plusieurs provinces de l'empire. L'empereur Gallus et son fils Volusien eurent recours à leurs idoles, et envoyèrent des édits dans toutes les provinces pour ordonner des sacrifices. Mais les chrétiens refusèrent de prendre part à ces superstitions, et l'on rejeta sur eux les malheurs publics, que l'on regardait comme l'effet de la colère des dieux.

Corneille fut le premier à Rome qui confessa le nom de

Jésus-Christ dans cette persécution, et il fut envoyé en exil, par ordre de l'empereur Gallus, à Centum-Cellæ, aujourd'hui Civita-Vecchia, qui était un lieu très-agréable, à quarante-cinq milles de Rome.

Malgré les honneurs que l'Eglise lui décerne, nous devons présumer que sa mort fut naturelle et qu'elle arriva en 255 : saint Jérôme, d'après les témoignages erronés d'anciennes traditions, affirme que le pontife répandit son sang dans Rome, et qu'il eut la tête tranchée par la main du bourreau, après avoir gouverné l'Eglise l'espace d'un an et quelques mois.

Décius avait imprimé une terreur si profonde parmi les nouveaux chrétiens, qu'un grand nombre abandonnaient les terres de l'empire pour fuir dans le désert de l'Egypte. Pendant ces émigrations, plusieurs moururent de faim et de soif, d'autres furent déchirés par les tigres et par les lions; quelques-uns après avoir franchi les montagnes de l'Arabie tombèrent au pouvoir de hordes nomades : ceux qui furent assez heureux pour échapper à tous ces dangers peuplèrent les solitudes de la Thébaïde et se firent ermites.

Les légendes racontent une histoire fort curieuse sur le premier des anachorètes de la basse Thébaïde : « Un jeune » chrétien d'Alexandrie appelé Paul, dit le légendaire, héritier » d'un riche patrimoine, profondément instruit des lettres » grecques et égyptiennes, s'était retiré dans un de ses domai- » nes, pour vivre loin du monde avec son beau-frère et une » jeune sœur pour laquelle il avait conçu une violente passion; » mais un jour son beau-frère l'ayant surpris en inceste, le » menaça de le livrer aux commissaires de l'empereur.

» Effrayé de cette menace, Paul s'enfuit dans des montagnes » inaccessibles, où il retrouva peu à peu la tranquillité d'esprit. » Ses larmes ayant adouci la justice de Dieu, il eut une révé- » lation dans laquelle lui apparut un ange qui lui promit le » pardon de son crime à la condition qu'il achèverait sa vie » dans la solitude.

» Le lendemain à son réveil, Paul, décidé à suivre l'inspi- » ration divine, gravit une colline qui se trouvait devant lui; » arrivé à la cime, il aperçut une grande caverne fermée par » une pierre : il y pénétra par curiosité, et trouva dans l'inté- » rieur une salle spacieuse, percée à jour et ombragée par un » antique palmier qui étendait ses branches protectrices sur » toute la grotte; une fontaine limpide sourdissait au pied du » rocher, et, après avoir coulé quelques pas au dehors, se » perdait dans une anfractuosité formée par deux blocs de » granit. Paul choisit ce lieu pour sa retraite, et il y vécut » quatre vingt-dix années, quoiqu'il en eût déjà vingt-trois » à l'époque de sa fuite d'Alexandrie. »

On place également aux dernières années du pontificat de Corneille la fondation de l'Église de Toulouse par saint Saturnin, et celle de Paris par saint Denis.

LUCIUS,

GALLUS ET VOLUSIEN, empereurs. — 23e PAPE. — ÉMILIEN, empereur.

Éloge de Lucius. — Il est exilé. — Son retour à Rome. — Incertitude sur son martyre.

Lucius, successeur de Corneille, était Romain, et fils de Porphyre; il avait accompagné le pontife dans son exil, et après sa mort, les fidèles le jugèrent le plus digne d'entre les confesseurs et les prêtres de cette église, pour remplir la place d'évêque. Mais le saint-père n'exerça pas longtemps les fonctions de cette charge, ayant été banni de Rome par les persécuteurs, il fut ensuite rappelé de l'exil, et on lui permit de revenir dans son église, qu'il gouverna l'espace de cinq mois. On n'est pas assuré que Lucius ait souffert le martyre, et les historiens sont dans le même doute sur la durée de son pontificat; mais ils conviennent cependant qu'il mourut dans l'année de son élection, c'est-à-dire en 253.

Depuis quelques années seulement, Cyprien était parvenu à l'évêché de Carthage, et ses écrits l'avaient déjà rendu une des colonnes de l'Église d'Afrique. Ce pieux évêque avant de se convertir au christianisme avait enseigné publiquement les belles lettres et avait acquis de grandes richesses. Non-seulement il distribua aux pauvres tous ses biens, mais encore il fit à ses nouvelles croyances le sacrifice de sa vie entière.

Saint Cyprien est l'auteur d'un traité de morale extrê-

mement rigoureux sur la discipline ecclésiastique, ce qui prouve que déjà le clergé était fort immoral à cette époque.

Un jour, l'évêque Eucratius l'ayant consulté pour savoir s'il devait refuser la communion à un comédien qui continuait à se livrer à son art, quoiqu'il eût embrassé le christianisme. « Chassez cet histrion du temple de Dieu, répondit le saint, » la loi divine défend aux hommes de se couvrir de vêtements » de femmes et d'imiter leurs gestes et leurs démarches. Il faut » que cet impie renonce à jouer les rôles de courtisanes et de » reines impudiques sur le théâtre, ou qu'il reste éloigné de » la communion des fidèles. S'il allègue sa pauvreté pour » excuse, l'Eglise lui accordera des secours comme elle fait » pour ses autres enfants, pourvu qu'il se contente d'une » nourriture frugale, et qu'il ne prétende pas qu'on lui doive » une récompense pour le retirer du péché, puisque c'est son » intérêt et non le nôtre. »

On cite sur Cyprien un autre épisode bien plus curieux : Un évêque nommé Pompone lui avait demandé, dans une lettre, s'il devait donner la communion à de saintes filles qui ayant fait vœu de virginité, prétendaient s'exercer à vaincre l'esprit du mal en partageant la couche des jeunes prêtres et des diacres. Cyprien lui répondit que s'il était vrai qu'elles eussent conservé leur virginité, on ne devait point leur refuser la communion; mais qu'il était préférable qu'elles ne renouvelassent point d'aussi dangereuses épreuves, pour éviter le scandale.

ÉTIENNE Ier,

24e PAPE.

VALÉRIEN, empereur. — GALLIEN, empereur.

Naissance d'Étienne. — Fautes de ce pape. — Il protége injustement deux évêques accusés de grands crimes. — Son ambition. — Saint Cyprien assemble un concile et condamne le pape. — Dureté d'Étienne. — Firmilien lui reproche publiquement ses crimes. — Saint Cyprien forme contre le pontife des accusations atroces. — Querelles singulières entre les saints. — Fables sur le martyre d'Étienne. — Despotisme du pape.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un prêtre nommé Jules : il fut élu évêque de Rome en récompense des services qu'il avait rendus à l'Église.

Vers le commencement de son pontificat, il se laissa séduire par deux évêques d'Espagne, qui, après avoir été légitimement déposés, étaient venus supplier le saint-père de les rétablir. Ces prélats, nommés Basilide, évêque de Léon et d'Astorga, et Martial, évêque de Mérida, étaient convaincus d'être libellatiques, c'est-à-dire de faire partie de ces lâches chrétiens qui n'avaient pas sacrifié aux idoles, mais qui avaient donné ou reçu des billets d'abjuration, afin de sauver leur vie, leur liberté et leurs biens. Basilide et Martial étaient en outre accusés de crimes énormes, qui les rendaient in-

dignes de l'épiscopat, et avaient obligé les évêques d'Espagne à leur donner des successeurs.

Étienne accueillit favorablement leurs plaintes, parce qu'elles favorisaient l'accroissement de son autorité; et sans même approfondir la vérité des faits, il rétablit ces deux prélats dans leurs églises. Le clergé d'Espagne, scandalisé de la conduite du pontife, envoya des députés vers les évêques d'Afrique, pour implorer leur secours contre les désastres dont l'ambition du saint-père menaçait leurs provinces. Cyprien assembla aussitôt un concile de vingt-huit prélats, qui confirmèrent la déposition de Basilide et de Martial : ensuite il envoya à Rome deux prêtres pour instruire le pape des décisions de l'Église d'Afrique; mais saint Étienne ne voulut ni leur parler ni les voir, et défendit même aux fidèles de les recevoir et d'exercer envers eux les simples devoirs de l'hospitalité. Sa colère le porta encore à d'autres excès; il retrancha de sa communion les évêques d'Afrique, et il leur écrivit d'une manière si arrogante, que son orgueil souleva l'indignation des Orientaux.

Firmilien, évêque de Césarée, adressa à saint Cyprien une longue épître, où il lui témoigne une grande estime et une profonde affection; en même temps, il fait éclater son ressentiment contre le pape, et il dit en parlant d'Étienne :

« Pourrait-on croire que cet homme ait une âme et un » corps? apparemment le corps est bien mal conduit, et cette » âme est déréglée : Étienne ne craint pas de traiter son frère » Cyprien de faux Christ, de faux apôtre, d'ouvrier fraudu- » leux; et pour ne pas l'entendre dire de lui-même, il a l'au- » dace de le reprocher aux autres. . . . . »

Cette lettre a paru violente à Pamelius, et il avoue qu'il ne l'eût pas insérée dans son édition, si Morel et Turnebe ne l'avaient rapportée avant lui. Fleury n'a point osé la traduire; il passe également sous silence les accusations atroces que saint Cyprien intenta au pontife, en lui reprochant « d'être » arrogant, opiniâtre, ennemi des chrétiens, de défendre la » cause des hérétiques contre l'Église de Dieu, et de préférer » la tradition humaine à l'inspiration divine. » Ainsi, même dans les premiers siècles du christianisme, les saints mettaient dans leurs disputes ce fiel et cette aigreur que nous remarquons toujours dans les querelles religieuses; mais alors, les peuples abrutis embrassaient avec fureur les opinions de leurs évêques, et des milliers d'hommes étaient massacrés pour soutenir les erreurs de misérables prêtres!

Les différentes opinions des historiens sur la mort du pape Étienne ne font pas connaître la vérité : un ancien Pontifical rapporte qu'il fut condamné au bannissement, comme saint Cyprien et saint Denys d'Alexandrie; et qu'ensuite, étant revenu à son église, il fut arrêté et mis en prison avec deux autres évêques, neuf prêtres, et trois diacres; on ajoute qu'il obtint des magistrats la permission de réunir dans son cachot les principaux ecclésiastiques, et de leur consentement il remit tous les vases sacrés et le trésor de l'église entre les mains de son diacre Sixte, qu'il désigna pour son successeur : ensuite il fut décapité sur la place publique.

Les Actes des martyrs, selon Baillet, ont encore moins d'authenticité que le Pontifical; ils racontent que le saint-père fut pris le second jour du mois d'août et conduit à l'empereur Valérien, qui le condamna à être dévoré par les bêtes

féroces dans le cirque; mais la chute subite et miraculeuse d'un temple de Mars ayant fait fuir les gardes qui l'accompagnaient, le pontife parvint à fuir dans un cimetière voisin; se croyant à l'abri de leurs poursuites, il commençait à offrir le sacrifice divin, lorsque les soldats vinrent le chercher et lui tranchèrent la tête sur l'autel. Le Père Pagi a suivi ces Actes. Nous adopterons, comme plus vraisemblable, l'opinion des savants, qui assurent que saint Etienne est mort dans la prison, après quatre ans de pontificat et au commencement de l'année 257.

Sa doctrine sur le baptême est très-bizarre ; il affirmait que ce sacrement régénérateur embrasait l'âme des néophytes, et entrait en eux sous deux formes, s'appuyant de ces paroles de saint Jean-Baptiste : « Celui qui viendra après moi vous baptisera au Saint-Esprit et au feu. »

Il cite encore comme une preuve irréfragable de l'orthodoxie de sa doctrine, l'exemple du centenier Corneille, qui reçut l'Esprit saint avant l'eau rémunératrice, et celui des apôtres, qui furent au contraire baptisés par l'eau longtemps avant de recevoir le Saint-Esprit; enfin il démontre par des passages de l'Evangile que ce sacrement a une forme multiple, doctrine entièrement opposée aux décisions des conciles œcuméniques, et qui suffirait pour le faire regarder comme hérétique, si l'Eglise ne l'avait canonisé.

SIXTE II,

VALÉRIEN, empereur. | 25e PAPE. | GALLIEN, empereur.

Éloge de Sixte. — Son élection. — Il termine les querelles ridicules sur le baptême. — Hérésie de Sabellius. — La persécution continue. — Mort du pape.

Sixte, que plusieurs auteurs nomment Xyste, et qu'ils font par conséquent le seul de ce dernier nom, était Grec de nation et Athénien de naissance. Il avait exercé avec beaucoup de charité, de zèle et de fidélité, la charge de diacre sous Étienne; et lorsque le pape fut arrêté, il demanda à le suivre dans sa prison : ensuite il devint le gardien et le dépositaire des vases, des meubles, de tout l'argent de l'Église; et après la mort d'Étienne il fut élevé à la dignité épiscopale.

La fatale question sur le baptême des hérétiques continuait à diviser les fidèles, après avoir séparé d'une manière scandaleuse Cyprien et saint Étienne : mais Sixte, moins violent ou moins ambitieux que son prédécesseur, termina cette querelle ridicule en accédant aux opinions des évêques d'Afrique. Aussi saint Ponce, diacre de Carthage, l'appelle dans ses ouvrages un bon et pacifique prélat.

Dans une lettre, Denys d'Alexandrie donnait avis au pape Sixte d'une hérésie qui commençait alors à paraître; il lui écrivait :

« Il s'est élevé à Ptolémaïde, dans la Pentapole, une doc-

» trine véritablement impie, contenant plusieurs blasphè-
» mes contre Dieu le père : elle enseigne à ne point appeler
» Jésus-Christ son fils unique, le premier de toutes les créa-
» tures, et à ne point reconnaître le Saint-Esprit.........»

Le chef de cette doctrine, nommé Sabellius, prétendait que les personnes de la Trinité étaient trois noms; qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, appelée dans le ciel, Dieu le Père; sur la terre, Jésus-Christ; et dans les créatures, Esprit Saint; et que le père, sous la notion du fils, était né de la Vierge et avait souffert la mort.

Plusieurs évêques ayant partagé les sentiments de Sabellius, propagèrent ces opinions dans leurs diocèses. Cette hérésie était semblable à celle de Praxéas et des patropassiens, qui niaient la trinité et la distinction réelle des personnes divines : elle fut transmise à Sabellius par Noetus, son maître, et s'étendit ensuite dans toutes les provinces, à Rome même, et jusqu'en Mésopotamie, où elle trouva de nombreux partisans.

La violence de la persécution augmenta sous le consulat de Memmius Fuscus et de Pomponius, lorsque l'empereur Valérien, occupé en Orient de la guerre contre les Perses, eut abandonné le gouvernement de Rome à Macrien, ennemi déclaré de la religion. Celui-ci, en l'absence du souverain, donna l'ordre au sénat de poursuivre les chrétiens, et de condamner aux supplices les évêques, les prêtres, les diacres; de punir les sénateurs et les chevaliers romains en leur enlevant leurs dignités et leurs biens, et de les faire mourir s'ils persistaient à professer le christianisme. Il rendit en outre deux édits : l'un contre les femmes de qualité, qu'il menaçait

de l'exil; l'autre contre les césariens ou affranchis de César, qu'il déclarait confisqués comme esclaves du prince, s'ils ne revenaient à la religion de l'empire.

Le pape Sixte devint une des premières victimes de cette cruelle persécution; il fut saisi avec une partie de son clergé, pendant qu'il faisait ses prières au cimetière de Calliste, et on le conduisit au supplice. Saint Laurent, le premier des diacres de l'Eglise romaine, le suivait en pleurant, et lui disait: « Où » allez-vous, mon père, sans votre fils? vous n'êtes pas accou- » tumé à offrir le sacrifice sans ministre. En quoi vous ai-je » déplu? Éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait » de moi pour me confier la dispensation du sang de Notre » Seigneur! » Sixte lui répondit: « Ce n'est pas moi qui te » laisse, mon fils; un plus grand combat t'est réservé : tu me » suivras dans trois jours. »

On place sous le règne de Valérien le martyre de saint Saturnin et de saint Denis. Saturnin, dit la légende, avait établi son église sur le Capitole à Toulouse, près d'un temple dédié à Jupiter et célèbre dans toutes les Gaules par ses oracles; mais depuis l'arrivée du saint les démons ayant cessé de parler, la réputation de l'idole en avait reçu une grave atteinte, et les offrandes avaient singulièrement diminué. D'abord les prêtres païens proposèrent à Saturnin de lui faire bâtir un temple magnifique hors de la ville; sur son refus, ils prirent ensuite la résolution de se défaire du pieux évêque par la violence.

Dans un grand jour de fête, comme ils avaient assemblé le peuple pour un sacrifice solennel, ils virent Saturnin traversant la place pour se rendre à son église. Voilà, s'écrièrent-ils,



» l'ennemi des dieux et le défenseur de cette religion nouvelle; » voilà celui qui attire le courroux de Jupiter sur nous; qu'il » sacrifie ou qu'il meure ! »

Aussitôt le peuple fanatique courut sur le saint évêque; on l'entraîna dans le temple, on le força de s'agenouiller devant la statue du dieu, et on lui présenta de l'encens pour qu'il en brûlât en l'honneur de Jupiter. Mais au lieu d'obéir, le martyr ayant craché sur l'idole, les prêtres païens se jetèrent sur lui et l'attachèrent par les pieds à la queue d'un taureau sauvage destiné au sacrifice; l'animal, excité par les cris de la multitude, franchit d'un bond les degrés du Capitole, parcourut la ville et s'élança dans la campagne, emportant dans sa course le cadavre de Saturnin. Enfin les cordes venant à se rompre, quelques lambeaux sanglants restèrent sur le sol et purent être recueillis par une pauvre femme, qui les ensevelit secrètement.

Les légendes des saints sont remplies de faits si bizarres et si merveilleux, que la foi la plus robuste ne peut réellement en admettre l'authenticité : les esprits sérieux regardent le martyre de Saturnin comme une fable inventée par les prêtres; et nous placerons au même rang la décollation de saint Denis, qui, d'après notre Martyrologe, fut décapité avec Éleuthère et Rustique sur la montagne de Montmartre, ramassa sa tête après l'exécution et la porta, pendant un trajet de plus d'une lieue, jusqu'à la chapelle qui porte aujourd'hui le nom de ce glorieux martyr.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

Martyre de saint Laurent.

Après le martyre de Sixte II, le siége de Rome resta vacant l'espace d'une année : le glorieux martyre de saint Laurent est le seul événement remarquable de cet interrègne.

Le saint diacre, le jour même de la mort du pontife, distribua aux pauvres l'argent de l'Église, sans excepter les vases qui servaient à la communion, qu'il vendit afin de sauver des richesses qui pouvaient tomber entre les mains des païens. La nouvelle de ces grandes aumônes éveilla la cupidité de Cornelius Sæcularis, préfet de Rome, qui supposa que les chrétiens avaient d'immenses trésors en réserve, et pour s'en emparer il fit arrêter Laurent, qui en avait la garde comme diacre de l'Église romaine. Le saint prêtre fut conduit devant le tribunal, et Cornelius l'interrogea en ces termes : « On assure que dans vos cérémonies, les ministres » offrent les libations avec des vases d'or, et reçoivent le » sang de la victime dans des coupes d'argent; que pour » éclairer vos sacrifices nocturnes, vous vous servez de chan- » deliers d'or dans lesquels vous placez des cierges faits avec » de la cire et des parfums : nous savons même que pour » fournir à ces offrandes, les frères vendent leurs héritages,

» et réduisent souvent leurs enfants à la pauvreté. Mettez » au jour ces trésors cachés, le prince en a besoin pour » l'entretien de ses troupes, et vous devez, selon votre doc- » trine, rendre à César ce qui appartient à César. Je ne sup- » pose pas que votre Dieu fasse battre monnaie; il n'a pas » apporté d'argent quand il est venu au monde; il n'a ap- » porté que des paroles : rendez-nous donc l'argent, et soyez » riches en paroles. »

Saint Laurent répondit au juge avec fermeté : « J'avoue » que notre église est riche, et l'empereur n'a pas de si » grands trésors : puisque vous l'exigez, je vous ferai voir ce » qu'elle a de plus précieux; accordez-moi seulement quel- » ques jours pour mettre toutes choses en ordre, pour dres- » ser les états de nos richesses, et préparer les calculs. »

Le préfet, confiant dans cette promesse et espérant s'emparer des trésors de l'église, lui accorda trois jours. Saint Laurent courut dans toute la ville, pour chercher dans chaque rue les pauvres que l'église nourrissait, les boiteux, les infirmes, les estropiés; il les rassembla, écrivit leurs noms, et, le troisième jour, les ayant rangés devant le parvis de la basilique, il alla trouver le préfet : « Venez contempler les tré- » sors de notre Dieu; vous verrez une grande cour pleine de » vases d'or et toutes nos richesses entassées sous les galeries. »

Lorsque Cornelius aperçut ces troupes de pauvres qui criaient en demandant l'aumône, il se tourna vers Laurent avec des yeux menaçants : « Prêtre menteur, lui dit-il, tu » seras puni de ta témérité! »

« De quoi vous offensez-vous, seigneur? répliqua le saint; » l'or que vous désirez si ardemment n'est qu'un vil métal

» tiré de la terre, et qui excite à tous les crimes. L'or véri-
» table est la lumière dont ces pauvres sont les disciples :
» les grands du siècle sont les pauvres, vraiment misérables
» et méprisables. Voilà les trésors que je vous ai promis : re-
» gardez ces vierges et ces veuves, elles forment la couronne
» de l'Église. Profitez de ces richesses pour Rome, pour
» l'empereur et pour vous-même. » Le préfet, dans l'excès
de sa fureur, s'écria : « Misérable! tu oses mépriser les lois
» de l'empereur, parce que tu ne crains pas la mort, mais la
» vengeance sera terrible! »

Aussitôt il ordonna aux bourreaux d'apporter un lit de fer, sous lequel on étendit de la braise demi-éteinte, pour brûler le martyr plus lentement : on dépouilla Laurent de ses vêtements et on l'attacha sur le gril. La résignation et le courage qu'il fit paraître pendant cet horrible supplice opéra la conversion de plusieurs païens, et parmi eux se trouvaient des personnes de grande distinction. Le poëte Prudence rapporte que les néophytes, c'est-à-dire les chrétiens nouveaux baptisés, affirmaient que son visage était environné d'un éclat extraordinaire, et qu'une odeur suave s'exhalait de ses chairs consumées; il ajoute aussi que les infidèles et les impies n'aperçurent point cette lumière et ne sentirent pas cette odeur. Nous devons regarder cette particularité comme un ornement poétique. Quoi qu'il en soit, au milieu d'affreux tourments, le bienheureux martyr ne cessa point de chanter les louanges du Très-Haut, et encourageait les fidèles à confesser avec lui la sainte doctrine de Jésus Christ. Lorsqu'il fut calciné d'un côté, il dit au préfet, pour se jouer de sa cruauté, comme il avait fait auparavant de

son avarice : « Suppôt de l'enfer, fais tourner mon corps sur » l'autre côté. » Ce qui fut exécuté : ensuite, il eut le stoïque courage de lui dire : « Maintenant je suis assez cuit, tu peux » me manger ! »

Après la mort de saint Laurent, la persécution augmenta et fit un grand nombre de martyrs dans toutes les provinces de l'empire romain : elle emporta saint Cyprien, évêque de Carthage, et plusieurs fidèles d'une grande distinction. Mais l'histoire ne nous apprend rien des combats que le clergé de Rome eut à soutenir pour la religion dans un temps si difficile, et l'on ignore même en quel état se trouvait alors la discipline ecclésiastique.

Cependant les légendes racontent longuement le martyre de douze chrétiens d'Utique qui furent jetés dans une fosse de chaux vive, et dont les fidèles recueillirent plus tard les reliques : comme les corps formaient une substance confondue avec la chaux, on renferma, dit l'historien, cette masse compacte dans un immense cercueil qui fut placé dans la principale église.

D'après les mêmes chroniques, Théogène, évêque d'Hippone, fut décapité hors des murs de la ville. A Tuberbe, trois femmes nobles, Maxima, Donatilla et Secunda, ayant refusé de sacrifier aux idoles, furent violées par le bourreau et ensuite décapitées.

DENIS,

26e PAPE.

GALLIEN, empereur. — CLAUDE, empereur

Naissance de Denis. — Son humanité. — Il rachète les chrétiens prisonniers chez les barbares. — Le pape poursuit les vues ambitieuses de ses prédécesseurs.—Erreurs des millénaires.—Jésus-Christ doit régner mille ans, et les saints jouir des plus grandes voluptés. — Hérésie de Paul de Samosate. — Zénobie, reine de Palmyre. — Concile tenu contre Paul de Samosate. — Il est excommunié. — Mort du pape.

Denis était Grec, et vraisemblablement d'une naissance assez obscure, puisqu'on ne nous a rien appris de sa famille. Dans sa jeunesse, il avait fait profession de la vie cloîtrée, et depuis il avait été nommé prêtre de l'Église de Rome, sous le pape Étienne : il avait adopté les sentiments de son évêque sur la validité du baptême des hérétiques; mais il paraît qu'il ne se conduisit pas avec la même violence dans cette querelle.

L'empereur Valérien ayant été vaincu par les Perses et fait prisonnier, Gallien, son fils et son successeur, prit les rênes du gouvernement. L'ineptie du nouveau prince exposa les provinces de l'empire aux ravages des barbares : la ville de Césarée en Cappadoce fut ruinée, saccagée, et les citoyens,

arrachés à leurs foyers, furent emmenés en esclavage. Aussitôt que Denis eut été informé de ce désastre, il s'empressa non-seulement d'écrire à cette église affligée, mais encore d'envoyer de l'argent en Cappadoce par des personnes sûres, afin de racheter les chrétiens captifs chez les barbares; et il ne fut pas arrêté dans sa charité par le souvenir des anciens démêlés de Firmilien, évêque de Césarée, avec son prédécesseur le pape Étienne.

Saint Athanase, dont le témoignage est d'un grand poids, rapporte plusieurs actions honorables de ce pontife, qu'il comptait parmi les pères anciens qui avaient été les plus capables de nous informer de la doctrine de l'Église, et d'établir les règles des conciles œcuméniques.

Quelques années après, les fidèles d'Égypte portèrent des plaintes à Rome contre Denis, évêque d'Alexandrie, qu'ils accusaient de professer des maximes impies dans les livres qu'il avait écrits contre les sabelliens, pour établir la distinction des personnes divines. Cette accusation était frivole; mais le pape, trouvant l'occasion d'étendre son pouvoir sur les églises et de poursuivre le système d'Étienne, consentit à rendre un jugement : il garda cependant quelques mesures, et ne voulant pas décider de pleine autorité sur cette matière, il assembla un concile qui désapprouva la doctrine de l'évêque d'Alexandrie, et ordonna au prélat de se soumettre au saint-siége et de se rendre à Rome pour éclaircir les points qui avaient été condamnés.

Depuis longtemps l'erreur des millénaires était établie en Égypte et menaçait d'envahir l'Occident : le principal auteur de cette secte, l'évêque Népos, traduisant trop judaïquement

le texte des saintes Écritures, prétendait que Jésus-Christ régnerait sur la terre pendant mille ans, et que les saints jouiraient dans le ciel de toutes les voluptés des sens. Népos établissait ses opinions sur l'Apocalypse de saint Jean, et il entraîna dans sa doctrine un grand nombre de fidèles : l'histoire ne nous fait pas connaître les mesures que prit Denis, évêque de Rome, pour détruire cette hérésie.

Peu de temps après, la doctrine de Paul de Samosate, évêque d'Antioche, souleva des querelles violentes dans l'Église : Zénobie, reine de Palmyre, princesse d'un mérite au-dessus de son sexe, voulant connaître la religion chrétienne, s'adressa à l'évêque Paul pour être instruite sur les mystères : mais ce prélat avait des opinions singulières pour le siècle ; il appelait le Christ un homme, et non pas un dieu ; il enseignait aux peuples la morale sublime de l'Évangile, et négligeait de les instruire des dogmes de la religion. Les évêques d'Orient, scandalisés de sa conduite, s'assemblèrent à Antioche, et le poursuivirent comme « un loup qui ravageait » le troupeau du Seigneur. » Le concile, animé du zèle fanatique qui a toujours distingué les assemblées ecclésiastiques, procéda au jugement de Paul de Samosate. Par son éloquence, le prêtre philosophe parvint à suspendre la condamnation qu'on était sur le point de prononcer contre lui et contre sa doctrine. Dans la suite, on s'aperçut que Paul avait usé de dissimulation, et qu'il ne corrigeait ni ses sentiments ni ses mœurs : alors les pères s'assemblèrent de nouveau au nombre de soixante-dix, et le condamnèrent pour s'être joué de leur crédulité et des intentions pacifiques de Firmilien, qui avait présidé au premier synode.



Paul, convaincu d'erreur dans sa doctrine et de dérèglement dans ses mœurs, fut déposé, et ensuite excommunié par le concile.

Le pape Denis mourut le 26 décembre de l'an 269, sous le règne de l'empereur Claude II et de Paterne, après dix ans et quelques mois d'épiscopat : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Sous le pontificat de Denis, florissait à Rome le philosophe Plotin, célèbre par son immense érudition. Non seulement cet homme extraordinaire avait entraîné dans sa doctrine un grand nombre de disciples enlevés au paganisme, mais encore il enlevait des sectateurs à la religion nouvelle, et rendait désertes les églises des chrétiens lorsqu'il donnait ses enseignements publics.

Il prétendait avoir un démon familier comme Socrate, et il affirmait que par la seule lumière de la raison on pouvait s'élever jusqu'au souverain Dieu, qui n'avait selon lui ni forme ni essence, et qui était indéfinissable par les paroles humaines. Il combattait toutes les sectes chrétiennes et particulièrement les gnostiques, qui croyaient à des esprits ou démons secondaires parmi lesquels figurait le Christ.

Les historiens rapportent qu'avant de mourir, Plotin se tournant vers ses disciples, leur dit : « Je vais réunir ce qui » existait de divin en moi à ce qui existe de divin dans » l'univers. »

FÉLIX Ier,

CLAUDE II, empereur. | 27e PAPE. | AURÉLIEN, empereur.

Élévation de Félix.—Paul de Samosate résiste au décret du concile. — Il est chassé honteusement de son siége. — Mort du pape.

Félix était Romain et fils de Constantius : il succéda à Denis le dernier jour de l'année 269. On ne connaît aucune des actions de sa vie jusqu'au temps de son pontificat. En montant sur la chaire de saint Pierre, il trouva l'Église tranquille au dehors, mais déchirée à l'intérieur par l'hérésie de Paul de Samosate, dont nous avons parlé dans l'histoire du règne précédent. Cet évêque, appuyé de la faveur des magistrats idolâtres et du crédit qu'il avait à Antioche, refusait de se soumettre au décret du concile qui, l'ayant condamné et déposé, avait nommé pour remplir sa place Domne, fils de Démétrius. Paul refusant de sortir de la maison de l'église, on eut recours à l'autorité de l'empereur Aurélien, qui jugea l'affaire avec une grande justice : le prince décida que la possession du palais épiscopal appartenait à ceux qui entretenaient des relations avec l'évêque de Rome et les autres prélats d'Italie ; et qu'en conséquence, le pape Félix ayant refusé sa communion à Paul de Samosate, celui-ci devait être chassé de son siége.

Félix mourut, selon l'opinion générale, le 22 décembre de l'an 274, après avoir gouverné l'Église pendant cinq ans : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Suivant la légende, ce fut à cette époque que saint Antoine d'Héraclée, ville de la haute Egypte, éprouva ses terribles visions. « Le pieux anachorète s'était retiré dans une haute pyra-
» mide éloignée de toute habitation, afin de prier Dieu plus
» tranquillement : la première nuit, le démon vint l'attaquer,
» et le battit si violemment qu'il le laissa étendu sans connais-
» sance. Vers le matin, des fidèles qui traversaient la contrée
» ayant par hasard visité la pyramide, trouvèrent un homme
» gisant, et le croyant mort, l'emportèrent dans une église
» pour l'inhumer. Pendant la nuit, saint Antoine se leva de
» sa bière, sortit de l'église et retourna à sa pyramide : là, il
» se mit de nouveau en prière et défia le démon ; à minuit un
» bruit terrible se fit entendre; toutes les pierres parurent se
» mouvoir et furent transformées en bêtes farouches et im-
» mondes; des lions, des tigres, des loups, des serpents, des
» crapauds, des lézards, des aspics, des scorpions, et une mul-
» titude de serpents, de dragons et d'animaux fantastiques,
» s'élancèrent sur lui, le déchirant avec leurs griffes, le per-
» çant de leur triple aiguillon, et l'enlaçant dans leurs replis
» tortueux. Malgré ces horribles souffrances, le saint continuait
» à les railler et à les mépriser. Enfin au lever du soleil les
» démons disparurent. « Où étiez-vous, Seigneur? » s'écria
» alors Antoine. « J'étais ici, lui répondit la voix de Dieu ; je
» suis content de toi; à l'avenir je t'assisterai dans tes com-
» bats, et je te rendrai célèbre par toute la terre. » Telle fut la première tentation du grand saint Antoine !

EUTYCHIEN,

AURÉLIEN, TACITE, empereurs.

28e PAPE.

FLORIEN, PROBUS, CARUS.

Élection d'Eutychien. — Fables débitées sur le pape. — Hérésie de Manès. — Histoire curieuse et querelles extravagantes. — Mort du pape.

Après la mort de Félix Ier, le clergé et le peuple fidèle de Rome élurent Eutychien pour gouverner l'église. La ville de Lune en Toscane était la patrie du pontife, et son père se nommait Marin : l'histoire n'apprend rien de positif sur les actions de sa vie; cependant nous formerions des volumes, si nous traduisions les fables que l'on a racontées au sujet du saint-père, et dont tous les Pontificaux ne pourraient garantir l'authenticité.

Sous son règne s'éleva la fameuse hérésie de Manès : mais sans entrer dans les détails de la vie de cet impie, nous nous contenterons d'expliquer sa doctrine extravagante. Il prétendait qu'il existait dans l'univers deux principes contraires et coéternels, Dieu et la matière, la lumière et les ténèbres; l'un auteur du bien, l'autre du mal; l'un auteur du Nouveau Testament, l'autre de la Bible : il rejetait les saints Évangiles, et se disait le Paraclet envoyé par Jésus-Christ; il affirmait que le Sauveur n'avait eu que les apparences de l'humanité et qu'il n'avait point souffert réellement. D'après lui, le bien et le mal étaient des substances : Manès re-

gardait la terre, la chair, les magistrats, les rois, et le péché, comme des créations du mauvais principe; il niait que les actions de l'homme fussent libres, défendait le mariage et blâmait les peuples qui faisaient la guerre. Enfin il engageait ses disciples à ne point manger de chair ni d'œufs, et à ne point boire de lait, ni du vin, qu'il appelait le fiel du démon.

Les manichéens administraient l'eucharistie sous une espèce, et la profanaient d'une manière infâme en y mêlant de la semence humaine; ils prétendaient que Jésus-Christ était le soleil, et qu'il avait révélé sa divinité en plongeant la terre dans les ténèbres le jour de sa mort : ils regardaient la lune comme la demeure redoutable de la Trinité, et l'air comme un fleuve sur lequel les âmes des morts étaient transportées à la lumière éternelle. Les manichéens ne croyaient point à la résurrection générale, et prétendaient que les âmes de ceux qu'ils appelaient les auditeurs passaient dans les âmes des élus, et retournaient à Dieu après avoir été purifiées; que les âmes des méchants étaient renfermées dans les corps des bêtes, dans les arbres, dans les plantes, et ils regardaient les laboureurs comme des homicides.

Cette doctrine s'étendit dans toutes les provinces de l'empire et dura plusieurs années; peut-être ne fit-elle de si grands progrès que par sa bizarrerie et son extravagance, car la nature des hommes est de s'attacher aux choses les plus singulières et les moins raisonnables. Les sectateurs de Manès annonçaient qu'ils ne voulaient point imiter les catholiques, qu'ils n'employaient pas la persécution, mais le simple raisonnement, pour délivrer les hommes de l'erreur et les

amener à Dieu. Leurs docteurs étaient puissants dans la réfutation, et par leurs manières douces et insinuantes ils attiraient insensiblement à leurs idées. Nous traduisons un de leurs dialogues, dans le style de l'époque : un catholique se plaignait des mouches, et disait à un manichéen qu'il ne pouvait souffrir ces insectes, et que Dieu devrait les détruire. Le manichéen lui demanda : « Qui les avait faites ? — Le catho-
» lique dans sa colère n'osa pas répondre que ce fût Dieu.—
» Le manichéen : Si ce n'est Dieu, qui donc les a faites ? —
» Je crois que c'est le démon.—Si le démon a fait les mouches,
» comme le bon sens vous le fait avouer, qui a fait l'abeille ?
» — L'autre n'osa dire que Dieu eût fait l'abeille plutôt que
» la mouche. — De l'abeille, le manichéen le conduisit à la
» sauterelle, à un lézard, à un oiseau, à un mouton, à un bœuf,
» à un éléphant, enfin à l'homme, et lui persuada que Dieu
» n'avait pas fait l'homme. »

L'histoire ne nous apprend point quelles mesures Eutychien prit pour combattre cette hérésie ; le Martyrologe affirme seulement que le saint-père ordonna aux prêtres de consacrer sur l'autel, les fèves, les pommes et les raisins, afin de renverser la doctrine de Manès, qui défendait de manger des fruits. Il ordonna également que les corps des martyrs seraient enveloppés de pourpre, et il rendit lui-même ce dernier devoir à trois cent quarante martyrs ; mais les historiens sacrés laissent ignorer dans quelle persécution l'Église perdit un si grand nombre de fidèles.

Enfin le pontife Eutychien alla recueillir le fruit de ses travaux dans le séjour de la gloire, le 8 décembre de l'an 283.

Orose et Sozomène nous ont laissé un tableau déchirant des malheurs de l'empire sous ces derniers pontificats. « Les ar-
» mées, disent-ils, disposaient à leur gré du pouvoir suprême,
» les chefs des troupes s'emparaient tour à tour de la puissance,
» et l'infâme Cyriade, Perse de nation, fut le premier de ces
» trente tyrans qui commandèrent au monde dans l'intervalle
» de quelques années.

» Pendant leur exécrable règne, tous les maux fondirent à
» la fois sur l'empire : la Bretagne fut subjuguée par les
» Calédoniens et les Saxons ; la Gaule par les Franks, les
» Allemands et les Bourguignons ; l'Italie par les Allemands,
» les Suèves , les Marcomans et les Quades ; la Médie , la
» Macédoine et la Thrace par les Goths, les Hérules et les
» Sarmates ; les Perses vinrent faire des courses jusque sur
» les côtes de la Syrie ; enfin la guerre civile, la famine, la
» peste, ruinaient les villes et anéantissaient les populations qui
» avaient échappé au fer des barbares ; les cités furent ébran-
» lées par des tremblements de terre qui durèrent plusieurs
» jours ; la mer sortit de son lit et inonda des provinces
» entières ; dans la Nubie, dans l'Achaïe et à Rome, la terre
» s'ouvrit et engloutit des champs et des maisons. »

Ainsi , ajoutent les auteurs ecclésiastiques , Dieu commençait à faire éclater sa vengeance contre les persécuteurs de l'Eglise, qui grandissait fécondée par le sang de ses glorieux martyrs !

CAIUS,

29e PAPE.

CARUS, CARINUS, empereurs. NUMÉRIEN, DIOCLÉTIEN, empereurs.

Élection de Caïus. — Cruauté de Maximien. — Martyre de la légion Thébéenne. — Remontrances des soldats au césar. — Ils sont exterminés. — Le pape s'enfuit honteusement. — Règlements extravagants. — Mort de Caïus.

Si l'on en croit les anciens Pontificaux, Caïus était de Dalmatie et parent de l'empereur Dioclétien. Pendant les premières années de son règne l'Église jouissait d'une tranquillité apparente, et les empereurs ne donnaient aucun ordre formel de persécuter les chrétiens; il y eut cependant des condamnations, et le pontificat de Caïus fut illustré par le martyre de saint Maurice et de la célèbre légion Thébéenne.

Maximien, à qui l'empereur avait donné le titre de césar, était passé dans les Gaules pour combattre les factions d'Amand, d'Elien et des Bagaudes. Après avoir vaincu ses ennemis, le césar fit venir d'Orient une légion nommée la Thébéenne, composée de chrétiens, qu'il voulait employer, ainsi que ses autres soldats, pour persécuter les fidèles; mais la légion refusa de marcher, et forma son camp près de la ville d'Agaune, au pied de la montagne que l'on nomme à présent le grand Saint-Bernard. Maximien, irrité de cette désobéissance, fit demander des troupes à l'empereur pour soumettre

les rebelles : Dioclétien envoya des renforts au césar, en lui ordonnant de faire décimer les soldats, et de réitérer ses ordres pour les contraindre à persécuter les chrétiens. Les Thébéens déclarèrent qu'ils persévéraient dans leur résolution : alors Maximien ordonna qu'on les décimât une seconde fois et que l'on fît obéir les autres; cette deuxième exécution ne put ébranler leur courage.

Ces soldats du Christ étaient commandés par trois officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui les exhortaient à mourir pour la religion, et leur rappelaient l'exemple de leurs compagnons que le martyre avait déjà conduits au ciel. Cependant ils voulurent essayer de fléchir la colère du tyran, et lui adressèrent des remontrances pleines de noblesse et de fermeté :

« Nous sommes vos soldats, seigneur, mais nous sommes » également les serviteurs de Dieu, nous le confessons libre» ment : nous devons au prince le service de guerre; à Dieu » notre innocence; nous recevons de vous la paye; il nous a » donné la vie : nous ne pouvons donc vous obéir en renonçant » à Dieu, notre créateur, notre maître et le vôtre. Si vous ne » demandez rien qui l'offense, nous suivrons vos ordres » comme nous avons fait jusqu'à présent, autrement nous » lui obéirons plutôt qu'à vous. Nous offrons le service de nos » armes contre vos ennemis; mais nous ne croyons pas qu'il » soit permis de les tremper dans le sang des innocents. Nous » avons fait serment à Dieu avant de vous le faire, et vous ne » devez point vous fier au second si nous violons le premier. » Vous nous commandez de chercher des chrétiens pour les » punir; vous n'avez pas besoin d'en chercher d'autres, nous

» voici : nous confessons Dieu le Père, auteur de toutes cho-
» ses, et son Fils Jésus-Christ. Nous avons vu égorger nos
» compagnons sans les plaindre, et nous nous sommes réjouis
» de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour leur Dieu. Le
» désespoir ne nous a point portés à la révolte : nous avons
» les armes à la main, nous ne résistons pas, parce que nous
» aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. »

Maximien ne pouvant vaincre un courage aussi héroïque, ordonna à ses officiers de les faire tous mourir : on fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces, mais loin de faire la moindre résistance, ces malheureux soldats mettaient les armes bas et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut inondée sous des ruisseaux de sang : six mille hommes, nombre ordinaire des légions, furent égorgés par les ordres du tyran.

Pendant la persécution que Dioclétien fit ensuite souffrir à l'Église, le pontife Caïus eut la prudence de veiller à sa conservation par la fuite.

Quelques auteurs lui attribuent des règlements extravagants ; selon eux, il ordonna qu'un païen ou un hérétique n'aurait pas le droit d'accuser un chrétien ; mais un pareil décret eût été un signal de révolte contre l'autorité séculière, et nous ne pouvons pas admettre que Caïus eût la témérité de vouloir s'élever contre l'autorité légitime des magistrats païens, ou qu'il ait établi un règlement qu'il n'était pas en son pouvoir de faire observer.

Le pape Caïus mourut le 21 avril de l'an 296, après avoir occupé le siége épiscopal l'espace de douze ans. Il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Les Actes des martyrs rapportent également la fin glorieuse de saint Victor dans la ville de Marseille. « Ce courageux » soldat du Christ, dit la légende, ayant été placé sur le che- » valet par ordre du préfet Astérius, fut tourmenté cruelle- » ment pendant trois heures : les bourreaux lui avaient déjà » rompu les jambes, et son corps ne présentait plus qu'une » masse informe de chairs pantelantes ou calcinées, lorsqu'au » milieu de ses terribles souffrances le Christ lui apparut, et » l'ayant touché avec sa croix, ses blessures se fermèrent. » Le préfet, surpris de ce prodige, fit cesser aussitôt le sup- » plice, et ordonna aux gardes de reconduire Victor dans sa » prison. Cette nouvelle fut transmise dès le lendemain » à l'empereur, qui, n'ajoutant pas foi aux miracles du saint » martyr, le fit amener en sa présence, et lui ordonna de » brûler de l'encens en l'honneur des dieux. Mais Victor, au » lieu d'obéir, s'approcha de l'autel et renversa l'idole avec » le pied. Le prince, furieux de cette marque de mépris, » donna l'ordre de lui couper la jambe. O prodige! il ne » sortit pas de sang de la blessure; il fit porter le saint sous » la meule d'un moulin, et au premier tour, les roues qui » devaient lui broyer les os se rompirent en éclats; alors » l'empereur commanda de trancher la tête au martyr, ce » qui fut exécuté; et l'on entendit d'en haut une voix céleste » qui criait : « Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as » vaincu! »

Il n'est pas inutile d'observer que dans les actes des martyrs, les supplices se terminent presque tous par le glaive, lorsque les différents instruments de tortures ont été insuffisants pour faire mourir les patients au gré des légendaires

MARCELLIN,

DIOCLÉTIEN, empereur. — 30e PAPE. — MAXIMIEN, empereur.

Élection de Marcellin. — Persécution de Dioclétien. — Réflexions sur les prêtres du dix-neuvième siècle. — Horrible peinture des tourments et des supplices des martyrs. — Le pape abjure la religion chrétienne et sacrifie aux faux dieux. — Sa mort.

Marcellin était Romain et fils de Projectus : il fut élu pour succéder à Caïus, sous le règne de Dioclétien. Quelques années après son exaltation, l'empereur excita contre les chrétiens la plus horrible et la plus cruelle persécution que l'Église eût éprouvée depuis les apôtres : elle fut déclarée vers l'an 303, et toutes les provinces de l'empire romain furent inondées du sang des martyrs.

Nous rapportons un passage d'Eusèbe pour faire connaître l'état de l'Église avant cette persécution : « La doctrine » du Christ était en grande estime et réputation parmi les » Grecs et les barbares, écrivait le saint évêque, l'Église » jouissait du libre exercice de son culte, les empereurs por- » taient aux chrétiens une vive affection, et leur donnaient » le gouvernement des provinces, sans les obliger à sacrifier » aux idoles; beaucoup même étaient répandus dans les » cours des princes, et il leur était permis de s'acquitter » avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, des de- » voirs de la religion. »

» Dorothée, l'un des plus célèbres d'entre les chrétiens, » avait même été honoré de l'amitié du souverain; magistrat » éclairé et habile administrateur d'une province, il avait » donné aux empereurs de grandes marques de sa fidélité et » de son zèle : l'illustre Gorgone, et avec lui tous ceux qui » avaient imité leur zèle pour la religion, partageaient sa » puissance et son crédit. Les évêques étaient honorés et » chéris par les peuples et par les gouverneurs des provinces. » Une multitude de païens venaient chaque jour faire pro» fession de la foi; on élevait des églises dans toutes les villes; » les peuples rendaient à Dieu des actions de grâces solen» nelles, et les temples n'étaient plus assez vastes pour con» tenir les fidèles. »

» Mais la trop grande liberté entraîna le relâchement de la » discipline, et l'on commença la guerre avec des paroles ou» trageantes : les évêques, animés les uns contre les autres, » excitèrent des querelles, des désordres; enfin, lorsque la » méchanceté, la fourberie furent portées aux derniers excès, » la justice divine leva le bras pour punir, et permit que les » fidèles qui faisaient profession des armes fussent persécutés » les premiers. Cependant on demeura dans une coupable » insensibilité; au lieu d'apaiser la colère de Dieu, l'on ajouta » crimes sur crimes : les prêtres, méprisant les règles saintes » de la piété, eurent entre eux des contestations, des querelles, » fomentèrent des inimitiés et des haines, disputèrent pour » le premier rang comme pour une dignité séculière...... »

Telle était la corruption des ecclésiastiques vers la fin du troisième siècle! Depuis cette époque, les dérèglements du clergé ont encore augmenté : les prêtres se montreront

toujours les mêmes; toujours avares, ambitieux, débauchés, superbes, vindicatifs, brouillons; toujours ennemis du repos et de la véritable piété, toujours fourbes et dissimulés. C'est du moins la pensée de Platine; et ce que nous voyons dans notre siècle doit nous convaincre de la vérité de ses accusations.

Cependant il se trouva encore de saintes âmes qui imitèrent le courage héroïque des soldats thébéens; plusieurs fidèles glorifièrent le nom de Jésus-Christ, et terminèrent leur vie par un douloureux martyre. Dioclétien le persécuteur déclarait dans ses édits, qu'il était permis aux bourreaux d'inventer de nouvelles tortures contre les chrétiens : on se servait pour les frapper de gros bâtons, de baguettes pliantes, de fouets, de lanières et de cordes : ils étaient liés par les mains, attachés à des poteaux ou écartelés par des machines; ensuite on les déchirait avec des ongles de fer, et on leur enlevait les chairs des cuisses, du ventre et des joues. Les uns étaient pendus par une main, les autres étaient liés à des colonnes, sans que leurs pieds portassent à terre, afin que le poids du corps tirât leurs liens et augmentât leurs souffrances : en cet état ils subissaient les interrogatoires du gouverneur, et demeuraient à la question des journées entières. Quand le juge passait à d'autres patients, il laissait des officiers pour observer ceux qui, cédant à la force des tourments, consentaient à renier Jésus-Christ; et lorsqu'ils étaient trompés dans leur attente, les bourreaux serraient les liens sans miséricorde jusqu'à ce que les martyrs fussent prêts à rendre l'âme, alors on les détachait des poteaux et on les traînait par terre pour les faire revenir à la vie par de nouveaux supplices.

Le pape Marcellin, pendant ces époques malheureuses, abjura solennellement la religion chrétienne : les auteurs affirment, d'après les témoignages les plus authentiques, que le saint-père, effrayé des supplices que souffraient les chrétiens et dont il était menacé lui-même, offrit de l'encens aux idoles dans le temple d'Isis et de Vesta, en présence de plusieurs fidèles, afin de les obliger à imiter l'exemple de lâcheté qu'il leur donnait : ils ajoutent que dans la suite un concile assemblé à Sinuesse pour juger le pape n'osa pas le condamner. Les évêques qui se trouvèrent au synode lui dirent : « Condamnez-vous par votre propre bouche ; mais vous ne » serez pas excommunié par notre jugement. » Marcellin mourut le 24 octobre 304, après avoir tenu le saint-siége pendant huit ans et trois mois : il fut enterré dans le cimetière de Priscille.



Abjuration de saint Marcelin



HISTOIRE POLITIQUE

DU TROISIÈME SIÈCLE.

Septime Sévère. — Il fait assassiner les sénateurs. — Ses vices. — Ses vertus. — Débauches de sa femme. — Caracalla. — Impudicité de Julie. — Il épouse sa mère. — Les lois ne sont pas faites pour les empereurs ni pour les rois. — Caracalla fait assassiner son frère. — Il fait enterrer vivantes quatre vestales. — Il fait mourir vingt mille hommes. — Macrin, prince débauché. — Héliogabale, fils de Caracalla. — Les sacrifices humains. — Inceste avec sa mère Julie. — Marc-Aurèle. — Il est assassiné à cause de ses vertus. — Maximin s'empare de l'empire. — Sa gloutonnerie. — Sa cruauté. — Sa force prodigieuse. — Les trois Gordiens. — Philippe usurpe l'empire. — Décius. — Gallus. — Émilien est salué empereur par les soldats, qui le tuent après trois mois de règne. — Valérien tombe au pouvoir du roi de Perse. — Il est écorché vif et salé. — Gallien. — Ses défauts. — Claude II fait rendre à Gallien les honneurs divins. — Aurélien, trahi par son secrétaire, meurt assassiné. — Tacite, ses vertus, sa générosité. — Il est assassiné par les soldats. — Florien, son frère, s'empare de l'empire; il est tué par les soldats. — Probus est élu empereur; il est encore assassiné par les soldats. — Carinus. — Numérien. — Arrius Aper massacre Numérien. — Dioclétien fait égorger Aper. — Sa cruauté. — Son avarice. — Sa passion pour les bâtiments. — Maximien Hercule associé à l'empire. — Il viole les jeunes filles. — Ses vices. — Jugement sur les monarchies absolues.

Septime Sévère après avoir été déclaré empereur par l'armée de Pannonie, combattit ceux qui élevaient des préten-

tions à l'empire, et fit massacrer quarante sénateurs qui avaient favorisé Albin son concurrent. Ensuite il s'occupa de la guerre contre les Parthes; il parcourut les diverses provinces de l'empire, et fit construire en Angleterre un retranchement de cent trente-deux mille pas de longueur. Il mourut à York l'an 212 de Jésus-Christ : au moment de sa mort, il fit venir auprès de lui ses deux fils Bastien et Geta, et il leur dit comme dernier conseil paternel : « Mes enfants, restez unis, vivez » bien ensemble, et ne vous mettez point en peine du reste. » Ce prince avait de grandes vertus : il aimait la philosophie et les belles-lettres; il ne pardonnait pas les moindres fautes, et sa sévérité retenait les officiers dans leur devoir ; il était humain et généreux, mais il montra trop de faiblesse pour sa femme, dont il n'ignorait point les débauches, et qui avait même osé conspirer contre sa vie.

Septime Sévère laissa l'empire à son fils Antonin Bastien, surnommé Caracalla parce qu'il portait une longue robe à la gauloise. Ce prince, dès les premiers jours de son règne, ayant surpris l'impératrice sa mère dans un costume négligé et la gorge entièrement découverte, s'écria dans un transport amoureux : « Je le voudrais bien ! s'il m'était permis. » Cette impudique princesse répondit en ouvrant ses bras : « Vous le pouvez, mon fils, si vous le voulez ; car il n'existe » point de loi pour les empereurs ni pour les rois. » Aussitôt ses derniers voiles tombèrent, et ils confondirent leurs embrassements dans un inceste monstrueux.

D'un caractère bas et féroce, Caracalla avait déjà tiré l'épée pour tuer son père : depuis, il assassina son frère Geta, qui régnait avec lui, et fit enterrer vivantes quatre vestales



L'Impératrice Julie.

pour se divertir par cet affreux supplice. La mémoire d'Alexandre lui était tellement chère, qu'il menaça des plus affreux supplices les philosophes qui suivraient les sentiments d'Aristote, et il voulut faire brûler tous les livres de cet historien, parce qu'il était soupçonné d'avoir avancé la mort de ce conquérant par le poison. Un jour il informa le sénat que l'âme d'Alexandre était entrée dans son corps pour achever ce qui pouvait lui rester de vie, et il ordonna à ses courtisans de l'appeler vainqueur de Darius. Pendant son règne, il fit mourir vingt mille hommes dans les supplices, et chargea d'impôts effroyables toutes les provinces de l'empire; enfin il fut tué après avoir régné six ans et deux mois.

Caracalla étant mort, Opilius Macrin, homme de naissance très-obscure, s'empara de l'empire; mais ses débauches l'ayant rendu odieux à l'armée, il fut tué après un règne d'un an et deux mois.

Marcus Antonius Varius Héliogabale, fils de Caracalla et de Julie, succéda à Macrin. Ce prince était un autre Sardanapale; comme lui prêtre du soleil, il sacrifiait à son idole les plus beaux enfants d'Italie. Il fut massacré par les soldats l'an 222; et l'on égorgea en même temps sa mère, qui était devenue la femme de ce monstre.

Marc-Aurèle Sévère Alexandre prit sa place et devint favorable aux chrétiens : il chassa de la cour les flatteurs et les bouffons; il ne voulut point que les charges de la magistrature fussent vénales, et il défendit aux juges de recevoir des présents. Maximin, l'un de ses lieutenants généraux, excita quelques légions à la révolte et fit assassiner ce prince vertueux.

Caïus Julius Verus Maximin après ce meurtre s'empara

de l'empire : le nouvel empereur avait plus de huit pieds de hauteur; il était si gros que le bracelet de sa femme lui servait de bague au pouce; sa force était extraordinaire, et aucun cheval ne pouvait courir aussi vite que lui. Dans ses appétits gloutons, il mangeait soixante livres de chair et buvait vingt-quatre pots de vin en un seul jour. Les sénateurs craignant de devenir les victimes de sa cruauté, le déclarèrent ennemi de la république, et il fut égorgé par les soldats avec son fils, qu'il avait associé à l'empire.

Des trois Gordiens, le plus vieux fut déclaré empereur par l'armée qu'il commandait au nom du sénat; son fils Gordien II ayant été vaincu et tué dans une bataille contre les ennemis de l'empire, il s'étrangla lui-même de désespoir. On élut à sa place Gordien le jeune, petit-fils de Gordien II, prince qui avait les qualités d'esprit et de corps nécessaires pour bien gouverner : il remporta de grandes victoires, qui semblaient présager un règne heureux pour les peuples; mais il se rencontra dans son armée un traître qui le fit assassiner pour s'emparer de l'autorité suprême.

Le sénat ne voulut pas reconnaître Philippe pour empereur, cependant il confirma son élection pour éviter les révoltes des légions.

Décius parvint à son tour à séduire les soldats, qui massacrèrent Philippe dans son camp de Vérone.

Messius Quintus Trajan Decius, après s'être défait de Philippe, obtint l'empire par les suffrages de l'armée. Son règne fut signalé par une persécution violente qu'il excita contre les chrétiens.

Trébonien Gallus marcha contre lui à la tête de ses légions,

et l'ayant surpris dans une embuscade, il le poursuivit dans des marais, où Décius périt, sans que jamais on ait pu retrouver son corps.

Vibius Trébonien Gallus fit ensuite une alliance honteuse avec les Goths, et malgré sa lâcheté il fut salué empereur par une légion; mais, bientôt après, les soldats l'égorgèrent avec son fils.

Les Scythes et les Perses continuaient toujours leurs irruptions dans les provinces romaines : le seul Julius Émilien osa s'opposer aux armées de ces barbares, et remporta contre eux d'éclatantes victoires. Il fut proclamé empereur par les soldats, qui le massacrèrent trois mois après.

Licinius Valérien, homme d'un mérite supérieur et d'une extrême bonté, fut élevé à la dignité impériale : ses qualités promettaient un règne de justice, de douceur et d'équité; malheureusement le prince se laissa corrompre par Macrien, célèbre magicien venu d'Égypte, qui lui fit commettre de grandes fautes et l'anima contre les chrétiens. Ce même Macrien paya ses bienfaits par la plus infâme trahison, le fit tomber dans une embuscade et le livra entre les mains de Sapor, roi des Perses. L'empereur fut condamné au plus cruel esclavage : les historiens affirment que le monarque persan se servait du dos de Valérien comme d'une escabelle, quand il voulait monter à cheval. Après plusieurs années de souffrances, le malheureux prince fut condamné à être écorché, et enterré vivant dans une cuve de sel.

Licinius Gallien, après la mort de son père, fut élu empereur : prince d'un caractère cruel, lâche et luxurieux; il avait la prétention d'être savant, et faisait des harangues et des

vers. Sous son règne, l'empire romain était au pillage, et sa mauvaise conduite livra le gouvernement à un conseil de trente tyrans, qui conduisaient les affaires de l'état suivant leurs caprices et leurs intérêts; enfin il fut surpris et massacré par Aureolus.

Flavius Claudius II ayant été déclaré empereur en 268, fit rendre les honneurs divins au célèbre Gallien. Les historiens donnent de grandes louanges à ce prince, et prétendent que s'il eût vécu plus longtemps il aurait surpassé les Camille et les Scipion : il dompta les Goths, extermina trente-deux mille Allemands dans une bataille qui eut lieu en 269, battit Aureolus près de Milan, et vainquit Zénobie, qui avait subjugué l'Égypte.

Valère Aurélien, homme d'une naissance obscure, fut choisi pour empereur après la mort de Claude II. Dans ses guerres il fut aussi heureux que lui et se distingua également par ses vertus : les victoires qu'il remporta sur les ennemis de l'empire lui valurent un triomphe magnifique à Rome : il repassa ensuite en Esclavonie, dans la résolution d'aller soumettre les Perses, qu'il avait déjà vaincus. Comme il était en marche, Mnesthée, son secrétaire, qu'il avait menacé de sa colère sur quelques indices de trahison, contrefit son écriture, alla trouver plusieurs officiers de ses amis, auxquels il présenta dans un faux mémoire les noms de ceux qu'Aurélien se proposait de faire mourir, et leur montra le sien même, qu'il avait inscrit pour rendre sa démarche plus vraisemblable : sur cet avis, ils résolurent de prévenir l'empereur, et ils l'assassinèrent dans son camp entre Byzance et Héraclée. Les historiens Aurelius Victor et Eutrope disent

qu'Aurélien était cruel et sanguinaire, et ils l'accusent de n'avoir gardé aucune mesure dans les châtiments qu'il infligeait.

Marc Aurèle ou Claude Tacite, fut choisi par le sénat, après une contestation de six mois, pour succéder à Aurélien. Ce prince, homme de lettres, se glorifiait d'avoir eu pour parent l'admirable Corneille Tacite l'historien; par ses ordres on faisait tous les ans dix copies des Annales de son ancêtre, qu'il plaçait dans les archives. A de grandes qualités, il joignait encore la sobriété et la modestie. Avant son élévation au trône il possédait sept millions d'écus d'or, qu'il donna généreusement au peuple, et il paya tous les gens de guerre avec ses épargnes : cependant il fut assassiné par les soldats qui avaient tué son cousin et qui craignaient d'être punis pour ce crime.

Marcus Annius Florien, frère de Tacite, s'empara de l'empire; mais il ne le garda qu'un mois ou deux : il fut vaincu par Probus, près la ville de Tarse, et massacré par l'armée.

Aurelius Probus, fils d'un jardinier ou d'un laboureur, fut élu empereur malgré lui; avant de se couvrir du manteau impérial, il rassembla les légions, et leur dit : « Soldats, » vous ne savez tous ce que vous faites; comme il m'est im- » possible de vous flatter, nous ne vivrons jamais bien en- » semble. » Mais l'armée l'ayant proclamé par trois fois le plus digne de la couronne, il couvrit ses épaules de la pourpre et reçut les serments des légions comme souverain de l'état. Dans le cours de son règne, il défit quatre cent mille Germains, s'empara de soixante-dix villes, et il eût poussé plus avant ses conquêtes, si neuf de leurs rois ne se fussent

jetés à ses pieds pour lui demander la paix. Il subjugua ensuite l'Esclavonie, la Russie et la Pologne; passa en Thrace, où il remporta d'éclatantes victoires qui lui valurent l'honneur du triomphe. Ce prince, d'une extrême sévérité, ne laissait jamais ses soldats dans l'oisiveté, il les occupait continuellement à des ouvrages utiles pour la sûreté, pour l'ornement ou pour la commodité des provinces où il se trouvait; aussi les légions, fatiguées de la discipline, le massacrèrent après six ans et quatre mois de règne. On mit sur son tombeau cette glorieuse inscription : « Ici est placé l'empereur Probus, » vainqueur des nations barbares, vainqueur des tyrans des » nations. »

Marc-Aurèle Carus mérita l'empire par ses qualités et par ses grandes actions : il avait deux fils, Numérien, estimé pour ses vertus, et Carinus, méprisé pour ses vices. Mais, pour le malheur des peuples, ce bon prince ne régna que deux ans : sa mort fit éprouver à Numérien un chagrin si violent, qu'on craignit qu'il ne perdît la vue par l'abondance des larmes qu'il répandait. Carinus, le plus jeune de ses fils, fut tué en Dalmatie, dans une bataille contre Dioclétien, et Arrius Aper massacra Numérien, dans l'espérance de lui succéder; mais Dioclétien disputa le pouvoir au nouveau prétendant, et demeura seul maître de l'empire.

Aurèle Valère Dioclétien, fils d'un affranchi ou d'un secrétaire de sénateur, s'associa dans le gouvernement Marc-Aurèle Valère Maximien, son ami intime. Pendant le cours de son règne, il montra les qualités d'un homme de guerre et d'un grand politique, en défendant avec succès l'empire contre les invasions des barbares; mais il était d'une avarice

excessive; il surchargeait les peuples d'impôts pour grossir ses trésors, et faisait accuser les sénateurs de conspirations contre l'état, afin de s'emparer de leurs biens. Sa passion pour les bâtiments l'avait fait nommer le maçon de l'empire, il obligeait même les provinces à fournir des ouvriers et des voitures pour construire ses palais. Enfin, abusant de la puissance souveraine, ce prince cruel, impudent, sans foi et sans honneur, faisait enlever de jeunes filles et de jeunes garçons pour ses débauches, et se livrait publiquement à toutes ses passions désordonnées.

Non seulement les peuples avaient à souffrir la tyrannie de l'exécrable Dioclétien, mais ils eurent encore à déplorer de plus grands malheurs lorsqu'il se fut associé le cruel Maximien et les deux césars Galère et Constance Chlore : au lieu d'un maître ils en reconnurent quatre qui avaient chacun leur cour, leur armée, ce qui quadruplait les dignités et les emplois, et par conséquent les charges publiques. Pour subvenir à ce surcroît effrayant de dépenses, les empereurs opprimaient, massacraient les citoyens, rançonnaient les provinces jusqu'à ce que les champs et les cultures fussent changés en solitudes : alors ils abandonnaient les territoires dévastés pour recommencer ailleurs les mêmes ravages.

Quant à Dioclétien, ce superbe parvenu, il siégeait orgueilleusement sur un trône d'or massif, étincelant de pierreries, et se faisait adorer comme un dieu, ainsi que ses associés à l'empire. Dans le langage officiel du temps, les orateurs publics honoraient même leurs lettres et leurs décrets : tout ce qui se rapportait à eux prenait le caractère divin comme leurs personnes. Le fisc, par une dérision sacrilége, s'appelait

les sacrées largesses ; l'appartement où ils dormaient, la chambre sacrée.

Cette communauté de dignité amena un nouveau signe de réforme assez bizarre : aucun d'eux n'agissant et n'ordonnant qu'en nom de [illegible], les discours qu'on leur adressait et toutes les relations publiques et privées avec chacun d'eux durent se conformer nécessairement à cette règle d'unité : on parlait à un seul comme représentant les trois autres ; on ne distinguait plus les actions personnelles, et l'on observait rigoureusement la solidarité d'honneur qui les unissait par une louange indivise. L'adulation s'empara de cette précaution politique, et l'on s'habitua bientôt à revêtir chaque prince individuellement de cette importance collective ; la grammaire fut même changée, et l'on enseigna dans les écoles à dire vous à un seul. Comme les inférieurs cherchent toujours à se rehausser par l'imitation des grands, cette absurdité devint une formule générale de distinction et de bienséance, qui du latin est passée dans les langues modernes.

Ainsi l'on [illegible] jusqu'aux mœurs et aux habitudes qui sont les bases de tout gouvernement, prépara la décadence de l'empire romain, et apprit aux nations cette grande vérité, que les monarchies succombent sous leur [illegible], lorsque les lumières de la raison et de la philosophie viennent éclairer les peuples, et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas destinés à être les esclaves des rois !

QUATRIÈME SIÈCLE.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

CONSTANCE-CHLORE, empereur. | CONSTANCE-CHLORE, empereur.

Usages introduits dans les premiers siècles. — Assemblées des fidèles. — Cérémonies de l'eucharistie et du baptême. — Les jeûnes. — Rigueur de la discipline. — Droits imaginaires des papes. — Concile de Cirthe, composé d'évêques souillés des plus grands crimes. — Les débauches de saint Boniface. — Histoire fabuleuse de son martyre. — Courtoisie de Boniface après sa mort. — Fourberie des prêtres

---

Après la mort de Marcellin, le clergé de Rome gouverna l'Église de cette ville l'espace de trois ans.

Pendant les trois premiers siècles, la religion, opprimée par les païens, faisait des progrès lents et difficiles : les fidèles étaient forcés de s'assembler la nuit dans les maisons particulières, dans les cénacles, dans les bains, sous des portiques, dans les cimetières, et même dans les tombeaux, pour administrer l'eucharistie et faire les prières.

Mais les chrétiens, animés d'un saint zèle, se rendaient aux lieux des assemblées, sans redouter une mort hon-

teuse et violente : les prêtres lisaient l'Ancien et le Nouveau Testament, comme le pratiquent encore les protestants; le peuple apportait le pain et le vin pour la célébration de l'eucharistie; la communion était distribuée sous les deux espèces à tous ceux qui étaient baptisés; enfin les cérémonies se terminaient par des collectes pour les pauvres de l'Église.

Dans le premier siècle, on se servait pour le baptême de l'eau des fontaines et des rivières : d'abord on administrait ce sacrement aux malades et aux enfants, dans les maisons particulières et dans les prisons; ensuite on s'éloigna de cette simplicité apostolique : du temps de Tertullien, les enfants étaient oints, on leur présentait du miel et du lait, en faisant plusieurs signes de croix, et les baptisés étaient revêtus d'un habit blanc.

La communion était donnée indifféremment, le matin à jeun ou le soir après souper; on portait l'eucharistie, c'est-à-dire le pain et le vin consacrés, aux malades et aux absents : quant aux jeûnes alors en usage, ils étaient libres, et personne n'était obligé de les observer.

Au deuxième siècle, les fidèles adoptèrent la coutume de prier pour les morts, et, suivant Tertullien, ils faisaient précéder les prières de grands signes de croix : pour se distinguer des païens, ils s'abstenaient aussi de manger la chair des animaux étouffés.

Dans le troisième siècle, on différait d'administrer le baptême jusqu'à ce que les enfants fussent grands; et à la même époque on introduisit à Rome le jeûne du samedi, en mémoire de la sépulture de Jésus-Christ; mais cette coutume ne fut point approuvée des Orientaux.

Le culte chrétien n'avait point encore d'autels; une simple table de marbre servait à la communion des fidèles; cependant la discipline était très-sévère pour ceux qui avaient commis des homicides, des adultères, des incestes, ou qui étaient convaincus d'apostasie. Dans les premiers temps on exigeait une confession publique; l'Église grecque et orientale avait établi un prêtre pénitencier, qui obligeait les coupables à se tenir hors des portes de la basilique, avec le sac et le cilice, pleurant et à genoux : on leur imposait des jeûnes pour plusieurs années, selon la gravité de leurs fautes.

On établit ensuite des sous-diacres dans les églises; mais les historiens ne font aucune mention des patriarches, des archevêques ou des métropolitains. Les évêques des premiers siéges s'attribuèrent injustement la suprématie sur ceux de la même contrée, et quelquefois sur plusieurs provinces qui dépendaient des grandes villes. Les papes, à leur tour, ont fait valoir les mêmes prétentions, et la lâcheté des magistrats leur a donné les moyens de rendre très-réels des droits imaginaires de juridiction spirituelle et temporelle.

La persécution de Dioclétien commença à se ralentir en Italie, après la mort du pape Marcellin, et s'éteignit même bientôt en Afrique. Alors les évêques de Numidie s'assemblèrent à Cirthe pour donner un pasteur à cette ville, mais ces prélats étaient tous des apostats; les uns avaient livré les livres saints aux païens, les autres étaient souillés de grands crimes : ils furent bientôt d'accord, et ils élevèrent sur le siége de la capitale des Numides un évêque célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses débauches et par ses incestes.

Les auteurs sacrés rapportent à la même époque le martyre

de saint Boniface; nous traduisons la légende : « Une femme d'une naissance illustre, nommée Aglaé, habitait l'Italie, où elle possédait des richesses tellement énormes, qu'elle avait donné trois fois des jeux publics au peuple romain : soixante-et-treize intendants étaient chargés de gouverner ses biens; au-dessus de tous les autres, elle avait élevé un intendant général nommé Boniface, son favori. Celui-ci entretenait avec sa maîtresse un commerce criminel, et se livrait à toutes sortes de débauches; mais la grâce divine descendit sur cette âme coupable et l'initia aux vérités de la religion chrétienne. Aglaé, touchée de repentir de ses erreurs passées, se jeta dans les pratiques les plus outrées de la dévotion, et comme ses fautes étaient grandes, elle voulut se ménager auprès de Dieu de puissantes protections. Alors elle chargea Boniface d'aller en Orient pour lui rapporter des reliques des martyrs étrangers, ne trouvant pas les martyrs de Rome assez illustres.

» Dès que Boniface fut arrivé à Tarse, en Cilicie, où la persécution continuait avec fureur, il s'empressa, suivant les ordres de sa maîtresse, de se rendre sur la place publique pour contempler les martyrs dans les tourments : les uns étaient pendus la tête en bas et brûlés à petit feu, les autres écartelés sur quatre pieux, sciés par les bourreaux, déchirés avec des tenailles brûlantes : on leur coupait les mains, on leur arrachait la langue : d'autres enfin étaient cloués à la terre par des pieux fichés dans la gorge, et les bourreaux les frappaient à coups de bâtons. Boniface s'étant approché de ces martyrs, qui étaient au nombre de vingt, les exhortait à combattre en vrais athlètes de la foi, pour remporter une couronne immortelle : il fut arrêté à l'instant même et con-

duit devant le tribunal du gouverneur; mais loin de se rétracter, il eut le courage de l'appeler « infâme, serpent ténébreux, et homme vieilli dans le crime. » Un langage aussi énergique dans la bouche d'un nouveau chrétien devait attirer à cet étranger un affreux châtiment, et Boniface fut condamné à avoir la tête tranchée par le bourreau.

» Le lendemain ses compagnons le cherchaient dans toute la ville, et ne le trouvant point, ils se disaient : « Notre intendant est au cabaret ou dans un lupanar à se réjouir, » tandis que nous nous tourmentons à le chercher. » En discutant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui demandèrent où ils pourraient s'adresser pour avoir des renseignements sur un étranger venu de Rome. Cet homme leur répondit : « Hier, un Italien a été martyrisé pour Jésus-Christ, » et on lui a tranché la tête dans l'arène. — Celui que nous » cherchons est un homme épais, blond, qui porte un manteau d'écarlate, un ivrogne et un débauché, qui n'a rien de » commun avec le martyre. » Ils le suivirent cependant, et le geôlier leur montra le cadavre de Boniface; ensuite il prit la tête du martyr et la leur présenta : aussitôt la bouche du mort se mit à rire, par la vertu du Saint-Esprit. Alors ses amis pleurèrent amèrement sur sa fin malheureuse, et ils emportèrent le corps avec eux.

» Le jour même, un ange était apparu à Aglaé, et lui avait dit : « Celui qui était votre esclave est à présent notre frère ; » recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement ; » car tous vos péchés vous seront remis par son intercession. » Aglaé transforma aussitôt son palais en oratoire, et s'enfermant avec de saints prêtres, elle se prépara, par des

prières, à recevoir le corps du martyr. Lorsque ses envoyés furent près de la ville, elle se rendit pieds nus et en chemise au-devant des précieuses reliques, qu'elle déposa au milieu des fleurs et des parfums dans un magnifique tombeau qu'elle avait fait élever à cinquante stades de Rome. » La légende ajoute que le saint opérait de grands miracles, qu'il chassait les démons et guérissait les malades !

Pendant cette vacance du saint-siége, on compte plusieurs autres exécutions de fidèles qui eurent lieu à Thessalonique ; entre autres le martyre de la jeune Irène, qui reçut la palme glorieuse sur une montagne élevée où elle fut brûlée vive Avant de subir ce terrible supplice, si nous en croyons les légendes, la jeune vierge opéra un singulier miracle que les vieux auteurs racontent naïvement dans les détails les plus cyniques.

« Irène, disent-ils, ayant été amenée devant le gouverneur » comme chrétienne, celui-ci l'engagea à manger de la chair qui » avait été offerte aux idoles : ce qu'elle refusa avec indigna- » tion : pour la punir, le juge la fit dépouiller de ses vêtements, » et ordonna au bourreau de la déflorer en sa présence ; après » quoi on la conduisit dans un lieu de prostitution, où elle » fut livrée aux païens, qui se livrèrent sur elle pendant un » mois entier aux excès de la débauche la plus révoltante.

» Et cependant, ajoute le pieux légendaire, elle ne cessa » point d'être vierge, car un ange s'était prostitué à sa place et » l'avait rendue invisible ! »

MARCEL Ier,

MAXENCE, empereur. | **31e PAPE.** | MAXENCE, empereur.

Élection de Marcel. — Il se rend odieux aux fidèles. — Il excite des séditions dans Rome. — Le pape remplit les fonctions de palefrenier par ordre de Maxence. — Mort du pontife.

Après une vacance de trois ans, le clergé et le peuple fidèle de Rome se mirent sous la conduite d'un saint homme nommé Marcel, et Romain de naissance.

Ce nouvel évêque voulut profiter du calme dont la religion jouissait au commencement de son pontificat, pour faire des règlements et rétablir dans l'Église la discipline que les troubles avaient altérée : mais sa rigueur le rendit odieux au peuple, et mit la division parmi les fidèles ; la discorde dégénéra en séditions, et les querelles se terminèrent par des meurtres.

Maxence voyant que les chrétiens troublaient le repos de Rome, rejeta la cause des désordres sur le pape Marcel, et le condamna à panser les chevaux de poste, dans une écurie sur le grand chemin. Le saint-père remplit l'espace de neuf mois les fonctions de palefrenier : ensuite les prêtres l'ayant enlevé pendant la nuit, il fut conduit dans la maison d'une dame romaine nommée Lucille. Les fidèles s'assemblèrent en armes pour défendre le pontife, mais l'empereur fit marcher des troupes contre les rebelles, dispersa leurs

rassemblement; et par ses ordres, la maison de Lucille fut changée en une écurie, où Marcel reprit son emploi de palefrenier. Le saint évêque, accablé par les fatigues de cette misérable condition, mourut dans l'abjection après deux ans de pontificat, dans les premiers mois de l'année 310.

On rapporte à la même époque la conversion d'un jeune seigneur d'Alexandrie, nommé Didyme, qui avait assisté à l'interrogatoire de la vierge Théodora, condamnée par le juge Proculus à être exposée aux outrages des infidèles, dans un lieu de débauche. Comme la beauté de la sainte avait éveillé dans son cœur les désirs de la chair, il acheta au bourreau le privilége de la posséder le premier; mais à peine eut-il assouvi sa brutale passion, qu'il sentit l'Esprit de Dieu descendre dans son cœur : il se précipita aux pieds de Théodora, lui demanda le pardon de son crime, puis la força de prendre ses habits et de s'enfuir. Elle était à peine sortie du lieu infâme, qu'un soldat ivre entra dans la chambre où Didyme était resté. Dans sa surprise mêlée d'effroi, celui-ci appela ses camarades, qui attendaient dans une pièce voisine. « Accourez, vous autres, » et regardez, balbutia-t-il, j'avais bien ouï dire que Jésus-» Christ changeait l'eau en vin; mais non qu'il changeait les » filles en garçons. » Proculus, instruit de cette singulière circonstance, se fit amener Didyme, reconnut la supercherie, et donna l'ordre de trancher la tête au coupable. Théodora accourut alors pour sauver son généreux protecteur. « J'ai » consenti à fuir l'infamie, lui dit-elle, mais je ne souffrirai » pas que votre dévouement aille plus loin et que vous périssiez à ma place. » Pour les mettre d'accord, le juge fit décapiter Théodora et le jeune Didyme.

EUSÈBE,

32e PAPE.

MAXENCE, empereur. | MAXENCE, empereur.

Élection d'Eusèbe. — Son exil. — Conte ridicule sur la croix de Jésus-Christ trouvée par la mère de Constantin.

Malgré les divisions qui régnaient alors dans l'Église de Rome, le clergé et le peuple avaient encore voix délibérative aux élections. On choisit d'un consentement unanime Eusèbe, Grec de nation et fils d'un médecin. Le tyran Maxence bannit le nouveau pontife en Sicile, où cet évêque mourut quelques mois après, dans l'année même de son élection, c'est-à-dire en 310.

Les prêtres affirment que sous le pontificat d'Eusèbe, Hélène, mère de Constantin, fit faire des fouilles à Jérusalem, et que cette princesse trouva la croix sur laquelle le Sauveur du monde avait souffert la passion; mais tous les historiens graves ont réfuté ce conte ridicule.

Les Actes des martyrs des premières années du quatrième siècle sont remplis des légendes miraculeuses de confesseurs et de saints souffrant le martyre, mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est l'uniformité des narrations : toujours il est question d'un chrétien résistant aux plus effroyables supplices, et finissant par être décapité ou livré aux bêtes; ensuite les païens veulent constamment anéantir le corps, et toujours les fidèles, par une protection particulière de Dieu, le

retirent intact du feu ou de l'eau pour en faire des reliques.

On place à cette époque la persécution de Numérien Maxime, gouverneur de Tarse en Cilicie, et les légendaires s'étendent fort au long sur les supplices de Probus, de Théraque et d'Andronic. Les saints confesseurs, disent-ils, après avoir été torturés par le fer et par le feu, furent amenés dans l'amphithéâtre, et on lâcha contre eux des tigres de Numidie; ces animaux, qui étaient entrés dans l'arène les poils hérissés et la gueule béante, s'adoucirent à l'aspect des martyrs, et vinrent se coucher à leurs pieds. Maxime accusa l'officier chargé de la garde des bêtes d'avoir lâché des animaux repus, et lui fit administrer cent coups de lanières. Ensuite on démusela un ours qui avait déjà tué trois gladiateurs dans la matinée ; lorsque l'animal fut près d'Andronic, il se coucha à ses pieds, comme avaient fait les tigres. Maxime le fit tuer, et il commanda qu'on lâchât une lionne que le pontife d'Antioche lui avait envoyée; quand elle parut dans l'amphithéâtre, ses rugissements firent trembler les spectateurs; d'un bond elle s'élança sur Théraque; mais une main invisible l'arrêta subitement; la lionne se baissa et se prosterna devant le saint, qui la prenant par les oreilles l'attira à lui comme un mouton. Maxime, rendu furieux, mit fin au triomphe des martyrs en les faisant décapiter. Les corps furent livrés aux flammes, et l'on plaça des gardes autour du bûcher pour empêcher que les chrétiens n'enlevassent les cendres. Pendant la nuit, les soldats sentirent la terre trembler, entendirent dans l'air des éclats de tonnerre, et s'enfuirent épouvantés. Les fidèles purent alors s'approcher du bûcher et enlever les corps des saints, sur lesquels scintillaient des étoiles miraculeuses!

MELCHIADES,

MAXENCE, empereur. | 33e PAPE. | CONSTANTIN, empereur.

Élection de Melchiades. — Débauches de Maxence. — Hypocrisie de Constantin. — Liberté des cultes. — Mort de Maxence. — Schisme des donatistes. — Condamnation de Donat. — Le pape est accusé d'avoir livré aux païens les livres saints, et d'avoir sacrifié aux idoles.

Nous entrons maintenant dans une vaste carrière moins obscurcie que celle des siècles précédents ; et l'histoire éclairera de son sublime flambeau les crimes énormes et les débauches scandaleuses que nous trouverons sur le trône des empereurs ou sur la chaire des papes.

Melchiades, le nouveau pontife, était Africain : sous son règne l'Église commença à jouir d'un peu de tranquillité. Maxence ne persécutait la religion que par intervalles, et seulement pour satisfaire ses passions déréglées; alors il enlevait les filles et les femmes chrétiennes, qu'il faisait servir à ses infâmes plaisirs. La conduite du tyran souleva l'indignation des fidèles; et Melchiades, pour délivrer Rome de ce monstre d'impuretés, écrivit à Constantin, qui s'était avancé à Trèves, de venir combattre Maxence.

Constantin s'était préparé depuis longtemps les moyens de monter sur le trône; et sa politique l'avait rendu favorable

au christianisme : il accéda aux prières de Melchiades, et son armée marcha vers Milan.

Le premier acte de sa puissance fut de rendre un édit en faveur de la religion : mais en même temps il laissait aux païens le libre exercice de leurs cérémonies, « parce que, » disait-il, j'ai reconnu que les religions doivent être libres, » et qu'il faut laisser à chacun le droit de servir Dieu de la » manière qu'il juge à propos. » A cette époque, ceux qui faisaient profession de catholicisme ignoraient encore qu'il fût permis de forcer les hommes à rendre à la Divinité un culte contraire à leurs convictions : les papes sont les premiers qui aient mis en usage ces exécrables moyens et qui les employèrent dans les siècles suivants avec une odieuse tyrannie.

Constantin et Licinius, son collègue, s'approchèrent de Rome : Maxence, désespérant de les vaincre par la force, malgré les nombreuses troupes qu'il avait sous ses ordres, usa de stratagème; mais il tomba lui-même dans le piége qu'il leur avait tendu, et se noya dans le Tibre. Après la mort du tyran, Constantin entra triomphant dans la ville, et les chrétiens célébrèrent par des réjouissances publiques la victoire éclatante qu'il venait de remporter.

Pour augmenter son pouvoir, le prince feignit de s'occuper avec zèle des besoins, des intérêts de l'Église, et se mêla à toutes les querelles religieuses. Les donatistes commençaient alors leur fameuse dispute, dont l'origine est très-curieuse : un prêtre, nommé Cécilien, avait été élu évêque de Carthage par les fidèles, mais un parti composé de diacres, qui avaient reçu en dépôt les vases de cette église pendant la persécu-

tion, s'opposèrent à son ordination : ces prêtres indignes espérant se partager ces dépouilles opimes, avaient élevé autel contre autel.

Botrus et Calensius, irrités de n'avoir pas été choisis pour occuper le siége, se joignirent à eux, et entraînèrent dans leur parti une dame d'une naissance illustre, nommée Lucilla. Les femmes donnent toujours une grande impulsion à tous les complots qui se forment dans l'Église ou dans l'état : Lucilla était riche, belle, entourée de nombreux amis; depuis longtemps sa conduite avait jeté le scandale dans l'Église; cette femme voulait surtout se venger de Cécilien, qui lui avait reproché en pleine assemblée sa légèreté et ses vices.

Les trois partis réunis formèrent une faction puissante, qui se déclara contre Cécilien, et refusa de communiquer avec lui.

Soixante-et-dix évêques secondèrent leur coupable dessein : s'étant assemblés en concile à Carthage, ils condamnèrent Célicien : parce qu'il avait refusé de comparaître devant eux pour se justifier; parce qu'il avait été ordonné par des traîtres; enfin pour avoir empêché les fidèles de porter de la nourriture aux martyrs qui étaient en prison, pendant la dernière persécution.

Après cette décision, les pères regardant le siége de Carthage comme vacant, procédèrent à une nouvelle élection, et ordonnèrent un nommé Majorin, domestique de Lucilla, qui avait été lecteur dans la diaconie de Cécilien.

Telle fut l'origine du schisme des donatistes en Afrique : on leur donna ce nom à cause de Donat des Cases-Noires, et d'un autre Donat plus fameux, qui succéda à Majorin dans le titre d'évêque de Carthage.

Les donatistes portèrent leurs plaintes à l'empereur, et le prièrent de faire chasser Cécilien de Carthage : mais le prince voulant rendre une décision équitable, ordonna à l'évêque et à ses adversaires de comparaître devant un concile pour être jugés.

Cécilien se rendit à Rome avec dix évêques de son parti; Donat des Cases-Noires avec un nombre égal de prélats. Le synode s'assembla dans le palais de l'impératrice Fausta, nommé la maison de Latéran : les pères déclarèrent Cécilien innocent, et approuvèrent son ordination. Donat des Cases-Noires fut seul condamné, comme auteur de tout le scandale de cette accusation, et convaincu de grands crimes par sa propre confession. On permit aux autres évêques de retourner dans leurs siéges, et ils furent confirmés dans leurs dignités, quoiqu'ils eussent été ordonnés par le schismatique Majorin.

Le pape et les autres évêques rendirent compte à Constantin du jugement que le concile de Rome avait porté sur l'affaire des donatistes, en lui envoyant les actes de leurs assemblées.

Melchiades mourut, trois mois après, dans le cours de l'année 314.

Malgré la condamnation qu'ils avaient encourue, les donatistes persévérèrent dans leur schisme : ils eurent la hardiesse de se plaindre du concile de Rome, prétendant que les juges s'étaient laissé corrompre par Cécilien; et même du temps de saint Augustin, sous l'empereur Honorius, ils accusèrent le pape Melchiades d'avoir livré les saintes Écritures aux païens et d'avoir offert de l'encens aux idoles.

SYLVESTRE,

34e PAPE.

CONSTANTIN, empereur. — CONSTANTIN, empereur.

Naissance de Sylvestre. — Concile d'Ancyre. — Concile de Néocésarée sur les adultères des femmes des prêtres. — Célibat des gens d'église. — Un évêque se vante d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinaires. — Désordres dans les couvents. — Hérésie d'Arius. — Il est exilé. — Secte des eunuques valésiens. — Les prêtres devraient imiter les valésiens. — Les jolies servantes dans les maisons des curés. — Un saint évêque s'oppose à la loi du célibat. — Son opinion est adoptée par le concile. — Fourberie des prêtres sur la vraie croix. — On pourrait chauffer tous les habitants de Paris, pendant le plus rude hiver, avec les morceaux de bois exposés à l'adoration des fidèles. — Le pape Sylvestre est accusé d'avoir abjuré la religion chrétienne en sacrifiant aux idoles. — Sa mort.

Sylvestre, Romain de naissance, était fils de Rufin et de Juste, femme d'une grande piété. A son avénement au pontificat, l'Église n'avait point d'affaire plus importante en Occident et en Afrique que celle des donatistes : le saint-père obtint de l'empereur la tenue d'un nouveau concile dans la ville d'Arles, et les hérétiques furent anathématisés et retranchés de la communion des fidèles.

On rapporte à la même époque le concile qui se tint à Ancyre, et qui est devenu célèbre par ses canons. Le dixième est ainsi conçu : « Si les diacres, à leur ordination, ont pro-

» testé qu'ils prétendaient se marier, ils resteront dans le » ministère avec la permission de l'évêque; mais s'ils n'ont » fait aucune protestation avant leur ordination, et s'ils con- » tractent un second mariage, ils seront privés du minis- » tère. » Ce qui nous confirme dans l'opinion que le célibat des prêtres était inconnu du temps des apôtres et longtemps après eux. Cependant il est impossible de déterminer depuis quelle époque les ecclésiastiques ont mieux aimé « brûler » que de se marier. » Les historiens indiquent que dès le troisième siècle, les prêtres étant plus exposés aux fureurs des persécutions que les simples fidèles, trouvèrent difficilement des femmes, et s'accoutumèrent à vivre dans le célibat.

Le concile de Néocésarée eut lieu quelques mois après, et une partie des mêmes évêques assistèrent à la nouvelle assemblée : les pères firent plusieurs règlements pour la discipline ecclésiastique; dans le premier canon, ils défendent aux prêtres de se marier, sous peine d'être déposés; dans le huitième, ils permettent à ceux qui étaient mariés avant de recevoir les ordres sacrés de rester avec leurs femmes, et de les quitter seulement quand elles seraient convaincues d'adultère : cet usage s'est toujours conservé dans l'Église grecque.

Le fameux Corneille Agrippa blâmait sévèrement la loi qui obligeait les ecclésiastiques à se priver de femmes : il accusait les évêques contraires au mariage des prêtres de souffrir le concubinage parce qu'ils en retiraient de grands revenus. Il ajoute qu'un certain prélat se vanta publiquement d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinaires, qui lui donnaient un écu d'or tous les ans, pour tolérer leurs maî-

tresses : ce motif seul l'avait engagé à s'opposer au mariage des prêtres.

Dans le synode, les pères observèrent que le mariage entraînait à des occupations terrestres et sensuelles qui détournaient les ministres des devoirs qu'imposent le sacerdoce. Malheureusement les promoteurs de cette jurisprudence n'avaient pas assez étudié la nature lorsqu'ils établissaient la loi du célibat : avec plus d'indulgence pour les passions humaines, ils auraient prévenu les débauches scandaleuses des prêtres et les désordres des couvents.

Sous le règne de Constantin, l'Église entrait dans un état de grandeur et de prospérité qui fut bientôt troublé par Arius, chef de secte, né dans la Libye. Eusèbe, évêque de Nicomédie, avait pris la nouvelle hérésie sous sa protection, et il contribua puissamment à sa propagation. Ce prélat, fin et rusé, avait attiré dans son parti Constantia, sœur de l'empereur, dont il avait obtenu les bonnes grâces ; et par sa faveur le parti d'Arius fit des progrès rapides. Plusieurs évêques accueillirent favorablement le nouveau schisme, et soulevèrent des disputes terribles et des combats sanglants. Alors l'empereur Constantin, pour arrêter ces désordres, fit assembler le premier concile général de Nicée, et l'on condamna la doctrine des ariens.

Arius enseignait une trinité dans laquelle Dieu le Père était élevé au-dessus des deux autres personnes ; il regardait le Christ comme la première des créatures, et prétendait que Dieu l'avait adopté pour son Fils, mais que ce Fils n'avait rien de la consubstance paternelle ; qu'il n'était ni égal au Père, ni consubstantiel avec lui, ni éternel, ni coéternel :

que le Fils n'était point avant qu'il fût fait; qu'il avait été créé de rien comme tous les êtres de la création, qu'il n'était point le vrai Dieu, mais un dieu fait par participation.

Les auteurs prétendent que l'obscurité de la matière contribua beaucoup à l'établissement de l'hérésie. Ils ajoutent que dans la suite Arius, ayant abjuré ses sentiments en présence du concile, demeura en paix avec l'Église; d'autres soutiennent avec plus de vérité qu'il fut exilé, et ils citent un décret de Constantin qui ordonnait de brûler ses écrits et menaçait du dernier supplice ceux qui auraient la hardiesse de les conserver. Arrêt bizarre qui condamnait au bannissement Arius et ses disciples, et ordonnait la peine de mort contre ceux qui conservaient les ouvrages hérétiques!

La grande question sur la célébration de la Pâque fut également agitée et décidée par le concile de Nicée. Les pères convinrent de la célébrer le même jour dans toute l'Église, et les Orientaux promirent de se conformer à la pratique de Rome, de l'Égypte et de l'Occident. Ils firent ensuite un canon sur les eunuques : ils permirent à ceux qui avaient été mutilés par les chirurgiens ou par les barbares de rester dans le clergé, et prononcèrent l'interdiction contre ceux qui s'étaient opérés eux-mêmes. Le jugement des pères fait connaître que le zèle mal entendu de la pureté avait porté plusieurs prêtres à imiter Origène : la secte des valésiens se distinguait par cette cruelle pratique : ils étaient tous eunuques, et défendaient à leurs disciples de manger la chair des animaux jusqu'à ce qu'ils eussent subi la même opération; ensuite ils leur donnaient toute liberté, les regardant comme en sûreté contre les tentations.

Aussi un des spirituels écrivains du siècle dernier engage les évêques de notre communion qui ont fait vœu de vivre dans le célibat, à poursuivre l'établissement d'une loi qui contraindrait les moines et les abbés à imiter les valésiens. Cette cruelle précaution arrêterait les désordres du clergé; mais il serait à craindre que les mariages ne fussent pas aussi féconds qu'ils le sont aujourd'hui, si tous les prêtres étaient eunuques.

« Le grand concile poussa la sévérité jusqu'à défendre aux » évêques, aux prêtres et aux clercs, de conserver dans leurs » maisons des femmes sous-introduites, excepté la mère, » la sœur, la tante et les autres personnes qui ne peuvent » exciter les soupçons. » On nommait femmes sous-introduites celles qui demeuraient avec les ecclésiastiques, les nièces, les cousines, les servantes jeunes et jolies. Le concile d'Élibéris avait déjà rendu le même décret. A Nicée, on proposa une loi plus sévère : elle défendait à ceux qui étaient dans les ordres sacrés, c'est-à-dire aux évêques, aux prêtres, aux diacres, d'habiter avec les femmes qu'ils avaient épousées étant laïques; mais le confesseur Paphnuce, évêque dans la haute Thébaïde, se leva au milieu de l'assemblée, et dit à haute voix : « Mes frères, il ne faut point imposer un » joug si pesant aux prêtres et aux clercs; le mariage est » honorable et le lit nuptial sans tache; une trop grande sé- » vérité serait nuisible à l'Église, car tous les hommes ne » sont pas capables d'une continence aussi parfaite; il doit » vous suffire de défendre aux prêtres de se marier, sans obli- » ger à quitter leurs femmes ceux qui étaient mariés avant » d'entrer dans les ordres. » L'opinion de Paphnuce exer-

çait d'autant plus d'influence sur les évêques du concile, que le saint confesseur n'ayant jamais été marié, avait conservé sur le siége épiscopal une grande continence : on adopta son sentiment; la question du mariage fut abandonnée, et on laissa aux prêtres une entière liberté.

Le concile étant terminé, l'empereur Constantin écrivit deux lettres pour faire exécuter les décrets. Ceux qui refusèrent de se soumettre aux décisions des pères furent poursuivis par l'autorité séculière, plus redoutable que les canons d'un concile : les soins du prince ne se bornaient pas à la persécution des hérétiques; Constantin s'occupait encore d'étendre la religion chrétienne dans tous les lieux de sa domination; il voulut même construire une église magnifique dans l'endroit où Jésus-Christ avait été enseveli, et Hélène, sa mère, avait entrepris le voyage d'Orient pendant le pontificat d'Eusèbe, pour faire élever à Jérusalem l'église du Saint-Sépulcre. Les légendes affirment qu'en creusant la terre pour jeter les fondements du temple on trouva la croix du Sauveur : la princesse envoya une partie de ces précieuses reliques à son fils, et laissa le tronçon de la croix à Jérusalem. Mais depuis cette époque, le bois de la vraie croix s'est tellement multiplié, qu'en rassemblant tous les morceaux exposés à la vénération des peuples, nous affirmons qu'on pourrait chauffer tous les habitants de Paris pendant l'hiver le plus rigoureux : car il n'existe peut-être pas une église qui ne se vante d'être enrichie de ces précieuses reliques!

Tout ce que nous avons rapporté est plutôt du domaine de l'histoire ecclésiastique que de la vie du pape Sylvestre.

Les actions de ce pontife sont restées dans l'oubli; et les légendes transmises par les moines sur le cinquième siècle, sont moins propres à nous faire connaître la vérité, qu'à nous convaincre que l'histoire d'un homme aussi célèbre a été corrompue près de sa source. Nous ne devons pas adopter les fictions des auteurs qui présentent Sylvestre comme le catéchiste de Constantin, et prétendent que ce prince avait été guéri d'une lèpre et baptisé par le pontife : ils ajoutent que l'empereur en reconnaissance lui avait fait une donation de la ville de Rome, et avait ordonné à tous les évêques du monde d'être soumis au siége pontifical. Ils affirment que le concile de Nicée fut assemblé par ordre de Sylvestre, et que le premier il accorda le droit d'asile aux églises.

Romuald et quelques compilateurs sans discernement nous donnent pour des faits réels toutes ces fables ridicules, dont les historiens célèbres ont suffisamment prouvé la fausseté.

Dans le concile de Rome, tenu l'an 378, sous le pape Damase, les pères écrivaient à l'empéreur Gratien, que Sylvestre étant accusé par des hommes sacriléges, avait plaidé sa cause devant Constantin, parce qu'il n'existait point de concile devant lequel il pût comparaître. Ils alléguaient cet exemple pour montrer que Damase et les papes ses successeurs pouvaient se défendre dans le conseil des empereurs. Nouvelle preuve que dans ces premiers siècles les pontifes se croyaient soumis à l'autorité séculière.

Nous ferons remarquer également que le concile de Nicée accorda à l'évêque d'Alexandrie les mêmes priviléges qu'au pasteur de Rome. L'autorité du pape était alors renfermée dans l'étendue de son diocèse; il n'avait aucun degré de juri-

diction ni de puissance sur les autres évêques; au contraire, il était obligé de se soumettre aux décrets des conciles et au jugement de ses collègues.

Dans toutes les persécutions que saint Athanase éprouva de la part des ariens, l'évêque de Rome ne fut jamais consulté, et on ne soumit point à son jugement les articles de la foi qui causaient des désordres en Orient, parce que le pape était regardé comme un autre évêque métropolitain, à qui on ne déférait qu'une primauté d'ordre et de siége.

Les libéralités de l'empereur Constantin ont causé de grands maux dans l'Église, comme nous l'apprend la légende de Sylvestre : elle affirme que le jour de la prétendue donation de Constantin, on entendit une voix du ciel qui criait : « Aujourd'hui le venin s'est répandu dans l'Église. »

Les donatistes qui persévéraient dans leur schisme flétrirent la mémoire de Sylvestre : ils l'accusèrent d'avoir déshonoré le sacerdoce sous le règne du pape Marcellin, en livrant les saintes Écritures aux païens et en offrant de l'encens aux idoles. Leurs accusations étaient appuyées de preuves terribles et irrécusables.

Sylvestre mourut le dernier jour de l'année 335, après vingt-et-un ans de pontificat. Son corps fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur le chemin du Sel, à une petite lieue de la ville de Rome.

MARC,

CONSTANTIN, empereur. — 35e PAPE. — CONSTANTIN, empereur.

Élection de Marc. — Obscurité de son histoire. — Écrits supposés. — Réfutation des protestants.

D'après la plus exacte chronologie, Marc, Romain de naissance et fils de Priscus, fut élu le 18 janvier de l'an 336 pour gouverner l'Église. Son pontificat dura huit mois, et toutes ses actions sont inconnues.

Dans les ouvrages de saint Athanase on trouve une lettre des évêques d'Égypte au pape Marc, par laquelle ils lui demandaient des exemplaires du concile de Nicée; mais les protestants la regardent comme une pièce supposée. Les savants de notre communion repoussent l'authenticité de cette lettre et de la prétendue réponse du pape, dans laquelle il prend le titre orgueilleux d'évêque universel.

Le saint-père mourut le 7 octobre 336 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Pendant le pontificat de Marc et sous les règnes de ses successeurs, la nouvelle capitale de l'empire, élevée sur l'emplacement de l'antique Byzance, continuait à prendre un accroissement considérable. D'après l'historien Sozomène, son enceinte avait déjà quinze stades de circonférence : l'intérieur de la ville était divisé comme l'ancienne Rome en quatorze quartiers; les places étaient entourées de galeries

couvertes ; les principales rues venaient aborder à un magnifique forum où s'élevait une colonne de porphyre supportant la statue de Constantin. L'empereur habitait un palais somptueux, en avant duquel on avait construit un cirque immense, un hippodrome pour les courses de chevaux, des stades ou carrières pour les courses pédestres, et un amphithéâtre pour les combats de bêtes. Constantinople renfermait en outre plusieurs théâtres, des portiques ou galeries pour les promenades, des bains, des aqueducs, et un grand nombre de fontaines ; le prince avait fait construire un capitole pour l'enseignement des lettres et des sciences, un prétoire ou palais de justice, des greniers publics, des estrades à degrés pour les distributions de grains faites aux citoyens qui bâtissaient la ville, et auxquels Constantin avait alloué une rente perpétuelle payable en grains à eux et à leur famille. La capitale s'enrichit même aux dépens des autres villes des plus belles statues de la Grèce : l'Apollon Pythien, le Sminthien et le trépied de Delphes décorèrent l'hippodrome ; les muses d'Hélicon et la célèbre statue de Rhée du mont Didyme furent placées dans le palais impérial. Mais ce qui caractérisa plus particulièrement ce règne fut le grand nombre de basiliques chrétiennes que l'on éleva à Constantinople ; la cathédrale appelée Sainte-Sophie et l'église des Douze Apôtres, bâties en forme de croix, attiraient l'admiration par les splendeurs de leur architecture : le prince destinant cette dernière à sa sépulture, y fit tailler un riche tombeau de marbre précieux au milieu des douze sépulcres des Apôtres, « espérant, dit Eusèbe de » Césarée, participer après sa mort à la gloire de ces princes » de l'Église. »

JULES Ier,

CONSTANTIN, empereur. — 36e PAPE. — CONSTANCE, ET SES FRÈRES.

Élection de Jules. — Baptême de Constantin avant sa mort. — Il est canonisé dans l'Église grecque.—Saint Athanase est accusé de plusieurs crimes. — Concile d'Antioche. — Le pape est maltraité par les évêques d'Orient. — État déplorable de l'Église. — Querelles ridicules. — Mort du pape Jules. — Son infaillibilité mise en défaut.

Le saint-siége resta vacant plusieurs mois; ensuite Jules, Romain de naissance, fut élu pour l'occuper. Peu de temps après l'élévation du saint-père, Constantin se retira à Byzance pour échapper à l'exécration du sénat, du peuple romain, et même des chrétiens, qu'il avait comblés de bienfaits. L'empereur se fit enfin administrer le baptême, qu'il avait différé jusqu'au dernier moment de sa vie, et embrassa le christianisme non par conviction, mais par politique. Scaliger dit en parlant de ce prince : « Il était aussi peu chré- » tien que moi Tartare. » L'historien Zozime l'accuse également de s'être converti à la religion nouvelle parce que les prêtres du paganisme lui refusaient l'expiation des crimes énormes qu'il avait commis, tandis que la religion chrétienne lui offrait une absolution pleine et entière. Les prêtres grecs ont cependant placé ce monstre dans leur Ménologe, et ils l'honorent comme un saint.

Peu de temps après son baptême il mourut, et laissa, par

son testament, l'empire à ses trois fils et à ses deux neveux.

Les sectateurs d'Arius faisaient chaque jour de nouveaux progrès; ils séduisirent Constantius, qui avait en partage l'Asie, l'Orient et l'Égypte. Mais l'empereur Constantin le jeune, qui régnait en Espagne, en Gaule, et dans toutes les contrées qui sont au delà des Alpes, protégeait les orthodoxes : saint Athanase fut rétabli dans son église d'Alexandrie, où il fut encore exposé aux calomnies de ses ennemis, qui l'accusèrent d'avoir commis des meurtres, et excitèrent de violentes séditions dans son diocèse.

Afin de faire cesser le scandale, le patriarche Eusèbe assembla dans la ville d'Antioche un concile de quatre-vingt-dix-sept évêques pour juger Athanase. Aucun des évêques d'Italie, de l'Occident, ne se présentaient au nom du pape Jules ; et le concile, présidé par Eusèbe, voulut encore chasser saint Athanase de son siége. On décida en faveur des ariens les différents articles de la foi, et l'on composa vingt-cinq canons de discipline, qui depuis ont été reçus dans toute l'Église. Le deuxième canon est surtout remarquable : les pères condamnaient sévèrement ceux qui entraient dans les temples avec un esprit de désobéissance ou de singularité, et refusaient de se joindre à la prière et à la communion; ils ordonnaient qu'ils fussent chassés de l'Église. Ce qui démontre que dans les premiers siècles du christianisme, les fidèles assistant aux assemblées chrétiennes avaient pour habitude de participer au mystère de l'Eucharistie.

Les partisans d'Eusèbe adressèrent à Rome des lettres remplies de railleries et de plaintes sur les liaisons que le

saint-père entretenait avec Athanase, et sur ses prétentions de rétablir dans leurs siéges les évêques déposés par les conciles : ils remirent ces lettres aux diacres Elpidius et Philoxène, que le pape avait envoyés à Antioche, en leur ordonnant de rapporter dans le plus court délai la réponse du pontife. Jules assembla aussitôt un nouveau concile pour juger la cause de saint Athanase, et il écrivit à l'empereur Constant pour lui faire connaître la persécution que l'on faisait souffrir à ce prélat et à Paul de Constantinople. Le prince s'adressa à Constantius, son frère, le priant d'envoyer trois évêques pour lui rendre compte de la déposition de Paul et d'Athanase. Les ambassadeurs se rendirent dans les Gaules, d'après les ordres de l'empereur : mais l'évêque de Trèves ne voulut point les recevoir à sa communion ; et ceux-ci, de leur côté, refusèrent d'entrer en conférence avec l'évêque d'Alexandrie, prétendant n'avoir point à justifier le jugement des Orientaux, et ils se contentèrent de remettre entre les mains de Constant la nouvelle profession de foi qu'ils avaient composée depuis le concile.

L'Église était alors dans un désordre effrayant : les évêques et les pères se lançaient des anathèmes terribles ; l'assemblée de Sardique prononça une condamnation contre les ennemis de saint Athanase, et huit des principaux chefs de la faction furent déposés et excommuniés. Les eusébiens, de leur côté, confirmèrent ce qu'ils avaient ordonné contre Athanase et ses adhérents ; ils déposèrent Jules, évêque de Rome, pour les avoir admis à sa communion, et Osius de Cordoue, pour avoir été lié d'une amitié particulière avec Paulin et Eustathe, évêques d'Antioche. Ils excommunièrent

Maximin, évêque de Trèves; déposèrent Protogène, évêque de Sardique, et Gaudence; l'un parce qu'il favorisait Marcel, qui avait encouru une condamnation, l'autre parce qu'il avait soutenu les prêtres déposés. Les Églises d'Orient et d'Occident se trouvèrent ainsi divisées et ne communiquèrent plus entre elles pendant plusieurs années : enfin Grégoire, usurpateur du siége d'Alexandrie, étant mort, l'empereur Constantius rappela saint Athanase et le rétablit à la tête de son troupeau.

De nouvelles hérésies s'élevèrent encore sous le pontificat de Jules; mais l'histoire ne nous dit point si le saint-père les protégeait ou s'il les combattait. Il mourut le 12 avril de l'an 352, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quinze ans, et fut enterré sur le chemin d'Aurèle, dans le cimetière de Saint-Callepode.

Jules, avant sa mort, s'était laissé séduire par l'hypocrisie d'Ursace et de Valens, qui avaient simulé une réconciliation avec saint Athanase pour travailler plus efficacement à sa perte : et le Saint-Esprit, suivant les promesses de l'Évangile, ne découvrit point au pontife les artifices de ces évêques, qu'il reçut à sa communion.

Gratien et Yvon nous ont conservé plusieurs décrets de Jules, dans lesquels le saint-père condamne l'usure.

LIBÈRE,

37e PAPE.

CONSTANCE,
JULIEN,
empereurs.

JOVIEN,
VALENTINIEN,
VALENS.

Élection de Libère.—Il cite saint Athanase à son tribunal.—Il l'excommunie et se réconcilie ensuite avec lui. — Concile d'Arles. — Chute honteuse du pape. — Concile de Milan. — Libère est exilé. — Affection extraordinaire des dames romaines pour le pape. — Libère excommunie une deuxième fois saint Athanase. — Le pape devient hérétique et entraîne plusieurs évêques dans les doctrines d'Arius. — Il change de sentiments par politique. — Il revient encore à l'arianisme et meurt hérétique. — Les prêtres en ont fait un saint.

Après une vacance dont on ne connaît pas précisément la durée, Marcellinus Felix Liberius fut élu pour gouverner l'Église de Rome à la place de Jules Ier : il était Romain de naissance. Dès que les Orientaux eurent appris que Libère occupait le siége pontifical, ils lui écrivirent contre saint Athanase. Le pape saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'augmenter l'influence de son siége ; il envoya Paul, Lucius et Emilius, vers saint Athanase pour qu'il vînt à Rome, afin de répondre aux accusations formées contre lui ; mais Athanase, redoutant les suites d'un jugement dont les préparatifs annonçaient le triomphe de ses ennemis, refusa de comparaître. Alors Libère condamna le saint évêque et lança contre lui le plus terrible des anathèmes.

Les évêques d'Égypte s'assemblèrent aussitôt en synode, déclarèrent leur métropolitain orthodoxe, et renvoyèrent au pontife l'excommunication lancée contre Athanase.

Libère comprit que son ambition l'avait entraîné dans une voie dangereuse, et pour ramener les évêques qui avaient repoussé ses prétentions, il adressa à saint Athanase, son ancien ami, des lettres remplies de témoignages d'amitié et de respect.

Ensuite il assembla un synode des évêques d'Italie, lut en leur présence la lettre des Orientaux contre Athanase, et celle des évêques d'Égypte en sa faveur. Le concile comprenant que les partisans de saint Athanase étaient supérieurs en nombre à ses ennemis, jugea qu'il était contre la loi de Dieu de favoriser les sentiments des Orientaux, et conseilla au pape d'envoyer à l'empereur Constance, Vincent, évêque de Capoue, et plusieurs pères, pour le prier d'assembler un concile à Aquilée afin de terminer les différends.

Le nouveau concile fut convoqué dans la ville d'Arles, où l'empereur se rendit après la défaite et la mort tragique de l'usurpateur Magnence. Les députés du pape, Vincent de Capoue et Marcel, évêque d'une autre ville de Campanie, ne partageant pas avec lui le privilége de l'infaillibilité, eurent la lâcheté de réclamer avec instances que les pères prononçassent la condamnation de l'hérésie d'Arius, s'engageant même, sous cette condition, de souscrire à l'excommunication d'Athanase. Les Orientaux refusèrent de condamner les doctrines d'Arius, et prétendirent qu'ils devaient eux-mêmes excommunier Athanase : Vincent de Capoue se laissa séduire par l'or des hérétiques, et se rangea du parti des

ariens. Libère, affligé de cette faiblesse, écrivit au célèbre Osius de Cordoue pour lui exprimer sa douleur, et protesta qu'il préférait mourir pour la défense de la vérité plutôt que de se rendre le délateur de saint Athanase; mais il ne persévéra pas longtemps dans cette généreuse résolution, et sa chute honteuse répandit le scandale et la désolation dans l'Église. La conduite de Vincent avait mis le pape dans un grand embarras relativement à la condamnation des ariens, but constant des efforts du saint-siége. Le pontife avant de s'engager dans une voie qui pouvait être dangereuse, se détermina à prendre les conseils de Lucifer, évêque de Cagliari: ce prélat méprisait le monde, vertu bien rare dans les personnes de ce rang; il était très-instruit, chose extraordinaire parmi les évêques; il était d'une vie pure et ne manquait pas de fermeté; en outre il connaissait parfaitement les controverses religieuses, et ne doutait pas que les Orientaux n'eussent le dessein d'attaquer la foi : son avis fut que le saint-père devait envoyer des députés auprès de l'empereur, pour obtenir que l'on pût traiter dans un concile général tous les articles de la foi, offrant d'être lui-même un des ambassadeurs.

Libère accepta avec empressement cette proposition : alors Lucifer, un prêtre nommé Pancrace, et le diacre Hilaire, furent chargés de remettre à l'empereur une lettre respectueuse et pleine de fermeté. Constance, sollicité par les catholiques et les ariens, se rendit aux instances des deux partis; et d'après ses ordres, un concile général fut assemblé à Milan. Saint Athanase fut encore condamné sur les accusations de ses ennemis, que le prince appuyait de toute son

autorité, et les prélats orthodoxes qui refusèrent de se soumettre à la volonté de l'empereur furent exilés en Chalcédoine.

Constance, irrité de voir que ses dispositions pacifiques, loin d'apaiser la fureur des orthodoxes, augmentaient encore leur orgueil, et que ses états continuaient à être troublés par les querelles religieuses que suscitait l'obstination du pape, écrivit à Léonce, gouverneur de Rome, de surprendre Libère avec adresse et de l'envoyer à la cour; ou d'employer la violence, s'il était nécessaire, afin d'arracher à son troupeau ce prêtre de discordes.

Léonce fit arrêter le pape pendant la nuit, et le conduisit à Milan, auprès de l'empereur, qui interrogea le saint-père au sujet des disputes de l'Église ; mais Libère fut intraitable sur toutes les propositions. Le prince, dans un transport de colère, s'écria : « Êtes-vous donc la quatrième partie du » monde chrétien, pour vouloir protéger seul un impie et » troubler la paix de l'univers? » Le pape répondit : « Quand » je serais seul, la cause de la foi n'en serait pas moins bonne, » et je m'opposerais à vos ordres. Autrefois, il se trouva » trois personnes généreuses pour résister au commandement injuste de Nabuchodonosor : et j'imiterai ces courageux Israélites. » Deux jours après cette conférence, sur son refus formel de souscrire à la condamnation d'Athanase, il fut exilé à Bérée en Thrace; et Constance, que les ultramontains regardent comme un persécuteur, lui fit remettre cinq cents écus d'or pour sa dépense.

Les ariens élevèrent alors Félix sur le siége papal; mais deux ans après, Constance étant venu à Rome, plusieurs dames de naissance illustre engagèrent leurs maris à supplier

l'empereur de rendre le pasteur à son troupeau, les menaçant de les quitter eux-mêmes pour aller chercher leur évêque. Les sénateurs, craignant d'exciter la colère du prince, n'osèrent point tenter une démarche aussi audacieuse, et permirent à leurs femmes de demander elles-mêmes la grâce de Libère : les dames romaines se présentèrent devant l'empereur, parées de leurs plus riches vêtements et couvertes de pierreries, afin que le prince, jugeant de leur qualité par leur magnificence, eût plus de considération pour elles.

Arrivées au pied du trône, elles se prosternèrent devant Constance, le supplièrent d'avoir pitié de cette grande ville, privée de son pasteur et exposée aux insultes des loups. Il se laissa fléchir : après avoir délibéré avec les évêques qui l'accompagnaient, il ordonna que si Libère entrait dans leurs sentiments, il serait rappelé et gouvernerait l'Église.

Fortunatien, évêque d'Aquilée, se rendit auprès de Libère pour l'engager à souscrire aux volontés de l'empereur : le pontife, fatigué de l'exil et désirant rentrer dans Rome, s'empressa de donner son adhésion pleine et entière au troisième concile de Sirmium, qui avait publié une profession de foi en faveur de l'arianisme. Nous avons conservé la lettre par laquelle il exprime qu'il accepte dans son entier la formule hérétique des ariens. Il excommunia ensuite saint Athanase, le plus grand défenseur de l'Église, et cet exemple de lâcheté entraîna dans l'hérésie un grand nombre d'évêques.

Après cette honteuse apostasie, Libère écrivit aux évêques d'Orient en ces termes :

« Je ne défends point Athanase ni sa doctrine; je l'avais

» reçu à ma communion pour imiter Jules, mon prédécesseur » d'heureuse mémoire, et afin de ne point mériter d'être ap» pelé prévaricateur ; mais il a plu à Dieu de me faire con» naître que vous l'aviez condamné justement, et j'ai donné » mon consentement à son excommunication. Notre frère » Fortunatien est chargé des lettres de soumission que j'ai » écrites à l'empereur ; je déclare repousser de notre com» munion Athanase, dont je ne veux pas même recevoir les » lettres, désirant avoir la paix et l'union avec vous, et avec » les évêques orientaux de toutes les provinces.

» Afin que vous connaissiez clairement la sincérité avec la» quelle je vous parle, notre frère Démophile ayant bien voulu » me proposer la foi véritable et catholique, que plusieurs de » nos frères les évêques ont examinée à Sirmium, je l'ai re» çue dans son entier, sans aucun article à retrancher. Je » vous prie donc, puisque vous me voyez d'accord avec vous » en toutes choses, d'adresser vos prières à l'empereur, pour » que je sois rappelé de mon exil, et que je retourne au siége » que Dieu m'a confié. » Ce qui était le but des désirs du pontife !

Aussitôt que saint Hilaire eut appris que le pape était devenu arien, il lança contre lui trois anathèmes terribles, l'appelant apostat et prévaricateur de la foi. En effet, il était difficile après une chute aussi honteuse de faire l'apologie du saint-père. Les prêtres mêmes avouent que Libère a été un pape hérétique, qu'il a abjuré la foi catholique en se déclarant hautement arien, et que l'infaillibilité du saint-siége se trouve gravement compromise par son apostasie et par son adhésion au concile hérétique de Sirmium.

L'abjuration du pontife ayant été acceptée, Libère revint à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs : ses amis poussèrent le peuple dans de nouvelles séditions et chassèrent Félix de la ville. Le saint-père soutint d'abord les nouvelles doctrines qu'il avait embrassées et fit triompher les ariens; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait pas se maintenir longtemps sur le siége de Rome, s'il ne changeait de politique : alors le concile arien de Rimini ayant demandé son approbation, il refusa de signer le formulaire, et se cacha jusqu'à la mort de l'empereur Constance.

Trois ans après, les demi-ariens, persécutés par Eudoxe et par les purs ariens, tinrent des synodes, et convinrent de soumettre leurs doctrines au jugement de l'évêque de Rome. Le pape fit difficulté de les recevoir, les regardant comme des ariens qui avaient aboli la foi de Nicée; mais lorsqu'ils eurent consenti à reconnaître la consubstantialité du Verbe, Libère leur donna une lettre de communion, dans laquelle il témoigne qu'il reçoit avec une grande joie les marques de la pureté de leur foi et de leur union avec tous les Occidentaux.

Le pape ne survécut pas longtemps à cette réunion des demi-ariens; il mourut le 24 septembre 366, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quatorze ans et quelques mois. Son apostasie n'a pas empêché les évêques les plus illustres, saint Épiphane, saint Basile et saint Ambroise, d'en parler avec de grands éloges. Le Martyrologe romain avait même inscrit son nom parmi les saints que l'Église honore; mais, par un excès de prudence du cardinal Baronius, on l'a supprimé dans ces derniers siècles.

Pendant le règne du pape Libère, était mort, agé de cent cinq ans, le grand saint Antoine, que l'on regarde comme le premier fondateur des ordres religieux de l'Orient. Les visions de ce moine plutôt que sa piété l'avaient rendu célèbre parmi les anachorètes de son siècle, et lui avaient donné une immense réputation de sainteté qui s'était étendue jusqu'aux extrémités des Gaules. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, saint Antoine a laissé plusieurs ouvrages qu'il dictait en langue égyptienne à ses disciples, entre autres sept lettres, remplies d'un véritable esprit apostolique, qui furent traduites primitivement en grec, ensuite en latin. Au milieu des récits bizarres et incohérents de ses extases, de ses tentations, nous avons été frappés de la singulière révélation qu'il eut peu de jours avant sa mort, et qui nous a été transmise par un de ses disciples. « Le saint était assis, ainsi parle le légendaire, » lorsque l'Esprit divin descendit sur lui; alors il entra en » extase, les yeux élevés au ciel et le regard fixe; il resta cinq » heures dans une immobilité complète, gémissant de temps » en temps; enfin il se mit à genoux. Nous tous, saisis de » crainte, nous le suppliâmes de nous dire le sujet de ses » larmes : « O mes enfants, répondit-il, la colère de Dieu tom- » bera sur l'Eglise; elle sera livrée à des hommes semblables » à des bêtes immondes; car j'ai vu la sainte table environnée » de mulets et d'ânes qui renversaient les autels du Christ » par des ruades terribles et qui souillaient le corps sacré du » Sauveur! et j'ai entendu une voix qui criait : « Ainsi mon » autel sera profané par des ministres abominables qui s'ap- » pelleront les successeurs des apôtres! »

FÉLIX II,

38e PAPE

OU

ANTIPAPE.

Élection de Félix. — Il est ordonné pontife en présence des eunuques de l'empereur. — Deux papes à Rome. — Félix est exilé. — Sa mort. — Il est regardé comme saint. — Fourberies des prêtres.

Les opinions sont partagées au sujet de Félix, pour décider s'il mérite le nom de pape ou celui d'antipape et de schismatique. Des auteurs respectables par leur savoir parlent de lui avec mépris : l'Église soutient au contraire qu'il fut légitimement élu évêque de Rome, et lui a décerné les honneurs du martyre. Cette autorité, sans nous convaincre de la sainteté de Félix, nous oblige du moins à ne pas négliger son histoire.

Romain de naissance et fils d'Anastase, il n'était encore que diacre lorsque le pape Libère fut envoyé en exil. Les ariens voulurent mettre un autre évêque sur le siége de Rome; mais le clergé ayant juré qu'il n'en recevrait point du vivant de Libère, il fallut user d'adresse pour rendre ce serment inutile. L'empereur Constance se servit d'Épictète, jeune néophyte, hardi et violent, qu'il avait fait évêque de Centumcelle, aujourd'hui Civita-Vecchia, sur la mer de Toscane.

Ce fut par les mains de ce prélat que Félix reçut l'ordination épiscopale : si nous en croyons saint Athanase, la cérémonie sacrée eut lieu dans le palais impérial, quoiqu'elle dût se faire dans l'église; trois eunuques représentèrent le peuple fidèle de Rome, et trois évêques imposèrent les mains à Félix.

Les auteurs portent différents jugements sur sa conduite et sur son orthodoxie. Les uns disent qu'il se fit arien; d'autres soutiennent qu'il conserva la foi de Nicée, et qu'il ne communiquait avec les hérétiques que pour des actes étrangers à la religion : mais ils conviennent tous que son élévation déplut aux amis de Libère, qui étaient en grand nombre; et lorsque les dames romaines eurent obtenu le rappel de ce dernier, l'empereur ordonna qu'il gouvernerait l'Église avec Félix.

Alors les prélats assemblés en concile à Sirmium écrivirent au clergé de Rome de recevoir Libère, qui avait juré d'oublier le passé et de vivre en paix avec Félix : mais l'un avait goûté les jouissances de la grandeur épiscopale, l'autre était ambitieux; tous deux avaient des partisans, qui excitèrent dans Rome de violentes querelles et de sanglants combats. Enfin le chef légitime triompha de son compétiteur, le chassa de la ville, et le réduisit à l'état d'évêque sans église.

Félix, dont la faction n'était pas éteinte, rentra peu de temps après dans la ville, osant appeler le peuple dans la basilique qui était au delà du Tibre; mais les nobles le forcèrent à quitter Rome une seconde fois. Le prince, qui désirait toujours le maintenir avec Libère, fut enfin obligé de l'abandonner, et Félix ayant perdu son protecteur, se retira

dans une petite terre qu'il possédait sur le chemin de Porto, où il vécut près de huit ans.

Les fidèles l'honorent aujourd'hui comme un saint martyr, chassé de son siége pour la défense de la foi catholique, par l'arien Constance : le Pontifical de Damase ajoute qu'il fut massacré à Ceri en Toscane par les ordres de l'empereur, qu'il avait excommunié. Cependant il est prouvé que le titre de saint lui a été donné par Grégoire le Grand, et qu'il fut sur le point de le perdre sous Grégoire XIII, par un incident dont le cardinal Baronius nous a transmis la relation. Il rapporte que l'an 1582, pendant qu'on travaillait par ordre du pape à la réformation du Martyrologe romain, il fut mis en délibération si l'on donnerait à Félix le titre de martyr ou s'il serait effacé du catalogue des saints. Baronius composa une longue dissertation pour démontrer que Félix n'était ni saint ni martyr; il fut applaudi par tous les hommes judicieux, et les pères affirmèrent qu'il avait été inséré par surprise dans le sacré catalogue : le cardinal Santorie voulut prendre la défense de Félix, mais il n'obtint aucun succès. Cette dispute religieuse engagea plusieurs prêtres à fouiller secrètement sous l'autel de l'église de Saint-Côme et Saint-Damien à Rome, où ils découvrirent un grand sépulcre de marbre, dans lequel étaient renfermés d'un côté les reliques des saints martyrs Marc, Marcellin et Tranquillin, de l'autre, un cercueil, avec cette inscription : « Le corps de saint Félix, » pape et martyr, qui a condamné Constance. »

Cette découverte ayant été faite la veille de sa fête, lorsqu'il était sur le point de perdre sa cause et de tomber du ciel, on attribua à un miracle ce qui pouvait s'appeler sans

témérité une fourberie monacale. Baronius s'estima heureux de se voir vaincu par un saint, et rétracta aussitôt ce qu'il avait écrit : on rétablit alors le nom de Félix dans le Martyrologe, où son culte fut confirmé. Cependant il est difficile de concilier ce jugement avec celui de saint Athanase, qui regardait le nouveau pontife comme un monstre que la malice de l'Antechrist avait placé sur le saint-siége.

Depuis le règne de Constantin, le christianisme continuait sa marche progressive ; le polythéisme s'éteignait en Orient et en Occident, malgré l'opposition de quelques empereurs qui restaient attachés au culte des anciens dieux, et malgré le charme de ses mythes, création ravissante de l'imagination des poëtes. Les brillants symboles de l'esprit, de l'amour et de la matière, triple unité des facultés humaines, scindés dans leurs diverses manifestations par les divinités païennes, Rhée, Saturne, Jupiter, Minerve, Vénus et Apollon, se réunissaient, se confondaient dans la trinité mystérieuse et nouvelle, composée de Dieu le Père, Dieu le Fils et de l'Esprit saint ; et les hommes s'enthousiasmaient des formes ascétiques de cette religion toute immatérielle.

En cela l'humanité fit-elle un pas immense, et les peuples en abandonnant la doctrine du panthéisme pour se jeter dans un spiritualisme outré ont-ils opéré un mouvement qui était nécessaire à la marche ascendante de la civilisation ? C'est un problème qui n'est point encore résolu !

DAMASE,

VALENTINIEN, VALENS, empereurs.

39e PAPE.

GRATIEN, THÉODOSE, empereurs.

Naissance de Damase. — Il embrasse le parti de l'antipape. — Sédition violente excitée par les deux papes, Damase et Ursin. — Damase est victorieux. — Il fait mettre le feu à la basilique. — On trouve cent trente-sept cadavres sous les décombres de l'église. — Luxe des évêques de Rome. — Débauches des prêtres. — Damase persécute ses ennemis. — Hypocrisie du pape. — Il fait massacrer des fidèles rassemblés dans une église. — Des imposteurs en font un saint. — Affreux scandale donné par le pape; il est accusé d'adultère. — Loi contre l'avarice insatiable du clergé. — Vols odieux des prêtres. — Les ariens persécutent les orthodoxes. — Damase veut imposer son autorité à saint Basile. — Il est maltraité par cet évêque. — Mort de saint Athanase. — Les lucifériens. — Les donatistes. — Ambition des papes. — Hérésie des priscillianistes. — Les femmes se jettent avec enthousiasme dans cette nouvelle secte. — Débauches dans leurs assemblées. — Nouvelle accusation d'adultère contre le pape Damase. — Sa mort.

Damase était Espagnol de naissance et fils d'un écrivain nommé Antoine, qui vint s'établir à Rome pour exercer le métier de scribe. Le jeune Damase ayant été élevé avec grand soin dans l'étude des belles-lettres, entra dans les ordres et suivit le pape Libère, envoyé en exil à Bérée, ville de la

Thrace : il revint plus tard à Rome, abandonnant son protecteur pour embrasser le parti de Félix.

Après la mort de Libère, les factions qui divisaient le clergé excitèrent une violente sédition pour lui donner un successeur. Chaque parti s'assembla séparément : Damase, qui avait alors soixante ans, fut élu et ordonné dans la basilique de Lucine, tandis que le diacre Ursin était proclamé dans une autre église. Quand il fût question de monter sur le siége papal, les deux compétiteurs se disputèrent le trône avec acharnement ; et le peuple prenant parti dans ce schisme en vint à une révolte sérieuse. Juventius, préfet de Rome, et Julien, préfet des vivres, envoyèrent en exil Ursin ainsi que les diacres Amantius et Loup, les principaux meneurs : ils firent ensuite arrêter sept prêtres séditieux qu'ils voulaient bannir de la ville; mais le parti d'Ursin les arracha des mains des officiers, et les conduisit triomphants à la basilique de Jules. Pour les chasser, les partisans de Damase se rassemblèrent, armés d'épées et de bâtons, le pontife à leur tête : ils assiégèrent la basilique, et les portes étant enfoncées, ils égorgèrent les femmes, les enfants, les vieillards, et le massacre se termina par l'incendie : le lendemain on trouva sous les décombres les cadavres de cent trente-sept personnes qui avaient été tuées par les armes ou étouffées par les flammes. Le préfet Juventius ne pouvant apaiser la sédition, fut obligé de se retirer.

L'auteur qui rapporte ces faits blâme également la fureur des deux factions. Il ajoute : « Quand je considère la » splendeur de Rome, je comprends que ceux qui désirent » la place d'évêque de cette ville doivent faire tous leurs ef-


Le pape Damase commande
le massacre des hérétiques.

» forts pour l'obtenir; elle leur procure de grandes dignités,
» de riches présents et les faveurs des dames; elle leur
» donne des chars pompeux, des vêtements magnifiques, et
» une table si recherchée, qu'elle surpasse celles des rois. »

Damase était encore plus sensuel que ses prédécesseurs, il aimait à jouir des douceurs d'une vie molle et voluptueuse: Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, lui disait en plaisantant: « Faites-moi évêque à votre place, si vous dési-
» rez que je devienne chrétien. » Et certes, un aussi riche seigneur n'eût pas ambitionné la chaire de saint Pierre, si la conduite de Damase eût été plus apostolique.

Le luxe de l'Église latine était odieux à saint Jérôme et à saint Grégoire de Nazianze, qui s'en plaignaient avec indignation. Ils ont appelé le clergé romain, un sénat de pharisiens, une troupe d'ignorants séditieux, une bande de conjurés; ils blâment sans ménagement les prodigalités, les débauches, les fourberies des prêtres, et condamnent l'élévation de Damase sur le saint-siége, comme ayant été obtenue par la force et par la violence.

Quant à l'antipape Ursin, sa consécration était également des plus irrégulières, ayant été faite par un seul prélat, Paul, évêque de Tibur, homme grossier et ignorant: cependant les schismatiques continuèrent à se réunir dans les cimetières des martyrs, et conservèrent une église où ils tenaient leurs assemblées, quoiqu'ils n'eussent ni prêtres ni clercs dans la ville.

Damase ne pouvant les soumettre, eut recours à l'autorité du prince pour obtenir l'ordre de les chasser de Rome: joignant ensuite l'hypocrisie au fanatisme, il fit des processions

solennelles pour demander à Dieu la conversion de ces obstinés schismatiques. Mais lorsqu'il eut reçu de l'empereur l'autorisation de détruire ses ennemis, le pontife, changeant tout à coup de tactique, rassembla ses partisans, et, la tiare sur la tête, une masse d'armes à la main, il pénétra dans la basilique, fondit sur les hérétiques en donnant le signal du combat ; le carnage fut long et sanglant; le temple d'un Dieu de clémence et de paix fut souillé par le viol et les assassinats!

Cette terrible exécution ne put encore abattre la faction des ursins : alors le saint-père, profitant du jour de l'anniversaire de sa naissance, rassembla plusieurs évêques auxquels il voulait arracher la condamnation de son compétiteur. Ces prélats, fermes et équitables, répondirent qu'ils s'étaient réunis pour se réjouir avec lui, et non pour condamner un homme sans l'entendre.

Tel était ce pape, que des imposteurs osent appeler « très» pieux et très-saint personnage. »

L'accusation d'adultère qui dans la suite fut intentée au saint-père, par Calixte et Concordius, paraît établie sur les preuves les plus irrécusables : le synode qui le justifia de cette accusation n'a pas changé les convictions sur cet affreux scandale, car si l'imposture avait été avérée, les accusateurs eussent été livrés au bras séculier pour être punis selon la rigueur des lois romaines, et nous savons au contraire qu'ils furent soutenus par les principaux magistrats.

Pour faire connaître l'esprit et les mœurs du clergé de cette époque, il est important de parler d'une loi que les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, firent publier vers la fin de l'année 370. Elle défendait aux ecclésiastiques et à

ceux qui se faisaient nommer continens, d'aller dans les maisons des veuves et dans celles des filles qui demeuraient seules, ou qui avaient perdu leurs parents : dans le cas de contravention, elle permettait aux parents ou alliés de déférer les prêtres coupables aux tribunaux. Elle défendait en outre aux gens d'église, sous peine de confiscation, de recevoir, à titre de donation ou par testament, les biens de leurs pénitentes, à moins que, par droit de proximité, ils ne fussent les héritiers légitimes : cette loi était lue chaque dimanche dans toutes les églises de Rome. On suppose que le pape l'avait demandée lui-même, afin de réprimer par le secours de la puissance séculière l'avarice de plusieurs clercs, qui séduisaient les dames romaines pour s'enrichir de leurs dépouilles. Car l'avidité des ecclésiastiques les avait conduits à une corruption effroyable ; ils surpassaient les plus habiles dans l'art d'extorquer les successions, et leur prudence était si merveilleuse, qu'on n'osait pas même les en accuser juridiquement.

Saint Jérôme blâmait ouvertement cette loi contre l'avarice des prêtres, qui imprimait une marque d'infamie sur le clergé. Cependant elle lui paraissait juste et nécessaire. « Quelle honte, s'écriait-il, de voir des ministres païens, des » bateleurs, des comédiens, des cochers publics, des femmes » débauchées, hériter sans obstacles, pendant que les clercs » et les moines sont les seuls auxquels il soit défendu de re- » cueillir des héritages !.... Cette défense est faite non par » des princes païens ni par des persécuteurs du christia- » nisme, mais par des empereurs chrétiens ! Je n'ose pas » me plaindre de la loi, car mon âme est profondément at-

» tristée d'être obligé de convenir que nous l'avons méritée, » et que la religion, perdue par l'avarice insatiable de nos » prêtres, a forcé les princes à nous appliquer un remède » aussi violent. »

Les désordres du clergé ne furent cependant point arrêtés par cette loi; les empereurs se virent contraints de faire une nouvelle défense à toutes les veuves de dissiper, sous prétexte de religion, leurs pierreries et leurs meubles précieux; ils ordonnèrent qu'elles les laisseraient à leurs enfants, et que personne en mourant ne pourrait nommer pour héritiers les prêtres, les pauvres, ou les églises.

A Constantinople, la secte arienne, tour à tour persécutante ou persécutée, dominait alors, par la protection de Valens : elle poursuivait les orthodoxes avec acharnement, et usant de représailles, rendait aux catholiques tous les maux qu'elle avait soufferts. Saint Athanase, Eusèbe de Samosate, Mélèce et saint Basile, écrivirent à Damase des lettres touchantes sur le fâcheux état des affaires d'Orient; le pape ne leur fit aucune réponse, étant trop occupé à Rome pour donner ses soins aux chrétiens d'Orient, ou plutôt son grand âge commençait à affaiblir son ambition. Peut-être craignait-il aussi que l'empereur Valens n'appuyât les intérêts d'Ursin, son ennemi, s'il se déclarait avec trop de chaleur contre les ariens; d'ailleurs il n'aimait pas saint Basile, qui s'était déclaré contre Paulin, le favori du pape, et avait soutenu Mélèce, son compétiteur pour un siége d'évêque.

Damase renvoya les lettres par le même porteur, le chargeant de dire aux évêques qu'il leur ordonnait de suivre mot à mot le formulaire qu'il prescrivait : Basile, mécontent de

ces airs de hauteur, rompit tout commerce avec le pontife, et fit éclater dans plusieurs lettres son indignation contre le saint-siége.

L'Égypte était restée en paix pendant toute la vie de saint Athanase, qui exerçait depuis quarante-six ans les fonctions épiscopales dans la ville d'Alexandrie. Comme l'évêque entrait dans un âge très-avancé, les fidèles le prièrent de désigner son successeur : il nomma Pierre, homme vénérable, estimé de tous à cause de sa grande piété. A cette occasion le pontife romain écrivit au nouveau prélat des lettres de communion et de consolation, qu'il lui fit porter par un diacre. Le préfet d'Alexandrie, craignant que Damase ne recherchât l'alliance de l'évêque pour soulever les anciennes querelles religieuses, fit arrêter l'envoyé du pape, lui fit lier les mains derrière le dos, ordonnant qu'il fût frappé publiquement par les bourreaux à coups de pierres et de lanières plombées : après le supplice, le malheureux diacre encore inondé de sang fut embarqué sans secours, et conduit aux mines de cuivre de Phenèse. Pierre, craignant pour lui-même, s'échappa pendant cette exécution, et fuyant ses persécuteurs, il monta sur un vaisseau qui le conduisit à Rome, où il demeura pendant près de cinq ans, dans la tranquillité d'une retraite sûre et honorable.

A Rome, le parti d'Ursin était réduit aux dernières extrémités : mais les lucifériens, autres schismatiques, tenaient toujours des assemblées criminelles, et la vigilance de Damase ne pouvait empêcher qu'ils n'eussent un prélat : ils avaient choisi Aurélius ; après sa mort, Ephésius lui succéda, et se maintint dans la ville malgré les poursuites du pape.

La faction des donatistes avait aussi son évêque : elle s'assemblait hors des murs de la ville, dans les cavernes d'une montagne, ce qui leur avait fait donner le nom de Montenses. Ces hérésiarques reçurent de leurs frères d'Afrique un prétendu patriarche romain, qui, fidèle malgré lui aux préceptes de l'Évangile, n'avait en partage que l'humilité et la pauvreté.

Après plusieurs années d'attente, Pierre d'Alexandrie, qui avait été chassé de son siége par la violence des ariens, fut convoqué pour assister à un concile tenu par Damase, où il eut la satisfaction de voir condamner Apollinaire et Timothée, son disciple, qui se prétendait métropolitain d'Alexandrie. Jusque alors l'hérésie d'Apollinaire n'avait point été anathématisée, et ses erreurs avaient toujours été tolérées par les plus saints patriarches d'Orient, qui témoignaient pour sa personne une profonde vénération.

Depuis la mort de Valentinien Ier, l'antipape Ursin intriguait toujours pour relever son parti et remonter sur le saint-siége. Trois ans s'étaient écoulés dans ces vaines tentatives; mais enfin Damase résolut de détruire entièrement les restes de cette faction, et profitant de l'interrègne qui eut lieu après la mort de Valens, il tint une assemblée à Rome, où se trouvèrent un grand nombre d'évêques italiens. Les pères adressèrent une lettre à Gratien et à Valentinien, pour supplier ces empereurs de réprimer le schisme d'Ursin : ils leur annonçaient en même temps qu'ils avaient décidé que le pontife romain jugerait les autres chefs du clergé; que les simples prêtres continueraient à être soumis aux tribunaux ordinaires, mais qu'ils ne pourraient plus être appliqués aux tortures de la question.

Les princes répondirent favorablement à la requête du concile par un écrit adressé au préfet Aquilain. Ils ordonnèrent aux vicaires de Rome d'exécuter les ordres qu'ils recevraient du pape; de chasser les hérétiques de la ville sainte, et de les expulser du territoire des autres provinces. Ainsi, les empereurs, en accordant au concile de Rome tout ce qu'il avait demandé, se trouvèrent dépouillés d'une partie de leur autorité, dont ils investirent le pontife Damase. Et dans les siècles suivants, nous verrons l'orgueil des successeurs de l'évêque de Rome s'élever jusqu'à l'audace, jusqu'à la démence; et la lâcheté des princes descendre jusqu'à la dégradation!

A cette époque, les fréquentes irruptions des Allemands dans la Gaule obligèrent Gratien à retourner en Occident, où il avait établi le siége de son empire, abandonnant à Théodose l'Illyrie et l'Orient. Les deux empereurs furent également favorisés de la fortune, Gratien contre les Allemands, et Théodose contre les peuples qui habitaient sur les bords du Danube : ce prince ayant défait leurs armées, les contraignit à demander la paix. Les historiens sacrés prétendent qu'il se rendit ensuite à Thessalonique, où il tomba dangereusement malade : les prêtres se hâtèrent de l'instruire dans la religion chrétienne, et Ascolius, évêque de cette ville, lui administra le sacrement de baptême, qui lui procura une guérison miraculeuse.

Mais si la religion s'affermissait en Orient par la conversion d'un prince illustre, en Occident elle était menacée des plus grands périls par l'hérésie des priscillianistes. Marc, Égyptien de Memphis, chef de cette nouvelle doctrine, était

venu en Espagne prêcher ses dogmes impies; et son éloquence avait entraîné dans le schisme le rhéteur Elpidius et une femme de grande naissance appelée Agape. La nouvelle convertie, par l'influence de son rang, de sa fortune et de sa beauté, attira un grand nombre de sectaires, et parmi eux le noble et célèbre Priscillien, dont la secte prit le nom. Issu d'une des premières familles de l'état, bien fait de sa personne, éloquent, instruit, ardent, sobre, désintéressé, Priscillien avait toutes les qualités d'un réformateur, et son énergie le rendait capable de supporter les persécutions qui dans tous les états sont la récompense des apôtres des peuples.

Sa doctrine fut embrassée par une multitude nombreuse dans la noblesse et dans l'armée; les femmes surtout, avides de nouveautés et chancelantes dans leur foi, accouraient en foule autour de lui. Priscillien enseignait les erreurs des manichéens et des gnostiques; il affirmait que les âmes étaient des parcelles de l'essence de Dieu même; qu'elles descendaient volontairement sur la terre, en traversant l'immensité des cieux et tous les degrés de principautés; et que le grand architecte de l'univers les plaçait dans différents corps pour combattre le mauvais principe. D'après lui, les hommes étaient attachés à diverses étoiles fatales, et leurs corps dépendaient des douze signes du zodiaque: le bélier gouvernait la tête; le taureau, le cou; les gémeaux, les épaules; enfin il rappelait toutes les rêveries des astrologues. Ne reconnaissant pas la Trinité, il prétendait, avec Sabellius, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient le même Dieu sans aucune distinction réelle des personnes. Ses dogmes différaient de ceux des manichéens, en ce qu'il ne rejetait pas ouvertement l'Ancien

Testament, et qu'il en expliquait les passages les plus licencieux par de chastes allégories : il admettait avec les livres canoniques plusieurs ouvrages apocryphes; il défendait aux disciples de manger ce qui avait eu vie, comme étant une nourriture immonde; et en haine de la génération, il anathématisait les mariages, prétendant que la chair n'était pas l'ouvrage de Dieu, mais des mauvais anges.

Dans cette religion, les hommes et les femmes s'assemblaient la nuit, et priaient entièrement nus pour mortifier leur corps. La maxime de Priscillien était : « Jurez, parjurez-» vous, mais ne découvrez point les mystères; » aussi leurs ennemis ne pouvant les convaincre de crimes réels, se servirent contre eux de cette formule d'initiation, et les accusèrent de commettre les plus horribles impuretés, de se servir des hommes et des enfants pour leurs débauches, d'outrager la nature, même avec leurs femmes. Les catholiques affirmaient que leurs prêtres, en haine du mariage, arrachaient des entrailles des femmes enceintes les fœtus à demi formés, et les pilaient au milieu de l'église dans des mortiers de fer.

Les priscillianistes jeûnaient les dimanches, les temps de Pâques et de Noël, et se cachaient pour ne point se trouver à l'église. Cette hérésie avait déjà infecté l'Espagne et atteint un grand nombre d'évêques, entre autres Justantius et Salvien, qui formèrent un parti pour la soutenir : mais après plusieurs années de luttes, les orthodoxes, soutenus par le prince, convoquèrent un concile à Saragosse, où elle fut condamnée en l'absence de ses adeptes.

Dans le même temps eut lieu, par les ordres de Gratien,

le fameux synode d'Aquilée. Saint Ambroise présida cette assemblée, et condamna l'arianisme : on examina ensuite les accusations dont on chargeait l'évêque de Rome, surtout l'accusation d'adultère que deux diacres dévoués à Ursin lui avaient autrefois intentée, et qu'ils fondaient sur l'attachement que les dames portaient au saint-père. Le concile examina juridiquement tous les chefs d'accusation contre Damase, et rendit un témoignage authentique de l'innocence du pape.

Damase mourut enfin le 11 décembre 384, après avoir gouverné le siége de Rome environ dix-huit ans. Il enrichit la basilique de Saint-Laurent, lui donna une patène d'argent, un vase ciselé et cinq calices, un grand nombre de couronnes, des chandeliers pour contenir les cierges; il avait en outre affecté à l'entretien de cette église, des maisons, des terres, et même des bains publics : toutes ces richesses provenaient des dons et des héritages des dames romaines.

SIRICE,

THÉODOSE, ARCADE.

40e PAPE.

HONORIUS, empereur.

Élection de Sirice. — Célibat des prêtres. — Les moines et les prêtres devraient être eunuques. — Corruption du clergé de Rome. — Avarice des ecclésiastiques. — Saint Jérôme appelle le pape une femme vêtue d'écarlate. — Mœurs infâmes du clergé. — Doctrine de Jovinien. — Mort de Sirice.

Après la mort de Damase on élut Sirice, Romain de naissance, fils de Tiburce, malgré les oppositions du vieux schismatique Ursin. Aussitôt qu'il fut sur le saint-siége, le nouveau pontife montra qu'il était ambitieux, et pour essayer son pouvoir, il osa faire de nouvelles lois sur un point que le grand concile de Nicée avait laissé indécis, le célibat des ecclésiastiques. Il rendit un décret pour exclure du clergé ceux qui conservaient avec leurs femmes des liaisons intimes, appliquant injustement aux clercs qui se marient les paroles de saint Paul : « Que ceux qui sont en la chair ne peuvent » plaire à Dieu. »

Sirice voulait imiter les païens, qui avaient en grande vénération la pureté virginale; mais ceux-ci avaient reconnu qu'aucun homme n'était capable de la conserver sans des moyens extraordinaires; et les hiérophantes, qui étaient les premiers ministres de la religion chez les Athéniens, bu-

vaient de la ciguë pour se rendre impuissants; et dès qu'ils étaient élus au pontificat ils cessaient de porter les marques de la virilité.

Saint Jérôme, dans un écrit, faisant parler un stoïcien nommé Chérémon, qui décrit la vie des anciens prêtres d'Égypte, s'exprime ainsi : « Leurs prêtres n'avaient au-
» cun commerce avec les femmes depuis qu'ils s'étaient at-
» tachés au service divin; pour éteindre les flammes de la
» convoitise ils s'abstenaient entièrement de chair et de vin,
» et même, les ministres de Cybèle étaient tous eunuques. »
Jérôme paraît insinuer que les prêtres et les moines, qui font témérairement des vœux de chasteté et s'engagent par serment à garder une pureté virginale, devraient employer le procédé infaillible des ministres païens, lorsqu'ils reconnaissent que l'esprit est impuissant pour arrêter les désirs de la chair.

Peu de temps après la mort de Damase, Jérôme fut obligé de quitter Rome pour retourner en Palestine : la réputation de sa sainteté avait excité la jalousie de plusieurs membres du clergé, et la liberté avec laquelle il flétrissait leurs vices avait soulevé contre lui la haine sacerdotale. Dans un petit traité qu'il écrivit sur la manière de garder la virginité, il avertit la vierge Eustochium, fille de sainte Paule, de « fuir
» les hypocrites qui briguent la prêtrise ou le diaconat pour
» voir les femmes plus librement, pour se parer de beaux
» habits et parfumer leurs cheveux. Ces prêtres maudits,
» ajoute-t-il, portent des anneaux brillants à leurs doigts,
» et marchent sur le bout du pied; toute leur occupation est
» de connaître les noms et la demeure des belles dames et
» de s'informer de leurs inclinations. . . . .

» Afin que vous ne soyez pas trompée par les apparences » d'une fausse piété, je vous tracerai le portrait de l'un de » ces prêtres passé maître dans le métier : il se lève avec » le soleil; l'ordre de ses visites est préparé; il cherche » les chemins les plus courts : ce vieillard importun entre » jusque dans les chambres où dorment les femmes; s'il » voit un oreiller, une serviette ou de petits meubles à » son gré, il les examine avec attention, en admire la pro- » preté, il les tâte, se plaint de n'en avoir point de sembla- » bles, et les arrache plutôt qu'il ne les obtient.

» Des évêques mêmes, sous prétexte de donner leur béné- » diction, étendent la main pour recevoir de l'argent, de- » viennent les esclaves de celles qui les payent, et leur ren- » dent avec assiduité les services les plus bas et les plus in- » dignes, pour s'emparer de leurs héritages. »

Plusieurs prélats, furieux de se voir démasqués par les critiques de saint Jérôme, se vengèrent de lui par des médisances : on censurait sa démarche, l'air de son visage; sa simplicité même était suspecte; enfin la calomnie s'étendit jusqu'à noircir sa réputation au sujet des femmes et des vierges auxquelles il expliquait assidument l'Écriture sainte.

La conduite exemplaire de Jérôme, sa haute piété, auraient dû le mettre à l'abri de semblables soupçons; mais le peuple de Rome était déjà prévenu contre les moines venus d'Orient, regardés avec raison comme des imposteurs qui cherchaient à séduire les filles de qualité. Le saint docteur, obligé de céder à l'envie, quitta l'Italie pour se soustraire aux chagrins qu'on lui suscitait, et il se plaignit amèrement dans sa lettre à Marcella, des outrages qu'il avait éprouvés

dans la ville sainte. « Lisez, dit-il, lisez l'Apocalypse; vous » verrez ce qu'il est dit de cette femme vêtue d'écarlate, qui » porte sur le front un nom de blasphème. Voyez la fin de » cette ville superbe : à la vérité elle renferme une église » sainte, où l'on voit les trophées des apôtres et des mar- » tyrs; où l'on confesse le nom de Jésus-Christ et la doctrine » apostolique; mais l'ambition, l'orgueil, la grandeur, dé- » tournent les fidèles de la véritable piété.

» Lorsque j'étais à Babylone, un des courtisans de cette » paillarde vêtue d'écarlate voulut avancer des erreurs sur » le Saint-Esprit; alors je fis mon ouvrage, que je dédiai au » pape : bientôt j'aperçus le pot bouillant de Jérémie, qui » commençait à s'enflammer du côté de l'aquilon : le sénat » des pharisiens se mit à crier contre moi; et tous, jusqu'au » plus petit clerc, conjurèrent ma perte. Alors je quittai » cette ville maudite et je revins à Jérusalem : j'abandonnai » les cabanes de Romulus, ces lieux infâmes, et je leur pré- » férai l'hôtellerie de Marie et la grotte de l'enfant Jésus. »

Vers le même temps, un concile de Rome condamna l'hérésie de Jovinien : ce moine avait passé les premières années de sa vie dans les austérités des couvents, jeûnant, vivant de pain et d'eau, marchant nu-pieds, portant un vêtement grossier et travaillant de ses mains; mais ensuite il était sorti de son monastère près de Milan pour venir à Rome, où il répandit ses doctrines. Il prétendait que ceux qui avaient été régénérés par le baptême ne pouvaient plus être vaincus par le démon; il affirmait que les vierges avaient moins de mérites aux yeux de Dieu que les veuves ou les femmes mariées; enfin il enseignait que les hommes devaient manger

de toutes les viandes et jouir de tous les biens que leur avait accordés la Divinité.

Jovinien vivait conformément à ses principes, était vêtu avec une grande recherche, portait des étoffes blanches et fines, du linge, de la soie; frisait ses cheveux, fréquentait les bains publics, aimait les jeux, les repas splendides, les mets délicats et les vins exquis, comme on le voyait à son teint frais et vermeil, et à son embonpoint. Cependant il se vantait toujours d'être moine, et il gardait le célibat pour éviter les suites fâcheuses du mariage. Son hérésie trouva beaucoup de partisans à Rome; plusieurs personnes, après avoir vécu longtemps dans la continence et la mortification, adoptèrent ses opinions et quittèrent les austérités du cloître pour rentrer dans la vie ordinaire des citoyens.

Après sa condamnation, Jovinien retourna dans la ville de Milan, mais le pape Sirice envoya trois prêtres auprès de l'évêque, pour l'instruire de l'excommunication de cet hérétique et le prier de le chasser de son église.

L'histoire ne nous apprend rien de particulier de la vie et des actions de Sirice : on suppose qu'il mourut dans l'année 398.

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUATRIÈME SIÈCLE.

Abdication de Dioclétien. — Ses sentiments sur les ministres des princes. — Exploits de Constance Chlore. — Galère Maximin.— Mœurs du tyran Maxence. — Il viole les vierges chrétiennes. — Sophronie se poignarde pour échapper à ce monstre. — Victoire de Constantin. — Maxence tombe dans le Tibre et se noie. — Constantin s'unit à Licinius. — Il le fait massacrer. — Portrait de Constantin. — Ses bonnes qualités. — Ses cruautés. — Il fait assassiner son fils Crispus. — Il condamne Fausta sa femme à être étouffée dans un bain. — Meurtre de Licinius. — Les fils de Constantin se partagent l'empire. — Guerre cruelle entre les frères. — Désordres affreux dans l'empire. — Magnence se passe une épée au travers du corps. — Decentius s'étrangle de désespoir. — Exploits de Constance. — Julien l'Apostat. — Ses grandes qualités l'ont élevé au dessus de Constantin. — Jovien, empereur. — Il permet d'épouser deux femmes. — Valens est brûlé vif dans sa tente. — Gratien est assassiné. — Valentinien, rétabli sur le trône, est étranglé par ses eunuques. — Histoire du règne de Théodose.

Le cruel Dioclétien, enorgueilli de sa gloire après la défaite de ses ennemis, poussa l'impudence jusqu'à faire baiser ses pieds à ceux qui se présentaient devant lui, et fut assez impie pour se faire adorer comme un dieu : mais

enfin il s'aperçut que ses excès l'avaient rendu l'objet de la haine publique, et il résolut d'abdiquer le pouvoir, craignant que la soumission apparente de Constantin et de Galérius ne fût impuissante pour le soustraire à la mort violente dont il était menacé par le peuple, qui voulait punir ses amours monstrueux avec Maxence et Maximin.

Les remords de sa conscience l'obligèrent à quitter l'empire, et il chercha dans la retraite un repos dont il avait été privé dans les soins du gouvernement. Malgré sa conduite tyrannique, ce prince exprimait quelquefois de beaux sentiments, et il disait avec raison : « Que rien n'est plus » difficile que de bien régner, parce que les ministres dont » se servent les princes ne sont d'accord que pour les trahir ; » qu'ils leur cachent ou leur déguisent la vérité, la première » chose qu'ils devraient connaître, et que par leurs flatteries » ils trompent et vendent les souverains qui les payent pour » recevoir de sages conseils ! »

Valère Maximien, successeur de Dioclétien, abdiqua l'empire à son exemple, après un règne de dix-huit ans ; mais il se repentit bientôt de cette démarche, comprenant qu'un solitaire et un philosophe avaient moins de puissance qu'un empereur ; il abandonna sa retraite et revint à Rome, sous prétexte d'aider de ses conseils Maxence, son fils. Les temps étaient changés : le vieil empereur s'apercevant qu'on avait pénétré son dessein de ressaisir le pouvoir, passa dans les Gaules, où se trouvait Constantin son gendre : il forma une conspiration qui fut découverte par sa propre fille Flavia Maxima, et il prit la fuite pour éviter le châtiment de sa perfidie. Constantin envoya à sa poursuite des émissaires qui

le joignirent à Marseille et l'étranglèrent dans un cachot.

Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, Flavius Constantius Chlorus et Galère Maximin, qui avaient le titre d'auguste, se partagèrent l'empire. Constance Chlore illustra son règne par de grands exploits, recouvra la Bretagne, défit soixante mille Allemands et bâtit la ville de Spire sur les bords du Rhin. Sa domination s'étendait sur l'Angleterre, qui était sa conquête; sur l'Illyrie, l'Asie et sur toutes les provinces de l'Orient. Ce prince aimait les gens de lettres; il était libéral, et tellement ennemi du faste, qu'il faisait servir des plats de terre sur sa table; et pour les grands festins de cérémonie, il priait ses amis de lui prêter des services d'argent.

Sous son règne, les chrétiens jouirent d'une paix profonde : on raconte même qu'ayant rendu un édit par lequel il ordonnait aux fidèles qui occupaient des emplois dans l'état, de sacrifier aux idoles ou de s'éloigner, quelques-uns préférèrent l'exil à leurs charges, et se retirèrent; mais le prince les rappela, les nommant devant sa cour « de vrais » amis, » et il chassa ceux qui avaient eu la faiblesse de sacrifier aux idoles, leur reprochant avec aigreur leur apostasie, et ajoutant : « Non, ceux qui ne sont pas fidèles à Dieu » ne peuvent pas être des serviteurs dévoués à l'empereur. » Constance Chlore mourut à York, en Angleterre, après avoir mis la couronne sur la tête de Constantin, son fils.

Galère Maximin, avant de parvenir à l'empire, avait gagné deux grandes batailles sur les Perses, et avait perdu la troisième par son imprudence, lorsqu'il n'était encore que césar. Le premier acte de sa puissance fut une déclaration de guerre

contre ces peuples, il les battit, pilla leur camp, s'empara de la personne du roi Nors avec sa famille, et par ses conquêtes étendit les frontières de ses états jusqu'aux bords du Tigre.

Il choisit pour lui succéder ses deux neveux : C. Valère Maximin, nommé Daza avant d'être césar, eut en partage l'Orient, et Flavius Valérius Sévère obtint l'Italie avec l'Afrique. Quelque temps après avoir pris ces dispositions, Galère mourut d'un ulcère où s'était engendrée une prodigieuse quantité de vers, qui le dévorèrent presque vivant.

Marc-Aurèle Valère Maxence, fils de Marc-Aurèle Valère Maximien, dit le Vieux, ayant appris que Constantin avait été nommé empereur, se fit donner le même titre à Rome par les soldats de la garde prétorienne, auxquels il permit de violer les femmes et d'égorger les citoyens. Ce prince, entièrement adonné à la magie, n'osait commencer aucune entreprise sans consulter les oracles et les devins : il surchargeait les provinces de tributs extraordinaires, et dépouillait de leurs patrimoines les plus riches habitants. Le vin, cette liqueur perfide qui détruit la raison, le mettait en fureur; dans ses moments d'ivresse, il donnait des ordres cruels et faisait mutiler ses compagnons de table. Son avarice était insatiable; ses débauches et ses cruautés égalaient celles de Néron! N'ayant pu vaincre la résistance d'une dame chrétienne nommée Sophronie, qu'il voulait déshonorer, il envoya des soldats pour l'enlever de sa maison. Alors cette femme courageuse, feignant de consentir aux désirs de l'empereur, demanda seulement le temps de prendre de riches vêtements pour paraître devant lui, et entra dans un cabinet:

comme elle ne revenait pas, les soldats impatients enfoncèrent les portes, et trouvèrent son cadavre avec un poignard dans le sein.

Une vierge chrétienne d'Antioche, nommée Pélagie, sa mère et ses sœurs, se tuèrent également pour se délivrer du péril où elles étaient exposées par l'impudicité de Maximin, collègue de Maxence.

La guerre fut enfin déclarée entre Maxence et Constantin : ce dernier s'approcha de Rome, et répandit une proclamation où il déclarait qu'il venait non pour combattre les Romains, mais afin de délivrer la capitale d'un monstre qui faisait massacrer le peuple par les soldats prétoriens.

Maxence de son côté cherchait à se ménager la victoire par des opérations magiques : il immolait des lions dans des sacrifices impies, et faisait ouvrir des femmes enceintes pour fouiller dans les entrailles des petits enfants et consulter les augures. Les oracles s'étant montrés défavorables, le prince effrayé quitta le palais avec sa femme et son fils pour se retirer dans une maison particulière; ensuite il fit sortir ses troupes, qui consistaient en cent soixante mille hommes de pied et dix-huit mille cavaliers. Son armée ayant passé le Tibre, rencontra celle de Constantin, forte de quatre-vingt mille hommes d'infanterie et d'environ huit mille chevaux. La bataille s'engagea d'une manière terrible. Mais au même instant une sédition violente s'éleva dans Rome; le peuple, indigné de la conduite de Maxence, que la superstition et sa lâcheté avaient retenu dans la ville, se porta dans le cirque, où le prince donnait des jeux publics pour célébrer l'anniversaire de son avénement à l'empire, et fit entendre des cla-

meurs terribles : « Mort au tyran ! mort au lâche et au » traître ! Constantin est invincible ! »

Maxence, effrayé par ces cris d'admiration pour son rival, s'enfuit du cirque, et ordonna aux sénateurs de consulter les livres des sibylles. On lui répondit qu'ils annonçaient que ce jour même l'ennemi des Romains devait périr misérablement; alors le prince regardant la victoire comme assurée rejoignit son armée. Mais à sa sortie de Rome, des chouettes vinrent aussitôt se reposer sur les murailles de la ville, et le suivirent jusqu'au champ de bataille : ce présage sinistre, vu de toute l'armée, abattit le courage des soldats. Les rangs plient devant les légions de Constantin; la déroute commence : Maxence lui-même, entraîné par la foule, regagne le pont qu'il avait fait construire avec des bateaux; et soit hasard, soit trahison, les bateaux s'enfoncent, et il tombe dans le fleuve, où il se noie. Maxence devint ainsi la victime des piéges qu'il avait tendus à Constantin, car le pont était établi de manière que, dans une déroute, ses ennemis venant à le traverser, il dût se rompre par le milieu et les submerger dans le Tibre. Le lendemain son corps fut retrouvé, et on lui coupa la tête, qui fut portée dans les rues de Rome au bout d'une pique.

Constantin, maître de l'empire, se réunit à Licinius, qui avait épousé sa sœur Constantia : ces deux princes détruisirent l'armée de Jovius Maximin, qui affectait de se décorer du titre d'empereur. Mais Licinius lui-même devint bientôt suspect à son collègue, parce qu'il renouvelait la persécution contre l'Église et voulait se rallier le parti encore formidable des pontifes païens ; il fut

vaincu par les troupes de son beau-frère, qui le fit massacrer.

Licinius était fils d'un paysan du pays des Daces : par sa valeur il s'était peu à peu élevé dans l'armée jusqu'aux premières dignités, et avait été créé césar par l'empereur Galérius. Mais devenu prince, il se montra avare, emporté, intempérant, impudique, comme si le rang suprême devait donner tous les vices en même temps que le pouvoir de les satisfaire. D'une ignorance extrême, il appelait les gens de lettres « un poison, une peste publique, » et il les faisait mourir, sans qu'ils fussent coupables d'aucun crime.

Après la défaite et la mort de cet homme brutal, Constantin jouit paisiblement de l'autorité souveraine. Ce prince avait un port majestueux et l'âme grande; il était brave, hardi, prévoyant dans ses entreprises; mais il joignait de grands vices à toutes ces belles qualités. Notre dessein n'est pas d'entrer dans les détails d'une vie aussi illustre, et nous ferons seulement remarquer la partialité des amis ou des ennemis du premier monarque chrétien : les uns lui ont donné des éloges outrés, les autres ont chargé sa mémoire de tous les crimes. L'envie et la haine ont fourni à Julien l'Apostat les couleurs qu'il a employées pour faire son portrait; et les pères de l'Église ont souvent donné des louanges excessives à ce prince, parce qu'il s'était déclaré le protecteur de la religion.

Constantin méritait véritablement le surnom de Grand, à prendre cette épithète dans toute son étendue : quelle prudence ne fallait-il pas pour échapper aux écueils qu'il rencontra sur la route de l'empire! quelle intrépidité, pour affronter les périls les plus effrayants! quelle valeur, pour

attaquer et pour vaincre des ennemis également redoutables par leur bravoure et par leur nombre! quel courage et quelle sagesse, pour tenir pendant plus de trente ans les rênes d'un empire qui était à l'encan! quelle habileté consommée, pour gouverner en paix tant de peuples différents, et pour assurer leur bonheur en les soumettant à des lois équitables!

Le portrait de Constantin, envisagé sous son beau côté, nous présente des qualités brillantes, qui ont servi à mettre ses défauts dans un plus grand jour.

Chrétien peu scrupuleux, il ne reçut le sacrement de baptême que peu d'instants avant sa mort.

Père dénaturé, il fit mourir son fils Crispus sur la simple accusation d'une marâtre intéressée à sa perte.

Époux inflexible, il condamna Fausta à être étouffée dans un bain. Enfin, politique cruel, il fit répandre le sang du jeune Licinien, prince aimable, qui n'avait participé en rien aux crimes de son père Licinius, et qui restait l'unique consolation de la malheureuse Constantia. Cette dernière cruauté fournit une preuve évidente que le christianisme de Constantin était un reflet de sa politique : il avait besoin de partisans pour résister à ses ennemis; et comme les chrétiens étaient disposés à soutenir les intérêts d'un prince qui leur rendait la tranquillité, il les prit sous sa protection.

Après sa mort, ses enfants se partagèrent l'empire : Flavius Claude Constantin II eut l'Espagne, les Gaules, une partie des Alpes, l'Angleterre, l'Irlande, les Orcades et l'Islande; Flavius Julius Constant obtint l'Italie, l'Afrique et ses îles, la Dalmatie, la Macédoine, le Péloponnèse ou la Morée et la Grèce; Flavius Julius Constance eut l'Asie et la Thrace;

et Flavius Delmatius, l'Arménie et les provinces qui étaient voisines.

Delmatius fut tué par les soldats après quelques années de règne.

Constantin II voulut dépouiller Constant son frère des provinces qu'il possédait, lui déclara la guerre et envoya ses troupes pour le combattre; mais ayant été lui-même surpris dans une embuscade près d'Aquilée, il fut renversé de cheval et percé de plusieurs coups mortels.

Sur la nouvelle de cette victoire, Constant passa les Alpes, entra dans la Gaule, et en deux années se rendit maître de toutes les provinces de son frère. Bientôt il oublia les soins de l'empire dans les plaisirs et les débauches. Alors les officiers de son armée de la Rhétie donnèrent le titre d'empereur à Magnence : ce sujet ingrat et rebelle, oubliant que Constant l'avait couvert généreusement de sa cuirasse pour le défendre contre des soldats prêts à le tuer, envoya contre son souverain et son bienfaiteur des assassins qui massacrèrent le prince dans sa tente.

Flavius Népotianus à son tour usurpa l'empire pendant quelques jours; mais le sénateur Héraclide, qui était dévoué aux intérêts de Magnence, lui fit demander une entrevue secrète dans laquelle il le poignarda, et lui ayant coupé la tête, il la fit porter dans les rues de Rome.

Flavius Vétéranion, de son côté, avait pris le titre d'empereur en Pannonie : ensuite il se soumit à Constance, se dépouilla volontairement de la pourpre, et reçut en échange le gouvernement de la Bithynie, où il fut traité jusqu'à sa mort avec les plus grands honneurs.

Flavius Sylvanus, après avoir repoussé les Germains, qui faisaient des irruptions sur les frontières des Gaules, voulut également se faire nommer empereur par l'armée, mais Constance corrompit ses principaux officiers, qui le massacrèrent à Cologne, après un règne d'environ un mois.

Magnence faisait chaque jour de nouveaux progrès, et s'avançait vers Rome à marches forcées : cet usurpateur, monstre d'ingratitude, que saint Ambroise nomme « sorcier, Ju-» das, second Caïn, une furie, un diable, » fut enfin battu dans une grande bataille. Constance le poursuivit jusqu'à Lyon, et le contraignit de se passer son épée au travers du corps : Décentius, qui avait été nommé césar par Magnence, mit également fin à ses jours et s'étrangla de désespoir.

Constantius Gallus, que Constance avait déclaré césar, ayant voulu se livrer à des actes de cruauté et d'insolence envers les vaincus, eut la tête tranchée par ordre de l'empereur, qui mit à sa place Julien son frère : il déclara ensuite la guerre aux Quades et aux Sarmates, qu'il soumit à ses armes; mais il fut vaincu à son tour par Sapor II, fils d'Hormisdas, qui revendiquait la Mésopotamie et l'Arménie. Comme il marchait contre Julien, auquel l'armée avait décerné le titre d'auguste, il fut attaqué d'une fièvre violente, et mourut près du mont Taurus en Mésopotamie.

Flavius Claude Julien, surnommé l'Apostat, fut élu empereur : ce prince, après avoir abjuré le christianisme, dont il avait fait profession dans ses premières années, donna aux païens les charges de la magistrature, ferma les écoles des chrétiens, et défendit qu'on enseignât aux enfants la rhétorique, la poésie et la philosophie. Les catholiques racontent

que ce prince ayant eu la fantaisie de rebâtir le temple de Jérusalem, pour faire mentir les prophéties, fut contraint d'abandonner son entreprise téméraire, parce qu'il s'échappait des feux souterrains qui détruisaient miraculeusement les nouvelles fondations.

Plusieurs historiens ont élevé Julien au-dessus de Constantin, et affirment que ce prince avait l'esprit plus brillant et mieux cultivé que son prédécesseur. Son règne fut d'une courte durée et se termina par sa malheureuse expédition contre les Perses : dans un combat qu'il livra à ces peuples, il fut blessé par une flèche empoisonnée, et il expira sur le champ de bataille. Les prêtres prétendent que la flèche était tombée du ciel en signe de la colère de Dieu, et que Julien s'était écrié en arrachant le fer meurtrier : « Tu as vaincu, » Galiléen. »

Julien, en mourant, avait désigné pour son successeur Procopius son cousin; mais les soldats vinrent offrir la couronne à Flavius Jovien de Pannonie, qui refusa d'abord cet honneur, déclarant qu'étant chrétien il ne pouvait commander qu'à des hommes de sa religion. Les légions s'écrièrent qu'elles consentaient à recevoir le baptême, et il accepta l'empire. Ses premiers soins furent de conclure une paix pour trente ans avec Sapor II, auquel il rendit cinq provinces que Galérius avait prises, s'engageant à ne point secourir Arsace l'Arménien : ensuite il s'occupa des intérêts de la religion, rendit des décrets terribles contre les Juifs, et leur défendit d'exercer leur culte publiquement. Ce prince cassa les édits de ses prédécesseurs, rétablit saint Athanase et les évêques bannis par Constance ou par Julien, fit rendre aux

fidèles et aux églises les biens, les honneurs, les revenus et les priviléges qui leur avaient été enlevés.

Toutes ces belles actions méritaient certainement les honneurs de la sainteté, mais dans les premiers temps du christianisme on n'était point accoutumé à ces sortes d'apothéoses : le prince mourut subitement après un règne de sept mois, et l'Église a depuis oublié de le canoniser.

Flavius Valentinien, fils de Gratien le cordier, qui vendait des filets près de Belgrade, fut élu empereur par les soldats après la mort de Jovien : sa force était si extraordinaire, qu'il renversait cinq des hommes les plus robustes de son armée. Pendant son règne parut une loi qui permettait d'épouser deux femmes. Ce prince mourut d'apoplexie.

Valens, son cousin, qu'il s'était associé au gouvernement, vainquit le tyran Procope, parent de Julien l'Apostat, et remporta une grande victoire sur Athanaric, roi des Goths : mais sa femme l'ayant entraîné à l'arianisme, il persécuta les fidèles, qui le firent brûler vif dans sa tente par les soldats.

Après lui, la couronne échut à Flavius Gratien, fils de Valentinien Ier et de Sévéra : ce prince, élève du poëte Ausone de Bordeaux, partagea l'empire avec le jeune Valentinien ; il était généreux, sobre et laborieux ; d'abord il fit la guerre avec succès aux Alains, aux Huns et aux Goths : mais bientôt il s'endormit dans l'oisiveté, abandonna à ses courtisans les affaires du gouvernement, pour se livrer sans réserve aux plaisirs, à la chasse et aux débauches. Alors Magnus Maximus, qui voulait s'emparer de la souveraineté des îles Britanniques, profita de l'imprévoyance de Gratien et le fit assassiner.

Valentinien II ou le Jeune eut à soutenir une guerre terrible contre le tyran Maximus, qui passa les Alpes, l'obligea de se sauver à Thessalonique et même en Orient.

Théodose arrêta ce dangereux ennemi, lui livra une bataille sous les murs de Milan, où Maximus fut tué, et rétablit Valentinien sur le trône; mais ce prince infortuné ne jouit pas longtemps du pouvoir; il termina misérablement ses jours à Vienne en Dauphiné, où il fut étouffé par ses eunuques, qui le pendirent afin de laisser supposer qu'il s'était étranglé de désespoir.

Valentinien et Théodose, pour se rattacher le clergé et affermir leur autorité, firent des lois qui défendaient d'offrir des sacrifices aux faux dieux, d'ouvrir les temples des païens, de conserver des idoles, ou même de brûler de l'encens en l'honneur des dieux pénates.

Théodose, surnommé le Grand, était Espagnol de nation : l'histoire a placé ce prince parmi les rois que leurs grandes qualités ont élevés au-dessus des autres hommes. Pendant toute la durée de son règne, il n'eut point d'autres pensées que celles de rendre ses sujets heureux et de faire honorer la Divinité par le culte de la véritable religion. Théodose, élevé sur le trône par son mérite, eut le bonheur de relever l'empire lorsqu'il était près de sa chute, et son autorité fut chérie des peuples, qu'il gouverna toujours avec les soins et l'affection d'un père.

Ce prince non-seulement eut assez de valeur pour conquérir ses états; mais encore, ce qui est plus glorieux, la fortune lui ayant livré un autre empire, il eut assez de grandeur d'âme pour le rendre au jeune Valentinien : enfin sa

vie est remplie d'actions généreuses, et ses actes de faiblesse, prenant leur source dans la bonté de son cœur, rehaussent encore l'éclat de ses vertus.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ANASTASE Ier,

ARCADIUS, empereur.

41e PAPE.

HONORIUS Ier, empereur.

Ordination d'Anastase. — Deux femmes célèbres par leur beauté, Mélanie et Marcelle, excitent un schisme dans l'Église. — Histoire de Rufin d'Aquilée et de Mélanie. — Une dame romaine et le pape. — Rufin est poursuivi par Marcelle, qui le fait excommunier par le pontife. — Mort d'Anastase.

Peu de jours après la mort du pape Sirice, on élut Anastase Ier, Romain de naissance. A son avénement sur le siége pontifical, l'Église était divisée au sujet des erreurs d'Origène, et deux dames d'une naissance illustre, Mélanie et Marcelle, divisaient les fidèles en deux factions ennemies.

Rufin, prêtre d'Aquilée, avait vécu environ vingt-cinq ans à Jérusalem avec Mélanie : il vint à Rome, afin de publier une version latine de l'Apologie d'Origène, attribuée au martyr saint Pamphile; ensuite il fit paraître une lettre pour démontrer que les œuvres d'Origène avaient été falsifiées, et en donna une nouvelle traduction intitulée Periarchon. Après avoir propagé ses doctrines, Rufin se retira dans la ville d'Aquilée, sa patrie, avec une lettre de communion que le pape

Sirice lui avait accordée sans difficulté. Mais sous le règne d'Anastase, une dame romaine, nommée Marcelle, furieuse contre Rufin, qui avait méprisé ses faveurs, signala au pontife les doctrines du prêtre philosophe. On l'accusa d'avoir répandu les erreurs d'Origène; on produisit sa traduction du livre des Principes, et comme il n'avait pas mis son nom sur l'ouvrage, ses ennemis représentèrent les exemplaires corrigés de sa main : celui-ci, averti de ce qui se tramait contre ses écrits, refusa même de répondre au pontife.

Anastase, saint Jérôme et les autres adversaires de Rufin d'Aquilée, malgré les protestations de ses disciples et l'orthodoxie de sa confession de foi, le condamnèrent pour satisfaire aux exigences d'une courtisane.

Le règne d'Anastase s'écoula tout entier au milieu des querelles théologiques entre les donatistes et les catholiques de l'Église de Carthage : le saint-père mourut le 27 avril 402, après quatre ans de pontificat.

INNOCENT Ier,

ARCADE, HONORIUS, empereurs.

42e PAPE.

THÉODOSE LE JEUNE, empereur.

Élection d'Innocent. — Victoire de Stilicon. — Schisme dans l'Église d'Orient. — Le pape prend la défense de saint Jean Chrysostome. — Célibat des prêtres. — Incontinence des moines. — Réflexions sur les victimes des cloîtres. — Lettres sur l'affaire de saint Chrysostome. — Violences exercées contre les moines et contre les vierges. — Le pape écrit à l'empereur Honorius. — Les députés sont renvoyés honteusement. — Vigilance se déclare contre le célibat des prêtres; il blâme l'avarice des papes. — Les moines deviennent les fléaux des nations. — Mort de saint Chrysostome. — Premier siége de Rome par Alaric. — Le pape autorise les sénateurs à faire des sacrifices aux faux dieux. — Second siége de Rome. — Victoire d'Honorius. — L'empereur refuse une juste satisfaction au roi goth. — Prise et sac de Rome. — Nouveau pillage de Rome. — Le pape abandonne lâchement son troupeau. — Il revient à Rome. — Naissance du pélagianisme. — Satire contre les moines. — Célestius et Pélage en Palestine. — Fourberie de saint Augustin. — Pélage adresse sa première épître à une belle dame faisant profession de virginité. — Traité des forces naturelles de l'homme. — Saint Jérôme et saint Augustin réfutent Pélage. — Caractère violent de saint Augustin. — Le concile de Diospolis approuve les doctrines de Pélage. — Les vierges violées. — Ambition des papes. — Concile de Carthage. — Réponse du pontife. — Il est accusé de favoriser l'hérésie. — Décrétales d'Innocent. — Il est faux qu'il ait osé excommunier l'empereur Arcadius et l'impéra-

trice Eudoxie. — Mort du pape. — Son caractère. — Séductions employées par les prêtres pour obtenir des héritages.

Innocent Ier était de la ville d'Albano, près de Rome : après son élévation sur le saint-siége, les Goths, qui menaçaient l'Italie d'une désolation effroyable, furent repoussés par Stilicon, qui remporta sur ces peuples une victoire éclatante.

Délivrés de la crainte des barbares, les prêtres recommencèrent les luttes religieuses; et de nouveaux schismes se déclarèrent bientôt dans l'Église d'Orient. Théophile, évêque d'Alexandrie, soutenu par l'empereur, avait déposé saint Chrysostome, patriarche de Constantinople, et en donnant avis au pape de son jugement, il avait refusé d'expliquer les motifs de l'excommunication. Innocent reçut également une lettre de Chrysostome, l'instruisant de tout ce qui s'était passé dans le premier synode, qui avait prononcé la déposition, et dans la seconde assemblée, où il avait été condamné au bannissement. Le pape accueillit avec de grands honneurs les députés du patriarche et ceux de Théophile, mais pour ne point compromettre la dignité de son siége dans une question aussi importante, il renvoya l'examen de cette affaire au prochain concile des évêques d'Orient et d'Occident.

On attribue au saint-père plusieurs décisions sur le célibat des prêtres, défendant aux ecclésiastiques d'entretenir un commerce charnel avec leurs femmes, et ordonnant aux moines de vivre dans la continence : mais la nature est plus forte que les lois des hommes, et les bulles du pontife comme les

décrets de ses successeurs seront toujours impuissants pour arrêter les désordres des ministres et les débauches des couvents.

Dans ses règlements, Innocent défend de conférer les ordres ecclésiastiques aux officiers de l'empereur ou aux personnes remplissant des charges publiques : il ordonne aux prêtres de refuser la pénitence aux vierges consacrées solennellement à Dieu, lorsqu'elles voudront s'engager dans les liens du mariage. « Si une femme, dit le saint-père, du » vivant de son mari en épouse un autre, elle est adultère, » et repoussée de l'Église : observez la même rigueur à l'é» gard de celle qui, après s'être unie avec un époux immor» tel, sera passée à des noces humaines. » Et c'est à une décision aussi ridicule que nous avons dû l'esclavage des couvents!

Cependant les pontifes admettaient des réclamations contre les vœux arrachés par la violence : mais les malheureuses victimes pour être déliées de leur serment devaient offrir au saint-père des présents et de l'argent. A cette époque, l'importance des sommes que l'on envoyait à Rome faisait admettre ou rejeter les plaintes les plus légitimes : aujourd'hui, les nations les plus éclairées ont reconnu que les vœux de célibat peuvent être enfreints, même sans l'autorisation des papes, et l'exemple de nos prêtres prouve que personne ne peut se dispenser d'obéir aux lois de la nature.

Innocent paraissait avoir oublié les querelles des Orientaux, lorsqu'il reçut une lettre de vingt-cinq évêques qui soutenaient la cause de Chrysostome; et en même temps arrivèrent à Rome, Domitien et Vallagus, chargés de sou-

mettre au saint-père les plaintes des Églises de Mésopotamie. Les deux prêtres lui rendirent compte des actes de violence exercés par Optat, préfet de Constantinople, contre Olympiade et Pentadie, femmes de grande naissance et de familles consulaires; ils amenaient aussi avec eux des moines et des vierges qui montraient leurs côtés meurtris et les marques des coups de fouet sur leurs épaules.

Le pontife, touché de leurs maux, écrivit à l'empereur Honorius, le priant d'ordonner que l'on assemblât un concile pour mettre un terme aux cruelles dissensions qui déchiraient l'Église.

Les députés du pape et des évêques d'Italie se dirigèrent vers Constantinople, afin de remettre leurs dépêches entre les mains du prince; mais les ennemis du patriarche rendirent la députation odieuse, accusèrent Innocent de vouloir les calomnier, et firent chasser honteusement les ambassadeurs.

Pendant l'année 406 parut le premier ouvrage de Vigilance, prêtre savant, versé dans la connaissance des Écritures sacrées, nourri de la saine lecture des auteurs profanes, et joignant à une instruction profonde une éloquence qui entraînait les masses. Il se déclarait hautement contre les abus introduits dans la religion, blâmait le célibat des ecclésiastiques, condamnait le culte des reliques, nommait cinéraires et idolâtres ceux qui les honoraient, et traitait de superstition païenne l'usage d'allumer des cierges en l'honneur des saints.

Dans ses écrits, Vigilance soutenait que les fidèles ne devaient point prier pour les trépassés; il engageait les

fidèles à ne point envoyer des aumônes au pape, et à ne point vendre leurs biens pour les donner aux pauvres, prétendant qu'il valait mieux les garder et leur en distribuer les revenus : il condamnait la vie licencieuse des cloîtres et s'opposait à la célébration des messes nocturnes dans les églises, où se commettaient de sacriléges impuretés.

Cet homme admirable, qui osait faire entendre un langage aussi ferme, dans un siècle d'esclavage et de fanatisme, ne put abolir aucune des pratiques ridicules introduites par l'avarice et l'ambition des moines, qui se multipliaient chez toutes les nations, dont ils sont devenus dans la suite le plus terrible fléau.

Le 14 septembre de l'an 407, saint Chrysostome mourut à Comane, mais cet événement ne put terminer les dissensions des Églises d'Orient et d'Occident.

Au commencement de l'année 408, le redoutable Alaric fit proposer un traité d'alliance à l'empereur Honorius : ses avances ayant été repoussées, les Goths s'approchèrent de Rome, en formèrent le siége, et la bloquèrent étroitement par terre et par mer, pour empêcher qu'elle ne reçût des vivres.

Les habitants, décimés par la famine et par la peste, faisaient entendre des plaintes lamentables et voulaient qu'on ouvrît les portes au vainqueur. Dans ces extrémités, les sénateurs crurent nécessaire de sacrifier au Capitole et dans les autres temples pour relever le courage du peuple. On consulta Innocent, qui donnant l'exemple d'un noble désintéressement, préféra le salut de la ville à l'observation rigoureuse de la foi chrétienne, et permit de faire des sacrifices publics en l'honneur des anciens dieux!

Les sacrifices païens furent aussi inutiles que les processions religieuses, et l'on fut obligé de songer aux moyens d'apaiser Alaric. On traita avec lui; on convint d'acheter la paix en lui payant une rançon de cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate et trois mille livres de poivre. Cette contribution fut prélevée sur les fortunes des citoyens, parce qu'il n'existait point de trésor public : on fut encore obligé, pour compléter les sommes exigées par le barbare, de dépouiller les temples des idoles et de fondre les statues d'or et d'argent. Les Romains promirent en outre de faire conclure une alliance avec l'empereur.

Le roi des Goths ayant levé le siége, vint jusqu'à Rimini, pour s'entendre avec Honorius et lui proposer la paix à des conditions avantageuses; mais Jovius, préfet du prétoire d'Italie, chargé de conférer avec Alaric, rompit la négociation en lui refusant le commandement général des armées de l'empereur.

Le sénat, craignant les suites de cette rupture, envoya une ambassade solennelle au roi goth; mais Innocent, chef de la députation, ne pouvant rien obtenir du monarque irrité, et craignant les effets de sa vengeance, courut se réfugier à Ravenne, auprès d'Honorius, et abandonna son troupeau à la rage du vainqueur.

Alaric vint mettre une seconde fois le siége devant la ville sainte, et s'étant rendu maître du port, il força les Romains à déclarer empereur Attale, préfet de la ville. Le nouveau césar, enorgueilli de sa fortune, ne consulta plus le sage Alaric; il envoya en Afrique un général nommé Constant,

chargé de faire reconnaître son autorité, sans lui donner des forces nécessaires pour soutenir ses prétentions : lui-même, trompé par de vaines espérances, marcha vers Ravenne. Honorius, épouvanté, lui adressa ses premiers officiers, lui offrant de le reconnaître pour son collègue ; mais Attale repoussa durement les ambassadeurs, ordonnant à l'empereur de choisir une île ou de désigner une province pour se retirer.

Honorius avait déjà fait disposer ses vaisseaux, et n'attendait qu'un vent favorable pour s'enfuir auprès de son neveu Théodose, quand il reçut d'Orient un secours inespéré. En même temps Attale apprit la nouvelle que Constant avait été défait par Héraclien, gouverneur de l'Afrique, et que la flotte des ennemis gardait si bien les ports de Rome, qu'on ne pouvait plus faire entrer de vivres dans la ville : alors il retourna sur ses pas pour défendre sa capitale. Mais le roi goth irrité de l'ingratitude dont il avait payé ses bienfaits, se réconcilia avec Honorius, et dépouilla son protégé de la pourpre impériale, après une année de règne.

Alaric se dirigea ensuite vers les Alpes et vint à trois lieues de Ravenne, pour montrer qu'il désirait sincèrement la paix ; il annonça qu'il ne demandait plus de grandes provinces, ni le commandement des armées de l'empereur, mais seulement une petite somme d'argent, une certaine quantité de blé pour l'entretien de ses troupes, et deux petites provinces aux extrémités de l'Allemagne qui ne payaient aucun tribut à l'empire, et restaient exposées aux irruptions des barbares.

Honorius, cédant à de mauvais conseils, refusa encore de lui accorder cette satisfaction : le roi, devenu furieux par

cette nouvelle insulte, vint mettre une troisième fois le siége devant Rome, prit la ville par trahison, le 24 août 410, et l'abandonna au pillage de ses soldats; l'église de Saint-Pierre fut seule épargnée par ordre du vainqueur. Mais le pontife, qui avait prévu les malheurs de la ville sainte, pour la deuxième fois abandonna lâchement son siége, et vint se réfugier à Ravenne auprès de l'empereur.

Le pillage dura trois jours : ensuite Alaric sortit de Rome, passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent Nole. Après avoir ravagé toute cette partie de l'Italie, le roi des Goths mourut à Cosenza, en revenant de Reggio. Son beau-frère, Ataulfe, lui succéda, passa encore par Rome, qu'il pilla de nouveau : la plus grande partie des habitants se virent alors réduits à une déplorable indigence; presque tous les chrétiens furent dispersés et contraints de chercher un refuge dans les îles voisines de la Toscane, en Sicile, en Afrique, en Égypte, en Orient et en Palestine.

Innocent retourna à son siége lorsque le danger eut disparu, et sut profiter habilement de la désolation générale pour éteindre les restes du culte des idoles et affermir son autorité spirituelle. Il chassa les novatiens de la ville, et poursuivit avec une extrême rigueur tous les malheureux hérétiques.

Le bruit de la conférence tenue à Carthage en 411, entre les orthodoxes et les donatistes, avait attiré en Afrique Pélage et Célestius, deux religieux de la Grande-Bretagne, qui avaient longtemps habité l'Italie. Célestius était d'un caractère ouvert; Pélage au contraire était rusé, politique, aimant la bonne chère et les plaisirs comme tous les moines, dont

Jérôme faisait aussi la critique : « Ils traitent leur corps » avec de grands ménagements, écrivait le saint docteur ; » pourtant le chrétien doit être en guerre avec la chair, qui » est l'ennemie de l'âme ; mais peut-être le font-ils pour » obéir au précepte de l'Évangile, qui ordonne d'aimer ses » ennemis ! ! »

Célestius alla rejoindre son ami Pélage en Palestine, où leurs ouvrages étaient accueillis favorablement. Le comte Marcellin, gouverneur de la province, voulut faire examiner leur doctrine, et s'adressa à saint Augustin. L'évêque d'Hippone répondit par cette proposition captieuse : « Oui, l'homme » peut être sans péché moyennant la grâce de Dieu, mais il » ne l'accorde jamais. » Le moine anglais enseignait la même doctrine, affirmant que Dieu pouvait accorder cette grâce à ses élus : ainsi la différence des deux sentiments consistait dans une dispute de mots. Mais craignant de s'attirer sur les bras cet adversaire redoutable, il écrivit à saint Augustin une lettre pleine de protestations sur l'orthodoxie de sa foi, et lui prodiguait les louanges les plus outrées : le saint évêque, flatté dans sa vanité, le reçut à sa communion.

Pélage n'avait encore publié qu'un petit commentaire sur les Épîtres de saint Paul, et une lettre adressée à une belle dame, nommée Démétria, qui faisait profession de virginité. Cette pièce avait été attribuée à saint Jérôme ou à saint Augustin, tant le venin de ses erreurs était subtil.

Mais lorsqu'il eut fait paraître son traité « Des forces naturelles de l'homme, pour relever les droits du franc-arbitre, » une réprobation générale accueillit le hardi novateur. Saint Jérôme le réfuta par des dialogues, et saint Au-

gustin accumula des montagnes de volumes contre la nouvelle hérésie.

Pélage ayant demandé à justifier sa doctrine devant un concile, quatorze évêques se réunirent à Diospolis en Palestine : après avoir pris connaissance de tous les articles contestés, les pères rendirent le décret suivant : « Nous sommes » satisfaits des déclarations du moine Pélage, ici présent, » qui convient de la sainte doctrine et condamne ce qui est » contraire à la foi de l'Église; nous déclarons qu'il est dans » la communion ecclésiastique et catholique. »

Théodore de Mopsueste, célèbre par son profond savoir et sa haute sagesse, était en Orient l'un des plus puissants protecteurs de Pélage : Jean, évêque de Jérusalem, favorisait également la nouvelle doctrine. Alors pour rendre les pélagiens odieux, saint Jérôme les chargea d'une accusation atroce; il écrivit au pape que leur troupe furieuse l'avait attaqué dans un monastère qu'ils avaient livré aux flammes après l'avoir pillé; que lui-même avait été contraint de se sauver dans une tour fortifiée, où plusieurs vierges avaient été violées.

Le pontife adressa une longue épître à Jean de Jérusalem, pour lui désigner l'auteur de ces violences et l'engager à les empêcher par son autorité. Il écrivit aussi à saint Jérôme une lettre de consolation, l'engageant à porter cette accusation devant son siége, afin qu'il pût lui donner des juges : cette lettre est une preuve convaincante de l'ambition des papes, qui ne laissaient échapper aucune occasion d'usurper de nouveaux droits dans l'Église.

Selon la coutume, les évêques de la province d'Afrique se

rassemblèrent à Carthage pour le concile annuel : les pères, cédant aux sollicitations de l'évêque d'Hippone, décidèrent que Pélage et Célestius seraient anathématisés, afin que la crainte de l'excommunication fît revenir ceux qu'ils avaient trompés, si elle n'était pas capable de les ramener eux-mêmes. Le concile voulut ensuite faire connaître au pape le jugement qu'il avait rendu, pour lui donner plus de solennité par l'autorité du siége de Rome, et on envoya au saint-père les lettres synodales, ainsi que les écrits des prélats Héros et Lazare.

Le synode, dirigé par saint Augustin, réfutait sommairement les principales erreurs attribuées à Pélage, et terminait sa bulle d'excommunication en ces termes : « Nous ordonnons que Pélage et Célestius désavouent cette doctrine » et les écrits produits pour leur défense, quoique nous » n'ayons pu les convaincre de mensonge ; car nous anathé- » matisons en général ceux qui enseignent que la nature hu- » maine peut suffire pour éviter le péché, et ceux qui se » montrent les ennemis de la grâce. » Cet anathème ne pouvait atteindre Pélage, qui supposait au contraire la nécessité de la grâce pour vivre sans péché.

Mais saint Augustin, entraîné par l'ardeur de la dispute, s'était jeté dans un système erroné, et avait découvert la faiblesse de la science théologique.

Le pape répondit aux lettres synodales du concile : il donne de grands éloges aux évêques pour la vigueur avec laquelle ils avaient condamné l'erreur, et pour le respect qu'ils témoignaient au saint-siége, en le consultant sur ce qu'ils avaient décidé. Il ajoutait, avec un orgueil intolérable,

qu'ils s'étaient conformés aux lois de l'Église qui ordonnaient de soumettre au successeur de saint Pierre toutes les causes ecclésiastiques avant de les juger définitivement dans les provinces.

« Les Africains repoussèrent cette prétention de l'évêque » de Rome : ils déclarèrent qu'ils ne lui écrivaient pas pour » lui donner le droit d'infirmer ce qu'ils avaient décidé, mais » seulement pour le prier d'approuver ce qu'ils avaient fait, » comme une chose qu'il ne pouvait refuser sans se rendre » suspect d'hérésie. »

En effet, on avait accusé Innocent de favoriser Célestius; et pour écarter les soupçons, il répondit dans une seconde lettre, qu'il détestait les erreurs de cet hérétique : il déclarait approuver les évêques d'Afrique qui les avaient condamnées, et joindre son suffrage au leur. Ensuite le saint-père fit paraître plusieurs décrétales sur la nécessité de la grâce de Jésus-Christ, qui n'était niée de personne, puisqu'on déduisait l'opinion contraire des écrits de Pélage et de Célestius, par des conséquences que désavouaient les deux moines. Il lança des anathèmes sur les hérétiques qui prétendaient n'avoir pas besoin de la grâce de Dieu pour faire le bien, les déclarant indignes de la communion des fidèles, et séparés de l'Église comme des membres pourris. Il ajoute cependant que s'ils veulent reconnaître leurs erreurs et admettre la grâce de Jésus-Christ, en se convertissant sincèrement, il est du devoir des évêques de les secourir, et de ne pas refuser la communion de l'Église à ceux qui sont tombés dans le péché.

Nous avons conservé un grand nombre de décrétales du pon-

tife à divers évêques d'Italie, mais on en ignore les dates : l'une est adressée à Félix, évêque de Nocéra, sur les ordinations ; le saint-père déclare que la mutilation d'un doigt ou d'une autre partie du corps ne rend irrégulier que si elle est volontaire. La deuxième est adressée à Florentius, évêque de Tibur, accusé d'avoir empiété sur le territoire de son voisin : le pape l'invitait à se rendre à Rome après les fêtes de Pâques pour faire juger ses prétentions. Dans une autre décrétale, Innocent décidait qu'un second mariage contracté pendant la captivité de la première femme devait être déclaré nul quand elle revenait auprès de son mari.

Quant à la lettre apocryphe adressée à l'empereur Arcadius, il est évident qu'elle a été fabriquée par les moines pour appuyer la fable de l'excommunication de l'empereur et de l'impératrice : l'auteur de cette lettre suppose que l'impératrice Eudoxie vivait encore après la mort de saint Chrysostome ; mais il est démontré qu'elle était morte peu de temps après l'exil de ce saint évêque. D'ailleurs les papes, à cette époque, n'auraient point osé excommunier les princes, par la seule crainte du châtiment qui aurait suivi cette témérité.

Saint Innocent avait gouverné l'Église de Rome et donné des lois à toutes les autres églises pendant près de quinze ans, lorsqu'il mourut, le 12 mars 417. Ce pape, habile dans les lois ecclésiastiques, savait invoquer les traditions en usage pour faire de nouveaux règlements : il se montra constamment jaloux de la grandeur de l'Église de Rome et très-attaché aux prérogatives de son siége. Ses ouvrages étaient écrits avec élégance, quoiqu'il se servît d'expressions un peu barbares ; il savait donner un tour adroit à ses pensées, à ses

raisonnements, qui manquaient souvent de justesse ; aussi n'écrivait-il qu'à des gens ignorants qui admettaient ses faux principes.

Il dédia en l'honneur de saint Gervais et de saint Protais une église bâtie en vertu du testament d'une femme illustre qui avait été séduite par les prêtres. Cette basilique renfermait un grand nombre de vases d'argent, une tour pour garder l'eucharistie et une colombe dorée : le baptistère était orné d'un cerf d'argent qui versait l'eau, et sur le maître autel était placé un vase pour le saint chrême et un autre pour l'huile des exorcismes. Le poids de ces vases d'argent s'élevait à quatre cent quarante-huit livres romaines, qui font environ une valeur de cinq cent quatre-vingt-dix marcs ; auxquels il faut encore ajouter trente-six grands chandeliers de cuivre, du poids de neuf cent soixante livres, et un grand nombre de chandeliers d'argent. Les revenus de cette église, en maisons dans Rome et en terres en Italie, montaient à des sommes considérables.

ZOZIME,

HONORIUS, empereur. — 43e PAPE. — THÉODOSE LE JEUNE.

Élection de Zozime. — Tendance des évêques de Rome à l'envahissement de l'autorité sur les autres églises. — Zozime condamne les accusateurs de Célestius. — Il reçoit Pélage à sa communion. — Inconstance du pape. — Il condamne ceux qu'il avait absous, et absout ceux qu'il avait condamnés. — Il persécute les pélagiens. — Il veut les exterminer. — Zozime est convaincu d'une imposture criminelle. — Sa mort. — Les prêtres en font un saint.

Zozime, successeur de saint Innocent, était Grec de nation et fils d'un prêtre nommé Abraham. Quoique fort âgé, il sut profiter habilement des occasions d'augmenter son autorité, et d'étendre les droits de son Église dans ses discussions avec les évêques des Gaules.

Célestius, après sa condamnation par le concile de Carthage, en avait appelé au pape Innocent : les Africains ne s'étaient pas inquiétés de cette démarche irrégulière; et Célestius lui-même n'attachant pas à son appel une grande importance, passa en Palestine. Mais Pélage, plus rusé, ne désespéra pas de mettre Rome dans ses intérêts, en flattant l'ambition de son pontife.

Innocent était mort et Zozime lui avait succédé : instruit par Pélage de la nouvelle de ce changement, Célestius, chassé

de Constantinople, accourut en Occident dans le dessein de gagner les bonnes grâces du nouveau pape, en l'acceptant pour juge de sa cause. Zozime, trouvant l'occasion d'agrandir son influence et de s'attirer les appellations des causes, écouta favorablement Célestius et consentit à recevoir sa justification; il espérait en outre que ce moine, d'un esprit hardi, pourrait servir sa haine contre les Africains, qu'il voulait humilier. Il déclara Célestius bon catholique, condamna Héros et Lazare, qui s'étaient portés les accusateurs de la doctrine pélagienne, et les déposa de l'épiscopat.

Enhardis par ce succès, les hérétiques envoyèrent à Zozime des lettres de communion : Prayle, évêque de Jérusalem, lui recommandait d'examiner la doctrine de Pélage, et Pélage lui-même s'adressait au saint-père pour justifier ses principes. Leurs écrits ayant été lus à Rome publiquement, tous les assistants et le pontife déclarèrent qu'ils ne renfermaient que la doctrine de l'Église; les pères, remplis de joie et d'admiration, pouvaient à peine retenir leurs larmes, et s'accusaient d'avoir pu calomnier des hommes d'une foi aussi pure : mais Zozime ne tarda pas à se démentir, et à prouver par sa conduite que le saint-siége n'était pas infaillible.

Après avoir reçu Pélage à sa communion et l'avoir comblé d'éloges, après avoir lancé les anathèmes contre ses ennemis, le saint-père, ébranlé par la fermeté des évêques d'Afrique, condamna authentiquement les pélagiens sous le prétexte que Célestius s'était absenté de Rome sans sa permission. Il écrivit aux évêques d'Afrique et à toutes les églises, pour faire connaître la nouvelle décision : dans ses bulles, il expliquait les erreurs dont Célestius avait été accusé

par Paulin, et n'omettait aucune des calomnies dont on avait accablé les deux auteurs du pélagianisme; les déclarant excommuniés et réduits au rang des simples pénitents. Suivant l'usage des cours, la volonté du maître changea les opinions du synode, et tout le clergé de Rome confirma le jugement du pape.

Zozime voulut faire éclater son zèle contre l'hérésie qu'il avait protégée, afin d'étouffer les plaintes des victimes de son inconstance : il envoya à l'empereur Honorius la copie du jugement qu'il venait de porter contre Pélage et Célestius, demandant avec instance que les hérétiques fussent chassés de Rome. L'empereur n'osa point résister aux désirs du pontife, et donna un rescrit contre les pélagiens, ordonnant que leurs sectateurs seraient dénoncés aux magistrats, et les coupables envoyés en exil, bannis à perpétuité, avec confiscation de leurs biens.

Le pape, devenu plus puissant par la faiblesse d'Honorius, poursuivit avec acharnement le dessein qu'il avait formé d'exterminer les amis de Pélage : il fit déposer tous les évêques qui refusèrent de souscrire à la condamnation de la nouvelle hérésie; les fit même chasser d'Italie, en les faisant arracher de leurs maisons par des soldats farouches. Cette persécution détermina la conversion d'un grand nombre de prêtres, qui consentirent à se soumettre au saint-siége pour rentrer dans leurs églises : mais dix-huit évêques soutinrent avec opiniâtreté leurs sentiments, et parmi eux se trouvait le fameux Julien, évêque d'Éclane. Le pape leur ayant fait signifier qu'ils eussent à condamner Pélage et Célestius, ils répondirent avec fermeté qu'ils refusaient de souscrire à la dernière lettre de

Zozime, et qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité de l'évêque de Rome.

Zozime, dont l'esprit aventureux se plaisait dans les affaires difficiles, eut à soutenir avec les évêques d'Afrique une querelle violente dans laquelle il fut convaincu d'imposture. Le fait présente des incidents curieux qui méritent d'être rapportés : Un prêtre, nommé Apiarius, refusant de subir la punition qui lui avait été infligée par Urbain, évêque de Sicque dans la Mauritanie césarienne, appela de son excommunication au pontife de Rome. Cette démarche parut irrégulière en Afrique, parce que le concile de Milève avait défendu ces sortes d'appels ; mais le pape, sans trop examiner si les moyens qui s'offraient pour satisfaire son ambition étaient légitimes, voulut profiter de l'occasion, et envoya trois légats en Afrique.

Les députés, arrivés à Carthage, trouvèrent les évêques assemblés en synode et présidés par Aurélius : ils présentèrent les instructions dont ils étaient chargés, et demandèrent la permission de les lire dans le concile. Les lettres du saint-père renfermaient quatre articles : le premier autorisait les appellations des évêques au pape ; le second défendait les voyages des évêques à la cour ; le troisième permettait aux prêtres et aux diacres d'appeler de l'excommunication de leur évêque devant les prélats voisins ; le quatrième ordonnait aux légats d'excommunier ou de citer l'évêque Urbain à comparaître devant le pontife, s'il ne recevait Apiarius à sa communion.

Les pères adoptèrent sans difficulté le second article, parce que les évêques d'Afrique avaient déjà fait un canon dans le concile de Carthage pour empêcher les évêques et les

prêtres de se rendre à la cour de Rome. Mais sur le premier article, qui permettait aux évêques d'appeler au pape des jugements qui les condamnaient, et sur le troisième, qui renvoyait les causes des clercs devant les évêques voisins, les prélats repoussèrent les prétentions du pape.

Pour éviter les oppositions, Zozime avait eu l'impudence de supposer des canons du concile de Nicée qui déclaraient tous les royaumes chrétiens justiciables en dernier ressort du tribunal de Rome : les Africains, surpris d'entendre alléguer des canons dont ils n'avaient aucune connaissance, ordonnèrent des recherches dans les exemplaires du concile de Nicée qui étaient dans les archives de l'Église de Carthage ; et ayant reconnu que Zozime s'appuyait sur des décisions qui n'existaient pas, ils déclarèrent en plein synode que le pontife était un infâme imposteur.

L'action du pape est en effet une fourberie des plus criminelles, que nous devons flétrir avec sévérité. Mais il n'eut pas la douleur de survivre à sa honte, et mourut le 26 décembre 418, avant le retour de ses ambassadeurs : il fut enterré sur le chemin de Tibur, auprès du corps de saint Laurent.

Zozime est accusé d'avoir foulé aux pieds toutes les lois humaines pour satisfaire son ambition effrénée : habile à deviner le faible de ses adversaires, il n'oubliait rien de ce qui pouvait leur nuire ; d'un orgueil excessif, il poussait l'audace jusqu'aux dernières limites ; et quand il s'apercevait que l'arc allait se rompre à force d'être tendu, il le relâchait tout à coup. Sa conduite était artificieuse ; et il se montra toujours ennemi du repos et de la tranquillité. Le zèle qu'il témoi-

gnait pour la religion était l'effet de son ambition, que secondait merveilleusement une grande habileté dans les affaires, et une politique tortueuse que n'eût pas désavouée Machiavel.

L'Église a cependant conféré au pontife le titre de saint : mais si Dieu a reçu Zozime dans le royaume céleste, et lui a pardonné son ambition exécrable, ses injustices révoltantes et ses impostures audacieuses, personne ne doit craindre la damnation éternelle !

BONIFACE Ier,

HONORIUS, THÉODOSE II, empereurs.	44e PAPE.	PHARAMOND, premier roi des Franks.

Schisme dans l'Église. — Eulalius et Boniface. — Les deux papes excitent des révoltes dans la ville sainte. — Symmaque, préfet de Rome, favorise Eulalius. — L'empereur se déclare contre Boniface. — L'officier chargé des ordres d'Honorius est maltraité par les factieux. — Les partisans de Boniface écrivent à l'empereur contre Eulalius. — Concile de Ravenne. — L'empereur nomme un troisième pape par intérim. — Témérité d'Eulalius. — Il rentre à Rome malgré la défense d'Honorius. — Il est chassé de la ville. — Boniface est rétabli pape. — Rescrit de l'empereur. — Élection des papes au cinquième siècle. — Sixième concile de Carthage. — Ambition des pontifes réprimée par Théodose. — Boniface mendie la protection d'Honorius. — Sa mort.

Après la mort du pape Zozime, Symmaque, préfet de Rome, harangua le peuple pour l'avertir qu'il devait laisser au clergé la liberté de l'élection; il menaça même les corps des métiers et les chefs des quartiers de châtiments terribles s'ils troublaient le repos de la ville.

Plusieurs prêtres se réunirent alors, selon la coutume, pour procéder à l'élection; mais avant que les funérailles de Zozime fussent achevées, l'archidiacre Eulalius résolut d'usurper la chaire pontificale, et à la tête de sa faction s'empara de l'église de Latran, dont il fit fermer toutes les entrées;

son parti était composé des diacres, de plusieurs prêtres et d'une assez grande multitude de citoyens qui demeurèrent deux jours entiers dans la basilique pour attendre le moment solennel de l'ordination, c'est-à-dire le dimanche suivant. L'autre faction du clergé et du peuple, assemblée dans l'église de Théodore, résolut d'élire Boniface, et envoya auprès d'Eulalius trois prêtres, pour lui ordonner de ne rien entreprendre sans la participation de la plus grande partie du clergé ; mais les ambassadeurs furent maltraités et retenus prisonniers.

Eulalius, appuyé du crédit de Symmaque, se fit ordonner par l'évêque d'Ostie; et Boniface reçut l'imposition des mains dans l'église de Saint-Marcel.

Le préfet Symmaque écrivit à l'empereur Honorius, qui se trouvait à Ravenne, pour l'instruire de ce qui se passait à Rome : il blâmait l'élection de Boniface, et demandait ses ordres, afin qu'il pût faire exécuter son jugement; il lui adressait en même temps des actes qui étaient favorables à la cause d'Eulalius.

L'empereur, prévenu par la relation de Symmaque, se déclara pour Eulalius : par son rescrit, il engageait Boniface à sortir de Rome, ordonnant au préfet de le chasser s'il résistait, de faire arrêter les chefs de la sédition, et de punir les rebelles comme ils le méritaient.

Symmaque envoya son secrétaire prévenir Boniface qu'il vînt le trouver, pour connaître la volonté de l'empereur : mais celui-ci, qui tenait son assemblée dans l'église de Saint-Paul, méprisa ces ordres, fit même frapper par le peuple l'officier que Symmaque avait envoyé, et rentra dans la ville malgré le préfet et ses gens. Les troupes cependant parvin-

rent à dissiper le peuple qui accompagnait le pape, et à dégager leur chef, qui avait failli être tué dans la sédition : on rendit compte à l'empereur de tous ces désordres, et on accusa le pontife Boniface de les avoir excités.

Eulalius exerçait toujours les fonctions de l'épiscopat dans la partie de la ville qui l'avait reconnu pontifé ; mais les prêtres qui avaient élu Boniface écrivirent au prince pour l'indisposer contre Eulalius, lui affirmant qu'il avait été mal informé. Ils le priaient de révoquer ses premiers ordres, de mander à sa cour l'anti-pape et ceux qui le soutenaient, promettant que Boniface s'y rendrait avec son clergé : ils le suppliaient en outre de faire chasser de Rome les fidèles qui refuseraient de se conformer à sa décision.

Honorius consentit à suspendre l'exécution de son premier rescrit, et fit signifier à Boniface et à Eulalius qu'ils eussent à se trouver à Ravenne, sous peine de la déposition, accompagnés des prélats auteurs de l'une et de l'autre ordination.

Les évêques, convoqués à Ravenne, s'assemblèrent en concile, et remirent la décision de cette affaire au premier jour de mai, après la célébration des fêtes de Pâques. L'empereur défendit à Boniface et à Eulalius de rentrer à Rome sous aucun prétexte avant le jugement, et ordonna que les saints mystères seraient célébrés par Achilleus, évêque de Spolette, qui ne s'était déclaré pour aucun parti.

Eulalius cédant à de mauvais conseils, rentra dans la ville à l'insu de Symmaque, et perdit par son imprudence la place qu'il aurait pu disputer avec avantage. Honorius, qui lui était favorable, irrité de cette désobéissance, donna un rescrit en ces termes : « Puisque Eulalius est rentré dans Rome, au

» mépris des ordres qui défendaient aux deux prétendants » d'approcher de la ville, il doit sortir à l'instant même de » son église, pour ôter tout sujet de sédition; autrement » nous le déclarons déchu de sa dignité : on ne recevra point » pour excuse que le peuple le retient par force, car si » quelqu'un des clercs communique avec lui, il sera puni » de même, et les laïques seront bannis de nos états. Nous » chargeons l'évêque de Spolette de faire célébrer l'office » pendant les saints jours de Pâques; et pour cet effet, l'é- » glise de Latran sera ouverte à lui seul. »

Symmaque ayant reçu ce rescrit le fit signifier le même jour à Eulalius : celui-ci répondit qu'il en délibérerait, et ne voulut point sortir de Rome, malgré les instances de ses amis : le lendemain il assembla le peuple, s'empara de la basilique de Latran, où il baptisa et célébra la Pâque. Le préfet fut alors obligé de le faire chasser par les troupes, et mit des officiers pour garder l'église, afin qu'Achilleus de Spolette pût célébrer tranquillement la solennité. Eulalius fut arrêté, conduit en exil; et avec lui plusieurs clercs de son parti, qui excitaient de nouvelles séditions.

L'empereur Honorius, instruit de tous ces désordres, déclara Eulalius exclu du saint-siége, et Boniface libre de retourner à Rome pour prendre le gouvernement de l'Église. Le sénat et le peuple témoignèrent une joie extrême de voir la fin de ces sanglantes querelles, et deux jours après Boniface entra dans la ville comme en triomphe, au milieu des acclamations générales. La paix fut alors rendue à l'Église : Eulalius ayant même promis de renoncer à toutes ses prétentions, reçut en dédommagement l'évêché de Népi.

Boniface écrivit ensuite une lettre à l'empereur, pour le prier de faire rendre un édit qui pût empêcher à l'avenir les brigues et les cabales qui avaient lieu lors de la mort des papes, afin de s'emparer de l'évêché de Rome.

Honorius répondit aux vœux du saint-père par le rescrit suivant : « Si, contre nos vœux, votre sainteté venait à quit-» ter la terre, que tout le monde sache qu'il faut s'abstenir » des brigues pour être élevé à la papauté : ainsi, lorsque » deux personnes seront ordonnées contre les règles, aucune » des deux ne sera évêque; mais seulement celle dont l'é-» lection aura été de nouveau confirmée par le consentement » de tous. » Ce qui nous démontre que l'évêque de Rome devait être élu par le clergé, par le peuple, et consacré par un prélat, avec l'agrément de l'empereur.

Les légats que Zozime avait envoyés en Afrique pour l'affaire d'Apiarius avaient encore assisté au concile général tenu à Carthage, dans la salle de la basilique de Fauste, et dans lequel de nouveaux débats s'étaient engagés au sujet des canons falsifiés par le pape. Après la conclusion du synode, les légats revinrent à Rome et rendirent compte de l'outrage qui avait été fait au saint-siége. Boniface, furieux, résolut d'exterminer les pélagiens, et sollicita de l'empereur une constitution, dont il est fait mention dans une lettre qu'Honorius écrivit de Ravenne à l'évêque de Carthage. Elle porte « que pour répri-» mer l'opiniâtreté des évêques qui soutiennent encore la doc-» trine de Pélage, il est enjoint à Aurélius de les avertir que » ceux qui ne souscriraient pas à la condamnation seraient » déposés de l'épiscopat, chassés des villes et excommuniés. » Aurélius, esclave soumis de la cour de Rome, s'empressa

d'exécuter ces ordres, en menaçant les évêques de toute la colère du prince.

Mais Théodose, peu de temps après son mariage, fit une constitution contre l'autorité du pape, déclarant que les siéges de l'Illyrie n'étaient pas soumis aux jugements des évêques de Rome, et que les prélats de Constantinople jouissaient des mêmes priviléges que les pontifes romains. Le prince ordonnait également la tenue d'un concile à Corinthe pour examiner plusieurs contestations survenues entre les églises. Boniface se plaignit de cette entreprise au patriarche de Constantinople, et lui écrivit : « Si vous lisez les canons, » vous verrez quel est le second et le troisième siége après » l'Église romaine. Les grandes Églises d'Alexandrie et d'An- » tioche gardent leur autorité par les canons, et cependant » elles ont recours à notre siége dans les affaires importantes, » comme celles d'Athanase et de Flavien d'Antioche; je vous » défends donc de vous assembler pour remettre en question » l'ordination de Périgène : si depuis son ordination il a » commis des crimes, notre frère Rufus en prendra connais- » sance et nous en fera le rapport; car nous seuls avons le » droit de juger.... » Il recommande ensuite d'obéir à Rufus, et menace de l'excommunication ceux qui se rendraient au concile.

Boniface envoya aussi une députation à l'empereur pour le prier de soutenir les anciens priviléges de l'Église romaine. Honorius écrivit alors à Théodose, qui lui répondit : « que les anciens priviléges de l'Église romaine seraient ob- » servés selon les canons, et qu'il avait chargé les préfets du » prétoire de les faire exécuter. »

Dans le cours de cette même année, le saint-père réprima dans les Gaules les prétentions de Patrocle d'Arles, qui avait ordonné à Lodève, hors de sa province, un évêque qui n'était demandé ni par le clergé ni par le peuple de la ville.

Enfin le pape Boniface mourut dans le mois d'octobre de l'année 423, et fut enterré dans le cimetière de Sainte-Félicité, sur le chemin du Sel.

CÉLESTIN Ier,

THÉODOSE II, VALENTINIEN III, empereurs.

45e PAPE.

PHARAMOND, CLODION LE CHEVELU.

Eulalius refuse le siége pontifical. — Élection de Célestin. — Accusations contre Antoine, évêque de Fussale. — Les évêques d'Afrique le déposent à cause de ses crimes. — Le pape le rétablit. — Célestin condamne les costumes des évêques. — Nestorius. — Il est calomnié par saint Cyrille et par Évagre. — Concile à Rome. — Miracle de saint Germain d'Auxerre. — Concile d'Éphèse. — Nestorius est injustement condamné. — Éloge de Nestorius. — Nouvelle condamnation des pélagiens. — Célestin maintient la doctrine de saint Augustin. — Mort du pape. — Son caractère. — Il persécute les novatiens. — Extorsions des prêtres.

Après la mort de Boniface Ier, plusieurs membres du clergé voulurent rappeler Eulalius, qui lui avait disputé autrefois le siége pontifical; mais le prêtre, devenu philosophe, refusa la tiare et demeura dans sa retraite, en Campanie, où il vécut encore une année. La chaire de saint Pierre resta vacante neuf jours, et on élut sans contestation Célestin, Romain de naissance, fils de Priscus.

A peine élevé sur le siége pontifical, la fâcheuse affaire des appellations d'outre-mer, l'écueil de l'humilité des papes, fut renouvelée par les appels du prêtre Apiarius et de l'évêque Antoine de Fussale. Ce dernier était un jeune homme

que saint Augustin avait élevé dans son monastère : il n'avait encore que le degré de lecteur lorsque son protecteur lui fit imposer les mains et l'établit évêque de Fussale, petite ville à l'extrémité du diocèse d'Hippone. Antoine fut reçu par les fidèles avec une entière soumission; mais bientôt ses désordres et les scandales de sa conduite furent si grands, que le peuple se révolta contre son autorité.

Un concile d'évêques s'assembla pour le juger; les Fussaliens l'accusèrent de pillages, d'exactions, de débauches, et fournirent les preuves de leurs accusations. Les pères ne pouvant refuser une condamnation, et désirant se montrer indulgents pour le protégé de saint Augustin, lui laissèrent le titre d'évêque en lui ôtant la conduite de son évêché.

Antoine, enhardi par la faiblesse du synode, présenta une requête au pape, par laquelle il demandait à être rétabli dans son église, soutenant qu'il n'avait pas dû en être privé, ou qu'il fallait aussi le déposer de l'épiscopat. Célestin écrivit aux prélats d'Afrique en faveur du jeune évêque, mais en exprimant qu'il demandait son rétablissement dans le cas où il lui aurait exposé l'ordre des faits avec fidélité. Antoine, fort du jugement de l'évêque de Rome, menaçait de le faire exécuter par la puissance séculière ou à main armée : alors saint Augustin, pour éviter les effets de l'indignation générale, se détermina à envoyer à Célestin tous les actes du procès, en le priant d'interposer son autorité pour empêcher des manifestations violentes.

La lettre de saint Augustin est écrite dans le temps où les évêques d'Afrique montraient encore de la déférence pour les appellations de Rome : mais quand ils eurent pris une

entière connaissance des canons de Nicée, ils déclarèrent qu'ils ne voulaient plus souffrir les appellations d'outre-mer : et l'affaire d'Antoine de Fussale fut terminée à la honte du pape.

Célestin voulut également rétablir Apiarius, et le renvoya en Afrique avec l'évêque Faustin. A son arrivée les prélats africains assemblèrent un nouveau concile où présidait Aurélius de Carthage : on examina l'affaire d'Apiarius, et il fut convaincu de si grands crimes, que Faustin lui-même n'osant pas le défendre, se renferma dans l'office d'avocat du saint-siége et s'opposa au concile, sous prétexte qu'on empiétait sur les priviléges de l'Église de Rome. Enfin il déclara aux pères qu'ils devaient recevoir à leur communion le prêtre Apiarius, sans examen et seulement parce que le pape l'avait rétabli.

Après trois jours de contestations, le coupable, pressé par les remords de sa conscience, confessa tous les crimes dont il était accusé; crimes infâmes qui soulevèrent l'indignation générale et aggravèrent l'excommunication. Alors les pères du concile demandèrent ironiquement à Faustin, où se trouvait l'Esprit saint qui inspire les papes, lorsque Célestin avait donné sa communion à un si grand coupable; et ils lui ordonnèrent d'écrire au pontife qu'ils lui défendaient de recevoir ceux qu'ils auraient excommuniés.

Célestin voyant son autorité repoussée en Afrique, se retourna vers l'Occident : il envoya plusieurs lettres décrétales aux prélats des provinces de Vienne et de Narbonne, pour corriger les abus. Dans une lettre assez remarquable, il condamne les évêques qui portaient des habits particuliers et se

distinguaient des autres fidèles par un manteau et une ceinture : « Vous devez vous distinguer du peuple, écrivait-il, non » par l'habit, mais par la doctrine et par la pureté des mœurs; » les prêtres ne doivent pas chercher à imposer aux yeux » des simples, mais ils doivent éclairer les esprits. »

Quelle eût été son indignation s'il eût prévu qu'un jour la terre serait couverte de moines bigarrés de blanc et de noir; de carmes ridiculement vêtus, chaussés ou déchaussés; de dominicains, la tête rasée ou portant les cheveux longs, et tous distingués selon la marque particulière de leur ordre!

Le second abus condamné par le pape est la coutume de refuser la pénitence aux mourants; le troisième est l'usage d'ordonner évêques de simples laïques qui n'avaient pas rempli les divers degrés de la cléricature. « Vous ne vous » contentez pas d'ordonner des laïques, ajoute-t-il, mais il » arrive même que vous choisissez pour évêques des per- » sonnes accusées de crimes : ainsi, le moine Daniel, après » avoir été supérieur d'un couvent de filles en Orient, est » venu se retirer dans les Gaules; nous vous avons prévenus » que les religieuses l'avaient accusé de crimes infâmes, de » débauches odieuses; nous avons envoyé toutes ces infor- » mations à l'évêque d'Arles, pour citer Daniel à son con- » cile, et dans le même temps vous l'ordonniez évêque! »

Vers la fin de cette année, le célèbre Nestorius commençait à répandre ses doctrines. Évagre parle de lui avec l'aigreur et la mauvaise foi que le fanatisme ne manque jamais d'inspirer aux esclaves de la cour romaine : « Cette langue enne- » mie de Dieu, écrit-il, forge des blasphèmes, vend une se- » conde fois Jésus-Christ, divise le corps du Sauveur et le

» déchire. Nestorius refuse à la sainte Vierge le nom de mère » de Dieu, quoique le Saint-Esprit lui ait consacré ce titre » par les conciles et par les saints pères ! Il l'appelle seulement » mère du Christ, et cet outrage remplit de consternation » tous les cœurs des fidèles...... Anastase, son disciple, ce » prêtre hérétique, devenu le défenseur opiniâtre des erreurs » de son maître, veut nous faire revenir au judaïsme. Il ne » craint point de profaner le temple du Seigneur ; et dans la » basilique de Constantinople, en présence de tout le peuple, » il ose enseigner cette doctrine impie : « Que personne n'ap- » pelle Marie mère de Dieu ; car Marie était une femme, et il » est impossible qu'un Dieu naisse d'une femme. »

» En entendant ces paroles abominables, les fidèles scan- » dalisés murmurèrent contre le prêtre sacrilége ; mais le pa- » triarche Nestorius, premier auteur du blasphème, se leva » pour l'autoriser au lieu de le condamner ; et enchérissant » sur l'impiété de son disciple, il fut assez malheureux pour » oser dire : « Je me garderais bien d'appeler Dieu un en- » fant de deux ou trois mois ! »

Le pape, instruit par saint Cyrille des progrès rapides que faisait la nouvelle hérésie, assembla un concile à Rome pour examiner les écrits de Nestorius. Le patriarche de Constantinople fut condamné, et Cyrille chargé de l'exécution du jugement.

Célestin envoya ensuite dans la Grande-Bretagne saint Germain, évêque d'Auxerre, pour résister à Agricola, fils d'un évêque pélagien, qui répandait de fausses doctrines sur la grâce ; saint Loup, évêque de Troyes, fut également nommé ambassadeur par un concile nombreux qui s'assembla dans la Gaule.

Pendant leur voyage les deux prélats opérèrent, par la vertu de l'esprit de Dieu, un nombre prodigieux de miracles : nous nous bornerons à raconter le plus remarquable.

Quand ils entrèrent en conférence avec les hérétiques, un philosophe du temps s'avisa d'un expédient singulier pour terminer les disputes ; il leur présenta une fille aveugle à guérir. La proposition parut captieuse, et les deux partis refusèrent l'épreuve : mais saint Germain, se souvenant qu'il était muni de précieuses reliques, accepta le défi, appliqua son talisman sur les yeux de la malade et lui rendit la vue : à l'instant même les pélagiens, éclairés par une inspiration céleste, abjurèrent l'erreur qu'ils défendaient !!!

Pendant que les pélagiens se convertissaient dans la Grande-Bretagne, saint Cyrille, pour exécuter les ordres du pontife en Orient, assemblait un concile général. Dès qu'on eut célébré la fête de Pâques, les évêques des diverses provinces de l'empire se rendirent à Éphèse : les partis s'animèrent dans les discussions, les pères s'injurièrent entre eux, et au milieu du désordre et de la confusion, Nestorius fut déposé par les évêques qui adhéraient à saint Cyrille. Celui-ci, à son tour, fut excommunié par les prélats qui adhéraient à Jean d'Antioche. Jamais un jugement n'avait été aussi précipité ni plus suspect que celui qui fut rendu dans le concile d'Éphèse contre Nestorius : on employa une seule séance pour examiner ses écrits et ceux de ses adversaires ; et celui qui présidait l'assemblée, saint Cyrille, l'ennemi déclaré du patriarche, avait ouvert le concile sans attendre même les évêques d'Orient ni les légats du pape.

Mais la postérité a justifié Nestorius des accusations dont

il a été chargé par saint Cyrille et par le calomniateur Évagre; car il est démontré que le sens qu'il attribuait à l'épithète de mère de Dieu était raisonnable et orthodoxe. Ainsi le prétendu hérétique subit une injuste condamnation.

Cyrille, qui avait été le persécuteur, fut rétabli sur son siége par l'empereur, et dans la suite des siècles on l'a honoré comme un grand saint : Nestorius, au contraire, victime de la haine de ses ennemis, resta toute sa vie exposé à leurs persécutions, et sa mémoire est encore en exécration dans les écrits des prêtres ignorants.

Après la condamnation de Nestorius, les ambassadeurs de Célestin arrivèrent à Ephèse, et souscrivirent sans examen aux décrets du concile. Les pélagiens furent excommuniés dans la même assemblée : ces infortunés, dont l'hérésie sur la grâce n'était pas plus réelle que les sentiments impies qu'on attribuait à Nestorius sur l'incarnation, devinrent l'objet de la haine publique. Prosper fit l'épitaphe du pélagianisme et du nestorianisme, les comparant à deux femmes idolâtres, la mère et la fille, qui seraient ensevelies dans le même tombeau : mais ce triomphe n'était qu'une illusion de l'orgueil; les deux sectes, que le concile d'Éphèse croyait terrassées du même coup, multiplièrent à l'infini et subsistent encore de nos jours.

Vers la fin de cette malheureuse année 431, le pape écrivit aux évêques de Gaule pour la défense de saint Augustin, dont la doctrine était attaquée par des prêtres; et il leur adresse de sévères reproches sur leur négligence à réprimer ce scandale. Mais comment aurait-il exprimé son indignation, si, par un esprit prophétique, il avait prévu qu'un

de ses successeurs rejetterait un jour comme impie et sacrilége cette doctrine de saint Augustin!

La lettre du pontife sur la grâce renferme neuf articles où le jansénisme se montre dans toute sa pureté et sans équivoque; de manière que si la bulle Unigenitus avait un effet rétroactif, le pape Célestin se trouverait dans les cieux excommunié par Clément XI.

L'année 432 fut marquée par la mort de saint Pallade, que le pape avait envoyé en Écosse et en Irlande pour la mission apostolique de saint Patrice, et pour prêcher la foi de Jésus-Christ. L'apôtre introduisit l'usage des lettres chez les Irlandais, qui n'avaient auparavant d'autre littérature que des vers rimés, composés par leurs bardes et contenant leur histoire.

Célestin mourut le 6 avril 432, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant huit ans : il fut enterré dans le cimetière de Priscille.

Ce pape écrivait d'une manière pressante et serrée; mais son style est sententieux et embarrassé. On lui reproche d'avoir été ambitieux et fanatique, défauts ordinaires à ceux qui ont occupé le prétendu siége de saint Pierre. Il persécuta les novatiens, leur enleva plusieurs églises, et obligea Rusticulus, leur évêque, à tenir ses assemblées dans une maison particulière. Cette secte, établie dans Rome depuis un grand nombre d'années, s'était attiré le respect du peuple par une morale sainte et des mœurs régulières; elle possédait de magnifiques églises où se rassemblaient une multitude incroyable de fidèles : mais sa prospérité excita enfin la haine jalouse des papes, qui commençaient à usurper une autorité

trop absolue; ils ne permirent plus aux novatiens des assemblées publiques, et tout en louant la pureté de leur foi, ils les privèrent de leurs richesses. Les patriarches de Constantinople n'imitèrent pas les évêques de Rome dans leurs persécutions contre les novatiens; ils témoignèrent au contraire un grand respect pour leurs doctrines, et permirent leurs réunions dans la capitale de l'empire.

On attribue à Célestin la dédicace de la fameuse basilique de Julie, qu'il avait enrichie de superbes vases d'argent et d'or, arrachés aux fidèles par les extorsions des prêtres.

SIXTE III,

VALENTINIEN III, THÉODOSE II, empereurs.

46e PAPE.

CLODION LE CHEVELU, roi des Franks.

Fanatisme de Sixte avant son pontificat. — Il persécute les hérétiques. — L'empereur termine les querelles de Cyrille et de Jean d'Antioche. — Le pape est accusé d'avoir violé une vierge sacrée et d'avoir commis un inceste. — Sixte fait empoisonner son accusateur. — Il ensevelit lui-même le cadavre pour dérober ce crime horrible à la justice des hommes. — Ambition des papes. — Mort de Sixte. — Il donne aux églises de grandes richesses, arrachées aux malheureux peuples.

Sixte, troisième pape de ce nom, était Italien de naissance et prêtre de l'Église de Rome. Sous le pontificat de Zozime, il poursuivit avec acharnement les malheureux pélagiens, et par son fanatisme il avait mérité le titre de soutien de la foi.

Après son avénement au siége pontifical, alliant l'hypocrisie à l'intolérance, il écrivit à saint Cyrille de ménager Jean d'Antioche, dont le parti puissant s'opposait avec vigueur aux décrets du concile d'Éphèse. En effet, ce prélat venait d'assembler à Tarse un nouveau synode dans lequel les pères avaient déposé saint Cyrille, Arcade, le légat du pape, et les autres prélats qui s'étaient rendus à Constantinople pour l'ordination de Maximien. L'évêque d'Alexan-

drie, se conformant aux volontés du pape, entreprit des démarches de conciliation; mais elles ne purent calmer l'indignation de Jean d'Antioche, qui, aussitôt arrivé dans sa métropole, tint un deuxième synode où toutes les dépositions décrétées dans le premier furent confirmées. Les Orientaux écrivirent ensuite à Théodose pour lui déclarer qu'ils détestaient les doctrines de saint Cyrille, et pour le prier de ne point souffrir qu'elles fussent enseignées dans les églises de l'empire.

Le prince, fatigué des plaintes qu'il recevait des deux partis, et craignant que le schisme dont l'Église était menacée ne troublât la tranquillité publique, voulut réconcilier Jean d'Antioche et saint Cyrille : il flatta l'ambition et l'orgueil de ces deux prélats, et termina leurs disputes à la satisfaction de tous les ennemis du malheureux Nestorius. L'illustre vieillard conserva cependant quelques amis qui condamnèrent hautement la trahison de Jean d'Antioche.

Sixte III triomphait des nestoriens, mais bientôt il fut accusé lui-même par Bassus, prêtre recommandable et d'une naissance distinguée, d'avoir commis un inceste et de s'être introduit dans un couvent pour violer une religieuse nommée Chrysogonie : l'accusation devenue publique parut atroce; et elle causa un si grand scandale, que Valentinien, empereur d'Occident, fut obligé d'ordonner la convocation d'un concile où s'assemblèrent cinquante-six évêques afin d'examiner la conduite du pape. L'or du saint-père corrompit les juges, et l'assemblée déclara que les crimes n'ayant pu être établis par des preuves matérielles, le calomniateur était condamné par leur jugement; l'empereur et l'impératrice

Placidie sa mère, proscrivirent Bassus et confisquèrent tous ses biens au profit de l'Église.

Trois mois après la sentence, le prêtre mourut empoisonné!... Les historiens ajoutent que le pontife, se couvrant du voile hypocrite de la religion, l'assista lui-même pendant sa maladie, lui fit administrer le saint viatique, et voulut l'ensevelir de ses mains après sa mort, pour cacher l'horrible cadavre défiguré par le poison. Les prêtres affirment au contraire que Sixte sortit de cette accusation pur comme l'or de la fournaise, et qu'elle servit à augmenter l'opinion favorable que les peuples avaient de la sainteté du pontife.

L'histoire de l'Église laisse un vide de quelques années dans le récit des actions de Sixte, et nous ne pouvons entreprendre de les tirer du profond oubli où elles sont ensevelies : nous savons seulement qu'il soutint la juridiction de son siége sur l'Illyrie, et qu'il confirma ensuite le jugement d'Idduus, condamné par Proclus. A cette époque, les évêques d'Asie refusaient de reconnaître la juridiction du patriarche de Constantinople, ou plutôt les prêtres prévaricateurs, connaissant l'ambition des papes, déclinaient le jugement de leurs supérieurs légitimes, pour évoquer leurs causes à Rome, où l'on recevait favorablement les plaintes même les plus injustes, pourvu qu'elles favorisassent la politique d'usurpation suivie par le saint-siége.

Julien d'Éclane, ce fameux défenseur de Pélage, fatigué des persécutions que lui suscitait constamment la haine des prêtres d'Orient, vint faire sa soumission auprès du pontife, et demanda à remonter sur son siége. Mais Sixte, d'après les avis de l'archidiacre Léon, le personnage le plus important

dans l'Église, et que nous verrons bientôt lui succéder, repoussa durement les propositions de Julien, et commença une nouvelle persécution contre les malheureux pélagiens.

Le pape Sixte mourut peu de temps après, le 28 mars 440, ayant tenu le saint-siége environ huit ans : il fut enseveli sur le chemin de Tibur, près du tombeau de saint Laurent.

Pendant son pontificat il rétablit la basilique de Sainte-Marie, fit placer dans l'intérieur un autel d'argent du poids de trois cents livres, donna plusieurs vases d'argent pesant ensemble onze cent soixante-cinq livres, un vase d'or de cinquante livres, vingt-quatre chandeliers de cuivre, et il affecta à l'entretien de cette église, en terres ou en maisons, le revenu de sept cent vingt-neuf sous d'or : il offrit au baptistère de Sainte-Marie, pour les cérémonies, des vases d'argent, et un cerf pour verser de l'eau, du poids de trente livres : il entoura la confession de Saint-Pierre d'ornements d'argent du poids de quatre cents livres, et celle de Saint-Laurent de balustrades de porphyre; il plaça sur l'autel des colonnes d'argent massif pesant quatre cent cinquante livres, et soutenant une voûte d'argent, surmontée de la statue de saint Laurent d'or massif, pesant deux cents livres : la basilique du saint était encombrée de vases d'argent et d'or ornés de perles et de pierreries. Saint Sixte avait également fait orner le baptistère de Latran de colonnes de porphyre, et sur l'architrave de marbre il fit graver des vers qui marquaient la vertu du baptême et la foi du péché originel. Enfin ce pontife donna aux églises, pendant sa vie, plus de deux mille six cent onze livres romaines pesant, en or et en argent, qu'il avait arrachées aux fidèles par des aumônes ou par des testaments.

L'empereur Valentinien, pour satisfaire aux exigences des papes, enrichit la basilique de Saint-Pierre, et fit placer sur la confession une image d'or avec douze portes représentant les douze apôtres et le Sauveur, le tout orné de pierres précieuses : il offrit aussi à la basilique de Latran un fronton d'argent pour remplacer celui que les barbares avaient enlevé; et à Saint-Paul un autel d'or du poids de deux cents livres.

LÉON Ier,

47e PAPE.

VALENTINIEN II,
THÉODOSE II,
empereurs.

CLODION,
MÉROVÉE,
CHILDÉRIC.

Naissance de Léon. — Ses règlements sur la discipline. — Il excommunie les évêques bigames et les déclare déposés de leurs siéges. — Religieuses violées par les barbares. — Le saint-père défend de poursuivre juridiquement les prêtres coupables des plus grands crimes. — Il veut obliger les prêtres à garder le célibat. — Règlements sur les concubines. — Ravages de Genseric en Sicile. — Persécutions contre les manichéens. — Le pape les accuse faussement d'abominables impudicités. — L'empereur rend un édit cruel contre ces malheureux. — Louis XIV imite plus tard cet exécrable exemple contre les protestants. — Léon attaque les pélagiens. — Il veut étendre sa domination sur l'Illyrie. — Il condamne injustement saint Nicaise d'Arles. — Mort de saint Cyrille. — Saint Hilaire se rend à Rome. — Le pape veut le garder prisonnier. — Hérésie des priscillianistes. — Supplice cruel de Priscillien en Espagne. — Saint Martin, évêque de Tours, condamne l'intolérance du pape. — Léon encourage le fanatisme de l'empereur contre les hérétiques. — Il excite sa cruauté. — Eutychès. — Apologie de sa doctrine. — Condamnation d'Eutychès. — Le pape soutient l'hérésie. — Concile général d'Éphèse. — Eutychès est absous. — Le pape est excommunié. — Léon demande à l'empereur un concile universel. — L'impératrice favorise l'ambition du pape. — Exploits d'Attila. — Saint Léon arrête ce redoutable conquérant. — Miracle du saint-père. — Démêlés entre le patriarche de Constantinople et Léon. — L'impératrice Eudoxia appelle Genseric en

Italie pour se venger de Maxime, meurtrier de son mari. — Rome est mise au pillage. — Lois contre les parents qui forçaient leurs filles à entrer dans les couvents. — Le pape défend de prendre le voile avant l'âge de quarante ans. — Jeûnes établis par saint Léon. — Les Rogations. — Histoire fabuleuse de la main sanglante. — Mort du pape.

Léon naquit à Rome vers la fin du règne de Théodose le Grand; son père se nommait Quintien. Les auteurs ne parlent pas de sa jeunesse, et Léon apparaît dans l'histoire à l'occasion d'une violente querelle qui s'était élevée entre deux chefs de l'armée romaine envoyée dans les Gaules pour repousser les barbares qui couvraient les frontières.

La mésintelligence de ces généraux, nommés Aëce et Albin, pouvait amener les plus grands désastres, et peut-être la ruine de l'empire. Léon, chargé par le pontife de négocier un rapprochement entre les deux armées, termina heureusement cette négociation difficile, et réconcilia Aëce et Albin, qui réunirent leurs forces contre les barbares.

L'ambassadeur était encore dans les camps lorsque Sixte mourut : néanmoins il fut élu d'un consentement unanime chef de l'Église, et une députation vint lui annoncer cette heureuse nouvelle.

Parvenu au souverain pontificat, il s'appliqua d'abord à l'instruction de son troupeau avec une grande assiduité : ensuite il envoya l'évêque Potentius en Afrique, pour qu'il lui fît un rapport exact sur la situation des églises, que l'on disait gouvernées par des personnes indignes de l'épiscopat, et éle-

vées à cette dignité par de sanglantes séditions. Le légat reconnut en effet que la discipline était entièrement abandonnée, et qu'on avait donné les ordres sacrés à des laïques, à des bigames et à des hérétiques.

Aussitôt le pape écrivit aux évêques de la Mauritanie césarienne, pour leur recommander de suivre la discipline ecclésiastique d'après l'esprit des conciles. Dans cette lettre, il appelait bigames les prélats qui avaient épousé des veuves, et les condamnait à la déposition comme ceux qui avaient deux femmes à la fois, ou qui en épousaient une seconde après avoir répudié la première. Quant à ceux qui s'étaient élevés jusqu'à l'épiscopat, du rang des simples laïques, Léon leur permit de conserver leurs siéges : il confirma également dans leurs dignités Donat de Salicine, qui avait abjuré avec son peuple l'hérésie des novatiens, et Maxime, donatiste converti, qui avait été ordonné évêque sans même avoir reçu les ordres; mais il abandonna au jugement des prélats de la province Aggar et Tibérien, qui avaient été ordonnés à la suite de révoltes, se réservant néanmoins la révision du procès et le droit de décision.

Quant aux couvents qui avaient été pillés par les Arabes, et dont toutes les religieuses avaient été violées, saint Léon jugeait les saintes filles innocentes; mais il leur conseillait de ne pas se comparer à celles qui avaient encore leur virginité, et les engageait à pleurer toute leur vie sur la perte irréparable qu'elles avaient faite.

Il écrivit ensuite à Rusticus, évêque de Narbonne, pour lui défendre de mettre en pénitence publique un prêtre qui s'était rendu coupable de crimes énormes, ajoutant qu'il était

de son devoir de cacher les fautes du clergé, afin d'éviter un scandale qui pouvait déshonorer l'Église.

Dans un décret qu'il rendit au commencement de l'année 442, le saint-père ordonnait aux simples prêtres de suivre la même loi que les évêques sur la continence, leur défendant de quitter leurs femmes, avec lesquelles cependant ils devaient vivre sans relations intimes. Les diacres refusèrent de se soumettre à l'observation de ce décret étrange; et dans la suite les pontifes furent obligés de prendre de très-grands ménagements pour faire accepter en Occident la loi du célibat : mais les Orientaux se sont constamment opposés à ce pernicieux usage.

Dans une autre bulle, le pape établit cette proposition captieuse, qu'un clerc peut donner sa fille à un homme vivant en concubinage, sans encourir la censure ecclésiastique, comme s'il la donnait à un homme marié; parce que, ajoute le saint-père, les concubines ne sont pas des femmes légitimes, et les filles ne commettent point de péché en s'abandonnant à leurs maris. Le dernier article de cette bulle concerne les fidèles qui avaient été pris par les païens et avaient vécu comme eux : Léon permet aux évêques de les purifier par le jeûne et l'imposition des mains, dans le cas seulement où ils auraient mangé des viandes immolées; mais il ordonne qu'ils soient soumis aux pénitences publiques s'ils ont adoré les idoles, commis des homicides ou des adultères.

Pendant l'année 443, Genseric, après avoir ravagé les provinces de l'empire et établi sa domination en Afrique, fit une descente en Sicile, où, à l'instigation de Maximien, chef des ariens, il persécuta cruellement les orthodoxes. Dans le péril

où se trouvait l'Église, saint Augustin pensa qu'il était de son devoir d'abandonner son diocèse pour se rendre à Rome et combattre les ariens. Par hasard il choisit sa demeure chez un manichéen. Cette secte faisait déjà de grands progrès, et s'augmentait considérablement de tous les Africains qui s'étaient réfugiés en Italie après la ruine de Carthage par le roi des Vandales.

Saint Augustin, trahissant les devoirs de l'hospitalité, découvrit à Léon les lieux de réunion de la nouvelle secte, et prétendit que les manichéens étaient les auteurs de la corruption qui se glissait dans son troupeau : alors le saint-père avertit les fidèles dans ses sermons qu'ils devaient non-seulement se défier de ces dangereux hérétiques, mais encore les dénoncer, et il leur donna les moyens de reconnaître ces sectaires. Il les accusait de jeûner le dimanche en l'honneur du soleil, et le lundi en l'honneur de la lune; il prétendait aussi qu'ils recevaient la communion sous les seules espèces du pain, regardant le vin comme une production du mauvais principe.

Après les avoir rendus exécrables aux yeux du peuple, le pape Léon ordonna de faire contre eux les plus sévères recherches dans la ville, défendit leurs assemblées secrètes, fit saisir les livres qui contenaient leur doctrine, et les brûla sur le parvis de la basilique de Saint-Pierre. Ensuite, pour augmenter l'horreur qu'il voulait inspirer contre ces malheureux, il tint un synode composé des évêques voisins, auxquels il adjoignit les principaux membres du clergé, du sénat, de la noblesse et du peuple : et en présence de toute cette assemblée, plusieurs manichéens et un de leurs évêques, séduits

par l'argent du pontife, firent une confession publique d'abominables impudicités dont ils se reconnaissaient coupables. Mais le témoignage de ces lâches apostats paraîtra toujours suspect aux esprits consciencieux qui veulent juger avec impartialité : et nous savons, par des exemples récents en religion comme en politique, que le zèle ou la crainte des tourments portent les nouveaux convertis à calomnier leurs frères, souvent même à les persécuter.

Le pape n'étant pas encore satisfait, excita les magistrats à l'extermination des manichéens, et se fit soutenir dans ses cruelles poursuites par les lois impériales. Valentinien III fit publier un édit par lequel il confirma et renouvela toutes les ordonnances de ses prédécesseurs contre ces sectaires, les déclarant infâmes, incapables d'exercer aucune charge, de porter les armes, de tester, de contracter et de faire aucun acte valable dans la société civile; défendant à tous les sujets de l'empire de leur donner asile, et ordonnant qu'on les dénonçât pour être punis suivant la rigueur des lois !

Treize siècles plus tard, on produira cet exemple exécrable auprès de Louis XIV, pour autoriser les persécutions contre les protestants !

Plusieurs évêques d'Orient et d'Occident, à l'instigation du pape, s'acharnèrent également contre les manichéens de leurs diocèses. Grâces à ces remèdes violents, Rome fut bientôt purgée de cette hérésie, et Léon put tourner ses armes contre le pélagianisme, que Julien d'Eclane, son ennemi implacable, favorisait dans la Campanie et dans l'Italie : mais ne voulant pas s'engager dans des discussions théologiques où il craignait d'échouer, il lui parut plus certain d'exciter

les évêques contre les pélagiens et de faire valoir les cruelles ordonnances des empereurs.

Pendant le cours de la même année, Léon donna une nouvelle preuve de son excessive ambition. Les empereurs, dans le partage de l'Illyrie, avaient enlevé aux papes la juridiction de primatie qu'ils revendiquaient sur cette province : malgré la défense du souverain, le saint-père établit en Illyrie pour vicaire de son siége, Anastase, évêque de Thessalonique. Il est vrai que dans cette circonstance il eut à déployer toutes les ruses de sa politique, et qu'il fut même obligé d'écrire aux préfets d'Orient des lettres de condescendance pour excuser sa conduite. L'expérience avait appris aux pontifes qu'ils pourraient soumettre plus facilement les évêques d'Occident que les Orientaux, qui savaient se maintenir dans la possession de leurs priviléges ; et la prudence leur conseillait de garder envers eux de grands ménagements.

Quant aux prélats des Gaules, Léon ne montrait aucun égard pour leurs décisions, et il leur ordonnait impérieusement de se soumettre aux volontés de la cour de Rome.

Saint Hilaire et saint Germain d'Auxerre ayant été chargés par le prince de réformer les abus qui s'étaient introduits dans quelques provinces de la Gaule, se rendirent à Vienne pour recevoir les plaintes du peuple et des nobles, qui accusaient Célidonius, leur évêque, de viols, de meurtres, et enfin d'avoir épousé une femme dont il avait fait assassiner le mari.

Les deux prélats ordonnèrent qu'on réunît les témoins, et assemblèrent plusieurs ecclésiastiques d'un grand mérite

pour examiner cette affaire : l'accusation ayant été prouvée, on jugea suivant les règles de l'Écriture, qui ordonnaient à Célidonius de renoncer lui-même à l'épiscopat. Le condamné appela à Rome de ce jugement, et fut accueilli favorablement par le pontife. Saint Hilaire, afin d'éviter le scandale, se rendit lui-même en Italie pour conjurer Léon de maintenir la discipline des églises : il représenta avec une grande sagesse qu'il était nécessaire que le saint-siége renonçât à ses prétentions d'élever aux fonctions ecclésiastiques des évêques condamnés dans les Gaules par les sentences des magistrats. « Je suis venu, saint-père, ajouta-t-il, pour vous rendre mes » devoirs et non pour plaider ma cause ; je vous instruis de » ce qui s'est passé, non par forme d'accusation, mais par » simple récit : si vous êtes d'un autre sentiment que le mien, » je n'insisterai pas davantage, et je poursuivrai auprès du » prince la déposition du coupable. »

Par ambition pour les prérogatives de son siége, le pape non-seulement repoussa la demande de saint Hilaire, mais encore il lui donna des gardes pour le retenir prisonnier, voulant le contraindre à se justifier devant le concile qu'il avait convoqué. Heureusement le prélat parvint à tromper les espions du saint-père, sortit secrètement de Rome et retourna à son église. Léon, furieux de voir son prisonnier lui échapper, fit excommunier par son concile l'évêque d'Arles, et rétablit Célidonius dans tous ses droits. Le synode était, il est vrai, composé de ses esclaves, c'est-à-dire des évêques du voisinage de Rome : avec de pareilles gens, ajoutent les historiens, le pontife aurait pu faire condamner les apôtres et Jésus-Christ lui-même. L'empereur Valentinien III, se

prêtant à la vengeance de Léon, eut la faiblesse de donner un rescrit adressé au patrice Aëtius, qui commandait les troupes des Gaules, lui ordonnant de renfermer dans une prison, comme traître et séditieux, le saint pasteur de la ville d'Arles.

Cet acte despotique fut un coup mortel pour la liberté des Églises de France, et les affaires ecclésiastiques, qui auparavant étaient jugées par les synodes nationaux, furent portées depuis cette époque devant l'évêque de Rome.

Saint Cyrille, l'un des plus fougueux persécuteurs des novatiens, mourut le 9 juin de cette même année, après avoir gouverné trente-deux ans l'Église d'Alexandrie : il avait désigné pour son successeur l'évêque Dioscore.

Malgré la vigilance du pape, l'hérésie des priscillianistes continuait à faire en Espagne les progrès les plus surprenants; mais les moines, instruments dociles du fanatisme de Léon, intentèrent des accusations atroces contre le vénérable Priscillien, le plongèrent dans un cachot et le soumirent aux plus terribles épreuves. Conduit devant un synode d'évêques, il fut condamné à mort et appliqué à la torture; on procéda avec un ordre méthodique.

Le malheureux hérétique fut d'abord attaché avec des cordes et des chaînes; ensuite un prêtre commença l'interrogatoire :

« Abjure tes erreurs, Priscillien, soumets-toi au souverain » pontife de Rome. »

Le patient refusant de répondre, les bourreaux firent craquer ses jambes sous les efforts des chaînes et les plongèrent dans un brasier ardent.

« Abjure tes erreurs, Priscillien, et glorifie Léon, le père » des fidèles. »

Priscillien, pendant ces horribles souffrances, adressait à Dieu ses prières, et refusait toujours de glorifier le pape.

Alors le moine chargé de l'exécution donna l'ordre aux bourreaux de commencer le supplice : on lui arracha les cheveux et la peau du crâne, on brûla avec un fer rouge toutes les parties de son corps, on fit tomber sur ses blessures de l'huile bouillante et du plomb fondu, enfin on plongea dans ses entrailles une fourche rougie au feu, et ce martyr expira après deux heures de souffrances effroyables.

Léon fit ensuite poursuivre les débris de la secte et les abandonna à la haine implacable des prêtres. Leur vengeance n'étant point encore satisfaite par la condamnation de Priscillien, ils abusèrent bientôt de leur crédit et de la faveur de la cour en persécutant les gens de bien ; c'était assez pour être suspect de jeûner et d'aimer la retraite ; et le plus grand des crimes alors fut d'être sage et honoré. Les citoyens qui avaient déplu au clergé étaient accusés de priscillianisme, surtout quand leur mort pouvait être agréable au prince ou lorsque leurs richesses devaient remplir les trésors du saint-père.

Saint Martin, évêque de Tours, condamna hautement l'intolérance du pontife, qui, sous le manteau de la religion, cherchait à satisfaire son ambition et son avarice, en sacrifiant le repos des peuples : dans les premiers temps, il refusa même de communiquer avec les évêques d'Espagne qui avaient exécuté les ordres de Léon ; mais dans la suite, fatigué de leurs obsessions, il se laissa extorquer un acte de communion avec eux. Il en fut très-affligé pendant le reste de sa vie, et resta persuadé que cette action avait empêché



Supplice de Priscillien.

que la grâce des miracles ne se fît sentir en sa personne.

Le pape non-seulement osa se glorifier d'avoir ordonné le supplice de Priscillien, mais encore il écrivit à Maxime pour lui demander son appui, afin d'étendre les massacres sur toutes les provinces de l'empire; il s'exprimait en ces termes : « Seigneur, la rigueur et la sévérité de votre justice » contre cet hérétique et ses disciples ont été d'un grand » secours à la clémence de l'Église. Nous nous contentions » autrefois de la douceur du jugement que les évêques por- » taient selon les canons, et nous ne voulions point de san- » glantes exécutions; mais nous avons reconnu qu'il était » nécessaire d'être aidé et bien soutenu par les sévères con- » stitutions des empereurs; car la crainte d'un supplice ri- » goureux fait souvent recourir les hérétiques au remède » spirituel, qui peut guérir les âmes de la maladie mortelle, » par une véritable conversion... »

Ce pape impie, s'écartant ainsi des préceptes de tolérance du christianisme, prétendait extirper les hérésies par les voies les plus violentes.

Bientôt l'affaire d'Eutychès vint donner au monde de nouvelles preuves de la cruauté de Léon, et montrer le spectacle ridicule d'une prétendue hérésie, contre laquelle l'Orient et l'Occident se soulevaient, sans connaître les dogmes qui avaient pu encourir les anathèmes du saint-siége.

Eutychès, prêtre et abbé d'un grand couvent de trois cents moines, près de Constantinople, avait écrit au pape pour le prévenir que le nestorianisme reprenait de nouvelles forces, par la protection que lui accordait le patriarche Flavien. Léon approuva son zèle, et l'encouragea à poursuivre les hé-

rétiques. Mais Domnus d'Antioche écrivit à son tour à l'empereur Théodose, et accusa Eutychès de renouveler l'hérésie d'Apollinaire, en prétendant que la divinité du Fils de Dieu et son humanité n'étaient qu'une seule nature, et en attribuant les souffrances à la divinité. Cette hérésie était fondée sur les conséquences que l'on tirait des termes d'Eutychès, qui ne différaient des opinions orthodoxes que dans la manière de les interpréter. Il reconnaissait en effet deux natures en Jésus-Christ, mais il prétendait mieux expliquer le mystère de l'incarnation en disant qu'il existait une seule nature, parce que Jésus-Christ était tout à la fois Dieu et homme. Ceux qui se déclarèrent contre ce sentiment parlaient de ces deux natures comme si elles étaient séparées, et le prétendu hérésiarque fut condamné et persécuté parce qu'on ne l'entendait pas, ou parce qu'on refusait de le comprendre.

Les prélats orientaux s'assemblèrent en concile à Constantinople pour juger Eutychès, et ils prononcèrent une sentence d'excommunication qui n'inspire pas un grand respect pour les pères qui composaient le synode. Celui-ci, se voyant injustement condamné, écrivit au pape pour se plaindre des procédures faites contre lui : « Je vous prie, très-saint père, » de prononcer sur la foi, et de ne point permettre que l'on » exécute le décret qui a été ordonné contre moi par cabale : » prenez en pitié un vieillard qui a vécu soixante-dix ans » dans la continence, dans les exercices de piété, et qu'on » chasse de sa retraite. » L'empereur Théodose, qui favorisait Eutychès, écrivit en même temps au pontife sur les troubles qui agitaient l'Église de Constantinople.

Ces lettres flattaient l'ambition de Léon, qui était alors en

dissidence avec Flavien de Constantinople, et suffisaient pour l'engager à prendre la défense d'Eutychès. Aussi il écrivit d'abord à Flavien : « Je m'étonne, mon frère, que vous ne » m'ayez rien écrit du scandale qui trouble l'Église et que » vous n'ayez pas été le premier à m'en instruire : nous avons » lu l'exposé de la doctrine d'Eutychès, et nous ne voyons » pas pour quel motif vous l'avez séparé de la communion » des fidèles; mais comme nous désirons apporter de l'im- » partialité dans le jugement, nous ne prendrons aucune dé- » cision sans connaître parfaitement les raisons alléguées » par les deux partis. Envoyez-nous donc une relation de » tout ce qui s'est passé, et apprenez-nous quelle nouvelle » erreur s'est élevée contre la foi, afin que nous puissions, » d'après les volontés de l'empereur, éteindre la division : et » nous y parviendrons facilement, puisque le prêtre Euty- » chès a déclaré que si nous trouvions dans sa doctrine » quelque chose de répréhensible, il était prêt à le corriger.»

Quelques jours après la réception des lettres du pape, on tint à Constantinople un nouveau concile pour la révision du premier jugement. L'empereur voulut que le patrice Florentin le représentât dans cette assemblée, pour empêcher que la haine des théologiens n'opprimât l'innocence ; mais voyant que ses précautions étaient impuissantes, il transféra le concile à Éphèse.

Le pape et Flavien de Constantinople, qui s'étaient réconciliés, dans l'intérêt de leurs siéges respectifs, craignant de perdre leur influence sur les pères, employèrent leurs efforts pour engager l'empereur à contremander ses derniers ordres; mais toutes leurs démarches furent sans succès.

Léon, invité à se rendre à Éphèse, se contenta d'envoyer ses légats, Jules, évêque de Pouzzole, René, prêtre du titre de saint Clément, Hilarius, diacre, et Dulcitius, notaire.

Lorsque tous les pères convoqués par l'empereur furent réunis à Éphèse, on déclara l'ouverture du concile pour le 8 du mois d'août. Dioscore, successeur de saint Cyrille dans le gouvernement de l'Église d'Alexandrie, fut nommé président de l'assemblée. La sentence de déposition prononcée contre Eutychès, dans le concile de Constantinople, fut déclarée nulle par les pères : on rétablit le vénérable abbé à la tête de son monastère, et l'on rendit une entière justice à la pureté de sa foi et à la sainteté de ses mœurs. Ses accusateurs, Flavien et Eusèbe, évêque de Dorylée, furent condamnés et déposés, malgré l'opposition d'Hilarius, diacre de l'Église romaine, qui parlait au nom du pape, et malgré les réclamations de plusieurs évêques qui faisaient paraître un grand attachement pour les intérêts de Flavien.

Après le concile, Dioscore prononça même une sentence d'excommunication contre le pape Léon pour le punir de son orgueil et de son despotisme. L'empereur Théodose confirma par un édit le second concile d'Éphèse, et défendit de donner de nouveaux siéges aux évêques qui soutiendraient l'hérésie de Nestorius et de Flavien.

Dans l'intervalle, Léon reçut une lettre des évêques de la province de Vienne, qui lui apprenaient l'élection de Ravennius à l'évêché d'Arles, ce qui montre que l'on n'attendait pas le consentement du saint-père pour consacrer un évêque, et qu'on lui faisait part des élections seulement afin d'entretenir les liens de l'union fraternelle.

Le pape ignorait toujours ce qui se passait en Orient, d'où il n'avait pas encore reçu de nouvelles; il écrivit alors à Flavien pour lui témoigner son inquiétude. Mais quelque temps après, le diacre Hilarius étant de retour à Rome, instruisit le saint-père des outrages sanglants qui avaient été faits à son siége par le concile d'Éphèse. Léon, transporté de colère, convoqua aussitôt en synode les évêques d'Italie, et à son tour il fit excommunier les pères d'Éphèse; ensuite il écrivit plusieurs lettres synodales contre Eutychès, et demanda instamment à l'empereur l'autorisation de présider un concile universel.

Après la mort de Théodose, l'impératrice Pulchérie secondant le pontife dans la vengeance qu'il voulait tirer d'Eutychès et de ses amis, ordonna au patriarche Anatolius, qui avait été mis sur le siége de Constantinople pour remplacer Flavien, d'embrasser le parti de Rome, et de mériter l'affection du pape, s'il voulait conserver son évêché. Anatolius, intimidé par cette menace, assembla un concile où il invita les légats du pontife pour donner connaissance de la fameuse lettre de saint Léon à Flavien : les pères du nouveau concile déclarèrent qu'ils l'approuvaient dans tout son contenu; ensuite Anatolius prononça anathème contre Nestorius et Eutychès, condamna leur doctrine, et par ce jugement inique il mérita d'être reconnu évêque légitime de Constantinople.

Les affaires politiques étaient dans un état aussi déplorable que celles de l'Église. Le redoutable Attila, roi des Huns, faisait trembler toute l'Italie; il avait pris et réduit en cendres la ville d'Aquilée, et ravagé toutes les campagnes qui se trouvaient sur son passage : Pavie même et Milan, ces deux grandes villes, n'ayant pu résister à l'effort de ses armes

victorieuses, étaient devenues le théâtre affreux de tous les désordres de la guerre.

Ces nouvelles désastreuses causèrent à Rome la plus grande consternation; le sénat s'assembla pour délibérer si l'empereur quitterait l'Italie, puisqu'il paraissait impossible de défendre la capitale contre le déluge de barbares qui semblaient avoir inondé l'empire. Dans cette extrémité, on résolut d'essayer la voie des négociations, et l'on envoya auprès d'Attila une pompeuse ambassade ayant à sa tête le pape Léon, dont on connaissait l'éloquence persuasive. Le pontife sortit de la ville avec un cortége imposant, pour aller à la rencontre de cet ennemi redoutable; et quand il fut près de la tente d'Attila, il fit entonner les chants solennels de l'Église, et se prosterna humblement devant la majesté du chef barbare : ensuite les conférences commencèrent.

Les chroniques racontent que le roi des Huns fut tellement frappé de cet étrange spectacle, qu'il se soumit à tout ce que lui demanda Léon, comme à des ordres venus du ciel; qu'il consentit à la paix et se retira avec ses armées au delà du Danube. Des auteurs ajoutent même que les capitaines huns ayant exprimé ouvertement leur mépris pour le prince qui avait honoré le pape jusqu'à lui obéir comme un esclave, le roi, pour se justifier, affirma qu'il avait vu en songe un vieillard vénérable tenant une épée nue, dont il menaçait de le tuer s'il ne se conformait aux ordres de Léon.

Ce conte se trouvait autrefois dans le bréviaire de Paris, mais un de nos plus savants archevêques l'a fait supprimer dans le dernier siècle, ainsi que les fables grossières qu'il renfermait. Le véritable motif de la condescendance d'At-

tila fut l'or que le pape fit briller à ses yeux : faute impardonnable pour un conquérant à la tête de troupes victorieuses, et surtout pour un Attila, le fléau de Dieu, l'ennemi du genre humain, dont le regard inspirait la terreur aux plus braves, et dont le nom faisait trembler les nations.

Léon, qui avait désarmé l'invincible roi des Huns, ne put cependant soumettre Anatolius, patriarche de Constantinople, qui, n'ayant plus de ménagement à garder envers Rome, voulait étendre sa domination sur l'Église d'Orient, et imitait le pape, qui déjà faisait peser son autorité sur l'Église d'Occident.

Pour humilier l'évêque de Rome, Anatolius favorisait les partisans d'Eutychès, de Dioscore, et repoussait les amis du saint-père : Léon s'en plaignit à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie; mais l'empereur, qui désirait maintenir la paix dans l'Église, refusa de donner satisfaction à l'un des deux partis, et les contraignit au simulacre d'une réconciliation officielle.

L'année suivante 454, le pape fut chargé d'une mission importante qui eut un déplorable résultat, et dans laquelle son éloquence ne produisit pas un second miracle.

L'impératrice Eudoxia, après la mort de Valentinien III, avait été forcée d'épouser Maxime, usurpateur du trône et l'assassin de son mari : comme la princesse se refusait aux désirs de ce monstre, il eut la barbarie d'ordonner à ses soldats de l'attacher avec des cordes et de lui arracher ses derniers vêtements, afin qu'il pût assouvir sa brutale passion. Eudoxia, outrée de cette horrible conduite, fit demander secrètement des secours au roi des Vandales contre la tyrannie de Maxime : Genseric, saisissant ce prétexte, débarqua en

Italie, et marcha vers Rome, dont les portes lui furent ouvertes par la trahison.

Saint Léon voyant alors son troupeau exposé à la vengeance des ariens, vint se jeter aux pieds du roi des Vandales, pour le supplier d'épargner la ville sainte; mais toutes ses instances échouèrent devant l'opiniâtreté de Genseric. Rome fut livrée au pillage pendant quatorze jours; et les habitants eurent seulement la faculté de se retirer dans trois basiliques qui servirent d'asile, pour qu'il n'y eût point de sang répandu.

Le roi retourna ensuite sur ses vaisseaux, qu'il avait chargés de butin, emmenant avec lui l'impératrice Eudoxia et ses deux filles, qu'il traita avec distinction : ce prince n'était pas aussi cruel que les historiens ecclésiastiques le prétendent, et les défauts qu'ils lui reprochent étaient les conséquences inévitables de la puissance suprême. Nous trouverons des actions bien plus condamnables dans la vie des monarques dont la mémoire est vénérée dans l'Église.

Après la mort de l'empereur Marcien, le parti d'Eutychès fit de grands efforts en Orient pour obtenir la protection de son successeur, surnommé Macella; mais le pontife, qui avait aidé par ses intrigues et ses cabales à le faire monter sur le trône, se servit du crédit qu'il avait à la cour pour réprimer les ennemis de l'Église et maintenir l'autorité du saint-siége.

Léon s'occupa ensuite de régler plusieurs points de discipline au sujet des habitants de la ville d'Aquilée qui avaient été emmenés prisonniers par Attila. Pendant leur captivité, les fidèles avaient mangé des viandes immondes et avaient consenti à recevoir un nouveau baptême; d'autres, à leur retour, avaient trouvé leurs femmes mariées.

Nicétas, évêque d'Aquilée, ayant consulté saint Léon sur ces cas de conscience, le pape répondit par la décrétale suivante : A l'égard des femmes qui avaient contracté de nouvelles unions dans l'incertitude de l'existence de leurs maris, il leur ordonne de retourner avec eux, sous peine d'excommunication, et il excuse les seconds maris. Il condamne à la pénitence publique ceux que la crainte ou la faim avait obligés de manger des viandes immolées, et il engage ceux qui s'étaient fait rebaptiser, à se réconcilier avec l'Église par l'imposition des mains de l'évêque; cependant il permet à Nicétas d'abréger les punitions, si la vieillesse, la maladie ou le péril de mort le commande.

Dans une autre décrétale, Léon défendit aux vierges de recevoir la bénédiction solennelle et le voile avant d'avoir été éprouvées jusqu'à l'âge de quarante ans : on croit même que ce fut à sa sollicitation que l'empereur Majorien fit une loi contre les parents qui forçaient leurs filles à se consacrer à Dieu. La même loi blâmait sévèrement les veuves qui, n'ayant point d'enfants, renonçaient aux secondes noces par libertinage et non par vertu.

L'Église doit au saint-père l'établissement des quatre jeûnes solennels de l'année, savoir : le Carême, la Pentecôte, le jeûne du septième et du dixième mois. Les légendes rapportent à cette même époque la coutume des Rogations, qui prit naissance dans le Dauphiné et se répandit dans tous les pays. Mamers, évêque de Vienne, est l'inventeur de cette pratique superstitieuse, qui, suivant les prêtres, a la puissance de fléchir la justice divine, d'arrêter les tremblements de terre, les incendies et les autres fléaux qui désolent les nations.

Les auteurs racontent également une anecdote singulière sur la coutume du baisement des pieds du pape : une femme, d'une beauté remarquable, ayant été admise le jour de Pâques à baiser la main du pontife, Léon sentit la révolte de la chair contre l'esprit, et souhaita de posséder la belle pénitente. Mais ensuite le repentir entra dans son âme, et pour se mortifier, il coupa la main qui lui avait causé ces marques de faiblesse. Cette mutilation empêchant le saint-père de célébrer la messe, le peuple fit entendre des murmures : alors Léon adressa de ferventes prières à Dieu pour obtenir la restitution de sa main, ce qui lui fut accordé sous la condition qu'il changerait la coutume de donner ses mains à baiser, et qu'il introduirait pour les pontifes l'usage de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles.

Tel est le miracle de la main sanglante !

Saint Léon tint le siége vingt-et-un ans, et mourut en 461, le 11 avril, jour fixé pour honorer sa mémoire dans l'Église.

Nous avons écrit la vie de Léon avec l'impartialité que demande l'histoire : maintenant nous laissons au jugement des hommes le soin de lui confirmer le surnom de Grand, que les prêtres lui ont décerné. Le pontife possédait de belles qualités, il avait un esprit élevé, une éloquence persuasive et une profonde instruction; mais nous devons blâmer sévèrement son ambition et l'esprit persécuteur qui l'animait contre les malheureux hérétiques.

HILAIRE,

48e PAPE.

LÉON Ier, SÉVÈRE, ANTHÉMIUS.

CHILDÉRIC, roi de France.

Naissance d'Hilaire. — Affaire d'Hermès, évêque de Béziers. — Le pape persécute saint Mamers. — Violence du pontife. — Modération de l'évêque. — Hilaire étend sa domination sur la Gaule et sur l'Espagne. — Intolérance du pape. — Sa mort. — Caractère de son pontificat.

Hilaire était de Sardaigne et fils de Crispinus : nous ne savons rien de son éducation, ni des actions particulières de sa vie avant son pontificat. L'histoire parle seulement de son ambassade au concile d'Éphèse, où il avait été envoyé par saint Léon pour soutenir les droits de l'évêque de Rome.

Dans le cours de la première année de son règne, se renouvela l'ancien scandale des appellations à Rome : un nommé Hermès était parvenu, par ses intrigues, à se faire ordonner évêque de Béziers; mais les habitants ne voulurent pas le recevoir, parce que sa vie passée le rendait indigne de l'épiscopat. Alors le nouveau prélat s'adressa à la cour de Rome, et le pontife écrivit à Léonce d'Arles, le priant de lui adresser un rapport sur les mœurs et sur la conduite d'Hermès, afin qu'il pût interposer son jugement dans cette affaire.

Ensuite, sans même attendre la réponse de Léonce, il assembla un concile, et confirma Hermès dans son évêché, en lui interdisant néanmoins de consacrer les évêques.

Saint Mamers, évêque de Vienne, célèbre dans toute la Gaule par sa piété, acquit bientôt une nouvelle gloire par la persécution qu'il éprouva de la part du pontife. Un prêtre ambitieux avait porté des plaintes à Rome contre Mamers, qui, repoussant ses prétentions, avait ordonné pour évêque à Dié un vieillard vénérable. Léonce d'Arles et le synode de la province s'empressèrent d'écrire au pape que l'action de saint Mamers était juste et équitable; mais Hilaire, voulant augmenter le pouvoir que son prédécesseur s'était arrogé dans les Gaules, franchit en cette occasion les bornes de l'équité. Il appela l'entreprise de Mamers un attentat impardonnable; il accusa ce saint évêque d'orgueil, de présomption, de prévarication, le menaça même de lui enlever ses priviléges, s'il persévérait dans le juste exercice de ses droits. Hilaire chargeait en même temps l'évêque Véranus de faire exécuter ses ordres, comme délégué du saint-siége.

Mamers repoussa les attaques du pontife avec dignité et modération; il réfuta les déclamations de ses ennemis, et déclara qu'il maintiendrait les droits de son église.

Le cardinal Baronius lui-même, en parlant de cette dispute scandaleuse, nous dit : « Ne vous étonnez pas si le pape » Hilaire s'élève avec autant de véhémence contre Mamers, » prélat d'une piété exemplaire, car dans les affaires litigieuses tout homme peut être trompé, même lorsqu'il est » successeur de saint Pierre; et une semblable querelle s'était déjà élevée sous le règne de saint Léon. »

Deux affaires importantes vinrent dans la même année accroître l'influence du saint-siége sur l'Espagne : Sylvain, évêque de Calahore, avait choisi un prêtre de l'église de Tarragone, et l'avait ordonné évêque malgré l'opposition de son prélat. Les évêques de la province s'étant rassemblés en concile pour juger le différend, ne purent tomber d'accord, et ils eurent la faiblesse d'écrire au saint-père pour lui demander quelle devait être leur décision.

L'autre affaire regardait Nundinaire, évêque de Barcelone, qui en mourant avait désigné pour son successeur Irénée, déjà évêque d'une autre ville, et lui avait laissé tous les biens qu'il possédait. Les prélats de la province, se conformant à la volonté du défunt, d'après le consentement du clergé, du peuple et des notables, consentirent à la mutation d'Irénée, et l'obligèrent seulement à en demander la confirmation au pontife. Les évêques commirent ainsi deux fautes graves qui les rendaient dépendants du saint-siége, et par leur imprudence ils fournissaient aux papes les moyens d'agrandir chaque jour leur autorité.

Vers le commencement de l'année 467, le nouvel empereur Anthémius étant venu à Rome prendre possession de l'empire, Hilaire craignit que les hérésies de l'Orient ne s'introduisissent dans l'Église d'Occident par la protection de Philothée, hérétique macédonien et favori du prince, qui avait déjà permis à toutes les sectes de tenir des assemblées. Le saint-père se déclara contre la liberté de conscience, et osa même adresser des reproches à l'empereur devant l'assemblée du peuple, dans l'église de Saint-Pierre : il menaça le monarque de soulever les provinces contre son

autorité, s'il ne s'engageait par un serment solennel à chasser tous les hérétiques de ses états.

Quelque temps après avoir ainsi manifesté son esprit d'intolérance, Hilaire mourut dans le mois de septembre 467, et fut enterré dans la grotte du monastère de Saint-Laurent.

Les historiens affirment que le pontife avait partagé avec les barbares les richesses provenant du pillage de Rome par Genseric, et que ses trésors lui servirent à payer le saint-siége. Lorsqu'il fut devenu pape, il se conforma aux usages du siècle, et construisit de magnifiques églises, qu'il enrichit de vases précieux : il fit trois oratoires dans le baptistère de la basilique de Constantin ; il dédia le premier à saint Jean-Baptiste, le deuxième à saint Jean l'Évangéliste, et le troisième à la sainte croix. Dans ce dernier oratoire, il renferma dans un Christ colossal tout d'or, et orné de pierreries, un morceau de la vraie croix, du poids de vingt livres ; il fit placer dans le baptistère une cuve de porphyre, trois cerfs d'argent pour verser l'eau, un agneau d'or et une colombe d'airain de Corinthe. Tous les vases nécessaires aux cérémonies s'élevaient à quatre-vingt-quatorze livres d'or, et mille deux cent cinquante-deux livres d'argent. Il construisit aussi un oratoire de Saint-Étienne, dans le baptistère de Latran, où il plaça deux bibliothèques ou plutôt deux armoires de livres ; enfin il fonda plusieurs monastères auprès de la basilique Saint-Laurent, et donna aux moines des bains et un palais.

Le pontificat d'Hilaire n'offre rien de remarquable, si ce n'est la même persévérance et le plan uniformément suivi par les évêques de Rome pour écraser la puissance impériale et anéantir la liberté des peuples.

SIMPLICIUS,

LÉON Ier, ZÉNON, empereurs.	49e PAPE.	CHILDÉRIC, roi des Franks.

Naissance de Simplicius. — Il s'oppose aux volontés de Léon. — Troubles d'Orient. — Zénon est chassé du trône. — Il reprend la couronne. — Le pape l'engage à persécuter les eutychiens. — Jean Talaïa. — Démêlés graves entre Simplicius et le patriarche de Constantinople. — Audace du pape. — Sa mort.

Tibur, dans l'ancien Latium, aujourd'hui Tivoli, dans la campagne de Rome, était la patrie de Simplicius, fils de Castin.

Dès que l'empereur Léon fut informé de l'élection de Simplicius, il lui écrivit pour l'en féliciter, et le pressa en même temps de confirmer le concile de Chalcédoine, qui élevait le siége de Constantinople au second rang de la dignité épiscopale : Simplicius s'opposa avec obstination aux volontés du prince.

Après la mort de Léon, son successeur Zénon monta sur le trône : mais bientôt l'usurpateur Basilisque parvint à faire révolter les troupes, chassa le nouveau monarque et s'empara de l'empire d'Orient. Son premier soin fut de rétablir les prélats eutychiens que Léon, à l'instigation du pape, avait persécutés avec une grande rigueur.

Acace, patriarche de Constantinople, seul parmi les évêques refusa de se soumettre aux ordres du tyran, et fit ap-

puyer sa résistance par le peuple et par les prêtres. Le saint-père approuva d'abord la conduite du généreux Acace; mais ensuite, les moines lui ayant donné avis du retour de Timothée Elure, qui cherchait à exciter des séditions pour se faire rétablir sur le siége d'Alexandrie, Simplicius eut la lâcheté d'écrire au patriarche qu'il l'autorisait à imiter l'exemple de son légat, à se joindre aux prêtres et aux moines, pour se rallier autour du trône de Basilisque, si le prince consentait à exclure Timothée du siége d'Alexandrie.

Zénon, profitant des désordres que les orthodoxes et les eutychiens fomentaient dans les provinces de l'empire, revint à Constantinople à la tête d'une armée, chassa à son tour l'usurpateur et remonta sur le trône. Acace s'empressa d'envoyer au saint-père la relation des événements, et de tout ce que les hérétiques avaient tenté pour ressaisir leur influence : il lui demandait en même temps un plan de conduite. Simplicius, changeant d'opinion avec une versatilité étonnante, répondit que ce n'était plus de Basilisque mais de Zénon, après Dieu, qu'il fallait attendre le secours de l'Église; il l'engageait à supplier le prince de publier une ordonnance pour exiler les évêques que Timothée Elure avait ordonnés, en rétablissant à leur place les prélats catholiques. L'empereur connaissait la lâche hypocrisie de Simplicius, mais craignant d'exciter la colère de l'évêque de Rome, qu'il avait besoin de ménager pour se maintenir sur le trône, il accéda à ses désirs, et persécuta les eutychiens avec la plus grande violence.

Le siége d'Alexandrie devint ensuite vacant par la mort de Timothée : les prêtres nommèrent aussitôt pour son successeur Jean Talaïa, sans même attendre la permission de l'em-

pereur. Zénon, irrité de leur audace, chassa le nouveau prélat de son église : celui-ci en appela au pape. L'influence formidable de Rome commençait déjà à diminuer en Orient, et Simplicius ayant voulu réprimander le patriarche de Constantinople, il lui fut répondu que les Orientaux ne reconnaissaient point Jean Talaïa pour évêque d'Alexandrie, et qu'ils recevraient Pierre Monge à leur communion malgré son opposition, parce qu'ils préféraient assurer la paix des Églises et obéir aux ordres de l'empereur.

Les affaires d'Orient donnaient au pontife de grandes occupations, cependant il ne négligeait pas celles de l'Occident : il réprimanda sévèrement Jean, évêque de Ravenne, qui avait consacré Grégoire évêque d'une église ; et de son autorité privée, il transféra le nouveau prélat dans le diocèse de Modène, et l'affranchit de la dépendance de l'archevêque de Ravenne.

Cette audace apostolique donnait de vives inquiétudes à Jean de Ravenne et au patriarche Acace, qui craignaient de soulever de nouveaux désordres dans l'Église ; mais toutes ces craintes s'évanouirent par la mort du pontife, qui eut lieu au commencement de l'année 483.

Simplicius avait régné près de seize ans.

FÉLIX III,

ZÉNON, empereur. | 50e PAPE. | CLOVIS, roi de France.

Naissance et mariage du prêtre Félix. — Son élection. — Il poursuit la politique de son prédécesseur. — Il soutient les prétentions de Jean Talaïa. — Ses légats sont arrêtés. — Ils se rangent à la communion des hérétiques. — Condamnation des légats. — Le patriarche de Constantinople est excommunié. — Insolence des moines. — Le légat du pape chargé d'apporter à Constantinople la bulle d'excommunication, se laisse séduire par des offres d'argent. — État de l'Église d'Afrique. — Mort d'Acace. — Fourberie de Flavita. — Euphémius, patriarche de Constantinople. — Mort de l'empereur Zénon. — Témérité d'Euphémius. — Conseils aux princes. — Le cardinal Espinosa et don Carlos. — Mort de Félix. — Fable ridicule sur son apparition.

Célius Félix était Romain et de famille sénatoriale : son père, prêtre du titre de Fasciole, lui avait fait embrasser l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût déjà marié et qu'il eût des enfants. Après la mort du pape Simplicius, le clergé s'assembla avec les magistrats dans l'église de Saint-Pierre : on procéda à l'élection d'un évêque, et Félix réunit tous les suffrages.

Le nouveau pontife entra dans les vues de son prédécesseur relativement aux affaires d'Orient, et profita du séjour de Jean Talaïa dans Rome pour connaître les menées secrètes du pa-

triarche. Celui-ci, désirant se venger de ses ennemis, exagérait les torts et la mauvaise foi d'Acace, l'accusait de protéger secrètement Pierre Monge, et irritait l'orgueil du pontife en lui représentant que les lettres de Simplicius n'avaient produit aucun effet à Constantinople, flétrissure pour le saint-siége, ajoutait-il, si Félix souffrait que l'autorité de Rome fût ainsi bravée en Orient.

D'après ses conseils, le pontife envoya vers Zénon des ambassadeurs pour le supplier de chasser Pierre Monge comme hérétique, et d'envoyer Acace à Rome pour répondre aux accusations que Jean avait intentées contre lui dans la requête présentée au saint-siége. Mais les légats Vital et Misène, en arrivant dans la ville d'Abbide, furent arrêtés par ordre de l'empereur; on enleva leurs papiers et on les conduisit en prison : Zénon les menaça même du dernier supplice s'ils refusaient de communiquer avec Acace et avec Pierre Monge. Ils restèrent inébranlables; car la violence augmente le courage et l'intrépidité, et la nature de l'homme est de se roidir contre les obstacles.

Cependant les légats, qui avaient résisté aux menaces, se laissèrent séduire par les caresses et les présents, et déclarèrent qu'ils communiqueraient avec le patriarche : alors on les fit sortir de prison, et ils se rendirent à Constantinople pour s'acquitter de leur promesse, en reconnaissant Pierre Monge pour évêque légitime d'Alexandrie.

Les ambassadeurs retournèrent ensuite à Rome, chargés des lettres de l'empereur et du patriarche de Constantinople. Mais le pape, irrité contre eux, refusa de les recevoir, et convoqua un concile pour les juger : Vital et Misène furent con-

vaincus d'avoir communiqué avec les hérétiques d'Orient, et comme tels condamnés à la déposition et excommuniés.

Dans le même synode, Pierre Monge fut une seconde fois déclaré hérétique et prévaricateur. Quant au patriarche, on jugea prudent de le ménager; et Félix se contenta de lui écrire, au nom du concile, pour l'engager à demander pardon de sa conduite passée. Acace répondit fièrement qu'il ne s'humilierait point devant le saint-siége et qu'il ne ferait aucun acte de soumission; alors le pontife prononça contre lui une sentence terrible qui le privait de l'honneur du sacerdoce, et le déclarait excommunié sans pouvoir être absous de cet anathème par aucune puissance humaine.

La bulle d'excommunication fut portée à Constantinople par un ancien clerc de l'Église romaine nommé Tutus, à qui le pape remit en même temps deux lettres, l'une pour l'empereur, l'autre adressée au clergé et au peuple de Constantinople. Dans la première, Félix se plaignait de la violence exercée contre ses légats, au mépris du droit des gens, qui était respecté par les nations les plus barbares; il déclarait ensuite que le saint-siége ne pouvait jamais communiquer avec Pierre d'Alexandrie, qui avait été ordonné par des hérétiques : il terminait par des menaces contre l'empereur, et l'engageait à choisir entre la communion de l'apôtre saint Pierre et celle de Pierre d'Alexandrie.

Les prétentions orgueilleuses du pontife furent méprisées à Constantinople; Acace refusa même les lettres qui lui étaient adressées. Des moines brouillons seuls, pendant l'office divin, osèrent attacher à son manteau l'anathème du saint-père; mais la justice du prince réprima leur audace, et leurs têtes

tombèrent sous la hache du bourreau. L'ambassadeur, après s'être acquitté de sa mission, imita les premiers légats, et s'étant laissé séduire par des offres d'argent, il communiqua avec les ennemis de Rome. A la nouvelle de cette défection le saint pontife, transporté de fureur, lança trois anathèmes contre Tutus : mais toutes ses foudres n'empêchèrent point le patriarche de Constantinople de continuer l'exercice de son ministère, et de supprimer le nom de Félix des livres sacrés.

En Afrique, l'Église était également agitée de violentes querelles religieuses : Hunneric, qui commandait dans ces provinces, faisait profession de l'arianisme et persécutait les orthodoxes par droit de représailles. Après la mort du prince, Gondebaud, son successeur, traita plus favorablement les fidèles qui suivaient la foi de Nicée. Le pape convoqua alors un concile de trente-huit évêques, pour régler la discipline que les prélats africains devaient suivre à l'égard des prêtres apostats et des fidèles qui avaient demandé un nouveau baptême. Les pères déclarèrent qu'il existait une grande différence entre ceux qui avaient été rebaptisés de leur plein gré par les hérétiques et ceux qui l'avaient souffert par contrainte : ils condamnèrent les premiers à faire pénitence et à se soumettre aux pratiques religieuses, afin de montrer la sincérité de leur repentir ; quant aux seconds, ils les engageaient à faire une confession publique.

Mais ils se montrèrent plus sévères pour les évêques, les prêtres et les diacres, qui avaient accepté le baptême arien ; ils les condamnaient à rester en pénitence jusqu'à la fin de leur vie, séparés des assemblées ecclésiastiques et exclus des

prières de l'Église ; leur accordant, comme seule grâce, la communion laïque à l'article de la mort.

Quant aux clercs, aux moines et aux vierges consacrées à Dieu, qui s'étaient rangés dans le parti des hérétiques, le concile leur inflige douze ans de pénitence ; trois ans au rang des écoutants, sept au rang des pénitents, et deux ans de consistance ; permettant néanmoins à leurs pasteurs de les secourir dans un danger de mort. Le dernier article concerne les jeunes gens dont l'âge pouvait excuser l'apostasie : les pères ordonnent aux évêques de les soumettre à l'imposition des mains, sans les mettre en pénitence ; enfin ils défendent aux prêtres de recevoir à la communion les clercs ou les laïques d'un autre diocèse, sans qu'ils présentent des lettres testimoniales de leur évêque ou de leurs pasteurs.

Acace était mort pendant l'année 489, et l'empereur avait élevé sur le siége de Constantinople un prêtre nommé Flavita : le nouveau patriarche désirant ménager le pape et Pierre Monge, écrivait en même temps aux deux évêques qu'il n'acceptait point d'autre communion que la leur. Sa fourberie fut bientôt découverte, et Félix chassa honteusement ses députés. Quelques jours après Flavita rendait le dernier soupir au milieu des souffrances, causées par le poison suivant les uns, et produites par une maladie inconnue suivant les autres : il avait tenu quatre mois le siége patriarcal.

Euphémius, son successeur, désirant rétablir la paix dans l'Église, consentit à rayer le nom de Monge des sacrés diptyques, et rétablit celui de l'évêque de Rome : ensuite il envoya des députés au pontife pour demander sa communion. Félix repoussa ses avances, parce que le patriarche voulait

conserver dans les diptyques les noms d'Acace et de Flavita; et par son obstination la réunion des Églises fut encore retardée.

Après la mort de l'empereur Zénon, Anastase, prince dévot jusqu'à la superstition, monta sur le trône. A Constantinople comme à Rome, l'audace du clergé s'était tellement augmentée par la faiblesse des empereurs, que le patriarche osa accuser Anastase, devant l'assemblée du peuple, d'être un hérétique indigne de commander à des chrétiens, et refusa de le couronner avant que le prince eût donné sa profession de foi par écrit et se fût engagé par un serment solennel à ne rien changer dans la religion.

Il eût été à désirer qu'Euphémius se fût adressé à un prince aussi fier que l'infortuné don Carlos, fils unique de Philippe II, roi d'Espagne. Le trait d'histoire auquel nous faisons allusion mérite d'être rapporté à cause de sa singularité : le cardinal Espinosa, gouverneur du jeune prince, s'opposait à ce qu'un comédien nommé Cisneros fût admis auprès de don Carlos; mais ce jeune homme, le prenant par la barbe, lui dit avec emportement : « Quoi! petit curé, tu as » l'audace de te jouer à moi, et tu oses défendre que Cisne- » ros vienne se divertir avec moi!... par la vie de mon père, » il faut que je te tue! » Ce qu'il eût exécuté si les courtisans qui les entouraient n'eussent désarmé le prince. Les rois, dans leurs querelles avec le clergé, devraient suivre l'exemple de don Carlos, et réprimer l'insolence des prélats qui veulent s'immiscer dans les affaires de la nation.

Le pape Félix écrivit à l'empereur Anastase pour le féliciter de son élévation sur le trône, et l'assurer de son respect

et de son obéissance; mais il n'eut pas la satisfaction de voir dans les affaires de l'Église le changement qu'il désirait : il mourut le 25 février 492, après un pontificat de neuf ans.

Grégoire le Grand raconte que Félix apparut à Tharsille, dans une vision, pour l'appeler à la béatitude dont il jouissait; mais nous ne soutiendrons pas la réalité de cette apparition, pour ne pas nous exposer au mépris des esprits sérieux qui ne veulent pas être trompés par des fables ridicules.

Un orgueil insupportable et un esprit constamment en révolte contre l'autorité des princes, étaient les traits principaux du caractère de Félix, aujourd'hui honoré dans l'Église parmi les saints; cependant nous rendrons justice à la pureté de ses mœurs et à la sagesse de sa conduite. Le style de ses lettres est noble et agréable.

D'après le Pontifical, nous devons rapporter à son règne la construction de la basilique d'Agapet, qu'il fit élever près de l'église de Saint-Laurent.

GÉLASE,

ANASTASE, empereur. | 51e PAPE. | CLOVIS, roi de France.

Naissance et élection de Gélase. — Sa réponse à Euphémius. — La rigueur du pape cause un schisme. — Lettre de Gélase à Honorius contre les pélagiens. — Il élève la puissance du sacerdoce au-dessus de celle des princes. — Décrétales du pape. — La fête des lupercales à Rome. — Persécution contre les manichéens. — Mort de Gélase.

Gélase était Africain de naissance et fils de Valère; le clergé et le peuple romain l'élevèrent sur le saint-siége quelques jours après la mort de Félix.

Dès que le patriarche Euphémius eut reçu la nouvelle de cette élection, il écrivit à Gélase, se plaignant de n'avoir pas reçu avis de son ordination, suivant l'usage établi : il lui adressait en même temps sa profession de foi.

Le pape répondit à Euphémius : « Il est vrai que l'an» cienne règle ordonnait à nos pères, qui étaient unis de » communion, de donner avis de leur ordination à leurs col» lègues. Mais pourquoi avez-vous préféré une société étran» gère à celle de saint Pierre? Vous dites que je dois user de » condescendance envers vous....... Mais si l'on doit relever » ceux qui sont tombés, on n'est pas tenu de se précipiter » avec eux dans les feux éternels. Vous condamnez Eutychès, » et vous défendez Acace.............. Mais n'est-ce pas » être plus coupable de connaître la vérité, et de commu-

» niquer avec ses ennemis? Vous demandez dans quel con» cile Acace a été condamné, comme s'il fallait une condam» nation particulière pour rejeter de l'Église un catholique » qui ose communiquer avec des gens souillés d'hérésie...... »
Enfin Gélase termine sa lettre en déclarant à Euphémius que sa réponse n'est pas une marque de communion, et qu'il lui écrit comme à un étranger.

L'intolérance du saint-père produisit l'effet que l'on doit toujours attendre des mesures extrêmes, elle augmenta le mal : le patriarche, persuadé qu'il y avait eu de l'injustice et même de la dureté dans la condamnation d'Acace, refusa de se soumettre aux ordres du pape ; et les deux premiers siéges de la chrétienté demeurèrent encore séparés de communion pendant plusieurs années.

Gélase persista dans une invincible opiniâtreté au sujet d'Acace : la plus légère concession pouvait rendre facilement la paix à l'Église ; mais il préféra voir le trouble et la désunion entre les fidèles, plutôt que d'abandonner ses injustes prétentions.

Le pape apprenant ensuite que le pélagianisme reparaissait en Dalmatie, écrivit à un évêque du pays, nommé Honorius, pour qu'il prévînt ses confrères de s'éloigner de ceux qui étaient infectés de l'hérésie. Le prélat répondit fièrement qu'il s'étonnait de l'excès de son zèle pour les églises de Dalmatie, et qu'il n'avait pas besoin qu'on lui rappelât ses devoirs pour surveiller les progrès du schisme.

Gélase, rappelé à des sentiments d'humilité par la vigueur d'Honorius, répliqua que le saint-siége prenait soin de toutes les églises du monde, pour conserver la pureté de la foi ; mais

qu'il n'avait pas la prétention d'imposer ses volontés aux évêques de la Dalmatie.

Ainsi l'ambition du pape l'exposa une deuxième fois à de sévères reproches de la part des prélats étrangers : et bientôt les hérétiques qu'il cherchait à combattre dans les pays éloignés s'élevèrent jusque sous ses yeux dans le Picénum.

Un vieillard, nommé Sénèque, enseignait le pélagianisme, et attirait dans son parti un grand nombre de prêtres et même des évêques. Le pape écrivit alors aux prélats du Picénum pour arrêter la propagation de l'hérésie, et leur envoya un traité contre les pélagiens, pour combattre la doctrine qu'ils prêchaient, et démontrer aux fidèles que l'homme ne pouvait vivre sans péché.

Quelques mois après, des ambassadeurs que le roi Théodoric avait envoyés en Orient, se rendirent à Rome au retour de leur mission, et engagèrent le pontife à écrire à l'empereur Anastase, qui s'était plaint de n'avoir pas encore reçu la nouvelle de son ordination.

Gélase, n'osant désobéir aux députés de Théodoric, adressa à l'empereur d'Orient une longue épître où se montre à quel degré d'audace étaient parvenus les pontifes romains. « Il » existe deux puissances qui gouvernent souverainement le » monde, dit-il, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle; » mais l'autorité sacrée des évêques est d'autant plus grande, » qu'au jour du jugement ils doivent rendre compte des » actions des rois. Vous savez, magnanime empereur, que » votre dignité surpasse celle des autres princes de la terre, » mais vous êtes obligé de vous soumettre à la puissance des » ministres des choses sacrées ; car c'est à eux que vous vous

» adressez pour demander quelles sont les sources de votre » salut, et les règles que vous devez suivre pour recevoir les » sacrements et disposer des choses religieuses.

» Les évêques persuadent aux peuples que Dieu vous a » donné un souverain pouvoir sur les choses temporelles, et » ils les soumettent à vos lois; mais en retour, vous devez » obéir avec une entière soumission à ceux qui sont destinés » à vous distribuer les divins sacrements. Si les fidèles doi- » vent suivre aveuglément les ordres des évêques qui s'ac- » quittent dignement de leurs fonctions, à plus forte raison » doit-on se rendre au jugement du pontife de Rome, que » Dieu a établi le premier des évêques, et que l'Église a tou- » jours reconnu pour chef suprême. . . . . »

Cette lettre, chef-d'œuvre d'orgueil, d'hypocrisie et d'impudence, est un enseignement pour les peuples qui méditeront sur les causes de la tyrannie des prêtres et des rois !

Gélase, toujours poussé par son ambition, voulut étendre son autorité dans tous les pays chrétiens, et convoqua à Rome un concile de soixante-dix évêques, pour établir la distinction des livres authentiques et des ouvrages apocryphes. Mais les protestants combattent l'existence du décret qui fut rendu dans ce concile : « Du moins, dit un de leurs fameux » auteurs, il ne fut connu qu'au milieu du neuvième siècle; » et nous sommes surpris de voir que dans ce décret de Gé- » lase il ne soit fait mention que d'un livre d'Esdras et d'un » livre des Machabées. Dans plusieurs manuscrits, le livre » de Job a même été omis; et dans d'autres, les deux livres » des Machabées ont été entièrement supprimés. » Fleury, qui s'est fort étendu sur le décret, aurait dû parler de ces

contradictions, pour donner une preuve de sa fidélité et de son exactitude.

Jean, évêque de Ravenne, ayant donné avis au pape de l'état déplorable dans lequel se trouvaient plusieurs Églises d'Italie qui manquaient de pasteur, Gélase écrivit aux prélats de Lucanie, des Brutiens, et à ceux des provinces de Sicile, pour les autoriser à conférer les ordres sacrés aux moines qui n'auraient pas commis de crimes ou qui ne seraient pas mariés deux fois.

Le saint-père recommande de n'admettre les laïques dans le clergé qu'après les avoir examinés avec le plus grand soin, afin de ne point accorder les ordres sacrés à des hommes vicieux. Il défend aux évêques de dédier les églises nouvellement bâties, sans une permission du saint-siége; et les engage à ne point exiger des fidèles un salaire pour conférer le baptême ou la confirmation, et surtout à ne point demander d'argent aux hérétiques nouveaux convertis.

Gélase recommande également aux prêtres de ne pas s'élever au-dessus de leur rang, de ne point bénir le saint chrême, de ne pas confirmer, et de ne remplir aucune fonction sacrée en présence de l'évêque. Il leur rappelle qu'ils ne doivent pas s'asseoir ou célébrer la messe devant un prélat sans sa permission, et que les simples prêtres ne peuvent pas ordonner les sous-diacres. Il prescrit aux diacres de se tenir aussi dans les bornes de leur ministère, leur défendant de remplir les fonctions qui appartiennent aux prêtres, ou même de baptiser hors le cas de nécessité : il ajoute que les diacres n'étant point au rang des prêtres, ne doivent pas distribuer aux fidèles le pain et le vin consacrés.

Le saint-père défend encore de baptiser en d'autre temps qu'aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, à moins que celui à qui on confère le baptême ne soit en danger de mourir. A l'égard des vierges, il veut qu'on leur donne le voile au jour de l'Épiphanie, au temps de Pâques, ou aux fêtes des Apôtres : il regarde les veuves comme indignes d'être consacrées à Jésus-Christ, et leur refuse l'entrée des monastères.

Il condamne à être chassés du clergé les ecclésiastiques qui avaient été ordonnés pour de l'argent, et soumet à la pénitence publique pour toute leur vie ceux qui étaient convaincus d'entretenir des relations criminelles avec les vierges consacrées à Dieu.

Quant aux veuves qui se marient après avoir fait profession de garder le célibat, le pontife ne leur impose point la pénitence, mais il veut qu'on leur reproche publiquement la faute qu'elles ont commise. Enfin il blâme sévèrement la coutume qui existait dans quelques églises de faire servir la messe par des femmes.

Gélase traite également la question des biens de l'Église : il ordonne d'en faire quatre parts, l'une pour l'évêque, l'autre pour le clergé, la troisième pour les pauvres, et la quatrième pour la fabrique; défendant à l'évêque de rien diminuer de la part réservée au clergé, et au clergé de rien prendre sur celle de l'évêque. Le prélat doit employer fidèlement la part qui est destinée pour les bâtiments de l'église, sans en rien détourner à son profit; et à l'égard de la part des pauvres, un jour il en rendra compte à Dieu, s'il ne s'est pas acquitté fidèlement de ses devoirs sur la terre.

Cette décrétale paraît être le résultat du dernier concile dont

nous avons parlé. Le pape écrivit ensuite aux évêques de Dardanie, pour les convaincre que le jugement du saint-siége contre le fameux patriarche de Constantinople était une confirmation du concile de Chalcédoine ; et que les pères ayant condamné les eutychiens, avaient par conséquent excommunié pour les siècles futurs tous ceux qui favoriseraient les hérétiques.

Nous devons rapporter parmi les actions honorables du pontife, son opposition courageuse contre les sénateurs de Rome, qui voulaient rétablir la fête infâme des Lupercales, pendant laquelle les prêtres du dieu Pan couraient nus dans la ville, frappant avec des lanières de peau de chèvre les femmes qui se pressaient à leur rencontre en leur tendant les mains, afin que ces coups les rendissent fécondes. Gélase défendit qu'une superstition aussi criminelle fût renouvelée au milieu du christianisme ; et comme les Romains attribuaient les malheurs publics et les maladies qui désolaient la ville à la suppression de la fête, il composa un ouvrage pour leur montrer le ridicule de ce fanatisme : cet écrit existe encore de nos jours sous le titre de « Discours contre Andromaque. »

Mais le peuple murmurait toujours pour le rétablissement de cette vieille coutume du paganisme ; alors Gélase se détermina à la remplacer par la fête de la Purification de la sainte Vierge. Ce sentiment a prévalu dans l'Église, quoiqu'il ne paraisse pas fondé sur des chroniques très-authentiques : les réformes, dans les premiers siècles, s'opéraient plus lentement, et il existait une différence trop marquée entre les cérémonies des Lupercales et la fête de la Purification, pour que les Romains aient pu accepter un semblable changement.

Cependant il est certain que le pape introduisit de nouvelles

fêtes dans l'Église, et régla la liturgie, les offices divins, et tout ce qui avait rapport au culte extérieur. Gélase renferma tous ses règlements dans l'Ancien Sacramentaire que nous connaissons sous son nom, et qui fut publié à Rome en 1680, sur un exemplaire de plus de neuf cents ans, qui avait été sauvé du monastère de Saint-Benoît, sur la Loire, après un pillage qui eut lieu en 1562, pendant les guerres de religion. Ce manuscrit avait depuis appartenu à Paul Peteau, conseiller au parlement de Paris, avant de passer en la possession de la célèbre Christine, reine de Suède.

Le pontife découvrit encore des manichéens dans Rome, et guidé par une mauvaise politique, il fit brûler leurs livres devant la basilique de Sainte-Marie. Ensuite, pour empêcher que ces dangereux hérétiques n'évitassent les peines portées contre eux par les lois impériales, Gélase fit un décret par lequel il était ordonné à tous les fidèles de communier sous les deux espèces, anathématisant comme sacriléges ceux qui avaient la témérité de séparer les symboles de la mort de Jésus-Christ. A cette époque, on croyait que la communion sous les deux espèces était de droit romain, quoique les cardinaux Baronius et Bossa aient voulu établir une opinion contraire.

Enfin Gélase mourut dans les travaux apostoliques, le 8 septembre 496, après avoir tenu le siége quatre ans et huit mois. Ce pontife, doué d'un esprit subtil, savait faire valoir son autorité; le style de ses ouvrages est noble, mais obscur, et montre qu'il connaissait parfaitement les coutumes et les usages de l'Église de Rome. Il aimait l'ordre, la discipline, et joignait la prudence à la fermeté; mais on peut lui reprocher d'avoir eu trop d'ambition.

ANASTASE II,

ANASTASE, empereur. — 52ᵉ PAPE. — CLOVIS, roi de France.

Élection d'Anastase. — Il écrit à l'empereur pour la réunion des Églises. — Il reçoit à sa communion un partisan d'Acace. — Mauvaise foi du cardinal Baronius. — L'Église d'Alexandrie demande la communion du pape. — La haine ecclésiastique fait rompre les négociations. — Conversion politique de Clovis, roi de France. — Mort singulière d'Anastase. — Sa modération. — Éloge de son caractère.

Après la mort de Gélase, le clergé et le peuple de Rome élurent, pour gouverner l'Église, Anastase II, Romain de naissance et fils de Pierre. Le nouveau pontife, animé de louables intentions, essaya de réunir les Églises d'Orient et d'Occident : il écrivit d'abord à l'empereur Anastase, le priant de procurer la paix des Églises, et déclarant qu'il reconnaissait la validité des ordinations faites par Acace et des baptêmes qu'il avait administrés. Cette lettre fut envoyée par deux évêques, qui accompagnèrent le patrice Faustus, député de Rome, se rendant à Constantinople pour les affaires publiques. Le pape reçut ensuite à sa communion Photius, diacre de Thessalonique, zélé partisan d'Acace. Cet acte de tolérance excita des murmures parmi les faux dévots du clergé, et un grand nombre de prêtres et d'évêques se séparèrent de la communion d'Anastase.

Le cardinal Baronius et plusieurs adorateurs de la pourpre

romaine ont voulu rendre ce fait douteux en altérant la vérité : ils regardent un acte de tolérance comme une flétrissure pour le saint-siége, et préfèrent que la mémoire du pontife passe à la postérité chargée d'une accusation de cruauté, plutôt que d'avouer ses généreuses intentions d'aplanir les difficultés qui fomentaient un schisme interminable.

Pendant le séjour des légats à Constantinople, deux apocrisiaires de l'Église d'Alexandrie vinrent leur présenter un mémoire pour obtenir la communion du pape. Ils prétendaient que la division des deux Églises n'avait d'autre cause que la mauvaise traduction de la lettre de saint Léon à Flavien ; et pour montrer leur orthodoxie, ils inséraient une profession de foi, où ils déclaraient recevoir les trois premiers conciles, et condamner Eutychès, comme Nestorius : mais ils ne faisaient aucune mention du concile de Chalcédoine, et soutenaient que Dioscore, Timothée et Pierre n'avaient point eu d'autre foi que la leur. Ils refusèrent constamment de rayer les noms de ces évêques, qui étaient odieux au clergé de Rome : ce refus empêcha la réunion des Églises, et vint donner une nouvelle preuve que la haine des prêtres est implacable, et que les ministres d'un Dieu de paix ne pardonnent jamais à ceux qui s'opposent à leurs projets ambitieux !

Un événement important fixa bientôt l'attention du pape et de l'Église d'Occident : Clovis, roi de France, venait de se convertir au christianisme, et s'était fait baptiser le jour même où Anastase avait été élevé sur le siége de Rome. La nouvelle de cette conversion, qui ressemblait, pour les circonstances et les raisons politiques, à celle de Constantin, engagea le saint-père à écrire à Clovis, pour le féliciter de la grâce que

Dieu lui avait accordée en l'éclairant des lumières de la foi.

Les négociations du patrice Faustus étant terminées à Constantinople, les légats s'engagèrent au nom du pape à souscrire à l'Hénotique de Zénon, et reçurent de l'empereur d'Orient la promesse de la réunion des deux siéges. Mais à leur retour à Rome, Anastase était mort dans le mois de mars 498, après avoir tenu le saint-siége un an et quelques mois. Plusieurs historiens sacrés affirment que Dieu le fit mourir subitement, pour le punir d'avoir reçu le diacre Photius à sa communion : d'autres prétendent que sa mort fut honteuse, et qu'il rendit ses entrailles dans un lieu secret, pendant qu'il obéissait aux lois de la nature.

Dans tous les cas, nous repoussons les sentiments des ultramontains qui regardent la fin de ce pontife comme un châtiment de la justice divine, car il est plus probable qu'il fut empoisonné par les prêtres dont il réprimait la fougue intolérante. Si Anastase eût encore vécu quelques années, il eût réparé le mal que ses prédécesseurs avaient fait à l'Église par une rigueur excessive. Le pontife aimait la paix, dirigeait les affaires avec un zèle éclairé ; et ses lettres sont remplies de pensées morales et d'applications judicieuses des passages de l'Écriture. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Après sa mort, la discorde prit sa place sur le siége de Rome.

SYMMAQUE,

53e PAPE.

ANASTASE,
empereur
d'Orient.

CLOVIS,
CHILDEBERT,
rois de France.

Ambition du clergé. — Symmaque et Laurent sont élus papes. — Violentes séditions excitées dans Rome. — Jugement du roi Théodoric. — Le pape est accusé de crimes horribles. — Les vierges sacrées sont violées et égorgées. — Concile tenu à Rome pour examiner les accusations intentées contre Symmaque. — Prétentions élevées par Symmaque. — Il se présente au concile, accompagné d'un cortége redoutable de partisans. — Il est absous sans examen. — Festus et Probin, sénateurs très-puissants, font un appel au peuple contre le jugement. — Le pape assemble un nouveau concile et se fait adresser les louanges les plus serviles par le diacre Ennodius. — Démêlés entre Symmaque et l'empereur Anastase. — Il élève la dignité d'un évêque au-dessus de celle de l'empereur. — Présents de Clovis à l'église de Saint-Pierre. — Conseils aux rois. — État de l'Église d'Orient. — La haine des dévots est implacable. — Les Orientaux implorent le secours du pape. — Symmaque les repousse avec dureté. — Mort de Symmaque. — Son caractère.

L'affreuse confusion des affaires politiques et les calamités publiques ne purent arrêter l'ambition du clergé; tant cette passion du pouvoir était ardente chez les gens d'église! Déjà les prêtres ne pouvaient parvenir au souverain pontificat que

par les brigues, par l'audace ou par l'argent! pour s'emparer de la tiare, ils faisaient périr les pontifes régnants, ou les empoisonnaient eux-mêmes quand ils étaient attachés à leur personne! Enfin, pour arriver à leur but, ils employaient les fourberies, les embûches, les trahisons, le parjure!

Après Anastase, éclata un schisme dont l'auteur était le patrice Faustus : celui-ci, animé de l'esprit du bien public, voulant rétablir la paix entre les Églises d'Orient et d'Occident, fit élire évêque de Rome l'archiprêtre Laurent, qui s'était engagé à souscrire à l'Hénotique de Zénon. Mais la plus grande partie du clergé choisit le diacre Symmaque, fils de Fortunat, et natif de Sardaigne.

Tous deux furent ordonnés papes le même jour : Symmaque dans la basilique de Constantinople, Laurent dans celle de Sainte-Marie ; le sénat et le peuple prirent parti selon leurs caprices ou leurs intérêts, et il en résulta une violente sédition, pendant laquelle on exerça dans Rome toutes les horreurs d'une guerre civile et religieuse.

Pour mettre fin au schisme, les citoyens notables obligèrent les deux concurrents à se rendre à Ravenne pour subir le jugement du roi Théodoric.

Le prince décida que le saint-siége devait appartenir à celui qui avait été ordonné le premier, et après les informations, il se trouva que le jugement élevait Symmaque au pontificat et donnait l'exclusion à Laurent. Les premiers soins du nouveau pape furent de remédier aux maux de l'Église : il assembla un concile de soixante-douze évêques, qui tinrent leur première séance le premier jour de mars de l'année 499, et il leur proposa de chercher les moyens de prévenir les brigues

des évêques et les tumultes populaires qui avaient lieu lors de l'ordination des pontifes.

Après les acclamations plusieurs fois répétées, il fit lire par le notaire Emilien les décrets qui avaient été rendus par les pères. Le premier était ainsi conçu : « Si quelque prêtre, » diacre ou clerc, du vivant du pape, et sans sa participa- » tion, ose donner sa souscription, promettre son suffrage » par billet ou par serment, ou délibérer sur ce sujet dans » des assemblées, qu'il soit déposé ou excommunié ! » — Le second : « Si le pape meurt subitement sans avoir pourvu à » l'élection de son successeur, celui qui aura les suffrages de » tout le clergé, ou du plus grand nombre, sera seul légiti- » mement consacré évêque. » — Le troisième : « Si quel- » qu'un découvre les brigues que nous venons de condamner » et les prouve, non-seulement il sera absous s'il est com- » plice, mais encore récompensé magnifiquement ! »

Le concile témoigna son consentement par de nouvelles acclamations : le pape et soixante-douze évêques souscrivirent ainsi que soixante-sept prêtres, dont le premier était Celius Laurent, archiprêtre du titre de Sainte-Praxède, le même qui avait été élu antipape, et qui dans la suite obtint l'évêché de Nocéra.

Mais les amis du schismatique Laurent, les sénateurs Festus et Probin, refusèrent de reconnaître le nouveau pontife, l'accusant de crimes horribles et offrant d'envoyer des témoins à Ravenne, au roi Théodoric.

Les désordres continuaient toujours à Rome ; on pillait les maisons, on tuait les citoyens sous prétexte de religion et pour faire triompher la cause de l'Église ; enfin les vierges sacrées elles-mêmes étaient violées ou égorgées !

A la faveur de cette confusion, Laurent fut rappelé dans la ville; et sa présence augmentant la fureur des deux partis, on fut encore obligé d'avoir recours au roi Théodoric : Festus et Probin supplièrent le prince d'envoyer auprès d'eux un évêque visiteur, comme si le saint-siége eût été vacant.

Théodoric chargea Pierre, évêque d'Altino, de cette importante mission; avec ordre, quand il serait à Rome, de se rendre d'abord à la basilique de Saint-Pierre, pour saluer le pape Symmaque, et lui demander les accusateurs produits contre lui, afin qu'ils fussent interrogés par les évêques, mais sans être appliqués à la question. L'évêque d'Altino n'observa point ses instructions, il refusa de voir le pontife et se joignit aux schismatiques : les catholiques, indignés de la conduite de l'évêque visiteur, voulurent chasser Pierre de la ville, regardant sa nomination comme une violation des canons de l'Église.

Alors le prince, obligé de venir lui-même à Rome pour rétablir la tranquillité, ordonna la convocation d'un concile afin d'examiner les accusations intentées contre Symmaque.

D'après ses ordres, les évêques des diverses provinces de l'empire se rendirent dans la capitale de l'Italie. Mais quelques-uns, excités par Symmaque, osèrent adresser des remontrances au monarque; ils l'accusèrent d'avoir troublé l'ordre de la discipline ecclésiastique en faisant assembler les évêques; ils lui représentèrent que le pape seul avait le pouvoir de convoquer les conciles, par sa primauté de juridiction, transmise par saint Pierre et reconnue par l'autorité des pères de l'Église; enfin qu'il était sans exemple

qu'un pontife eût été soumis au jugement de ses inférieurs! . . . .

Déjà la tyrannie du clergé pesait sur les peuples et sur les rois; et Théodoric, par sa faiblesse, rendit plus formidable encore la puissance des évêques de Rome.

Les évêques d'Italie, assemblés en concile dans la basilique de Jules, s'abstinrent de visiter Symmaque trop ouvertement, pour ne pas se rendre suspects; mais ils firent toujours mention de lui dans leurs prières publiques, pour montrer qu'ils étaient en sa communion. Le pape demanda aux pères que l'on fît retirer l'évêque visiteur, appelé contre les règlements par une partie du clergé et par les notables, et qu'on lui restituât tous les trésors qu'il avait perdus. Théodoric repoussa ses demandes, ordonnant que Symmaque répondrait avant tout à ses accusateurs, et il fit transférer le concile dans la basilique du palais de Sessorius.

Plusieurs prélats, dans l'intérêt de la justice, proposèrent de recevoir le libelle des accusateurs; mais leur opinion fut rejetée comme attentatoire à la dignité du saint-siége, et sous prétexte qu'il s'y trouvait deux défauts essentiels. Symmaque, rassuré par les dispositions des prélats qu'il avait gagnés à sa cause par des promesses ou par de l'argent, se rendit au concile, suivi d'une foule nombreuse de ses partisans. Alors les ennemis du pape, désespérant d'obtenir un jugement équitable, et rendus furieux par son attitude audacieuse, attaquèrent le cortége, lancèrent une grêle de pierres sur les prêtres qui l'accompagnaient, et les auraient massacrés, si le tumulte n'eût été arrêté par les troupes du roi, qui chargèrent les rebelles. Les partisans de Symmaque, usant à leur tour

de représailles, se répandirent dans la ville, forcèrent les portes des couvents, massacrèrent les prêtres, les moines; arrachèrent de leurs retraites les vierges sacrées, les promenèrent dans les rues, dépouillées de leurs vêtements, entièrement nues, et les frappant de verges.

Le saint-père fut ensuite cité quatre fois à comparaître devant le concile; mais il s'en excusa sur les dangers auxquels il s'exposerait en quittant l'église de Saint-Pierre, où il s'était réfugié, et les pères déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner un absent, ni juger comme contumace un homme qui avait voulu se présenter devant leur tribunal.

Ainsi fut déclaré innocent de l'accusation d'adultère, ce pape qui avait osé se rendre dans le concile avec un cortége redoutable, composé de séditieux qui avaient déjà commis tant de violences et tant de meurtres. Cet exécrable jugement, rendu par des prêtres orgueilleux de leur puissance, était conçu en ces termes: « Nous déclarons Symmaque déchargé des accu-» sations intentées contre lui, laissant le tout au jugement » de Dieu.

» Nous ordonnons qu'il administrera les divins mystères » dans toutes les églises qui dépendent de son siége, et nous » lui rendons, en vertu des ordres du prince qui nous en » donne le pouvoir, tout ce qui appartient à l'Église, au » dedans ou au dehors de Rome. Nous exhortons tous les » fidèles à recevoir de lui la sainte communion, sous peine » d'en rendre compte au jugement de Dieu.

» Quant aux clercs qui ont fait schisme, en donnant satis-» faction au pape ils obtiendront le pardon, et seront réta-» blis dans leurs fonctions; mais ceux qui, après ce jugement,

» oseraient célébrer des messes dans quelques-unes des égli-
» ses romaines, sans le consentement de Symmaque, ils se-
» ront punis comme schismatiques! »

Ce décret fut souscrit par soixante-douze évêques; mais beaucoup d'autres, persuadés que le pape ne s'étant pas justifié ne pouvait être absous des crimes qu'on lui imputait, refusèrent de signer. Les premiers préféraient éviter le scandale en rendant un jugement contre leur conscience, afin que les ariens ou les autres adversaires de l'Église n'eussent pas des motifs aussi puissants de mépriser les catholiques. Le cardinal Baronius dit lui-même que les pères du concile « ont
» voulu ensevelir sous un profond silence les marques d'in-
» famie dont les ennemis du pontife ont voulu le flétrir. »

A cette époque, les évêques de Rome reconnaissaient encore l'autorité des rois; ils s'adressaient à eux pour obtenir la permission d'assembler les conciles nationaux, ils s'y présentaient pour se justifier des crimes intentés contre eux, et subissaient les jugements.

Le peuple refusa de se soumettre aux décisions du concile, et les amis de Laurent attaquèrent la validité du jugement : alors Symmaque, ne pouvant apaiser les troubles qui menaçaient de devenir encore plus violents, rassembla un nouveau synode. Quatre-vingts évêques, trente-sept prêtres et quatre diacres composèrent cette assemblée : le diacre Ennodius, l'un des plus lâches adulateurs du siége de Rome, chargé de réfuter le libelle des laurentiniens, s'acquitta de cette mission en véritable esclave du pape, et termina ses harangues en déclarant le pontife le plus vertueux, le plus pur, le plus saint de tous les hommes. Cet écrit, que nous

avons conservé, est un tissu de flatteries les plus outrées, et de principes faux ou ridicules. Il ressemble à ces apologies écrites par des poëtes affamés, qui exaltent les vertus des princes qui les nourrissent.

Entraîné par l'éloquence subtile du diacre Ennodius, et par des motifs d'intérêts plus puissants encore que l'éloquence, le concile de Rome rendit un second décret en faveur de Symmaque. Cette assemblée était composée des prélats entièrement dévoués au saint-siége, dont ils recevaient alternativement des mortifications ou des bienfaits, selon la conduite qu'ils tenaient à l'égard des pontifes.

L'empereur Anastase protesta contre le jugement du concile, et accusa le saint-père de plusieurs crimes, dans un libelle qu'il fit répandre en Italie.

Symmaque réfuta les accusations par une lettre apostolique, où il déclare à l'empereur que l'intérêt de sa dignité l'obligeant à faire cesser le scandale, il répondra par des pamphlets aux injures dont on l'accable. Il prend à témoin toute la ville de Rome, qu'il n'est point infecté de manichéisme, et qu'il ne s'est jamais éloigné de la foi du saint-siége.

Le saint-père accuse le prince d'être lui-même eutychien, ou du moins fauteur des partisans d'Eutychès et de communiquer avec eux : il traite de révolte audacieuse le mépris qu'il témoigne pour un successeur de saint Pierre, et pousse l'insolence jusqu'à soutenir que sa chaire est plus élevée que tous les trônes de l'univers. « Comparons, lui dit-il, la di-
» gnité d'un évêque avec celle d'un empereur : il existe en-
» tre elles la même différence qu'entre les richesses de la terre
» dont un souverain a l'administration, et les trésors du ciel

» dont nous sommes les dispensateurs. Vous recevez le baptême » de l'évêque; il vous administre les sacrements; vous lui de» mandez des prières; vous attendez sa bénédiction, et vous » vous adressez à lui pour vous soumettre à la pénitence. En» fin, les princes gouvernent les affaires des hommes, et nous » disposons des biens du ciel. Vous voyez, seigneur, que » notre dignité est supérieure à toutes les grandeurs de la » terre! »

Il termine par des menaces contre l'empereur : « Si vous » parveniez à prouver les chefs d'accusation formés contre » moi, vous pourriez obtenir ma déposition du saint-siége; » mais ne craignez-vous pas de perdre vous-même votre cou» ronne, si vous ne pouvez m'en convaincre? Rappelez-vous » que vous êtes homme, et que cette cause sera discutée au » jugement de Dieu. Il est vrai qu'on doit du respect aux puis» sances de la terre; mais on ne doit pas leur obéir quand elles » exigent des choses contraires aux lois de l'Église. Respectez » Dieu en nous, et nous le respecterons en vous : mais si vous » n'avez point de vénération pour notre personne, comment » pourrez-vous affermir votre puissance sur les peuples et » user des priviléges d'une religion dont vous méprisez les lois? » Vous m'accusez d'avoir conspiré avec le sénat pour vous ex» communier? mais n'ai-je pas suivi en cela l'exemple de mes » prédécesseurs? Ce n'est pas vous, seigneur, que nous ex» communions, c'est Acace; séparez-vous de lui, vous vous » séparerez aussi de son excommunication : autrement, ce » n'est pas nous qui vous aurons excommunié, mais vous» même. »

Symmaque se plaint ensuite de la persécution que l'empe-

reur faisait souffrir aux catholiques, leur défendant le libre exercice de la religion, et tolérant toutes les hérésies. « Lors » même que nous serions dans l'erreur, il faudrait tolérer » notre culte comme les autres, ou si vous nous attaquez, il » faut attaquer toutes les hérésies. » Enfin il exhorte le prince à se réunir au saint-siége, et à se séparer des ennemis de la vérité et de l'Église.

Dans les Gaules, les exploits de Clovis avaient étendu sa renommée, et l'empereur Anastase désirant l'alliance de cet illustre conquérant, lui envoya des ambassadeurs chargés de riches présents, dans lesquels se trouvait une magnifique couronne d'or enrichie de pierres précieuses, que le roi frank fit remettre au pontife pour être déposée dans la basilique de Saint-Pierre.

Ces sortes de libéralités ont été dans la suite les sources d'abus intolérables, et Philippe de Comines, qui ne manquait ni de piété ni de religion, mais qui avait une grande expérience des affaires politiques, blâmait hautement la libéralité des rois envers les prêtres. Il s'exprime ainsi en parlant de Louis XI : « Le gracieux monarque donna beaucoup aux églises pendant » sa vie ; en aucune chose eût mieux valu moins, car il pre- » nait des pauvres pour donner à ceux qui n'en avaient aucun » besoin. » Les princes auraient dû puiser dans ces paroles de sages avertissements, et ne pas enrichir l'insatiable clergé en ruinant les peuples, qui font fleurir les états.

L'Église d'Orient était toujours dans le trouble et dans la confusion; les catholiques exerçaient contre les hérétiques toutes les cruautés qu'inspire la vengeance; et ceux-ci, à leur tour, appuyés du crédit de l'empereur Anastase, poursui-

vaient avec acharnement leurs adversaires : les monastères étaient devenus les théâtres de guerres d'autant plus cruelles que le zèle de la religion servait de prétexte, et que l'ambition ou la vengeance des prêtres en était le véritable motif.

Nous traduisons un passage de Juvénal qui se rapporte parfaitement à la situation des affaires d'Orient : « Les citoyens » de la ville d'Ombe et ceux de Tentyre ont été depuis un » grand nombre d'années ennemis irréconciliables ; jamais » ils n'ont voulu former des alliances ; leur haine est invétérée, immortelle, et cette plaie incurable est encore sanglante aujourd'hui. Ces peuples sont animés d'une extrême » fureur les uns contre les autres, parce que les Ombiens » adorent un dieu que les Tentyriens exècrent ; chacun » prétend que la divinité qu'ils respectent est la seule véritable et l'unique. » La haine des Orientaux, aussi ridicule dans ses motifs et aussi mal fondée que celle des habitants d'Ombe et de Tentyre, attirait un déluge de calamités sur l'Église de Constantinople.

Enfin les Orientaux implorèrent le secours de Symmaque, dans une grande épître qu'ils adressèrent à Rome et aux évêques d'Occident, suivant l'ancien usage. Ils demandaient à être rétablis dans la communion du saint-siége, et à ne pas être punis pour les fautes d'Acace, puisqu'ils acceptaient la lettre de saint Léon et le concile de Chalcédoine : « Ne » nous rejetez pas, écrivaient-ils, sous prétexte que nous » communiquons avec vos adversaires, car nos prélats sont » moins attachés à la vie que tourmentés par la crainte de » laisser leurs troupeaux en proie aux hérétiques. Ceux qui » ont approuvé la conduite de notre patriarche, et ceux qui

» se sont séparés de sa communion attendent votre secours
» après celui de Dieu, et vous supplient de rendre à l'Orient
» la lumière que vous-même en avez reçue originairement.

» Le mal est si grand que nous ne pouvons pas aller cher-
» cher le remède, et qu'il faut que vous veniez à nous. »

Ensuite, pour montrer qu'ils sont catholiques, ils finissent par l'exposition de leur doctrine, et condamnent Nestorius et Eutychès.

L'orthodoxie des Orientaux et la compassion qu'inspiraient leurs malheurs, étaient des motifs puissants qui devaient déterminer le pontife à se relâcher de sa rigueur, et l'engager à leur procurer la paix, dont ils avaient un si grand besoin : mais Symmaque repoussa toutes leurs avances, et par sa dureté il montra que les papes ne savent point pardonner lorsqu'on résiste à leurs desseins ambitieux. Il répondit à des lettres touchantes par des consolations hypocrites; il les exhortait chrétiennement à demeurer fermes dans les points de religion qui avaient été décidés contre Eutychès, et à souffrir pour la foi toutes les persécutions ou même la mort. Il leur ordonnait de se séparer de la communion des eutychiens, déclarant qu'ils ne pourraient rentrer en grâce auprès du saint-siége qu'après la condamnation des prélats hérétiques, Eutychès, Dioscore, Timothée, Pierre et Acace. Le saint-père terminait en affirmant que la confession de foi des Orientaux, toute orthodoxe qu'elle était, devenait inutile si elle ne renfermait un anathème contre ces personnes! Et nous nous écrierons avec le philosophe : « Grand Dieu! la religion doit-
» elle donc inspirer une haine si implacable, et sera-t-elle
» toujours la cause des malheurs des peuples?... » Espérons

cependant que la raison et la philosophie remplaceront dans l'avenir le fanatisme religieux qui, pendant près de deux mille ans, a servi de voile pour cacher aux hommes les passions honteuses des princes de l'Église !

D'après l'opinion des chronologistes modernes, Symmaque mourut le 19 juillet 514, vers la fin de la seizième année de son pontificat, sans être parvenu à détruire les accusations d'adultère qui avaient été intentées contre lui. Ses cendres furent déposées dans l'église de Saint-Pierre. On blâme surtout la dureté avec laquelle il traita les Orientaux, que l'Église de Rome avait armés les uns contre les autres par ambition et non par un motif de religion.

Du reste nous devons avouer qu'il se montra plus charitable pour les catholiques d'Afrique, auxquels il envoyait chaque année de l'argent et des habits.

HISTOIRE POLITIQUE
DU CINQUIÈME SIÈCLE.

Règne d'Honorius. — Alaric s'empare de Rome. — Pharamond, premier roi des Franks. — Affaires d'Orient. — Piété de Théodose le Jeune. — Pulchérie gouverne l'empire. — Clodion le Chevelu, deuxième roi des Franks. — Valentinien III, empereur d'Occident. — Anicius Maximus le fait massacrer et s'empare du trône. — Il force l'impératrice Eudoxia à l'épouser. — Elle appelle Genseric en Italie. — Belle maxime de Marcien, empereur d'Orient. — Léon Ier, empereur. — Genseric s'empare de Constantinople par trahison. — Caractère de Zénon. — Basilisque monte sur le trône. — Tolérance des deux empereurs. — Règne d'Anastase. — Mérovée, troisième roi des Franks. — Childéric viole les filles et les femmes des seigneurs franks. — Il est chassé de ses états. — Il se réfugie à la cour du roi de Thuringe. — Il enlève la reine Basine et revient en France. — Clovis, premier roi chrétien. — Son caractère. — Il épouse Clotilde. — Cruauté de sainte Clotilde. — Conversion politique de Clovis. — Ses trahisons, ses crimes. — Il fait couper la tête à Chararic, roi des Ripuaires Nerviens, et à son fils. — Il fait assassiner Rignomer, roi de Mons. — Il assomme lui-même avec sa masse d'armes Ragnacaire, roi de Cambray, son allié fidèle. — Il fait tuer Sigebert, son ancien ami, par Chloderic son fils, et le fait massacrer lui-même à coups de hache.

Le cinquième siècle devint aussi fatal aux empires d'Orient et d'Occident qu'à l'Église de Rome, par les désor-

dres et les séditions qui agitèrent les peuples. En Orient Arcadius était mort, et son fils Théodose II, dit le Jeune, demeurait sous la tutelle d'Isdegerde. En Occident, Stilicon, tuteur d'Honorius, voulait élever son fils Eucherius à l'empire; mais ses projets ambitieux ayant été découverts, il fut mis à mort par les ordres du jeune prince, qui prit alors les rênes du gouvernement. Bientôt les passions fougueuses d'un tempérament ardent lui firent négliger ses devoirs, il quitta la capitale de son empire pour habiter la ville de Ravenne, qu'il appelait sa poule ; et pendant qu'il se livrait aux débauches dans les bras de ses maîtresses, le redoutable Alaric, roi des Visigoths, après avoir ravagé l'Orient, où Ruffin l'avait appelé, vint en Italie et s'empara de Rome par trahison.

Une foule de petits tyrans s'élevèrent ensuite contre Honorius pour démembrer ses états; mais ils finirent par s'exterminer dans des guerres de rivalités, et le prince demeura seul maître de l'empire : il mourut sans postérité.

Sous son règne, des hordes venues du nord de la Germanie s'établirent sur les bords du Rhin et commencèrent la domination des Franks, suivant les historiens qui comptent Pharamond pour le premier de nos rois.

En Orient, Théodose le Jeune avait succédé à son père Arcadius : le prince, entièrement occupé d'exercices de piété, avait transformé son palais en monastère; il récitait tous les matins des hymnes sacrés, apprenait par cœur la sainte Écriture, en conférait avec les évêques, et mettait toute sa gloire à pénétrer les mystères de la religion. Il avait un grand respect pour les prêtres, surtout pour ceux qui affec-

taient la sainteté, et ces hommes insatiables obtenaient de lui tout ce qu'ils demandaient. Sa sœur Pulchérie, princesse d'un rare mérite, gouvernait l'empire pendant la minorité de ce prince faible et bigot; mais après son mariage avec Eudoxia, Théodose lui enleva l'administration des affaires pour la donner à l'impératrice.

Dans les Gaules, Clodion, surnommé le Chevelu, avait succédé à son père Pharamond, et profitant de la confusion où se trouvaient les affaires de l'empire, il agrandissait ses états du côté de la seconde Belgique. Cependant il reçut un rude échec dans l'Artois, près du bourg d'Hélène : les Romains, sous la conduite d'Aëtius, surprirent son armée livrée à la débauche, et célébrant les noces d'un des plus illustres guerriers franks; ils chargèrent avec impétuosité les troupes de Clodion et les mirent en déroute. Mais le général romain, obligé de résister à de nouveaux ennemis qui menaçaient l'empire sur d'autres points, ne put poursuivre les avantages de sa victoire. Alors Clodion rassembla de nouvelles troupes, marcha sur l'Artois, dont il se rendit maître; conquit les provinces qui s'étendaient jusqu'aux rives de la Somme, et établit le siége royal dans la ville d'Amiens, où il mourut après un règne de vingt ans.

Valentinien III, fils de Constantius et de Placidie, avait pris les rênes du gouvernement de l'empire d'Occident, après avoir vaincu le tyran Castin, qui lui disputait le trône; mais bientôt il fut tué lui-même par Anicius Maxime, qui s'empara de la couronne, et força l'impératrice Eudoxia à devenir sa femme. La princesse, pour se venger de l'usurpateur, appela Genseric en Italie : à l'approche de ce conquérant

redoutable, Maxime voulut prendre la fuite; mais ayant été arrêté par les ordres d'Eudoxia, il fut déchiré à coups d'épée, et son cadavre jeté dans le Tibre.

Le trône fut ensuite possédé par huit princes, dont la domination n'est célèbre que par les malheurs dont ils accablèrent l'empire pendant vingt années, jusqu'à l'époque de la conquête de l'Italie par Odoacre, qui gouverna avec le titre de roi.

Marcien de Thrace, qui avait épousé Pulchérie, succéda en Orient à Théodose II : ce prince fit écrire en lettres d'or dans ses palais cette belle maxime : « Les rois ne doivent » point faire la guerre lorsqu'ils peuvent obtenir la paix. » Il régna six ans, et mourut empoisonné par le patrice Aspar.

Après lui, Léon Ier monta sur le trône : excellent catholique, il persécuta les malheureux hérétiques, que l'on nommait alors eutychiens ou nestoriens. Cet empereur, assiégé dans Constantinople par Genseric, eut la lâcheté de se renfermer dans une tour pour éviter un combat, et laissa brûler pendant quatre jours sa capitale et sa flotte, composée de mille vaisseaux, qui avaient été livrés aux ennemis par la négligence ou par la trahison de Basilisque. Il régna seize ans et laissa pour successeur son petit-fils Léon II, âgé de trois ans, qui mourut la même année. Zénon, père du jeune prince, demeura seul maître de l'empire.

Dès qu'il eut entre les mains le souverain pouvoir, Zénon s'abandonna sans réserve à ses mauvaises inclinations. Ce prince, pour justifier l'infamie de sa conduite, avait l'impudence de dire ouvertement que les rois avaient le droit de

faire servir tous les hommes à leurs passions et à leurs débauches.

Plongé dans les orgies, il oubliait ses devoirs de chef de l'état, et laissait les barbares ravager son empire : au levant, les Sarrasins ou Arabes scénites; à l'occident, les Huns avaient passé le Danube sans trouver de résistance, et pillaient la Thrace. Zénon, plus barbare encore, achevait de ruiner ses peuples en les écrasant par ses exactions. Enfin son avarice souleva l'indignation générale; et dès la seconde année de son règne, s'étant brouillé avec sa belle-mère Vérine, veuve de l'empereur Léon, il craignit qu'elle ne le fît assassiner, et s'enfuit en Isaurie avec sa femme Ariane.

Basilisque, frère de l'impératrice Vérine, se fit reconnaître empereur avec son fils Marc, et gouverna deux ans. Les historiens sacrés affirment que ce prince, plus cruel encore que Zénon, avait embrassé le parti des eutychiens pour céder aux instances de sa femme Zénodie.

Quelques auteurs repoussent au contraire les accusations odieuses portées contre ces deux princes, dont le plus grand crime était la tolérance; et ils ajoutent que si, à l'exemple de Constantin, ils avaient persécuté les prétendus hérétiques, l'Église leur eût élevé des autels.

L'empereur Anastase monta sur le trône en 491 : il soulagea les peuples en supprimant les impôts onéreux dont ils étaient accablés, et se fit chérir de toute la nation par ses grandes vertus. L'histoire ecclésiastique le blâme de n'avoir pas été persécuteur, et l'a même accusé d'avoir fomenté dans l'Église cette fameuse division eutychienne, qui n'eut d'autres causes que l'ambition des évêques de Rome, la précipita-

tion des prélats d'Orient dans la condamnation d'Eutychès, et la mauvaise foi du clergé des deux Églises.

En Occident, l'empire s'affaiblissait, et les passions haineuses des prêtres remplissaient les provinces de désordres sous le prétexte spécieux de religion.

Les Franks, au contraire, prospéraient dans les Gaules : après la mort de Clodion le Chevelu, Mérovée, son parent et tuteur de ses enfants, fut élu roi ou général des Franks.

Les entreprises d'Attila, en divisant les forces des Romains, concoururent à l'exécution des projets de l'ambitieux Mérovée : le roi des Franks conquit le territoire de Mayence, la Picardie, la Normandie, presque toute l'Ile de France, et mourut après un règne de onze ans.

Childéric, fils et successeur de Mérovée, fut chassé de sa patrie par les guerriers franks, dont il violait les femmes et les filles. Il se réfugia à la cour du roi de Thuringe, dont l'épouse, nommée Basine, se chargea du soin officieux de consoler le coupable fugitif. Lorsqu'il fut rappelé en France, cette nouvelle Hélène abandonna, pour le suivre, son mari et ses enfants : Childéric l'épousa, et cette femme adultère donna le jour à Clovis Ier.

Mais comme l'adversité est la meilleure école pour les princes, Childéric avait appris dans ses malheurs que les trônes ne sont point inébranlables, et sa domination fut douce pour les peuples.

Clovis, premier roi chrétien de la monarchie française, se convertit par politique, comme Mézeray l'explique : « Cette » conversion, dit-il, lui était très-nécessaire pour contenir » les Gaulois, qu'il avait subjugués, et pour attirer les peu-



Clovis Ier

» ples sujets des Goths et des Bourguignons, qui souffraient
» impatiemment la domination de leurs princes, partisans des
» dogmes d'Arius. » Ce monarque possédait toutes les qualités d'un héros barbare : il était jeune, ambitieux, féroce, hardi. La puissance des Romains était affaiblie de tous les côtés et ne se soutenait plus dans les Gaules que par ses rapports avec les provinces lyonnaises, qui étaient encore romaines.

En homme habile, le roi frank profita de toutes les circonstances favorables qui se présentaient pour agrandir sa domination : d'abord il fit enlever Clotilde, nièce de Gondebaud, tyran de Bourgogne, et l'épousa pour établir ses droits sur les provinces lyonnaises. Cette jeune princesse, que l'Église honore comme une sainte, donna un exemple terrible de sa cruauté, en faisant massacrer par son escorte les habitants des villages qu'elle traversait et en livrant aux flammes leurs malheureuses chaumières.

Clovis, devenu le plus puissant prince des Gaules par les avantages qu'il avait remportés sur les Visigoths et les Bourguignons, voulut affermir ses conquêtes, et songea à réunir tous les Franks sous un même chef. Dans ce dessein, il massacra les capitaines qui prenaient le titre de rois, leur déclara une guerre d'extermination, empoisonna les uns, fit poignarder les autres, employant tour à tour les trahisons les plus noires ou les crimes les plus horribles. Il s'empara par trahison de Chararic, roi des Ripuaires Nerviens, et le condamna avec son fils à finir ses jours dans un cloître. Comme le jeune prince voyait tomber les larmes de son père pendant qu'on lui rasait les cheveux : « Ces branches vertes

» renaîtront, dit-il, car le tronc n'est pas mort, et Dieu fera » périr celui qui les fait couper. » Clovis, averti de ces paroles, que le désespoir avait arrachées à cet infortuné, s'écria : « Ils se plaignent de ce qu'on leur rase les cheveux, eh » bien, qu'on leur coupe la tête ! » Et à l'instant ils furent décapités.

Il fit également assassiner Rignomer, roi de Mons. Ensuite, joignant l'ingratitude à la bassesse et à la cruauté, il séduisit les domestiques de Ranachaire, son plus fidèle allié, les engageant à trahir leur maître dans l'espoir d'une grande récompense. Ces misérables, trompés par la perfidie de Clovis, qui leur avait envoyé des bracelets de cuivre doré, lui amenèrent, pieds et mains liés, Ranachaire et son frère. Quand ils furent en sa présence, Clovis insulta à leur malheur : « Avortons de notre race, dit-il, vous êtes indignes » du sang de Mérovée ! N'avez-vous point de honte de vous » être ainsi laissé garrotter? Vous êtes indignes de vivre : » payez donc par votre sang la honte que vous avez faite à » notre race. » Au même instant il les assomma tous deux avec sa masse d'armes, en présence de ses capitaines et de son exécrable conseil.

Les traîtres qui avaient livré Ranachaire vinrent ensuite réclamer le payement de leur lâche perfidie, se plaignant d'avoir été trompés par des bracelets de cuivre doré qu'il leur avait envoyés, au lieu de bracelets d'or qu'il leur avait promis. « Misérables, dit-il, n'est-ce pas assez que je vous laisse » vivre? J'ai profité de votre infamie, mais je hais la trahison. »

Par ses conseils, Chloderic assassina son père : après avoir

commis ce parricide, le jeune prince se rendit auprès de Clovis pour en recevoir le prix. Le monarque lui montrant un coffre rempli de sacs d'or et de pierreries, l'engageait à prendre lui-même tous les trésors qu'il pouvait emporter; mais au moment où Sigebert se courbait sur le coffre, il l'étendit roide mort d'un coup de hache d'armes. Après cet exploit, Clovis s'empara de Metz, et soumit les peuples à sa domination sous prétexte de venger le meurtre de Sigebert.

Enfin la Providence fit justice de ce monstre, et Clovis mourut empoisonné.

Ses quatre fils se partagèrent ses états, et surpassèrent encore les crimes de leur père.

SIXIÈME SIÈCLE.

HORMISDAS,

54e PAPE.

ANASTASE,
JUSTIN,
empereurs d'Orient.

CHILDEBERT,
roi
de France.

Tableau des malheurs de l'Église. — Les prêtres excitent des séditions. — Martyre de saint Protère par sès diocésains. — Son cadavre est mutilé d'une manière honteuse. — Les cannibales déchirent ses entrailles et mangent son cœur. — Désordres à Antioche. — Les catholiques égorgent un nombre prodigieux de moines. — Leur sang fait déborder l'Oronte, et les cadavres arrêtent le cours du fleuve. — Révolte de Sabas. — Excès commis à Constantinople. — L'empereur écrit au pape pour la convocation d'un concile. — Réponse du pape. — Prétentions d'Hormisdas. — Les légats sont reçus avec de grands honneurs. — L'empereur refuse la condamnation d'Acace. — Seconde légation à Constantinople. — Le pape exige des évêques un anathème contre Acace. — L'empereur renvoie les pères sans assembler le concile. — Requêtes des moines de Syrie. — L'empereur Anastase est tué par la foudre. — Règne de Justin, prince ignorant et catholique. — Les orthodoxes poursuivent à outrance les malheureux hérétiques. — Réunion des deux Églises de Constantinople et de Rome. — Dorothée, évêque de Thessalonique, s'oppose à la réunion. — Les légats du pape sont maltraités. — Hormisdas condamne la doctrine des moines de Scythie. — Fameuse contro-

verse. — « Un de la Trinité a été crucifié. » — Les moines sont chassés de Rome. — Dorothée est arrêté, ensuite remis en liberté malgré l'opposition des légats du pape. — Mort d'Hormisdas. — Son caractère.

Avant de parler du successeur de Symmaque, il est nécessaire de tracer le tableau de l'état déplorable de l'Église au commencement du sixième siècle. Le P. Louis Doucin nous en a laissé une description si touchante et si conforme à la vérité, qu'on ne saurait la considérer sans être pénétré de la plus vive compassion pour les malheureux peuples soumis au despotisme des empereurs ou à la domination des prêtres. Les hommes sages avaient échoué dans toutes leurs tentatives de pacifier l'Église, et leurs conseils n'avaient fait qu'irriter les passions du clergé. Les villes étaient constamment troublées par de sanglantes séditions, et les prélats, loin de les apaiser, souvent même les excitaient : partout on entendait parler de meurtres et de sacriléges commis dans les lieux saints; et les capitales des provinces étaient devenues les théâtres des cruautés les plus horribles.

Le massacre commença dans la ville d'Alexandrie : on égorgea le saint martyr Protère, évêque, dans son église même et uniquement en haine du concile de Chalcédoine.

Ce vénérable vieillard, investi dans sa maison par une troupe de furieux, fut obligé de se sauver dans une chapelle attenant à la métropole : mais ni la majesté du lieu, ni la solennité du jour, qui était le jeudi saint, ne purent le garantir de la rage de ses ennemis. Il fut assassiné sur les fonts bap-



Sabas Evêque de Jérusalem.

tismaux, et son sang rougit les marches du sanctuaire.

Ces cannibales mutilèrent ensuite son corps d'une manière infâme, déchirèrent ses entrailles, mangèrent son cœur, traînèrent dans les rues ce reste informe de cadavre, en le frappant à coups de bâton. Et comme le peuple, excité par le fanatisme des prêtres, ne met point de bornes à ses vengeances, les lambeaux de chair furent pendus à un gibet, et l'on célébra les horribles funérailles sur un bûcher.

Antioche fut déshonorée par de semblables exécutions, et quatre patriarches orthodoxes furent massacrés pendant les séditions. Mais les hérétiques n'étaient pas les seuls auteurs de ces atrocités : les catholiques exerçaient les mêmes violences, et de leur côté ne conservaient aucune mesure dans leurs vengeances. Sous prétexte de rassembler un synode pour discuter sur les affaires religieuses, ils attirèrent dans la ville un nombre considérable de moines eutychiens, « et » là, comme sur un champ de bataille, on défendit la reli- » gion en massacrant tous les hérétiques. Le sang qui fut » répandu dans cette fatale journée fit regorger l'Oronte, et » les cadavres arrêtèrent le cours du fleuve pendant plusieurs » jours. »

A Jérusalem, le fameux Sabas, évêque catholique, emporté par le fanatisme religieux, avait rassemblé dans le désert une troupe de quatre mille Arabes, et à leur tête il attaquait les troupes de l'empereur, les mettait en déroute, et faisait triompher la religion non par la force des anathèmes ou des miracles, mais par la terreur qu'inspiraient ses bandits.

Le clergé s'était rendu encore plus terrible à Constantinople : la majesté du trône ne fut pas même épargnée ; les

prêtres accablèrent d'outrages le malheureux empereur Anastase ; ils poignardèrent presque sous ses yeux ses meilleurs amis, massacrèrent une religieuse qu'ils accusaient de lui donner des conseils; arrachèrent de sa retraite un pauvre ermite, et après l'avoir égorgé ils promenèrent sa tête dans la ville au bout d'une lance, criant : « Voilà le con- » fident de celui qui a déclaré la guerre à l'adorable Trinité! » Ainsi périssent tous les blasphémateurs des trois divines » personnes! »

Ensuite ils s'emparèrent des portes de Constantinople, et formant un camp au milieu de la ville, ils organisaient des troupes d'assassins pour égorger ceux qui étaient suspects d'hérésie, pour brûler leurs maisons et détruire les statues de l'empereur. Les sénateurs envoyés par le prince pour calmer cette multitude irritée, furent chassés à coups de pierres, et Anastase lui-même fut assiégé dans son palais par une espèce d'armée de moines, de prêtres et de peuple, marchant en ordre de procession avec la croix et le livre des Évangiles. Le monarque effrayé ne parvint à sauver sa vie de la fureur de ces insensés que par les plus honteuses soumissions.

Les prêtres voudraient sans doute anéantir la mémoire de toutes ces inhumanités; mais Dieu a permis que le triste souvenir en passât jusqu'à nous, pour apprendre aux nations qu'elles doivent réprimer sévèrement l'ambition du clergé!

Chaque jour l'autorité des papes s'affermissait par les désordres mêmes, ou par les complaisances des empereurs, qui, éloignés de l'ancienne capitale, montraient une soumission extrême aux pontifes, afin de retenir les peuples sous leur despotisme.

Les barbares qui avaient envahi les provinces de l'empire recherchaient également l'amitié de l'évêque de Rome. Alors le saint-père flattait l'ambition des princes rivaux, et vendait son alliance aux deux partis. De leur côté, les hérétiques, semblables à de mauvaises herbes et à des plantes maudites bannies et arrachées tantôt de l'Afrique et tantôt de l'Orient, avaient encore recours au saint-siége, et lui adressaient leurs appels. Et toutes les plaintes comme toutes les alliances étaient favorablement accueillies, pourvu qu'elles favorisassent l'orgueilleux projet de la monarchie universelle des pontifes de Rome.

Enfin, à cette époque, la politique des papes les avait rendus les dispensateurs de toutes les grâces; il n'existait pas un seul évêque qui ne recherchât l'amitié du saint-père pour les intérêts de son diocèse ou ceux de sa gloire personnelle. Les pontifes profitèrent habilement de toutes les circonstances : si on les consultait, ils se faisaient adresser de très-humbles requêtes; s'ils donnaient eux-mêmes des avis, ils les faisaient passer pour des commandements; enfin si des prélats les nommaient arbitres dans leurs différends, leur arbitrage se changeait aussitôt en jugement.

Telle était la position de l'Église à l'entrée du sixième siècle! nous devons ajouter que les fidèles étaient divisés au sujet d'un concile qu'on accusait principalement d'avoir approuvé l'épître d'Ibas, la foi de Théodore et les écrits de Théodoret.

Ce fut au milieu de ces désordres, si funestes à l'Église et si avantageux au saint-siége, que l'on élut à Rome, pour remplacer Symmaque, Célius Hormisdas, fils de Juste, natif

de la petite ville de Frusilone dans la Campanie. Son élection fut aussi paisible que celle de son prédécesseur avait été tumultueuse; toutes les voix se réunirent en sa faveur, et on n'entendit plus parler du schisme des laurentiniens : le mérite d'Hormisdas contribua beaucoup à cet heureux événement.

Cassiodore, qui était alors consul, félicita le roi Théodoric de cette réunion du clergé et du peuple fidèle de Rome, et s'en félicita lui-même comme du plus grand bonheur qui pût illustrer son consulat, et comme une preuve incontestable de la douceur du gouvernement de son prince.

Mais dans tout l'Orient le fanatisme était changé en véritable frénésie : la religion, qui sert toujours de prétexte aux ambitieux, couvrit aux yeux des catholiques la révolte criminelle de Vitalien, général de la cavalerie de l'empereur. Ce sujet rebelle s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, contraignit Anastase à lui demander la paix, lui imposant pour condition de donner aux orthodoxes tous les biens des hérétiques, et d'assembler un concile pour les excommunier.

Le prince, pour accomplir la promesse qu'il avait faite, écrivit à Hormisdas, le suppliant de travailler avec lui à pacifier les troubles et à réunir les Églises d'Orient et d'Occident, rejetant sur la dureté des papes, ses prédécesseurs, tous les désordres qui désolaient ses états. Le saint-père répondit à l'empereur par de stériles félicitations : « Je suis ravi, » seigneur, de vous voir dans des sentiments aussi favo- » rables, et je remercie Dieu qui vous a inspiré de rompre » le silence. Je me réjouis de l'espérance de voir l'Église de » Jésus-Christ en paix et en union ; mais je ne pourrai vous

» écrire plus amplement qu'après avoir été informé du motif » de la convocation du concile. »

L'évêque de Thessalonique adressa également une longue épître au pape, pour l'exhorter à travailler à la gloire de la religion, lui témoignant qu'il consentirait à cette condition à condamner les hérétiques, et à reconnaître au saint-siége un droit de souveraineté sur les autres prélats. Le pontife répondit en approuvant son zèle et en lui promettant de contribuer de son côté à la réunion des Églises; mais il évitait de répondre d'une manière positive aux observations de l'évêque.

Enfin l'empereur, fatigué des lenteurs apportées par Hormisdas, lui envoya une nouvelle lettre indiquant que le concile devait s'assembler dans la ville d'Héraclée, et l'invitant à s'y rendre le 1er juillet de la même année. Vitalien avait adressé ses ambassadeurs au saint-père pour le même objet, et le roi Théodoric le sollicitait de se rendre aux désirs des Orientaux. Le pontife, pressé de tous les côtés, se vit obligé d'assembler un synode pour nommer des légats : le choix tomba sur l'évêque Fortunat et Ennodius, évêque de Pavie, le même qui étant diacre s'était déclaré le défenseur de Symmaque, et avait été pourvu d'un évêché en récompense de sa lâcheté.

Les instructions des légats leur enjoignaient d'obtenir du concile le renvoi à Rome des évêques accusés d'hérésie, d'exiger le rétablissement de ceux qui communiquaient avec le saint-siége, et la condamnation de ceux qui avaient persécuté les catholiques. Hormisdas paraissait ainsi employer les voies de la douceur, mais en réalité sa politique n'avait d'autre but que d'augmenter les droits de son siége.

Anastase pénétra les secrètes intentions du pontife; il comprit qu'il n'avait consenti à se faire représenter au concile d'Héraclée qu'à la condition de le diriger suivant ses désirs : cependant il espéra qu'en temporisant, le saint-père reviendrait à des idées plus équitables et plus conformes au fâcheux état des Églises orientales; il reçut très-favorablement les légats et leur rendit tous les honneurs, afin de convaincre le saint-siége de la droiture de ses projets. Le seul point de l'anathème d'Acace fut repoussé par le prince; il écrivit au pape qu'il condamnait Nestorius et Eutychès, et recevait le concile de Chalcédoine; mais sur le chapitre d'Acace, il exprimait qu'il trouvait souverainement injuste de chasser de l'Église les vivants à cause des morts; ajoutant d'ailleurs que les pères décideraient toutes les questions dans le concile, et qu'il enverrait des ambassadeurs pour faire connaître au saint-siége la pureté de ses intentions.

L'année suivante, l'empereur envoya à Rome Théopompe, capitaine de ses gardes, et Sévérien, conseiller d'état, espérant que des personnages aussi éminents conduiraient les affaires avec plus de sagesse que des ecclésiastiques, toujours passionnés pour les intérêts de leur ordre.

Les ambassadeurs étaient chargés d'une lettre pour le saint-père, et d'une autre pour le sénat de Rome, dont il réclamait l'appui afin de solliciter le roi Théodoric et le pontife à travailler sérieusement à la paix de l'Église. Le sénat, sous l'influence d'Hormisdas, répondit à l'empereur que le clergé romain ne consentirait jamais à la réunion des Églises s'il conservait le nom d'Acace dans les livres sacrés. De son côté,

le pontife hypocrite ajoutait que, loin d'avoir besoin d'être exhorté par le sénat, il se jetait lui-même aux pieds de l'empereur en le suppliant de prendre en pitié les intérêts de la religion.

La dissimulation du pape rendant infructueuses les avances de l'empereur, une seconde légation partit pour Constantinople. Hormisdas choisit encore pour ses légats Ennodius de Pavie et Peregrinus de Mysène; il leur donna six lettres, avec le formulaire de réunion des schismatiques, et dix-neuf copies de la protestation qu'ils devaient faire répandre dans les villes, si on ne recevait pas leurs lettres.

Dans ces différents écrits, le saint-père se montre toujours le même, toujours inflexible, toujours obstiné à poursuivre la condamnation d'Acace, dont la mémoire était en vénération dans une grande partie de l'Orient. Cette seconde légation, se renfermant dans les mêmes principes, ne put amener aucun résultat : Anastase refusa la réunion aux conditions qu'on lui imposait, déclarant qu'il ne voulait point charger sa conscience d'une action infâme, en flétrissant la réputation de plusieurs saints évêques, et en condamnant comme hérétiques des hommes dont tous les crimes consistaient dans les chimériques idées de leurs adversaires.

Alors des moines brouillons furent chargés par les légats de répandre dans toutes les villes les protestations du saint-siége; mais les évêques en instruisirent aussitôt l'empereur, qui, justement irrité de l'obstination d'Hormisdas, renvoya les prélats qui étaient venus pour le concile d'Héraclée, rompit toutes les négociations avec l'inflexible pontife, et recommença la guerre.

Les archimandrites et les moines de la seconde Syrie adressèrent ensuite au saint-père une requête pour se plaindre de la persécution de Sévère, patriarche d'Antioche, et chef des eutychiens ; ils s'exprimaient en ces termes : « Comme » nous allions rejoindre nos frères du monastère de Saint-» Siméon, pour défendre avec eux la cause de l'Église, les » hérétiques nous ont dressé une embuscade sur la route, » et fondant sur nous à l'improviste, ils ont tué trois cent » cinquante hommes des nôtres, et en ont blessé un plus » grand nombre : ils ont massacré, même au pied des autels, » ceux qui avaient espéré trouver un refuge dans les églises. » Pendant la nuit ils ont fait entourer nos monastères par » une multitude de gens séditieux ; nos caves ont été pillées, » les sanctuaires violés, et les bâtiments livrés aux flammes.

» Vous serez instruit de toutes ces circonstances par les mé-» moires que vous remettront nos vénérables frères Jean et » Sergius : nous les avions d'abord envoyés à Constantinople » pour obtenir justice de nos ennemis ; mais l'empereur, » sans daigner leur répondre, les a chassés honteusement de » la ville. Ses officiers mêmes n'ont point voulu écouter nos » plaintes, disant que nous subissions le juste châtiment de » notre rébellion. Nous nous sommes retournés vers vous, » très-saint-père, pour vous supplier de compatir aux bles-» sures du corps de l'Église, dont vous êtes le chef, en ven-» geant le mépris que l'on montre pour la religion et pour » vous-même, qui êtes le successeur de Pierre et qui avez » la puissance de lier sur la terre et dans les cieux. »

Enfin ils terminaient en anathématisant Nestorius, Eutychès, Dioscore, Pierre Monge, Pierre Lefoulon, et Acace.

Le pape répondit par une grande lettre adressée non-seulement aux archimandrites de la grande Syrie, mais encore aux catholiques de tout l'Orient, pour les exhorter à demeurer fermes dans la foi romaine.

La même année l'empereur Anastase mourut frappé par la foudre : les prêtres s'emparant de cette circonstance, effrayèrent la multitude superstitieuse, et menacèrent les hérétiques de la vengeance de Dieu. Leurs intrigues furent si habilement conduites, qu'ils firent monter sur le trône Justin, homme très-ignorant, et par cela même bon catholique. Après son élévation, le prince donna aux affaires une direction entièrement opposée à celle de son prédécesseur ; les prétendus hérétiques furent persécutés, et le peuple, par des acclamations réitérées, fit régler lui-même la foi catholique. Les volontés d'une populace fanatique ayant été confirmées par un concile tenu à Constantinople, les catholiques triomphèrent, et les moines exercèrent leurs vengeances contre les eutychiens.

Mais l'Église de Constantinople n'était pas encore réunie à celle de Rome ; et cette affaire paraissant de la dernière importance aux yeux des orthodoxes, l'empereur Justin écrivit au pontife pour lui donner avis de son élévation et le prier de concourir aux désirs de Jean de Constantinople, qui reconnaissait l'autorité souveraine du saint-siége. Hormisdas n'ayant plus de prétexte pour s'opposer à la paix de l'Église, se rendit à Ravenne pour conférer avec Théodoric : le roi lui ordonna d'envoyer à Constantinople une troisième légation de cinq personnes, qui furent choisies parmi les prélats dont le saint-père connaissait le zèle et la fidélité.

Dans les différentes provinces qu'ils eurent à traverser, les légats s'assurèrent de tous les évêques qu'ils eurent occasion de voir : arrivés à Constantinople le lundi de la semaine sainte, ils donnèrent connaissance du formulaire de réunion dont ils étaient porteurs, et en firent la lecture en plein sénat, en présence de quatre évêques qui représentaient le patriarche. On accepta sans discussion leurs propositions; et quelques jours après, la réunion des deux Églises fut solennellement déclarée. On effaça des diptyques le nom d'Acace, ceux des patriarches Flavita, Euphémius, Macédonius, et Timothée, ainsi que ceux des empereurs Zénon et Anastase.

Dorothée, évêque de Thessalonique, persistait seul dans la résolution de ne point signer la formule de foi apportée d'Occident, et refusait d'approuver la condamnation d'Acace. Le peuple même se souleva contre les légats que le pape avait envoyés dans son diocèse, et ils furent obligés de s'échapper la nuit, pour éviter les dangers qui les menaçaient : le diacre Jean fut blessé d'un coup de poignard à la tête et aux reins, et un catholique également nommé Jean fut tué et mis en pièces pour avoir reçu les Romains dans sa maison.

La paix rendue à l'Église, après tant d'années de luttes sanglantes, fut encore sur le point d'être troublée par la fameuse proposition : « un de la Trinité a été crucifié. » Les moines de Scythie soutenaient ce dogme, que les orthodoxes jugèrent une innovation dangereuse. Les moines refusèrent de s'en tenir à cette décision, et vinrent à Rome pour demander le jugement du saint-père : mais le comte Justinien et

Dioscore, l'un des légats qui les avaient déjà condamnés, écrivirent à Hormisdas contre ces moines brouillons, qui furent chassés honteusement de la ville.

Partout les catholiques triomphèrent : Dorothée, évêque de Thessalonique, fut arrêté et conduit à Héraclée, par ordre de l'empereur, en attendant que l'on jugeât son affaire. Les ambassadeurs demandèrent au prince qu'il fût conduit à Rome avec le prêtre Aristide, pour être déposés et excommuniés ; mais Justin s'opposa à leurs désirs. Dorothée fut seulement obligé d'envoyer des députés au pontife pour lui donner satisfaction, et on le rétablit sur son siége.

Le saint-père mourut dans le mois de septembre 523, ayant gouverné l'Église l'espace de vingt années.

Hormisdas, dans l'exercice de ses fonctions, avait montré une excessive ambition et un fanatisme implacable. Nous ne comprenons pas que l'Église ait pu lui accorder les honneurs de la canonisation ; à moins qu'elle n'ait voulu glorifier la générosité du pontife pour les couvents et pour les basiliques, et le récompenser d'avoir poursuivi les malheureux hérétiques, les nestoriens, les eutychiens, les ariens, les pélagiens et les manichéens, qu'il faisait fouetter publiquement avant de les envoyer en exil.

JEAN Ier,

JUSTINIEN Ier, empereur d'Orient. — 55e PAPE. — CHILDEBERT, roi de France.

Élection de Jean Ier. — L'empereur Justin persécute les ariens. — Théodoric envoie le pontife en Orient. — Le miracle du cheval du pape. — Autre miracle de Jean. — On lui rend de grands honneurs à Constantinople. — Son orgueil. — Sa fourberie. — Le pape est arrêté par Théodoric. — Il meurt en prison. — Réflexions sur son titre de saint.

Le saint-siége resta vacant six ou sept jours : ensuite on élut, pour le remplir, Jean, surnommé Catelin le Toscan, fils de Constantin, qui régna deux ans et neuf mois, d'après le savant Holstein. D'autres écrivains prétendent que cette chronologie n'est pas exacte, et qu'il est impossible de fixer la durée du pontificat de Jean.

La paix dont l'Église commençait à jouir après la réunion des Orientaux, fut bientôt troublée par le fanatisme de l'empereur Justin, qui avait juré d'exterminer les hérétiques et les ariens. Folle entreprise, digne d'un prince stupide, qui ne connaissait ni ses intérêts ni ceux de ses sujets ! Il fit publier des édits pour obliger les ariens à se convertir, et les menaça des supplices les plus cruels.

Dans leur désespoir les malheureux persécutés eurent recours à Théodoric, qui écrivit en leur faveur à Justin. Les lettres de ce prince n'ayant pu changer les dispositions de

l'empereur, le roi des Goths, irrité du mépris que l'on témoignait en Orient pour sa médiation, et soupçonnant que la politique romaine n'était point étrangère aux coups portés contre l'arianisme, fit venir Jean à Ravenne, et lui ordonna de se rendre comme ambassadeur à Constantinople pour faire révoquer les ordres de Justin. Il menaça même le pontife de traiter avec rigueur les catholiques d'Italie, si on poursuivait encore les ministres de sa croyance, et si l'empereur ne consentait pas à rendre les églises qui avaient été enlevées aux ariens.

Ce prince était d'autant plus disposé à user de représailles, qu'il avait toujours montré une extrême tolérance pour les orthodoxes de ses états, et avait même rendu à l'Église romaine des services importants dont il était payé par la plus noire ingratitude.

Théodoric, en éloignant le pontife sous le prétexte d'une pompeuse ambassade, n'avait pas seulement le projet de faire rendre l'exercice de leur culte aux malheureuses victimes du fanatisme de Justin, mais encore il voulait faire cesser les complots qui se tramaient dans le sénat contre sa vie, et dont le saint-père était le plus ardent fauteur.

Jean n'osa point résister aux ordres du roi, et se mit en route avec les autres ambassadeurs.

La légende raconte ainsi le premier miracle du saint-père : « Lorsque Jean fut arrivé dans la ville de Corinthe, il fit demander un cheval de main pour continuer son voyage. On » lui donna celui d'une des premières dames du pays ; et le » lendemain, après s'en être servi, il le renvoya à sa maî- » tresse. Mais la dame qui auparavant était accoutumée à

» monter ce cheval ne put jamais le dompter, et fut obligé
» de le faire ramener au pontife. »

Grégoire le Grand explique pieusement cette fable, et en ajoute une autre encore plus extraordinaire : il prétend qu'en entrant à Constantinople par la porte Dorée, un aveugle pria le saint-père de lui rendre la vue; ce qu'il fit en mettant la main sur ses yeux, en présence de tout le peuple.

Anastase le bibliothécaire ne parle point de ces miracles : il nous apprend seulement qu'on rendit à Jean de grands honneurs, et que les populations allèrent à sa rencontre jusqu'à douze milles, bannières et enseignes déployées. L'empereur, ravi de pouvoir contempler le successeur de saint Pierre, se prosterna à ses pieds, et lui demanda à être couronné de sa main.

Le patriarche Épiphane invita ensuite le pape Jean à officier; mais par un sentiment d'orgueil inconcevable il ne voulut accepter cet honneur qu'après avoir obtenu d'être assis non-seulement à la première place, mais encore sur un trône. Le patriarche de Constantinople se rendit aux désirs du saint-père, non parce qu'il le regardait comme son supérieur en dignité, mais parce qu'il considérait en lui l'ambassadeur d'un puissant roi.

Exalté par son fanatisme, l'empereur repoussait toutes les remontrances au sujet des ariens; alors Jean, ayant recours aux larmes, lui représenta que sa conduite envers les hérétiques aurait de terribles conséquences pour les catholiques d'Italie, et il lui arracha la promesse de rendre aux ariens la liberté de leur culte. D'autres historiens soutiennent au contraire que le pontife, bien loin de s'acquitter de la mission

dont le roi Théodoric l'avait chargé, encourageait l'empereur dans l'extravagant dessein qu'il avait formé d'exterminer les ariens.

Mais tous conviennent qu'au retour de son ambassade, Jean fut arrêté à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Théodoric, dont la modération ne s'était jamais démentie pendant l'espace d'un très-long règne, ne se serait jamais porté à cette violence s'il n'avait acquis des preuves certaines de la trahison de ses ambassadeurs.

Le pontife fut condamné à finir ses jours dans un cachot, où il mourut le 27 mai 526 : son corps fut transporté à Rome et enterré à Saint-Pierre.

L'Église honore sa mémoire comme celle d'un saint martyr; cependant nous devons avouer qu'il est difficile de se rendre compte des motifs qui ont fait décerner les honneurs de la canonisation à un pape qui avait été justement puni de son ambition déréglée, et qui d'ailleurs n'avait pas souffert une mort violente.

FÉLIX IV,

56e PAPE.

JUSTIN Ier,
JUSTINIEN,
empereurs.

CHILDEBERT,
roi
de France.

Élection de Félix par le roi Théodoric. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — L'élection des évêques de Rome appartenait au peuple. — Corruption du clergé. — Condamnation des demi-pélagiens. — Rigueurs du pape contre un moine. — Miracle ridicule attribué au saint-père. — Réflexions sur les miracles rapportés dans les légendes. — Mort de Félix.

Félix, quatrième du nom, fut élevé sur le saint-siége par l'autorité du roi Théodoric : il était Samnite de nation, et fils de Castorius. Les auteurs anciens et modernes qui ont parlé de cette élection laissent supposer que l'ambition des prêtres avait excité des brigues et des désordres parmi le clergé pour donner un successeur à Jean, et que Théodoric interposa son autorité pour maintenir la paix dans Rome. C'est du moins ce que confirme une lettre du roi Athalaric, dans laquelle il exhorte le sénat à se mettre sous la conduite du pape que son prédécesseur avait choisi, et à faire cesser toutes les querelles.

Fleury a cité cette lettre d'Athalaric en dissimulant les faits qu'elle contient ; et dans son amour pour le siége de Rome, il a préféré flétrir sa réputation d'historien et encourir la réputation d'un faussaire, plutôt que d'avouer la vérité.

A cette époque, il est prouvé par les témoignages les plus authentiques que l'élection des évêques était un droit du peuple, et que pour jouir de leurs dignités les pontifes devaient être confirmés par le prince. Le judicieux Fra-Paolo le fait remarquer lui-même dans son excellent traité des matières bénéficiales, que des critiques attribuent au P. Fulgence, son compagnon.

L'histoire ne nous apprend rien des actions de Félix IV : seulement Cassiodore dit que l'empereur Valentinien II avait autrefois publié une loi qui soumettait le pape au jugement des magistrats séculiers pour de certaines causes, et que cette loi, avilissante pour le saint-siége, fut révoquée par le roi Athalaric, à la prière de Félix IV. Ce prince publia ensuite un édit pour exhorter les ecclésiastiques à réformer leurs mœurs, et pour arrêter les débordements d'une affreuse corruption qui s'était introduite dans le clergé de Rome.

La secte des demi-pélagiens continuait à faire des progrès et s'était répandue jusque dans les Gaules : les évêques du pays assemblèrent alors un concile à Orange, pour condamner l'hérésie, et envoyèrent leurs décrets pour être soumis à l'approbation du saint-père. Mais la lettre synodale du concile d'Orange ne parvint en Italie qu'après la mort de Félix; et Boniface, son successeur, souscrivit sans observation à la sentence prononcée contre les pélagiens.

Dans la même année, un moine appelé Équice, prétendant avoir reçu du ciel le pouvoir d'exercer les fonctions pastorales, parcourait les villes et les campagnes, dédiait solennellement les églises, consacrait des prêtres, donnait la confirmation et se faisait adorer par les fidèles : son audace ex-

cita l'indignation des clercs de l'Église romaine, qui dirent à Félix : « Très-saint père, un moine se donne l'autorité de » prêcher, et s'attribue vos fonctions, tout ignorant qu'il » est !.... Nous vous supplions de le faire arrêter, afin qu'il » connaisse la rigueur de la discipline !....... » Le pape ordonna à Julien, alors défenseur de l'Église romaine, et depuis évêque de Sabine, de s'emparer du coupable et de lui faire subir les plus cruelles tortures. Mais pendant la nuit les ordres furent changés ; et Julien en ayant demandé la cause, il lui fut répondu que le pontife avait été épouvanté par une vision, et qu'un ange lui avait défendu de persécuter le serviteur de Dieu.

Il n'est pas étonnant que le pape Grégoire, dont tous les écrits sont remplis de prodiges, ait adopté cette fable ; mais nous devons être étonné que Fleury l'ait rapportée comme une histoire véritable. Ces sortes de miracles ne devraient trouver place que dans les légendes ; ou du moins on devrait avertir les fidèles que ces contes pieux ne peuvent servir qu'à répandre un affreux ridicule sur la religion catholique, bien loin de relever sa majesté et de fournir une preuve de sa divinité.

Félix mourut le 12 octobre 529, après trois années de pontificat. Parmi les monuments les plus remarquables qui furent élevés sous son règne, on cite la basilique de Saint-Cosme et Saint-Damien, et celle de Saint-Saturnin, qui avait été entièrement dévorée par les flammes et qu'il fit reconstruire.

BONIFACE II,

JUSTINIEN, empereur d'Orient. | **57e PAPE.** | **CHILDEBERT,** roi de France.

Ambition du clergé. — Élection du pape. — Schisme de Dioscore. — Anathème contre l'antipape après sa mort. — Boniface extorque la signature du clergé. — Les deux papes sont accusés de simonie. — Boniface viole les canons. — Il s'avoue coupable de lèse-majesté. — Étienne de Larisse. — Mort du pape.

Après la mort de Félix, les brigues se renouvelèrent pour lui donner un successeur. A cette époque, l'ambition des prêtres était poussée aux dernières limites ; la liberté commençait à être bannie des élections, et tous ceux qui avaient des richesses ou de puissants amis pouvaient seuls aspirer aux honneurs de l'épiscopat.

Boniface II, Romain de naissance, fils de Sigisvult, de la race des Goths, fut élu pour succéder à Félix IV, et ordonné dans la basilique de Jules : mais un autre parti choisit le diacre Dioscore, qui fut ordonné dans l'église de Constantin. Le schisme dura vingt-neuf jours, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Dioscore, que nous croyons être le même ambassadeur qui fut envoyé à Constantinople par Hormisdas. Boniface, tranquille possesseur du saint-siége, poursuivit sa vengeance contre son compétiteur, le fit anathématiser même après sa mort : la bulle d'excommunication fut signée par le clergé, et déposée dans les archives de l'Église, comme un monument

éternel de sa vigueur apostolique. Le pontife accusait Dioscore de simonie; et comme il paraît d'après un rescrit du roi Athalaric, son accusation était fondée : mais Boniface s'était rendu coupable du même crime, suivant les rapports d'Anastase le bibliothécaire.

Ensuite ayant assemblé un concile dans la basilique de Saint-Pierre, il fit rendre un décret qui lui donnait le pouvoir de désigner son successeur, et il obligea les évêques, par écrit et par serment, à reconnaître en cette qualité le diacre Vigile. Mais peu de temps après on tint un autre concile, et le décret fut cassé comme étant contraire aux canons et à la dignité du saint-siége. Le pontife se reconnut coupable de lèse-majesté et usurpateur des droits du souverain, et il jeta sa bulle dans les flammes en présence des évêques et du clergé.

La même année, après le consulat de Lampade et d'Oreste, Étienne, évêque de Larisse, adressa des plaintes au pape sur une nouvelle hérésie dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous : à cette occasion, on tint à Rome un troisième concile, où Théodose, évêque d'Echnice en Thessalie, présenta la requête d'Étienne. On ignore la décision des pères.

Boniface mourut peu de temps après, vers la fin de l'année 531 : le pape s'était montré pendant son règne très-religieux observateur du culte des anges, et avait fait bâtir une église magnifique en l'honneur de l'archange saint Michel.

JEAN II,

SURNOMMÉ MERCURE,

JUSTINIEN, empereur d'Orient. | 58e PAPE. | CHILDEBERT, roi de France.

Avarice des prêtres. — Élection de Jean Mercure. — Plaintes contre les élections simoniaques. — Décret du roi Athalaric gravé sur des tables de marbre. — État de l'Église d'Orient. — Justinien envoie de riches présents au pape. — Jean condamne les acémètes. — Il approuve la doctrine anathématisée par Hormisdas. — Il déclare « qu'une des trois personnes de la Trinité a été crucifiée. » — Contradiction des jugements du saint-siége. — Contumeliosus. — Mort de Jean Mercure.

Il existait si peu de bonne foi et de véritable religion dans le clergé de Rome, que pour parvenir au pontificat les prêtres distribuaient tous leurs trésors en argent; d'autres engageaient leurs palais; quelques-uns, moins scrupuleux encore, faisaient des promesses sur les biens de l'Église. Enfin le saint-siége se trouvant à l'encan, Jean II, surnommé Mercure à cause de son éloquence, paya des sommes énormes à ses compétiteurs et obtint la tiare pontificale.

La corruption était parvenue à un si haut degré, que les sénateurs vendaient publiquement leurs suffrages; et pour ne point profaner la Divinité, nous dirons que le Saint-Esprit ne dirigeait pas l'élection des papes de cette époque :

car Dieu ne pouvait présider des assemblées de brigands, où la chaire de saint Pierre était adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Jean II fut ordonné le 22 janvier 532 ; il était né à Rome, et son père se nommait Projectus. Peu de temps après son intronisation, un défenseur de l'Église écrivit au roi Atharic, que pendant la vacance du saint-siége les partisans du pontife avaient vendu leurs suffrages pour l'élection, et lui avaient extorqué des promesses sur les biens de l'Église; enfin que pour satisfaire à ses engagements, Jean Mercure avait exposé publiquement en vente jusqu'aux vases sacrés.

Afin de remédier à ces abus, le roi écrivit au pape, à tous les patriarches et aux Églises métropolitaines, qu'il voulait qu'on observât un décret du sénat, rendu sous le règne de Boniface, conçu en ces termes : « Ceux qui auront promis des » maisons, des terres ou de l'argent, pour obtenir un évêché, » seront déclarés sacriléges et simoniaques, leurs engage» ments annulés, et nous ordonnons la restitution de ce qu'ils » auront déjà enlevé à l'Église. Il est permis cependant aux » officiers de notre palais de prendre jusqu'à trois mille sous » d'or pour l'expédition des lettres, lorsqu'il s'élèvera un dif» férend dans les élections du pape ; mais les officiers riches » ne pourront rien accepter, parce que ces largesses sont » prises sur le patrimoine des pauvres.

» Dans les élections des patriarches (nom qui était consa» cré pour les évêques des grandes villes), on pourra prendre » jusqu'à deux mille sous; et pour les simples évêques, on » distribuera au peuple jusqu'à cinq cents sous d'or. »

Le roi ordonnait ensuite au préfet de Rome de faire gra-

ver cet édit sur des tables de marbre et de les placer à l'entrée du parvis de Saint-Pierre.

Platine affirme que Jean II condamna Anthime, patriarche de Constantinople, qui était tombé dans l'arianisme. De son côté, l'empereur Justinien poursuivait avec une grande rigueur les hérétiques de l'Orient, dont il avait juré la conversion.

Le prince envoya à Rome, Hypace, archevêque d'Éphèse, et Démétrius, évêque de Philippes, afin de consulter le pape sur les propositions émises par Cyrus et Eutoge, députés du monastère des acémètes. Dans la lettre qu'il écrivit au saint-père, il lui témoigne un grand respect, et lui fait savoir que les moines repoussent ce dogme, « que Jésus-Christ, fils uni-» que de Dieu, né de Marie, est une des personnes de la » Trinité. » Justinien priait le pontife de lui adresser une bulle déclarant qu'il recevait à sa communion tous ceux qui partageaient son sentiment, et qu'il condamnait ceux qui ne s'y conformaient pas. Pour donner plus de poids à sa demande, l'empereur envoyait de riches présents destinés à l'église de Saint-Pierre : un vase d'or, du poids de cinq livres, enrichi de pierreries; deux calices d'argent, de six livres chacun; deux autres de quinze livres, et quatre voiles en tissu d'or. Cette libéralité disposa favorablement le clergé de Rome pour Justinien, et le pape condamna les acémètes, sans vouloir même écouter leurs plaintes.

D'après le P. Louis Doucin, la mauvaise foi des moines fut la seule cause de leur condamnation : Jean, indigné de voir des hérétiques se prévaloir du jugement rendu par Hormisdas, approuva sans examen les dogmes que l'empereur

dont le roi Théodoric l'avait chargé, encourageait l'empereur dans l'extravagant dessein qu'il avait formé d'exterminer les ariens.

Mais tous conviennent qu'au retour de son ambassade, Jean fut arrêté à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Théodoric, dont la modération ne s'était jamais démentie pendant l'espace d'un très-long règne, ne se serait jamais porté à cette violence s'il n'avait acquis des preuves certaines de la trahison de ses ambassadeurs.

Le pontife fut condamné à finir ses jours dans un cachot, où il mourut le 27 mai 526 : son corps fut transporté à Rome et enterré à Saint-Pierre.

L'Église honore sa mémoire comme celle d'un saint martyr; cependant nous devons avouer qu'il est difficile de se rendre compte des motifs qui ont fait décerner les honneurs de la canonisation à un pape qui avait été justement puni de son ambition déréglée, et qui d'ailleurs n'avait pas souffert une mort violente.

AGAPET,

JUSTINIEN, empereur d'Orient. — 59e PAPE. — CHILDEBERT, roi de France.

Éducation d'Agapet. — Son élection. — Il rétablit la mémoire de l'antipape Dioscore. — Lettre de l'empereur au pape. — Suite de l'affaire de Contumeliosus. — Sentiment d'Agapet sur l'aliénation des biens de l'Église. — Il reconnaît la supériorité des conciles. — Il veut établir des écoles. — Conquêtes de Bélisaire. — Théodat choisit Agapet pour son ambassadeur à Constantinople. — — Pauvreté du pape. — Miracles qu'on lui attribue. — Il est reçu avec de grands honneurs. — Il refuse sa communion au patriarche Anthime. — Réflexions sur l'autorité des papes. — Justinien interroge le pontife. — Plaintes des acéphales. — Grossièreté d'Agapet. — Il persuade à l'empereur qu'Anthime est hérétique, et le fait chasser de son siége. — Agapet néglige les affaires de Théodat et trouble le repos des églises d'Orient. — Mort du pape.

Le prêtre Gordien, père de Rustique Agapet, avait fait élever ce fruit de l'amour conjugal avec le plus grand soin. Il le plaça très-jeune dans le clergé de Rome, où Agapet exerça les premières fonctions de la cléricature dans l'église des martyrs saint Jean et saint Paul; ensuite il fut nommé diacre, puis recteur de la même église : enfin ses grandes vertus le firent juger digne d'occuper la chaire de saint Pierre après la mort de Jean Mercure.

Le clergé et le peuple ayant réuni leurs suffrages en sa

faveur, il reçut l'ordination épiscopale, et fut reconnu souverain pontife.

Son administration commença par un acte de justice : le saint-père fit brûler publiquement au milieu de l'église les libelles d'anathèmes que Boniface avait extorqués par fourberie aux évêques et aux prêtres contre Dioscore, son compétiteur. Il flétrit en cette circonstance la mémoire de son prédécesseur, et, par une générosité admirable, il préféra une justice équitable à la vaine gloire de son siége, auquel il n'attribuait pas le divin privilége de l'infaillibilité.

Aussitôt que l'empereur Justinien eut reçu la nouvelle de l'élection d'Agapet, il envoya le prêtre Héraclius, en qualité d'ambassadeur, pour lui adresser ses félicitations : dans sa lettre, il exposait au saint-père que, pour faciliter la conversion des ariens, il était nécessaire de leur offrir dans l'Église le même rang qu'ils occupaient dans leur secte. Le pontife en répondant aux compliments de l'empereur, approuva son zèle pour la réunion des ariens; mais il lui représenta que les papes eux-mêmes n'avaient pas le pouvoir de changer les canons, qui défendaient de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés.

L'affaire de Contumeliosus, évêque de Riez, n'avait pas été terminée par le jugement de Jean Mercure; et le prélat en appela au saint-siége de la sentence de ses collègues et de la décision de Jean II. Agapet écrivit alors à saint Césaire que d'après la demande de Contumeliosus, il avait délégué des juges pour examiner le jugement des évêques des Gaules, et qu'en attendant le résultat des enquêtes des commissaires, le prélat aurait la liberté de retourner à son église, mais sans

exercer aucune fonction épiscopale. Il engageait le conseil de la province à lui rendre son bien particulier pour qu'il eût de quoi vivre, sans lui permettre toutefois la disposition des revenus de l'Église, qui devaient être gérés par un archidiacre visiteur.

Saint Césaire d'Arles consulta ensuite le saint-père sur un point de discipline qui divisait les évêques des Gaules, et lui demanda si les pasteurs avaient le droit d'aliéner les fonds de l'Église dans les circonstances difficiles. Agapet répondit que les constitutions défendaient ces sortes d'aliénations, et qu'il n'osait point donner son autorisation pour les enfreindre. « Ne croyez pas, ajoute le pape, que mes conseils » soient dictés par avarice ou pour un intérêt temporel; mais » considérant le compte terrible que je dois rendre à Dieu » du troupeau qu'il m'a confié, je cherche à le diriger dans » le chemin de la vie éternelle, et je fais observer les dé» cisions du dernier concile. »

L'assemblée dont il parlait n'était cependant qu'un synode national tenu en Italie sous le pontife Symmaque : Agapet, déclarant qu'il est obligé de se soumettre au jugement des conciles, condamne l'ambition des évêques de Rome, ses successeurs, qui ont prétendu s'élever même au-dessus des conciles universels.

Animé par les plus louables intentions, le saint-père établit des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, et s'occupa d'extirper l'ignorance qui avait gagné jusqu'aux premières classes de la société. Bien différent de ses prédécesseurs, il prétendait que les plus belles dispositions, si elles ne sont nourries par les sciences, s'altèrent insensiblement

et se changent quelquefois en vices grossiers. Le célèbre Cassiodore se joignit à lui pour faciliter l'exécution de cette noble entreprise ; mais la guerre attira bientôt leur attention sur d'autres objets. Justinien avait confié le commandement de ses armées à Bélisaire, grand capitaine et tacticien consommé : le général grec poursuivant ses conquêtes avec une rapidité surprenante, arracha l'Afrique aux Vandales, et vint porter ses armes victorieuses jusqu'en Italie, où il répandit la terreur parmi les Goths.

Théodat, effrayé de la marche du conquérant, songea d'abord à quitter ses états ; mais ensuite cédant aux conseils de ses ambassadeurs, qui connaissaient la dévotion stupide de l'empereur, il résolut de se servir de la religion pour arrêter Bélisaire. Il ordonna à Agapet de se rendre à Constantinople pour négocier la paix ou une cessation d'armes, menaçant de passer tous les Romains au fil de l'épée s'il échouait dans sa mission.

Le saint-père s'excusa sur son grand âge et sur son extrême pauvreté, demandant à ne point entreprendre un si long voyage ; mais les nouveaux ordres du prince furent accompagnés de menaces si terribles, que le pape fut obligé d'obéir. Agapet, pour défrayer les dépenses de sa suite, engagea les beaux calices, les vases sacrés d'or et d'argent enrichis de pierreries, dont la piété des fidèles avait orné les églises ; et sur ces précieux gages les trésoriers fournirent l'argent nécessaire pour le voyage. Nous devons ajouter à la louange de Théodat, qu'ayant été instruit de cette action, il remboursa de ses deniers les sommes empruntées, et fit rendre aux églises tous leurs ornements.

Lors de son arrivée en Grèce, le pontife, d'après saint Grégoire, fit un miracle éclatant en guérissant un homme qui ne pouvait ni marcher ni se lever; mais nous abandonnons les particularités de ce prodige à la crédulité des légendaires, pour ne point obscurcir l'histoire par le récit des fables grossières que nous rencontrons dans les écrits du pape Grégoire.

Agapet fut reçu à Constantinople avec de très-grands honneurs; mais dès son entrée dans la ville, abusant de la déférence qu'on lui avait montrée, il refusa de recevoir le patriarche Anthime, que les orthodoxes soupçonnaient de favoriser les eutychiens; et sans même connaître quelle était sa profession de foi, il prit le parti de le rejeter comme intrus.

Cette action condamnable est citée par les prêtres comme un exemple de l'autorité suprême dont les anciens papes ont usé; ils ajoutent : « Ainsi le pontife seul, et sans assembler » aucun concile, a déposé l'évêque de la nouvelle Rome. » Le P. Doucin, quoique jésuite, avoue que cet exemple est mal choisi; « car il ne s'agit nullement de déposition : on ne peut » déposer qu'après une élection légitime, et comme l'éléva» tion d'Anthime au patriarcat n'avait point été reçue par le » clergé de Rome, Agapet n'avait pas besoin d'un concile » pour lui refuser sa communion. Le pape et chaque patriar» che était en droit d'agir de même, lorsque l'élection de ses » collègues paraissait vicieuse ou même suspecte. Dans une » circonstance semblable, personne ne pouvait ignorer les » causes essentielles qui rendaient Anthime indigne du siége » patriarcal. »

Sévère et tous les acéphales, outrés de l'orgueil du pon-

tife, qui détruisait en un moment les espérances de rétablir la paix dans l'Église, se rendirent auprès de l'impératrice pour concerter avec elle les moyens de perdre l'évêque de Rome.

On convint d'inspirer à Justinien des soupçons sur les croyances du pape, et de le faire passer pour nestorien, ainsi que ses prédécesseurs en avaient été accusés. L'empereur, malgré son extrême dévotion, accueillit ces accusations contre Agapet avec d'autant plus d'empressement, qu'il était mécontent de la hauteur avec laquelle on traitait son patriarche, et de la correction qui lui avait été faite à lui-même. En effet, l'année précédente, lorsqu'il avait envoyé à Rome son édit contenant sa profession de foi, le saint-père avait répondu avec fierté « que chacun devait rester à sa place, et » qu'il ne pouvait pas approuver l'autorité que s'arrogeait un » laïque d'enseigner publiquement les fidèles. »

L'empereur pressa le pontife de questions sur la doctrine, non pour satisfaire sa passion de controverse religieuse, mais afin d'acquérir les preuves de son hérésie.

Tous les prélats de la faction de Sévère, envoyés par l'impératrice, ne cessaient de représenter à Justinien que l'évêque de Rome était venu troubler la paix de l'Orient. « Depuis » l'élection d'Anthime, seigneur, n'avez-vous point vu les » acéphales parfaitement bien disposés et prêts à faire tout » ce que vous exigez d'eux? Sévère lui-même, ajoutaient-ils, » a promis à votre clémence de soumettre sa doctrine au » jugement de l'Église romaine; mais il n'avait pas supposé » qu'il trouverait sur le trône de cette Église un vieillard aussi » dur et aussi inflexible que celui-ci. De grâce, seigneur,

» considérez sur quoi est fondé tout ce scandale : sur une » simple formalité qui se réduit à décider si, pour le plus » grand bien de l'Église universelle, la ville de Constantino» ple peut se passer d'Anthime, ou si elle préfère lui donner » le titre de patriarche plutôt que celui d'évêque. »

Justinien, convaincu par les raisonnements de ses prélats, s'abandonna à son ressentiment contre Agapet, et à la première conférence qu'il eut avec le pontife il lui dit avec émotion : « Je suis déterminé à repousser vos prétentions, il n'y » a plus à balancer ; recevez-nous à votre communion, ou » préparez-vous à être conduit en exil. » Cette menace n'effraya point le saint-père, qui répondit avec audace : « Il » est vrai que je me suis trompé, seigneur, lorsque je me » suis rendu auprès de vous avec un si grand empressement, » espérant trouver un empereur chrétien : j'ai rencontré un » nouveau Dioclétien. Eh bien ! que Dioclétien apprenne que » l'évêque de Rome ne craint point ses menaces, et qu'il re» fuse de se soumettre à des ordres injustes ! »

L'empereur, naturellement bon et dévot, au lieu de punir cette témérité, changea de discours ; et lorsque la conversation fut devenue plus paisible, le pape lui dit : « Pour vous » faire comprendre que votre prétendu évêque est un homme » très-pernicieux à la religion, je vous supplie de me per» mettre de l'interroger sur les deux natures de Jésus-Christ. » Soyez persuadé, ajouta le prêtre rusé, que ce n'est ni pour » éviter l'exil, ni pour chercher un accommodement, que » je vous propose de le mettre à cette épreuve ; mais il est » nécessaire que vous connaissiez le patriarche Anthime. »

Justinien donna ses ordres pour qu'on fît venir en sa pré-

sence les deux adversaires, et la conférence commença. Le pontife aborda les questions religieuses sur les mystères de l'incarnation; il développa longuement tous les points de théologie qui avaient rapport à la proposition, et quand il eut épuisé toutes les ressources de la controverse, il somma le patriarche de reconnaître l'orthodoxie de sa doctrine. Mais Anthime repoussa victorieusement les attaques du pontife, et conclut en déclarant qu'il n'existait pas deux natures en Jésus-Christ.

Agapet furieux lança des anathèmes contre Anthime, Sévère, Pierre d'Apamée, Zoaras, et plusieurs autres prélats, dont les noms seraient restés dans l'oubli sans l'excommunication elle-même : ensuite il obtint du monarque bigot l'ordre de déposition contre Anthime, et consacra de sa main le nouveau patriarche de Constantinople.

Enfin, après avoir troublé l'Orient pendant quatre mois, le saint-père fut frappé par une maladie inconnue qui l'emporta en quelques jours. Ses funérailles furent célébrées par des cantiques d'allégresse; les portiques, les places publiques, les fenêtres et les toits des maisons, ne pouvaient contenir la multitude des fidèles qui voulaient contempler le saint corps.

Les historiens placent l'époque de sa mort au 25 novembre 536; ils assurent qu'aucun patriarche, aucun évêque, ni même aucun empereur, n'avaient été inhumés avec une aussi grande pompe, et dans la solennité de fêtes aussi extraordinaires. Après les cérémonies, le corps fut embaumé, ensuite placé dans un cercueil de plomb, et transporté à Rome.

Les prêtres parlent de ce pape avec de grands éloges : Libérat, diacre de Carthage, le représente comme un saint

personnage, doué d'une profonde sagesse et d'une extrême habileté, surtout dans les matières ecclésiastiques.

Cependant ce fut à ses instigations que les évêques de Syrie et les abbés de Constantinople se soulevèrent contre l'empereur Justinien et l'obligèrent à proscrire Sévère et ses amis. Les prélats rebelles osèrent menacer le prince d'étendre la révolte dans les provinces; et l'empereur eut la lâcheté de rendre un édit qui défendait aux acéphales l'entrée des grandes villes, ordonnait aux magistrats de brûler les livres des hérétiques, et condamnait ceux qui oseraient les transcrire à avoir la main coupée par le bourreau. Cet arrêt cruel est un sujet de méditation pour les esprits graves, et il montre dans quels excès déplorables sont tombés les princes qui ont eu la faiblesse de se livrer aux conseils des prêtres!

Ainsi Agapet, qui était parti comme ambassadeur du roi Théodat, ne s'était occupé que d'affaires ecclésiastiques! Comment remplit-il sa mission auprès de l'empereur pour les affaires politiques? comment entama-t-il une négociation aussi délicate? avec quelle adresse la sut-il conduire? quel en fut le succès? un seul mot répond : Le pape ne fit rien. Il soumit seulement à Justinien le sujet de son ambassade, mais sans insister pour une conclusion favorable : il prévoyait que le clergé romain serait plus heureux sous la domination d'un prince catholique que sous l'autorité d'un monarque arien. Non-seulement Agapet fut traître à son prince, mais encore il employa toutes les ressources de son ambition pour troubler le repos des Églises d'Orient, et il montra une basse jalousie en déposant un prélat dont le seul crime était d'avoir osé comparer son siége à celui de l'évêque de Rome.

SILVÈRE,

60e PAPE.

JUSTINIEN, empereur d'Orient. — CHILDEBERT, roi de France.

Brigues à Rome pour parvenir aux dignités. — Silvère achète le pontificat au roi Théodat. — Trahison du pape. — Il livre Rome à Bélisaire. — Silvère est déposé et renfermé dans un monastère.

Les brigues par lesquelles on parvenait au souverain pontificat rappelaient ce qui se passait dans Rome païenne, où ceux qui aspiraient aux charges de la république achetaient les suffrages du peuple. « Au lieu d'une sage retenue, d'une » équité désintéressée, et d'une véritable élévation dans les » sentiments, la chaire de saint Pierre était devenue le prix de » l'audace, de la corruption et de l'avarice. » Les prétendants marchaient ouvertement à leur but, offrant de l'or aux uns, des dignités aux autres; engageant les biens de l'Église en faveur de ceux qui n'avaient point confiance dans leurs promesses, et mettant en œuvre toutes les séductions qui pouvaient augmenter le nombre de leurs créatures.

Les prêtres vendaient leurs suffrages; les cabales s'agitaient, enchérissaient sur les compétiteurs, enlevaient les partisans de leurs adversaires : enfin la victoire demeurait au plus riche, au plus rusé, au plus corrompu!

Au milieu de ces intrigues scandaleuses et de ces pratiques criminelles, Silvère, fils du pape Hormisdas, séduit par l'ambition d'occuper la chaire de saint Pierre, en offrit une somme considérable au roi Théodat, et fut élu pontife de Rome.

Anastase le bibliothécaire fournit les documents les plus authentiques sur ce honteux marché, que Baillet et Dupin ont voulu révoquer en doute; mais le P. Doucin lui-même est convenu de l'infamie de Silvère, et il déplore la conduite du saint-père.

L'élection de ce pape était un coup d'état et d'une habile politique : le roi, craignant d'être chassé d'Italie par les armes victorieuses de Bélisaire, voulut s'assurer de la fidélité des Romains en leur donnant un évêque dévoué à ses intérêts et qui eût besoin de son assistance pour se maintenir sur le saint-siége.

Le clergé ni le peuple n'eurent la liberté de délibérer sur cette élection : Théodat fit seulement annoncer aux Romains que ceux qui oseraient nommer un autre évêque devaient se préparer à mourir. Alors Silvère prit le gouvernement de l'Église, et la crainte des supplices contraignit le peuple à le reconnaître. Le clergé seul refusa de signer le décret de l'élection, et protesta contre le sacre : on passa outre. Alors les prêtres eux-mêmes vinrent se ranger sous les ordres du nouveau pape.

Mais Théodat fut trompé dans ses espérances; ses calculs devinrent inutiles, et le traître Silvère pratiquant cette odieuse maxime des jésuites, « il est permis de manquer de foi aux » hérétiques, » ouvrit les portes de Rome à Bélisaire.

Justinien, devenu maître de l'ancienne capitale du monde, recommença les querelles religieuses qui avaient été agitées sous le pontificat d'Agapet.

L'impératrice Théodora, qui favorisait les acéphales en Orient, écrivit au pape pour l'engager à rétablir le patriarche

Anthime, et à faire chasser Mennas du siége de Constantinople. En même temps Bélisaire recevait l'ordre d'engager Silvère à souscrire à ses projets; et, dans le cas d'un refus, il lui était enjoint d'accuser le pontife d'avoir conservé des intelligences secrètes avec les Goths, et d'avoir voulu leur livrer la ville par une nouvelle trahison. Le saint-père fut mandé au palais : Bélisaire et sa femme Antonine, confidente de l'impératrice, l'engagèrent à obéir, en renonçant au concile de Chalcédoine, et en approuvant par écrit la croyance des acéphales.

Silvère, placé entre deux périls, redoutant la colère du prince et la vengeance du clergé, demanda à rassembler son conseil : les prêtres se prononcèrent unanimement contre la proposition, le menaçant de la déposition comme traître et prévaricateur, s'il cédait aux menaces de leurs ennemis. Alors il refusa; et pour éviter la vengeance des Grecs il se retira dans l'église de Sainte-Marie Sabine.

Bélisaire l'accusa publiquement de perfidie envers l'empereur, et produisit comme témoins un avocat nommé Marc, et un garde prétorien, qui affirmèrent qu'il leur avait remis des lettres adressées à Vitigès, roi des Goths. On somma le pontife de comparaître une seconde fois au palais impérial, en lui promettant sous serment de ne point attenter à sa liberté.

En effet, après la conférence, Silvère fut reconduit à l'église où il avait établi sa retraite.

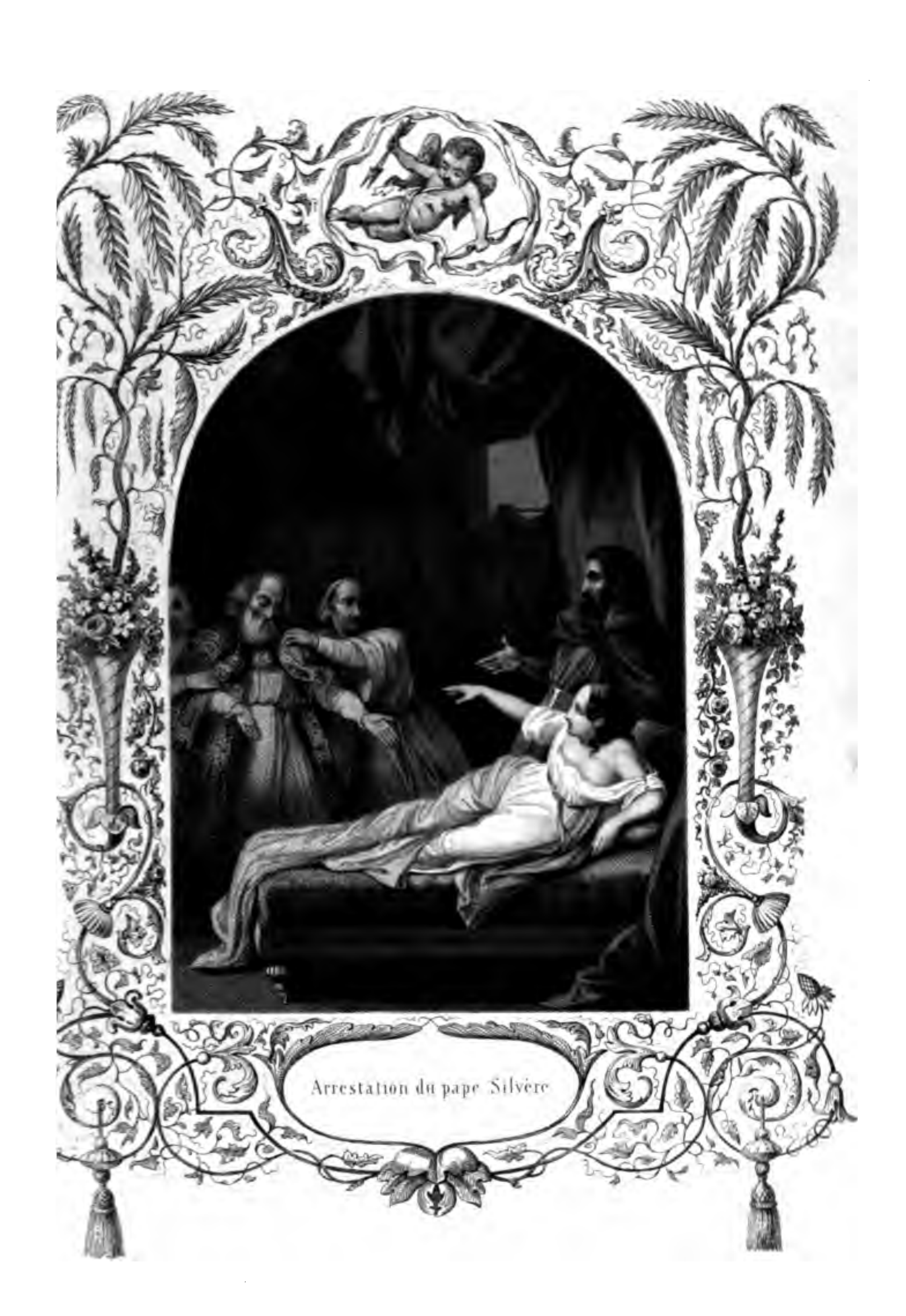
Mais ayant été mandé une troisième fois, il comprit que ses ennemis voulaient le surprendre, et qu'il lui serait impossible de résister plus longtemps.

En effet l'impératrice lui avait écrit pour lui tendre un piége; elle le priait instamment de rétablir Anthime ou de venir sur les lieux examiner la cause de ce patriarche injustement condamné. Silvère, après la lecture de cette lettre, poussa un profond soupir : « Voici, dit-il, qui m'apprend » que je n'ai pas longtemps à vivre. » Il se rendit ensuite auprès du général grec. Ceux qui l'accompagnaient furent arrêtés, les uns à l'entrée de la salle, les autres à la porte de l'antichambre, et l'on introduisit Silvère dans l'appartement d'Antonine, qui était encore couchée : « Vraiment, seigneur » évêque, lui dit-elle, je ne sais ce que nous avons fait à vous » et à tous vos Romains, pour vouloir nous livrer, comme » vous avez essayé de le faire, entre les mains des barbares. » De grâce, faites-nous-en connaître les motifs. »

Le pontife n'eut pas le temps de répondre. Un sous-diacre entra brusquement, lui arracha son manteau, et l'ayant fait passer dans la pièce voisine, on le dépouilla des marques de sa dignité, et on le revêtit d'un habit de moine.

Après cette cérémonie, un autre sous-diacre se rendit dans la salle d'attente, où le clergé était resté, et dit aux prêtres : « Messieurs, nous n'avons plus de pape ; il vient d'être dé» posé et condamné à faire pénitence dans un monastère. » Étourdis de cette nouvelle, ils s'enfuirent tous avec précipitation, laissant le saint-père entre les mains de ses ennemis.

Bélisaire s'occupa ensuite de faire élire le prêtre Vigile, qui ambitionnait depuis longtemps les honneurs de l'épiscopat. Nous remettons au règne suivant pour parler de la mort cruelle de l'infortuné Silvère.


Arrestation du pape Silvère

VIGILE,

61e PAPE.

JUSTINIEN, empereur d'Orient. | CHILDEBERT, roi de France.

Caractère de Vigile. — Ses vices. — Il s'engage par serment à obéir aux ordres de Théodora. — L'impératrice lui fait donner sept cents pièces d'or pour acheter les suffrages du clergé. — Élection de Vigile. — Silvère, exilé à Patare, obtient de l'empereur la permission de rentrer dans Rome. — Le pape le fait enlever et le condamne à mourir de faim dans une île déserte. — Fourberie de Vigile. — Mauvaise foi dans les ouvrages des jésuites. — Le pape devient suspect à l'empereur. — Lettre de Vigile à un évêque d'Espagne. — Il blâme ceux qui refusent de manger des viandes par superstition. — Le roi Théodebert consulte le pape sur la validité des mariages avec une belle-sœur. — Fanatisme de l'empereur Justinien. — Il fait des livres sur la religion. — Discussions avec le pontife. — L'empereur ordonne à Vigile de se rendre à Constantinople pour assister au concile. — Le pape est insulté par le peuple de Rome. — Négociations sur l'affaire des trois chapitres. — Anathèmes contre les acéphales. — Le pape condamne les trois chapitres. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — Contradictions de Vigile. — Sa politique indispose tous les esprits. — Il est excommunié dans un concile. — Le saint-père lance des anathèmes contre ceux qui condamnent les trois chapitres, ensuite sur ceux qui ne les condamnent pas. — Vigile excite des désordres à Constantinople. — Il est forcé de chercher un asile dans une église. — Hypocrisie du pape. — Il retourne à son palais. — Il est traîné dans les rues de Constantinople la corde

au cou, et reçoit des soufflets. — On lui reproche publiquement la mort de Silvère. — Il parvient à s'échapper du palais de Placidie. — Il publie une constitution en faveur des trois chapitres. — Vigile est envoyé en exil. — Rétractation du pape. — Il condamne sa constitution et déclare hérétiques ceux qui soutiendront les trois chapitres. — Opinion des jésuites. — Leur fourberie et leur mauvaise foi. — Mort du pape. — Ce monstre, souillé de crimes, a trouvé des apologistes qui en ont fait un martyr.

Vigile était Romain de naissance et fils d'un consul nommé an : sous le pontificat de Boniface II il avait déjà obtenu ie constitution qui lui assurait la chaire de saint Pierre ; mais clergé s'était opposé à ce marché scandaleux et avait dé- ıit ses espérances. Cet échec ne découragea pas Vigile, les ıstacles irritèrent son esprit entreprenant, et il poursuivit s brigues avec plus de vigueur qu'auparavant.

L'histoire nous le représente comme un homme d'une am- tion démesurée, capable de commettre tous les crimes rsqu'il s'agissait de s'élever au pouvoir. Son caractère était ɔlent et emporté; dans un accès de colère il tua sous les ups de bâton un jeune enfant qui se refusait à d'infâmes resses. Il était tellement avare, qu'il osait avouer que s'il ait rompu ses relations avec l'impératrice, c'était moins par le pour la religion, que pour n'être pas obligé de lui rendre ı sommes qu'elle lui avait prêtées pour se faire élire pape.

Tout le cours de sa vie est une longue suite de perfidies, débauches et de crimes : et cependant des prêtres ont ıcé ce monstre parmi les saints de l'Église!

Vigile avait accompagné le pape Agapet lors de son voyage à Constantinople : après la mort du pontife, l'impératrice fit demander au jeune prêtre s'il consentirait à casser tous les décrets d'Agapet, à condamner le concile de Constantinople, qui venait d'être terminé; à déposer Mennas pour rétablir sur leurs siéges Anthime, Sévère et Timothée ; enfin à excommunier les trois chapitres, le concile de Chalcédoine et la fameuse lettre de saint Léon.

Aucune de ces propositions n'effraya l'ambitieux Vigile : il promit tout, et s'engagea par serment à obéir aux ordres de l'impératrice, s'il était élu pape. On lui fit compter aussitôt sept cents pièces d'or, sur un billet de sa main, par lequel il promettait de rendre cette somme lorsqu'il serait maître du trésor de l'Église : on lui remit ensuite des lettres pour Bélisaire, à qui Théodora recommandait expressément le diacre Vigile comme successeur d'Agapet.

Toutes ces précautions l'assuraient d'un heureux succès : mais arrivé à Naples, il apprit que les Romains avaient déjà reçu un pontife qui leur avait été imposé par le roi Théodat. Cette nouvelle déception ne l'arrêta pas dans ses projets ; il étudia avec calme les obstacles qui s'opposaient à son élévation, et calcula les chances qui lui restaient pour renverser un homme repoussé par le clergé comme étant la créature des Goths, les ennemis de l'empire.

Ensuite il fit part de ses espérances à l'impératrice, et la supplia de seconder ses efforts : la princesse écrivit à Bélisaire, l'engageant à examiner tous les plans de Vigile, et à faire surgir des sujets de plaintes contre Silvère, afin qu'il fût déposé. « Si vous ne pouvez réussir, ajouta-t-elle, faites-le

» arrêter et envoyez-le à Constantinople sans aucun délai ; » car vous avez un prêtre dont nous nous sommes assuré le » dévouement, et qui s'est engagé à rétablir Anthime et à » faire triompher les acéphales. »

Bélisaire craignait que l'exécution de cette entreprise ne mît la confusion dans Rome et ne soulevât un schisme dangereux. Encore mal affermi dans sa conquête, il ne voulait pas s'exposer à perdre en un moment la gloire qu'il avait acquise par la défaite des Vandales et des Goths; mais sa femme, qui avait usurpé le droit de le traiter en esclave, le détermina à prendre une mesure rigoureuse. Le résultat fut la déposition de Silvère et l'élection odieuse de Vigile.

D'après les ordres du général, le clergé s'assembla pour donner un successeur au pontife déposé. On mit d'abord en question si le siége devait être regardé comme vacant; les suffrages ayant été payés à l'avance, on décida pour l'affirmative. Quelques-uns voulurent ensuite donner l'exclusion à Vigile, et protestèrent contre ses prétentions; mais leur petit nombre les fit traiter avec mépris, et l'on convint de procéder à la consécration du nouveau pape.

Vigile exigea qu'on remît entre ses mains le malheureux Silvère, sous prétexte qu'il devait répondre de la tranquillité de la ville; il le fit sortir de Rome et l'envoya sous bonne garde à Patare en Lycie. L'évêque du pays le reçut comme un confesseur, et non-seulement il lui rendit les honneurs qui étaient dus à un souverain pontife, mais encore il entreprit de le rétablir sur son siége. A cet effet, il fit lui-même le voyage de Constantinople, représenta hautement à l'empereur l'injustice de la condamnation de Silvère, et obtint du

prince que le prisonnier retournerait à Rome pour subir un nouveau jugement. Justinien s'engagea, s'il était innocent de la trahison dont on l'accusait, à le faire remonter sur la chaire pontificale; et s'il était coupable, à le bannir seulement de Rome, sans le condamner à la dégradation.

Mais l'impératrice Théodora avait trop d'intérêt à maintenir Vigile dans son usurpation pour permettre que les volontés du prince fussent exécutées; et de son côté, Vigile était trop actif pour s'endormir au milieu des dangers qui le menaçaient. Il écrivit donc à Bélisaire qu'il ne pouvait lui donner la somme dont ils étaient convenus, à moins que son adversaire ne fût remis entre ses mains comme otage; alors on enleva Silvère de sa retraite, et il fut livré à l'infâme Vigile, qui le fit conduire par de farouches satellites dans une île déserte nommée Palmaria, où l'on exilait ceux qu'on voulait faire mourir promptement et sans éclat.

Les bourreaux, que Vigile nommait les défenseurs de la sainte Église, exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus et qui leur enjoignaient d'en finir promptement avec le prisonnier. Le malheureux Silvère fut privé de nourriture pendant neuf jours entiers, et comme la mort n'arrivait pas au gré de l'impatience des prêtres qui le gardaient, ils l'étranglèrent et s'en revinrent à Rome. Telle fut la punition du crime dont Silvère s'était rendu coupable en usurpant le premier siége de l'Église.

Le clergé, pendant cinq jours, resta incertain sur le choix d'un pape; mais les distributions d'argent réunirent enfin les suffrages sur Vigile; et après quelques jours d'intrigues, il fut reconnu le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre.

Les prêtres procédèrent à son exaltation, malgré l'anathème dont il avait été frappé par Silvère, et malgré l'affreuse complication de crimes et de fourberies qu'il avait mis en œuvre pour arriver au pontificat.

Après la mort de son prédécesseur, il se trouva placé dans une position extrêmement difficile : d'un côté, le clergé romain le pressait de condamner les acéphales, et de l'autre, l'impératrice réclamait impérieusement l'exécution de ses promesses.

Alors, pour conjurer le péril le plus imminent, il remit à Antonine, femme de Bélisaire, plusieurs lettres destinées à Théodose d'Alexandrie, Anthime de Constantinople et Sévère d'Antioche, où il leur déclarait tenir la même foi qu'eux; mais en même temps il les priait de conserver sa lettre secrète jusqu'à ce qu'il eût affermi son autorité; et il leur recommandait, afin d'éloigner les soupçons, de dire ouvertement que l'évêque de Rome leur était suspect.

Le saint-père leur envoyait sa confession de foi, rejetait les deux natures en Jésus-Christ, repoussait la lettre de saint Léon, et déclarait excommuniés ceux qui ne confessaient pas une personne et une essence.

Il est incontestable que Vigile fut prêtre apostat et pontife hypocrite; car dans le temps même où il approuvait les opinions des acéphales par une lettre qu'il leur écrivait secrètement, il faisait en public profession de la foi des orthodoxes.

Justinien, irrité de ce qu'il ne lui avait point écrit à son entrée au pontificat, interpréta défavorablement son silence, et envoya le patrice Dominique en Italie, avec des lettres qui exprimaient des soupçons sur le pape et le sommaient de

s'expliquer sur les relations qu'on l'accusait d'entretenir avec les hérétiques. Vigile, dans sa réponse, donne de grands éloges au zèle du prince et à la pureté de ses sentiments; il déclare qu'il n'a point d'autre croyance que celle de ses prédécesseurs, Célestin, Léon, Hormisdas, Jean et Agapet; qu'il reçoit les quatre conciles et la lettre de saint Léon, et anathématise tous ceux qui ont des opinions contraires; enfin il prie l'empereur de conserver les priviléges du saint-siége, et de lui envoyer comme ambassadeurs des catholiques irréprochables.

Il écrivit également au patriarche Mennas pour le féliciter de ce qu'il exécutait les promesses qu'il avait faites au pape Agapet, lors de son ordination, en recevant les quatre conciles et en excommuniant les schismatiques.

Profuturus, évêque de Brague en Lusitanie, consulta Vigile sur plusieurs points de discipline. Le saint-père, dans sa réponse, condamnait les priscillianistes, qui s'abstenaient de la chair (depuis cette époque l'Église a introduit elle-même cette superstition parmi les fidèles). Il s'exprime longuement sur la manière de convertir les ariens, et sur la consécration des églises; il recommande de célébrer la messe dans les nouveaux temples, et défend de se servir de l'eau bénite dans les cérémonies.

Théodebert, roi d'Austrasie, avait envoyé des troupes en Italie, à l'occasion de la guerre entre les Romains et les Goths : le prince fit consulter Vigile par son ambassadeur pour lui demander quelle devait être la pénitence d'un homme qui avait épousé la femme de son frère. Le pape adressa une réponse au roi, et en même temps il écrivit à saint Césaire

d'Arles, qu'il eût à s'informer du fait et de la disposition du pénitent, pour instruire Théodebert du temps nécessaire à une telle pénitence, en le priant d'empêcher de semblables désordres à l'avenir. Les motifs qui l'engageaient à renvoyer cette affaire à saint Césaire sont remarquables : « On doit, » dit le saint-père, commettre aux évêques des provinces » la mesure de la pénitence, afin que l'on puisse aussi accor- » der l'indulgence selon la componction du pénitent. »

Justinien, à mesure qu'il avançait en âge, s'abandonnait de plus en plus à son fanatisme religieux, à la passion des controverses; et composait une foule d'ouvrages sur la théologie. Mais en voulant approfondir les mystères de la religion, il finit par s'éloigner insensiblement des principes orthodoxes qu'il avait professés : il publia des édits pour condamner les trois chapitres de Théodore de Mopsueste, la lettre d'Ibas, l'écrit de Théodoret, et enfin les douze anathèmes de saint Cyrille.

Les édits de l'empereur étaient reçus par tous les évêques d'Orient; et Vigile seul, dominé par le clergé romain, s'opposait à la propagation de ces principes dans l'Occident.

Irrité de l'obstination du pontife, le prince résolut de soumettre les questions à un concile général; il écrivit donc à Vigile qu'il avait ordonné la convocation d'un concile, et qu'il lui commandait de partir sans délai pour se rendre à Constantinople.

Les papes ont toujours redouté les assemblées, surtout lorsqu'elles doivent se tenir hors de leur juridiction. Aussi le saint-père employa tous ses efforts afin de changer la résolution de l'empereur, et pour éviter d'y comparaître. Jus-

tinien fut inflexible, et de nouveaux ordres obligèrent le pontife à obéir.

Avant son départ, le clergé souleva des séditions dans le peuple pour effrayer Vigile et lui faire connaître quel serait le sort qui l'attendait à Rome, s'il abandonnait les intérêts de la religion. Le jour même qu'il quitta la ville, on le poursuivit à coups de pierres, on le chargea d'injures et de malédictions; et les prêtres adressaient des prières solennelles pour que l'infâme pontife ne pût jamais rentrer dans Rome.

Malgré ces insultes, Vigile, désirant se concilier les esprits pour l'époque de son retour, relâcha en Sicile, et acheta des grains qu'il fit transporter à Rome, avec ordre de les distribuer au peuple en son nom.

L'empereur et les évêques qui étaient à la cour reçurent le saint-père avec de grands honneurs; et après les cérémonies d'usage on commença les conférences. Dès les premières paroles, Vigile déclara que Mennas et Théodore étaient hors de sa communion en soutenant les principes de Justinien : à cette audacieuse réponse, le prince laissa éclater son indignation, et ordonna aux gardes d'arracher de son trône le prêtre indigne dont la présence déshonorait l'assemblée. Cependant, à la prière de l'impératrice, il consentit à suspendre les effets de sa vengeance.

La princesse ayant formé le projet d'abattre Mennas pour rétablir Anthime sur le siége de Constantinople, faisait solliciter le pape de tenir la parole qu'il lui avait donnée autrefois pour cette affaire importante, et employait tour à tour les promesses et la menace. Vigile, qui était toujours sous l'inspiration de la frayeur du clergé de Rome, préféra se

réconcilier avec Mennas, sous la condition néanmoins que le patriarche souscrirait à tout ce qui serait déterminé sur la matière des trois chapitres par les évêques latins.

Théodore de Césarée fit également la paix en acceptant les mêmes conditions; mais Vigile, craignant que sa réunion avec ce prélat ne fût prise pour une déclaration en faveur des eutychiens et des acéphales, les excommunia solennellement.

Justinien n'étant pas encore satisfait de la soumission du pape, lui ordonna de condamner les trois articles. Vigile protesta contre la volonté du prince, et refusa de prendre une détermination sans le consentement des évêques latins. Alors l'empereur ne garda plus de mesures envers le saint-père, et les choses furent portées si loin qu'un jour le pape dit en pleine assemblée : « Je m'aperçois qu'on me regarde » ici comme un esclave que vous prétendez avoir le droit » de gourmander; il est vrai que je suis dans les fers, mais » rappelez-vous que Pierre, dont j'occupe la place, n'a » rien perdu de sa liberté. »

Dans une autre circonstance, il rappela au prince les paroles d'Agapet : « Je pensais venir à la cour d'un empereur » chrétien, et je me trouve dans celle de Dioclétien, le plus » cruel des tyrans. » La fermeté du pontife fit encore fléchir Justinien, et il permit aux évêques de s'assembler pour délibérer sur l'affaire des trois articles.

Soixante et dix prélats s'étaient déjà réunis, lorsque le pape déclara le concile dissous avant qu'on eût pris aucune décision : les pères reçurent l'ordre de donner leur avis par écrit, et il envoya les bulletins au palais de l'empereur. Enfin

quelques jours après Vigile donna lui-même son avis, qui était la condamnation des trois chapitres, sans préjudice du concile de Chalcédoine.

Fleury a prétendu que dans cette dernière clause il s'agissait d'une question de fait où l'Église n'était point intéressée : une pareille insinuation ne peut provenir que d'une ignorance prodigieuse ou d'une insigne mauvaise foi ; car l'affaire des trois chapitres était tellement importante pour la religion, qu'un grand nombre d'évêques se séparèrent de la communion de Vigile parce qu'il avait prononcé la condamnation.

Le jugement du pontife ne contenta cependant ni les acéphales ni les orthodoxes, qui le regardaient comme une marque de l'apostasie du pape. Dace, évêque de Milan, qui était resté le dernier attaché à sa fortune, l'abandonna, et refusa de prendre part à la nouvelle constitution ; deux de ses diacres, Rustique et Sébastien, suivirent le même exemple, et publièrent dans les provinces quc le pape avait abandonné le concile de Chalcédoine.

Vigile, toujours en contradiction avec lui-même dans ses démarches, faisait paraître des sentiments orthodoxes ou favorisait les hérétiques, suivant les intérêts de sa grandeur.

Au contraire, les défenseurs des trois chapitres demeuraient fermes dans leur croyance : ils tinrent en Illyrie un synode où ils condamnèrent Bénénatus, évêque de la première Justinianée. L'année suivante, les évêques d'Afrique, assemblés en concile, montrèrent encore plus de vigueur ; ils excommunièrent le saint-père comme traître et apostat, entreprirent la défense de la doctrine des trois chapitres, et

envoyèrent leurs lettres à l'empereur par Olympius Magistrien.

Enfin Vigile comprenant que sa politique tortueuse n'avait pu réussir à tromper aucun des partis, consentit à recevoir les trois chapitres, et proposa un concile général pour terminer les différends.

Mais Théodore Ascidas, évêque de Césarée, profondément affligé des désordres et des séditions qui étaient excités dans tout l'empire, vint se jeter aux pieds de Justinien, et au nom du clergé lui adressa ce discours : « Quoi ! seigneur, n'est-ce » pas une chose honteuse que le maître de l'univers, après » avoir subjugué tant de nations différentes, soit réduit à » plier sous le caprice d'un prêtre qui ne sait lui-même ce » qu'il veut? Vigile disait hier : anathème à quiconque ne » condamne pas les trois articles! Aujourd'hui il dit : ana- » thème à quiconque les condamne! et sous prétexte d'en » réserver le jugement au concile, il ose, de son autorité, » casser les édits de l'empereur, et donner la loi même dans » Constantinople.

» Le monde entier connaît votre grande piété; vos édits » ont été accueillis par toutes les Églises! et maintenant que » penseront les peuples en voyant un étranger renverser » d'un seul mot des actes aussi solennels, même en votre pré- » sence, au mépris des quatre patriarches et d'un grand » nombre d'évêques, qui vous ont prêté leur concours pour » faire exécuter les édits?... Qu'est devenue votre autorité, » grand prince, si vous ne pouvez commander à vos sujets » qu'après en avoir reçu la permission de Vigile? Que dirait » l'impératrice, cette vertueuse princesse dont nous pleurons

» la perte récente, si elle voyait Justinien abaisser la dignité » royale jusqu'à recevoir publiquement un démenti d'un » prêtre orgueilleux ? »

Ce discours changea les dispositions de l'empereur : l'édit contre les trois chapitres fut remis en vigueur, et soutenu par les écrits de Théodore, qui avait conduit cette affaire avec une grande adresse.

Vigile voulut adresser des plaintes à Justinien : le prince refusa de l'entendre.... Il menaça de l'excommunication ceux qui oseraient enfreindre ses ordres : on répondit à ces menaces en faisant afficher les édits dans toutes les églises.

Alors la rage du pontife s'exhala en imprécations et en injures : on méprisa ses injures comme on avait méprisé ses menaces. Poussé à bout, il convoqua dans le palais de Placidie tous les évêques qui étaient à Constantinople, les diacres et même le clergé inférieur ; il protesta en leur présence contre les démarches de l'empereur, et lança des anathèmes terribles contre ceux qui suivraient la doctrine des trois chapitres et ne se soumettraient pas à la décision des évêques d'Occident.

Dès lors on ne garda plus de mesures, et chaque parti se livra à toute la fureur du fanatisme. Le pape ne se croyant pas en sûreté dans le palais de Placidie, alla se réfugier dans l'église de Saint-Pierre, où il composa le fameux décret d'excommunication contre Théodore, Mennas et leurs adhérents. Cependant il le tint secret pour se ménager encore quelques ressources, et le confia à un moine qui devait le publier dans le cas où l'on attenterait à sa liberté ou à sa vie.

L'empereur refusa de considérer l'église de Saint-Pierre

comme un lieu d'asile inviolable pour un prêtre criminel et audacieux qui osait le braver jusque sur son trône. Il ordonna au préteur, chargé d'arrêter les voleurs et les meurtriers, d'enlever Vigile de sa retraite, et appuya les officiers ordinaires de justice par un détachement de soldats de sa garde.

La troupe ayant pénétré dans l'église, les épées nues à la main et les arcs bandés, s'avança pour saisir le pape, qui s'était caché sous le maître-autel, dont il embrassait les piliers. Alors le préteur, sur le refus du pontife d'obéir aux ordres du prince, fut obligé d'employer la violence; il ordonna aux soldats de chasser les diacres et les clercs à coups de hallebardes : on arracha le saint-père de l'autel, en le tirant par les pieds, par les cheveux et par la barbe; et comme il était grand et vigoureux, il rompit deux piliers de l'autel; en sorte que si les clercs n'eussent soutenu la sainte table, elle serait tombée sur lui et l'aurait écrasé. Mais pendant l'arrestation, le peuple, appelé à la révolte par les prêtres, s'était rassemblé en armes : on attaqua le préteur avec furie, on chassa les troupes de l'église, et Vigile, délivré de leurs mains, fut maintenu dans son asile.

Justinien, à son tour, fut obligé de proposer des voies d'accommodement. Trois personnes de la cour vinrent en son nom représenter au pontife qu'en se réfugiant dans les églises il avait fait un outrage à l'empereur, qu'il semblait regarder comme un tyran. Elles l'engageaient à réprimer le fanatisme de ses prêtres, qui excitaient des révoltes et désignaient le prince à la vengeance des peuples; autrement, que Justinien, pour faire cesser les désordres, serait obligé d'em-

ployer les moyens les plus violents, et même de faire le siége de la basilique de Saint-Pierre. Elles promettaient au pontife, s'il consentait à retourner dans le palais de Placidie, de lui donner toutes les garanties et toutes les sûretés désirables.

Vigile répondit qu'il se rendrait à leurs désirs, sous la condition qu'on ne forcerait ni lui ni les siens à approuver des articles de foi que leur conscience repoussait.

Justinien consentit à en prendre l'engagement solennel; mais l'orgueilleux pontife voulut prescrire les termes et les clauses du serment. Alors on lui signifia que s'il ne voulait pas accepter les conditions qu'on lui offrait, il serait enlevé par les soldats de l'église de Saint-Pierre et condamné à finir ses jours dans un cachot. Cette menace le détermina à retourner dans son palais de Placidie.

Mais à peine fut-il installé dans son ancienne demeure, qu'au mépris des paroles données, le saint-père fut accablé d'outrages, exposé aux plus infâmes traitements. Les officiers de l'empereur l'arrachèrent du palais, le traînèrent dans les rues de la ville avec une corde au cou, et le frappant sur la joue, ils disaient au peuple : « Voilà le châtiment par lequel » notre très-illustre empereur punit ce prêtre rebelle et obstiné, cet odieux pontife, qui a fait étrangler le malheureux » Silvère; cet infâme sodomite, qui a fait mourir sous le » bâton un pauvre enfant qui lui avait résisté. »

Après cette cérémonie il fut ramené au palais, et gardé prisonnier par les soldats du prince.

Deux jours avant Noël il parvint à tromper la vigilance de ceux qui l'entouraient; il franchit pendant la nuit une

petite muraille que l'on construisait, et s'enfuit de Constantinople. Il se réfugia dans l'église de Sainte-Euphémie de Chalcédoine, et feignit, pour échapper à la colère de l'empereur, d'être tombé dangereusement malade.

Justinien lui envoya plusieurs personnes de distinction pour l'engager à sortir de Sainte-Euphémie et à rentrer dans Constantinople, où il recevrait toutes les satisfactions qu'il pourrait désirer. Le pape repoussa les avances du prince, et le menaça de décider de sa seule autorité les questions religieuses des trois chapitres, si l'on refusait de les soumettre au jugement d'un concile d'évêques d'Occident. En effet il rendit un décret, que l'on nomme constitution pour le distinguer du premier jugement; et dans cette bulle, adressée à l'empereur, il révoquait les anathèmes qu'il avait autrefois lancés contre ceux qui adoptaient les trois chapitres. Nouvelle preuve que le saint-siége n'était pas infaillible!

Le cinquième concile de Constantinople continuait toujours ses délibérations malgré l'absence de Vigile : et les pères condamnèrent les trois chapitres, et repoussèrent les prétentions du pape comme attentatoires aux libertés de l'Église.

Ainsi les conciles des premiers siècles examinaient, souvent même rejetaient et condamnaient les décisions du souverain pontife. Encore une preuve évidente qu'ils ne regardaient pas ces décisions comme revêtues du caractère d'infaillibilité!

Le cardinal Baronius a voulu contester l'autorité du concile de Constantinople, mais le cardinal Noris en a fait l'apologie dans une belle et savante dissertation historique où il

relève plusieurs erreurs du P. Hallois. Il est vrai qu'un auteur impartial en aurait déduit des conséquences plus défavorables encore pour le saint-siége; cependant il est curieux de voir un adorateur de la pompe romaine, un cardinal, avouer que la décision d'un pape a été condamnée par un concile œcuménique.

Les trois chapitres ayant été anathématisés, on pressa Vigile de souscrire au jugement des pères; sur son refus, l'empereur le condamna à l'exil : ses domestiques lui furent enlevés; les évêques, les prêtres et les diacres de son parti furent dispersés dans le désert, et on abandonna le pape pendant six mois entiers sans secours, livré aux douleurs de la pierre, maladie qui l'avait continuellement fait souffrir dans les sept années de son séjour à Constantinople.

Théodore de Césarée, guidé par des sentiments honorables, et désirant élever sur le saint-siége un homme vénérable, avait fait publier que Vigile était déclaré hérétique, et pressait les Romains de choisir un autre pape : mais le mépris qu'on avait eu autrefois pour le saint-père s'était changé en amour et en vénération. Le clergé et le peuple le regardaient comme un confesseur de la foi de Jésus-Christ banni et persécuté pour la défense de son Église, et ils refusèrent de nommer un nouveau pontife, malgré les ordres de Narsès, qui commandait pour l'empereur en Italie.

Le saint-père se fatigua de l'exil; les maux qu'il souffrait lui firent surmonter la terreur que lui inspiraient les évêques latins, et il déclara qu'il donnait son approbation au concile. Nous pouvons ajouter que cette résolution tardive lui fut inspirée par la crainte de voir élever sur le saint-siége le

fameux diacre Pélage, qui, après avoir défendu les trois chapitres, avait fait sa soumission, et s'était engagé envers le prince à faire exécuter ses volontés.

Vigile écrivit une lettre au patriarche Eutychius, dans laquelle il se reconnaît coupable d'avoir manqué de charité en se séparant de ses frères; il ajoute qu'on ne doit point avoir honte de se rétracter quand on est tombé dans l'erreur, et il cite l'exemple de saint Augustin. Enfin il termine ainsi son épître :

« Nous faisons savoir à toute l'Église catholique que nous » condamnons et anathématisons, comme tous les autres hé» rétiques, Théodore de Mopsueste et ses écrits impies; les » ouvrages de Théodoret contre saint Cyrille, contre le con» cile d'Éphèse, et ceux qu'il a composés en faveur de Théo» dore et de Nestorius, ainsi que la lettre à Maris Persan, que » l'on attribue à Ibas. Nous soumettons à la même excom» munication ceux qui défendent et soutiennent les trois cha» pitres, ou qui entreprendront de le faire. Nous recon» naissons pour nos frères et nos collègues ceux qui les » ont condamnés, et nous cassons par cette nouvelle bulle » tout ce qui a été fait par nous ou par d'autres pour la dé» fense des trois chapitres. »

La lettre de Vigile se trouve encore dans les ouvrages grecs, mais les historiens sacrés ont jugé prudent de la laisser dans l'oubli. Il reste seulement en latin une constitution beaucoup plus détaillée, où le saint-père condamne les trois chapitres; il reconnaît que la lettre de saint Léon n'a été approuvée au concile de Chalcédoine qu'après avoir été examinée et trouvée conforme à la foi des conciles précédents;

aveu très-important que les prêtres repoussent aujourd'hui.

Ainsi le pontife accomplit cette grande iniquité, et condamna solennellement la mémoire des prélats qui étaient morts dans la paix de l'Église!

Les témoignages de neuf auteurs grecs, latins et arabes, dont plusieurs écrivaient sous le règne de Justinien, garantissent l'authenticité des faits. Et pour ceux qui révoqueraient en doute l'exactitude de l'histoire, nous les renverrons, pour se convaincre de l'infamie du saint-père, aux termes mêmes du sixième concile général, dont nous rapportons la substance :

« L'empereur Marcius approuva la lettre de saint Léon;
» Anatolius, évêque de Constantinople, l'approuva aussi, et
» elle fut reçue généralement de tout le concile de Chalcé-
» doine, qui condamna par là le sentiment d'Eutychès.....
» Vigile s'entendit également avec l'empereur Justinien, et le
» cinquième concile fut convoqué pour frapper d'anathème
» des libelles abominables qui se répandaient secrètement... »

Toutes ces preuves démontrent que Vigile condamna formellement les trois chapitres, et approuva la décision du concile de Constantinople, pour obtenir la permission de retourner à Rome, et de remonter sur le siége pontifical. Avant son départ, il obtint de Justinien une constitution en faveur de l'Italie, dans laquelle le prince confirmait toutes les donations faites aux Romains par Athalaric, Amalasonte ou Théodat, et révoquait celles de Totila; il déclarait également que les mariages des ecclésiastiques avec des vierges consacrées à Dieu étaient nuls devant la loi; à cette époque on n'était pas encore accoutumé au célibat, et les prêtres se mariaient même avec des religieuses.

Vigile retournait à Rome pour faire peser sur les peuples un joug de despotisme et de terreur : mais cet indigne prêtre ne réalisa point les rêves de son ambition ; pendant son voyage, on lui versa un breuvage empoisonné, et il mourut à Syracuse au commencement de l'année 555, après avoir tenu le saint-siége dix-huit ans et demi, emportant dans la tombe la haine des Latins et l'exécration des Grecs. Son corps fut rapporté à Rome, et enterré dans l'église de Saint-Marcel.

Les anciens martyrologes lui donnent rang parmi les saints avec le titre de martyr ; mais l'Église n'a pas confirmé cette canonisation. Le saint-père, élevé au faîte des grandeurs par un meurtre odieux, éprouva dans le cours de son pontificat des souffrances incroyables, sans même exciter la compassion. Son histoire est une longue suite d'horreurs et d'abominations ; fourbe, avare, suborneur et assassin, Vigile est mort en abusant de la religion et en trompant les hommes.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DU PREMIER VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais.

HISTOIRE
DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides, Adultères, Incestes,

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX, DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES, ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par nos premiers Artistes.

II

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE

—

1843

HISTOIRE

DES PAPES.

PÉLAGE Ier,

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

62e PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Naissance de Pélage. — Siége de Rome. — Politique de Pélage. — Pillage de Rome par Totila, roi des Goths. — Pélage se rend à Constantinople. — Son fanatisme contre les origénistes. — Disputes violentes entre Pélage et Théodore d'Alexandrie. — Pélage usurpe le souverain pontificat. — Les prêtres l'accusent de l'empoisonnement de Vigile. — Les évêques refusent de le sacrer. — Pélage se purge par serment des crimes qui lui sont imputés. — Il fait de grandes largesses au peuple avec l'argent rapporté de Constantinople par son prédécesseur. — Le saint-père excite Narsès à persécuter les hérétiques. — Réflexions sur le génie persécuteur qui a toujours distingué le catholicisme. — Pélage envoie des reliques au roi Childebert. — Concile de Paris. — Mort du souverain pontife.

Pélage était Romain de naissance, et fils de Jean, ancien vicaire d'un préfet du prétoire. Lorsque Vigile fut obligé de

quitter Rome pour se rendre à Constantinople auprès de Justinien, le saint-père avait envoyé de Sicile plusieurs vaisseaux chargés de blé pour soulager les besoins du peuple; mais comme les Goths assiégeaient la ville, les navires furent capturés à Porto, et Rome demeura affamée.

Alors Pélage, qui se préparait déjà les moyens de parvenir au souverain pontificat, saisit cette occasion d'accroître sa popularité; il acheta aux Goths les grains dont ils s'étaient emparés, et les distribua aux pauvres et aux malades. Les Romains, par reconnaissance, le nommèrent chef d'une ambassade chargée de demander au roi des Goths une trêve de quelques jours, et de lui proposer de se rendre à discrétion, s'ils ne recevaient point de secours de Constantinople.

Totila refusa d'écouter les offres des députés romains; leur démarche lui ayant fait connaître la position désespérée de ses ennemis, il poussa le siége avec vigueur, et trois jours après il s'empara de la ville. Avant tout, le barbare voulut entrer dans l'église de Saint-Pierre, « afin, disait-il, de » rendre de solennelles actions de grâces à Dieu pour le » succès de ses armes. » Pélage le reçut à la tête du clergé, tenant l'Évangile entre ses mains; il se prosterna aux pieds du roi, pendant que les prêtres criaient d'une voix lamentable: « Seigneur, épargnez les vôtres! le Dieu des armées » nous a soumis à votre autorité, épargnez vos sujets. » Totila se laissa fléchir par leurs prières; il défendit aux Goths de continuer les massacres, d'insulter à la pudeur des femmes, et permit seulement le pillage; il fit abattre les murailles de la ville, et détruisit également les grands édifices. Le sac de Rome dura quarante jours; et les Goths se retirèrent après

cette expédition, sur la nouvelle que Bélisaire accourait au secours de l'Italie avec une puissante armée.

Pélage fut ensuite chargé par le clergé de se rendre à Constantinople auprès de Vigile, afin de surveiller la conduite du pontife; il obtint à la cour de Justinien le titre d'apocrisiaire de l'Église de Rome, et fut honoré de la confiance du prince. Quelque temps après, l'empereur l'envoya à Gaza avec Éphrem d'Antioche, Pierre de Jérusalem et Hippace d'Éphèse, pour enlever le pallium à Paul d'Alexandrie, et consacrer à sa place Zoïle, patriarche de la même ville.

Il s'acquitta fidèlement de sa mission, et revint à Constantinople le mois suivant. Pendant son séjour dans cette ville, plusieurs moines lui présentèrent des articles extraits des livres d'Origène, dont ils voulaient poursuivre la condamnation auprès de l'empereur contre les moines de la Nouvelle Laure, qui adoptaient les opinions singulières de ce célèbre Père de l'Église grecque, et qui excitaient des troubles dans les couvents de la Palestine. Pélage, qui était l'ennemi déclaré de Théodore de Cappadoce, partisan d'Origène, qui s'était constamment opposé à ses brigues pour le pontificat, s'empressa de saisir l'occasion de se venger; il se joignit à Mennas, patriarche de Constantinople, pour appuyer auprès de l'empereur la requête des moines de Palestine et faire condamner les hérétiques; mais ses démarches furent traversées par Justinien, qui publia le fameux édit sur les trois chapitres, composé par Théodore de Cappadoce. Pélage, trompé dans sa vengeance, souleva contre ce décret tout ce qu'il put trouver de catholiques prêts à le seconder. Grâce à l'apocrisiaire, les scandales et les désordres furent si grands,

que l'évêque Théodore disait « que Pélage et lui-même mé-
» ritaient d'être brûlés vifs pour avoir excité dans l'Église
» des disputes aussi violentes, et pour s'être servi de la re-
» ligion, ce manteau qui couvre tous les crimes, afin de
» satisfaire leurs sentiments de haine et de jalousie. »

Pélage fut condamné à l'exil, et n'obtint son pardon de l'empereur qu'après avoir souscrit à l'édit et avoir fait sa soumission au concile. Justinien lui rendit ensuite toute sa faveur, et lui promit de le faire consacrer évêque de Rome après la mort de Vigile.

Enfin le souverain pontife ayant obtenu la permission de retourner en Italie, Pélage demanda à l'accompagner dans son voyage; et nous savons que Vigile mourut à Syracuse, des suites d'un breuvage empoisonné! Pélage s'empara aussitôt du manteau pontifical; et sans même attendre le résultat d'une élection régulière, il se déclara évêque de Rome par l'autorité de l'empereur Justinien. Cependant, à son arrivée dans la ville sainte, les évêques refusèrent de consacrer son usurpation, et l'accusèrent publiquement de la mort de son prédécesseur. Le clergé de Rome, les religieux, le peuple, refusèrent la communion du pontife, et il ne se trouva que trois prêtres, Jean de Péruse, Bonus de Férentin, et André, prêtre d'Ostie, qui consentirent à procéder à son ordination.

Dans cet abandon général, Pélage s'adressa au patrice Narsès, et lui demanda sa protection. Celui-ci, pour obéir aux ordres du prince, consentit à soutenir le nouveau pape; il ordonna une procession solennelle, dans laquelle on déploya tout le luxe et toutes les pompes des grandes cérémonies, afin d'attirer l'affluence du peuple.

La procession, partie de la basilique de Saint-Pancrace, se dirigea vers celle de Saint-Pierre : lorsqu'elle fut arrivée dans l'intérieur de l'église, le saint-père prit l'Évangile d'une main, la croix de l'autre, les mit sur sa tête, et dans cette position il monta à la tribune, afin d'être vu de toute l'assemblée. Alors il protesta de son innocence, prit Dieu à témoin, et jura par les sacrés mystères et par le corps de Jésus-Christ, qu'il n'était point coupable de la mort de Vigile, et qu'il n'avait contribué en rien aux souffrances qu'il avait éprouvées à Constantinople. Il conjura les fidèles de s'unir à lui pour faire cesser les désordres qui existaient dans l'Église, et il leur demanda des enfants pour augmenter les membres du clergé.

Ensuite Pélage créa de nouveaux officiers, et fit de grandes largesses au peuple avec les sommes que Vigile avait apportées de Constantinople. Néanmoins le schisme ne fut pas éteint ; les défenseurs des trois chapitres étaient nombreux, surtout en Toscane, en Lombardie et dans les autres provinces ; ils ne pardonnèrent jamais au saint-père d'avoir souscrit aux actes du cinquième concile, et d'avoir commis un parricide abominable pour s'élever au pontificat.

Malgré les clameurs des Romains, Pélage, soutenu par l'autorité impériale, se maintint sur la chaire de saint Pierre; il donna l'intendance des biens de l'Église à Valentin son secrétaire, et fit rendre à toutes les basiliques les vases d'or et d'argent, ainsi que les voiles qui en avaient été enlevés par les prêtres dans les temps de troubles. Il s'appliqua à réprimer les hérésies d'Italie, et excita Narsès à persécuter les malheureux schismatiques.

« Ne vous arrêtez pas, lui disait-il, aux vains discours des » hommes timides, qui blâment l'Église quand elle com- » mande une persécution afin de réprimer les erreurs pour le » salut des âmes. Les schismes sont des maux violents qui » doivent être guéris par des remèdes puissants et terribles; » et l'Écriture et les Canons nous autorisent à réclamer l'ap- » pui des magistrats pour contraindre les schismatiques à » rentrer dans le giron de l'Église. Faites donc ce que nous » vous avons souvent demandé; envoyez à l'empereur, sous » bonne garde, ceux qui sont séparés du siége apostolique. » N'ayez aucune crainte de votre salut éternel; les exemples » des plus grands saints vous apprendront que les princes » doivent punir les hérétiques non-seulement par l'exil, mais » encore par la confiscation des biens, par de dures prisons » et même par les tortures. »

L'eunuque Narsès, excellent capitaine et brave de sa personne, s'opposa constamment aux mesures violentes que proposait le saint-père; il chercha au contraire par sa douceur et par sa tolérance à ramener les esprits à des sentiments plus conformes aux préceptes de l'Évangile; en sorte qu'on disait que l'homme de guerre agissait en pasteur, et le pasteur en homme de guerre. Nous devons convenir que le clergé a toujours trouvé une grande joie à nager dans le sang, à contempler le carnage, et que les prêtres ont surpassé même les rois en cruautés, lorsqu'ils ont eu dans les mains la puissance souveraine. C'est une vérité malheureusement établie par l'histoire, que l'intolérance religieuse, pendant près de deux mille ans, a dépeuplé les états les plus florissants, a porté chez toutes les nations les torches du


Cruauté de Pélage 1.er
envers les hérétiques



fanatisme, a fait surgir dans toutes les contrées des bûchers, des roues, des échafauds, des incendies, et a commandé partout des viols et des massacres. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que les ministres de toutes ces cruautés se sont couverts aux yeux des peuples du prétexte spécieux du maintien de l'orthodoxie de l'Église, et ont fait prendre en exécration une religion sublime dans sa morale. Les malheurs qui ont fait gémir l'humanité n'ont jamais eu d'autre cause que l'ambition des prêtres ou l'orgueil des souverains; cependant les partisans de la théocratie prétendent qu'un prêtre n'est point persécuteur lorsqu'il force les hommes à entrer dans le bon chemin; et ils s'appuient sur les fameuses paroles de l'Evangile : « Contrains-les d'entrer. »

Mais d'après cet odieux principe, les orthodoxes fournissent des armes contre eux-mêmes; et suivant leurs maximes, les hérétiques devraient faire couler des flots de sang dans les pays où leur pouvoir est tout-puissant!

Peuples! repoussez ces hommes impies, dont l'avarice et l'ambition se cachent sous le masque de l'hypocrisie! Revenez à des sentiments plus élevés, et songez, quelle que soit votre religion, que l'amour du travail et la charité pour ses frères sont les seuls actes agréables à la Divinité!

L'ingénieux auteur des Lettres persanes nous dit : « Le » premier sentiment d'un homme religieux doit être de plaire » à la Divinité qu'il adore; et le moyen le plus certain pour » y parvenir est d'observer les devoirs de l'humanité; le pre- » mier entre tous, c'est l'amour de ses frères; car, dans » quelque religion que l'on vive, dès qu'on en suppose une, » il faut bien supposer aussi que Dieu aime les hommes; et

» s'il aime les hommes, qu'on est sûr de lui plaire en exer-
» çant envers eux tous les devoirs de la bienfaisance. En
» effet, le seul hommage digne de Dieu est d'observer cette
» loi divine ; et les cérémonies du culte, souvent ridicules ou
» mystérieuses, sont justifiables seulement dans la supposi-
» tion que Dieu les a commandées à l'homme pour le mettre
» en communion avec ses frères. »

Pélage, entièrement opposé aux sentiments de tolérance, renouvela ses instances auprès de Narsès afin qu'il secondât ses projets de vengeance. Les hérétiques, de leur côté, déclarèrent le général grec excommunié, parce qu'il paraissait accorder sa protection à l'infâme Pélage. Le saint-père s'empressa de féliciter Narsès de ce que la Providence avait permis qu'il fût ainsi anathématisé pour faire briller la pureté de sa foi ; en même temps il l'engagea à tirer une vengeance éclatante de cet attentat, à faire conduire les coupables à Constantinople, pieds et poings liés, et surtout Paulin, évêque d'Aquilée, qu'il appelait usurpateur. Il désigna aussi à la colère du patrice un autre évêque schismatique, nommé Euphrasius, accusé d'homicide et d'un adultère incestueux.

Afin d'éviter les effets de la vengeance du pontife, les prélats de Toscane lui écrivirent en se justifiant de leur séparation. Pélage leur répondit : « Comment ne croyez-vous pas être
» séparés de la communion des fidèles, lorsque vous ne ré-
» citez pas mon nom dans vos prières, selon l'usage établi
» dans l'Église ? Car, tout indigne que j'en sois, c'est en ma
» personne que résident les pouvoirs accordés par Dieu aux
» successeurs de saint Pierre. Mais afin de détruire les mau-
» vaises pensées qui pourraient exister dans vos esprits et

» parmi vos peuples sur la pureté de notre foi, je vous dé-
» clare que je me conforme aux décisions des conciles de
» Nicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcédoine, et
» que j'anathématise les hommes qui révoquent en doute
» l'orthodoxie de ces quatre assemblées œcuméniques, ainsi
» que la lettre du pape Léon, confirmée par le synode de
» Chalcédoine. »

Un grand nombre d'évêques de la Gaule exprimèrent également leur mécontentement contre le saint-père, et se plaignirent au roi Childebert du scandale que la condamnation des trois chapitres causait dans l'Église. Le prince chargea Rufin, son ambassadeur à Rome, de demander des explications sur ce jugement, afin de les soumettre au clergé de France. Pélage s'empressa de répondre au roi; et en même temps il lui envoya, par les mains de Lerins, des reliques des apôtres et des martyrs, qu'il recommandait à sa piété. Sa profession de foi expliquait les mystères de la Trinité et de l'incarnation, ainsi que le dogme de la résurrection des morts; et dans sa lettre particulière adressée au souverain, il louait la grandeur de Childebert, et lui disait, que selon les paroles de l'Écriture sainte, « les lévites du Seigneur de-
» vaient être soumis aux puissances de la terre. »

Dans le troisième concile de Paris, qui se tint la même année, les Pères firent plusieurs canons pour empêcher l'usurpation des biens de l'Église. A cette époque de barbarie et d'ignorance, les seigneurs dépouillaient leurs familles par dévotion pour enrichir les monastères, et d'autres pillaient les monastères pour s'emparer de leurs richesses. Parmi leurs bienfaiteurs, les moines citent le duc Crodin : d'après leurs

légendes, il paraît que ce seigneur employait ses immenses trésors à élever chaque année trois palais; qu'il y faisait venir les prélats des environs pour les inaugurer, et qu'après leur avoir donné des repas somptueux, il leur distribuait non-seulement les vaisselles d'argent, les riches tentures, les meubles précieux et les domestiques, mais encore les palais, les métairies, les terres, les plaines défrichées, les vignes et les serfs qui les cultivaient.

Cependant la plupart des nobles, loin d'imiter l'exemple du pieux Crodin, s'emparaient à main armée des couvents, pillaient les églises, et chassaient les prêtres ou les moines de leurs demeures. Le synode prononça la peine de l'excommunication contre ceux qui retiendraient les biens du clergé régulier ou séculier, et les déclara anathématisés et meurtriers des pauvres, jusqu'au jour où ils restitueraient les domaines dont ils se seraient emparés. Défense fut faite aux laïques de se mettre en possession des évêchés, sous prétexte d'en surveiller l'administration pendant leur vacance; et si l'usurpateur résidait dans un autre diocèse, le concile commandait aux prêtres d'adresser leurs réclamations au prélat de la province, afin de contraindre le ravisseur à rendre le patrimoine des ecclésiastiques.

Les Pères déclarèrent que les évêques étaient les gardiens des chartes des Églises et les protecteurs des biens du clergé. Ils défendirent d'épouser une veuve ou une jeune fille contre son consentement, même avec l'autorisation du prince. Ils condamnèrent les mariages entre les parents, les alliés et les personnes consacrées à Dieu. Ils défendirent également d'ordonner les évêques sans l'approbation des citoyens; et



dans le cas où un prêtre s'emparerait d'un siége par ordre du souverain, ils commandaient aux prélats de la province de repousser l'usurpateur, sous peine d'être retranchés eux-mêmes de la communion des fidèles. Enfin, le dernier canon renvoyait aux métropolitains le jugement des ordinations déjà faites et qui pouvaient être entachées d'irrégularités. Telles furent les importantes décisions du synode de Paris.

Parmi les prélats qui assistèrent à cette assemblée, l'un des plus illustres était, sans contredit, saint Germain de Paris, évêque de cette ville. Il était né à Autun, de parents très-religieux, qui le placèrent fort jeune dans un cloître de la petite ville d'Avalon, où il fit ses premières études. Dans la suite il s'éleva par son mérite à la dignité d'abbé de Saint-Symphorien, monastère situé dans un faubourg d'Autun; plus tard, sa communauté l'envoya au cinquième concile d'Orléans, où ses lumières et sa grande piété lui méritèrent l'estime de ses collègues, et lui valurent le siége épiscopal de Paris, qui se trouvait vacant par la mort d'Eusèbe. Les grandeurs ne changèrent rien aux habitudes du pieux abbé; il fut aussi simple, aussi détaché du monde qu'auparavant; et il semblait qu'il n'avait accepté la haute distinction d'évêque que pour montrer aux autres prélats qu'il était possible de pratiquer à la fois les devoirs de l'épiscopat et les austérités du couvent.

Ses vertus lui avaient gagné l'affection du roi Childebert, tant les nobles caractères imposent aux plus grands criminels. Ce tyran cruel le chargea même de faire la dédicace d'une basilique élevée en l'honneur de saint Vincent, qu'il avait fondée pour perpétuer le souvenir d'un éclatant miracle.

Voici, d'après la chronique, quel était ce prodige : Pendant que Childebert assiégeait la ville de Saragosse avec son frère Clotaire, ils virent une procession de femmes, vêtues de deuil, les cheveux épars et la tête couverte de cendre, sortir par une des portes, et faire le tour des murailles en chantant les louanges de Dieu et en portant une châsse. Aussitôt les Franks furent saisis d'une terreur divine, les armes leur échappèrent des mains, et tous se jetèrent à genoux. Childebert, surpris de ce miracle, fit appeler l'évêque de Saragosse, et lui proposa d'accorder la paix à son peuple en échange des reliques de la ville. Le prélat accéda aux désirs du monarque, et lui remit la précieuse châsse qui renfermait une étole et une tunique de saint Vincent. Childebert leva aussitôt le siége, repassa dans les Gaules, et fit élever, pour renfermer la précieuse relique, une église magnifique construite en forme de croix; les nefs étaient soutenues par des piliers de marbre qui se divisaient en colonnettes élégantes; les voûtes en étaient dorées, les parois latérales couvertes de riches peintures symboliques à fond d'or; et jusqu'au sommet de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on ne voyait que des couleurs d'azur, de pourpre et d'oriflamme. Le monarque enrichit encore cette église de vases, de croix, de calices et de splendides Évangiles qu'il avait volés en Espagne, et il lui assigna des revenus considérables en terres et en maisons.

Pélage mourut en 559, après avoir régné trois ans et dix mois au milieu des schismes qui avaient séparé de son siége l'Église d'Orient et une partie de l'Occident.

JEAN III,

63e PAPE.

JUSTINIEN, JUSTIN II, empereurs d'Orient.	CLOTAIRE Ier, CHILDEBERT, CHILPÉRIC, rois de France.

Obscurité de l'histoire de Jean III. — Élection du pontife. — Deux évêques gaulois sont condamnés à la déposition pour leurs crimes. —Ils en appellent au saint-père, qui les rétablit dans leurs siéges. — Ils sont condamnés une seconde fois par le concile de Châlons. — Mort du pape Jean III.

Les chroniques de l'Église à la fin du sixième siècle sont stériles d'événements, et l'histoire des pontificats les plus importants par leur durée se trouve développée en quelques pages.

Après la mort de Pélage, on élut pour lui succéder, Jean, surnommé Catelin. Le nouveau pontife termina les basiliques de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, commencées sous son prédécesseur, et les enrichit de mosaïques et de peintures dont les sujets étaient tirés des Écritures saintes. Il fit la dédicace de ces temples, et l'on croit qu'il institua la fête des apôtres Philippe et Jacques. Le cimetière des martyrs fut ensuite agrandi par ses soins, et il ordonna que les jours de dimanche, l'église de Latran fournirait au clergé de cet oratoire le pain, le vin et le luminaire.

Déjà six années s'étaient écoulées depuis l'élection du pontife, lorsque deux évêques du royaume de Gontran scanda-

lisèrent le peuple par leur vie abominable. Le prince fit assembler à Lyon un concile qui déclara les deux prélats déposés pour crimes d'adultères, de viols et de meurtres.

Loin de se soumettre à cette décision, ces prêtres indignes accusèrent le synode d'avoir excédé ses pouvoirs, et ils en appelèrent au pape, qui eut l'audace de les rétablir dans leurs siéges. Ainsi la cour de Rome justifiait les actions les plus condamnables, lorsque ceux qui les avaient commises contribuaient à augmenter la puissance pontificale !

Les prélats coupables se voyant soutenus par le saint-père, persévérèrent dans leurs excès ; et leurs débordements furent tels, que le clergé de Bourgogne les anathématisa de nouveau dans une assemblée tenue à Châlons, où ils furent déclarés évêques prévaricateurs, traîtres à la patrie, et criminels de lèse-majesté.

Quelques auteurs affirment que Jean III n'a point approuvé le cinquième concile œcuménique. Le cardinal Norris a démontré que cette assertion était contraire à la vérité, et le Père François Pagi partage ce sentiment ; tous deux appuient leurs opinions sur les témoignages d'auteurs estimés, mais qui n'ont pas cependant l'authenticité qu'exige l'histoire.

Le pontife mourut en 572, après un règne de treize ans : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

BENOIT Ier,

JUSTIN II, empereur d'Orient. — 64e PAPE. — CHILPÉRIC, roi de France.

Incertitude sur les causes de la vacance du saint-siége. — Élection de Benoît Ier. — Famine à Rome. — La ville sainte est sauvée par les envois de grains venus d'Égypte. — On ne connaît pas exactement la durée du pontificat de Benoît. — Mort du pontife. — Il est enterré à Saint-Pierre de Rome.

Après la mort du pontife Jean, le saint-siége resta vacant pendant dix mois. Fleury, dans son Histoire de l'Église, attribue la longue durée de cet interrègne à l'influence funeste des ravages que les Lombards exerçaient alors en Italie ; cependant il est plus vraisemblable d'en rapporter la cause aux brigues qui précédaient toujours l'élection des papes.

Benoît Ier, surnommé Bonose, Romain de naissance et fils de Boniface, ayant triomphé de ses compétiteurs, monta sur le siége de saint Pierre. Sous ce pontificat la misère du peuple était extrême, et Rome aurait succombé aux horreurs de la famine, si l'empereur Justin II n'eût point envoyé d'Égypte des vaisseaux chargés de blé, afin de secourir la ville sainte.

Les actions du saint-père sont restées ensevelies dans l'oubli ; on sait seulement qu'il mourut en 577, après avoir occupé le trône apostolique pendant quatre années. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Sous le pontificat de Benoît Ier, vivait saint Sanctule, prêtre

de Nocéra, sur lequel existe une légende assez curieuse. Après le pillage de la ville par les Lombards, Sanctule avait été emmené en captivité avec plusieurs autres fidèles, et parmi eux se trouvait un diacre condamné au dernier supplice pour avoir brisé une idole. La veille du jour fixé pour l'exécution, le saint ayant obtenu la permission de visiter le martyr dans son cachot, changea de vêtements avec lui et le fit évader. Le matin, lorsque les barbares reconnurent la pieuse supercherie, ils s'emportèrent en menaces contre Sanctule, le conduisirent devant les juges, qui décidèrent qu'il serait décapité à la place du diacre. Sanctule entendit prononcer sa sentence sans montrer la plus légère marque de crainte, et demanda seulement la faveur de prier quelques instants avant son exécution, ce qui lui fut accordé. Comme il restait longtemps prosterné la face contre terre, l'exécuteur lassé d'attendre, et pensant qu'il cherchait à retarder le supplice, étendit le bras armé de sa hache pour frapper le prêtre. Alors Sanctule s'écria : « Saint Jean, empêchez ce crime ! » A l'instant même, le bras du bourreau demeura élevé et sans aucun mouvement. Tous les spectateurs, frappés d'étonnement, s'approchèrent de l'exécuteur et reconnurent que son bras était changé en pierre. Aussitôt les Lombards, épouvantés de ce prodige, se prosternèrent aux pieds du ministre chéri de Dieu, et lui offrirent des bœufs, des chevaux, des ornements, et même une partie de l'or qu'ils avaient pris à Nocéra. Sanctule refusa ces riches présents, et ne demanda que la liberté des fidèles qu'ils retenaient captifs. Ceux-ci furent sur-le-champ délivrés de leurs fers, et ils retournèrent dans leur patrie avec le saint prêtre leur libérateur.

TIBÈRE II, MAURICE, empereurs d'Orient.

PÉLAGE II,

65e PAPE.

CHILPÉRIC, CLOTAIRE II, rois de France.

Considérations sur les élections des évêques pendant le sixième siècle. — Les empereurs se réservent le droit de confirmer les nominations des prélats. — Élection de Pélage II. — Il reçoit les moines du Mont-Cassin. — Le pape veut engager les rois franks dans une guerre contre les Lombards. — L'empereur Maurice envoie des secours en Italie. — Childebert reçoit une somme considérable pour chasser les Lombards d'Italie. — Il fait la paix avec ces peuples. — Le pontife veut ramener l'union dans l'Église. — Opiniâtreté des évêques d'Istrie. — On les persécute par ordre du pape Pélage. — L'empereur défend les violences contre les schismatiques. — Grégoire d'Antioche est accusé d'inceste. — Il se justifie par le serment. — Jean le Jeûneur, archevêque de Constantinople, prend le titre d'évêque universel. — Mort de Pélage. — Décrets qui lui sont attribués. — Jugement sur ce pontife.

Les pontifes de Rome avaient considérablement augmenté leurs richesses depuis le commencement du sixième siècle, en se déclarant les dispensateurs de la quatrième partie des biens de l'Église ; et bientôt ils purent se former un parti puissant dans la ville sainte. Les élections perdirent alors leur caractère religieux ; les ambitieux qui voulaient s'élever sur le trône de saint Pierre prodiguèrent l'or aux factions, et les brigues dégénérèrent en séditions.

Jusqu'à cette époque les princes ne s'étaient point occupés du choix des pontifes; mais voyant grandir l'autorité du saint-siége, ils s'alarmèrent de la puissance des papes, et résolurent de ne plus permettre que le clergé et le peuple fussent indépendants dans les élections des évêques.

Sous le prétexte spécieux que cette liberté entraînait des séditions, des massacres, et quelquefois même poussait les concurrents à former des alliances secrètes avec les ennemis de l'état pour soutenir leurs prétentions, les empereurs ordonnèrent que les prélats élus par le concours des suffrages des laïques et des clercs, ne pourraient être sacrés et exercer leurs fonctions sacerdotales sans leur approbation. Ils se réservèrent principalement le droit de confirmer les élections des évêques de Rome, de Ravenne et de Milan, et laissèrent à leurs ministres le soin des autres siéges.

Cependant lorsqu'un ecclésiastique éminent, reconnu agréable au prince, avait été choisi par le peuple pour chef de ces diocèses, on le consacrait solennellement sans attendre la réponse de l'empereur. Il en était de même lorsque la guerre ou la peste interrompait les communications entre l'Orient et l'Occident. C'est ainsi que l'ordination de Pélage II, successeur de Benoît I[er], fut accomplie. Rome, assiégée par les ennemis, était serrée de si près, que personne ne pouvait sortir de l'enceinte de la ville; l'état déplorable de l'Église obligea le clergé de consacrer son chef sans en avoir obtenu l'autorisation de Tibère. Néanmoins après la levée du siége, ils envoyèrent le diacre Grégoire à Constantinople pour faire approuver par l'empereur l'intronisation du nouveau pontife. Les empereurs grecs conservèrent le

droit de confirmer les élections des prélats d'Italie jusqu'au milieu du huitième siècle.

Pélage était Romain de naissance et fils de Vinigilde. Au commencement de son règne, les Lombards ravagèrent l'Italie, massacrèrent les ministres de la religion et ruinèrent le monastère du Mont-Cassin. Les religieux de ce couvent qui purent échapper aux glaives des Barbares trouvèrent un asile dans Rome, où le pape leur permit de bâtir une nouvelle retraite près du palais de Latran.

Afin d'arrêter les incursions des hordes qui saccageaient les villes latines, Pélage demanda des troupes à Tibère ; malheureusement la guerre que le prince soutenait contre les Perses rendit cette négociation inutile; redoutant, s'il affaiblissait son armée en partageant ses forces, de ne pouvoir défendre l'empire contre des ennemis formidables, il refusa d'envoyer des soldats au secours de l'Italie. Alors le pontife, tournant ses regards d'un autre côté, rechercha l'appui des rois franks, et les supplia de déclarer la guerre aux Lombards. Ses projets échouèrent dans les Gaules comme ils avaient échoué à Constantinople; et ses lettres adressées à l'évêque d'Arles et au prélat d'Auxerre afin d'obtenir la protection de Gontran, ne produisirent aucun effet.

Après la mort de Tibère II, le nouvel empereur Maurice fut plus favorable à Pélage que son prédécesseur. A la sollicitation du diacre Grégoire, il envoya des troupes au pontife, et fit même un traité avec Childebert II, roi d'Austrasie, auquel il paya cinquante mille sous d'or pour chasser les Lombards de l'Italie. Le chef frank s'avança aussitôt contre eux; mais ceux-ci l'arrêtèrent dans sa marche, et achetèrent son

alliance pour une somme double de celle qui lui avait été payée par l'empereur grec. Childebert accepta le marché et suspendit les hostilités, sous prétexte qu'il attendait de nouveaux renforts. Ensuite il retourna dans les Gaules, et la péninsule romaine resta livrée à la merci de ses conquérants.

Les évêques qui s'étaient séparés de la communion du saint-siége, à l'occasion du cinquième concile, persévéraient dans leur scission, malgré les efforts que Jean III et Benoît Ier avaient tentés pour les ramener à l'unité. Pélage II, sollicité par son diacre Grégoire, entreprit contre eux une lutte nouvelle, et voulut les contraindre à rentrer dans le sein de l'Église orthodoxe. Il écrivit aux prélats d'Istrie, hérétiques opiniâtres, et les pria d'envoyer des députés à Rome, afin de prendre une décision sur le schisme qui scandalisait la chrétienté. Ceux-ci répondirent qu'ils ne se réuniraient point au siége apostolique, déshonoré par les papes qui persistaient dans des erreurs coupables et voulaient les imposer aux fidèles. Le métropolitain d'Aquilée accusa même le saint-père d'avoir trahi la foi du Christ et d'anathématiser la doctrine des conciles. Ce primat, imitant l'exemple que lui avaient laissé ses prédécesseurs Paulin et Macédonius, s'opposa vigoureusement aux prétentions de Pélage; et dans la suite, son successeur Sévère fut comme lui inébranlable pour la défense des trois chapitres.

Le pontife ayant vainement déployé contre eux les ressources de son éloquence et la menace des foudres ecclésiastiques, eut alors recours à la puissance temporelle; et Smaragde, gouverneur de l'Italie, seconda l'intolérance criminelle du pape en persécutant le clergé d'Istrie. Il chassa

Sévère du siége d'Aquilée, l'arracha de sa cathédrale, et l'emmena prisonnier à Ravenne, ainsi que trois autres prélats et un vieillard appelé Antoine, zélé défenseur de l'Église. Ces malheureuses victimes des violences de Smaragde furent livrées aux mains des bourreaux ; et à force de tourments on les contraignit à communiquer avec l'un des esclaves du saint-père, Jean l'Apostat, évêque de Ravenne, qui lui-même avait autrefois approuvé les trois chapitres, et avait été séparé de la cour de Rome pour ce crime. Après leur abjuration, Sévère et les autres prisonniers obtinrent la permission de retourner à Grade, mais les peuples et le clergé schismatiques les regardant comme des apostats, ne voulurent pas les recevoir dans la ville, ni même s'entretenir avec eux.

Les hérétiques, convaincus de l'excellence de leur doctrine, résistèrent avec fermeté aux persécutions de Pélage; et animés par l'enthousiasme religieux, ils se proclamaient ouvertement les défenseurs des trois chapitres, afin d'obtenir les palmes du martyre. Le courage qu'ils montraient dans les supplices détermina l'empereur à suspendre les exécutions. Il ordonna à Smaragde de faire cesser les violences exercées contre eux et de réprimer le fanatisme du saint-père, jusqu'au jour où l'Italie serait délivrée des Lombards et aurait recouvré sa liberté. A cette époque, il promettait de convoquer les évêques d'Occident dans un concile pour décider sur les coupables et pour continuer les persécutions.

Trois ans après, c'est-à-dire en 589, Grégoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur par un laïque, se justifia par serment dans un synode tenu à Constantinople. L'accusateur du prélat fut déclaré calomniateur, condamné au bannisse-

ment, traîné ignominieusement dans les rues de la ville, et frappé par le bourreau avec un nerf de bœuf garni de pointes aiguës. L'assemblée devant laquelle Grégoire s'était justifié avait été présidée par Jean le Jeûneur, patriarche de la ville impériale, qui prit le titre d'évêque universel, pour montrer que les chefs du clergé d'Orient étaient soumis à son autorité. Aussitôt que Pélage eut été instruit des prétentions ambitieuses du prêtre Jean, il envoya des lettres à Byzance, déclarant qu'en vertu du pouvoir donné à saint Pierre il annulait les actes du synode de Constantinople, et défendait aux diacres de l'empereur d'assister à l'office divin célébré par un orgueilleux qui détruisait l'égalité de l'Église, et qui prenait un titre aussi contraire à l'humilité épiscopale.

Cette même année, Récarède, roi des Visigoths, après avoir adopté publiquement, et de concert avec les grands du royaume, la religion catholique, assembla un concile à Tolède, où furent convoqués les seigneurs et les prélats de tous les pays de son obéissance, afin de condamner l'hérésie arienne dont les peuples étaient infectés. Soixante-quatorze évêques et six ambassadeurs de prélats assistèrent à ce synode, que le roi présidait en personne. On ouvrit la session par la lecture d'une profession de foi souscrite par le prince et par la reine Baddo, sa femme, dans laquelle se trouvaient formulées des accusations violentes contre les doctrines d'Arius et de ses complices, et qui se terminait par une apologie des quatre grands conciles œcuméniques reconnus par l'Église. Ensuite le roi engagea les Pères à délibérer sur les réformes capables de remédier aux désordres. Le concile décréta que les prêtres et les évêques, au lieu de vivre publiquement

ıvec leurs femmes, comme ils le faisaient auparavant, apporte-
aient plus de mystères dans leurs relations charnelles, et ne
oucheraient pas dans les chambres de leurs épouses. Il leur
ut également défendu de faire mourir les enfants qui de-
aient le jour à des unions illicites. Les Pères firent pour
es clercs une obligation, sous peine des censures les plus
edoutables, de ne point poursuivre leurs confrères ni les
ıïques devant les juges séculiers; mais de les appeler devant
es tribunaux ecclésiastiques, usage qui se répandit bientôt
ans toute la chrétienté.

Les sessions du concile étaient à peine terminées, qu'une
ouvelle assemblée fut convoquée à Narbonne, dans la partie
es Gaules qui appartenait aux Goths, pour juger les doc-
ines ariennes. Différentes décisions y furent prises contre
s hérétiques; entre autres on leur fit défense de regarder
jeudi comme un jour de fête, parce que dans le paganisme
était consacré à Jupiter; on leur interdit de travailler le
imanche, sous peine, pour les hommes libres, de payer dix
ıus d'or, et pour les esclaves de recevoir cent coups de fouet.
es divers empiétements du clergé sur le pouvoir séculier
ıontrent avec quel empressement les prêtres se hâtaient
'user des prérogatives qui leur avaient été accordées par le
oncile de Tolède.

A cette époque, les prélats avaient déjà la prétention de
ouloir que les rois apprissent d'eux la manière dont ils de-
aient gouverner les peuples. Enfin les Pères du concile ter-
ıinèrent leurs ridicules séances par un décret qui ordon-
ait aux fidèles de chanter le Gloria Patri après le dernier
erset des Psaumes, pour montrer qu'ils condamnaient l'a-

rianisme. Telles furent les grandes choses qui illustrèrent le règne de Récarède le Catholique.

L'Europe était alors ravagée par une maladie contagieuse inconnue aux hommes, qui lui donnèrent le nom de la partie du corps qui était frappée des atteintes de ce mal cruel. Pélage en fut attaqué, et mourut en 590, après avoir tenu le saint-siége pendant douze années et trois mois.

Yves de Chartres et Gratien rapportent plusieurs décrets attribués à Pélage, et Dupin assure qu'ils sont authentiques. Dans la première de ces décrétales, le saint-père défend l'élection des moines pour gouverner les Églises, regardant les fonctions du clergé séculier comme distinctes de celles du clergé régulier. D'après l'opinion du pontife, les prélats vivant avec les laïques doivent connaître les actions et les intérêts du monde; tandis que les religieux suivant les règles de la vie monastique au milieu des cloîtres, n'ont point acquis l'expérience nécessaire et sont incapables de diriger les fidèles. Dans la seconde décrétale il permet, en considération du petit nombre de personnes qui se consacrent à la cléricature, de donner les ordres à ceux qui auraient eu des enfants de leurs servantes après la mort des femmes légitimes, recommandant toutefois d'enfermer dans un couvent la fille coupable, afin qu'elle fasse pénitence de la faute du prêtre.

Les historiens affirment que ce pontife a mérité le titre de saint par de plus grandes vertus que n'en ont montré ceux que l'Église a canonisés, et ils le placent parmi les évêques les plus recommandables qui ont occupé la chaire de saint Pierre.

SAINT GRÉGOIRE Ier,

66e PAPE.

MAURICE, PHOCAS, empereur.

CLOTAIRE II, roi de France.

Naissance de Grégoire. — Son caractère. — Il se retire dans un monastère. — Fourberie des bénédictins. — Zèle de Grégoire pour la conversion des Anglais. — Il est ordonné diacre et envoyé en ambassade à Constantinople. — Il revient à Rome. — Il gouverne son monastère avec une grande sévérité. — Sa charité envers le peuple. — Élection de Grégoire. — Il refuse le pontificat. — Grégoire est découvert dans une caverne où il s'était caché. — Il monte sur le saint-siége. — On l'accuse d'hypocrisie. — Intolérance du pontife. — Il compose des dialogues sur des miracles grossiers et des fables ridicules. — Querelles entre le pape et le patriarche de Constantinople. — Guerre avec les Lombards. — Rome est assiégée. — Grégoire propose la paix aux Lombards. — Flatteries du pape envers la reine Brunehaut. — Conversion des Anglais. — La religion place les princes au-dessus des peuples. — Grégoire est accusé d'avoir empoisonné un évêque. — Superstitions grossières des Marseillais. — Pompe des cérémonies religieuses. — Découverte du purgatoire. — Incontinence du clergé. — Condamnation des agnoïtes. — Maux de Grégoire. — Les têtes de six mille enfants nouveau-nés sont trouvées dans les viviers du pape. — Flatteries criminelles du pontife envers Phocas. — Mort de Grégoire. — Son caractère. — Ses funérailles. — Fable sur la délivrance de Trajan. — Miracle ridicule sur la communion. — Grégoire persécute les enchanteurs et les sorciers. — Il détruit par fanatisme les monuments païens. — Il brûle les

ouvrages des auteurs profanes. — La politique des prêtres couvre le monde des ténèbres de l'ignorance.

Le père de Grégoire, nommé Gordien, était membre du sénat et possédait d'immenses richesses; sa mère, Silvie, canonisée depuis par l'Église, était de famille patricienne, et descendait en ligne directe du pape Félix IV.

Notre premier historien, Grégoire de Tours, contemporain de saint Grégoire, assure que Rome ne renfermait aucun homme plus instruit que cet évêque dans la connaissance des lettres et de l'art de la parole. « Dès son enfance, dit » l'historien, il s'attachait aux maximes graves et profondes » des anciens auteurs; il se plaisait aux entretiens des » vieillards, et montrait pour l'étude de la sagesse un esprit » et un jugement remplis de maturité. Destiné par sa » naissance aux plus importantes dignités de l'empire, on » lui enseigna la rhétorique, la jurisprudence; et quand il » fut arrivé à l'âge d'homme, ses talents lui valurent le titre » de sénateur. L'habileté qu'il fit paraître dans cette charge » attira l'attention de l'empereur Justin le Jeune, qui le » nomma prêteur de Rome, principale magistrature de la » ville.

» Alors Grégoire, voulant réunir l'amour des lettres à celui » de la vertu, cultiva la science et la piété au milieu des » grandeurs, espérant que son âme résisterait aux vanités du » luxe. Mais il comprit bientôt qu'il est difficile de servir » Dieu au milieu des pompes de la terre, et ses pensées se » tournèrent vers la sainte retraite des cloîtres. La mort de



Le Pape Grégoire I.

Planche

» son père l'ayant rendu possesseur de trésors considérables » que ses ancêtres avaient longtemps accumulés, il se trouva » dans cette situation d'esprit où le monde se place entre » Dieu et l'homme.

» Cependant, maître de choisir la plus illustre alliance de » Rome et de l'empire et de s'élever jusqu'aux marches du » trône, il n'hésita point dans sa résolution; il quitta ses ha- » bits éclatants d'or et de pierreries, renonça à ses grandes » dignités, employa ses immenses richesses à fonder des » couvents en Sicile, et donna aux religieux de ces pieuses » demeures des revenus qui les dispensaient de recourir au » pain de l'aumône. Il transforma même son palais en mo- » nastère, et le dédia à saint André.

» Enfin, frappé de l'excellence de la foi chrétienne, il » distribua aux pauvres ses vaisselles d'or et d'argent, ses » meubles précieux, ses riches tentures; il prit le grossier » habit des moines et quitta le monde.

» Action plus admirable que l'abdication des rois qui dé- » posent leurs couronnes lorsqu'ils ne peuvent plus en soute- » nir le poids! »

Les divers ordres religieux se sont disputé l'honneur d'avoir eu le pontife sous leur règle, et les bénédictins se sont montrés les plus ardents dans la lutte. Baronius et Antoine Gallon, savant prêtre de l'Oratoire de Rome, se sont opposés aux prétentions de ces moines, et la polémique qui s'est engagée à ce sujet a découvert les fourberies de l'ordre de Saint-Benoît. Le P. Gallon exhuma des bibliothèques de ces religieux un grand nombre de faux actes fabriqués au monastère du Mont-Cassin, et imprimés à Venise. Ces titres

portaient les signatures apocryphes des papes et des princes, et attribuaient de nombreux domaines et même des villes entières aux moines de ce couvent.

Saint Grégoire demeura plusieurs années sous la direction de Valentius, qu'il avait appelé près de lui pour gouverner le cloître de Saint-André, où il s'était retiré; et son intention était de passer sa vie entière dans l'humilité et dans l'obéissance. Cependant, après la mort de Valentius, les frères l'ayant élu supérieur du monastère, il se rendit à leurs prières et accepta la charge d'abbé. Dans la ferveur de son zèle pour la religion, il se condamnait aux rigueurs du jeûne le plus absolu, et s'appliquait tellement à l'étude des livres sacrés qu'il affaiblit son corps et tomba en langueur. Sa mère, retirée dans un lieu appelé la Celle-Neuve, où depuis on bâtit un oratoire et le célèbre couvent de Saint-Labas, lui envoyait pour le nourrir des légumes crus trempés dans de l'eau, qui lui étaient portés dans une coupe d'argent; on raconte que Grégoire n'ayant plus rien à donner, l'offrit à un pauvre qui lui demandait l'aumône.

Ses abstinences lui causèrent bientôt d'horribles souffrances corporelles, qui ne l'empêchèrent cependant point d'écrire ou de dicter les sentiments que lui inspirait la lecture des livres sacrés.

Un jour, en traversant la place du marché aux esclaves, ses regards s'arrêtèrent sur de jeunes hommes d'une beauté remarquable et d'une blancheur extraordinaire, qui étaient exposés en vente; le saint demanda de quel pays arrivaient ces malheureux; le marchand répondit qu'il les avait achetés dans la Grande-Bretagne, et qu'ils étaient encore enve-

loppés des ténèbres du paganisme. Cette réponse fit pousser un profond soupir à Grégoire : « Quel sujet de larmes pour » un chrétien, s'écria-t-il, de penser que le prince de l'abîme » enchaîne encore à son empire des peuples d'une forme si » ravissante! Pourquoi faut-il qu'ils aient une âme privée des » trésors de la grâce, qui seule donne aux hommes la véri- » table beauté! »

Aussitôt il se rendit au palais de Latran et supplia le pontife Benoît d'envoyer des missionnaires en Angleterre afin d'y porter la parole de Dieu. Aucun ecclésiastique ne voulant remplir cette mission dangereuse, Grégoire offrit au saint-père de partir seul pour ces contrées lointaines. Le pape ne lui accorda sa demande qu'après d'instantes prières, craignant que le clergé et le peuple ne soulevassent une sédition lorsqu'ils apprendraient que Grégoire avait abandonné la ville sainte.

Le vénérable abbé sortit de Rome pendant la nuit, pour éviter les obstacles qui pourraient s'opposer à son voyage. Malgré ces précautions, son absence ayant été connue des Romains, les fidèles se rassemblèrent tumultueusement; après une délibération, ils se formèrent en trois troupes menaçantes pour barrer les rues par lesquelles Benoît se rendait à la cathédrale, et ils crièrent sur son passage : « Prenez » garde à vous, saint-père, vous avez offensé le bienheureux » apôtre Pierre et causé la ruine de notre ville, en permet- » tant à Grégoire de quitter nos murs! » Benoît, effrayé de ces cris et redoutant une sédition plus violente, s'engagea à faire partir des courriers pour rappeler le zélé missionnaire. Grégoire, qui n'était qu'à trente milles de Rome, fut ramené

en triomphe. L'année suivante il fut nommé diacre de l'Église; il refusa néanmoins d'abandonner la solitude, et demeura enfermé dans son monastère de Saint-André. Enfin à l'avénement de Pélage II au trône pontifical, ayant été choisi comme ambassadeur du saint-siége à Constantinople, pour obtenir de l'empereur des secours contre les Lombards, il quitta sa retraite, et partit suivi de plusieurs moines de sa communauté.

A son arrivée il eut à combattre la doctrine du patriarche Eutychius, qui enseignait qu'après la résurrection notre corps cessait d'être palpable et devenait plus subtil que l'éther, sentiment alors regardé par l'Église latine comme un reste de l'hérésie d'Origène.

Pendant son séjour à la cour impériale, le légat forma des liaisons d'amitié avec les hommes les plus recommandables, et s'attira leur estime par la profondeur de son jugement et par la pureté de ses mœurs. Il fut ensuite rappelé à Rome par le pontife, auquel il rendit compte de l'heureux succès de ses négociations.

Pélage voulut par reconnaissance l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire, mais Grégoire supplia le saint-père de lui permettre de rentrer dans sa retraite de Saint-André. Il retourna en effet avec ses moines, et les soumit à une discipline si rigoureuse, que sa sévérité, dégénérant en cruauté, excita une rébellion parmi les religieux. L'abbé revint enfin à des sentiments d'humanité, et sa charité lui fit trouver des ressources infinies pour soulager les misères du peuple pendant les fléaux qui venaient de transformer la ville sainte en une affreuse solitude. Il engagea les biens du couvent pour

nourrir les citoyens ruinés par les débordements du Tibre; et à la tête de ses moines, il parcourut les rues de Rome pour enlever les cadavres des malheureux qui avaient succombé à la peste.

Pélage II étant mort de la contagion, le sénat, le clergé et le peuple élevèrent au souverain pontificat le diacre Grégoire, en reconnaissance de son ardente charité et des services qu'il avait rendus à Rome. Mais par humilité il refusa ce glorieux fardeau : bien différent en cela de ces prêtres avides qui ambitionnaient les dignités. Il écrivit même à l'empereur pour le supplier de ne pas confirmer son élection et de faire ordonner le plus digne à sa place. Le saint-père, persuadé que sa demande serait approuvée par la cour de Constantinople, résolut de se dérober à tous les yeux jusqu'à l'époque de l'exaltation d'un pape, afin de pouvoir rentrer dans son monastère de Saint-André. Le gouverneur de Rome intercepta la lettre de Grégoire, et par ses ordres des émissaires se répandirent dans les campagnes pour découvrir la retraite du pontife. Enfin des bergers le tirèrent d'une caverne et le ramenèrent à la ville, où il fut consacré malgré sa résistance.

La conduite de Grégoire n'a pu le préserver des soupçons de dissimulation et d'hypocrisie, et des auteurs recommandables affirment que l'orgueilleux diacre avait voulu ajouter à l'honneur de la dignité suprême, la gloire de l'avoir refusée; sans admettre cette accusation contre Grégoire, nous dirons cependant que l'ambition la plus effrénée se cache quelquefois sous les apparences de l'humilité.

La cérémonie de la consécration eut lieu dans la basilique

de Saint-Pierre, et les Romains élevèrent sur le trône de l'Église un homme pieux, éclairé, capable de propager l'instruction des fidèles par ses ouvrages, par ses prédications, et dont la politique habile devait disposer favorablement l'esprit des souverains pour les intérêts temporels de la religion.

A cette époque, les évêques, après leur ordination, envoyaient leur profession de foi et des lettres synodales aux chefs des grands siéges ; Grégoire, pour se conformer à l'usage, convoqua un concile, et adressa ses lettres aux prélats les plus considérables du clergé d'Orient et d'Occident.

N'imitant point l'exemple de ses prédécesseurs, qui vivaient dans de somptueuses demeures, entourés d'esclaves nombreux, il ne retint à son service que des clercs et des religieux, afin que son palais rappelât l'austérité des monastères. Les revenus de son Église étaient employés au soulagement des pauvres, et toutes ses journées consacrées à l'instruction des fidèles.

Dès le commencement de son pontificat, sa sollicitude s'étendit jusqu'au clergé de Sicile, auquel il ordonna de tenir chaque année un concile pour régler les affaires ecclésiastiques. Il écrivit ensuite à Justin, gouverneur de cette province, pour se plaindre de sa négligence, le menaçant de l'accuser auprès de l'empereur, malgré l'amitié qui les unissait, d'avoir causé la ruine d'une ville immense en ne lui fournissant pas les blés destinés au peuple de Rome. Car dans ces siècles de barbarie, l'imprévoyance des princes ou des gouverneurs occasionnait souvent des pestes et des famines qui décimaient les malheureux peuples.

Saint Grégoire voulut profiter de la terreur profonde que

les fléaux avaient inspirée aux esprits, afin de ramener les hérétiques; et dans ses déclamations il leur montrait les portes de l'enfer ouvertes pour les recevoir. Ses projets échouèrent cependant, et ses exhortations sur la rigueur des jugements de Dieu n'empêchèrent point les évêques d'Istrie de persévérer dans leurs désordres et dans leur schisme. Il entreprit également de réformer la conduite scandaleuse des prêtres dans toute la chrétienté; mais le clergé lui opposa des obstacles invincibles en Espagne, en Lombardie, à Naples, dans la Pouille, et même en France.

Le pontife convoqua un concile dans la ville sainte pour juger Sévère, patriarche d'Aquilée, auquel l'empereur Maurice avait donné ordre de se soumettre aux décisions de Grégoire. Malgré les dangers auxquels ils s'exposaient, les évêques de la province engagèrent Sévère à résister aux volontés du souverain; ils écrivirent à Maurice que le pontife latin ne pouvait pas être leur juge, étant déjà leur accusateur; ils se plaignirent des violences qu'il exerçait contre eux et de ce qu'il voulait les contraindre à rejeter les trois chapitres, que la cinquième assemblée œcuménique avait approuvés. L'empereur appréhendant que les schismatiques ne se jetassent entre les mains des Lombards, écrivit au pape que la confusion dans laquelle était plongée l'Italie ne permettait pas d'user de rigueur envers les prélats; qu'il fallait attendre un temps plus opportun pour les soumettre; et il chargea Romain, exarque de Ravenne, d'empêcher toute persécution contre eux, avec recommandation expresse de remplir ses ordres. Grégoire, voyant ainsi s'anéantir les projets qu'il avait conçus pour la réunion des chefs du clergé d'Istrie,

s'écria : « Les armes des barbares font moins de mal à la religion que la faiblesse coupable de l'exarque et de l'empereur. » Ainsi Grégoire, qui avait condamné la persécution contre les Juifs, voulait cependant contraindre les hérétiques à rentrer dans le sein de l'Église orthodoxe; tant l'esprit d'intolérance offre de contradictions chez les prêtres!

Les voies de rigueur lui étant fermées, il eut recours aux caresses, aux séductions et aux présents; il adressa des lettres à un grand nombre de schismatiques, et finit par obtenir leur réunion à son siége. Cependant, comme il est difficile aux hommes d'avoir des principes constants dans leur conduite sur des sujets contraires à la raison, le pape, dominé par son intolérance, mêlant encore le fanatisme à la religion, voulut qu'on surchargeât d'impôts ceux qui refusaient d'adhérer à ses sentiments, et ordonna à Colomb, évêque de Numidie, et au gouverneur de l'Afrique de réprimer l'orgueil et l'insolence des donatistes. Ensuite il rechercha l'alliance des Lombards, afin d'obtenir leur protection pour les provinces d'Occident et pour la chaire de saint Pierre. Enfin, le roi Autharis étant mort, il écrivit à la reine Théodelinde, et la supplia au nom du Christ de consentir à son union avec le prince de Turin, pour augmenter la gloire de la religion en convertissant le monarque à la foi catholique.

Séduit par les charmes de sa nouvelle épouse, le jeune duc consentit en effet à embrasser le christianisme; et, par son exemple, il entraîna à sa croyance ceux de ses sujets qui étaient encore idolâtres ou ariens.

Grégoire éprouva une joie extrême du succès de sa politique, et dans une lettre adressée à Théodelinde, il exalte

les vertus de cette reine, donne de grands éloges à l'ardeur de son zèle, et la remercie d'avoir détruit l'arianisme, en rattachant les peuples lombards à l'Église romaine.

A cette époque, l'empereur rendit un décret par lequel il était défendu aux fonctionnaires publics ainsi qu'aux citoyens marqués à la main gauche comme soldats enrôlés, d'entrer dans les rangs du clergé séculier ou régulier. Le pape, toujours attentif aux intérêts du saint-siége, écrivit à Maurice: « Moi, qui suis au-dessous du ver qui se plonge dans le sable, » je ne puis m'empêcher d'élever la voix lorsque j'entends » proclamer une loi opposée aux préceptes de Dieu. Vous » devez savoir que la puissance n'a été accordée aux souve- » rains que pour diriger les royaumes de la terre et non le » royaume des cieux; cependant les ordres que vous avez » donnés touchent aux choses sacrées. Votre décret, sei- » gneur, m'a causé une profonde affliction; néanmoins, » soumis aux décisions impériales, j'ai envoyé dans toutes » les parties de l'Orient et de l'Occident vos édits, que je » trouve condamnables. Ainsi je remplis le double devoir » d'un chrétien en obéissant au monarque, et en lui déclarant » hautement mes sentiments sur l'injustice de ses actions. »

La même année 593, le saint-père fit le premier usage de l'autorité qu'il voulait s'arroger sur les autres Églises, en rétablissant dans les fonctions sacerdotales un prêtre que le métropolitain de Milan avait excommunié, et en prétendant que le saint-siége avait le droit de surveiller toutes les élections pour qu'elles fussent régulières et canoniques. L'archevêque de Milan se soumit, mais l'évêque de Ravenne fut moins obéissant; il refusa de céder aux avertissements de Grégoire,

et adopta pour lui-même l'usage de porter le pallium, afin de montrer que sa dignité ne le cédait en rien à celle de l'évêque de Rome. Saint Grégoire s'éleva contre cette nouvelle prétention, et adressa au pasteur orgueilleux deux lettres véhémentes qui ne purent le ramener à des sentiments plus conformes à l'humilité évangélique.

On rapporte à la fin de l'année 593 la publication de ses Dialogues, ouvrages indignes de la sévérité sacerdotale, remplis de miracles grossiers et de fables ridicules, qui furent reçus avec enthousiasme dans l'empire, et particulièrement en Italie. Les bénédictins affirment qu'ils avaient été écrits à la prière de la reine Théodelinde pour servir à la conversion des Lombards, plongés encore dans une ignorance profonde, et dont l'intelligence sauvage ne pouvait être frappée que par des prodiges bizarres et par les miracles les plus extraordinaires. Nous devons blâmer Grégoire d'avoir employé le secours de la superstition pour convertir les idolâtres, et surtout d'avoir voulu contraindre les fidèles mêmes à ajouter foi à ses contes superstitieux. En effet, l'impératrice Constantine lui ayant fait demander des reliques de saint Paul, il répondit à l'ambassadeur qu'il n'osait satisfaire à ses ordres, parce qu'il était impossible de toucher ou de voir le corps du bienheureux apôtre sans être puni à l'instant de cette sacrilége témérité; et à l'appui de sa fourberie, le saint-père lui raconta plusieurs miracles auxquels il paraissait accorder toute créance.

Quelque temps après, Jean le Jeûneur, chef du clergé de Constantinople, adressa au pontife les actes d'un jugement rendu contre un prêtre grec accusé d'hérésie; comme, dans le

rapport, il prenait le titre d'évêque universel, le pape voulut réprimer l'ambition de Jean, et lui défendit au nom de l'Église d'élever son siége au-dessus de ceux des autres prélats. Maurice écrivit au saint-père en faveur du patriarche, et engagea Grégoire à se rétracter; mais celui-ci, qui regardait cette question de prééminence comme un article de foi, qualifia de crime l'usurpation du titre d'évêque universel, et répondit au prince: « Jean le Jeûneur trouvera en » moi un adversaire intraitable jusqu'au jour où il renoncera » à son orgueil. » Il adressa des lettres sur le même sujet à Euloge d'Alexandrie et à saint Anastase d'Antioche, leur défendant de donner à aucun prélat le titre d'universel; et il écrivit à l'impératrice pour se plaindre de Maxime de Salone, qui méprisait ses défenses et ses excommunications.

Au commencement de l'année 595, des affaires plus graves que la contestation du titre d'œcuménique donnèrent de vives inquiétudes au pontife. L'exarque de Ravenne avait rompu les traités faits avec les Lombards, et s'était emparé sur eux de plusieurs villes importantes; ce qui avait si fort irrité Agilulfe, leur roi, qu'il sortit de Pavie, sa résidence ordinaire, marcha avec une puissante armée sur Pérouse, la saccagea, et, malgré le respect qu'il portait au saint-père, vint mettre le siége devant Rome. Le pape, redoutant les effets de la vengeance de l'empereur, s'il consentait à une alliance avec les barbares, n'osa pas ouvrir les portes de la ville, et résolut de supporter les horreurs d'un siége. Il encouragea les Romains à une défense vigoureuse, afin de gagner du temps et pour attendre les secours que l'empereur devait envoyer de Grèce; enfin, comme il se voyait réduit aux dernières extré-

mités, il fit faire au roi Agilulfe des propositions de paix qui furent acceptées; et les Lombards se retirèrent chargés de butin, emportant tout l'or que renfermait la ville sainte.

Maurice blâma sévèrement Grégoire d'avoir traité avec ses ennemis, et il lui adressa une lettre dans laquelle il appelle simplicité la confiance du saint-père en leur vénération pour sa personne sacrée. Le pape, blessé dans sa vanité, montra que l'humilité sacerdotale triomphe rarement de l'orgueil, et il reprocha vivement au monarque de l'avoir accusé d'ignorance et de simplicité.

Sa Sainteté expédia ensuite des lettres au roi Childebert et à la reine Brunehaut, sous le prétexte apparent de leur recommander un prêtre qu'elle envoyait aux évêques des Gaules, mais en réalité pour solliciter leur appui.

Jean le Jeûneur, ennemi irréconciliable du pontife, étant mort, Maurice éleva sur le siége de Constantinople un prêtre nommé Cyriaque, homme d'un caractère paisible. Le nouveau patriarche ayant assemblé un concile, selon la coutume, fit parvenir au saint-père sa lettre synodale et sa profession de foi. Les députés furent reçus avec honneur par le pontife; et, malgré le titre d'universel que prenait encore le patriarche, il répondit à cette lettre en avertissant avec douceur Cyriaque de renoncer au nom superbe et profane d'évêque universel. En même temps, il rappela de la cour impériale son légat, le diacre Sabinien, et envoya pour le remplacer dans ce poste difficile le prêtre Anatolius, auquel il défendit néanmoins de communiquer avec le patriarche, jusqu'au moment où le prélat déclarerait renoncer au titre d'œcuménique.

Les épîtres de Grégoire écrites à l'empereur et aux chefs du clergé d'Alexandrie et d'Antioche, afin de justifier les ordres qu'il avait donnés à son envoyé, prouvent qu'il rejetait comme mensongère l'histoire de Sozomène, et qu'il n'approuvait pas les louanges que l'auteur donne à Théodore de Mopsueste. Ces lettres laissaient supposer qu'il ne croyait même pas à l'existence d'Eudoxe, l'ancien chef des purs, dont la secte remontait au règne de Constantin, préférant, par une bizarrerie inconcevable, encourir les reproches d'une ignorance grossière des écrivains sacrés et des Pères, à la honte de reconnaître pour hérétique l'une des plus grandes lumières de l'Église. Mais les actions de Grégoire établissent d'une manière si incontestable l'étendue de ses connaissances, qu'elles forcent à rejeter sur sa politique les écarts de son esprit, et qu'elles nous obligent à convenir qu'il était capable de tout oser pour conserver à la religion l'auréole de majesté dont il voulait l'entourer.

Lorsqu'il n'était encore qu'abbé du monastère de Saint-André, Grégoire avait déjà employé tous ses efforts pour établir des missions dans les îles britanniques; lorsqu'il fut chef de l'Église, il résolut de mettre ses projets à exécution. L'Angleterre était alors troublée par des guerres sanglantes excitées par Ethelbert, qui régnait dans cette contrée, et qui avait fait demander en mariage Aldeberge, fille de Caribert, roi de France. Ce monarque avait répondu qu'il consentirait à une alliance avec lui lorsqu'il aurait renversé la puissance du roi Ceolin, dont il était le vassal : quelque temps après, Ethelbert ayant déclaré son royaume de Kent indépendant, s'unit en effet à la fille du monarque frank. La jeune princesse

était chrétienne, et comme il est dans la nature de l'homme de céder aux influences des femmes, le roi montra bientôt des dispositions favorables pour la religion nouvelle. Aldeberge en instruisit aussitôt la cour de Rome; et des missionnaires reçurent l'ordre de se rendre dans la Grande-Bretagne, auprès de la reine.

Après un voyage périlleux, Augustin, abbé de Saint-André, chef de la mission, débarqua sur les côtes de la province de Kent, et fit avertir Ethelbert qu'il venait d'une région très-éloignée de son royaume, afin de l'instruire des vérités sublimes qui devaient lui assurer un bonheur éternel. Le roi, accompagné de sa femme et des officiers de sa cour, alla au-devant du missionnaire, qu'il ne voulut entendre qu'en pleine campagne, dans la crainte de succomber à des sortiléges, qu'il croyait empêcher par cette précaution singulière.

Augustin parla longuement au souverain sur les dogmes sacrés de l'Évangile. Le prince s'étant fait expliquer les paroles du religieux, lui répondit : « Ce que je viens d'apprendre » est grand, et vos promesses m'attirent à vous; cependant » je ne suis point encore déterminé à quitter la croyance » que j'ai reçue de mes ancêtres, surtout pour une religion » fondée sur le témoignage d'hommes qui me sont inconnus. » Mais, comme vous avez entrepris ce long et pénible voyage » pour apporter à mon peuple des biens que vous croyez » réels, je ne vous renverrai pas sans vous écouter encore, » et je prendrai soin que vous soyez traité avec honneur » dans mes états. Si mes sujets, convaincus par vos discours, » désirent partager vos croyances, je ne m'opposerai pas à » ce qu'ils se fassent baptiser. »

Les missionnaires s'établirent à Cantorbéry et firent un grand nombre de conversions. Aldeberge de son côté pressait son mari de s'instruire des dogmes de la religion chrétienne, et le menaçait même de rompre avec lui ses relations d'épouse s'il persévérait dans l'idolâtrie. Le prince, fatigué des obsessions de la reine, consentit enfin à recevoir le baptême. L'exemple du chef a toujours une grande influence sur les peuples barbares; aussi les Anglais accoururent-ils en foule pour recevoir l'eau sacrée qui devait les régénérer.

Augustin fut établi évêque de l'Église qu'il venait de fonder; quelques années après, le succès de ses conversions avait déjà recruté un nombreux clergé, qu'il songea à soumettre à l'autorité du pontife. Il réunit alors tous les prélats d'Angleterre pour leur faire connaître les ordres qu'il avait reçus de Rome; et en sa qualité de légat il ouvrit la séance sans même se lever de son siége. L'assemblée, offensée de l'impudence d'Augustin, apporta des obstacles invincibles à sa volonté, et le célèbre Dinoth, abbé de Bangor, lui parla en ces termes :

« Vous nous proposez de nous soumettre au trône de l'A- » pôtre, orgueilleux prélat; ignorez-vous donc que déjà nous » sommes soumis au Christ, à votre pape, et à tous les chré- » tiens, par les liens de l'amour et de la charité ? Nous re- » cherchons avec ardeur l'humilité évangélique, nous em- » ployons tous nos soins à secourir les hommes, et à les faire » devenir enfants de Dieu, et nous ne connaissons point » d'autre devoir à remplir envers celui que vous appelez » saint-père.

» Quel besoin avons-nous d'aller chercher un supérieur à

» Rome, puisque nous sommes gouvernés, sous la puissance » de Jésus-Christ, par l'évêque de Caerléon, que nous avons » choisi pour diriger nos Églises et nos consciences? Ainsi » n'insistez pas davantage, nous refusons votre chef su- » prême! » Augustin, désespérant de vaincre leur résistance, après une longue discussion, s'écria : « Puisque vous refusez » la paix que je vous propose avec vos amis, abbé Dinoth, » vous aurez la guerre avec vos ennemis, et leurs glaives vous » frapperont de mort. » Ces paroles ont été interprétées comme une prédiction qui fut accomplie par le massacre des moines de Bangor. Cependant, en supposant la réalité de cette prophétie, il est très-probable que la vengeance italienne, ou ce qu'on appelle la haine des prêtres, aura concouru à l'accomplissement de la prédiction du prélat.

Grégoire écrivit à la reine Brunehaut pour la remercier de la charité qu'elle avait exercée envers Augustin. Dans toutes les lettres que le pontife adressait à cette femme exécrable, il la comblait de louanges emphatiques, affirmant que la plus heureuse des nations était la France, qui possédait une reine douée des vertus les plus rares et des qualités les plus brillantes..... Il est vrai de dire que Brunehaut, alliant la superstition à la cruauté, répandait des richesses considérables sur le clergé pour fléchir la justice divine; les basiliques, les monastères se multipliaient par ses ordres, et elle courbait son front dans la poussière lorsqu'elle entrait dans les temples pour demander à Dieu le pardon de ses empoisonnements ou de ses infanticides!!!...

Vers le même temps, l'exarque romain mourut à Ravenne: le pape n'ayant plus à redouter les investigations d'un

homme qui s'était toujours opposé à ses envahissements, put enfin s'occuper d'établir des relations d'amitié avec les Lombards, et conclut avec le roi Agilulfe un traité qui assurait une protection puissante au saint-siége.

Grégoire reçut ensuite les députés des fidèles de Caprite; l'évêque de cette île, située au fond du golfe de Venise, se plaignait d'avoir été entraîné dans le schisme des prélats d'Istrie pour la défense des trois chapitres, et témoignait le désir de se réunir au siége de Rome : mais avant même d'avoir reçu une réponse du saint-père, il changea de sentiments. Alors son peuple, qui était disposé favorablement pour l'unité, envoya demander au pontife un autre directeur. Le pape écrivit à Marinien, métropolitain de Ravenne, le chargeant d'ordonner un autre évêque à Caprite, si le titulaire refusait sa communion, et lui enjoignant de déposer solennellement cet hérétique, sans s'inquiéter des ordres de l'empereur Maurice, qui avait défendu les violences contre les schismatiques.

Ainsi le fanatisme de l'orthodoxie ne respectait ni l'autorité des princes ni l'intérêt des nations; et la conduite de Grégoire nous démontre la vérité de ces réflexions de Bayle: « S'il est vrai que les religions ne sont que des doctrines » humaines, attribuées à Dieu par la fourberie des prêtres, » et imposées aux nations par les puissants de la terre, afin » de les tenir sous le joug d'une obéissance passive, et de » faire servir à leurs jouissances les sueurs et le sang des » malheureux peuples, il faut avouer aussi que les princes » sont tombés les premiers dans les piéges qu'ils avaient ten» dus à l'humanité! »

Pour opérer la réunion des hérétiques au trône de saint Pierre, Grégoire employa toutes les ressources de sa politique. Anatolius, son légat à la cour de Maurice, avait ordre d'accueillir favorablement les chrétiens qui se rendaient à Constantinople pour abjurer le schisme d'Istrie; il lui était recommandé également de solliciter pour eux la protection de l'empereur, et d'obtenir des pensions pour les nouveaux convertis. Aussi, l'intérêt d'une part, la crainte des tourments de l'autre, secondèrent les vues du pontife et amenèrent des conversions nombreuses.

L'évêque Maxime seul, méprisant l'or et les foudres du saint-siége, persista dans l'hérésie, continua l'exercice des fonctions épiscopales dans la ville de Salone, et accusa même Grégoire d'avoir empoisonné l'évêque Malchus, qui s'opposait également à ses desseins. Le pape répondit que le prélat était mort subitement le jour de son excommunication, dans la demeure du notaire Boniface, où il avait été conduit après sa condamnation. Alors Maxime appela le saint-père traître et hypocrite, empoisonneur et meurtrier; il renouvela son accusation, offrant de fournir les preuves que Malchus avait été sacrifié à la haine du saint-père.

Grégoire, poussé par une ambition insatiable, voulut étendre l'autorité pontificale sur toute la chrétienté. Il envoya Cyriaque, abbé du monastère de Saint-André, dans les Gaules, pour assembler le clergé de ces provinces et les disposer à reconnaître son pouvoir. Le prélat devant s'arrêter à Marseille, le pape écrivit à Sérénus, évêque : « Nous vous » adressons notre ambassadeur, vous priant de l'accueillir » avec tous les honneurs qui sont dus à notre siége.

» Nous vous louons en Jésus-Christ, mon très-cher frère, » du zèle que vous avez montré en brisant les images que » votre peuple adorait, et nous vous applaudissons d'avoir » fait jeter hors du lieu saint les idoles sorties de la main des » hommes, puisqu'elles usurpaient l'adoration due seulement » à la Divinité.

» Cependant votre ardeur vous a emporté trop loin; vous » auriez dû les transformer par quelques mutilations en » saintes représentations de nos martyrs, et les conserver » dans vos temples. Car il est permis de placer des tableaux » dans les églises, afin que les simples apprennent à connaître » les divins mystères de notre religion qu'ils ne peuvent étu- » dier dans les saints livres. »

Sérénus, à la lecture de cette lettre, manifesta sa surprise de la doctrine singulière que l'évêque de Rome y exposait. « Ce n'est point ainsi que pensaient les Pères, dit-il à l'envoyé » de Grégoire. Moïse a formellement défendu de faire des » images modelées ou peintes, ni de s'attacher à rien de ma- » tériel, afin de n'occuper l'esprit des hommes que des ob- » jets qui se conçoivent par l'intelligence, sans le secours d'un » sens corporel. Saint Clément d'Alexandrie affirme qu'il est » expressément défendu même d'exercer un art propre à » tromper les hommes, ou de faire aucune représentation de » ce qui est au ciel, sur la terre ou dans les eaux; parce » que, dit-il, celui qui adore les dieux visibles et les nom- » breuses générations de ces dieux, est plus méprisable que » les objets de son culte. Saint Épiphane n'a-t-il pas mis en » pièces les statues d'argent et d'or qui représentaient le » Christ ou la Vierge? Origène n'a-t-il pas proscrit le culte

» des images par la considération seule qu'elles sont les » œuvres d'hommes de mauvaises mœurs? Que diraient » tous ces grands saints s'ils voyaient, comme nous, exposés » dans nos temples, à l'adoration insensée de la foule, des » statues du Sauveur, qui ne sont autres que les portraits » exacts des larrons qui ont servi de modèles aux peintres, » ou des peintures de Vierges qui représentent les traits » d'infâmes prostituées? Enfin, ajouta le pieux évêque, le » saint concile d'Elvire n'a-t-il pas décrété que les objets du » culte ne devaient pas se voir sur les murailles? Cette déci» sion catégorique est la loi que je dois suivre; c'est la » doctrine des Pères et de la primitive Église. » L'abbé Cyriaque lui répondit qu'Évagrius, dans son Histoire ecclésiastique, rapportait que Jésus lui-même avait envoyé au roi Abgare son portrait, peint dans le ciel, et que cette image avait garanti la ville d'Édesse de la fureur des Perses, sous l'empire de Justinien. Cette autorité ne parut pas irrécusable au prélat, qui persista dans ses opinions et proscrivit les images de son église.

Mais le peuple de Marseille, plongé alors dans une ignorance profonde, s'opposa aux réformes de l'évêque, et abandonna même la communion de Sérénus.

L'abbé Cyriaque se rendit ensuite à Autun pour remettre à Siagrius, évêque de cette ville, la lettre du pape, qui lui accordait le pallium et donnait à son siége le premier rang dans la province, après l'Église métropolitaine de Lyon. Le saint-père recommandait aux prélats des Gaules d'assembler fréquemment le clergé afin de régler les affaires ecclésiastiques; il défendait aux prêtres de garder dans leurs demeures

d'autres femmes que celles autorisées par les canons, et condamnait les ordinations simoniaques, ainsi que l'élévation des laïques aux fonctions épiscopales.

Après avoir rempli diverses missions dans la Gaule, Cyriaque se rendit en Espagne, où il devait porter plusieurs lettres : l'une était adressée à saint Léandre, l'autre à Claude, personnage d'une grande piété et capitaine habile, et enfin la troisième était destinée au souverain du pays, appelé Récarède. Grégoire donnait de grands éloges au prince sur le zèle qu'il avait manifesté pour la religion dans la conversion des Goths ses sujets, et surtout parce qu'il avait refusé l'or que les Juifs lui offraient en échange de la révocation des lois cruelles portées contre eux. Le pontife terminait sa lettre par des conseils de la plus odieuse politique : « Ayez soin, prince, » lui disait-il, de ne pas vous laisser surprendre par la colère, » et de ne pas exécuter trop promptement ce que vous permet » votre puissance. En châtiant les coupables, la colère doit » marcher après la réflexion et obéir comme une esclave. » Quand la raison est maîtresse des actions d'un roi, elle » sait faire passer pour justice la cruauté la plus implacable, » et elle maintient les peuples dans l'asservissement.

Pour remercier Récarède des riches présents qu'il avait faits à l'Église pontificale, le pape lui envoyait une petite clef forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre, un crucifix renfermant du bois de la vraie croix, et des cheveux de saint Jean-Baptiste ! ! !

Vers le même temps, Grégoire écrivit à Jean de Syracuse au sujet des cérémonies religieuses qu'il pratiquait à Rome et qu'il l'engageait à adopter dans son Eglise ; cette épître re-

marquable témoigne qu'il avait déjà réformé la célébration de l'office divin, et qu'il avait introduit un grand nombre d'abus dans la religion chrétienne. Le culte fondé par les apôtres sur la simplicité des âges primitifs, avait été entouré dès le sixième siècle de la pompe des cérémonies du paganisme; et saint Grégoire, dont la politique consistait à frapper les sens des hommes, afin de les enchaîner à l'Église par les liens de la superstition, matérialisa le culte plus encore que n'avaient fait ses prédécesseurs. Il ordonna de nouvelles pratiques religieuses dont l'éclat imposait aux peuples grossiers; il remplit les temples de tableaux et d'ornements précieux, et il temporisa même avec les croyances des nations idolâtres, en introduisant leurs rites et leurs dogmes dans la religion du Christ.

Nourri de la lecture des auteurs latins, il avait appris de Virgile « que les âmes humaines sont enfermées dans la pri» son obscure des corps, où elles acquièrent une souillure » charnelle, et qu'elles conservent un reste de corruption » même après être sorties de la vie du monde. » Le poëte avait dit : « Pour les purifier, on leur fait souffrir divers genres de » supplices; les unes, suspendues dans l'éther, sont le jouet » des tempêtes; les autres expient leurs crimes dans l'abîme » des eaux; la flamme dévore les plus coupables; aucune » n'est exempte de châtiment.

» Il est quelques ombres placées dans les champs délicieux » de l'Élysée, où elles attendent qu'une longue révolution » d'années les ait purifiées des souillures de l'existence ter» restre, et les ait rétablies dans leur première pureté, es» sence suprême, émanation de la divinité. Après mille

» printemps passés dans ce séjour profond, elles le quittent,
» et Dieu les rappelle sur les bords du Léthé..... »

Dans ses Dialogues et dans ses Psaumes de la pénitence, Grégoire s'exprime ainsi : « Lorsqu'elles ont été délivrées de » leur prison terrestre par la mort, les âmes coupables sont » condamnées à des supplices dont la durée est infinie ; celles » qui n'ont commis, pendant leur passage dans le monde, » que des fautes légères, parviennent à la vie éternelle après » avoir été régénérées par des flammes purifiantes..... » En rapprochant ces deux passages, on voit évidemment que le saint-père a pris au paganisme le dogme du purgatoire, qui était inconnu aux apôtres, aux premiers fidèles, et dont il ne se trouve aucune trace soit dans les ouvrages des docteurs de l'Église, soit dans la prière des morts, en usage dès le temps de Tertullien.

Saint Grégoire, toujours fidèle à sa politique d'envahissement, profitait habilement des habitudes des païens pour les conquérir au christianisme, comme il le témoigne lui-même dans une lettre adressée à Augustin, apôtre de l'Angleterre. Après différentes considérations sur la manière dont les prélats devaient consacrer au service divin les temples profanes, il lui dit : « Gardez-vous de renverser ces édifices ; il suffit de » briser les idoles qu'ils renferment et de purifier l'enceinte » avec de l'eau consacrée. Vous pourrez ensuite élever des » autels chrétiens et déposer des reliques sous les voûtes sanctifiées. Rappelez-vous aussi qu'il faut ravir au démon » les monuments de son culte et non les anéantir ; d'ailleurs, » en les conservant, vous serez utile à la cause de Dieu, car » les païens dont les pas foulent souvent le seuil de ces de-

» meures, se convertiront afin de prier encore dans ces lieux
» accoutumés à leur voix; et ceux qui ont l'habitude d'im-
» moler des victimes à l'enfer seront détournés de leurs sa-
» crifices impies par la splendeur de vos cérémonies reli-
» gieuses.

» Au jour de la dédicace, ou de la mort des saints martyrs
» dont les restes sacrés seront déposés dans la nouvelle église,
» vous ferez des tabernacles de rameaux d'arbres autour du
» temple, et la fête sera célébrée par des festins pieux. Dans
» ces solennités vous permettrez aux peuples d'immoler des
» animaux suivant l'antique usage, pour qu'ils en rendent
» grâces à Dieu et non aux mauvais esprits. Vous conserverez
» quelques-unes de leurs anciennes coutumes, et alors ils
» consentiront plus facilement à pratiquer le nouveau culte
» que nous voulons leur imposer. »

Le pontife s'appliqua également à réformer la psalmodie de l'Église; il composa le fameux chant grégorien, dont tous les écrivains ecclésiastiques font le plus grand éloge; quelques auteurs affirment même qu'il n'y avait rien de plus admirable que la conception de son antiphonaire. Malgré les souffrances qui l'accablaient et les occupations du gouvernement, il régla lui-même la musique des psaumes, des hymnes, des oraisons, des versets, des cantiques, des épîtres, des évangiles, des préfaces et de l'oraison dominicale. Il institua l'académie de chantres, où les clercs étudiaient la musique religieuse jusqu'au temps de leur entrée au diaconat. Le saint-père en était le professeur principal, et on conserva longtemps, au palais de Latran, le lit sur lequel, étant malade, il enseignait le chant des hymnes sacrées, et le fouet dont il

menaçait les jeunes clercs et les enfants de chœur qui manquaient la mesure.

Grégoire ayant appris qu'un concile avait été convoqué à Constantinople par les ennemis du saint-siége, s'empressa de prévenir les principaux évêques des projets ambitieux de Cyriaque. Le saint-père les exhortait à maintenir l'autorité de Rome sur Byzance, et à refuser au patriarche le titre orgueilleux d'évêque universel.

En même temps il adressait une lettre à l'empereur Maurice, pour le remercier des trente livres d'or qu'il avait envoyées aux pauvres de Rome : « Nous avons, disait sa » Sainteté, fidèlement partagé vos aumônes entre les familles » malheureuses, les ecclésiastiques nécessiteux et les reli- » gieuses que nous avons recueillies dans notre ville et qui » fuyaient la persécution. En outre, pour faire cesser les » murmures de la milice et pour vous attirer des actions de » grâces, nous avons fait payer aux troupes la solde qui était » due depuis plusieurs mois. »

L'année suivante, le pontife assembla un synode pour condamner la secte des agnoïtes ; ces hérétiques soutenaient que Jésus-Christ, par son incarnation, ayant pris la nature humaine, jouissait des mêmes facultés que les autres hommes, et que pendant le cours de sa vie mortelle il n'avait pu obtenir le don des langues, ni la révélation du jugement dernier. Euloge d'Alexandrie se déclara également contre la nouvelle hérésie, et Grégoire lui écrivit à ce sujet : « J'ai admiré » votre doctrine, dont la conformité avec celle des Pères me » fait comprendre que le Saint-Esprit s'est révélé de la même » manière dans tous les idiomes. Ainsi il est manifeste que

» l'homme qui n'est pas nestorien ne peut être agnoïte. Ne » laissez point ralentir votre zèle pour l'orthodoxie, vous à » qui la santé du corps donne la force d'accomplir la volonté » de l'intelligence; proscrivez courageusement les hérétiques. » Pour moi, je sens que je succombe aux souffrances qui » m'accablent; depuis près de deux ans, mes pieds ne touchent » plus le sol; les jours de fêtes solennelles, à peine puis-je » rester debout quelques instants afin de célébrer l'office sa- » cré. La vie m'est à charge; j'attends et j'appelle la mort » comme le seul remède à mes maux. »

En effet, les souffrances du saint-père, suites des austérités qu'il s'était imposées, augmentaient chaque jour; et il écrivait à une dame romaine appelée Justinienne, tourmentée du mal qui le déchirait: « Vous savez combien ma stature était » puissante et ma santé vigoureuse; maintenant le mal af- » freux de la goutte m'a consumé comme le ver du sépulcre. » Si ces douleurs incessantes ont pu appauvrir ainsi mon » corps, que deviendra le vôtre, déjà si frêle avant cette » maladie cruelle? »

Cependant Grégoire, malgré ses souffrances continuelles, ne cessait point de veiller aux intérêts de l'Église romaine: il défendit aux évêques de diminuer les domaines et les revenus ou d'altérer les titres des monastères; et il leur enleva la juridiction sur les couvents de leurs diocèses. Il ordonna aux moines de s'assujettir à toutes les rigueurs de leurs règles, et rendit un décret qui commandait aux prêtres de se séparer des femmes avec lesquelles ils vivaient. La sévérité du pontife eut des conséquences terribles et causa un nombre prodigieux d'infanticides.

Un historien raconte qu'une année après la publication de cet édit, Grégoire ayant donné l'ordre de pêcher dans les viviers qu'il avait fait construire pour conserver le poisson, on retira de l'eau six mille têtes d'enfants nouveau-nés. Le saint-père comprit alors que son décret était contraire aux lois de la nature; il le révoqua aussitôt, et s'imposa une pénitence sévère afin d'obtenir de Dieu le pardon des cruautés abominables dont s'étaient rendus coupables les prêtres de son Église, et dont il était la première cause.

A cette époque, Grégoire renvoya en Angleterre l'ecclésiastique Laurent, que l'évêque Augustin avait député à Rome depuis trois ans; il le chargea de ses réponses aux questions qui lui avaient été adressées par le prélat de Cantorbéry, et lui remit ses lettres pour le roi de Kent et pour sa femme la reine Berthe, qu'il appelle Aldeberge. Il remercie cette princesse de la protection qu'elle accorde à Augustin, il la compare à sainte Hélène, mère de Constantin, dont Dieu s'était servi pour convertir les Romains à la foi chrétienne, il l'exhorte à raffermir le roi son époux dans la religion, et l'engage à s'occuper surtout d'amener ses sujets au christianisme. « Vos bonnes œuvres, lui dit-il, sont connues non-seulement » dans notre ville apostolique, où l'on prie avec ardeur pour » la durée de votre règne, mais encore à Constantinople, où » la renommée les a portées jusqu'au trône de l'empereur. »

Il recommande au roi Éthelbert de conserver fidèlement la grâce qu'il a reçue par le baptême, d'abolir le culte des idoles, auquel les peuples se montraient encore attachés, d'établir les bonnes mœurs à sa cour, en employant les menaces, les caresses, et principalement par son exemple; enfin il le prie de

donner son entière confiance à l'évêque Augustin et de suivre fidèlement les instructions de l'Église.

L'année suivante il écrivit en ces termes aux prélats de la province de Byzance : « Il est louable, mes frères, de respec- » ter ses supérieurs ; cependant la crainte de Dieu n'autorise » point à dissimuler leurs fautes. Depuis longtemps j'ai con- » naissance des accusations portées contre Clémentin, votre » primat, et je n'ai pu vérifier si elles étaient légitimes ; le » soin de mes peuples et la vigilance qu'il me faut déployer » contre les ennemis qui nous environnent, ne me laissant » pas une heure pour examiner des plaintes aussi graves, » nous vous exhortons à vous informer avec zèle de la conduite » de notre frère ; s'il est coupable, il faut qu'il soit puni » suivant les canons ; s'il est innocent, vous devez le jus- » tifier. Celui d'entre vous qui montrera dans ce jugement de » la lâcheté ou de la faiblesse, qu'il sache que Dieu le con- » damnera pour les mêmes crimes qu'il aura voulu dérober à » notre justice. »

En France, la reine Brunehaut et le roi Théodoric, son petit-fils, employèrent la médiation de saint Grégoire afin de conclure la paix avec l'empire. Ils consultèrent également le saint-père sur un point de discipline relatif à un évêque de France, qui éprouvait dans la tête des douleurs si violentes qu'elles le rendaient insensé, et l'empêchaient de remplir les fonctions épiscopales. Le pontife donna ses instructions au métropolitain de Lyon, sur la conduite qu'il aurait à tenir envers son suffragant, dans cette circonstance particulière. Dans sa réponse à Brunehaut, il suivit sa politique habituelle pour les puissances du siècle, adressant de grands

éloges à cette princesse sur sa piété, et de lâches flatteries sur la munificence qu'elle déployait envers le clergé. Il la prévenait, à la fin de sa lettre, qu'il accordait les priviléges demandés pour les deux monastères qu'elle avait fondés à Autun. Les actes de ces couvents renferment des clauses si bizarres, qu'ils ont été déclarés apocryphes par un grand nombre d'historiens.

En Orient, Phocas s'était emparé du trône impérial après avoir fait égorger Maurice et ses enfants. L'usurpateur envoya son portrait à Grégoire, qui le plaça, avec celui de l'impératrice Léontia, dans l'oratoire de Saint-Césaire, au palais de Latran. Sa Sainteté écrivit ensuite au monarque pour le féliciter de son heureux avénement à la couronne. Maimbourg, après avoir tracé un tableau affreux des crimes de Phocas, s'exprime ainsi sur la politique de Grégoire : « J'avoue que » tous ceux qui liront ces trois épîtres, adressées à ce prince » et à Léontia sa femme, éprouveront une indignation égale » à celle que je ressens pour le pontife romain. La cause hon» teuse de ces flatteries était la déclaration faite par l'empe» reur Maurice en faveur du patriarche de Constantinople, » dans la contestation soulevée par le saint-père pour le titre » d'évêque universel. La mort du souverain légitime lais» sant au pape l'espoir de gagner le nouveau souverain, il em» ploya toutes les ressources de son esprit et de sa politique » pour obtenir de Phocas un décret qui élevât son siége au» dessus de celui de Byzance. »

Au commencement de l'année 604, la reine Théodelinde instruisit la cour de Rome de la naissance et du baptême de son fils Adoalde; en même temps elle soumit au saint-père

quelques observations de l'abbé Secondin sur le cinquième concile, et le pria de résoudre les questions que le prélat lui adressait. Grégoire félicita la reine d'avoir fait baptiser dans une église catholique un prince destiné à régner sur les Lombards, et il termina ainsi sa réponse : « Je suis tellement » accablé des souffrances de la goutte que je ne puis plus » marcher, ainsi que vous l'affirmeront vos députés. Si Dieu » m'accorde quelques jours moins douloureux, je répondrai » plus longuement aux demandes de l'abbé Secondin. Je lui » adresse cependant les décisions du concile tenu sous le » règne de l'empereur Justinien; en les lisant, il reconnaîtra » la fausseté des assertions avancées contre le saint-siége. » Dieu nous garde d'accepter l'erreur d'aucun hérétique, ou » de nous éloigner des sentiments de saint Léon et des quatre » conciles.

» J'envoie au prince Adoalde votre fils, un crucifix fait du » bois de la vraie croix, et à la princesse votre fille, un Évangile » renfermé dans une boîte de Perse, et trois bagues consa- » crées. Rendez grâces au roi votre mari pour nous, de la paix » qu'il nous a donnée, et priez-le de nous la conserver. »

Cette lettre est la dernière que Grégoire écrivit. Le saint-père mourut le 12 mars 604, après un règne de treize ans et quelques mois. Son corps fut déposé sans pompe près de l'ancienne sacristie de la basilique de Saint-Pierre, à l'extrémité du grand portique, où déjà étaient placés les sépulcres de plusieurs pontifes. Ses restes ont été conservés avec son pallium, le reliquaire qu'il portait à son cou, et la ceinture dont il se servait dans les cérémonies de l'Église.

Le diacre Jean nous a laissé un portrait de Grégoire, qu'il

avait tracé d'après les anciennes peintures du monastère de Saint-André, où le pape était représenté avec son père et sa mère. « Sa taille était proportionnée et élégante ; son visage » avait la longueur de celui de son père et la rondeur de la » figure de sa mère ; sa barbe était blonde et peu fournie. Il » était chauve ; cependant il lui restait sur le haut du front » deux boucles de cheveux qui frisaient naturellement et qu'il » laissait retomber sur les tempes. Il avait le front vaste, les » sourcils longs, élevés et étroits ; les yeux bien fendus, quoi- » que peu grands ; la prunelle rousse, le nez fortement aquilin » et les narines larges, la bouche vermeille, les lèvres fortes, » le menton élevé et le teint plombé ; son regard était doux, » ses mains belles, ses doigts arrondis et bien disposés pour » écrire. Le peintre l'avait représenté vêtu d'une chasuble » brune sur sa dalmatique ; il tenait de la main gauche le livre » sacré des Évangiles, et par modestie, il avait défendu de » mettre sur sa tête l'auréole lumineuse qu'on donnait aux » saints, afin de les distinguer des autres fidèles. »

Quant aux qualités de l'esprit, tous les historiens s'accordent à dire que Grégoire était ingénieux pour présenter la morale chrétienne, et pour la faire adopter aux hérétiques et aux idolâtres. Il possédait un fonds inépuisable de pensées ascétiques et les exprimait d'une manière noble, par des périodes plutôt que par des sentences. Ce qu'il dit est toujours vrai, solide ; mais les lieux communs et les maximes vulgaires y abondent ; il est souvent diffus dans ses longues dissertations et prétentieux dans ses allégories ; enfin on retrouve constamment le style du rhéteur dans les nombreux écrits du pontife.

Quelques auteurs affirment qu'il était doué d'une extrême modestie, et qu'il s'affligeait sincèrement de la gloire littéraire qu'il avait acquise. Ayant appris que son oncle Maurice, évêque de Ravenne, faisait réciter publiquement à l'office de nuit ses commentaires sur Job, il s'en plaignit au prélat, et défendit aux prêtres de lire aucun de ses ouvrages dans les églises. On raconte également, comme preuve de sa modestie, qu'il écrivit à Euloge, patriarche d'Alexandrie : « Votre béatitude me dit qu'elle exécutera ce que » j'ai commandé. Je vous en prie, rétractez le mot comman- » dement; car je sais qui vous êtes et qui je suis; vous êtes » mes frères en dignité et mes pères en mérite. Je ne vous ai » donc point donné d'ordres; je vous ai fait connaître sim- » plement ce qui m'a paru utile à la religion. Je ne me glori- » fierai jamais de ce qui porterait atteinte à la grandeur de » mes frères, et ma gloire est celle de l'Église. »

D'autres auteurs recommandables assurent au contraire qu'il se montra jaloux de sa réputation d'écrivain; ils rapportent qu'un religieux grec, appelé André, qui s'était renfermé dans une cellule, près de la basilique de Saint-Paul, avait composé plusieurs discours sous le nom du pontife, afin de leur donner une grande importance; que la fourberie du moine ayant été découverte, Grégoire, irrité qu'on lui eût attribué un semblable langage, fit punir le faussaire avec la plus grande rigueur.

Selon le droit établi dans les Églises orthodoxes de l'Orient, le pontife partageait les revenus du saint-siége en quatre parties; la première lui appartenait, la seconde était donnée aux prêtres, la troisième aux pauvres, et la dernière à la fabrique.

En répondant à plusieurs questions que lui avait adressées Augustin, évêque des Anglais, il confirme le partage déjà approuvé par plusieurs papes, et il ajoute que la partie de revenus attribuée au prélat n'appartenait pas à lui seul, mais à tous ses serviteurs, et qu'elle devait servir aux dépenses de l'hospitalité, alors en usage dans les demeures épiscopales.

Saint Grégoire recommandait au peuple la soumission aux supérieurs; néanmoins il ajoutait que l'obéissance ne devait pas entraîner une approbation aveugle aux ordres des princes. « Il faut avertir les peuples, écrivait-il, de ne » pas pousser trop loin la déférence qu'ils doivent à leurs » chefs, dans la crainte qu'ils ne soient portés à respecter les » crimes de leurs rois. » Ce principe, auquel il a souvent manqué lui-même, a paru d'une nécessité si grande, qu'on l'a placé comme une règle dans le droit canon. Ainsi l'Église admet la résistance aux pouvoirs injustes; elle appelle obéissance indiscrète celle qui n'est pas autorisée par les apôtres, et décide qu'on doit juger les actes des rois, et se refuser à l'exécution des mesures contraires aux grands intérêts de l'humanité.

Paul et Jean, deux diacres qui ont écrit, au neuvième siècle, l'histoire de Grégoire Ier, rapportent dévotement que ce pontife, frappé de l'exactitude que l'empereur Trajan avait montrée en rendant la justice, pria pour le repos de l'âme de ce grand prince, et qu'il obtint du Christ la faveur de le faire sortir de l'enfer pour entrer dans le royaume des cieux.

Ils garantissent également la réalité de cet autre miracle qui eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre : une femme

romaine s'étant approchée de la sainte table, le pontife récita la formule ordinaire en lui présentant l'Eucharistie : « Le » corps de notre Seigneur Jésus-Christ puisse-t-il vous donner » la rémission de tous vos péchés et la vie éternelle ! » Ces paroles sacramentelles ayant fait sourire la communiante, le saint-père retira le pain consacré qu'il lui présentait, et le donna au diacre pour le remettre sur l'autel. Après avoir célébré l'office divin, il fit appeler cette femme, qui était la panetière de l'église, et lui demanda quelle pensée coupable avait frappé son esprit au moment de recevoir le sacrement de l'autel. Elle répondit : « Je n'ai pu réprimer un sourire » en vous entendant donner à un morceau de pain que j'ai » fait moi-même, le nom du corps de Jésus-Christ. »

Grégoire, voyant l'incrédulité de cette femme, se mit en prières et recommanda au peuple de prier avec lui. Son oraison étant achevée, il se leva, découvrit l'hostie placée sous le corporal, et la trouva changée en chair, avec des taches de sang. « Approchez maintenant, dit-il à la pécheresse, et re- » gardez le pain consacré que je vous donne, qui est bien » réellement le sang et la chair du Christ. » Ensuite il ordonna aux assistants de se prosterner et de demander à Dieu que le pain de l'Eucharistie reprît sa forme ordinaire, afin que cette femme, qui avait paru touchée de ce prodige, pût communier ; et un nouveau miracle s'accomplit à la voix du pontife ! ! !

Dom Denis de Sainte-Marthe, qui a réfuté la fable du salut de Trajan, cite celle-ci comme une preuve irrécusable de la transsubstantiation. Le même religieux combat les imputations des historiens qui accusent Grégoire d'avoir été su-

perstitieux, appuyant son opinion sur ce mandement du saint-père : « J'ai appris qu'on répand parmi les fidèles les » erreurs des juifs relativement à la défense de travailler le » samedi ; s'il fallait observer à la lettre le précepte du sab- » bat, il faudrait aussi pratiquer la circoncision, malgré la » volonté de l'apôtre saint Paul... »

Non-seulement le pontife était superstitieux et croyait aux magiciens, mais encore il était intolérant et faisait poursuivre les enchanteurs et les sorciers. Maxime, évêque de Syracuse, ignorant comme tous les prélats de cette époque, avait trouvé dans son diocèse des Grecs infectés d'un maléfice appelé canterme ; attribuant leur pouvoir imaginaire au démon, il les fit emprisonner et commença leur procès ; il mourut avant d'avoir pu les faire juger. Le pape écrivit alors au diacre Cyprien de continuer les poursuites. « Envoyez-nous les cou- » pables, dit-il, quand vous les aurez convaincus de leurs » crimes. Si les ressources de leur art infernal vous dérobent » la vérité, punissez-les sévèrement, lors même que le juge » séculier s'opposerait à votre justice ; il faut frapper sans » miséricorde tous ceux qui sont atteints de l'esprit des té- » nèbres. »

L'intolérance du pontife se révéla également par des actes de cruauté et de vandalisme : il détruisit les monuments de la magnificence romaine, il incendia la bibliothèque Palatine fondée par Auguste, et fit brûler sur la place publique les œuvres de Tite-Live, parce que cet auteur s'élève dans ses écrits contre les cultes superstitieux ; il anéantit les ouvrages d'Afranius, de Nævius, d'Ennius et des autres poëtes latins, dont il ne reste que des fragments ; il se montra constam-

ment l'ennemi déclaré de toutes les sciences humaines, proscrivit de Rome les livres païens, et poussa la haine contre les savants jusqu'à excommunier Didier, archevêque de Vienne, parce que le saint prélat permettait qu'on enseignât la grammaire dans son diocèse.

Aussi les historiens de cette époque affirment que les prêtres ont été plus funestes aux lettres que les guerres des Goths et des Vandales, et que nous devons à leur fanatisme cette ignorance profonde qui s'est répandue pendant plusieurs siècles sur toutes les provinces de l'empire. Grégoire non-seulement anéantit les ouvrages des philosophes d'Alexandrie et de Rome qui démontraient la fourberie des premiers ministres chrétiens et qui pouvaient éclairer les nations; mais encore l'Église militante, suivant les exemples du chef, attaqua avec fureur tout ce qui portait le nom de science et d'art. Les manuscrits les plus rares furent brûlés; les tableaux d'un prix inestimable furent détruits; les chefs-d'œuvre de la sculpture furent brisés ou mutilés, et les édifices admirables s'écroulèrent sous la hache des prêtres. Enfin la religion nouvelle établit son trône sur les ruines des plus nobles trésors de l'antiquité pour fonder sa puissance sur l'ignorance et sur l'abrutissement des peuples!!!

HISTOIRE POLITIQUE

DU SIXIÈME SIÈCLE.

Tolérance de l'empereur Anastase. — Révolte de Vitalien. — Ignorance et cruauté de Justin Ier. — Guerre avec les Perses. — Trahison de Zéliobez, roi des Huns. — Mort de Justin. — Élévation de Justinien. — Sa passion pour Théodora. — Il l'épouse. — Qualités de cet empereur. — Valeur de Bélisaire. — Ingratitude du prince. — Justinien fait crever les yeux à Bélisaire, qui meurt de misère et de chagrin. — Exploits de l'eunuque Narsès. — Débauches de Théodora. — Superstition de Justinien. — Infirmités et vices de Justin II. — Disgrâce de Narsès. — Il se venge de l'empereur en s'unissant avec Alboin, roi des Lombards. — Guerre des Perses. — Caractère de Tibère II. — Qualités de ce prince. — Maurice condamne Phocas à être frappé publiquement, et lui fait arracher la barbe. — Phocas usurpe l'empire. — Il fait égorger Maurice sur les cadavres de ses cinq enfants. — Les fils de Clovis se partagent la France. — Règne de Childebert. — Crimes de Chérébert. — Cruauté de Chilpéric. — Histoire de Frédégonde et de Brunehaut. — Leurs débauches et leurs crimes. — Mort de Frédégonde. — Supplice de Brunehaut. — Clotaire II. — Guerre contre les Saxons.

Anastase régna pendant vingt-sept années en Orient. Il abolit la vénalité des charges que son prédécesseur avait introduite ; il éleva une muraille qui s'étendait aux deux mers,

pour défendre Constantinople contre les Bulgares; et, afin d'arrêter les incursions des Perses, il bâtit la ville de Daras. Sous le sage gouvernement d'Anastase, l'empire avait retrouvé toute sa force; mais la tolérance du prince pour les diverses sectes religieuses souleva la haine des catholiques, qui excitèrent des troubles et des séditions violentes où cent mille habitants perdirent la vie; et le fanatisme servit l'ambition d'un général catholique nommé Vitalien, qui prit le titre d'empereur et marcha contre son souverain. Déjà il se préparait à faire le siége de Constantinople, lorsqu'il fut vaincu par Marin, et obligé de fuir honteusement.

Pendant le cours de son règne, Anastase changea les décisions du concile de Chalcédoine, et ajouta trois nouveaux articles aux actes de ce synode. On assure que des prêtres lui avaient prédit que Dieu pour le punir de son orgueil lui enverrait une mort terrible. Il mourut en effet l'an 515, frappé par la foudre.

Justin Ier, dit le Vieux, lui succéda. Ce prince avait près de soixante-huit ans lorsqu'il parvint au trône; il était fils d'un paysan d'Illyrie, et de simple soldat, il s'était élevé à la charge de commandant des gardes de l'empereur. Son ignorance était si grande qu'il ne pouvait pas même signer ses ordres, selon la coutume des princes, et qu'il était obligé de confier le soin du gouvernement au questeur Probus, qui disposait de toutes les charges et de tous les honneurs.

Un auteur ancien parle ainsi de Justin : « Rien ne fut res-
» pecté par ce vieillard stupide; il fit égorger les plus illus-
» tres citoyens pour s'emparer de leurs richesses, il persécuta
» la secte arienne avec fureur, et abolit les meilleures lois

» Ce souverain, donné par Dieu dans sa colère, fut plus ter-
» rible que la peste elle-même ; chaque jour de nouvelles
» victimes inondaient de leur sang les cours du palais impé-
» rial, ou étaient étranglées au fond de leurs cachots, et nul ne
» pouvait éviter les funestes atteintes de sa cruauté. Il ne se
» contenta pas de ruiner l'empire, il voulut encore conquérir
» l'Italie et l'Afrique, afin d'envelopper les habitants de ces
» provinces dans un malheur égal à celui de ses sujets.

» Dix jours après son avénement au trône, il condamna à
» mort l'eunuque Amantius, sans pouvoir l'accuser d'autre
» crime que d'avoir reproché à Jean, patriarche de Constan-
» tinople, les fureurs de son fanatisme.

» L'usurpateur Vitalien avait reçu la promesse solennelle
» de l'oubli du passé, et pour garantie de sa parole, le
» prince avait participé avec lui aux saints mystères. Cepen-
» dant, à peine le divin office fut-il achevé, que Justin fit
» massacrer le rebelle dans son palais. »

Il s'éleva bientôt entre cet empereur et Théodoric le Grand de graves discussions au sujet de la persécution des ariens ; et plusieurs sénateurs de Rome qui avaient été accusés d'entretenir des relations secrètes avec la cour de Constantinople, entre autres Boèce et Symmaque, furent condamnés à mort par le roi des Ostrogoths.

Justin eut ensuite à soutenir une guerre terrible contre Kobad, roi des Perses ; comme il n'espérait pas la terminer heureusement avec ses propres forces, il appela au secours de l'empire Zéliobez, chef des Huns, dont il acheta l'alliance. Ce barbare, dans l'espérance de recevoir du monarque persan une somme plus forte que celle déjà payée par les Grecs, re-

fusa de remplir ses engagements et conduisit ses soldats en Perse. L'empereur envoya aussitôt des ambassadeurs à la cour ennemie pour instruire Kobad de la trahison de Zéliobez. Ce prince montra une grandeur d'âme extraordinaire; bien loin d'approuver les maximes des souverains et de se servir des traîtres, il fit comparaître le Hun devant lui, le condamna au supplice pour le punir de sa fourberie, ordonna le massacre des troupes barbares, et accorda la paix à Justin.

Une nouvelle marque d'ingratitude de l'empereur souleva bientôt une seconde guerre entre les deux états : Zate, roi des Lazariens, peuples soumis aux Perses, ayant secoué le joug de Kobad, voulut changer de religion pour s'assurer la protection de l'empire, et se rendit à Constantinople, où Justin l'accueillit avec joie et le fit baptiser, ainsi que son jeune fils. Le roi de Perse pardonna à Justin ce manque de procédés, qu'il attribuait au fanatisme religieux. Plus tard, craignant de succomber à une grave maladie dont il était attaqué, et redoutant pour son successeur l'ambition perfide des grands de ses états, il offrit la tutelle de son fils à l'empereur, qui la refusa, par les conseils du ministre Proclus. Kobad, indigné de ce refus, qu'il regardait comme un outrage, jura une haine éternelle à l'empire, et déclara aux Grecs une guerre d'extermination. Pour lui résister, Justin fut obligé d'associer au trône son neveu Justinien. A peine les hostilités étaient-elles commencées, que l'empereur mourut, à l'âge de soixante-dix-sept ans, d'une vieille blessure qui se rouvrit à la suite d'une débauche de table.

Flavius Anicius Justinien Ier, surnommé le Grand, né à Bédérine, était fils de Sabbatius et de Vigilance, sœur de Jus-

tin; après la mort de son oncle, il fut proclamé souverain par le sénat et par l'armée.

Dès qu'il fut maître absolu de Constantinople, malgré les justes représentations de sa mère, il épousa une courtisane nommée Théodora, qui avait déjà un enfant de son premier mariage avec un Arabe. Sa passion pour cette femme, dont la beauté était incomparable, fut si violente, qu'il brava même le désespoir de Vigilance sa mère, qui mourut de douleur de voir s'accomplir cette infâme union. Théodora justifia les prévisions de l'impératrice mère et montra sur le trône la licence la plus effrénée; incestueuse avec son fils, incestueuse avec sa sœur, elle se livrait à de monstrueuses débauches dans des fêtes nocturnes avec les femmes de sa cour. Les historiens racontent que pour varier ses honteux plaisirs, elle sortait le soir avec Comiton sa sœur, et portait sur ses épaules les tapis sur lesquels toutes deux se prostituaient publiquement dans les rues de Constantinople.

Justinien possédait une vaste intelligence; il forma d'habiles ministres et de grands capitaines, qui par leur mérite l'aidèrent pendant un règne d'environ quarante années à augmenter la prospérité et les ressources de l'état. Les guerres heureuses qu'il termina contre les barbares, et la protection qu'il accorda aux arts et aux sciences, lui ont mérité dans l'histoire le premier rang parmi les princes illustres du sixième siècle. Il fit bâtir l'église de Sainte-Sophie, chef-d'œuvre de l'architecture byzantine; il éleva cinquante-deux forteresses sur les bords du Danube, répara les anciens châteaux, et pourvut avec le même soin à la sécurité de la Thrace. Sous la direction de Tribonien, il fit rassembler par les plus habiles

jurisconsultes toutes les lois romaines, et les publia en un corps d'ouvrage où elles sont classées avec une grande méthode. Ce travail sert encore de base à la législation moderne. Bélisaire et Narsès, ses généraux, portèrent la terreur de ses armes chez tous les peuples ennemis de l'empire; les Vandales, les Slaves et les Bulgares succombèrent sous le glaive du premier, et Narsès rendit l'Italie à l'empire.

Malgré les grandes actions de son règne, Justinien a mérité le blâme de la postérité par son ingratitude envers ceux qui lui avaient rendu les plus grands services. Son exemple montre combien est fragile la faveur des princes, et combien peu les hommes doivent compter sur la reconnaissance des rois. Le capitaine illustre qui lui avait conservé le trône en soumettant les séditieux de Constantinople, qui déjà proclamaient empereur Hypatius, petit-fils d'Anastase, le général qui avait dompté l'Italie, la Perse et l'Afrique, Bélisaire enfin, la gloire des Romains, succomba sous la calomnie de lâches officiers du palais; il fut condamné à avoir les yeux crevés par le bourreau, et ce grand homme mourut de chagrin et de misère!

L'eunuque Narsès, Persan de nation, succéda à Bélisaire dans le commandement des armées; par son courage et son habileté, il poursuivit les conquêtes de son prédécesseur, et remporta sur les Goths la grande victoire de Tagines, où Totila, roi de ces barbares, reçut une blessure mortelle. Il fit ensuite rentrer la péninsule romaine sous la domination grecque, fonda l'exarchat de Ravenne, et obligea les papes à payer un tribut au prince pour obtenir la confirmation de leur élection au saint-siége.

Pendant le cours de son règne, Justinien s'occupa avec ardeur des querelles religieuses qui agitaient le clergé; il se laissa entraîner par son fanatisme à des actes d'intolérance, et priva de leurs biens et de leurs charges ceux qui faisaient profession de l'arianisme, afin d'augmenter les richesses des prêtres par ces confiscations odieuses. Soumis aux pratiques puériles de la religion, comme tous les esprits superstitieux, il ne mangeait en carême que des herbes cuites avec du sel et du vinaigre, et ne prenait que de l'eau pour boisson. Les discussions théologiques absorbaient presque tous ses instants; et son conseil, composé de gens d'Église, s'occupait non des affaires de l'état, mais uniquement de disputes religieuses ou de questions de dogmes.

Son zèle l'emporta même jusqu'à rendre un décret pour rejeter trois chapitres des décisions du concile de Chalcédoine; cette ordonnance excita des schismes nombreux dans toutes les provinces de l'empire; et le saint-père accusa l'empereur de favoriser l'hérésie des acéphales, parce qu'il approuvait la doctrine du synode dont il venait d'améliorer les canons. Les peuples étaient surchargés d'impôts pour satisfaire à la rapacité de sa femme, et il condamnait à la mort ou à l'exil les citoyens riches dont l'impératrice voulait hériter. Enfin il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Justin II ou le Jeune succéda à son oncle Justinien. Les premiers actes de son pouvoir faisaient présager un règne favorable. Mais bientôt le prince se livra tout entier aux débordements de ses passions; il pillait les provinces pour augmenter ses trésors; il enlevait les femmes et les jeunes filles pour les renfermer dans ses palais, condamnait à mort

leurs pères ou leurs maris pour étouffer les plaintes, et ses cruautés remplissaient les peuples d'épouvante. Des maladies cruelles, suites de ses débauches, le conduisirent à la folie, et l'impératrice Sophie, sa femme, prit alors les rênes du gouvernement. Elle répara les fautes qu'il avait commises, et obtint un traité de paix avec le monarque persan, qui refusa généreusement de combattre une femme et un empereur insensé.

Les historiens blâment sévèrement Sophie de son ingratitude envers Narsès; cette princesse désirant confier à Longin, son favori, le commandement de Ravenne, écrivit au général eunuque qu'il devait quitter l'épée de capitaine pour revenir à Constantinople prendre la quenouille et filer avec les filles du palais. Narsès, dans sa juste indignation, répondit qu'il formerait un tissu que ni elle, ni Justin II, ni leurs successeurs, ne pourraient jamais défaire; il forma, en effet, une alliance avec Alboin, roi des Lombards, qui établit sa domination dans l'Italie et prépara l'expulsion des Grecs.

Tibère II, qui avait été déclaré césar par le sénat, fut proclamé empereur par le peuple après la mort de Justin. Ce prince avait l'esprit élevé, les sentiments nobles; il était libéral envers les pauvres et faisait des aumônes excessives. Un jour l'impératrice lui représentant que les bienfaits qu'il répandait sur les malheureux l'obligeraient bientôt à réduire les grands à la misère, le prince répondit : « Ne craignez » rien, madame; nos coffres ne seront jamais vides aussi » longtemps que les pauvres y puiseront. »

D'ailleurs ses richesses avaient été considérablement augmentées par la découverte d'un trésor immense enfoui par

les anciens empereurs dans une cave du palais, et par la confiscation des grands biens de Narsès, dont l'impératrice s'était emparée.

Maurice, gendre de Tibère, fut proclamé césar après une victoire qu'il remporta sur les Perses, et dans laquelle fut tué le roi Chosroës.

A la mort de Tibère II, Flavius Maurice lui succéda; en montant sur le trône, ce prince fit preuve d'une sage libéralité et d'une grande clémence; il accorda la vie à un roi sarrasin nommé Alamandare, qui l'avait trahi, et se contenta de l'exiler en Sicile avec sa femme et ses enfants. Néanmoins Maurice est regardé par les historiens comme un prince despote et d'une avarice excessive; ils conviennent cependant qu'il fut obligé de surcharger les peuples d'impôts pour payer des sommes énormes au chef des Avares, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de Constantinople, après avoir dévasté quarante villes de la Dalmatie.

Vers la fin de son règne, un général nommé Phocas fut accusé d'avoir formé une conspiration contre sa personne. L'empereur fit arrêter le coupable, le condamna à être souffleté publiquement de la main du bourreau, et lui fit arracher tous les poils de la barbe. Après le supplice, Phocas s'enfuit de Constantinople, rejoignit l'armée, qui lui était dévouée, fit révolter les troupes contre Maurice, marcha ensuite sur la capitale, et la prit d'assaut.

Phocas, devenu empereur par son audace, voulut tirer une vengeance éclatante de l'outrage qu'il avait reçu. Il ordonna que les cinq enfants de Maurice fussent amenés devant son trône, et les fit égorger sous les yeux de leur père. La nour-

rice essaya de dérober à la fureur du meurtrier un des jeunes princes, en sacrifiant son fils; mais l'infortuné Maurice s'opposa à l'action sublime de cette mère, et fit livrer son véritable enfant au barbare Phocas. Ce trait admirable excita la pitié des bourreaux eux-mêmes; le tyran seul demeura inflexible, et commanda d'égorger le jeune prince. Le père eut ensuite la tête tranchée sur les cadavres de ses fils.

L'aîné des enfants de l'empereur se trouvait en Perse lors du massacre de sa famille; il fut arrêté à Nicée et mis à mort; les amis, les parents, les serviteurs de Maurice furent également décapités, ainsi que l'impératrice Constantine et ses trois filles, malgré la promesse que Phocas avait faite au patriarche Cyriaque d'épargner ces infortunées.

Cet usurpateur, sans qualités brillantes ni mérite remarquable, était difforme, impudique, et se livrait à ses débauches nocturnes avec de jeunes garçons qu'il faisait enlever dans les rues de Constantinople. Il garda l'empire pendant huit années, et, suivant le rapport des historiens, il fit mourir plus de citoyens innocents qu'aucun de ses prédécesseurs.

Pendant le sixième siècle, l'Italie, les Gaules, l'Espagne et la Germanie, envahies par les nations barbares, achèvent de perdre le souvenir du nom romain. L'empire d'Orient se soutient, tantôt en achetant la paix, tantôt en combattant les hordes sauvages qui viennent l'inonder. De grands capitaines, Bélisaire, Narsès et Priscus, les refoulent dans les glaces et dans les marais du nord; mais après la mort de ces généraux, ils reviennent plus nombreux encore jusque sous les murs de Constantinople; et les empereurs avilis, dégradés,

impuissants pour les repousser, ne conservent qu'à prix d'or une ombre de l'autorité des césars.

Les pontifes, au milieu de cette confusion, n'oublient point les intérêts temporels du saint-siége. Par une politique habile et une prudence consommée, ils préparent la puissance formidable qui élèvera la chaire de saint Pierre au-dessus du trône des rois; et bientôt les peuples, enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance et enchaînés par les liens de la superstition, seront condamnés au plus honteux esclavage!

En France, Clovis venait de terminer une carrière souillée de trahisons et de meurtres, et laissait quatre fils pour héritiers de ses états; Childebert, roi de Paris, Clodomir, roi d'Orléans, Clotaire, roi de Soissons, et Thierry, roi d'Austrasie. Les premières années qui suivirent la mort de ce chef barbare furent assez paisibles; ensuite la guerre, la trahison et le meurtre succédèrent à quelques instants de calme, et vinrent plonger les provinces dans d'effroyables désordres.

Clodomir, soutenu par Childebert et par Clotaire, veut s'emparer du royaume de Bourgogne, sous le prétexte spécieux de réclamer les domaines dépendants du fief de Clotilde sa mère. Il marche contre Sigismond, et couvrant sa trahison du voile de la justice, il fait annoncer aux peuples qu'il vient punir un roi sanguinaire qui avait massacré ses propres enfants. A la tête de son armée, Clodomir envahit les états de son ennemi, surprend Sigismond, sa femme et ses fils, les charge de chaînes, et afin qu'il ne restât aucun héritier pour punir son crime, il les fait lier ensemble et précipiter dans un puits. Les Bourguignons indignés reviennent de leur stupeur, s'ar-

ment à la hâte, et sous la conduite de Gondemar, font un carnage effroyable des soldats de Clodomir; lui-même est tué dans la mêlée, et sa tête, portée au bout d'une lance, épouvante ses troupes, qui sont mises en pleine déroute.

Dans le même temps, Thierry se réunit à Clotaire pour enlever la Thuringe au duc Hermanfroy; ensuite, désirant profiter seul des dépouilles du vaincu, il résolut de faire assassiner son frère. Mais le roi de Soissons, averti par un des conjurés, parvint à se soustraire aux piéges de son ennemi, et regagna ses états.

Après la mort de Thierry, Théodebert son fils lui succède, et les guerres continuent; à la tête de ses troupes, le jeune prince reprend le Velay, le Rouergue et le Gévaudan, provinces dont les Visigoths s'étaient emparés sous le règne de son père. Vitigès, roi des Ostrogoths, est obligé d'acheter son alliance en lui abandonnant les provinces qu'il possédait dans les Gaules et ses droits sur la ville de Rome. Justinien, qui avait besoin d'un allié puissant dans les Gaules, voulut également rattacher ce prince au parti de l'empire; il lui concéda de grands avantages, et reconnut par un traité authentique que les Franks étaient légitimes possesseurs des provinces méridionales, et que leurs vaisseaux avaient le droit de naviguer sur la Méditerranée.

Théodebert mort, son fils naturel Théodebald, fruit de ses amours avec une concubine nommée Deuterie, monta sur le trône de Metz. Ce prince remporta sur les Danois la première victoire maritime dont parle l'histoire; l'armée de terre de ces barbares fut vaincue par les Franks, pendant que la flotte détruisait leur armée navale. Ensuite

Théodebald, mécontent de l'empereur, rompit l'alliance que son père avait formée avec Justinien et se prépara à lui faire une guerre d'extermination; déjà il marchait sur Constantinople à la tête de ses troupes victorieuses, lorsque la mort l'arrêta dans ses projets, et retarda de mille ans encore la ruine de l'empire d'Orient.

Childebert, prince cruel et superstitieux, le même qui avait secondé Clodomir dans le meurtre de Sigismond et de sa famille, déclara la guerre au roi des Visigoths, Amalaric, qu'il fit assassiner. L'année suivante il forma une alliance avec son frère et avec Théodebert pour se partager le royaume de Gondemar; ensuite, joignant le parricide à toutes ses cruautés, il endormit la vigilance de Clotilde par une ruse abominable, et massacra ses jeunes neveux, dont il s'était déjà partagé les états avec Clotaire son frère. L'un de ces jeunes enfants, échappé au massacre, fut enfermé dans un monastère, où il se distingua par sa grande piété; et l'Église l'honore aujourd'hui sous le nom de saint Cloud. Childebert porta ses armes jusqu'en Espagne et revint de cette expédition avec l'étole de saint Vincent, qu'il déposa dans une basilique élevée en l'honneur du saint, et dans laquelle il fut enterré. Les moines lui donnent de grands éloges parce qu'il s'est montré, disent-ils, charitable envers les Églises et zélé pour la religion chrétienne. Ils ajoutent que dans la guerre qui eut lieu entre ce prince et Clotaire, au moment où les deux armées étaient en présence et prêtes à en venir aux mains, un orage affreux vint fondre tout à coup sur le camp de Childebert, et remplit les soldats d'une telle épouvante qu'ils refusèrent de combattre. Alors les deux rois, frappés

de ce prodige et redoutant le courroux du ciel, conclurent la paix et se jurèrent une amitié éternelle. Childebert mourut après un règne de quarante-sept ans, et laissa ses états à Clotaire, n'ayant point eu de fils de sa femme Ultrogote.

Le dernier des enfants de Clovis, devenu par la mort de Childebert le seul maître des conquêtes des Franks, établit sa résidence à Paris pour surveiller plus facilement ses états. Ce prince, digne de son père et de Clotilde, donna pendant le cours de son règne des exemples d'une atroce cruauté ; il massacra lui-même ses deux neveux en leur plongeant un couteau sous l'aisselle. Ses débauches surpassèrent celles des rois les plus dépravés ; il entretint six femmes dans ses palais ; il épousa les deux sœurs, Ingonde et Arégonde, viola publiquement la veuve de Clodomir, dont il avait égorgé les enfants, et la belle Radegonde, sa captive, liée par ses ordres dans son lit, fut contrainte de recevoir les caresses du meurtrier de son frère.

Enfin la dissolution de ses mœurs l'emporta jusqu'à abuser de la femme de son fils Chramne, prince courageux, d'un esprit remarquable et d'une grande beauté. Le jeune prince se révolta et marcha contre son père à la tête d'une armée nombreuse. Clotaire, soutenu par des troupes aguerries, battit l'armée de son fils et le fit prisonnier. L'infortuné Chramne fut attaché nu sur un banc, frappé de verges pendant plusieurs heures en présence des soldats ; ensuite enfermé avec sa femme et ses enfants dans une chaumière qu'on livra aux flammes. Clotaire voulut assister à cet horrible spectacle jusqu'à ce que l'incendie eût étouffé les derniers cris de ses malheureux enfants ! ! !

Bientôt la crainte des tourments de l'enfer épouvanta le monarque; une fièvre brûlante s'empara de lui et le conduisit en peu de jours au tombeau; il mourut après cinquante ans d'un règne exécrable, souillé d'adultères, de viols et de meurtres. Il fut enterré à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard, qu'il avait fait élever pour apaiser la colère divine.

Ses quatre fils Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, se partagèrent ses états.

Aussitôt que Caribert, roi de Paris, fut monté sur le trône, il répudia sa femme Ingoberge pour épouser sa maîtresse Miroflide, fille d'un ouvrier en laine. Le mariage était à peine consommé, qu'il conçut une passion incestueuse pour sa propre sœur, et l'arracha du monastère où elle avait pris le voile. La possession éteignit l'ardeur de ses désirs; il quitta sa sœur pour épouser une pauvre fille qu'il avait rencontrée gardant les troupeaux dans les champs, et qu'il avait violée dans un moment de brutale passion. Les débauches du prince étaient si scandaleuses, que Germain, évêque de Paris, fut obligé de se rendre au palais pour lui adresser des remontrances. La sévérité et la justice de ses exhortations n'ayant pu toucher l'esprit de Caribert, le prélat déclara le monarque sacrilége, incestueux, et le retrancha de la communion des fidèles.

Caribert mourut peu de temps après, et laissa son royaume à ses frères, qui, ne pouvant s'accorder sur le partage de la ville de Paris, convinrent d'en percevoir les revenus tour à tour, et firent le serment de ne point entrer dans les murs de cette capitale. Malgré cette précaution, la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre les fils de Clotaire.

Childebert, roi d'Austrasie, fut chassé de Reims, capitale de ses états, par Chilpéric; le vaincu rassembla des troupes, et à son tour s'empara des états de son agresseur. Ses frères l'ayant obligé à restituer les provinces qu'il avait envahies, il tourna ses armes contre Gontran ; la fortune trompa sa fureur, et ses troupes furent taillées en pièces. Enfin, après avoir régné treize ans, il tomba sous le poignard des assassins envoyés par son frère Chilpéric.

Brunehaut sa mère restait pour le venger!... Cette princesse, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, avait abandonné l'arianisme pour devenir reine d'Austrasie; d'abord vertueuse, les premières années de son règne s'écoulèrent au milieu des actes de charité et de dévotion; mais l'assassinat de sa sœur Galsuinte par l'infâme Frédégonde, maîtresse de Chilpéric, opéra un changement terrible dans le caractère de Brunehaut, et devint l'origine de ses haines implacables et le signal de ses désordres abominables. Ces deux femmes, en rivalité de débauches, d'incestes, d'empoisonnements et de parricides, pendant trente-deux ans épouvantèrent la Gaule de meurtres et d'assassinats!!!

Les fureurs de la fille d'Athanagilde s'exaltaient par le souvenir de la vengeance; Frédégonde apportait au contraire dans l'exécution de tous ses crimes les calculs d'une froide ambition. Dans sa jeunesse, simple esclave attachée au service d'Audouère, première femme de Chilpéric, Frédégonde attira les regards du prince, le séduisit par sa beauté, et devint sa concubine. La reine, belle, superstitieuse et ignorante, gémissait de l'indifférence de son mari sans pouvoir en pénétrer la cause; elle avait déjà trois enfants, et bientôt



La Reine Frédégonde.



elle allait mettre au monde un quatrième fils, lorsque le roi entreprit une expédition contre les peuples de la Saxe.

Pendant son absence, Frédégonde engagea la crédule Audouère à tenir le jeune prince sur les fonts de baptême, sous prétexte que cette cérémonie aurait le pouvoir de ramener la tendresse du prince. L'infortunée rompait elle-même, sans le savoir, les liens qui l'unissaient à Chilpéric, car l'Église, défendant au père et à la mère selon la chair de devenir les parents spirituels de leurs propres enfants, lançait les plus terribles anathèmes contre ceux qui ne se soumettaient pas aux canons. Les rois pouvaient violer leurs serments, rompre les nœuds de l'union la plus respectable, massacrer de sang-froid des captifs, assassiner militairement des millions d'hommes, se rassasier d'or et de sang, commettre des incestes et des parricides; tous les crimes leur étaient permis, et devenaient rachetables auprès de Dieu par des donations aux évêques, et suivant les tarifs de la cour de Rome; mais s'ils osaient enfreindre les défenses de l'Église, et partager la couche de la femme qui avait tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême, ils étaient excommuniés sans espoir de pardon, et voués impitoyablement à la damnation éternelle! Aussi Chilpéric, à son retour, sacrifiant aux préjugés de l'époque, s'empressa-t-il de répudier Audouère, afin d'éviter les foudres ecclésiastiques.

Cependant Frédégonde fut déçue dans ses espérances de monter sur le trône; le prince, encore plus avare que passionné, envoya des ambassadeurs au roi Athanagilde pour lui demander en mariage Galsuinte, sœur de Brunehaut. Ce monarque n'osa pas refuser l'alliance de son redoutable

voisin, et la jeune princesse, malgré les pleurs de sa mère et ses pressentiments funestes, fut amenée à Chilpéric, ou plutôt livrée à sa cruelle concubine. Chilpéric, ébloui par les immenses richesses que sa nouvelle épouse lui apportait, fit serment sur des reliques de ne jamais la répudier; en effet, son infâme maîtresse l'empêcha d'être parjure.

D'abord Frédégonde dut songer aux moyens de se défaire de sa rivale et d'arracher au prince la promesse de posséder un jour le titre de reine; et pour atteindre ce but elle refusa de partager avec Galsuinte la couche de Chilpéric; ensuite, lorsque la passion de son amant eut été excitée jusqu'à la fureur, elle s'abandonna dans ses bras aux plus enivrantes voluptés. Dans ses transports amoureux, le roi promit la mort de sa femme, et le lendemain, il envoya un de ses courtisans au lit de la reine avec ordre de l'étrangler. Frédégonde l'avait prévenu; Galsuinte était morte pendant la nuit, et déjà elle se trouvait enveloppée d'un linceul!

Ce crime fut bientôt connu dans les Gaules et souleva l'indignation générale. Sigebert et Brunehaut jurent de venger le meurtre de leur sœur, lèvent une armée, et en quinze jours envahissent le royaume de Soissons. Abandonnés de leurs alliés, et repoussés par les peuples, les assassins sont réduits à la dernière extrémité. Mais Frédégonde était douée d'une fermeté inébranlable dans le crime et d'une énergie sauvage dans le danger; elle arme le bras de deux jeunes hommes, qu'elle avait séduits par les prestiges de la religion, par l'espoir d'une immense fortune, et surtout en exaltant leurs passions par des voluptés délirantes. Un complot est formé, et Sigebert meurt assassiné par les séides de Frédégonde.

Aussitôt le siége de Tournay est levé, l'armée ennemie se retire, les villes du royaume de Soissons rentrent sous l'autorité de leur prince, et le Néron des Franks envahit à son tour les états de son frère et les soumet à ses armes. Alors, excès de bassesse et d'ignominie! la sœur de Galsuinte, la veuve de Sigebert, offrit sa main à Chilpéric! Et la concubine ne put faire manquer cette union qu'en représentant au prince qu'il ne restait qu'un enfant à égorger pour devenir maître du royaume d'Austrasie. Gondebaud empêcha l'exécution de leurs infâmes projets en faisant échapper de Paris le jeune prince, âgé de cinq ans, qu'il proclama roi dans la ville de Metz, sous le nom de Childebert II.

Chilpéric, trompé dans son ambition, pilla les trésors de Sigebert, et fit enfermer Brunehaut à Rouen, après l'avoir séparée de ses deux filles; en même temps, il envoya des troupes dans le Maine, et donna l'ordre à Mérovée, son fils aîné, d'envahir le Poitou. Le jeune chef nourrissant une haine secrète contre son père et contre Frédégonde, avait juré de venger le meurtre de sa mère, l'infortunée Audouère; au lieu de se rendre à Poitiers, il entre à Rouen, se déclare le protecteur de Childebert; et pour assurer sa vengeance, il épouse Brunehaut sa tante, malgré le degré de parenté qui rendait cette union incestueuse. Mais bientôt le malheureux Prétextat, évêque de la ville, qui avait béni le mariage, et le prince lui-même, payèrent cette révolte de leur vie.

Frédégonde triomphait : il ne restait plus à Chilpéric, de son premier mariage, qu'un fils appelé Clovis, que la marâtre poursuivait d'une haine implacable. Cependant elle n'osait consommer un nouveau meurtre, malgré son empire

sur l'esprit de son mari, sans en avoir préparé les voies. La superstition et l'ignorance de ces temps barbares secondèrent ses projets criminels. Les états de Chilpéric venaient d'être ravagés par les débordements des fleuves, par un bouleversement des saisons, par la famine et par les maladies épidémiques, suite ordinaire de ces fléaux. Le roi lui-même avait été en danger de mort, et les fils de Frédégonde avaient tous succombé victimes de la contagion.

Cette femme cruelle profita de la terreur générale pour accuser le prince Clovis d'avoir attiré toutes ces calamités sur son père et sur ses frères, par l'entremise d'une magicienne avec laquelle il entretenait des relations amoureuses. La jeune fille accusée de sortilége et de maléfice fut saisie par des soldats et appliquée aux plus horribles tortures, jusqu'à ce que l'excès des souffrances lui eût arraché un faux aveu de sa puissance magique. Munie de cette preuve, la marâtre obtint du roi l'ordre d'arrêter son fils et de le faire comparaître devant elle.

Frédégonde ne voulant pas confier à d'autres le soin de sa vengeance, prit elle-même le rôle de magistrat, interrogea le prince, et ne pouvant lui arracher aucune parole qui pût le compromettre, elle le chargea d'outrages, espérant par son audace et par ses insultes irriter le caractère impétueux de Clovis, et le pousser à des menaces ou à des emportements contre son père. Ses ruses infernales n'ayant obtenu aucun succès, le crime vint à son secours, et un matin le prince fut trouvé pendu dans sa prison. On dit à Chilpéric que son fils avait mis fin à ses jours parce qu'il se reconnaissait coupable; la magicienne fut condamnée au feu, les officiers de Clovis

furent également enveloppés dans cette cruelle proscription, et Frédégonde s'empara des biens de ses victimes.

Cependant la mort de Clovis ne rassurait pas entièrement la reine sur l'avenir; par son dernier assassinat, le fils de Sigebert devenait l'héritier du trône de Chilpéric; et prévoyant qu'un jour elle pourrait tomber sous la puissance de ce maître irrité, elle voulut s'assurer la protection du fils même de sa rivale, et lui proposa de le faire reconnaître par Chilpéric héritier de ses états, s'il consentait à empoisonner Brunehaut sa mère. Childebert repoussa ses propositions, et cette perfidie causa une nouvelle guerre dans laquelle des milliers d'hommes furent égorgés pour soutenir les intérêts de deux criminelles prostituées. Alors Frédégonde chercha un appui auprès du roi des Goths, et lui offrit en mariage Rigonte, sa fille. Le barbare accepta l'alliance de Chilpéric; la jeune fiancée partit pour les états de son époux, suivie de cinquante chariots chargés de ses trésors et de quatre mille hommes d'escorte. Malgré cette garde nombreuse, Didier, comte de Toulouse, attaqua les Franks, les mit en déroute, pilla les richesses de la mariée, et obligea Rigonte à retourner à la cour de son père.

Les historiens affirment que cette princesse était d'une impudicité égale à celle de Frédégonde. La mère et la fille, disent-ils, se disputaient leurs amants ou leurs parures, et remplissaient le palais de querelles scandaleuses ou de débordements qui égalaient les orgies de Messaline. Frédégonde, dans un accès de jalousie, attenta même à la vie de Rigonte; un jour elle la fit venir dans sa chambre à coucher, et lui reprochant avec une douceur artificieuse d'être traitée

par elle avec trop de rigueur, elle lui offrit, pour prix de ses caresses et de ses complaisances, de riches colliers et des étoffes précieuses renfermées dans un grand coffre. La jeune princesse se courba sans défiance pour examiner les joyaux qui lui étaient promis; au même instant l'exécrable Frédégonde bondit de son lit, ferma violemment le coffre sur la tête de Rigonte; et si les cris de l'infortunée n'eussent été entendus, la mère aurait étranglé sa fille de ses mains!!!

Chilpéric lui-même devint enfin la victime de cette femme abominable. Le roi avait établi sa résidence à Chelles, près de Paris, quelque temps après les dernières couches de Frédégonde, qui lui avait donné un enfant mâle qu'on nomma Clotaire. Un matin, vers la fin du mois de décembre, le prince, que l'on croyait parti à la chasse, monta chez la reine sans se faire annoncer; elle était seule, occupée à sa toilette; il entra sans bruit, et pour la surprendre, la frappa légèrement sur la taille avec une baguette qu'il tenait à la main. Celle-ci, prenant le roi pour son amant qu'elle attendait, lui dit sans se retourner : « Landry, un chevalier tel que toi ne » doit jamais attaquer les dames par derrière. »

Le prince, immobile d'étonnement, ne répondit rien à la reine, et sortit de son appartement. Frédégonde s'aperçut aussitôt de sa méprise; pour conjurer l'orage qui la menaçait, elle envoya chercher Landry, lui raconta son imprudence, lui ordonnant de choisir entre la mort de Chilpéric ou la vengeance d'un mari implacable. Au retour de la chasse, des assassins attaquèrent le roi, et il tomba percé de vingt coups de poignards. Ainsi mourut ce monstre, dont les crimes avaient contraint les peuples à déserter le sol de la patrie

pour émigrer dans les royaumes voisins! Malheureux comme guerrier, Chilpéric ne triompha de ses ennemis que par des assassinats; lâche, dans un siècle où le courage était encore la vertu des rois, il fut toujours vaincu par ses frères. Enfin ses crimes lui méritèrent le nom de Néron de la France, et comme l'empereur romain il fit des vers, et eut la prétention d'être homme de lettres.

Après la mort de Chilpéric, les rois de Bourgogne et d'Austrasie revendiquèrent sa succession; Gontran prévint son neveu, entra dans Paris avec une armée nombreuse, et prit possession du royaume au nom du jeune Clotaire. Childebert, obligé de se retirer à Meaux, demanda à son oncle le partage des états de Chilpéric, et le pria de lui livrer Frédégonde, afin de la punir du meurtre de son mari, et de ceux de Galsuinte, de Sigebert et des fils de la reine Audouère. Mais Gontran s'était déjà laissé séduire par cette femme artificieuse, qui lui avait promis la régence et lui avait persuadé que le jeune Clotaire, âgé de quatre mois, était réellement le fils de Chilpéric et non le fruit de ses amours avec Landry. Le prince renvoya les députés de Childebert, leur déclarant qu'il prenait la reine et son fils sous sa protection.

Frédégonde voulut ensuite se défaire de ses ennemis, et arma plusieurs assassins pour frapper Brunehaut et le roi d'Austrasie; ses émissaires furent arrêtés et pendus. Bientôt la mort de Gontran laissa une seconde fois la reine sans appui; par son adresse elle sut encore rallier autour de son fils les grands, les soldats et les peuples stupides, qui regardaient alors la personne des rois comme inviolable et sacrée. Elle se mit à la tête de l'armée, portant dans ses bras l'enfant qui

lui servait d'égide, et par son exemple elle anima ses troupes, qui taillèrent en pièces celles du roi d'Austrasie et assurèrent le royaume de Neustrie à Clotaire.

Quelques mois après sa défaite, Childebert II mourut empoisonné. On ignore si ce fut par l'ordre de Frédégonde ou à l'instigation de la reine Brunehaut; cependant la postérité a rejeté le crime sur celle-ci, qui depuis longtemps désirait gouverner seule, sous le nom de ses petits-fils. En effet Brunehaut prit la régence du royaume et déclara la guerre à sa rivale. Dans cette nouvelle lutte, elle éprouva la honte d'une seconde défaite plus funeste encore que la première; elle perdit tous ses trésors, les meilleures troupes de son armée, et put à peine se sauver avec cent hommes de sa garde.

Après cet éclatant succès, Frédégonde mourut, laissant sa mémoire en exécration à tous les peuples !

Brunehaut, délivrée de sa terrible ennemie, demeura seule enfin sur la sanglante arène où longtemps elles s'étaient disputé le prix du crime; cette reine infâme se laissant emporter par la fureur de ses passions, signala son règne par des débauches effrénées et des cruautés horribles. Son exemple doit apprendre aux nations que la puissance suprême est aussi terrible dans les mains des reines que dans celles des rois! L'ambitieuse Brunehaut, pour conserver le pouvoir sur les peuples de l'Austrasie, tantôt flattait les passions des jeunes rois, fils de Childebert, tantôt les excitait l'un contre l'autre, ou corrompait leurs mœurs en pourvoyant elle-même à leurs honteux plaisirs. Leur cour était composée de femmes perdues; et quelquefois, disent les chroniques, Brunehaut partageait leurs débauches, afin de faire signer

aux princes, dans les moments d'ivresse, l'ordre d'égorger les hommes sages qui les auraient fait rougir de leur affreuse dépravation !

Brunehaut, déjà vieille et flétrie par les excès, avait conçu une passion ridicule pour un jeune seigneur nommé Protade; la mégère désirant élever son favori au-dessus des rois, le rendit complice de ses crimes, et prépara la ruine de la monarchie en le nommant maire du palais. L'autorité et l'insolence de cet homme parvinrent à un si haut degré, que les grands de l'état, jaloux de son crédit, se révoltèrent contre Théodebert, firent égorger Protade, et obligèrent le prince à chasser Brunehaut de ses états. Mais cette femme, qui pratiquait déjà la maxime des tyrans, « diviser pour régner, » bannie par Théodebert, se réfugia auprès de Thierry, et lui persuada que son frère était un bâtard que Faiseube, leur mère, avait eu de ses amours avec un jardinier. Cette révélation excita une guerre terrible entre les deux frères; le roi d'Austrasie fut vaincu et envoyé à Châlons-sur-Saône, où Brunehaut le fit assassiner; les deux fils du prince furent massacrés, et elle-même écrasa le plus jeune contre la muraille. Juste punition de Dieu, que Théodebert méritait par sa cruauté envers Bilichilde, sa première femme, qu'il avait étouffée pour épouser sa concubine Theudichilde.

Thierry conçut ensuite pour la fille de son frère un amour incestueux, qu'il voulait sanctifier par le mariage; Brunehaut, pour prévenir cette alliance, fut obligée d'avouer la légitimité du malheureux Théodebert; elle défendit au roi de Bourgogne d'épouser sa nièce : le prince ayant déclaré qu'il résisterait à ses ordres et qu'il consommerait le mariage,

elle lui versa un breuvage empoisonné, qui l'emporta à la suite d'une maladie longue et cruelle. Thierry laissa quatre fils sous la tutelle de Brunehaut.

La vengeance divine devait enfin frapper cette femme criminelle. Clotaire, à la tête d'une armée puissante, marcha sur Metz et remporta une victoire facile sur des hommes qui exécraient Brunehaut. La reine, livrée au vainqueur par ses domestiques eux-mêmes, fut conduite dans le camp ennemi, et comparut en suppliante devant le fils de Frédégonde.

Clotaire, digne d'appartenir à ce siècle barbare, ordonna qu'elle fût exposée aux outrages des soldats, appliquée pendant trois jours à la torture, et attachée à la queue d'un cheval sauvage qui l'emporta à travers les bois et les rochers. Les lambeaux hideux de son cadavre furent ensuite livrés aux flammes sur un bûcher, et les cendres jetées au vent. Plusieurs auteurs prétendent au contraire que ses restes mortels, recueillis par les prêtres, furent enfermés dans une urne et déposés à Autun, dans l'abbaye de Saint-Martin.

Ainsi se termina, après quarante-huit ans de crimes, la lutte engagée entre Brunehaut et Frédégonde, qui semblait triompher de sa rivale dans la personne de Clotaire, son fils.

Brunehaut n'avait montré dans le cours de sa vie aucune marque de cette sorte d'énergie qui n'est pas inconnue aux plus grands coupables. Criminelle sans caractère et sans élévation, elle tomba au pouvoir d'un monstre qui n'exerça pour la punir qu'un acte de la politique barbare qu'elle eût employée contre lui si ses armes eussent été victorieuses.

SEPTIÈME SIÈCLE.

SABINIEN,

PHOCAS, empereur d'Orient.	67e PAPE	CLOTAIRE II, roi de France.

Élection de Sabinien. — Sa dureté envers les pauvres. — Il accuse saint Grégoire d'avoir acheté le titre de saint. — Il veut faire condamner comme hérétiques les livres de son prédécesseur. — Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Saint Grégoire apparaît au pontife et le frappe mortellement.

Pendant le septième siècle, les évêques de Rome commencent à étendre leur domination spirituelle et temporelle; employant tour à tour la ruse et l'audace, ils courbent humblement la tête devant les maîtres de l'empire lorsque ceux-ci sont puissants, et se révoltent contre leur autorité lorsqu'ils les voient vaincus par leurs ennemis ou dans l'impossibilité de les punir. Il est vrai que les empereurs s'attirèrent par leurs fautes la haine des peuples et le mépris du clergé, d'abord en s'abaissant jusqu'à soutenir des thèses théologiques, jusqu'à épouser les querelles les plus ridicules sur les dogmes du catholicisme; ensuite, ce qu'il y a de plus odieux, en poussant la fureur des controverses jusqu'à persécuter les infortunés qui avaient d'autres opinions que celles des princes. Au

milieu de ces disputes oiseuses, les intérêts matériels des provinces étaient négligés; et tout naturellement les citoyens qui étaient séparés des croyances du monarque s'habituaient à le regarder comme un ennemi, et cherchaient à secouer le joug.

Les papes profitèrent de cet engouement des empereurs pour les questions religieuses, et rendirent les disputes entre eux et leurs sujets plus violentes et plus acerbes, tantôt en se rangeant du parti des princes, tantôt en adoptant les opinions des sujets; ils acquirent ainsi un pouvoir réel qu'ils surent rendre de plus en plus formidable, en s'appuyant sur la superstition et sur le fanatisme.

La conséquence de cet état de choses fut que les ténèbres de l'ignorance couvrirent le monde entier; les papes en vinrent jusqu'à défendre aux fidèles d'apprendre à lire, sous peine d'excommunication; par leurs ordres, les monuments des temps anciens tombèrent sous la hache des prêtres; les plus précieux manuscrits furent jetés aux flammes par les mains de ces Vandales couverts de la tiare, et l'humanité n'eut plus qu'à se voiler la face pour pleurer sur les riches trésors qui lui étaient ravis.

Ainsi se trouvaient méconnues, avilies, conspuées, les sublimes doctrines de Jésus-Christ, ainsi se trouvait interprétée l'intention du Révélateur! Les papes substituaient leurs caprices aux lois de l'Évangile, et se servaient de l'autorité qu'ils avaient usurpée en employant frauduleusement le nom du Christ pour opprimer les hommes. Enfin leur audace était telle qu'ils osaient dire : « Peuples, écoutez! Nous qui » sommes les interprètes de la science suprême, nous vous » déclarons que la vérité sort de notre bouche, que nous

» avons le droit de vous imposer nos croyances; et celui qui » ne prêchera pas, qui n'enseignera pas ce que nous prêchons, » ce que nous enseignons, sera excommunié, fût-ce le Christ » lui-même!!! »

Le pontife qui commence la série des évêques romains du septième siècle, fut le Toscan Sabinien, fils de Bonus, qui était d'une naissance illustre, et qui s'était attiré le mépris des Romains à cause de ses mœurs dissolues. Anastase le bibliothécaire nous apprend qu'il avait été nonce de saint Grégoire à la cour de l'empereur Maurice, et qu'il fut élu par le clergé, qui le regardait non comme le plus digne de gouverner l'Église, mais comme le plus capable d'augmenter la puissance des prêtres et la splendeur du trône pontifical.

Sa conduite se montra bien différente de celle de son prédécesseur; car dans une famine qui désolait la ville apostolique, il fit vendre les blés que Grégoire distribuait aux malheureux à titre de don gratuit. Or, comme les pauvres ne pouvaient donner un sou d'or pour trente mesures de grain, et mouraient de faim par milliers auprès des greniers d'abondance du saint-siége, les notables s'en émurent, et se rendirent en procession au palais de Sabinien pour le conjurer au nom du Christ de ne pas laisser périr de misère ceux que le saint-père devait nourrir dans les monastères, pendant les afflictions de la disette. Mais, sans même vouloir les écouter, le pontife les fit chasser de sa présence, leur criant : « Loin » d'ici, misérables! Me croyez-vous disposé à imiter l'exemple » du dernier pape, et à vous acheter le titre de saint par mes » prodigalités? »

Néron blâmait également ses ancêtres d'avoir épuisé les

deniers de l'épargne par des largesses excessives envers les citoyens! Étrange aberration de l'esprit humain! un Sabinien et un Néron osaient s'ériger en censeurs des actes de leurs prédécesseurs, comme s'ils n'avaient point eu à redouter à leur tour le jugement de la postérité!

Sabinien, possesseur des trésors de Saint-Pierre, non content de se montrer aussi dur envers les pauvres que Grégoire avait été charitable, voulut anéantir les ouvrages qui lui avaient acquis une si grande réputation, et prétendit qu'ils étaient entachés d'hérésie. Le synode convoqué par le saint-père avait déjà donné l'ordre de les livrer aux flammes, lorsqu'un diacre, nommé Pierre, se leva de son banc, assurant avec serment que pendant la vie de Grégoire il avait vu le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, se poser sur la tête du saint et lui dicter ses ouvrages. Cet incident bizarre empêcha Sabinien d'exécuter son entreprise.

Enfin la dureté du pontife, son insatiable avarice, le rendirent tellement odieux aux Romains, qu'un complot se forma contre sa vie. Plusieurs prêtres pénétrèrent secrètement dans ses appartements et l'assassinèrent.

Un auteur du temps rapporte une autre version sur sa mort; il prétend qu'au moment où Sabinien s'occupait à compter ses trésors dans une chambre secrète, saint Grégoire apparut au pontife, lui reprocha les malheurs de Rome et lui ordonna de changer de conduite; et que sur son refus, il le frappa à la tête avec tant de violence, que le saint-père mourut de sa blessure, le 15 février 605, après avoir régné six mois. On pense que son corps fut jeté hors des murs de la ville sainte.

BONIFACE III,

PHOCAS, empereur d'Orient. — 68e PAPE. — CLOTAIRE II, roi de France.

Vacance du saint-siége. — Élection de Boniface. — Ambition du pontife. — Le tyran Phocas lui donne le titre d'évêque universel. — Concile tenu à Rome. — Despotisme de Boniface. — Mort du saint-père.

Les contestations et les brigues qui suivirent la mort de Sabinien prolongèrent pendant une année entière la vacance du siége de Rome.

Enfin la faction de Boniface III l'emporta; il reçut l'ordination épiscopale, et fut élevé sur la chaire apostolique. Né dans la ville sainte, et diacre de cette Église, il avait été envoyé, sous le pontificat de Grégoire, à la cour de l'empereur en qualité de nonce. Ce pape orgueilleux osa le premier porter le titre d'évêque universel, refusé si longtemps par les pontifes romains aux patriarches grecs.

A cette époque, Phocas gouvernait l'empire; le prince, irrité contre Cyriaque, qui lui avait refusé l'entrée du temple après le meurtre de l'impératrice Constantine et de ses filles, résolut, pour se venger du prélat, d'élever le siége de Rome au-dessus de celui de Byzance, et il nomma Boniface évêque universel de toutes les Églises de la chrétienté.

Le pontife convoqua aussitôt un synode, et fit confirmer

le titre que l'empereur venait de lui donner, en déclarant la prédominance de son Église sur celle de Constantinople. Ce même concile défendit de renouveler les intrigues qui avaient lieu pour l'élection des papes, et ordonna que le clergé, les grands et le peuple, s'assembleraient trois jours après la mort des évêques de Rome, pour nommer leurs successeurs.

Boniface décréta également que la nomination des prélats, dans tous les royaumes, ne serait canonique qu'après la confirmation de la cour de Rome. Sa bulle commençait par ces mots : « Nous voulons et ordonnons qu'un tel soit évêque » et que vous lui obéissiez en tout ce qu'il vous commandera, » sans hésitation..... »

Ainsi l'autorité des successeurs du pêcheur Simon grandit en un seul jour par la volonté d'un exécrable meurtrier, et les papes s'élevèrent de l'obéissance au despotisme.

Mais Boniface ne jouit pas longtemps du pouvoir absolu ; il mourut dans l'année même de son élection, le 12 novembre 606. Ses restes furent déposés dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

BONIFACE IV,

69e PAPE.

PHOCAS,
HÉRACLIUS,
empereurs d'Orient.

CLOTAIRE II,
roi
de France.

Vacance du saint-siége. — Élection de Boniface IV. — Origine du pontife. — Le temple du Panthéon changé en église chrétienne. — Voyage de l'évêque de Londres à Rome. — Le concile déclare que les moines peuvent être promus aux siéges épiscopaux. — Comparaison curieuse du saint-père. — Les moines ressemblent aux chérubins. — Le pape change sa demeure en monastère. — Mort de Boniface IV.

Les désordres précurseurs de l'élection des pontifes recommencèrent à la mort de Boniface III, malgré les décrets du dernier concile, et retardèrent pendant dix mois la nomination d'un nouveau pape. Enfin les intrigues et la simonie élevèrent au trône pontifical un prêtre de l'Église romaine, qui prit le nom de Boniface IV. Le saint-père, fils d'un médecin appelé Jean, avait été recueilli dans sa jeunesse par des moines, qui l'instruisirent dans la science des Écritures sacrées. Aussi, pour montrer sa reconnaissance à ses anciens compagnons, il les combla de richesses et répandit ses faveurs sur tous les ordres religieux.

Le tyran Phocas, désirant se conserver l'appui de l'évêque de Rome, offrit à Boniface le temple du Panthéon, élevé par Marius Agrippa, gendre d'Auguste, trente ans avant l'ère chrétienne, et consacré autrefois à toutes les divinités du paganisme. Le pontife accepta avec empressement l'offre de l'empereur, et transforma cet édifice admirable en une basili-

que chrétienne, qu'il dédia solennellement à la Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde.

Mellitus, évêque de Londres, vint à cette époque en Italie, et assista au concile tenu par Boniface en 610, pour déterminer les règlements et la forme du gouvernement des Églises d'Angleterre.

Holstenius prétend que le synode rendit un décret qui autorisait les moines à se faire nommer évêques et à remplir les fonctions sacerdotales. Le même auteur cite une lettre de Boniface IV au roi Éthelbert, dans laquelle il menace de l'excommunication les successeurs du prince qui s'opposeraient à l'ordination des religieux. « La profession monastique, ajoute le pontife, est la plus favorable aux hommes » pour les préparer au ministère de la parole du Christ; par » la sainteté de la vie du cloître, ils méritent d'être comparés » aux anges, et comme les anges sont les messagers de Dieu » dans le ciel, de même les moines doivent être ses ministres » sur la terre. D'ailleurs ne ressemblent-ils pas aux chérubins glorieux par les formes extérieures? Le capuce qui » recouvre leur tête est semblable à deux ailes brillantes; les » longues manches de leurs tuniques en forment deux autres; » et l'on peut affirmer que les extrémités du vêtement qui » enveloppe leur corps représentent encore deux ailes. Ils » ont donc six ailes comme les séraphins, et ils appartiennent » à la première hiérarchie des anges! »

Le saint-père poussa le fanatisme monastique jusqu'à changer en couvent sa maison paternelle. Enfin il mourut en 614, après sept ans de pontificat; comme son prédécesseur, il fut enterré à Saint-Pierre de Rome.

DÉODAT Ier,

HÉRACLIUS, empereur d'Orient.	70e PAPE.	CLOTAIRE II, roi de France.

Élection du pontife. — Origine de Déodat. — Miracle surprenant du saint-père. — Lettres qui lui sont attribuées. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort du pape. — Réflexions sur sa sainteté.

Après la mort de Boniface IV, Déodat parvint à la papauté. Il était fils d'un sous-diacre de l'Église de Rome, qui lui avait donné une éducation pieuse; et dès sa jeunesse il s'était acquis, par son humilité et ses mœurs régulières, une grande réputation de sainteté.

Lors de son élévation sur le trône de l'Église, une lèpre endémique étendait ses ravages sur les pauvres, toujours nombreux dans la ville sainte. Cette cruelle maladie se communiquait sans l'attouchement, et seulement par le souffle de ceux qui en étaient infectés; malgré ces dangers, le vertueux pontife visita les malades, et montra une charité évangélique afin de soulager leurs souffrances.

Une pieuse légende ajoute qu'un jour Déodat, voulant encourager le clergé à imiter son exemple, baisa un lépreux sur le front, et que le malade fut guéri aussitôt. Les autres actions du pontife sont entièrement ignorées.

On lui attribue une lettre adressée à Gordien, évêque de Séville; mais elle est évidemment apocryphe, puisque le siége de cette ville fut occupé par Isidore depuis l'an 600 jusqu'en 636, intervalle qui renferme le règne de Déodat. L'auteur de

cette pièce déclare que, suivant les décrets du saint-siége, le mari et la femme qui auraient tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême doivent être séparés, sous peine d'excommunication : il ajoute cependant qu'après avoir accompli la pénitence imposée par l'Église et payé une amende au trésor de Saint-Pierre, ils pourront se réunir en se soumettant de nouveau au sacrement du mariage.

On ignore l'époque exacte où Déodat parvint au trône apostolique; la durée de son pontificat n'est pas plus certaine; et l'on croit qu'il mourut au mois de novembre de l'année 617. Son corps fut placé dans la basilique de Saint-Pierre.

Déodat a laissé la réputation d'un homme sage, vertueux, et l'affection qu'il montra toujours pour les pauvres lui a justement mérité le nom de saint. Il est le premier pontife dont on ait des bulles scellées en plomb.

Sous le règne de ce pape, les Perses firent la conquête de Jérusalem et de la Palestine entière; ils immolèrent par milliers les prêtres, les moines et les vierges consacrées à Dieu; ils brûlèrent toutes les églises, s'emparèrent d'une quantité innombrable de vases sacrés, de châsses précieuses, et emmenèrent en esclavage le patriarche Zacharie et un peuple immense. Mais ce qui surtout répandit une douleur universelle parmi les chrétiens, fut la perte de la précieuse croix d'or qui renfermait un morceau de la vraie croix. Cette relique sacrée fut enlevée à l'adoration des fidèles; il ne resta de tous les instruments de la passion du Sauveur qu'une éponge et une lance qui furent envoyées à Constantinople.

BONIFACE V.

HÉRACLIUS, empereur d'Orient. — 71e PAPE. — CLOTAIRE II, roi de France.

Election du pontife. — Son origine. — Ses lettres. — Conversion de la princesse Éthelburge et de son frère Éthelbert, roi de Kent. — Boniface envoie des présents au roi et à la reine de Northumbre. — Il déclare que les églises serviront de lieu d'asile pour les scélérats. — Mort de Boniface V. — Miracles publiés par Jean Mosch. — Saint Riquier refuse l'absolution au roi Dagobert.

Boniface V était originaire de Naples, et prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte : il fut choisi pour succéder à Déodat Ier, dans le mois de décembre de l'année 617. On ignore la plus grande partie des actes de son pontificat.

Bède rapporte trois lettres que le pape écrivit pendant la durée de son règne. L'une est adressée à Juste, métropolitain de Cantorbéry ; il félicite le prélat du succès de ses travaux apostoliques, et l'exhorte à persévérer dans ses missions pour convertir les peuples de l'Angleterre. Il lui accorde le pouvoir d'ordonner des évêques, afin de faciliter la propagation de l'Évangile; et pour récompenser son zèle, il lui envoie le pallium.

A cette époque, Edouin, cinquième souverain de Northumbre, épousait la princesse Ethelburge, sœur d'Ethelbert, roi de Kent. La condition principale du mariage était que la jeune reine, qui déjà avait embrassé la religion chrétienne, pourrait

se faire accompagner par des moines chargés d'expliquer au monarque les dogmes nouveaux, afin de le convertir ; mais si le prince persistait dans les croyances de ses ancêtres, elle devait jouir d'une entière liberté de conscience, et avoir la faculté de s'entretenir avec les prêtres de sa suite et de pratiquer ses actes de dévotion.

Boniface ayant appris les dispositions favorables d'Édouin, lui écrivit : « Roi de Northumbre ; je remercie le vrai Dieu » d'avoir éclairé votre esprit, en vous faisant comprendre la » vanité des idoles. Puissé bientôt votre âme être frappée » des rayons de la grâce, afin que votre exemple entraîne les » autres princes de l'Angleterre, et leur fasse abandonner les » superstitions du paganisme, pour déposer aux pieds du » Christ leur sagesse et leur puissance. »

Une autre lettre du saint-père était adressée à la reine ; il la félicitait de s'être placée, ainsi qu'Éthelbert, son frère, au rang des fidèles de l'Église ; il l'exhortait à s'appliquer, par son exemple et par ses entretiens, à convaincre le souverain son époux des vérités de la parole évangélique et à le rendre plus ardent pour la propagation de la foi. Il leur envoyait des présents, au nom de l'apôtre saint Pierre, protecteur du royaume de Northumbre : une chemise brodée en or et un riche manteau étaient destinés au roi Édouin ; Éthelburge reçut un miroir d'argent et un peigne d'ivoire enrichi de ciselures et de reliefs d'or.

Le pape, voulant, comme ses prédécesseurs, se servir de la religion pour étendre l'autorité temporelle du saint-siége, fit publier dans tous les états chrétiens une bulle portant que les malfaiteurs, quels que fussent leurs crimes, ne pourraient

être arrachés des basiliques où ils se seraient réfugiés. Les églises étaient déjà un lieu d'asile inviolable pour tous les scélérats, mais Boniface V fut le premier qui convertit en loi cet usage établi par la politique des prêtres.

Le saint-père mourut le 25 octobre 625, après avoir occupé la chaire pontificale pendant sept ans et dix mois : il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre de Rome.

Sous ce pontificat parut le fameux livre de Jean Mosch, appelé le Pré spirituel, où le burlesque le dispute au cynisme. Ce Jean Mosch était un anachorète égyptien qui, après s'être sauvé de son pays lors de l'invasion des Persans, avait obtenu la direction d'un couvent à Rome. Dans son ouvrage il se pose comme le témoin oculaire de tous les prodiges qu'il raconte. Il est utile pour bien faire connaître l'esprit de ce siècle de donner la traduction littérale de quelques-uns de ces miracles. « Dans un voyage que je fis en Cilicie, dit le » légendaire, je me liai d'amitié avec un prêtre qui voyait » descendre le Saint-Esprit sur l'autel à l'heure du divin sa- » crifice; jamais cet ecclésiastique ne pouvait se résoudre à » célébrer la messe avant d'avoir été visité par cette glorieuse » personne de la Trinité; en sorte que si le Saint-Esprit était » occupé, il l'attendait jusqu'à none, avant de dire l'office. » —Près d'Égine en Cilicie, je fus témoin d'un autre miracle » bien singulier qui confondit les ennemis de notre sainte » religion : un stylite catholique envoya prier un moine de » la communion sévérienne de lui remettre une hostie con- » sacrée par un prêtre de sa croyance; celui-ci croyant avoir » fait un prosélyte s'empressa d'apporter lui-même une hos- » tie. Alors le catholique fit bouillir de l'eau en notre pré-

» sence, et quand le liquide fut en ébullition, il jeta l'hostie, » qui aussitôt se fondit; ensuite il prit une partie impercep- » tible d'une hostie consacrée par un prêtre orthodoxe, il la » jeta de même dans la cuve bouillante, et immédiatement » l'eau perdit sa chaleur. Pour se venger de sa défaite, le » stylite sévérien se jeta sur son adversaire, lui arracha le » reste de l'hostie, la roula dans ses doigts, la jeta à terre, la » foula sous ses pieds; mais incontinent un coup de foudre le » pulvérisa, et l'Eucharistie étincelante de lumière remonta » lentement vers le ciel. » Le Pré spirituel est entièrement composé de récits semblables tantôt burlesques, tantôt obscènes, et tous aussi extraordinaires. Jean Mosch dédia son ouvrage à Sophrone, son cher disciple, ce qui a porté quelques historiens à citer ce dernier comme l'auteur de ce recueil. Après sa mort, on transporta son corps à Jérusalem, et il fut déposé dans le monastère de l'abbé saint Théodose.

En France florissait un autre moine nommé saint Riquier, fondateur du fameux monastère de Centule; ce pieux cénobite, qui avait été converti à la religion chrétienne par deux prêtres hibernois appelés Caidoc et Friscor, poussait si loin le fanatisme de la pénitence, qu'il ne mangeait que deux fois la semaine du pain d'orge semé de cendres, et ne dormait qu'une nuit sur quatre. Cette existence fit grand bruit dans la province, et de toutes parts les fidèles accoururent pour recevoir sa bénédiction : entre autres visites, on dit qu'il reçut celle de Dagobert, qui venait demander l'absolution de ses péchés; mais le saint refusa de lui accorder sa demande, et lui déclara que jamais les portes des cieux ne s'ouvriraient devant les rois oppresseurs des peuples.

HONORIUS Ier,

HÉRACLIUS, empereur d'Orient.

72e PAPE.

CLOTAIRE II, DAGOBERT, rois de France.

Élection d'Honorius. — Adalwade, roi des Lombards, est détrôné, et l'arien Ariovalde est proclamé souverain. — Le pontife veut rétablir Adalwade sur le trône. — L'exarque Isacius repousse les plaintes du pape. — Conversion du roi Édouin. — Honorius adresse des lettres aux peuples d'Écosse. — Fête de l'Exaltation de la Croix. — Histoire du monothélisme. — Le pape devient hérétique. — Lettre d'Honorius. — Le concile condamne le pontife. — Infaillibilité du saint-siége. — Mort du pape Honorius.

Honorius, fils d'un consul appelé Pétrone, était originaire de la Campanie. A peine installé sur le saint-siége, il apprit que les Lombards avaient chassé leur roi Adalwade, souverain orthodoxe, et qu'Ariovalde, prince arien, venait d'être proclamé à sa place.

Redoutant l'influence du nouveau monarque sur la religion de ses peuples, le pontife écrivit à Isacius, exarque de Ravenne, afin qu'il rétablît le roi déposé, et qu'il ordonnât aux évêques italiens qui avaient approuvé cette révolution de se rendre à la cour de Rome, pour être jugés et condamnés d'après les canons de l'Église. Mais l'exarque, plus sage que le saint-père, ne répondit pas même à sa demande, et fit un traité d'alliance avec Ariovalde.

Vers la fin de l'année 625, le roi de Northumbre, cédant

aux sollicitations de la reine Éthelburge et aux prédications du métropolitain de Ca- .orbéry et de Paulin d'York, se détermina à embrasser la religion chrétienne. Honorius récompensa ces deux prélats de cette brillante conversion, en les autorisant à porter le pallium : il adressa ensuite une lettre à Édouin, pour l'exhorter à s'instruire dans les dogmes de la religion, et à les propager parmi les habitants des provinces de Norfolk et de Suffolk. Il écrivit également aux Écossais, les engageant à suivre dans leurs cérémonies la coutume de Rome, et à se conformer aux décisions du concile de Nicée pour célébrer la fête de Pâques.

Dans l'intervalle, l'empereur Héraclius avait vaincu les Perses et rentrait alors triomphant dans Constantinople, ramenant les chrétiens qui étaient en esclavage et auxquels il avait fait rendre la liberté; il rapportait également la vraie croix que Chosroës avait enlevée de Jérusalem quatorze ans auparavant. Cette précieuse relique fut déposée dans la cathédrale de Constantinople, en attendant que l'empereur pût la rapporter à Jérusalem. L'année suivante, au commencement du printemps, Héraclius s'embarqua pour la Palestine, afin de remercier Dieu de ses victoires sur les lieux mêmes de sa passion : lorsqu'il fit son entrée dans la ville sainte, le patriarche Zacharie vint à sa rencontre à la tête de son clergé, et reçut de ses mains la croix du Sauveur, qui était encore renfermée dans son étui d'or comme elle avait été emportée. Le saint prélat examina les sceaux, reconnut qu'ils étaient intacts, et après avoir ouvert l'étui avec les clefs, il en retira le bois sacré qu'il montra aux assistants. L'Église latine célèbre l'anniversaire de ce glorieux événement le quator-

zième jour de septembre, sous le nom de l'Exaltation de la Croix; l'Église grecque célèbre le même jour une fête analogue, non point en l'honneur du retour de la sainte croix, mais pour rappeler l'apparition du Labarum sous Constantin le Grand. Cette dernière version a fait supposer que la vraie croix avait bien réellement été détruite par les Perses, et que le fait attribué à Héraclius n'était qu'une invention des évêques de Rome.

Bientôt l'hérésie des monothélites vint causer un nouveau scandale dans l'Eglise par la publication de la fameuse Ecthèse de l'empereur Héraclius. Elle commençait par ces mots : « Voulant nous conformer à la sagesse des saints Pères, nous » ne reconnaissons en Jésus-Christ, vrai Dieu, qu'une seule » volonté.... » Cette audacieuse proposition jeta l'Église dans une effroyable confusion, et nous dirons avec saint Augustin, que dans ces temps de ténèbres la religion était obscurcie par la multitude de scandales qui s'élevaient contre elle!

Cyrus, le vénérable évêque d'Alexandrie, désirant faire cesser les disputes, convoqua un grand concile qui examina les sentiments des monothélites et décréta que leurs opinions étaient conformes aux doctrines des orthodoxes. On résuma les décisions de l'assemblée en neuf articles : le septième, qui est le plus remarquable, établit que les Pères reconnaissent, avec Sergius, patriarche de Constantinople, qu'il existe en Jésus-Christ une seule volonté ou opération; cette opinion était adoptée par les prélats, sous le prétexte spécieux de ramener les sévériens à l'unité.

Sergius, de son côté, convoqua un synode dans son diocèse, et fit approuver les actes du concile tenu par Cyrus.

Mais Sophrone, moine de Jérusalem, condamna cette erreur, qu'il traitait d'hérésie, et voulut contraindre les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople à une rétractation solennelle. Sergius, qui connaissait l'esprit brouillon des moines, s'adressa au pontife romain pour qu'il obligeât le religieux à garder le silence sur des questions qui pouvaient faire couler des flots de sang dans tout l'Orient.

Honorius répondit au patriarche : « Votre lettre nous in-
» struit des nouvelles disputes de mots soulevées par un cer-
» tain Sophrone, jadis moine, et maintenant évêque de Jé-
» rusalem. Nous approuvons notre frère Cyrus, prélat d'A-
» lexandrie, qui enseigne avec vous qu'il existe une seul
» opération en Jésus-Christ; et nous blâmons sévèrement
» religieux, qui s'est rendu auprès de vous pour combattr
» vos doctrines, et dont l'orgueil a été humilié par la for
» de votre éloquence. La lettre que vous nous adress
» montre que vos décisions sont dictées avec beaucoup
» circonspection et de prévoyance, et nous vous louons d
» voir retranché la parole nouvelle qui pouvait scandalis
» les esprits simples.

» A votre exemple, nous confessons une seule volonté dans
» le Christ, parce que Dieu, par son incarnation, n'a point
» reçu la tache originelle; il a pris seulement la nature de
» l'homme ainsi qu'elle fut créée avant que le péché l'eût
» corrompue. La science des conciles et des Écritures n'au-
» torise pas à enseigner une plutôt que deux opérations, et
» notre intelligence ne conçoit point cette double faculté dans
» la volonté divine et humaine du Christ.

» Nous devons rejeter le mot opération, parce qu'il semble

» exprimer à la fois la cause et l'effet, et qu'il porterait les
» fidèles à confondre l'œuvre avec la volonté qui l'a pro-
» duite. Cependant, si je condamne le sens double de cette
» parole, c'est à cause du scandale qu'elle introduirait dans
» l'Église, en permettant aux esprits simples de nous con-
» fondre avec les nestoriens et les eutychiens, car il impor-
» terait peu d'admettre le mot opération. Nous professons
» ces sentiments avec vous, de même que vous l'enseignerez
» unanimement avec nous.

» Ceux qui attribuent une ou deux natures au Christ et
» affirment qu'il accomplit une ou deux opérations, ou-
» tragent la majesté de Dieu; car le Créateur n'ayant pu être
» créé, ne saurait avoir une ou deux natures. Je vous dé-
» clare ce principe afin de vous montrer la conformité de ma
» foi avec la vôtre, et pour que nous restions toujours animés
» du même esprit.

» Nous avons écrit à nos frères Cyrus et Sophrone pour
» qu'ils terminent des querelles oiseuses et qu'ils n'insistent
» plus sur les nouveaux termes, volonté ou opération. Nous
» les engageons à dire avec nous que le Christ est un seul Dieu
» qui par le secours de deux natures opère ce qui est divin ou
» ce qui est humain. Nous avons également ordonné aux en-
» voyés qui nous ont apporté l'épître synodale de l'évêque
» de Jérusalem, de ne point parler à l'avenir des deux opé-
» rations; et ils ont promis de se conformer à notre volonté,
» si le patriarche d'Alexandrie cessait d'écrire ou de parler
» sur l'unité d'opération de Jésus-Christ. »

Les lettres du pontife furent reçues sans opposition par les prélats d'Orient; et l'hérésie des monothélites, soutenue par

toute l'Église grecque, se trouva encore plus puissante par la protection d'Honorius Ier.

Le pape mourut en 638, après un pontificat de douze années, selon la chronologie d'Anastase le bibliothécaire.

Honorius, pendant son règne, avait donné un patriarche orthodoxe aux maronites, suivant une version arabe.

Vicelin assure que ce pape se distingua par la pureté de ses mœurs et par sa charité envers les pauvres. Il se conforma du moins à l'esprit du siècle, qui faisait consister les vertus et le mérite des pontifes dans leur amour pour les fondations d'églises ou de monastères; car il donna plus de trois mille livres romaines aux couvents, il fit couvrir le dôme de Saint-Pierre de lames de cuivre, qu'il prit dans le temple de Jupiter Capitolin, et renouvela les vases sacrés de cette cathédrale.

Honorius, mort en odeur de sainteté, ne fut censuré d'abord par aucune autorité ecclésiastique; mais quelques années après, le sixième concile général déclara que ce pontife avait entièrement partagé l'impiété de Sergius. Ses lettres furent publiquement livrées aux flammes avec celles des autres monothélites, et les Pères crièrent : « Anathème sur Honorius l'hérétique. » Les septième et huitième synodes œcuméniques confirmèrent le jugement, et déclarèrent que les papes n'étaient point infaillibles!!!

SEVERIN.

HÉRACLIUS, empereur d'Orient. — 73e PAPE. — DAGOBERT, roi de France.

Élection de Severin. — Origine du pontife. — Il est assiégé dans le palais de Latran. — Les soldats pillent les trésors du saint-siége. — On soupçonne le pape d'avoir été monothélite. — Son caractère. — Il renouvelle la mosaïque de Saint-Pierre de Rome. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort de Severin. — Vacance du saint-siége.

Après la mort d'Honorius, un évêque nommé Severin, Romain de naissance, parvint au souverain pontificat; mais il ne put exercer les fonctions saderdotales que l'année suivante, son élection n'ayant point été confirmée par l'empereur.

Le saint-père, par son obstination à refuser son approbation à l'Ecthèse d'Héraclius, ayant excité la colère du cartulaire Maurice, celui-ci rassembla les soldats, et leur parla en ces termes : « Camarades, Honorius est mort sans vous payer » la solde arriérée, et ses trésors se sont grossis des som- » mes envoyées de Constantinople pour l'entretien des trou- » pes. Le successeur de ce prêtre avare, au mépris d'enga- » gements solennels, refuse d'acquitter une dette légitime, » et repousse nos justes réclamations. Maintenant, si nous » voulons recevoir le prix du sang que nous versons pour » l'empire, nous n'avons qu'un seul moyen, c'est d'employer » la force et de nous faire justice par nous-mêmes. »

Rendus furieux par ce discours, les soldats saisirent leurs armes et coururent au palais de Latran pour le piller; les portes massives arrêtèrent leurs efforts pendant trois jours, et Severin, à la tête de son clergé, défendit courageusement les trésors de l'Église. Enfin, épuisés de fatigue et de blessures, les serviteurs du pape demandèrent à capituler. Maurice suspendit le combat, calma la sédition, et se faisant accompagner par les juges de Rome, il pénétra sous les voûtes de ce riche édifice. On apposa les scellés sur le vestiaire, sur les salles des ornements, des vases, des couronnes; sur la chambre du trésor, sur celle des lingots et sur les galeries remplies de richesses immenses envoyées par les empereurs et par les rois, ou déposées par les patrices et par les consuls afin de nourrir les pauvres ou de racheter des captifs. Alors on découvrit combien les intentions des pieux donataires avaient été méprisées, puisque leurs présents, enfouis dans les trésors des papes, servaient non à soulager les misères des hommes, mais à entretenir le luxe et la débauche du clergé romain.

Le cartulaire écrivit à l'exarque de Ravenne pour lui rendre compte de ce qu'il avait exécuté; et Isacius vint aussitôt à Rome, afin de confirmer, disait-il, l'élection de Severin au siége épiscopal de cette ville. Il éloigna les chefs du clergé qui auraient pu soulever le peuple contre les actes du despotisme militaire, et les envoya en exil dans différentes provinces. Ensuite il fit cerner par ses troupes les abords du palais de Latran, et pendant huit jours les soldats furent employés à enlever l'or, les meubles, les ornements et les vases précieux, qui remplissaient la demeure des pontifes. Severin

comprenant alors que la puissance du glaive était encore plus redoutable que celle de la croix, se détermina à souscrire à l'Ecthèse de l'empereur, et en retour, il reçut de l'exarque l'autorisation de gouverner l'Église.

Plusieurs historiens prétendent que le pontife n'a pas été monothélite, et qu'il n'a point partagé l'hérésie du prince. D'autres s'appuient sur des preuves irrécusables, et citent une lettre de Cyrus, patriarche d'Alexandrie, qui indique positivement l'envoi de l'Ecthèse d'Héraclius au souverain pontife de Rome, et son adhésion forcée après l'attaque du palais de Latran par les soldats de Maurice. Ainsi il est prouvé que Severin fut un pape hérétique, à moins d'objecter que n'étant pas encore ordonné lors de son abjuration, le Saint-Esprit n'avait pu lui communiquer les lumières de l'infaillibilité; ce qui soumettrait alors la volonté divine au caprice des princes. Du reste, ce pontife se fit estimer par ses vertus, par sa douceur, par son amour pour les pauvres, et par le soin qu'il prit de renouveler les fameuses mosaïques de l'abside de la cathédrale. La durée de son règne n'est pas exactement déterminée; cependant l'opinion générale place l'époque de sa mort en 640. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Après la mort de Severin, le saint-siége resta vacant pendant quatre mois et vingt-neuf jours, par suite des intrigues d'Héraclius, qui faisait traîner les élections en longueur pour avoir le temps de soumettre les Grecs et les Latins à son Ecthèse. Cependant la chose difficile pour l'empereur n'était pas de faire accepter ses croyances sur le monothélisme aux chrétiens d'Orient, assez portés d'eux-mêmes à ne

point s'en tenir aux décisions antérieurement prises, et toujours disposés à discuter et à chercher des modifications aux dogmes, mais Héraclius voulait en outre imposer ses opinions aux évêques latins.

Ceux-ci se sentant appuyés par la noblesse et par le peuple, repoussèrent l'adoption de l'Ecthèse, et cherchèrent à nommer un pontife qui partageât leurs sentiments. De leur côté les agents de l'empereur, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, mirent en œuvre l'intrigue et la corruption, et parvinrent à faire rejeter les candidats qui refusaient de s'engager préalablement à se conformer aux volontés d'Héraclius. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, l'un de ceux qui étaient le plus opposés au prince, engagea à cet effet une polémique violente avec les monothélites; il avait même parcouru l'Orient pour fouiller dans les bibliothèques, et déjà il avait composé trois énormes volumes avec des passages des Pères favorables à son opinion, lorsqu'au moment où il se préparait à venir à Rome pour présenter ces travaux au clergé italien, il tomba dangereusement malade et prévit que sa fin était prochaine. Il appela alors à Jérusalem Étienne de Dore, le premier de ses suffragants; il monta avec lui sur le Calvaire, et après lui avoir fait jurer sur l'hostie consacrée qu'il lui obéirait fidèlement, il lui dit : « Allez vers les évê- » ques d'Italie, et ne cessez point de les presser qu'ils n'aient » condamné les nouveautés impies qu'Héraclius veut intro- » duire dans le catholicisme. » Étienne de Dore obéit à son métropolitain, et se mit immédiatement en route pour Rome.

JEAN IV,

74e PAPE.

HÉRACLIUS, CONSTANTIN, empereurs d'Orient.

DAGOBERT, roi de France.

Élection de Jean IV. — Naissance du pontife. — Ecthèse de l'empereur Héraclius. — Jean condamne l'hérésie des monothélites. — Le pape envoie de l'argent en Dalmatie pour racheter des captifs. — Les reliques des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, sont apportées à Rome. — Disputes des moines et des prêtres. — Mort de Jean IV.

Jean IV, fils du scolastique Venantius, était né en Dalmatie. Il fut nommé évêque de Rome par le peuple, par le clergé et par les grands; et son élection ayant été confirmée par le chef de l'empire, il monta aussitôt sur le saint-siége.

Avant de poursuivre le récit des guerres religieuses, il est nécessaire de donner la définition de l'Ecthèse d'Héraclius, qui causait alors de si grands désordres dans l'Église. Ce fameux édit commençait par une profession de foi orthodoxe sur la Trinité; ensuite il expliquait l'incarnation, en établissant la distinction des deux natures, et en conservant l'unité des deux personnes. L'auteur concluait ainsi : « Nous attribuons à la parole de Dieu, c'est-à-dire au Verbe incarné, » toutes les opérations divines et humaines du Christ. D'après » la doctrine des conciles, nous disons qu'une seule puis- » sance exécute ces deux opérations, et qu'elles procèdent

» l'une et l'autre du Verbe incarné, sans division, ni con-
» fusion, ni succession.

» Nous n'employons point le terme « une seule opéra-
» tion, » quoiqu'il se trouve dans les écrits des Pères, parce
» qu'il pourrait sembler étrange aux esprits simples, et parce
» que nous craignons que nos ennemis ne s'en emparent pour
» combattre la croyance établie de la double nature de Jésus-
» Christ. Nous rejetons de même le terme « deux opéra-
» tions », parce que cette expression ne se trouve point
» dans les ouvrages des docteurs de l'Église, et que celui
» qui l'admettrait serait entraîné à reconnaître dans le Christ
» deux volontés contraires, c'est-à-dire deux personnes, l'une
» voulant l'accomplissement du sacrifice de la croix, l'autre
» s'opposant au supplice. Pensée impie et opposée à la doc-
» trine des Pères !

» L'hérétique Nestorius, en divisant l'incarnation, n'a pas
» osé dire que les deux fils de Dieu imaginés par lui eussent
» deux volontés ; il reconnaît au contraire une seule volition
» dans ces deux personnes. Ainsi les catholiques, qui ne con-
» çoivent qu'une seule nature dans le Christ, ne peuvent pas
» admettre en lui deux puissances qui se combattent. Donc,
» nous confessons avec les Pères une seule volonté dans le
» Verbe incarné ; et nous croyons que sa chair, animée d'une
» âme, possédant l'activité de la raison, n'a jamais accompli
» une action particulière et opposée à l'Esprit divin qui lui est
» uni hypostatiquement. »

Cette exposition du monothélisme ainsi formulée avait été composée par le patriarche Sergius, et décrétée sous le nom de l'empereur Héraclius, qui l'appuya de toute son autorité

jusqu'à sa mort. Après ce prince, la face politique des choses changea en Orient. Héraclius avait laissé à Constantin son fils les rênes de l'empire; mais avant que celui-ci eût pu s'affermir sur le trône, l'impératrice Martine, soutenue par le patriarche Pyrrhus, avait fait empoisonner le jeune prince pour élever à sa place Héracléonas, son dernier fils. Le sénat et le peuple punirent les assassins, placèrent sur le trône un nouvel empereur, et forcèrent Pyrrhus à résigner le siége de Constantinople en faveur du patriarche Paul, partisan fanatique du monothélisme.

L'Église d'Occident renouvela ses efforts pour éteindre le schisme, et lança des anathèmes terribles contre les Grecs. Jean IV, à l'instigation d'Étienne de Dore, assembla un nombreux concile et fit condamner l'Ecthèse ainsi que tous ses fauteurs et adhérents. Les évêques d'Afrique s'empressèrent de suivre cet exemple, et les pasteurs des provinces de la Byzacène, de la Numidie et de la Mauritanie, n'épargnèrent dans leurs sentences ni les monophysites anciens ni ceux qui leur avaient succédé.

Après la tenue du concile, le pape se hâta d'en expédier les actes à la cour de Constantinople, avec une lettre apostolique dans laquelle sa Sainteté cherchait à atténuer l'énormité de l'hérésie de son prédécesseur Honorius, avouant toutefois qu'il avait partagé les erreurs des schismatiques. Cette singulière apologie, où les faits mêmes les plus authentiques étaient niés par le pape Jean, se terminait ainsi : « Nous avons appris que l'on a envoyé de Constantinople » un écrit pour contraindre les évêques d'Occident à con- » damner le concile de Chalcédoine et la lettre de saint

» Léon; mais les efforts des ennemis de Dieu ont été stériles,
» et nous souhaitons que l'empereur, inspiré par l'Esprit
» saint, se déclare enfin pour l'orthodoxie et fasse lacérer
» publiquement l'infâme Ecthèse d'Héraclius, qui est encore
» affichée à la porte de toutes les basiliques de la nouvelle
» Rome, au grand scandale des fidèles. »

L'année suivante, Jean IV envoya l'abbé Martin, homme pieux et fidèle, avec des sommes considérables, pour racheter les chrétiens captifs chez les peuples slaves. Il le chargea en même temps de faire transporter de l'Illyrie et de la Dalmatie les reliques des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, et lorsque ces restes sacrés furent amenés à Rome, le pape les reçut en grande pompe, et les déposa dans un oratoire qu'il fit élever au milieu de la basilique de Latran.

Sous ce pontificat, le clergé séculier et le clergé régulier excitèrent de violentes querelles religieuses et se poursuivirent d'une haine implacable. Les ecclésiastiques, ne pouvant souffrir que les moines eussent le droit d'établir des prêtres dans les Églises qui leur avaient été données par les évêques, se plaignirent au pape du scandale de ces abus; mais le politique Jean IV refusa d'admettre leurs réclamations, et confirma solennellement les priviléges accordés aux religieux, en considération des services que les moines avaient toujours rendus au saint-siége.

Après un règne de dix-huit mois et quelques jours, le pontife mourut à Rome, en 641 : il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre.

THÉODORE Ier,

75e PAPE.

CONSTANT, empereur d'Orient. — DAGOBERT, CLOVIS II, rois de France.

Élection du pontife. — Son origine. — Lettre du pontife au patriarche de Jérusalem. — Il condamne l'Ecthèse d'Héraclius. — Le métropolitain de l'île de Chypre anathématise l'Ecthèse. — Lettre de l'archevêque au pape. — Paul de Constantinople méprise les remontrances du saint-père. — Le pape nomme Étienne de Dore son vicaire en Palestine. — Rétractation de Pyrrhus. — Profession de foi du patriarche de Constantinople. — Le Type. — Réflexions sur le caractère des prêtres. — Condamnation de Pyrrhus. — Excommunication de Paul, patriarche de Constantinople. — Mort de Théodore Ier.

Théodore parvint au siége de saint Pierre quelque temps après la mort de Jean IV ; son élection fut confirmée par l'exarque de Ravenne. Ce pape était Grec d'origine et fils d'un patriarche de Jérusalem. Au commencement de son pontificat, il reçut les lettres synodales de Paul, nouvellement élu au siége de Constantinople, et celles des évêques qui avaient consacré son ordination.

Le saint-père répondit au patriarche en ces termes : « La » lecture de vos lettres, mon cher frère, nous a fait connaître » la pureté de votre foi ; mais nous sommes surpris qu'elles » ne condamnent pas l'édit affiché, au grand scandale des

» fidèles, dans tous les carrefours de votre ville. Les dogmes
» confirmés par tant de conciles ne doivent pas être corrigés
» par Héraclius ni par Pyrrhus; car les Pères qui les ont for-
» mulés auraient usurpé le nom de saints, et devraient être
» déchus de la béatitude céleste.

» Notre étonnement s'est augmenté en apprenant que les
» prélats qui vous ont consacré avaient appelé trois fois saint
» l'hérétique Pyrrhus. En quittant le siége de Constantinople,
» ce prêtre indigne s'est servi du prétexte de son grand âge
» et de ses infirmités; et nous savons qu'il a obéi à la terreur
» que lui inspire la haine du peuple. Aussi cet abandon vo-
» lontaire de son Église ne lui enlève point l'épiscopat; et
» pendant toute sa vie, s'il n'est condamné régulièrement,
» vous devez redouter un schisme, ou vous devez craindre
» qu'il ne revendique le siége que vous occupez.

» Dans cette pensée, nous voulions différer la réception de
» vos lettres jusqu'au moment où Pyrrhus serait déposé; néan-
» moins, par un sentiment d'affection pour votre personne,
» nous avons donné nos instructions à l'archidiacre Séricus
» et à Martin, diacre et apocrisiaire, pour nous représenter
» dans un concile que vous assemblerez, afin d'examiner ca-
» noniquement la cause de cet hérétique. Ne différez point sa
» condamnation sous prétexte que vous ne pouvez juger équi-
» tablement un évêque absent; sa présence au synode n'est
» point nécessaire, puisque vous possédez ses écrits. D'ail-
» leurs, ses excès n'ont-ils pas scandalisé les fidèles? N'a-t-il
» pas donné des louanges à Héraclius? crime abominable!
» puisque ce prince a censuré la foi des Pères. N'a-t-il pas
» approuvé de sa souscription l'Ecthèse infâme qui renferme

» un prétendu symbole? N'a-t-il pas surpris la vigilance de
» plusieurs évêques, en leur faisant souscrire à son exemple
» cette lettre condamnable? Enfin ne l'a-t-il pas fait afficher
» insolemment dans les rues de Constantinople, en méprisant
» les avertissements sévères de notre prédécesseur.

» Ainsi, lorsque vous aurez examiné ces accusations dans » votre assemblée, vous l'excommunierez et vous le dépouil» lerez du sacerdoce, non-seulement pour la conservation de » la foi, mais encore pour la sûreté de votre ordination. Si ses » partisans apportent des obstacles à votre justice et veulent » exciter un schisme, vous rendrez leurs efforts impuissants » en obtenant de l'empereur un ordre qui contraigne le cou» pable à se présenter devant nous, ainsi que nous l'avons » déjà demandé au prince. ».

Les avis de Théodore ne furent point écoutés, et le patriarche Paul affecta même un dédain injurieux pour les remontrances du saint-siége.

Sergius, métropolitain de l'île de Chypre, écrivit au pontife pour se plaindre de la conduite du clergé de Constantinople. Quant à lui, il déclarait reconnaître la primauté de l'Église de Rome, fondée sur le pouvoir donné à l'apôtre Pierre; il se glorifiait de son attachement à la foi de saint Léon, et anathématisait l'Ecthèse affichée dans la capitale grecque. « Jusqu'à ce jour, dit-il dans sa lettre, nous avons » gardé le silence sur les erreurs de nos frères, espérant » qu'ils abandonneraient l'hérésie pour revenir à la doctrine » de l'Église catholique; mais leur obstination nous a forcé » de rompre avec eux pour suivre les opinions d'Arcade, » notre saint oncle, en nous conformant à la communion

» orthodoxe de votre grandeur. Tels sont nos sentiments, » ceux de notre clergé et ceux de nos provinces!...... »

Étienne, chef du diocèse de Dore, et premier suffragant de Jérusalem, adressa également des plaintes au pape sur les désordres que la faction de Paul de Constantinople causait en Palestine. « Sergius, écrit-il, prélat de Joppé, » après la retraite des Perses, s'est emparé du vicariat de » Jérusalem sans aucune forme ecclésiastique, et seulement » appuyé par les magistrats séculiers; il a même ordonné » plusieurs évêques de la dépendance de ce siége. Néan» moins ceux-ci, reconnaissant combien leur élection était » irrégulière et désirant être maintenus dans leurs évêchés, » se sont attachés au patriarche de la ville impériale, en ap» prouvant la nouvelle doctrine. »

Le pontife, pour remercier Étienne de sa soumission, le nomma son vicaire en Palestine, et, par les mêmes lettres, il lui accorda le pouvoir d'arrêter les désordres des Églises de cette province, en déposant les prélats élus irrégulièrement par Sergius de Joppé. Étienne exécuta les ordres du saint-père; cependant il refusa de nommer aux siéges vacants, ne reconnaissant point à Théodore le droit de créer des évêques sans la permission du prince.

Les prélats d'Afrique se déclarèrent ensuite contre le monothélisme, et adressèrent leurs lettres à la cour de Rome. L'abbé Maxime, homme célèbre par la sainteté de ses mœurs et la pureté de sa foi, entreprit lui-même la conversion de Pyrrhus, et la force de ses raisonnements fut telle, que dans une conférence il l'obligea à se rétracter. Dix ans plus tard, le vénérable Maxime expiera par un supplice atroce son atta-

chement à l'Église, et le bourreau sera un pontife de Rome! L'hérésiarque converti quitta l'Afrique, et vint en Italie pour demander à Dieu le pardon de ses péchés. Suivant la coutume, il fit ses dévotions sur les tombeaux des apôtres; il fut ensuite admis à présenter au saint-père un écrit dans lequel étaient anathématisées les doctrines que lui-même ou ses prédécesseurs avaient soutenues contre la foi.

Cette manifestation publique du retour de Pyrrhus à l'orthodoxie remplit de joie Théodore; il lui ouvrit les trésors de Saint-Pierre pour faire des largesses au peuple, et le fit siéger à l'un des côtés de l'autel, l'honorant comme évêque de Constantinople. Le saint-père le défraya ensuite de toutes ses dépenses, et lui fournit les sommes nécessaires pour soutenir avec faste sa dignité de patriarche.

Ainsi Pyrrhus, descendu volontairement de son siége, se repentit bientôt d'avoir abdiqué la puissance, et abjura ses croyances pour retourner dans les grandeurs! tant le désir de commander est ardent chez les prêtres, et tant l'esprit ecclésiastique offre de contradictions inexplicables!

Son apostasie entraîna la défection des autres évêques orientaux. Les trois primats, Colomb de Numidie, Étienne de Byzacène, et Réparat de Mauritanie, adressèrent une lettre synodale au pontife, avec l'approbation de tous leurs suffragants, en faveur de Pyrrhus, et réclamèrent sa réinstallation sur le siége de Constantinople.

Paul, menacé d'une déposition et pressé par les légats du pontife, qui l'exhortaient à expliquer dans quel sens il entendait le symbole d'une seule volonté en Jésus-Christ, résolut enfin d'envoyer à la cour de Rome une lettre dogma-

tique pour décider la question qui divisait la chrétienté. Après avoir glorifié sa charité envers les fidèles et sa patience envers ses ennemis qui l'accablaient d'injures et de calomnies, il déclara sa foi sur l'incarnation, et ajouta : « Nous » croyons que la volonté du Christ est une, parce que notre » intelligence repousse la pensée d'attribuer à Dieu une » double action, et d'enseigner qu'il se combat lui-même en » admettant deux personnes en lui.

» Cependant nous ne voulons pas confondre ces deux na- » tures, afin d'en établir une pour révoquer l'existence de » l'autre. Mais nous disons que sa chair, animée d'une âme » raisonnable, et enrichie de sa toute-puissance divine par » l'hypostase, n'a qu'une volition inséparable de celle du » Verbe, qui lui fait accomplir toutes ses actions.

» Ainsi la chair ne fait aucune opération qui lui soit natu- » relle, et ne peut agir par sa propre impulsion contre l'ordre » du Verbe; elle subit sa loi et ne produit que des phéno- » mènes qui émanent de lui. Nous ne voulons point blasphé- » mer l'humanité du Christ en disant qu'elle fut dominée » par la nécessité de la nature, et qu'en repoussant les souf- » frances de la croix, elle méritait la même réprimande que » l'apôtre saint Pierre.

» Voici dans quel sens nous interprétons le refus de la pas- » sion et ces paroles de l'Évangile : « Je suis descendu du » ciel non pour faire ma volonté, mais celle de celui qui m'a » envoyé. » Nous prenons ces mots négativement; nous » croyons que le Christ n'exprime pas ce qu'il est, et qu'il dit » seulement ce qu'il n'est pas, comme dans ce passage : « Je » n'ai commis ni péché ni iniquité. » Paul, pour donner plus

de force à ses décisions, cite en sa faveur l'autorité des Pères, et termine ainsi : « Les évêques Sergius et Honorius, l'un de la » nouvelle, l'autre de l'ancienne capitale de l'empire, étaient » du sentiment que je professe. » Il nomme même le patriarche de Constantinople avant le pontife romain, pour montrer la suprématie de la métropole grecque sur le saint-siége.

Cette lettre n'apaisa point le mécontentement du pape et ne suspendit point les querelles des prélats d'Occident et d'Afrique. Alors Paul engagea le prince, pour arrêter les désordres, à publier un édit qui mît fin aux disputes et imposât silence aux deux partis.

Dans ce décret, appelé Type, l'empereur posa d'abord la question, rapporta sommairement les raisons pour et contre le monothélisme; ensuite il ajouta : « Nous défendons à nos » sujets catholiques de disputer à l'avenir sur les dogmes » d'une volonté et une opération, ou de deux opérations et » deux volontés. Nous approuvons ce qui a été décidé par » les Pères sur l'incarnation du Verbe, déclarant suivre les » doctrines enseignées par les saintes Écritures et les conciles » œcuméniques et par les ouvrages qui sont la règle de » l'Église. Nous défendons de rien ajouter aux dogmes, et de » chercher à les interpréter selon des sentiments irréligieux » ou des intérêts particuliers.

» Nous voulons que l'état de tranquillité qui régnait avant » ces discussions soit rétabli, comme si elles ne s'étaient point » élevées; et pour ne laisser aucun prétexte à ceux qui veu- » lent disputer sans fin, nous avons donné l'ordre d'enlever » les écrits affichés aux vestibules de la cathédrale de Con- » stantinople et des autres métropoles de l'empire.

» Ceux qui oseront contrevenir à la présente ordonnance » seront soumis au jugement terrible de Dieu et encourront » notre indignation. Les patriarches, les évêques et les autres » ecclésiastiques seront déposés ; les religieux excommuniés » et chassés de leurs monastères ; les grands perdront leurs » dignités et leurs charges ; les citoyens notables seront dé- » pouillés de leurs biens, et les autres punis corporellement » et bannis de nos états. »

L'empereur Constant ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs et ne put arrêter les troubles de l'Église, car les prêtres sont opiniâtres dans le mal ; ils soutiennent les erreurs les plus extravagantes, les plus bizarres, et lorsqu'elles ont été longtemps débattues, ils les adoptent comme des articles de foi, et les imposent à l'humanité crédule.

D'ailleurs le besoin de dominer les consciences, de gouverner les hommes par la superstition, tourmente sans cesse les ecclésiastiques ; ils cherchent à prouver l'importance de l'oraison au déiste, qui regarde les momeries religieuses comme des outrages à la Divinité ; ils soutiennent l'existence du paradis et de l'enfer au matérialiste qui nie l'existence de l'âme ; enfin dans les pays où ils possèdent la puissance, ils exercent sur les croyances un despotisme qu'ils condamneraient si d'autres l'employaient contre eux-mêmes.

Théodore montra une grande intolérance dans les disputes théologiques du monothélisme ; et sur le simple soupçon que Pyrrhus, retiré à Ravenne après sa rétractation, professait de nouveau l'hérésie, il assembla quelques évêques dans la basilique de Saint-Pierre, et prononça contre le patriarche un anathème terrible.

On assure même qu'il profana le vin de la coupe sacrée, en le mêlant à l'encre dont il se servit pour signer la condamnation de Pyrrhus. Les auteurs ecclésiastiques justifient cette action sacrilége, sous prétexte que cet usage était particulier aux prélats grecs. L'existence de cette coutume prouve au moins que les chrétiens d'Orient n'admettaient point encore le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, et qu'ils ne croyaient pas à la transsubstantiation. S'ils avaient eu la foi que le pain et le vin étaient le corps et le sang de Dieu, le pontife eût-il osé, en présence d'un synode, mêler le Christ avec une matière profane?

Le cardinal Baronius prétend que Théodore condamna dans un nouveau concile le formulaire de l'empereur Constant et anathématisa le patriarche de Constantinople. Cependant les auteurs qui ont rapporté la tenue de cette assemblée ne parlent pas du Type, ni de l'excommunication de Paul, ce qui doit nous faire présumer qu'il fut anathématisé peu de temps après, et seulement lorsque le saint-père eut compris que les lettres et les avertissements de ses légats ne pourraient jamais ramener ce prélat à la foi romaine.

Aussitôt que Paul eut appris sa déposition, il fit fermer l'église des orthodoxes, située dans le palais de Placidie, il défendit aux nonces qui habitaient cette magnifique demeure de célébrer le service divin, et il les poursuivit avec acharnement, ainsi que les évêques catholiques et les simples fidèles. Les uns furent bannis, les autres jetés dans les cachots, et plusieurs même frappés et déchirés à coups de verges.

Pendant que ses ambassadeurs étaient exposés à la fureur de ses ennemis, le pontife s'occupait à faire transférer les

corps des saints martyrs Primus et Félicien dans la magnifique basilique de Saint-Étienne, et faisait élever un oratoire à saint Sylvestre dans le palais de Latran, et un autre au bienheureux martyr Euplus, hors de la porte de Saint-Paul.

Malgré les soins qu'il donnait à sa polémique contre les monothélites, et qui absorbaient presque tous ses instants, Théodore ne négligeait aucune occasion d'étendre l'influence du siége de Rome sur les Églises d'Occident; il entretenait des relations actives avec le clergé espagnol, et faisait prévaloir ses opinions dans le septième concile de Tolède; il correspondait également avec les ecclésiastiques des Gaules, et dirigeait les délibérations du troisième concile qui se tint dans ce pays par ordre de Clovis II.

A son instigation, saint Éloi et saint Ouen firent approuver le symbole de Nicée, et empêchèrent ainsi l'hérésie monothélite de se propager en France. Théodore porta même sa sollicitude jusque sur les provinces des Pays-Bas, où saint Omer travaillait à la conversion des infidèles avec Mommolin, Ébertran et Bertin. Ce fut encore par ses conseils que ces missionnaires convertirent quelques seigneurs influents et fondèrent diverses maisons religieuses, entre autres le célèbre monastère Sithien ou Saint-Bertin, dans lequel, un siècle plus tard, l'usurpateur Pépin le Gros enfermera le dernier héritier de la dynastie mérovingienne.

Au milieu de cette vie active, le pontife fut attaqué d'une maladie grave dont il mourut en 649, après un règne d'environ huit années : il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

MARTIN Ier,

76e PAPE.

CONSTANT, empereur d'Orient. | CLOVIS II, roi de France.

Élection de Martin Ier. — Son origine. — Son éducation. — Concile tenu à Rome. — Discours du pape. — Deuxième session du concile de Latran. — Examen de l'Ecthèse. — Jugement du concile. — Lettre du pape à l'empereur. — Le prince veut faire arrêter le pontife. — Corruption du clergé. — Martin Ier est enlevé de Rome. — Son séjour dans l'île de Naxos. — Il est interrogé par le sacellaire. — Insultes faites au pontife. — Paul de Constantinople obtient la grâce du pape. — Martin Ier est envoyé en exil. — Mort du pontife romain.



Martin Ier était d'une naissance distinguée et originaire de Tudertum ou Todi, dans la province de Toscane. Dès son jeune âge, il avait été confié à des maîtres habiles qui développèrent les heureuses dispositions qu'il avait pour l'étude. Il termina sa philosophie et acquit une connaissance parfaite de l'art de l'éloquence ; cependant sa piété l'ayant porté à examiner la vanité des choses humaines, il pensa que le savoir d'un orateur et d'un philosophe était un écueil dangereux pour le salut de l'âme. Alors il se détermina à renoncer aux grandeurs du siècle et à se consacrer entièrement à Dieu, en embrassant l'état ecclésiastique, dans lequel d'ailleurs il espérait obtenir un poste honorable.

Dans toutes les fonctions qu'il remplit, le saint ministre montra un grand zèle pour la religion et se fit distinguer par ses lumières et par sa profonde sagesse. Un mois et demi après la mort de Théodore, malgré les intrigues de ses compétiteurs, il fut nommé pontife par le peuple, par le clergé et par les grands de Rome ; et son élection fut aussitôt confirmée par l'empereur Constant, qui ordonna à ses agents d'employer toute leur influence pour rendre le nouveau chef de l'Église favorable au Type. Mais la pureté de sa foi et les conseils de saint Maxime, qui était alors dans la ville apostolique, le déterminèrent à prendre une résolution contraire; et, pour détruire les dernières espérances des hérétiques, il réunit au palais de Latran, dans la chapelle du Sauveur, appelée Constantienne, un concile de cinq cents évêques, et soumit à leur jugement toutes les questions religieuses qui troublaient les Églises.

Le synode resta assemblé plusieurs mois et tint cinq sessions, dont chacune est nommée « secretarium » dans le style de l'époque, soit à cause du lieu, soit parce que les prélats convoqués avaient seuls le droit d'entrer dans l'assemblée. La première séance eut lieu le 5 octobre 649; Théophylacte, protonotaire de l'Église romaine, prit la parole, et pria le pontife d'exposer le sujet de la convocation du concile. Martin s'exprima en ces termes : « Mes frères, nous avons à examiner » les erreurs introduites dans la chrétienté par les patriarches » d'Alexandrie et de Constantinople, Cyrus et Sergius, et » par leurs successeurs Paul et Pyrrhus. Huit années se sont » écoulées depuis la publication de cette bulle de scandale, » où Sergius décidait dans neuf propositions différentes, qu'il

» existait en Jésus-Christ une seule personne, où la divinité
» et l'humanité se confondaient; hérésie condamnable qui
» fortifiait les erreurs des acéphales. Ensuite ce patriarche a
» prononcé anathème contre ceux qui ne partageaient pas sa
» croyance coupable; et non-seulement il a répandu cette
» doctrine, mais encore il a composé, sous le nom de l'empe-
» reur Héraclius, cette fameuse Ecthèse de scandale. Il pré-
» tend, d'après Apollinaire l'impie, qu'il existe dans le Christ
» une seule volonté, comme la conséquence d'une seule opé-
» ration; il a osé afficher cette bulle sacrilége aux portes de
» son église, et la faire approuver par plusieurs chefs du
» clergé dont il a surpris la religion.

» Pyrrhus, successeur de ce patriarche, a souscrit égale-
» ment à cet édit coupable; et par son exemple d'illustres
» prélats ont été entraînés dans le schisme. Plus tard, le re-
» pentir l'ayant conduit à nos pieds, il a présenté une requête
» écrite de sa main pour abjurer l'hérésie que lui et ses pré-
» décesseurs avaient soutenue contre la foi catholique; mais
» depuis il est retourné comme un chien à son vomissement,
» et nous avons été obligé de punir son crime par une dépo
» sition canonique.

» Quant au nouveau patriarche Paul, il accepte ouverte-
» ment l'Ecthèse de Sergius, et il a entrepris d'en prouver
» l'orthodoxie; pour le punir de son audace, nous avons
» prononcé notre anathème contre lui. A l'imitation de Ser-
» gius, il a surpris la religion du prince, et lui a persuadé
» de publier, sous le nom de Type, un décret qui détruit la
» foi catholique en défendant aux fidèles d'employer les
» termes « une ou deux volontés, » ce qui laisse supposer que

» Jésus-Christ est sans volonté et qu'il n'accomplit aucune opé-
» ration. Bien plus, loin d'être touché de repentir en apprenant sa déposition, il s'est livré à des violences sacriléges; il a fait fermer notre église du palais de Placidie, il a plongé dans les cachots les légats de notre siége, il a fait frapper de verges des prêtres orthodoxes, et enfin il a condamné un grand nombre de moines à la torture.

» Nos prédécesseurs ont déployé toute la prudence et la charité chrétienne, en usant de prières et de réprimandes envers les évêques de Constantinople; mais ces prélats ont fermé leur esprit aux conseils et aux remontrances apostoliques. J'ai donc cru nécessaire de vous assembler, afin que tous réunis en présence de Dieu, qui nous voit et nous juge, nous délibérions sur les coupables et sur leurs sacriléges erreurs. Que chacun prononce donc librement d'après les inspirations du Saint-Esprit. »

On lut publiquement la lettre du métropolitain de Ravenne, qui s'excusait de n'avoir pu se rendre au synode; ensuite on régla les formes par lesquelles on devait procéder à la condamnation des monothélites.

La seconde session fut tenue le 8 du même mois. Le saint-père ordonna que l'accusation contre les hérétiques serait formulée par les parties intéressées ou par le primicier et le notaire de l'Église romaine. Théophylacte prit la parole en ces termes : « Je déclare à votre béatitude qu'Étienne, évêque de Dore, premier suffragant de Jérusalem, est au seuil de la basilique où nous sommes assemblés, et qu'il demande à se présenter devant vous. » Le pontife donna l'ordre de l'admettre dans le concile.

Les portes furent ouvertes, et le prélat, introduit par le maître des cérémonies, présenta sa requête au synode. Le notaire Anastase en fit la lecture, la traduisant du grec en latin; elle contenait les explications des premiers troubles en Orient, les articles publiés par Cyrus à Alexandrie, la lettre de saint Sophrone, qui lui ordonnait de se rendre à Rome pour faire condamner les hérétiques, et terminait en rappelant les plaintes qu'il avait déjà faites à Théodore contre Sergius de Joppé. Nous citerons les dernières paroles de sa requête : « J'ai exécuté les ordres du saint-père » défunt envers les prélats hérétiques, et je n'ai consenti à les » admettre à la communion orthodoxe qu'après avoir reçu » leur rétractation souscrite de leur main. Toutes ces abju- » rations ont été remises au pape Martin Ier.

» Maintenant je vous supplie, mes frères, de vouloir écou- » ter la demande que mon humilité vous adresse au nom des » prélats, des peuples catholiques d'Orient, et du glorieux » Sophrone; nous vous adjurons de dissiper par vos lumières » les restes de l'hérésie, et de faire succéder la charité évan- » gélique au fanatisme aveugle qui pousse les fidèles dans » des guerres interminables. »

Le synode reçut également les plaintes de plusieurs abbés, prêtres ou moines grecs, qui demandaient la condamnation des monothélites; on lut ensuite les anciennes requêtes adressées au saint-siége contre Cyrus, Sergius et leurs adhérents. Alors le pontife se levant de sa chaire s'exprima ainsi : « C'est assez de plaintes, mes frères, contre les coupables. » Le temps nous manquerait si nous voulions produire de- » vant vous toutes les réclamations qui nous ont été pré-

» sentées par les catholiques. Nous sommes assez édifiés sur » la culpabilité des hérétiques, et nous pouvons remettre » à la session suivante pour examiner canoniquement les » écrits de chacun des accusés. »

L'assemblée s'étant réunie neuf jours après, on commença la séance par l'examen des ouvrages de Théodore, évêque de Pharan. Martin cita plusieurs passages des Pères qui condamnaient les erreurs de ce prélat. Les sept articles de Cyrus d'Alexandrie furent ensuite examinés, ainsi que la lettre de Sergius de Constantinople, qui les approuvait, en prononçant anathème contre ceux qui ne reconnaissaient pas en Jésus-Christ une seule opération théandrique. On commenta le passage de saint Denis, évêque d'Athènes, cité par Cyrus, et tiré de la lettre de Caïus; il finissait ainsi : « Enfin le Christ n'a fait ni les actions divines comme Dieu, » ni les opérations humaines comme homme, mais il a mon- » tré aux nations une nouvelle espèce d'opération d'un être » incarné, que l'on peut appeler actes théandriques. »

Ces paroles étaient réellement de saint Denis l'Aréopagite; et le pontife, ne pouvant les expliquer, accusa Cyrus et Sergius d'avoir falsifié ce passage, en mettant dans son septième article les termes de « nouvelle opération » au lieu de ceux « d'opération théandrique, » qui devaient y être placés. Il essaya de démontrer que Sergius avait détruit le sens de ces paroles en supprimant dans sa lettre le mot théandrique pour écrire seulement celui d'opération. Remarques dignes du théologien le plus subtil!

On édifiait ainsi les fidèles par des disputes prolongées et violentes, fondées sur des termes que l'esprit sophistique

des Grecs avait introduits dans le langage de l'Église. Martin, après avoir soutenu que le mot théandrique renfermait nécessairement l'idée de deux opérations, ajouta : « Si cette » expression signifie une seule opération, elle veut dire qu'elle » est simple ou composée, naturelle ou personnelle. Si elle » est simple, le Père la possède aussi; et s'il la possède, il » sera, comme le Christ, Dieu et homme. En admettant cette » opération composée, nous déclarons le Fils d'une autre » substance que celle du Père, car le Père ne saurait com- » prendre une opération composée. Si nous la disons natu- » relle, nous déclarons la chair consubstantielle au Verbe, » puisqu'elle exécute la même opération; ainsi, au lieu de la » trinité nous proclamerions la quaternité. Lorsque nous ad- » mettons l'opération théandrique comme étant personnelle, » nous séparons au contraire le Fils et le Père, puisqu'ils sont » distingués par les opérations personnelles.

» Enfin, les hérétiques prétendent que l'union de la nature » divine et humaine ramène l'opération théandrique à l'unité; » en d'autres termes, ils avouent que le Verbe avant son union » avec la chair possédait deux opérations, et qu'après son » hypostase il n'en accomplit qu'une; par conséquent ils re- » tranchent l'une de ses opérations en les confondant ensem- » ble. Ces contradictions prouvent que saint Denis, par le mot » composé dont il s'est servi, a voulu désigner l'union des » deux opérations dans la même personne, et qu'il a pu dire » sagement que Jésus-Christ n'accomplit ni les actions divines » en Dieu, ni les actions humaines en homme, mais qu'il nous » montre l'union parfaite des opérations et des natures. Le su- » blime de cette union est de faire exécuter humainement les

» actions divines, et divinement les actions humaines; car la » chair du Christ, animée d'une âme raisonnable et unie à » lui personnellement, opérait les miracles qui ont frappé les » peuples, et par sa vertu toute-puissante il se soumettait » volontairement aux souffrances qui nous ont donné la vie » du ciel. Ainsi il possédait ce qui nous est naturel d'une » manière surhumaine; et nous dirons comme saint Léon, » que chaque nature opérait dans le Christ ce qu'elle a de » particulier, mais avec la participation de l'autre. »

Cette explication singulière de l'opération théandrique fut approuvée sans opposition par l'assemblée. On lut ensuite l'Ecthèse d'Héraclius, et l'on déclara faux et mensongers les extraits des deux conciles de Constantinople, tenus par les patriarches Sergius et Pyrrhus, qui affirmaient que l'Ecthèse avait été approuvée par le pontife Severin.

La quatrième séance du synode fut tenue le 19 octobre. Martin releva les contradictions qui résultaient des pièces qu'on avait lues dans la session précédente, et expliqua les articles dans lesquels Cyrus anathématise les hommes qui ne disent pas avec lui que Jésus-Christ agit par une seule opération. « Sergius et Pyrrhus approuvent cette doctrine, ajou» tait-il, et cependant ces trois prélats adhèrent à l'Ecthèse, » qui défend de prononcer les termes de une ou deux opéra» tions. Ainsi ils se repoussent eux-mêmes du sein de l'Église, » puisqu'il est contradictoire de dire une opération et de » défendre de le prononcer. »

Le souverain pontife tombait dans une grave erreur, car il attribuait à l'Ecthèse une défense qui se trouvait dans le Type, et soit par ignorance de la question, soit par une ruse oratoire,

il plaçait les hérétiques en contradiction avec eux-mêmes, tandis que l'édit d'Héraclius appuyait le monothélisme, et que ces prélats avaient pu l'approuver sans se contredire et sans s'anathématiser eux-mêmes.

Enfin dans la dernière session, le pontife ayant fait apporter les livres des Pères, fit lire les passages opposés à l'hérésie, et après cette lecture il prit la parole : « Mes frères, » il faut faire connaître à toute la terre que les novateurs » calomnient les Pères et les conciles qui ont enseigné deux » volontés, deux opérations et deux natures en Jésus-Christ; » les Pères ne l'ont pas seulement décidé, ils l'ont encore » prouvé par le nombre, par les noms, par les pronoms, par » les qualités, par les propriétés, par tous les moyens pos» sibles. Nous approuvons donc cette doctrine sans y rien » ajouter ni retrancher. »

Afin de rendre plus sensible la conformité des sentiments des novateurs avec les hérétiques, le pape compara les paroles des uns et des autres; et il conclut en disant que les premiers étaient plus coupables que les seconds, puisqu'ils voulaient persuader aux esprits simples qu'ils suivaient les écrits des saints Pères, tandis que les hérétiques déclaraient ouvertement qu'ils les combattaient. Il appuya ses conclusions de l'autorité de saint Cyrille et de Grégoire de Nazianze, et démontra que le Christ avait pris par son incarnation la nature humaine tout entière, et par conséquent la volonté qui est essentielle à l'âme raisonnable.

Après une longue délibération, le concile rendit son jugement en vingt canons; il condamna tous ceux qui ne confessaient pas la Trinité et l'incarnation du Verbe; qui refusaient

de reconnaître Marie comme mère de Dieu, et le Christ comme consubstantiel à son Père et à la Vierge sa mère. Les Pères décidèrent que Jésus-Christ était lui-même une nature du Verbe incarné; que les deux natures subsistaient distinctes en lui, qu'elles étaient unies hypostatiquement et conservaient leurs propriétés; et qu'il exécutait deux volontés et deux opérations, l'une divine, l'autre humaine; enfin ils condamnèrent ceux qui repousseraient ces dogmes ou qui ne prononceraient pas anathème contre les hérétiques qui attaquaient la Trinité et l'incarnation.

Sabellius, Arius, Origène, Didyme, Évagre, Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople et ses successeurs Pyrrhus et Paul, furent excommuniés. On lança les plus terribles anathèmes contre ceux qui acceptaient l'Ecthèse d'Héraclius ou le Type de Constant; contre les prêtres qui se soumettaient aux dispositions prononcées par les impies entachés de monothélisme; et contre les hérétiques qui soutiendraient que leur doctrine était semblable à celle des Pères, ou qui exposeraient de nouvelles formules sur l'incarnation. La souscription de l'arrêt est conçue en ces termes : « Moi, Martin, par la grâce de Dieu évêque de la » sainte Église catholique et apostolique de la ville de Rome, » j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la » foi orthodoxe, ainsi qu'à la condamnation de Théodore, » prélat de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de » Constantinople, des patriarches Pyrrhus et Paul, ses suc» cesseurs, de leurs écrits hérétiques, de l'Ecthèse et du Type » impie qu'ils ont publié à Byzance. »

Les actes du concile furent écrits en latin et en grec, à la

demande des moines de Palestine, et le pontife les envoya aux Églises d'Orient et d'Occident, avec plusieurs lettres synodales. Il adressa des circulaires à tous les fidèles de la chrétienté, pour les instruire de l'erreur des monothélites, et de la nécessité d'assembler un concile pour condamner cette hérésie. « Nous envoyons, écrit-il, les actes du synode à tous » les chrétiens, afin de justifier notre conduite devant Dieu, » et de rendre inexcusables ceux qui nous refuseront l'obéis- » sance qu'ils nous doivent. N'écoutez point les novateurs, » et ne redoutez pas la puissance de ces hommes couronnés » dont la vie passe comme l'herbe qui se fane, et dont aucun » n'a été crucifié pour nous. »

Il informa ensuite l'empereur des décisions du concile, en lui disant : « Nos adversaires, seigneur, ont osé écrire aux » évêques d'Afrique que vous aviez publié le Type afin d'arrê- » ter la violence de nos discussions théologiques, et pour » laisser à la vérité le temps de s'établir. Le malheur de ces » discordes doit retomber sur eux-mêmes, qui se sont écartés » des préceptes de l'Église; car les Pères affirment que le » moindre changement dans l'exposition des vérités divines » est condamnable aux yeux de Dieu. Nous vous adressons » les actes de notre concile avec leur traduction en grec, et » nous vous prions de les lire attentivement, afin que vos » pieuses lois proscrivent les hérétiques, et fassent triompher » les doctrines des saints Pères et des conciles. »

A cette époque le nouvel évêque de Thessalonique, Paul, envoya ses lettres synodales à la cour de Rome : le pontife les jugea monothélites; cependant, à la demande de ses députés, il consentit à suspendre les effets de l'excommunica-

tion que ce prélat avait encourue; il releva seulement l'erreur dans laquelle il était tombé, et lui adressa par ses légats la profession de foi qu'il devait suivre. Paul, craignant que sa soumission au saint-père ne lui attirât l'inimitié des évêques de l'Orient, trompa les mandataires de Martin et leur remit une exposition de ses croyances dans laquelle, en parlant de la volonté et de l'opération du Christ, il avait retranché le mot « naturelle, » ainsi que la formule d'anathème prononcée contre les hérétiques.

Les légats de la cour de Rome, séduits par les artifices et par les flatteries de l'évêque de Thessalonique, acceptèrent cet écrit, qu'ils rapportèrent au pontife. Martin ayant reconnu la fourberie, s'emporta contre ses envoyés, les appela traîtres, sacriléges, infâmes, et les fit renfermer dans un monastère où ils firent pénitence, revêtus d'un sac, et la tête couverte de cendres. Ensuite il écrivit à Paul cette lettre menaçante :

« Sachez, évêque fourbe et imposteur, que vous êtes dé» posé de toute dignité sacerdotale, jusqu'au jour où vous » confirmerez, par écrit, sans aucune restriction ni omis» sion, ce que nous avons décidé en notre concile, et où » vous aurez anathématisé les nouveaux hérétiques, leur » Ecthèse sacrilége et leur Type odieux.

» Si vous désirez rentrer dans notre communion, vous de» vez à l'instant même réparer la faute que vous avez com» mise contre les canons, en ne vous reconnaissant pas, dans » vos lettres, pour sujet et vicaire du saint-siége. » Martin adressa en même temps un ordre au clergé de Thessalonique, pour défendre toute communication avec Paul s'il persistait dans l'hérésie, et pour nommer un autre évêque.

Amandus ou saint Amand, prélat de Maëstricht, avait envoyé une lettre au pape pour l'instruire des désordres des ecclésiastiques de son diocèse et pour lui faire connaître qu'il voulait abandonner son siége, afin de fuir les scandales qu'il ne pouvait empêcher. Martin lui répondit : « Nous avons appris que les prêtres, les diacres et les autres clercs, tombent » dans les péchés honteux de fornication, de sodomie et de » bestialité. Ceux d'entre ces infâmes qui auront été surpris » une seule fois dans le péché, après avoir reçu les ordres » sacrés, devront être déposés, sans espérance d'être rétablis, » et passeront leur vie dans l'accomplissement d'une sévère » pénitence. N'ayez donc aucune compassion pour les coupables, car nous ne voulons devant l'autel que des ministres dont l'existence ait été pure.

» Mais il ne vous est pas permis d'abandonner les fonctions de votre dignité pour vivre dans la retraite à cause » des péchés des autres; vous devez au contraire dominer » votre affliction, et rester sur le siége épiscopal pour l'édification des chrétiens de la Gaule.

» Nous vous envoyons les actes du dernier synode et notre » circulaire, afin que vous les fassiez connaître à tous les ecclésiastiques de votre juridiction : ils devront approuver » sans examen ce que nous avons décidé pour la foi, et ils » nous adresseront cette confirmation souscrite de leur main.

» Engagez le roi Sigebert à nous envoyer des évêques, qui » consentiront à se charger de la légation du saint-siége auprès de l'empereur, pour remettre au prince les actes de » notre concile et ceux de votre assemblée.

» Nous avons fait donner à votre député les reliques que

» vous nous demandiez ; quant aux livres, notre bibliothè-
» que étant pauvre, il n'a pas été en notre puissance de les
» remettre à votre mandataire, et son départ précipité nous
» a empêché de faire transcrire des copies des ouvrages qui
» sont dans nos archives. »

Martin adressa des lettres au roi Clovis II, pour le prier d'envoyer à Rome deux prélats de son royaume, qui accompagneraient à Constantinople une ambassade à laquelle il voulait donner un caractère de solennité. Saint Éloi et saint Ouen, qui avaient d'abord été désignés par le prince pour se rendre auprès du pape, ne purent accomplir cette mission parce que des raisons d'état les retinrent dans les Gaules.

En exécutant toutes ces réformes, le saint-père n'avait pas prévu l'orage que son zèle avait formé en Orient; l'empereur Constant, instruit que le pontife cherchait un appui contre son autorité, résolut de faire exécuter son édit du Type dans ses provinces d'Italie et d'abaisser enfin l'orgueil de la cour de Rome. Il envoya Olympius son favori, en qualité d'exarque, avec ordre de s'assurer de l'armée et de s'emparer de Martin. S'il trouvait de la résistance dans les soldats, il devait temporiser, séduire peu à peu les troupes par des largesses et des distinctions; et enfin, quand le moment lui paraîtrait favorable, il devait faire enlever le pontife de son palais et l'envoyer à Constantinople.

Olympius débarqua en Italie pendant la tenue du concile de Latran; d'abord, suivant ses instructions, il engagea une partie des évêques à se séparer de la communion du pape; toutes ses tentatives ayant échoué, et n'osant point encore employer la violence, il eut recours à la trahison. Au moment

où le saint-père lui présentait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, l'exarque fit un signal convenu, et son écuyer tira le glaive pour massacrer le pontife. Par un miracle éclatant, ajoutent les historiens sacrés, Martin devint invisible et l'écuyer aveugle. Olympius, frappé de ce prodige, se prosterna aux pieds du pontife, et lui découvrit les ordres qu'il avait reçus de l'empereur; ensuite il passa en Sicile pour combattre les Sarrasins, et forma un royaume indépendant.

L'exarque fut assassiné secrètement quelque temps après, et Constant nomma pour lui succéder deux officiers, Théodore, surnommé Calliopas, et un domestique du palais qui portait aussi le nom de Théodore, et dont le surnom était Pellare. Ils avaient ordre d'enlever de vive force le pape, en l'accusant devant le peuple d'hérésie et de crimes d'état, et en lui reprochant de ne pas honorer Marie comme mère de Dieu, et d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins.

Martin, instruit de leurs projets par ses espions, se retira avec son clergé dans l'église de Latran, le jour même où les officiers de l'empire entrèrent à Rome. Il ne visita point l'exarque; et sous prétexte de son état de maladie, il envoya quelques prêtres pour le complimenter. Celui-ci leur répondit « qu'il voulait adorer le pontife, conformément à » l'usage, et que le lendemain, dimanche, jour du Seigneur, il » se rendrait au palais patriarcal, où il espérait le voir. » Le terme adorer, à cette époque, ne représentait pas l'idée que nous lui attribuons dans notre langue; il signifiait simplement honorer ; et la coutume d'une adoration réelle et sacrilége, ainsi qu'elle se pratique à Rome de nos jours, était inconnue aux évêques des premiers siècles.

Le lendemain la messe fut célébrée dans la basilique de Latran par le saint-père; mais l'exarque, redoutant la fureur du peuple, n'osa pas tenter l'enlèvement, malgré le nombre de ses troupes. Seulement il envoya son cartulaire avec quelques soldats le lundi matin au palais de Latran, pour se plaindre de la défiance qu'on lui témoignait. « On vous ac-» cuse, saint-père, lui dit l'officier, de cacher des armes et » des pierres pour votre défense, et d'avoir renfermé des » gens de guerre dans votre palais pontifical. »

Martin le prit aussitôt par la main et lui fit visiter sa demeure, afin qu'il rendît témoignage de la fausseté de ces accusations. « Nos ennemis, ajouta le pontife, nous ont toujours » calomnié : à l'arrivée d'Olympius, on nous accusait aussi » d'être entouré d'hommes armés pour repousser la force par » la violence. Il a bientôt reconnu que nous placions en Dieu » seul toute notre confiance. »

L'exarque, rassuré sur les dangers de l'arrestation, se mit à la tête de ses troupes et fit entourer la basilique. A l'approche des soldats, le pontife, quoique malade, se fit placer sur un lit à la porte même de l'église; ceux-ci, sans égards pour ce vénérable vieillard, ni pour la sainteté du lieu, pénétrèrent dans le temple, brisèrent les luminaires, et au milieu de la terreur et du bruit des armes, Calliopas montrant aux prêtres et aux diacres l'ordre de l'empereur, leur commanda de déposer Martin comme indigne de la tiare, et d'ordonner un autre évêque à sa place.

Un geste, une parole du saint-père, et le sang allait couler : Martin se leva avec calme, et s'appuyant sur deux jeunes ecclésiastiques, il sortit lentement de la basilique. Les prêtres

se jetèrent aussitôt sur les gardes en s'écriant : « Non, le saint-» père ne sortira pas de ces murs! Anathème contre vous, » mercenaires d'un tyran, destructeurs de la foi chrétienne! » anathème contre vous! » Le pontife étendit la main, et le clergé obéissant vint se ranger à ses côtés.

Martin se livra ensuite aux soldats de l'exarque ; mais au moment où ils se préparaient à l'emmener, les prêtres et les diacres se jetèrent de nouveau sur la troupe, et entourant le saint-père, ils criaient : « Ne l'abandonnons point, c'est » notre père; vivons ou mourons avec lui! » Alors le pontife adressa cette prière à Calliopas : « Seigneur, permettez à ceux » de mon clergé qui m'aiment de me suivre dans l'esclavage. » Tous l'accompagnèrent à son palais, qui fut à l'instant changé en prison, et dont toutes les portes furent gardées par les soldats de l'exarque Théodore.

La nuit suivante, pendant que le clergé était plongé dans le sommeil, on enleva le saint-père et on le fit sortir de Rome, accompagné seulement de six serviteurs dévoués. Son enlèvement fut si précipité, qu'il ne put emporter aucune des choses nécessaires à un long voyage, si ce n'est une simple coupe à boire. Son escorte, embarquée sur le Tibre, arriva le mercredi 19 juin à dix heures du matin à Porto, d'où elle repartit le même jour ; et le 1er juillet elle entrait dans Misène. Le pontife fut ensuite conduit en Calabre, de là, dans différentes îles, et enfin on le déposa dans l'île de Naxos, où il demeura une année entière.

Pendant toute la durée du voyage, Martin, accablé par une dyssenterie cruelle, n'avait pu sortir du vaisseau, qui était devenu sa prison. Les évêques et les fidèles de Naxos lui

envoyaient des présents pour soulager ses maux; mais les soldats qui le gardaient s'emparaient de ses provisions, le chargeaient d'outrages, et frappaient même les citoyens, les repoussant avec colère et criant : « Mort à ceux qui aiment cet » homme; ils sont ennemis de l'état ! »

Enfin Constant donna l'ordre de l'amener à Constantinople; et au milieu du mois de septembre de l'année 654, le saint-père entra dans le port de la ville impériale. Pendant une journée entière Martin resta sur le vaisseau, couché sur du mauvais linge et livré en spectacle à toute la populace, qui l'appelait hérétique, ennemi de Dieu, de la Vierge et du prince. Le soir, un scribe, nommé Sagolève, et plusieurs gardes, le descendirent de la barque et le portèrent dans la prison appelée Prandéaria, où il demeura trois mois sans aucun secours. On croit qu'il écrivit dans son cachot les deux lettres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Dans la première, il se justifie auprès de l'empereur des accusations portées contre lui, et invoque le témoignage que le clergé romain avait rendu de la pureté de sa foi en présence de l'exarque; il proteste qu'il défendra les décisions de son concile aussi longtemps que la vie lui sera laissée. « Je n'ai envoyé, » écrivait-il, ni lettres ni argent aux Sarrasins; j'ai seulement » donné quelques secours à des serviteurs de Dieu qui venaient » de ces pays chercher des aumônes pour les chrétiens malheu- » reux. Je crois à la glorieuse Marie, vierge et mère du Christ, » et je déclare anathème, dans ce monde et dans l'autre, » à ceux qui refusent de l'honorer et de l'adorer au-dessus de » toutes les créatures. » Il termine sa seconde lettre en disant : « Il y a quarante jours, seigneur, que je n'ai pu ob-

» tenir un bain pour mon corps affaibli. Je me sens glacé
» par la souffrance, car le mal qui dévore mes entrailles ne
» m'a laissé aucun repos sur la mer ni sur la terre. Mes forces
» y succombent; et lorsque je demande une nourriture salu-
» taire qui puisse me ranimer, j'éprouve un refus insultant.
» Cependant je prie Dieu, quand il m'aura retiré de cette vie,
» de chercher ceux qui me persécutent, pour les ramener à
» la pénitence. »

Enfin il fut tiré de son cachot et apporté dans le sénat, assemblé pour l'interroger. Le sacellaire Bucoléon, chargé de présider le conseil, lui ayant commandé de se lever, quelques officiers le soutinrent dans leurs bras, et le sacellaire l'apostropha par ces dures paroles : « Misérable ! notre
» souverain a-t-il opprimé ta personne, s'est-il emparé des
» richesses de ton Église, ou seulement a-t-il cherché à te
» ravir la dignité d'évêque? » Le pontife garda le silence.

Bucoléon reprit en le menaçant : « Puisque ta voix n'ose
» s'élever devant nous, celle de tes accusateurs va nous ré-
» pondre. » Aussitôt Dorothée, patrice de Cilicie, plusieurs soldats, André, secrétaire d'Olympius, et quelques gardes de la suite de cet exarque, s'avancèrent au milieu du conseil. Au moment où l'Évangile fut ouvert pour recevoir leurs serments, Martin dit aux magistrats : « Je vous prie, seigneurs,
» au nom du Christ qui nous entend, de laisser parler ces
» hommes sans les faire jurer sur les saintes Écritures; qu'ils
» disent contre moi ce qui leur est commandé, mais qu'ils ne
» perdent point leurs âmes par un serment condamnable. »

Les témoins jurèrent néanmoins de faire connaître aux juges la vérité. Dorothée s'exprima le premier en ces ter-

mes : « Si le pontife avait cinquante têtes, elles devraient » tomber toutes sous le glaive des lois pour le châtiment de » ses crimes, car je jure qu'il a corrompu l'Occident, et qu'il » s'est rendu le complice de l'infâme Olympius, ennemi mor» tel de notre prince et de l'empire. » Pressé de questions par Bucoléon, le pape répondit : « Si vous voulez entendre » la vérité, je vais vous la dire. Lorsque le Type fut envoyé » à Rome..... » Le préfet Troïle l'interrompit en criant : « Nous vous accusons de crimes contre l'état; ne parlez » point de la foi, il n'en est pas question dans cette assem» blée, car nous sommes tous chrétiens et orthodoxes comme » les Romains. »—« Vous mentez, répliqua le saint-père, et » au jour terrible du jugement je m'élèverai entre Dieu et » vous, pour prononcer anathème et malédiction contre votre » abominable hérésie. »

Troïle renfermant en lui-même toute sa fureur, continua l'interrogatoire : « Prélat audacieux, dit-il, lorsque l'infâme » Olympius exécutait ses projets coupables, pourquoi as-tu » reçu le serment des soldats de ce traître? Pourquoi, au lieu » de lui prêter l'appui de ton autorité, n'as-tu pas dénoncé » ses perfidies, en opposant ta puissance à sa volonté? »

Le pape répondit au préfet : « Dans la dernière révolution, » seigneur, lorsque le moine Georges, qui devint préfet, quitta » le camp, et pénétra dans Constantinople pour accom» plir ses desseins audacieux, où étiez-vous, vous et ceux qui » m'écoutent? Non-seulement vous n'avez point résisté à ce » séditieux, mais encore vous avez applaudi à ses harangues, » et vous avez chassé du palais ceux qu'il vous ordonnait » d'expulser. Pourquoi, lorsque Valentin s'est revêtu de la

» pourpre et s'est emparé du trône, au lieu d'opposer votre » pouvoir à sa puissance, avez-vous subi sa loi? A votre tour, » avouez qu'on ne peut résister à la force.

» Comment donc aurais-je pu m'opposer à Olympius, qui » commandait toutes les armées d'Italie? Est-ce moi qui l'ai » fait exarque? est-ce moi qui lui ai donné des troupes, des » trésors, et le pouvoir souverain sur la péninsule romaine? » Mais ces paroles sont inutiles, ma perte est résolue; ainsi » permettez que je garde le silence. Je vous en conjure, dis- » posez de ma vie selon vos intentions, car Dieu sait que mon » supplice m'achètera une sainte récompense! »

Le sacellaire déclara la séance levée, et se rendit au palais pour faire son rapport à l'empereur. Martin fut emporté de la salle du conseil et placé dans la cour, près des écuries du prince, au milieu des gardes; ensuite on l'éleva sur une terrasse, afin que le souverain pût le voir à travers les tentures de son appartement, des soldats le portant sur leurs bras, au milieu de la plate-forme, en présence de tout le sénat et d'une foule innombrable. Bucoléon étant sorti des appartements du prince, s'approcha de Martin pour lui faire connaître sa sentence. « Évêque de Rome, lui dit-il, regarde » comment Dieu t'a livré entre nos mains; tu as voulu ré- » sister à l'empereur, tu es devenu son esclave; tu as aban- » donné le Christ, maintenant il t'abandonne. » Alors s'adressant à l'exécuteur, il dit : « Déchire le manteau de ce » pontife et les bandelettes de sa chaussure. » Et se retournant vers les soldats, il ajouta : « Je vous le livre, mettez en » pièces ses vêtements. » Ensuite il commanda à la foule de le maudire. Quelques malheureux seulement crièrent ana-

thème au pape, et les autres assistants, baissant la tête, se retirèrent accablés de tristesse.

Les bourreaux lui ôtèrent son pallium sacerdotal et ses autres ornements ecclésiastiques qu'ils se partagèrent, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture, qu'ils déchirèrent des deux côtés, afin de livrer son corps entièrement nu aux injures de l'air et aux regards avides de la soldatesque de Constantinople. On lui mit un carcan autour du cou, et il fut attaché au bras du bourreau, pour montrer qu'il était condamné au dernier supplice. Martin fut traîné dans cet appareil, le grand exécuteur portant devant lui le glaive de mort, depuis le palais jusqu'au prétoire : là il fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot avec les meurtriers; une heure après on le transféra dans la prison de Diomède. Pendant le trajet, son gardien le tirait avec une telle violence, qu'en gravissant l'escalier ses jambes furent déchirées sur la pierre et ensanglantèrent les dalles. Il tomba haletant et fit de vains efforts pour se relever; alors des soldats l'étendirent sur un banc, où il resta presque nu exposé à un froid rigoureux. Enfin deux femmes de geôliers prenant pitié du pontife, l'enlevèrent de son cachot, pansèrent ses plaies et le mirent dans un lit pour ranimer ses membres engourdis : il y resta jusqu'à la nuit sans pouvoir parler et sans recouvrer le sentiment de l'existence.

L'eunuque Grégoire, préfet du palais, ayant été instruit des cruautés exercées contre le saint-père, fut touché de compassion, lui envoya des aliments par le chef de sa maison; et lui-même, s'échappant du palais, pénétra dans la prison de Martin, fit enlever le carcan et les chaînes, engagea le

pape à reprendre courage et à espérer un meilleur sort. En effet, le lendemain, par ses conseils, l'empereur se rendit auprès du patriarche Paul, dont la vie s'éteignait dans les souffrances d'une maladie cruelle, afin de lui apprendre le supplice du pontife, et de lui demander s'il fallait le faire exécuter. Paul, loin d'applaudir à la cruauté du prince, poussa un profond soupir, se tourna du côté de la muraille, et garda le silence; ensuite il murmura ces mots : « Les tourments de ce malheureux vont augmenter encore » ceux de ma condamnation. » L'empereur lui demandant pourquoi il parlait ainsi, le prélat, soulevant la tête, lui dit : « Prince, il est déplorable d'exercer de telles rigueurs contre » les prêtres que Dieu a livrés en votre puissance. Au nom » du Christ, je vous adjure de faire cesser le scandale et les » cruautés de votre justice, ou craignez de brûler dans les » flammes éternelles!..... » Ces paroles frappèrent d'épouvante Constant et le déterminèrent à ordonner qu'on fît cesser les rigueurs exercées contre Martin.

Le patriarche étant mort quelques jours après, Pyrrhus voulut remonter sur le siége de Byzance; mais l'acte de rétractation qu'il avait donné au pape Théodore fut publié par les grands et par les prêtres, qui s'opposaient à son rétablissement, le jugeant indigne du sacerdoce, comme anathématisé par les métropoles grecque et latine. Avant de prendre une décision, l'empereur voulut connaître la conduite de ce prélat pendant son séjour à Rome, et envoya Démosthène, officier de la bourse, avec un scribe, pour interroger le saint-père dans sa prison et lui demander quelles avaient été les actions du patriarche Pyrrhus en Italie.

Martin répondit aux envoyés du prince : « Le patriarche » s'est rendu à notre siége apostolique sans y avoir été appelé ; » après avoir souscrit de sa main l'abjuration de son hérésie, » il l'a présentée humblement à Théodore, notre prédéces- » seur, qui a reçu Pyrrhus comme évêque, lui a rendu son » rang dans l'Église, et l'a soutenu dans sa dignité, en met- » tant à sa disposition les trésors de Saint-Pierre. » Après cette réponse les officiers se retirèrent.

Le pape resta trois mois encore dans la prison de Diomède. Enfin, Sagolève, un des principaux magistrats de Constan- tinople, vint un matin lui dire : « Saint-père, j'ai ordre de » vous transférer dans ma demeure, pour vous conduire ce » soir dans un endroit que le sacellaire doit m'indiquer. » Martin s'adressant à ceux qui étaient près de lui, s'écria : « Mes frères, le moment de l'adieu est venu ; donnez-moi le » baiser de paix. » Ensuite, étendant ses mains tremblantes, il leur donna sa bénédiction, et ajouta : « Ne pleurez point, » mais réjouissez-vous de la gloire que Dieu me prépare. »

A la nuit, des sbires vinrent le prendre chez le magistrat, et le conduisirent jusqu'au port, où ils l'embarquèrent sur un vaisseau qui faisait voile pour la presqu'île de Chersonèse. Un mois après son arrivée, Martin écrivit à un ecclésiastique de Constantinople pour lui adresser des plaintes sur le dénûment absolu où il se trouvait : « Celui auquel je confie cette lettre, » disait le saint-père, est venu nous rejoindre de Byzance, et » sa présence m'a causé une grande joie, malgré la déception » que j'ai éprouvée en apprenant qu'il ne m'apportait aucun » secours d'Italie. Cependant j'ai loué Dieu, qui mesure n » souffrances comme il lui plaît ; mais n'oubliez pas, m

» frère, que nous manquons de nourriture, et la famine est
» si grande dans cette contrée, que nous ne pouvons à aucun
» prix obtenir du pain. Prévenez nos amis qu'il nous est impossible de vivre, s'ils ne nous envoient, dans un terme rapproché, des subsides et des provisions.

» Je suis d'autant plus sensible à l'indifférence du clergé romain, que je n'ai commis aucune action qui justifie le mépris qu'il montre pour ma personne. D'ailleurs, Saint-Pierre, qui nourrit indistinctement tous les étrangers, ne doit pas nous laisser mourir de faim, nous qui sommes dans l'exil et dans l'affliction pour avoir défendu les doctrines de l'Église dont nous étions le chef.

» Je vous ai désigné les choses nécessaires à mes besoins; je vous prie de les acheter et de me les envoyer avec votre exactitude ordinaire; car je n'ai rien pour combattre mes fréquentes maladies. »

Dans une autre lettre il exprime ses plaintes avec une douloureuse amertume : « Nous sommes non-seulement séparé du reste du monde, mais encore nous sommes privé de la vie spirituelle; car les habitants de ce pays sont tous païens et n'ont aucune compassion pour nos souffrances. Les barques qui abordent ici pour charger du sel ne nous apportent aucune des choses nécessaires à la vie, et je n'ai pu acheter qu'une mesure de blé pour quatre sous d'or. Ceux qui se prosternaient autrefois devant nous pour acquérir des dignités, aujourd'hui ne s'inquiètent pas même de notre sort. Les prêtres de Rome montrent pour leur chef une ingratitude et une insensibilité déplorables, et laissent notre personne sans secours dans l'exil. L'argent

» est en monceaux dans le trésor de l'Église; les blés, les » vins et les autres subsides s'accumulent dans ses domaines, » et cependant nous restons dans le dénûment le plus entier! » De quelle terreur sont donc saisis tous ces hommes pour » les empêcher d'accomplir les commandements de Dieu! » Suis-je donc leur ennemi? Et comment oseront-ils paraître » devant le tribunal du Christ, s'ils oublient qu'ils sont comme » nous formés de poussière?

» Néanmoins je leur pardonne mes souffrances, et je prie » Dieu de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe, » et particulièrement le pasteur qui les gouverne aujourd'hui. » J'abandonne le soin de mon corps à Dieu, et j'espère de sa » miséricorde inépuisable qu'il ne tardera pas à me délivrer » des peines terrestres. »

En effet le pontife mourut le 16 septembre 655, et fut enterré dans un temple dédié à la Vierge, à un stade de la ville de Chersonèse, où sa mémoire fut longtemps en grande vénération. L'Église grecque honore Martin comme confesseur, et l'Église latine l'a placé au rang des martyrs. Quelques auteurs affirment que ses reliques furent rapportées à Rome, et déposées dans une basilique déjà consacrée depuis longtemps à saint Martin de Tours.

EUGÈNE Ier,

CONSTANT, empereur d'Orient. — **77e PAPE.** — **CLOVIS II,** roi de France.

L'empereur fait élire le pontife Eugène. — Les légats du pape communiquent avec les monothélites. — Fermeté de l'abbé saint Maxime. — Lettre sur la persécution dont il fut victime. — Mort du pontife Eugène. — L'orfèvre saint Éloi.

Eugène, Romain de naissance et fils de Rufinien, avait été élevé sur le saint-siége par ordre de l'empereur Constant, à l'époque où Martin était plongé dans les cachots de Constantinople. Le prince, désirant que l'élection du nouveau pontife parût consacrée canoniquement, engagea Martin à donner sa démission de chef de l'Église apostolique; sur son refus, il passa outre, et l'élection d'Eugène fut célébrée avec pompe dans la basilique de Saint-Pierre.

Quelques auteurs, pensant réhabiliter la mémoire de ce pape, ont supposé que Martin Ier envoya de l'île de Naxos l'autorisation de consacrer à sa place l'évêque qui venait d'être élu; mais les lettres du pontife orthodoxe viennent au contraire démentir cette opinion.

Après son ordination, Eugène envoya des légats chargés d'instructions secrètes pour entrer en accommodement avec les monothélites de Constantinople.

Saint Maxime, l'illustre abbé de Chrysople, opposait tou-

jours une courageuse résistance aux progrès de l'hérésie. Il fut alors arrêté par ordre du prince; et après quelques mois d'une prison rigoureuse, il fut conduit devant les magistrats pour subir un interrogatoire. Le juge lui ayant ordonné d'expliquer quelle serait sa conduite dans le cas où les Romains se réuniraient aux Byzantins, il répondit : « Si vous » ne confessez pas les deux volontés et les deux opérations » du Christ, les envoyés de la ville sainte ne communiqueront » point avec vous; d'ailleurs, s'ils se rendaient coupables » d'une action sacrilége en participant à votre communion, » la foi du siége apostolique conserverait sa pureté, parce » qu'ils ne seraient pas porteurs de lettres synodales. »

Les juges répliquèrent : « Vous êtes seul dans l'erreur et » dans les ténèbres; les apocrisiaires du pontife Eugène sont » depuis hier dans nos murs; et demain, jour du Seigneur, » en présence du peuple, ils communiqueront avec le chef de » notre clergé; et tous apprendront que vous seul pervertis- » siez autrefois les fidèles d'Occident, puisqu'ils communient » avec nous lorsque vous n'êtes plus parmi eux.

» Revenez à des sentiments plus sages, et que l'exemple de » Martin vous apprenne à redouter la justice de l'empereur! »

L'abbé Maxime répondit avec fermeté : « La règle que je » veux suivre est celle du Saint-Esprit, qui anathématise, » par la bouche de l'Apôtre, les papes et les anges mêmes, » s'ils enseignent une autre foi que celle qui a été prêchée » par Jésus-Christ. »

Son disciple Anastase, instruit de l'ordre que le pape avait donné d'excommunier son maître et de le faire périr, s'il persistait à condamner l'erreur des monothélites, écrivit aux

moines de Cagliari en Sardaigne : « Nos adversaires ont enfin » résolu de ne point suivre la doctrine des Pères; et, dans » leur ignorance, ils flottent dans un océan de contradictions. » Après avoir longtemps soutenu qu'il ne fallait dire ni une » ni deux opérations, aujourd'hui ils en reconnaissent deux » et une, c'est-à-dire trois.

» Avant eux, aucun des anciens hérétiques n'avait osé » défendre cette erreur grossière, que les Pères, les conciles » et la simple raison proscrivent. Cependant ils l'ont fait ap- » prouver par les légats de l'indigne pontife Eugène, et ils » persécutent en son nom les fidèles qui s'opposent à la des- » truction de la foi. »

Maxime devint en effet la victime de son attachement à l'orthodoxie de l'Église; l'empereur, à l'instigation de l'évêque de Rome, ordonna que le moine serait fouetté publiquement dans tous les carrefours de la ville; et après cette flagellation il lui fit couper la langue et la main droite!

Les autres actions du pape sont restées entièrement inconnues; il mourut le 2 juin 658, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre, où les prêtres affirment que son corps est conservé. Les moines portugais prétendent au contraire que depuis longtemps ses reliques ont été transportées dans leur province.

Les auteurs ecclésiastiques ont accordé de grands éloges à la haute piété d'Eugène et à sa libéralité envers les églises. Aussi les réformateurs du Martyrologe lui ont-ils décerné les honneurs de la canonisation!

On place à la même époque la mort de saint Eloi, l'illustre évêque de Noyon. Ce vénérable prélat était de Cadillac,

village situé à deux lieues de Limoges; comme dès son plus bas âge il avait manifesté un penchant décidé pour le dessin, son père l'avait fait entrer chez le préfet de la monnaie, dans la ville de Limoges, où il fit des choses si remarquables en orfévrerie, qu'il attira l'attention de Robbon, trésorier de Clotaire II, qui voulut l'avoir près de lui et l'attacha à la vérification des monnaies. Le roi, à portée d'apprécier les talents de cet habile artiste, le nomma son monétaire.

Dagobert, qui succéda au roi Clotaire II, prit également saint Éloi en affection; il l'éleva à la dignité de trésorier, et le chargea de la direction de tous les travaux importants qui s'exécutaient en orfévrerie, entre autres des siéges d'or enrichis de pierreries et des bas-reliefs qui devaient orner le tombeau de saint Germain. Mais bientôt Éloi, scandalisé des débordements de la cour, résolut de fuir le monde, et alla s'ensevelir dans un monastère, d'où il ne sortit que pour diriger l'évêché de Noyon. On s'accorde à reconnaître qu'il remplit les devoirs de sa dignité épiscopale avec la plus scrupuleuse exactitude, tout en se livrant à ses occupations artistiques : plusieurs de ses ouvrages existaient encore avant la révolution de 1789.

A la suite d'un voyage qu'il avait entrepris dans le Brabant pour convertir les idolâtres, saint Éloi mourut dans la ville de Noyon, et fut enterré dans la cathédrale, où, suivant les légendaires, il accomplit bon nombre de miracles dont nous ne garantissons nullement l'authenticité.

CONSTANT, CONSTANTIN, DIT POGONAT, empereurs d'Orient.	VITALIEN, 78e PAPE.	CLOVIS II, CLOTAIRE III, CHILDÉRIC II, rois de France.

VITALIEN,

78e PAPE.

Élection de Vitalien. — Il envoie ses légats à Constantinople. — Vitalien place des orgues dans les églises de Rome. — L'empereur Constant vient en Italie. — Il pille Rome. — Église d'Angleterre. — Lettre du pontife. — Affaire de Jean de Lappe. — Le pape envoie un archevêque en Angleterre. — L'évêque de Ravenne méprise les ordres du pontife. — Vitalien excommunie l'évêque de Ravenne. — Le prélat excommunie le pape. — Mort de Vitalien. — Son nom est retranché des diptyques de Constantinople.

Le pontife Eugène étant mort, on élut, pour lui succéder, Vitalien, fils d'Anastase, né à Signia en Campanie. Après son exaltation, le nouveau pape envoya des légats à Constantinople pour remettre au prince sa profession de foi : le clergé adressa également une lettre synodale, pour supplier l'empereur de confirmer l'élection.

Le Père Pagi affirme que Vitalien n'écrivit point au patriarche Pierre, alors chef du clergé de Byzance; Fleury est d'une opinion contraire; dans tous les cas, ces auteurs conviennent que les envoyés du saint-père approuvèrent le Type du prince et furent reçus avec honneur à la cour impériale. Constant, flatté de cette marque de condescendance, devint

favorable à l'Église de Rome. Il fit cesser les persécutions contre les orthodoxes, augmenta les priviléges des pontifes, et donna même à la basilique de Saint-Pierre un livre des Évangiles recouvert d'or et orné de pierres précieuses. Le patriarche de Constantinople, monothélite zélé, témoigna aussi par des marques de munificence la joie qu'il éprouvait de son union avec le pape; et dans une lettre qu'il lui écrivit, il cite différents passages des Pères qu'on avait altérés afin d'établir l'unité de volonté d'opération en Jésus-Christ.

En 660, le pontife introduisit dans les églises l'usage des orgues pour augmenter l'éclat des cérémonies religieuses.

Deux ans après, en 662, l'empereur Constant prit la résolution de passer en Italie, afin de mettre le siége du gouvernement hors des atteintes des ennemis de l'empire, qui poussaient leurs excursions jusque sous les murs de Byzance. Il se rendit à Tarente, ensuite à Naples; mais ayant échoué dans sa tentative sur Bénévent, qui tenait pour les Lombards, il se replia sur la ville apostolique. Le pape, à la tête du clergé, vint à la rencontre du prince, qui présenta ses offrandes à Saint-Pierre, et resta douze jours dans l'ancienne capitale des Césars. Ensuite l'empereur Constant, en sa qualité de chef de l'état, procéda régulièrement au pillage de Rome, afin de grossir ses trésors, qui étaient épuisés par les guerres. Il enleva des temples tous les ornements d'or et d'argent, les statues, les balustrades, et jusqu'à l'airain des portiques; il arracha même la couverture de la basilique de Sainte-Marie des Martyrs. La plus grande partie de ces richesses fut dirigée vers la Sicile, où le prince avait résolu d'établir sa résidence.

A la même époque, Egbert, roi de Kent, et Oswi, roi de Northumbre, envoyèrent des députés au saint-siége pour consulter le pape sur des points de discipline religieuse, et entre autres sur l'époque de la célébration de la fête de Pâques. Ils l'instruisaient également de la mort du métropolitain de Cantorbéry, et le priaient de leur envoyer un prélat pour remplir le siége vacant.

Les ambassadeurs étaient chargés de supplier le saint-père d'arrêter les dissensions soulevées par ses représentants, qui voulaient assujettir les Églises d'Angleterre au rite romain. Wigard, chef de la députation, connaissant l'avarice du pontife, appuya ses réclamations de riches présents et de sommes considérables, renfermées dans des vases d'or et d'argent. Le pontife s'empressa de répondre au roi Oswi; mais, tout en louant son zèle pour la religion, il l'exhortait à se conformer aux traditions de l'Église apostolique, soit pour la célébration de la fête de Pâques, soit pour les autres cérémonies sacrées. « Nous vous envoyons, ajoutait-il, pour vous » remercier de vos offrandes, des reliques des bienheureux » saint Pierre et saint Paul; des martyrs saint Laurent, saint » Jean, saint Grégoire et saint Pancrace; et nous faisons pré» senter à la reine, votre épouse, une croix en or et une clef » forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre! » Une peste violente ravageait alors l'Italie; Wigard et les autres députés des rois de Kent et de Northumbre ayant succombé au fléau, le pape fut obligé d'envoyer sa réponse par des légats.

Quelques années après ces événements, Jean, évêque de Lappe, dans l'île de Crète, vint à Rome pour conjurer Vitalien de lui faire rendre justice, en réformant une sentence

rendue contre lui par son métropolitain Paul et par les autres prélats de la Crète.

Le saint-père convoqua un synode au palais de Latran, afin d'examiner la cause de l'évêque, ainsi que les actes du concile qui avait condamné Jean. L'assemblée déclara unanimement que le jugement était irrégulier ; elle blâma les rigueurs dont le prévenu avait été victime, et accusa Paul de rébellion pour avoir refusé à son suffragant de se soumettre à l'appel de la cour de Rome. « Ce crime seul, ajoutaient les ecclésiastiques italiens, mérite l'anathème, et infirmerait l'autorité des plus sages délibérations. »

Jean fut rétabli dans son siége ; et le pontife ordonna à l'archevêque Paul d'effacer le scandale de cette injuste déposition, par une réparation éclatante envers le prélat de l'Église de Lappe. Celui-ci, déclaré solennellement innocent, fut réintégré dans ses honneurs. A son départ de la ville sainte, Vitalien lui remit deux lettres, adressées, l'une à Vane, chambellan et cartulaire de Constantinople, et l'autre à Georges, évêque de Syracuse, afin que ces seigneurs le présentassent à l'empereur pendant son séjour en Sicile.

Vitalien s'occupa ensuite de la nomination d'un prélat pour le siége de Cantorbéry, suivant la demande que lui en avait faite Egbert, roi de Kent. Il fit venir à Rome Adrien, abbé du couvent de Néridan, près de Naples, pour lui offrir le diocèse de Cantorbéry, parce que ce moine lui avait été désigné comme très-instruit dans les dogmes de la religion, connaissant tous les points de la discipline du clergé régulier ou séculier, et possédant parfaitement les langues grecque et latine. Adrien, plutôt philosophe que moine, re-

fusa cette importante dignité, et proposa pour le remplacer André, religieux de son couvent, homme vénérable par l'excellence de sa doctrine et par la gravité de son âge; celui-ci refusa en déclarant que ses infirmités corporelles l'empêchaient également d'accepter la mission du saint-père.

Alors Adrien présenta un autre moine, appelé Théodore, né à Tarse en Cilicie. Ce bénédictin, par des études profondes, avait acquis un grand savoir dans les lettres divines et humaines; il parlait avec pureté le grec et le latin, et joignait à des mœurs irréprochables des habitudes d'obéissance passive aux ordres de ses supérieurs. Théodore fut nommé archevêque de Cantorbéry, et l'abbé Adrien consentit à le suivre en Angleterre, pour catéchiser les peuples de cette île et pour achever de les soumettre à l'autorité de l'Église romaine.

Vitalien engagea saint Benoît Biscop, qui faisait son quatrième pèlerinage, à retourner dans sa patrie, afin d'y conduire le nouveau prélat Théodore et de lui servir d'interprète. Biscop obéit aux ordres de Vitalien, et quitta la ville sainte le 27 mai 668, prenant la route de l'Angleterre avec le métropolitain de Cantorbéry et l'abbé Adrien; ils débarquèrent à Marseille, et se rendirent à Arles pour remettre à l'archevêque Jean les lettres que le pontife lui adressait. Le prélat accueillit favorablement les voyageurs, et les garda dans son diocèse jusqu'à ce qu'ils eussent reçu d'Ébroïn, maire du palais, la permission de traverser les Gaules.

Aussitôt que le roi de Kent eut appris que les envoyés du saint-père se dirigeaient vers son royaume, il députa un ambassadeur à la cour du monarque français, afin d'obtenir l'au-

torisation de les faire conduire au port de Quentavic, en Ponthieu, aujourd'hui Saint-Josse-sur-mer.

Théodore, malade des fatigues du voyage, fut obligé de rester quelques mois dans cette ville ; il passa ensuite en Angleterre, où il prit possession du siége de Cantorbéry. Il gouverna cette Église l'espace de vingt et un ans. Ce prélat obtint dans la suite la suprématie de son siége sur les autres Églises, quoique l'archevêché d'York eût autrefois été déclaré indépendant par Grégoire Ier. Théodore termina les discordes religieuses du pays en faisant consentir les Anglais à recevoir le rite romain. Pendant la durée de son épiscopat, il domina les princes et les prêtres, leur fit comprendre les bienfaits de l'instruction, et fonda des écoles où il professait lui-même. La science, vulgarisée par ses efforts, grandit sous le ciel nébuleux de l'Angleterre, et prépara l'existence sociale de cette grande nation.

Une révolution contraire s'opérait en Orient ; la théologomanie s'était emparée de l'esprit des Grecs et les portait à de telles extravagances, qu'à l'avénement de leur nouvel empereur Constantin Pogonat, ils avaient exigé impérieusement que ses deux frères fussent couronnés en même temps que lui ; cette triple onction sacrée et l'obéissance à trois princes à la fois étant, selon eux, une conséquence rigoureuse de leur croyance dans la sainte Trinité et de l'adoration des trois personnes divines. Constantin, qui se voyait ainsi enlever une partie de l'autorité suprême par suite d'idées religieuses qu'il ne partageait pas, voulut ramener les Grecs à des croyances plus en rapport avec ses intérêts. En conséquence il persécuta les monothélites, favorisa leurs adver-

saires; et Pierre, patriarche de Constantinople, étant mort, il nomma, pour le remplacer, Thomas, diacre de Sainte-Sophie, qui était tout dévoué à la cour de Rome. Cependant les invasions incessantes des Sarrasins interrompant toute communication entre l'Église latine et l'Église grecque, le nouveau patriarche ne put envoyer au pape ni aux évêques latins sa lettre synodale.

Peu de temps après eut lieu la célèbre dispute entre le pontife de Rome et l'évêque Maure :. Vitalien avait ordonné au métropolitain de Ravenne de se rendre à la cour de Rome, afin d'y être examiné sur ses actions et sur sa foi; mais le prélat, appuyé de la faveur de l'exarque, avait refusé de comparaître, et le pontife l'ayant déclaré déchu de ses honneurs et retranché de la communion des fidèles, celui-ci, à son tour, avait prononcé un anathème terrible contre le pape.

Vitalien, furieux de se voir excommunié par un ecclésiastique qu'il regardait comme son vassal, souleva pour sa cause tous les évêques d'Italie, et dans un grand concile il fit déposer Maure des fonctions sacerdotales.

Le métropolitain ne voulut point recourir à la clémence pontificale; il opposa un dédain outrageant aux foudres de l'Église apostolique, et défendit à son clergé de se soumettre, ni directement ni indirectement, aux décrets de l'évêque de Rome. Il publia également une bulle d'excommunication, dans laquelle il accusait l'orgueilleux successeur de saint Pierre de vouloir anéantir les libertés de l'Église pour fonder une tyrannie coupable; et où il annonçait même qu'il emploierait la force temporelle pour s'opposer à l'ambition envahissante de l'évêque romain.

Vitalien se courba devant la fermeté du prélat de Ravenne, et redoutant que l'esprit d'émancipation ne se propageât dans le clergé, il suspendit les effets de son ressentiment, et parut oublier la révolte de l'audacieux Maure.

Les bénédictins attribuent au pape une lettre apocryphe, et sans doute écrite par ces moines, afin de légitimer la possession des châteaux et des terres immenses qu'ils revendiquaient dans les provinces de Sicile. Voici le langage qu'ils font tenir à Vitalien : « Mes frères, j'ai appris avec une » grande affliction que vos monastères et vos biens ont été » ruinés par les courses des Sarrasins, et que plusieurs d'en- » tre vous sont tombés sous le glaive de ces peuples impies.

» J'envoie, pour vous consoler, quelques religieux du » Mont-Cassin; je vous exhorte à leur obéir, à travailler avec » eux au rétablissement de vos abbayes, et à réparer les » désordres de vos domaines........ »

Ce pontife orthodoxe et ambitieux mourut en 672, après un règne de treize ans; il fut enterré à Saint-Pierre.

Jean, patriarche de Constantinople, avait rétabli le nom de l'évêque de Rome dans les sacrés diptyques; mais Théodore. qui lui succéda, obtint de Constantin Pogonat l'autorisation de retrancher Vitalien du catalogue sacré.

DÉODAT II,

CONSTANTIN, DIT POGONAT, empereur d'Orient.

79e PAPE.

THIERRY Ier, roi de France.

Origine du pontife. — Son éducation dans les cloîtres. — Élection de Déodat ou Dieu-donné. — Il accorde de grands priviléges à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. — Caractère du pontife. — Mort du pape Déodat. — Il est enterré à Saint-Pierre.

Déodat, que différents auteurs nomment le pontife Adéodat, Deus-dedit ou Dieu-donné, était Romain de naissance, et fils de Jovien. Il fut placé très-jeune dans le monastère de Saint-Erasme, situé sur le mont Célius, où les religieux prirent soin de son éducation. Dans la suite, par reconnaissance pour les moines qui l'avaient élevé, il augmenta les bâtiments du couvent et organisa la communauté, qu'il mit sous la conduite d'un abbé.

Après la mort de Vitalien, le sénat, le clergé et le peuple le choisirent pour son successeur au trône de saint Pierre; l'empereur confirma l'élection, et il fut immédiatement ordonné évêque de la ville sainte.

L'histoire garde le silence sur les actes de son pontificat: les chroniques rapportent seulement que, pendant son règne, saint Agiric, prêtre et abbé du monastère de Saint-Martin de Tours, accomplit un pèlerinage à Rome, pour présenter au pape une charte que Chrodobert ou Robert, métropolitain

de son diocèse, avait octroyée au clergé régulier de Saint-Martin, et dont il demandait la confirmation.

Déodat ne voulant pas enlever à l'autorité des évêques les couvents qui dépendaient de leurs Églises, repoussa d'abord la demande de saint Agiric; mais le religieux lui ayant montré dans les archives de la cour apostolique plusieurs exemples de cet abus de pouvoir, il se rendit à ses prières et approuva la charte de Robert.

Cette autorisation ne renferme pas les clauses qui étaient alors en usage pour assurer aux moines la liberté de vivre indépendants et selon leurs règles; aussi Lannoy a-t-il rejeté cette pièce comme apocryphe, appuyant son opinion sur la formule rapportée par Marculfe, et usitée à cette époque pour les chartes religieuses; néanmoins le P. Lecointre, dont l'érudition et l'exactitude font autorité pour quelques-uns, n'a pas craint d'affirmer l'authenticité du privilége de l'abbaye.

Déodat, selon le sentiment d'Anastase le bibliothécaire, était charitable envers les pauvres, accessible à tous les malheureux, d'un caractère calme et d'une bonté extrême.

Il consacra quatorze prêtres, deux diacres, et quarante-six évêques, dans une seule ordination; c'est tout ce qu'on sait des actes de son pontificat, qui dura environ cinq années.

Il mourut en 676, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

DOMNUS Ier,

CONSTANTIN, DIT POGONAT, empereur d'Orient.

80e PAPE.

THIERRY Ier, roi de France.

Élection du pontife. — Son origine. — Le patriarche de Constantinople lui écrit en faveur du monothélisme. — Incertitudes sur la réponse du saint-père. — L'évêque de Ravenne se soumet au pape. — L'empereur Constantin entreprend de pacifier l'Église. — Il convoque un concile général. — Lettre du prince au pape. — Mort de Domnus.

Après la mort de Déodat, le saint-siége resta vacant plusieurs mois; le clergé, le peuple et les seigneurs de Rome ayant été divisés par les rivalités des prêtres avides de l'autorité suprême. Enfin les suffrages se réunirent sur Domnus; et lorsque son élection eut reçu la sanction impériale, il monta sur le trône de l'Église. Onuphre donne au pontife le nom de Dominus, et dit qu'il était Romain d'origine et fils du prêtre Maurice.

Théodore, patriarche de Constantinople, qui s'était déclaré en faveur de l'hérésie des monothélites, n'adressa pas sa lettre synodale au nouveau pape pour le féliciter de son élection; il lui écrivit seulement pour lui demander quels étaient ses sentiments relativement à la réunion des Églises d'Orient et d'Occident: la réponse de Domnus a été anéantie par les prêtres, ce qui doit faire présumer qu'elle n'était point orthodoxe.

Du reste, le pontife se montrait d'une indulgence extrême à l'égard des hérétiques; à Rome même il accorda une faveur signalée aux moines syriens du monastère de Boëce, qui professaient ouvertement l'erreur des nestoriens; et son indécision sur le dogme était telle, qu'au rapport de plusieurs historiens ecclésiastiques, sa Sainteté déclarait qu'il lui était impossible de se prononcer sur la question qui divisait l'Église, sans émettre des propositions contradictoires ou erronées; et l'écrivain Platine dit même que Domnus avouait naïvement aux prêtres qui composaient son conseil, qu'il ne pouvait comprendre comment le Fils de Dieu pouvait avoir deux natures, deux volontés et deux opérations, parce qu'une semblable doctrine était complétement opposée à l'unité enseignée par l'Évangile, et qu'on avouait être en même temps l'essence de la divinité du Christ.

Vers le commencement de l'année 678, l'empereur ayant conclu la paix avec les Sarrasins, voulut faire cesser les désordres qui troublaient la chrétienté; mais prévoyant les obstacles que l'ignorance et l'opiniâtreté des évêques grecs et latins opposeraient à ses démarches conciliatrices, il s'entoura de sages conseillers afin de délibérer avec eux sur les mesures à prendre pour ramener le calme dans l'Église.

D'après leurs avis, il ordonna aux deux titulaires des premiers siéges de l'empire, à Théodore, chef du clergé de Byzance, et à Macaire, patriarche d'Antioche, de se rendre à la cour pour lui faire connaître les erreurs qui divisaient depuis si longtemps les ministres de la religion

Les deux prélats, ramenés à des sentiments d'équité par la noble conduite du monarque, oublièrent leur rivalité et leurs

disputes, et avouèrent au prince que l'esprit de controverse naturel aux Grecs les avait jetés dans les conséquences outrées des dogmes ou des mystères de la religion, et leur avait fait adopter de fausses interprétations sur la doctrine enseignée par les Pères. Ils affirmèrent que les termes sacramentels employés dans les discussions théologiques étaient les seuls prétextes dont se servaient les prélats pour soulever les schismes qui séparaient les Églises, et qu'une assemblée œcuménique remédierait à tous ces maux.

Constantin résolut alors de convoquer un concile général, et il écrivit au pape : « Nous vous prions, très-saint père, » d'envoyer près de nous des hommes calmes et instruits ; » ils devront apporter avec eux les ouvrages dont l'autorité » sera nécessaire pour décider toutes les questions religieuses » avec les patriarches Théodore et Macaire. Nous vous pro- » mettons sûreté entière pour leur liberté et pour leur vie, » quelles que soient les déterminations prises par l'assemblée » que nous voulons présider.

» Nous espérons être justifié au jugement de Dieu, à cause » de la sincérité de notre zèle pour la religion ; nous mettons » en lui toute notre confiance, et nous le prions de bénir les » efforts que nous faisons, afin d'obtenir l'union parmi les » chrétiens de notre empire ; cependant nous n'emploierons » jamais que la puissance de la parole pour les convaincre, » et nous condamnons ceux qui veulent user de violence » pour soumettre la conscience des hommes.

» Le chef de notre clergé nous a demandé l'autorisation » d'effacer des sacrés diptyques le nom du pontife Vitalien, » et de conserver celui d'Honorius. Nous n'avons pas ap-

» prouvé cette demande, désirant maintenir une égalité en» tière entre les ecclésiastiques d'Orient et d'Occident, et » montrer que nous tenons les uns et les autres comme or» thodoxes, jusqu'au temps où les questions soulevées entre » eux auront été décidées par l'autorité de notre synode.

» L'ordre a été donné par nous au patrice Théodore, » exarque d'Italie, de défrayer de toutes leurs dépenses les » prélats et les docteurs que vous enverrez à Constantinople, et » de les faire escorter par des vaisseaux de guerre, si cette » mesure est jugée nécessaire à la sûreté de leurs personnes. »

Cette lettre ne parvint point au pontife Domnus; le saint-père était mort vers la fin de l'année 678, avant que les ambassadeurs du prince fussent arrivés à Rome.

Pendant son règne, le pape avait obtenu la soumission du nouvel archevêque de Ravenne, Réparat, qui, gagné secrètement par les présents du pontife, avait demandé à rentrer sous l'obéissance de la cour de Rome. En conséquence, le saint-père avait sollicité de l'empereur l'abrogation du décret qui rendait la métropole de Ravenne indépendante du saint-siége, ce qui n'avait souffert aucune opposition.

Domnus fit paver de marbre et entourer de colonnes la cour d'honneur qui était devant l'église de Saint-Pierre. La basilique des Apôtres, située sur le chemin d'Ostie, et celle de Sainte-Euphémie, sur la voie Appienne, furent également réparées par ses soins.

AGATHON

LE THAUMATURGE,

CONSTANTIN, DIT POGONAT, empereur d'Orient.	81e PAPE.	THIERRY Ier, roi de France.

Origine d'Agathon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Désordres de l'Église d'Angleterre. — Wilfrid, évêque d'York, est chassé de son Église. — Son voyage à Rome. — Un concile examine la cause du prélat. — Wilfrid est réhabilité par le synode. — Wilfrid retourne en Angleterre. — Privilége accordé à saint Benoît Biscop. — Agathon reçoit la lettre adressée à Domnus Ier par l'empereur Constantin. — Réponse du saint-père au prince et à ses frères Héraclius et Tibère.—Lettre du concile de Rome sur l'ignorance du clergé.—Arrivée des légats en Orient.—Concile de Constantinople.—Excommunication lancée par le concile contre la mémoire du pontife Honorius Ier.—Histoire remarquable des dix-huit sessions.—L'empereur diminue l'impôt que les papes payaient pour leur ordination.—Mort d'Agathon.—Réflexions sur ce pape.

Agathon le Napolitain avait été élevé dans les monastères, regardés alors comme les écoles où l'étude des pratiques pieuses et la science des dogmes de la religion chrétienne étaient le mieux enseignées. Les sénateurs, le clergé et le peuple romain portèrent leurs suffrages sur Agathon; et, dans la

suite, il justifia pleinement par son habileté la préférence qu'ils lui avaient accordée.

Après son exaltation, le nouveau pape donna ses soins à l'Église d'Angleterre, troublée par l'ambition et par les désordres des prêtres, qui étaient même parvenus à faire chasser de son siége Wilfrid, prélat d'York. L'illustre persécuté prit la résolution de demander justice au saint-père contre ses suffragants, et entreprit le voyage de Rome. Les fatigues de son pèlerinage furent adoucies par les soins généreux d'Algise, roi des peuples de la Frise, et de Berchter, souverain des Lombards, qui lui donnèrent des escortes pour le garantir des piéges et des dangers dont il aurait pu devenir la victime. Le pontife, déjà instruit de la condamnation injuste de l'évêque anglais, accueillit favorablement ses plaintes, et convoqua un concile de cinquante prélats, afin d'examiner le jugement, et pour consolider en même temps par un acte de vigueur la domination que le saint-siége commençait à exercer sur le clergé de la Grande-Bretagne.

André d'Ostie et Jean de Porto furent chargés d'examiner avec d'autres ecclésiastiques les pièces du procès de saint Wilfrid; lorsque leur travail fut terminé, ils en donnèrent connaissance à l'assemblée et s'exprimèrent en ces termes : « Mes frères, nous ne trouvons Wilfrid coupable d'aucun » crime qui mérite le châtiment qu'il a subi par sentence » royale, et nous admirons au contraire la conduite sage qu'il » a tenue envers son souverain. Il n'a point cherché à exci- » ter de sédition pour se maintenir dans son évêché, et s'est » contenté de faire appel à la cour de Rome, où Jésus-Christ » a établi la primauté du sacerdoce, et un tribunal suprême

» pour tous les membres du clergé, comme pour les laïques » de tous les rangs. »

Le pape ordonna qu'on introduisît Wilfrid dans la salle du synode, pour entendre ses plaintes. Celui-ci, après avoir lu sa requête, où il prenait le titre d'évêque de Saxe, s'éleva avec force contre la sentence royale qui l'avait déclaré dépossédé de son siége : « Je n'accuserai point, dit-il, le métro» politain Théodore d'avoir ajouté foi trop légèrement à des » rapports mensongers, parce qu'il a été envoyé dans nos » provinces par le saint-siége, et parce que je regarde comme » infaillibles ceux que le saint-père a choisis dans son trou» peau. Aussi, mes Pères, j'en prends devant vous l'engage» ment solennel, si votre assemblée reconnaît que ma dépo» sition est équitable, je me soumettrai humblement à ses » volontés; si la condamnation portée contre moi est jugée » contraire aux sacrés canons, je vous prierai de chasser » de mon diocèse les imposteurs qui le gouvernent, et d'or» donner que les suffragants d'un siége archiépiscopal soient » élus à l'avenir parmi les ecclésiastiques de la même Église. »

Le concile répondit par acclamation qu'il serait rétabli dans son évêché, et que les prélats chargés de supporter avec lui le pénible fardeau des fonctions sacerdotales seraient nommés dans un synode formé par son clergé et consacrés par Théodore. On prononça en même temps anathème contre les clercs et les laïques, quelle que fût leur dignité, même contre les rois qu s'opposeraient à l'exécution de ce jugement.

Wilfrid retourna dans sa province, emportant un grand nombre de reliques des saints, des apôtres et des martyrs, pour l'édification des fidèles de la Grande-Bretagne.

Saint Benoît Biscop, l'année suivante, fit son cinquième pèlerinage à Rome, pour obtenir du pontife un privilége qui assurât l'indépendance de son monastère, et lui donnât l'autorisation de faire apprendre le chant grégorien à ses moines et de célébrer la messe avec les cérémonies italiennes. Jean, premier chantre de l'église de Saint-Pierre et abbé de Saint-Martin, fut chargé d'accompagner Biscop pour enseigner la musique sacrée aux moines anglais, et pour s'assurer en même temps de l'orthodoxie des Églises du royaume. Ils quittèrent la ville sainte, emportant, comme Wilfrid, une quantité prodigieuse de reliques, de livres pieux et d'images, qu'ils devaient exposer à l'adoration des fidèles dans la nouvelle basilique que l'infatigable pèlerin avait consacrée au bienheureux apôtre Pierre.

La lettre que Constantin, l'année précédente, envoyait à Domnus Ier fut remise au pontife par Épiphane, secrétaire du prince. Le saint-père réunit aussitôt un concile afin de répondre à l'empereur. Il ne reste que deux lettres des actes de cette assemblée : l'une est d'Agathon ; la seconde est écrite au nom du synode, et toutes deux sont adressées à Constantin et à ses frères Héraclius et Tibère, qui portaient le titre d'augustes. « Nous avons reçu, écrivait le saint-père, les dépêches » que vous adressiez à notre prédécesseur pour l'exhorter à » examiner l'orthodoxie de la foi. Dans notre désir de ré- » soudre cette importante question, nous avons cherché des » ecclésiastiques capables de prononcer avec sagesse sur le » dogme de l'incarnation ; mais il ne s'est rencontré dans » toute l'Italie que des hommes grossiers, tels que le malheur » des temps permet de les trouver.

» Ayant donc pris conseil de tous nos frères, nous nous » sommes déterminés à vous envoyer, comme les plus in- » struits de notre Église, les vénérables évêques Abundantius » et Jean ; nos chers fils Théodore et George, prêtres; Jean, » diacre, et Constantin, sous-diacre; Théodore, prêtre et » légat du siége de Ravenne, et plusieurs moines, serviteurs » de Dieu, qui assisteront au synode général que vous avez » convoqué dans votre ville impériale. Nous ne chercherons » pas à vous les représenter comme des lumières de l'Église ; » car on ne saurait trouver la connaissance exacte des saintes » Écritures chez ceux qui vivent au milieu des nations bar- » bares, et qui achètent le pain de chaque jour par le travail » de leurs mains.

» Mais, si nous ignorons la science des textes sacrés, par » compensation nous gardons avec une religieuse simplicité » la foi primitive que nos prédécesseurs nous ont laissée, en » demandant à Dieu, pour toute lumière, de conserver dans » nos cœurs le souvenir de leurs paroles et de leurs déci- » sions. Nous avons marqué à nos députés quelques passages » des saints Pères, dans les livres mêmes, afin qu'ils vous » soient présentés lorsque vous l'ordonnerez. Ainsi, la reli- » gion de cette Église apostolique, votre mère spirituelle, » vous sera expliquée, non avec cette éloquence profane que » nos envoyés ne connaissent point, mais avec la sincérité » et la conviction des croyances que nous avons professées » dès le berceau. Nous vous saluons en Jésus-Christ. »

Le pontife exprime ensuite sa foi sur la Trinité et sur l'incarnation; il affirme que les trois personnes divines ont une seule nature et une seule volonté, et que le Verbe ayant revêtu la

forme humaine sous le nom de Jésus, possède deux natures, deux volontés et deux opérations. Il cite plusieurs passages de l'Écriture commentés par les Pères, et rapporte les définitions du concile de Chalcédoine, et celle de la cinquième assemblée œcuménique; il assure que le saint-siége n'a jamais soutenu l'hérésie, qu'il ne s'est jamais écarté du chemin de la vérité chrétienne, et qu'on a toujours reçu ses décisions comme la parole divine de saint Pierre. Enfin il termine cette longue lettre en exhortant l'empereur à se servir de sa puissance pour soutenir l'intégrité de la foi catholique, et pour délivrer l'Église de ses ennemis. « Si l'évêque de Constan- » tinople, ajoute-t-il, enseigne notre doctrine, il n'y aura » plus de division parmi les fidèles; s'il embrasse au con- » traire le monothélisme, il en rendra compte au jugement » de Dieu. »

Dans leur lettre synodale, les prélats qui composaient l'assemblée s'adressent aux princes, et leur parlent ainsi : « Sei- » gneurs, vous nous avez ordonné d'envoyer à Byzance des » ecclésiastiques dont les mœurs soient exemplaires, et dont » l'intelligence soit nourrie par la lecture des textes sacrés.

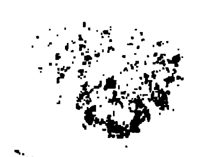
» Quelque édifiantes que paraissent les actions extérieures » des prêtres, nous ne pouvons pas répondre de la pureté » de leur vie privée; cependant nous espérons que la con- » duite de nos députés sera conforme à la morale chrétienne. » Quant à leur science, elle se réduit aux pratiques de la » religion; car dans notre siècle, les ténèbres de l'ignorance » couvrent le monde, et nos provinces sont continuellement » dévastées par la fureur des nations. Au milieu des inva- » sions, des combats et des brigandages des peuples barbares,

» nous ne pouvons pas même apprendre à lire aux jeunes » clercs. Nos jours sont remplis d'angoisses, et nous culti- » vons une terre rougie du sang de l'homme; enfin il ne » nous reste que la foi en Jésus-Christ pour tout bien et pour » toute lumière. »

Les légats du pontife étant arrivés à Byzance, Constantin les reçut dans l'oratoire de Saint-Pierre, au palais impérial. Ils présentèrent au prince les lettres de la cour de Rome, et la surprise du monarque fut extrême lorsqu'il eut reconnu par un premier examen la grossière ignorance des prêtres de l'Église latine. Néanmoins, il les exhorta, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues du pape, à préparer les questions que le concile allait examiner, et à discuter avec calme d'après les règles de la justice. Il leur assigna le palais de Placidie pour demeure, et donna l'ordre au sacellaire de fournir aux légats les sommes qui leur seraient nécessaires pour soutenir leur dignité.

Quelques jours après, ils furent invités à se rendre à la basilique de Notre-Dame de Blaquernes; et le prince, désirant montrer toute sa déférence pour le saint-siége, leur envoya des chevaux richement harnachés et un nombreux cortége. Le synode se réunit ensuite au palais du souverain, dans la salle du Dôme. Treize des principaux officiers de la couronne entouraient l'empereur, qui présidait lui-même l'assemblée.

Un des légats de la cour de Rome porta le premier la parole, et s'exprima en ces termes : « La moitié d'un siècle » s'est déjà écoulée, mes frères, depuis que Sergius, pa- » triarche de cette ville, a introduit dans le langage de la re- » ligion des expressions nouvelles qui altèrent la pureté de



» la foi. Son erreur a été condamnée par le saint-siége, et les » pontifes ont sans cesse exhorté les prélats qui la profes- » saient à la rejeter comme impie et sacrilége. Cependant, » malgré les anathèmes des papes, l'hérésie s'est propagée » jusqu'à nos jours dans l'Église grecque.

» Maintenant nous espérons qu'elle cessera de troubler la » chrétienté, et nous supplions notre magnifique empereur » d'ordonner au clergé de Constantinople de formuler ses » croyances sur l'incarnation du Verbe, afin que nous puis- » sions les combattre. » Les évêques de Byzance et d'Antioche développèrent la proposition, et donnèrent lecture des actes du concile d'Éphèse en faveur de leurs conclusions.

Dans la seconde session, l'assemblée prit connaissance des décisions du concile de Chalcédoine, qui, selon la remarque des légats, étaient entièrement contraires au monothélisme. Dans la troisième, on reconnut pour apocryphe une épître de Ménas adressée au pape Vigile, et dont les hérétiques s'étaient emparés, afin de prouver par l'autorité de cet ancien patriarche de Constantinople, qu'il n'existait réellement qu'une volonté en Jésus-Christ.

Dans les séances suivantes, on lut les lettres du pape Agathon; mais l'évêque d'Antioche opposa victorieusement aux argumentations du pontife deux volumes des passages extraits des Pères. Le diacre de Ravenne s'étant levé de son banc, s'adressa à l'empereur : « Remarquez, seigneur, que dans » toutes ces citations, Macaire, Étienne, son disciple, Pierre, » évêque de Nicomédie, et Salomon de Clanée, n'ont rap- » porté aucun texte qui établisse la volonté unique de la Tri- » nité et du Christ; ils ont même altéré ou retranché les



» passages qui condamnaient les monothélites. Nous vous » supplions donc de faire apporter du palais patriarcal de » cette ville les livres originaux, et nous montrerons à » l'assemblée, en collationnant les extraits produits devant » elle, qu'ils ont été tronqués et interpolés.

» A notre tour, nous citerons les ouvrages des Pères, et » nous prouverons clairement qu'ils affirment les deux vo- » lontés et les deux opérations du Verbe après son union hy- » postatique avec la nature humaine. »

Les patriarches George et Macaire demandèrent, dans la septième session, copie des lettres du pape Agathon, pour vérifier les textes sur lesquels il fondait ses conclusions; ensuite on soumit au synode deux discours attribués au pontife Vigile, et adressés à l'empereur Justinien et à l'impératrice Théodora; ils renfermaient ces paroles : « Nous anathéma- » tisons Théodore de Mopsueste, qui refuse de reconnaître » Jésus-Christ comme une hypostase, une personne, et exé- » cutant une seule opération. » Étienne, moine et prêtre de Rome, s'étant levé, s'écria : « Ces écrits sont une imposture; » car si Vigile avait enseigné l'unité de volition, et que le » concile l'eût approuvé, on aurait employé le terme de « une » opération » dans la définition du synode. »

Dans la réunion suivante, le chef du clergé de Constantinople donna également son opinion : « J'ai collationné avec les » ouvrages qui sont dans mes archives les décisions du pape » Agathon et des prélats d'Occident, et je dois dire que les » témoignages des Pères y sont rapportés avec une religieuse » exactitude. J'avoue donc hautement que je fais profession » de croire sans restriction tout ce qu'elles contiennent. »

L'assemblée exprima son adhésion à ces sentiments par de bruyantes acclamations. On examina ensuite la doctrine générale des hérétiques, et le concile rendit ce jugement: « Après » avoir examiné avec une profonde attention les lettres dog» matiques de Sergius de Byzance à Cyrus d'Alexandrie, et » les réponses du pontife Honorius Ier à Sergius, nous décla» rons les avoir trouvées en contradiction avec la doctrine des » apôtres, les décrets des assemblées œcuméniques, les sen» timents des Pères de l'Église, et conformes en tous points » à la fausse science professée par les hérétiques.

» Nous les condamnons donc comme étant capables de cor» rompre les âmes des fidèles; et, en repoussant ces dogmes » impies, nous anathématisons leurs auteurs, Sergius, Cyrus, » Pyrrhus, Paul, Pierre, Théodore, et le pontife Hono» rius Ier, comme hérétiques, impies et sacriléges!..... »

Cette condamnation d'Honorius a été la pierre d'achoppement de l'infaillibilité pontificale. Aussi les partisans de la papauté, ne pouvant nier la régularité et l'authenticité d'une sentence confirmée par la cour de Rome et rendue sous la présidence des légats du saint-siége par un synode orthodoxe, ont-ils fait leurs efforts pour établir que ce pape n'avait point erré. « En admettant même comme patente la condamnation » d'Honorius, dit l'un de ces historiens, il est toujours vrai » de dire qu'il ne fut pas l'inventeur de l'hérésie, qu'il n'en » fit point une définition, et qu'il ne la proposa jamais comme » enseignement à l'Église universelle. La gloire du siége » apostolique est spécialement dans le privilége accordé à » saint Pierre et à ses successeurs, d'agir avec une prudente » habileté qui les porte à ne rien définir dans la crainte d'l'é-

» mettre des décisions contraires à la foi. » En effet, c'est la tactique que les papes ont toujours employée depuis Honorius pour conserver leur orthodoxie.

Dans la quatorzième session, on découvrit que les actes du cinquième concile étaient remplis d'altérations et d'interpolations. Enfin on prononça l'anathème contre le monothélite Polychrone, qui avait eu l'impudence de proposer de justifier sa foi par la résurrection d'un mort.

Constantin, prêtre du diocèse d'Apamée, ayant voulu émettre son opinion sur la tolérance religieuse, fut accusé de manichéisme, et chassé de l'assemblée.

La définition de la foi du synode fut publiée dans la dernière réunion, en présence de l'empereur et des principaux officiers de sa cour. Il fut déclaré qu'on adhérait aux cinq conciles précédents, et l'on rapporta les symboles de Nicée et de Constantinople. Les lettres du pape Agathon furent approuvées comme étant conformes aux décisions de l'assemblée œcuménique de Chalcédoine, et à la doctrine de saint Léon et de saint Cyrille. Le mystère de l'incarnation fut expliqué par les Pères, qui démontrèrent l'existence en Jésus-Christ de deux volontés naturelles et de deux opérations; et l'on défendit d'enseigner une autre doctrine, sous peine d'interdiction et d'excommunication pour les clercs, et d'anathème pour les laïques.

Ainsi se terminèrent les discussions du concile après dix-neuf sessions. Constantin, pour assurer l'exécution de ces décrets, rendit une ordonnance conçue en ces termes : « Celui » qui contreviendra à la présente constitution, s'il est évêque, » clerc ou moine, sera déposé ; s'il est dans les dignités, il

» en sera privé et ses biens seront confisqués; s'il est simple » citoyen, il sera banni de Constantinople et de toutes les » villes de notre empire. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques affirment que ce prince a mérité les honneurs de la canonisation en soutenant la foi du saint-siége, et en donnant aux prêtres orthodoxes le pouvoir d'exercer une rigueur salutaire contre les hérétiques. Ils le louent également d'avoir accordé aux légats du pontife un rescrit qui diminuait la somme que les papes payaient aux monarques grecs à l'époque des ordinations.

Quelques mois après ce triomphe, Agathon fut attaqué d'une maladie cruelle, dont il mourut le 1er décembre 681. Il avait régné environ quatre années : son corps fut inhumé dans la basilique de Saint-Pierre.

Les légendaires parlent avec une grande vénération de la pureté de ses mœurs, de son humilité, de sa charité extraordinaire, et surtout de l'inestimable don des miracles dont le saint-père était doué. Ils l'appellent Agathon le Thaumaturge, et racontent que pendant une peste violente qui ravagea l'Italie, lorsqu'il était trésorier de l'épargne de Saint-Pierre, il guérit, par la simple imposition des mains, une multitude de pestiférés, et ressuscita un grand nombre de morts!

LÉON II,

82e PAPE.

CONSTANTIN, DIT POGONAT, empereur d'Orient.

THIERRY Ier, roi de France.

Origine de Léon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Il reçoit les légats à leur retour de Constantinople.—Lettre de l'empereur Constantin. — Léon fait emprisonner les monothélites conduits à Rome par ordre de l'empereur.—Le pape envoie les actes du concile de Byzance aux Églises d'Espagne. — Léon anathématise son prédécesseur le pontife Honorius. — Lettre du pontife à l'empereur. — Il obtient pour son siége le droit de confirmer les élections de l'évêché de Ravenne. — Mort de Léon II.

Léon était né à Cédelle, petite ville de l'Abruzze ultérieure, dans un canton du Val-de-Sicile : son père se nommait Paul, et exerçait la profession de médecin. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, Léon s'occupa de la lecture des textes sacrés, et, par une application assidue, acquit une connaissance approfondie des saintes Écritures, surtout pour le siècle d'ignorance où il vivait.

Après la mort d'Agathon, le clergé, le peuple et les grands de Rome le portèrent au trône de saint Pierre, comme le seul prêtre capable de remplir dignement la chaire pontificale. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut d'assembler un synode, afin de recevoir et d'approuver les décisions du con-

cile général de Constantinople, qui lui étaient apportées par les légats du saint-siége.

Les lettres de l'empereur se terminaient par ces paroles : « Nous avons fait lire publiquement les écrits de vôtre pré- » décesseur; ils ont été jugés conformes aux saintes Écritu- » res, aux décrets des conciles et aux ouvrages des Pères.

» Alors nous avons reçu sa parole comme celle de l'Apôtre » lui-même, et notre assemblée a été unanime pour l'accla- » mer. Cependant Macaire, patriarche d'Antioche, a opiniâ- » trément refusé de se soumettre à l'autorité des décisions » du pape Agathon, et nous a obligé de le déposséder de son » siége; mais lui et ses adhérents nous ont prié de les en- » voyer à votre cour, afin d'en rappeler à votre sagesse et » à vos lumières du jugement prononcé contre eux. Nous » leur avons accordé leur demande, et nous laissons à votre » justice paternelle le soin de punir ou de récompenser. »

Au lieu d'écouter les réclamations des monothélites, Léon les fit renfermer dans les cachots des monastères et les fit appliquer à la question. Anastase, prêtre, et Léonce, diacre de Byzance, vaincus par les tourments, consentirent à anathématiser ceux qui avaient partagé leurs croyances; et le jour de l'Epiphanie ils reçurent solennellement la communion du pontife, après lui avoir remis à genoux une profession de foi écrite de leur main. Il n'en fut point ainsi du patriarche Macaire; ce courageux ecclésiastique fut inébranlable, et au milieu des plus cruelles tortures, il refusa constamment d'abjurer ses croyances.

Des envoyés du clergé espagnol vinrent à la même époque présenter à la cour de Rome les actes du douzième concile

de Tolède, et demander au pape qu'il voulût bien approuver les grands changements qui avaient eu lieu dans leur pays. Voici ce qui s'était passé : Wamba, roi des Visigoths, à la suite de convulsions terribles produites par un breuvage empoisonné que lui avait administré son fils Ervige, était devenu fou et avait été renfermé dans un monastère dépendant du diocèse de Tolède. Comme depuis il avait recouvré la raison et qu'il était à craindre qu'il ne lui prît fantaisie de revendiquer le trône, les ambassadeurs venaient supplier sa Sainteté de confirmer l'abdication qui lui avait été arrachée dans son état de démence, et de déclarer sainte et légitime l'usurpation d'Ervige, son assassin et son successeur.

En retour de cet acte de complaisance, les ambassadeurs étaient chargés d'offrir à Léon une forte somme d'argent. Sa Sainteté adhéra à tout ce qu'on lui demanda, et comme marque de sa communion, elle envoya au nouveau roi et à son clergé plusieurs lettres pour les instruire des décisions rendues par le concile de Constantinople. « Cette assemblée » générale, écrivait Léon, a justement condamné la mémoire » des hérétiques Sergius, Théodore, Pyrrhus, Cyrus, Pierre, » et particulièrement celle de l'infâme pape Honorius Ier, qui, » au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie, » ainsi que le commandait la dignité du siége apostolique, » l'a excitée par son apostasie.

» Nous ne vous envoyons point les actes du synode, parce » qu'ils ne sont pas encore traduits complétement du grec » en latin; néanmoins, nous vous faisons remettre la définition du concile et l'édit de promulgation rendu par le prince » Constantin. Nous vous prions de les faire connaître aux

» prélats et aux peuples de votre province, de les faire ap-
» prouver par les évêques, et de donner à notre légat vos
» souscriptions, pour les déposer près de la Confession du
» bienheureux saint Pierre. »

Constantin, sous-diacre régionnaire du saint-siége, qui avait assisté au sixième concile, fut envoyé à la cour de Constantinople pour exercer la charge d'apocrisiaire. La lettre qu'il était chargé de présenter à l'empereur renfermait ce passage remarquable : « Prince, nous avons eu pour très-
» agréable l'édit rendu par votre grandeur ; il donne une
» grande puissance aux décisions de l'assemblée œcuméni-
» que, et forme comme un glaive à deux tranchants pour ex-
» terminer les hérétiques. »

Léon II mourut quelque temps après, pendant qu'il s'occupait à traduire les actes du synode général de Byzance : il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

Les historiens Anastase et Platine placent l'époque de sa mort vers la fin de l'année 683.

Baillet, dans son ouvrage de la Vie des Saints, assure que ce pontife était rempli de piété ; il loue également la fermeté qu'il montra en défendant aux habitants de Ravenne de célébrer l'anniversaire de Maure, l'ancien métropolitain, qui autrefois s'était affranchi de l'autorité de l'Église romaine; et il affirme que Léon obligea même les successeurs de ce prélat à rendre au saint-siége l'ordonnance qu'ils avaient obtenue de l'empereur, et qui assurait leur indépendance.

BENOIT II,

83e PAPE.

CONSTANTIN, DIT POGONAT, empereur d'Orient.

THIERRY Ier, roi de France.

Origine du pontife. — Son élection. — L'empereur accorde à Léon II un privilége qui assure l'indépendance des papes. — Concile de Tolède. — L'empereur envoie au pontife des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. — Ces princes sont placés sous la protection de saint Pierre. — Le patriarche Macaire persévère dans l'hérésie. — Mort du pontife. — Conversion miraculeuse du jeune seigneur Ansbert.

Le successeur de Léon II était Romain de naissance et fils d'un citoyen appelé Jean. Attaché à l'Église dès son enfance, le jeune Benoît dirigea ses études vers les sciences profanes, mais sans négliger les Écritures sacrées et le chant religieux. Il fut élu évêque de Rome par l'assemblée des ecclésiastiques, des grands et du peuple; il ne put cependant exercer les fonctions pontificales que onze mois après sa nomination, parce que la cour de Constantinople n'avait pas encore confirmé son élection.

Benoît écrivit à l'empereur pour lui adresser les plaintes du clergé sur les retards qu'éprouvait la confirmation des évêques, lorsque les barbares interceptaient les communications entre les deux villes. Le prince, séduit par les louanges et par les flatteries du saint-père, qui le nommait « lumière

» éclatante du monde, régénérateur de la foi...... » accéda à ses prières, et rendit un édit qui permettait au clergé, aux citoyens et à l'armée, de consacrer les papes sans attendre l'approbation des empereurs.

Aussitôt que le pontife vit son autorité établie en Orient, il écrivit en Espagne à son légat, lui ordonnant d'assembler un concile à Tolède, pour faire approuver par les prélats de cette contrée les décisions du synode œcuménique de Constantin Pogonat. Les dix-sept évêques de la province carthaginoise s'étant rendus à l'assemblée, on examina les actes de la réunion générale de Constantinople; les Pères donnèrent leur approbation aux décrets du concile, et envoyèrent à Benoît II une lettre synodale qui expliquait leurs croyances. Le saint-père ayant remarqué dans cette profession de foi les expressions, « La volonté engendre la volonté,» et « Il y a trois substances en Jésus-Christ, » adressa des représentations à son légat pour faire rétracter ces erreurs; mais les prélats répondirent qu'ils ne les modifieraient point, parce que telles étaient leurs opinions, et que les observations du pape ne changeraient pas leurs convictions.

L'année suivante, l'empereur, pour manifester son amitié au pape, fit porter à la cour de Rome des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. Le pontife reçut favorablement le présent du monarque au nom de saint Pierre, et se regarda dès lors comme le père adoptif des jeunes princes, d'après l'usage de ces temps anciens.

Benoît II, à la sollicitation des envoyés de Constantin, entreprit la conversion de Macaire, patriarche d'Antioche, qui persévérait dans le schisme, malgré les persécutions et

les tortures qu'on lui avait fait subir. Il le rappela de son exil, et pendant six semaines il le fit sortir chaque jour de son cachot pour entrer en controverse avec saint Boniface, qui s'était engagé à lui faire abjurer son hérésie. Le prélat, opposant une résistance opiniâtre aux promesses et aux menaces, repoussa toutes les avances du saint-siége, et fit le serment de défendre toute sa vie les croyances du monothélisme. Le pontife occupa le trône apostolique dix mois entiers, et mourut au commencement de l'année 685 : son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre.

Anastase le bibliothécaire rapporte que Benoît II affectait une grande humilité; qu'il était doux, patient et libéral, qu'il répara les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Laurent de Lucine; qu'il fit de grands embellissements dans celles de Saint-Valentin et de Sainte-Marie aux Martyrs, et qu'il laissa trente livres d'or au clergé et aux monastères de Rome. Le Martyrologe le place au nombre des saints dont l'Église célèbre la mémoire.

A cette époque eut lieu la conversion éclatante de saint Ansbert et sa retraite dans le monastère de Fontenelle. Ce saint homme, suivant la version que nous en ont laissée les Bollandistes, était né à Chaussy, village du Vexin. Ses qualités personnelles et l'influence de sa famille, qui était de la première noblesse, lui ouvrirent une brillante carrière, et le chancelier Robert fut si charmé de son mérite qu'il voulut lui faire épouser sa fille Angadrème. Cette jeune fille, qui ne partageait pas les mêmes idées que son père, et qui, désirait se consacrer à Dieu, passa plusieurs nuits en prières et obtint du ciel d'avoir le visage couvert de lèpre.

On conçoit qu'Ansbert refusa de la prendre pour femme; alors elle put entrer dans le couvent de l'Oratoire, où elle reçut le voile des mains de saint Ouen.

Quant à Ansbert, il continua à fréquenter les jeunes seigneurs et les belles dames de la cour, qui obtinrent pour lui la survivance de Robert au poste de la chancellerie; puis il songea de nouveau à se marier, et demanda la main de la fille d'un riche seigneur. Mais à peine était-il fiancé que le visage de cette belle personne se couvrit d'une lèpre horrible; le jeune chancelier, frappé d'épouvante, quitta brusquement la cour et alla s'enfermer dans l'abbaye de Fontenelle, avec la résolution inébranlable de se consacrer à Dieu; il vendit ses biens immenses et les employa à fonder des monastères et des hôpitaux.

Bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans toutes les provinces du royaume, et l'Église épiscopale de Rouen étant venue à vaquer, les habitants de cette ville le demandèrent pour leur évêque. Ansbert, promu à ce siége, se voua entièrement à la prédication de l'Évangile et au soulagement des pauvres, et condamna d'une voix éloquente les prodigalités et les débordements de la cour. Pépin d'Héristal, maire du palais, mécontent de la sévérité de ce saint prélat, le fit arracher de son église par ses satellites, qui le conduisirent dans un monastère du Hainaut, où par ordre du prince les moines lui firent subir des traitements si cruels qu'il en mourut quelques mois après son arrivée.

JEAN V,

84e PAPE.

JUSTINIEN II, empereur d'Orient. — THIERRY Ier, roi de France.

Origine de Jean V. — Élection et ordination du pontife. — Son caractère. — Ses souffrances l'obligent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat. — Les Églises de Sardaigne rentrent sous la dépendance du saint-siége. — Il ordonne treize évêques. — Mort du pontife.

Jean V, fils de Cyriaque, était né en Syrie dans la province d'Antioche. Pendant le règne du pontife Agathon, ses lumières, sa fermeté et sa modération l'avaient fait nommer légat du saint-siége pour assister au synode œcuménique de Constantinople. Après la mort de Benoît II, il fut élu pape et ordonné par les évêques d'Ostie, de Porto et de Vélitre.

Ses infirmités et une maladie chronique l'obligèrent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat; dans les fêtes solennelles il pouvait à peine se faire porter aux offices. Il montra néanmoins beaucoup d'énergie et une grande activité pour gouverner l'Église, et s'opposa avec vigueur aux prétentions des évêques de Cagliari, qui avaient usurpé le droit de confirmer les élections des prélats de Sardaigne.

Le métropolitain Citonat ayant ordonné Novellus comme évêque de l'Église des Terres, sans en avoir obtenu l'autorisation de Rome, Jean V exhuma des archives du palais de



Latran un décret du pape saint Martin qui interdisait aux archevêques de Cagliari de nommer leurs suffragants; et il assembla un concile qui contraignit Novellus à se placer sous l'obéissance du saint-siége, par un acte authentique.

Malgré ses grandes souffrances, il se tenait debout pour faire les ordinations; et pendant une année que dura son règne il consacra treize évêques.

Il entretenait également des relations actives avec les Églises d'Orient et d'Occident; et les auteurs rapportent qu'il adressa plusieurs lettres aux principaux évêques de France qui, depuis la mort de saint Ouen, le glorieux disciple et fidèle compagnon de saint Éloi, étaient en dissidence. Il répondit aussi à saint Julien de Tolède, qui lui avait adressé les actes d'un nouveau concile tenu dans cette ville, et qui lui avait fait remettre son Traité des pronostics ou Considérations des choses à venir.

Cet ouvrage, qui est parvenu jusqu'à nos jours, est une dissertation bizarre et ridicule sur l'origine, la nature et les effets des flammes du purgatoire. Il fut regardé comme très-orthodoxe par Jean V, qui voulait même en ordonner l'étude dans les écoles ecclésiastiques. Enfin l'intensité du mal qui affligeait le pontife ayant redoublé, il tomba dans un état d'affaissement moral qui ne lui permit plus de s'occuper des choses de ce monde. Il mourut en 686, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

CONON,

85e PAPE.

JUSTINIEN II, empereur d'Orient. — THIERRY Ier, roi de France.

Le clergé et l'armée se disputent dans Rome l'élection d'un pontife. — Le vieillard Conon est élevé sur le trône de saint Pierre. — Lettre de l'empereur Justinien II au nouveau pape. — Faiblesse du saint-père. — Pèlerinage de saint Kilien. — Vengeance du missionnaire contre la famille du duc Gosbert. — Mort du pape Conon.

L'empereur Constantin, en rendant au siége de Rome la liberté de choisir son chef, voulait assurer la tranquillité de l'Église et empêcher les schismes scandaleux qui étaient causés par les brigues honteuses des prêtres : son édit produisit un résultat bien différent ; il donna au contraire un nouvel aliment à l'ambition des ecclésiastiques, et multiplia les désordres et les disputes.

Après la mort de Jean V, deux prêtres, Pierre et Théodore, prodiguèrent l'or aux factions, et excitèrent de violentes séditions, pour parvenir au trône pontifical. Pierre réunit les chefs de l'armée dans la basilique de Saint-Étienne, envoya des soldats qui chassèrent son compétiteur de l'église de Latran, et fermèrent les portes : celui-ci rassembla tous ses partisans, et voulut que le clergé procédât à son élection sous le porche même du temple.

Une collision paraissant imminente, les évêques des deux

partis convinrent d'entrer au palais épiscopal, et pour éviter toute contestation entre les concurrents, ils réunirent leurs suffrages sur Conon, vieillard vénérable, d'un esprit simple et paisible, et le proclamèrent pontife. Dès que le nouveau pape fut connu, les magistrats et les principaux citoyens vinrent le saluer de leurs acclamations; l'armée seule différa encore d'approuver son élection; mais voyant que le clergé et le peuple l'avaient sanctionnée, les soldats abandonnèrent les intérêts de Théodore, et confirmèrent le choix qui avait été fait de Conon.

Le pontife, né en Sicile, était d'une famille originaire de Thrace; il avait constamment rempli les emplois subalternes de l'Église; et son intelligence, toujours occupée par les détails des pratiques religieuses, le rendait incapable de comprendre les maximes politiques d'un gouvernement aussi machiavélique que celui du siége de Rome. Néanmoins il sut gagner les bonnes grâces de l'empereur; et Justinien II, à sa sollicitation, rendit successivement plusieurs décrets en faveur de l'Église; il renonça d'abord à la capitation que lui payaient les patrimoines de Brutium et de Lucanie; ensuite il ordonna à la milice de restituer les fiefs et les domaines d'Italie et de Sicile, dont les chefs s'étaient emparés comme gages des services qu'ils avaient rendus à la cour de Rome. Enfin le prince poussa la déférence envers le saint-père jusqu'à lui écrire la lettre suivante : « Ayant appris que les actes du » sixième concile étaient entre les mains des officiers de notre » couronne, et ne croyant pas que la garde de pièces aussi » sacrées doive être confiée à des magistrats, nous les leur » avons retirées.

» Nous avons convoqué les patriarches, le légat de votre » béatitude, le sénat, les métropolitains, les évêques, les officiers du palais, nos gardes, les chefs des différentes armes, » qui se sont trouvés dans Constantinople, et nous avons fait » lire en leur présence les décisions du synode œcuménique; » ces actes ont été scellés devant eux, et nous les conservons » dans notre demeure impériale, afin qu'ils ne puissent plus » être altérés par les hérétiques. Nous avertissons votre » Sainteté des mesures que nous avons jugé nécessaire de » prendre pour assurer le maintien de l'orthodoxie dans » l'Église d'Orient........ »

Quelques mois après la réception de ces lettres, Conon nomma pour recteur du patrimoine de Sicile, Constantin, diacre de Syracuse. Cet ecclésiastique par ses exactions scandaleuses excita l'indignation du peuple, qui se souleva contre lui. Le gouverneur de la province, pour apaiser les habitants et prévenir une révolte générale, fut obligé de faire jeter dans les cachots le prêtre coupable, et de porter ses plaintes à la cour impériale, non-seulement contre le recteur, mais encore contre le chef de l'Église romaine.

On place vers la même époque le pèlerinage de Kilien à la ville sainte. Le pape ayant éprouvé la foi et la doctrine de l'évêque irlandais, lui donna, au nom de saint Pierre, le pouvoir d'instruire et de convertir les nations infidèles. Kilien retourna ensuite à Wirtzbourg, où il catéchisa le duc Gosbert, lui fit abandonner le culte de ses ancêtres, et malgré sa famille lui donna le baptême. La duchesse Géilane de Gosbert, alarmée des prodigalités de son mari, qui dissipait tout l'héritage de ses enfants en fondations pieuses ou en présents

aux monastères, adressa de violents reproches à ce sujet au saint missionnaire. Celui-ci, pour se venger de la princesse et pour se mettre à l'abri de sa colère, voulut la faire répudier par son mari, usa de l'empire qu'il exerçait sur l'esprit du duc, et pour l'amener à consentir à un divorce, il lui persuada que son union avec Géilane était incestueuse d'après les lois de l'Église, attendu que cette femme se trouvait être sa parente au sixième degré. Le nouveau converti, dominé par le prêtre irlandais, promit d'obéir, et demanda seulement à n'accomplir ce pénible sacrifice qu'à son retour d'une expédition qu'il devait faire contre des peuples situés au delà du Mein. Mais pendant l'absence de son mari, Géilane mit le temps à profit, ordonna au missionnaire de sortir de ses états, et sur son refus elle le fit décapiter. La chronique ajoute que Dieu permit, pour venger la mort de saint Kilien, que cette femme coupable fût tout à coup frappée d'un mal étrange, qui lui causait des douleurs tellement effroyables qu'elle se dévorait les mains dans des accès de rage; qu'en outre, le duc Gosbert, à son retour, fut massacré par ses domestiques; qu'Ilétan, son fils aîné, fut chassé de ses états par les Franks orientaux; que ses autres enfants furent massacrés, et qu'ainsi il ne resta aucun descendant de cette race criminelle.

La santé de Conon, déjà chancelante, s'affaiblissait de jour en jour depuis son élection. Il succomba bientôt sous le fardeau des fonctions épiscopales, et mourut au commencement de l'année 687, après un règne de onze mois et trois jours : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

SERGIUS Ier,

86e PAPE.

JUSTINIEN II,
LÉONCE,
TIBÈRE III,
empereurs d'Orient.

THIERRY Ier,
CLOVIS II,
CHILDEBERT,
rois de France.

Schisme dans l'Église romaine. — Sédition pour l'élection d'un pontife. — Trois papes sont proclamés à la fois dans la ville sainte. — Sergius achète le pontificat et met en gage les couronnes d'or de Saint-Pierre. — Origine et éducation du pontife. — Il se venge de Paschal son compétiteur. — Saint Wilfrid est persécuté en Angleterre. — Baptême et mort du roi Cedwalla. — Concile de Tolède. — Les évêques espagnols accusent d'ignorance le pape et le clergé de Rome. — Le fameux concile « in Trullo » rend plusieurs décrets contre l'ambition des pontifes. — Le mariage des prêtres est maintenu par le concile. — Juridiction des évêques. — Décrets sur les moines, sur les mariages, et sur les parures. — Les évêques du synode défendent aux fidèles d'épouser leur mère ou leurs sœurs. — Sergius rejette le concile. — L'empereur veut faire enlever Sergius de Rome. — L'armée de Ravenne protége le pontife. — Conversion des peuples de la Frise. — Le pape est accusé d'adultère. — Miracle raconté dans la légende de saint Adhelme. — Vitiza, roi d'Espagne, refuse de reconnaître la souveraineté du siége de Rome. — Mort de Sergius.

Pendant la dernière maladie de Conon, l'archidiacre Paschal s'étant emparé des richesses que le pape avait léguées au clergé et aux monastères, offrit de les abandonner à Jean,

exarque de Ravenne, s'il voulait appuyer son élection. Celui-ci se laissa facilement séduire par l'appât de l'or, et envoya aussitôt des troupes à Rome pour cerner la ville et favoriser les projets ambitieux de l'archidiacre.

Néanmoins, après la mort du saint-père, le peuple se divisa en plusieurs factions. L'archiprêtre Théodore, à la tête de quelques séditieux, pénétra dans le palais de Latran, et se fit élire pontife; de son côté, Paschal se fit proclamer successeur de Conon au trône de saint Pierre. Chaque parti se rassembla en armes, prêt à soutenir par la force l'évêque qu'il avait nommé; le massacre avait même commencé sur le parvis de la basilique de Julie, lorsque les principaux magistrats, la plus grande partie du clergé, la milice et les citoyens honorables, résolurent d'agir de la même manière qu'on avait fait à la mort de Jean V : ils se rendirent au palais impérial, et proclamèrent souverain pontife un prêtre nommé Sergius, qui était étranger aux deux factions. Sergius s'empara de ses deux compétiteurs, Paschal et Théodore, et les contraignit à lui jurer obéissance.

Bientôt il fut chassé lui-même de la ville sainte par les amis de Théodore, et obligé de se réfugier à Ravenne. Jean Platyn, alors exarque, proposa au saint-père de le rétablir sur le trône pontifical, s'il consentait à lui donner les trésors qui lui avaient été promis par son compétiteur Paschal. Sergius, avide du pouvoir comme le sont habituellement tous les prêtres, consentit au marché, et fut ramené triomphant dans la ville de Rome, au milieu des troupes de l'exarque.

Pour acquitter ses promesses, sa Sainteté dépouilla les églises de leurs ornements, vendit une grande partie des vases

des chandeliers, des ciboires, et mit en gage, entre les mains des juifs, jusqu'aux couronnes d'or qui étaient suspendues sur l'autel de saint Pierre. Ensuite Sergius chercha à se défaire de ses anciens rivaux : l'archidiacre Théodore étant le plus redoutable, il l'accusa de maléfices, d'enchantements, de sortiléges, de relations avec le malin esprit, et le fit enfermer dans un monastère, où il mourut empoisonné.

Sergius, fils de Tibère, était né à Palerme en Sicile; il avait servi d'abord l'Église comme enfant de chœur, ensuite comme acolyte, et enfin il avait été ordonné prêtre du titre de Sainte-Susanne par Léon II. Les Écritures sacrées et les ouvrages des Pères étaient presque inconnus au nouveau pape, attendu qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie à chanter les psalmodies de l'Église, et à célébrer l'office divin dans les oratoires des cimetières de la ville sainte.

Pendant l'intronisation du nouveau pape, saint Wilfrid arrivait en Angleterre, et présentait à Ecfrid, roi de Northumbre, le décret du saint-siége qui le rétablissait dans son évêché. Le prince, qui l'avait déposé, refusa de lui rendre ses dignités, et assembla les principaux seigneurs de son royaume, clercs et laïques, pour faire réformer les décisions de la cour de Rome. Par les décisions de l'assemblée, les actes du synode italien furent cassés, Wilfrid déclaré sujet rebelle et plongé dans un cachot. Les chroniques rapportent que les soldats chargés de garder le saint évêque entendaient chaque nuit la voix des anges qui chantaient avec lui les psaumes sacrés, et qu'ils apercevaient des lumières éclatantes dans sa prison. Ecfrid, épouvanté de ce miracle, fit rendre la liberté au saint, et voulut le rétablir dans son évêché; mais le mé-

tropolitain Théodore s'opposa hautement à la volonté du souverain, déclarant que Wilfrid, avant de remonter sur son siége, devait renoncer au décret du pape. Le prélat répondit que la reconnaissance l'obligeait à refuser les marques de la clémence du roi, et qu'il préférait la mort à l'apostasie dont il se rendrait coupable en abandonnant les droits sacrés du pontife et du saint-siége.

A cette époque, Cedwalla, roi de Wessex, entraîné par le fanatisme religieux, abdiqua solennellement la dignité souveraine, et entreprit un pèlerinage à Rome pour recevoir le baptême devant le sépulcre des apôtres. Lorsque le prince fut arrivé aux portes de la ville sainte, le pontife Sergius alla à sa rencontre avec un nombreux clergé; et l'ayant conduit dans la basilique de Saint-Pierre, il versa l'eau régénératrice sur le front du monarque, en présence des sénateurs, des évêques et d'un peuple immense. Quelques jours après cette cérémonie, Cedwalla, atteint d'un mal inconnu, mourut subitement; le pape s'empara des immenses richesses que ce prince avait apportées, lui fit faire de magnifiques obsèques, et grava des épitaphes latines et grecques sur le marbre qui couvrait son tombeau.

Cette même année, le quinzième concile de Tolède s'assembla en Espagne pour entendre la lecture d'un long discours sur les plaintes adressées aux prélats espagnols par le pape Benoît II. Saint Julien, qui présidait le synode, prit la parole en ces termes : « Dans la profession de foi que nous » avons envoyée à Rome, le pontife s'est scandalisé de l'expres» sion « la volonté engendre la volonté, » et nous en a de» mandé l'explication. Nous déclarons donc que nous avons

» voulu désigner ainsi la faculté qui engendre la volition et » l'acte accompli que l'on nomme volonté, de même que le » Verbe est la sagesse de la sagesse, ou la réalisation de la » pensée de Dieu. Quant à la seconde proposition « il y a » trois substances en Jésus-Christ, » nous avons voulu ensei- » gner par ces paroles, que le Sauveur est composé de divi- » nité, d'âme et de corps, ou de trois principes, qui se trou- » vent réunis par son incarnation. Cependant nous convenons » qu'on peut n'en reconnaître que deux, le principe divin » et humain, et que l'âme et le corps sont confondus pour » former une seule substance, celle de l'humanité.

» Nos décisions sont donc conformes à celles des Pères, et » nous espérons qu'elles seront confirmées par le nouveau » clergé de Rome, s'il reste encore quelque connaissance » des livres saints dans cette Église; mais, dans tous les cas, » nous devons refuser la rétractation que demande un pontife » ignorant. » Les actes de ce synode furent approuvés par Sergius, ainsi que le témoigne Roderic, métropolitain de Tolède, dans les ouvrages qu'il nous a laissés.

En 692 eut lieu la mort du célèbre Théodore, qui aspirait à s'affranchir de la domination de l'évêque de Rome; le pape désigna, pour le remplacer à l'archevêché de Cantorbéry, Britouald, abbé du monastère de Rawlf, dans la province de Kent, Cet ecclésiastique fut le premier Anglais qui occupa ce siége; il gouverna le clergé de la Grande-Bretagne pendant trente-sept ans.

Les deux dernières assemblées œcuméniques s'étant séparées sans publier de canons, les patriarches grecs adressèrent des représentations à l'empereur Justinien, pour ob-

tenir l'autorisation de former une nouvelle assemblée, qui serait considérée comme la suite du dernier synode, afin de compléter les actes des conciles. Paul de Constantinople, Pierre d'Alexandrie, Anastase de Jérusalem, George d'Antioche, Basile de Gortyne, les légats du saint-siége, et plus de deux cents évêques se réunirent au palais impérial, dans la salle du Dôme, appelée en latin Trullus. Elle donna son nom au synode connu dans l'Église sous le titre de Concile « in » Trullo. » Les Pères proposèrent de déterminer les décrets qui pouvaient servir de règles à la discipline des Églises d'Orient et d'Occident; et après avoir rejeté les Constitutions attribuées à saint Clément, ils approuvèrent les canons de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcédoine, de Sardique et de Carthage, ainsi que les Épîtres canoniques de saint Denis et de saint Pierre d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Amphiloque, et de plusieurs autres Pères de l'Église grecque.

Un illustre prélat prit ensuite la parole sur l'importante question du mariage des prêtres : « Mes frères, dit-il, je viens » vous rappeler que nous avons maintenant à nous occuper » d'un sujet dont l'importance est extrêmement grave, et qui » exige de profondes méditations. Il est de nécessité absolue » que votre assemblée s'exprime d'une manière positive sur » une question qui divise les deux Églises d'Orient et d'Oc- » cident, et que nous développions les raisons qui ont déter- » miné votre sagesse à rendre un décret contraire aux opi- » nions du siége de Rome.

» Les ecclésiastiques romains s'attachent à la lettre de la

» règle, et les Byzantins se bornent à en interpréter l'esprit;
» afin d'éviter les excès des uns et des autres, nous devons
» chercher à établir des lois équitables qui assurent la pureté
» des mœurs dans le clergé, en nous montrant toutefois
» moins rigides que l'Église de Rome, et plus sévères que
» celle de Constantinople.

» Nous ordonnerons que les clercs qui ont été mariés deux
» fois et qui sont encore sous le joug de leur seconde union
» soient déposés; que ceux dont les mariages auront été
» rompus conservent leurs dignités, mais demeurent interdits
» de toutes fonctions sacerdotales.

» Les canons défendront de consacrer comme évêques,
» prêtres ou diacres, ceux qui ont contracté un second
» mariage; ceux qui entretiennent des concubines, ou ceux
» qui ont épousé une veuve, une femme répudiée, une
» courtisane, une esclave ou une comédienne. Dans les Ca-
» nons des apôtres il est permis aux lecteurs et aux chan-
» tres de se marier après leur ordination; cette autorisation
» s'étendra pour l'avenir jusqu'aux sous-diacres, aux diacres
» et même aux prêtres.

» Avant de consacrer un clerc, le clergé latin lui fait pro-
» mettre de cesser toutes relations intimes avec sa femme:
» quant à nous, au contraire, nous nous conformerons à la
» sagesse de l'ancien canon apostolique, nous maintiendrons
» le mariage de ceux qui sont dans les ordres sacrés, et nous
» ne les priverons point de leurs compagnes. S'ils sont jugés
» dignes d'appartenir à l'Église, ils n'en seront point exclus
» parce qu'ils sont engagés dans un lien légitime; et on ne
» leur fera pas promettre de garder le célibat, ce qui serait

» condamner le mariage, que Dieu lui-même a institué et béni » par sa présence.

» Ainsi, les évêques qui, au mépris des Canons des apôtres, » oseront priver un ecclésiastique des droits d'une légitime » union, seront déposés et anathématisés. La séparation de- » vra exister pour les prélats seulement, et leurs femmes se- » ront obligées d'habiter un monastère éloigné de leur de- » meure. Nous défendrons également aux évêques d'Afrique et » de Syrie de conserver, au grand scandale des peuples, dans » l'intérieur de leurs palais, les concubines qui les habitent.»

Dans les autres canons, le concile défend aux clercs de tenir des tavernes ou des hôtelleries, d'assister aux spectacles de courses de chevaux ou à des représentations scéniques, d'avoir dans la ville ou dans les voyages d'autres vêtements que celui qui convient à leur état, et de porter les cheveux longs comme les laïques.

Les Pères permettaient aux fidèles de faire entrer les enfants dès l'âge de dix ans dans les couvents, quoique saint Basile n'eût autorisé l'entrée des monastères qu'à dix-sept ans; et ils déclaraient que les hommes perdus de débauches, les voleurs ainsi que les meurtriers, pouvaient être reçus dans les monastères, qui étaient des retraites pieuses fondées pour les pénitents, quels que fussent leurs crimes. Ils défendaient de parer de vêtements précieux et de pierreries les filles qui prononçaient leurs vœux. Enfin, ils anathématisaient comme sacriléges les laïques qui changeaient la destination des cloîtres consacrés par l'autorité d'un évêque.

On maintint la juridiction des chefs de diocèse sur les Églises de la campagne; et l'on confirma la décision du concile de

Chalcédoine, qui donnait au siége de Constantinople les mêmes prérogatives qu'à celui de Rome. L'assemblée déclara que les prélats dépossédés par les incursions des musulmans conserveraient cependant leur dignité, leur rang et le pouvoir d'ordonner les clercs et de présider dans l'Église. Ce fut l'origine des évêques in partibus.

Ensuite, d'après les règles données par saint Basile à Amphiloque, on proportionna la pénitence aux péchés et aux forces du coupable; et l'on décréta que les hérétiques qui présenteraient leur abjuration souscrite de leur main rentreraient dans l'Église, après avoir reçu l'onction du saint chrême sur le front, le nez, les yeux, la bouche et les oreilles.

Il fut défendu de célébrer les liturgies et de baptiser dans les oratoires particuliers sans l'autorisation des évêques, et le synode ordonna les dispositions suivantes : « Les prêtres » ne prendront aucun salaire pour administrer la sainte com» munion; et les fidèles ne recevront point l'Eucharistie dans » un vase d'or ou de quelque autre matière recherchée; mais » elle sera déposée dans leurs mains croisées l'une sur l'autre, » parce que le monde ne renferme aucune substance aussi » précieuse que le corps de l'homme, qui est le temple véri» table de Jésus-Christ.—On ne donnera point le pain et le vin » de la sainte table aux morts, car le Sauveur, en instituant le » sacrement de l'autel, a dit à ses apôtres : « Prenez et man» gez, ceci est ma chair et mon sang; » et un cadavre ne peut » accomplir le commandement renfermé dans ces paroles di» vines. — Pendant les quarante jours qui précèdent le temps » de Pâques, on célébrera la messe des présanctifiés, et l'of» ficiant sera à jeun, même le jeudi saint.

» Il ne sera point donné de grappes de raisin avec l'Eucha» ristie; on les bénira séparément comme des prémices, et » l'on n'offrira plus sur l'autel du miel et du lait.

» Il est défendu de mêler de l'eau au vin de la communion; » de présenter dans le temple de la viande cuite; de pren» dre pour aliment des œufs et du fromage les dimanches et » les samedis du Carême, et de manger du sang de quelque » animal que ce soit, sous peine de déposition pour les clercs » et d'anathème pour les laïques. — La semaine de Pâques » doit être passée en fêtes et en dévotions, et l'on n'assistera » point aux spectacles publics.

» Nous condamnons les repas appelés agapes, parce que dans » ces banquets, où les coupes brillantes se vident en l'hon» neur du Christ, de la Vierge et des saints, sous les voûtes » mêmes de l'église, la licence a remplacé la charité que les pre» miers chrétiens apportaient à ces festins religieux. — Nous » défendons de vendre comme on le fait dans les basiliques » des aliments, des liqueurs et toutes autres marchandises; » et nous déclarons anathème à l'homme et à la femme que » des embrassements criminels rendraient adultères dans le » sanctuaire. — Défense de faire entrer la brute dans la de» meure de Dieu, excepté en voyage et par nécessité absolue, » pour la mettre à couvert de l'orage.

» Nous défendons de maculer, de lacérer les livres de » l'Écriture sainte ou des Pères et de les vendre aux mar» chands de parfums, à moins qu'ils ne soient incorrects ou » déjà détruits par les vers. — Il ne sera fait aucune marque » de la croix sur les dalles ou sur la terre foulée par les pieds » de l'homme, et il est ordonné expressément de représenter

» le Christ sous la forme humaine, comme étant préférable » à celle de l'agneau, que lui donnent encore les peintres et » les statuaires.

» On chantera dans le temple sans élever la voix. — Les » cantiques ne renfermeront que des expressions convena- » bles, et l'on ne lira plus les scandaleuses légendes des con- » fesseurs et des martyrs, fables inventées par les ennemis » de la vérité, qui ont voulu déshonorer la mémoire des saints » que l'Église vénère.

Le synode défendit ensuite les jeux de hasard, la danse sur les théâtres, les bouffonneries, les combats contre les animaux, et les jongleries des saltimbanques qui se prétendaient possédés du diable. Il condamna à six ans de pénitence les devins, les meneurs d'ours, les diseurs de bonne aventure, et les vagabonds qui sous le froc des ermites portaient de longs cheveux et des vêtements noirs. Les Pères refusèrent de tolérer l'usage des travestissements comiques, satiriques, tragiques; ils proscrivirent la danse publique des courtisanes, les invocations que le peuple adressait à Bacchus à l'époque de la maturité des raisins, et les bacchanales que les vendangeurs exécutaient après les travaux de la journée. Ils défendirent aussi d'allumer, aux nouvelles lunes, des feux de chaume devant les habitations, antique usage que les peuples avaient respecté. Ils abolirent la coutume de donner des gâteaux aux fêtes de Noël pour célébrer l'heureuse délivrance de la Vierge, prétendant que les Pères et les assemblées œcuméniques avaient décidé que Marie était devenue mère sans accomplir l'acte de l'enfantement. Il fut défendu aux prêtres de bénir des unions incestueuses, entre un père

et ses filles, entre un frère et ses sœurs, entre ceux qui tenaient des enfants sur les fonts de baptême, entre les beaux-frères et les belles-sœurs, entre les catholiques et les hérétiques. Enfin, l'assemblée défendit, sous peine d'excommunication, de faire des peintures immorales, de friser ses cheveux, et de se plonger dans les bains avec des courtisanes.

Justinien souscrivit de sa main à tous les canons dressés par le concile; la place de la souscription du pape fut seule laissée en blanc; les patriarches d'Alexandrie, de Constantinople, d'Antioche, tous les évêques, et même les légats de la cour de Rome, apposèrent leurs signatures au bas des actes. Les décrets furent ensuite adressés au saint-père, qui refusa de les approuver, déclarant qu'ils étaient attentatoires à l'autorité et à la dignité de son siége.

L'empereur, furieux de la résistance du pontife, qui rendait ainsi inutiles plusieurs mois de grands travaux, envoya Zacharie, son protospathaire, pour enlever Sergius. Mais le pape, instruit de ces projets, fit distribuer de l'argent aux milices de Ravenne, du duché de la Pentapole et des provinces voisines, et avec leur appui il entreprit de s'opposer à la volonté de Justinien. Les soldats, toujours dociles et soumis à ceux qui les payent, suivirent fidèlement les instructions du pontife; le jour même de l'arrivée du protospathaire ils pénétrèrent dans la ville sainte, remplissant l'air de leurs clameurs, et vinrent menacer l'envoyé du prince jusque sous les fenêtres de son palais. Zacharie, effrayé de cette manifestation, se sauva de sa demeure, accourut au Vatican, et vint se réfugier dans la chambre du saint-père, le priant avec larmes de le garantir de la fureur des troupes.

Au même instant l'armée de Ravenne, qui avait reçu également les ordres du clergé, entra par la porte de Saint-Pierre, et s'avançant jusqu'au palais de Latran, demanda à grands cris à voir Sergius. Les portes ayant été fermées à l'approche des soldats, ils menacèrent de les enfoncer. Alors le protospathaire, ne voyant aucune issue pour échapper au danger, se précipita sous le lit du pontife et se blottit comme un insensé dans l'angle le plus reculé. Le pape rassura le malheureux Zacharie; ensuite il ordonna de faire entrer la milice dans la cour du palais, et se présentant sur le seuil de la basilique de Théodore, il se dirigea vers la chaire des apôtres, afin que tout le monde pût l'apercevoir. Il reçut avec honneur les citoyens et les soldats, apaisa les esprits, et congédia les troupes en les assurant que sa liberté n'était plus menacée. Cependant le tumulte ne cessa entièrement qu'après l'expulsion de l'envoyé de l'empereur.

Quelques années après ces événements, Pépin d'Héristel, maire du palais à la cour de Dagobert III, entreprit de convertir au christianisme les peuples de la Frise; à cet effet, il envoya dans la ville sainte Wilbrod, apôtre zélé, pour le faire ordonner évêque de ces nations barbares. Sergius ayant reçu les présents et les lettres de Pépin, consacra Wilbrod métropolitain d'Utrecht, sous le nom de Clément, et lui vendit un grand nombre d'images et de reliques pour les exposer à l'adoration des nouveaux fidèles dans les temples païens qui déjà étaient transformés en églises.

A la même époque, Vitiza, roi d'Espagne, refusa au pontife le tribut que les souverains de cette province payaient au saint-siége; il défendit à ses sujets, sous peine de mort,

de reconnaître l'autorité des papes ; et Sergius, dont l'habileté venait de ramener à l'obédience l'archevêque d'Aquilée, échoua devant la fermeté du monarque espagnol, dont les Églises ne relevèrent plus de la métropole latine.

Nous ne terminerons pas la vie de Sergius sans raconter comme un nouvel exemple de l'impudence et de la fourberie des moines, le miracle éclatant dont saint Adhelme prétend avoir été témoin, pendant un séjour qu'il fit à la cour du saint-père, et qu'il rapporte ainsi dans ses actes : « Le pape » venait d'être accusé d'incontinence et même d'adultère par » des prêtres hérétiques, qui offraient de fournir les preuves » du crime, et de présenter la jeune religieuse dont il avait » abusé ; mais Dieu se plut à confondre la calomnie des mé- » chants, et comme ils lui apportaient un enfant né depuis » huit jours, qu'ils soutenaient être son fils, le pape le déposa » dans mes mains, et lui répandit l'eau régénératrice sur le » front. La cérémonie du baptême étant achevée, il m'or- » donna, en présence de tous les assistants, de demander à » l'enfant qui était son père. J'interrogeai le nouveau-né avec » un cœur rempli de zèle, et par la volonté de Dieu, il me » répondit : « Le pontife Sergius n'est point mon père ! ! !... »

Le pape mourut dans le mois de septembre 701, après un règne de quatorze ans : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Plusieurs auteurs assurent qu'il est le premier pontife qui ait fait chanter au canon de la messe ces paroles : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez » pitié de nous. » Il répara plusieurs basiliques, et dans l'une d'elles il fit construire un magnifique tombeau, où il déposa le corps du bienheureux saint Léon.

HISTOIRE POLITIQUE

DU SEPTIÈME SIÈCLE.

Considérations sur l'histoire du septième siècle. — Réflexions sur le développement du christianisme dans l'Occident. — Moïse, Jésus et Mahomed, descendants d'Abraham. — Histoire de Mahomed. — Sa patrie et sa famille. — Enfance miraculeuse du révélateur. — Mariage du Prophète. — Ses voyages et ses études. — Il place la pierre noire dans le temple de la Kaabah. — Jalousie des chefs de sa tribu. — Apparition de l'ange Gabriel. — Mahomed reçoit de Dieu la mission de prêcher le Koran. — Persécutions contre le Prophète. — Prédictions de Mahomed. — Les Koreïschites veulent assassiner l'envoyé de Dieu. — Fuite de Mahomed ou l'Hégire. — Mahomed à Médine. — Guerres et victoires du Prophète. — Mahomed s'empare de la Mekke et détruit les idoles du temple de la Kaabah. — Mort du Prophète. — Il est sanctifié par ses sectateurs. — Sa doctrine. — Paradis voluptueux de Mahomed. — Histoire de l'empire d'Occident au septième siècle. — Cruautés de l'empereur Phocas. — Chosroës II lui déclare la guerre. — Les crimes du tyran Phocas soulèvent l'indignation des grands et du peuple. — Héraclius se rend maître de l'empire. — Ses exploits. — Sa mort. — Constantin III succède à Héraclius. — Il meurt empoisonné par l'impératrice Martine, sa mère. — Martine place sur le trône Héracléonas. — Le sénat de Constantinople condamne l'infâme Martine à avoir la langue arrachée et fait couper le nez au jeune Héracléonas. — Constant II monte sur le trône d'Orient. — Vices de cet empereur. — Constantin IV parvient à l'empire. — Les musulmans font de grandes conquêtes dans l'Asie-Mineure. — Mort de Constantin IV. — Justinien II.

surnommé Rhinotmète. — Il est détrôné par Léonce. — Tibère Apsimare usurpe le trône. — Il fait mutiler Léonce et le renferme dans un monastère. — Histoire des rois de France du septième siècle. — Règne de Clotaire II, fils de l'infâme Frédégonde. — Sa lâcheté, ses perfidies, ses meurtres. — Dagobert Ier s'empare de l'héritage de son père Charibert, et fait empoisonner son neveu. — Son luxe, sa dépravation, son hypocrisie. — La puissance des maires du palais grandit sous son règne. — Clovis II perd toute son énergie dans les débauches. — Guerres civiles. — La jeune esclave Bathilde devient reine de France. — Clovis meurt épuisé par les excès. — Clotaire III succède à Clovis sous la tutelle de la reine Bathilde. — Qualités de cette princesse. — Hypocrisie de l'infâme Ébroïn, maire du palais. — Il fait couronner Thierry. — Conspirations contre ce prince et contre le maire Ébroïn. — Ils sont enfermés dans un monastère. — Règne de Childéric IV. — Il est massacré par les seigneurs de sa cour. — Ébroïn s'échappe de son monastère. — Cruautés et exactions du maire du palais. — Martyre de saint Léger. — Thierry remonte sur le trône. — Pépin d'Héristel est déclaré duc d'Austrasie. — Mort d'Ébroïn. — Le roi Thierry est vaincu par le duc Pépin, qui se fait déclarer maire du palais. — Pépin exerce la puissance royale. — Thierry enfermé dans ses palais meurt avec le surnom de roi fainéant. — Clovis III second roi fainéant. — Childebert III. — Réflexions sur l'histoire des rois de la seconde race.

Pendant le septième siècle, l'empire, divisé par des schismes nombreux, épuisé par les guerres incessantes des ennemis qui l'entourent, laisse s'anéantir la puissance qu'il conservait sur la péninsule romaine; la politique odieuse des

pontifes et les incursions des barbares soumettent à la domination du saint-siége l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre, et un grand nombre de royaumes.

Mais tandis que le paganisme s'écroule en Occident pour faire place à la religion chrétienne, l'Orient voit s'élever une croyance nouvelle. Bientôt le Koran et l'Évangile se partageront le monde; et Mahomed, sorti, comme le Christ, de cette ancienne nation de pasteurs nomades descendants d'Abraham, soulèvera dans l'Orient la plus surprenante des révolutions religieuses.

Moïse, Jésus, Mahomed! tous trois enfants de la race sémitique et fils d'Abraham, sont venus révéler des religions sublimes, qui ont enchaîné les peuples aux croyances de la Bible, de l'Évangile et du Koran, livres sacrés qui ne sont eux-mêmes que les développements et les applications des préceptes tracés par le doigt de Jéhovah, au mont Sinaï, sur les tables de pierre.

Moïse, le législateur des Hébreux, a dominé trente-quatre siècles de révolutions, et ses dogmes se sont répandus dans tout l'univers avec les débris de la nation judaïque; Mahomed s'est posé comme le prophète des peuples qui vivent sous un ciel brûlant; le Christ est devenu le Dieu des nations qui vivent dans les zones glacées.

Avant de porter notre jugement sur les causes morales de la décadence du culte chrétien dans l'Orient, et afin de pouvoir suivre la politique envahissante et perfide des pontifes de Rome dans l'Occident, il est indispensable de connaître l'histoire du Prophète.

Mahomed ou Mohammed naquit à la Mekke vers l'an 570;

il était de la famille des Koreïsch, descendants d'Ismaël, qui possédaient depuis une longue suite d'années la souveraineté de leur ville et l'intendance de la Kaabah, temple fondé par le patriarche Abraham lui-même, suivant les anciennes traditions. L'enfance du Prophète est entourée de prodiges que les légendaires arabes se plaisent à rapporter. Orphelin dès son berceau, il fut élevé par son oncle Abou Thaleb, qui lui apprit la science du négoce; à douze ans, il conversait déjà avec les moines chrétiens, et les étonnait par la profondeur et la sagesse de ses discours; quelques années après, il fit ses premières armes dans une guerre que sa tribu soutint contre les Havézénites, et il surpassa les vieux guerriers par son sang-froid et par son courage.

Parvenu à l'âge de la virilité, il épousa une riche veuve appelée Khadidjah, et s'occupa du soin d'étendre ses relations commerciales en Abyssinie, en Égypte, et même en Palestine. Il dirigeait lui-même ses caravanes depuis les plateaux de l'Yémen jusqu'en Syrie; et dans ses nombreux voyages il acquit une connaissance exacte des mœurs et du génie des populations qui foulent les sables de l'Arabie. Souvent, en traversant le désert, il étancha sa soif ardente avec l'eau saumâtre des puits qu'on voit sourdre au pied de rares bouquets de palmiers, et des dattes desséchées furent son unique aliment pendant de longues journées de marche.

Cette vie laborieuse ajouta de grands biens à la fortune de sa femme; alors Mahomed abandonna les travaux qui avaient accru ses richesses, pour se livrer entièrement à l'étude de la poésie arabe et pour commenter les écrits des poëtes de sa nation.

A cette époque les premiers citoyens de la Mekke reconstrui-



Mahomet.

Planche 4me

saient de leurs mains la Kaabah, incendiée par l'imprudence d'une femme : l'édifice étant achevé, il s'éleva une contestation entre les chefs, qui prétendaient à l'honneur de placer dans l'angle extérieur du temple le gage de l'alliance que Dieu fit avec les hommes, ou la pierre noire que le patriarche Abraham avait autrefois déposée dans la Kaabah. Les glaives étaient tirés, et le sang allait couler sur les dalles sacrées, lorsque, par une inspiration céleste, ils convinrent de prendre pour juge de leur différend le premier homme que le hasard conduirait à la mosquée. Mahomed parut, et fut déclaré leur arbitre.

Le Prophète ordonna aux quatre scheiks de la tribu de mettre la pierre sur un riche tapis, et de l'élever à la hauteur de leur tête, en soutenant un des coins du tissu précieux ; il la prit ensuite et la posa lui-même à l'angle consacré pour la recevoir. Cette action hardie plaçait Mahomed à la tête des tribus. Les Koreïschites, furieux de se voir enlever ainsi la puissance qu'ils exerçaient sur le peuple, jurèrent la perte du Prophète, et le signalèrent comme un ambitieux qui voulait parvenir à la domination souveraine.

Pour échapper à leur vengeance et détruire leurs calomnies, Mahomed résolut de vivre dans l'isolement du monde; il refusa même de voir ses proches, et se retira dans les lieux escarpés, passant de longues veilles à contempler le spectacle inspirateur du ciel de l'Orient. Une nuit, pendant qu'il méditait à l'entrée de la caverne du mont Hora, il fut environné tout à coup d'une clarté éblouissante, et l'ange Gabriel lui apparut, tenant un livre d'or à sa main droite : « Lève-toi, » Prophète, lui dit-il, et lis dans ce Koran les vérités éter- » nelles que Dieu t'ordonne d'annoncer aux hommes. » Ma-

homed obéit : le présent, le passé et l'avenir de l'humanité frappèrent ses regards. Il accepta la mission divine qui lui était annoncée, et l'ange le quitta en l'appelant « apôtre de » Dieu. »

Lorsque la vision eut disparu, le Prophète sentit dans son esprit une force et une lumière nouvelles. Il retourna à sa demeure, et raconta les prodiges dont il avait été frappé. Aussitôt son épouse chérie, son jeune cousin Ali, et son esclave Zaïd, auquel il rendit la liberté, se convertirent à sa doctrine ; Abou-Bekr, Abd-al-Rahman, Saad, Zobaïr, et quelques autres de ses amis, partagèrent également ses croyances. Mais la foi n'avait pas encore pénétré son cœur, et pendant plusieurs années il n'osa pas enseigner ses dogmes au delà du cercle des familiers qui l'approchaient. Enfin une seconde vision enflamma son esprit ; le même envoyé de Dieu lui ordonna de propager l'islamisme chez toutes les nations.

Dès cet instant Mahomed prêcha publiquement à la Mekke. Mais comme il s'élevait avec force contre le culte des idoles, les prêtres et les Koreïschites se réunirent en conciliabule, et résolurent de massacrer le hardi novateur.

Abou Thaleb, conduit par l'inspiration de Dieu, avait pénétré jusque dans leur assemblée ; il s'empressa d'avertir son neveu du danger qui le menaçait, et l'engagea à cesser ses prédications. Le Prophète, repoussant ces conseils donnés par la faiblesse, répondit qu'il n'abdiquerait pas sa mission, lors même qu'on placerait pour l'arrêter le soleil à sa droite et la lune à sa gauche. Sa fermeté fortifia la foi de son oncle, qui jura de partager ses périls.

Malgré les poursuites de ses ennemis, Mahomed continua

de catéchiser le peuple dans les carrefours de la ville, et son éloquence convertit à l'islamisme une multitude d'hommes, d'enfants, de femmes et de vieillards.

Un autre de ses oncles, appelé Hamzah, devenu musulman, frappa de son sabre un magistrat qui avait osé porter la main sur Mahomed; Omar, son ennemi le plus acharné, fut éclairé tout à coup par la lecture d'un passage du Koran, et abjura l'idolâtrie au moment même où il cherchait l'envoyé de Dieu pour le tuer. Les Koreïschites, effrayés de ces conversions, qui augmentaient chaque jour le nombre des prosélytes, résolurent de les exterminer avant qu'ils fussent assez puissants pour repousser la violence par la force. Ils les chassèrent de la Mekke, et les obligèrent à se retirer dans l'Abyssinie. Le Prophète lui-même, pour échapper à la mort, fut contraint de se réfugier sur une montagne avec les Haschemites et les Mothallabites.

Maîtres de la cité, les Koreïschites en assemblèrent les habitants, leur firent jurer de ne contracter aucune alliance, de n'avoir aucune communication avec les sectateurs de Mahomed, et ils déposèrent l'acte de cet anathème dans le temple de la Kaabah. Le Prophète leur fit dire que Dieu, irrité de leur blasphème, avait permis que ce décret infâme fût rongé par un ver dans toutes les parties où le nom sacré n'était point écrit. Ils refusèrent d'abord de croire à la prescience de leur ennemi; cependant ils se rendirent à la mosquée : et ayant trouvé que le fait s'était accompli suivant la prédiction, ils rétractèrent le serment solennel prononcé contre les musulmans; et malgré l'opposition du chef koreïschite Abou Laheb, ils ouvrirent les portes de la ville aux exilés.

Cette année devint fatale à Mahomed, qui l'a nommée, dans son Koran, le temps du deuil, parce que la mort lui enleva Khadidjah, sa femme, et son oncle Abou Thaleb; la perte de ces êtres chéris le laissa presque sans appui, exposé aux outrages des hommes qui se disaient autrefois ses amis. Mais son courage ne recula pas devant les persécutions; il continua ses prédications véhémentes, et commanda, au nom de celui qui l'envoyait, de briser les idoles. Abou Laheb, pour venger ses dieux, fit insulter le Prophète par ses partisans, et même essaya de soulever contre lui le zèle religieux des tribus arabes qui se rendaient au temple de la Mekke.

Alors Mahomed envoya un de ses disciples auprès des habitants d'Yatreb, qui s'étaient convertis à sa foi, pour leur demander du secours contre les Koreïschites. L'envoyé reçut leur serment de fidélité au nom du Prophète; et pour la première fois, Mahomed ordonna à ses sectateurs d'employer leurs glaives afin de seconder la puissance de sa parole. Ses prosélytes partirent ensuite furtivement avec les musulmans qui sortaient de la Mekke, et vinrent grossir le nombre des troupes de ses nouveaux alliés.

Les Koreïschites, instruits de l'alliance secrète que Mahomed avait formée avec les gens d'Yatreb, résolurent de le faire massacrer, afin de prévenir sa fuite de la Mekke, et pour empêcher qu'il n'établît sa résidence chez un peuple ennemi. Ils se réunirent en conciliabule, et décidèrent que des hommes choisis par le sort, dans chaque division de la tribu, se rendraient le soir à la demeure de Mahomed, et le frapperaient tous ensemble de leur poignard, afin que le peuple ne pût rejeter le crime sur aucun d'eux particulièrement. Mais Dieu ayant

révélé au Prophète le complot qui se tramait contre sa vie, Mahomed échangea ses vêtements contre ceux de son cousin Ali, et à la faveur de ce déguisement et de l'obscurité il échappa aux assassins, qui entouraient déjà sa maison. Il sortit précipitamment de la ville, marcha pendant toute la nuit, et au lever du soleil il se réfugia dans une caverne de la montagne de Tour.

Cette fuite ou Hégire, selon les musulmans, est l'événement le plus remarquable de la vie de Mahomed ; ils commencent à compter les années à partir de cette époque mémorable, qui correspond au 16 juillet 622 de l'ère de Jésus-Christ.

Le Prophète, échappé au danger qui le menaçait, se rendit à Yatreb, où son entrée fut un triomphe pour ses sectateurs ; et le peuple, qui l'attendait depuis longtemps, le supplia de donner à sa nouvelle patrie le nom de Medinat al-Naby, ou Ville du Prophète. Tel fut le principe de la puissance de Mahomed, et le commencement d'une religion qui devait se répandre dans presque toutes les parties du monde et soumettre un jour plus de deux cents millions d'hommes à sa loi.

Les premiers soins de Mahomed à Médine furent d'établir la concorde et une union parfaite entre les croyants de cette cité et ceux qui s'y étaient réfugiés ; il prit successivement des adeptes dans chacun de ces corps, et en forma des couples qu'il unit spirituellement par un lien sacré et indissoluble. Lui-même donna l'exemple de cette parenté mystique, en choisissant pour son compagnon et pour son frère, Ali, qu'il avait laissé dans sa ville natale exposé au poignard de ses ennemis, et qui était venu le rejoindre à Yatreb. Il éleva ensuite une mosquée pour l'exercice du culte de l'isla-

misme, et ordonna aux musulmans de se tourner du côté de la Mekke en rendant hommage à Dieu, au lieu de se prosterner du côté de Jérusalem, suivant l'antique usage des peuples arabes. Il chargea des muezzins d'appeler les croyants à la prière à haute voix du haut des minarets, trouvant indigne de la gravité des cérémonies religieuses que le son des instruments annonçât le service divin; enfin il institua le jeûne du mois de Ramadhan.

Mahomed, devenu maître d'une province, arma ses sectateurs et songea à conquérir de nouveaux peuples : il commença alors cette longue suite de combats et de victoires qui préparèrent la domination de ses kalifes sur l'Asie, sur l'Afrique, et sur une grande partie de l'Europe. Les Koreïschites furent les premiers qui éprouvèrent les efforts de ses armes; il leur enleva plusieurs caravanes et les défit à Bedr, sur le rivage de la mer Rouge. Ensuite il soumit les tribus d'Asad, de Nodaïr, de Ghaftân; il prit d'assaut la cité de Daumat-al-Djandal, capitale des Arabes établis sur la frontière de Syrie, et en abandonna le pillage à ses troupes.

L'Arabie tremblait déjà devant ses armes. Les Koreïschites, battus en plusieurs rencontres, n'osaient plus marcher contre lui, et se tenaient renfermés dans la Mekke; mais ces ennemis implacables, ne pouvant pas le vaincre, résolurent d'employer la trahison pour frapper les disciples du Prophète : ils répandirent leurs partisans dans les villes, poignardèrent les croyants pendant la nuit, et plusieurs fois ils tentèrent d'assassiner Mahomed lui-même; cependant toutes leurs tentatives ayant échoué, et se trouvant déçus dans leurs espérances criminelles, ils soulevèrent les Kenanites, les

Gaftanites et les Juifs Koraïdites, rassemblèrent une armée de plus de dix mille hommes, et vinrent assiéger Médine.

Informé de leurs préparatifs de guerre, Mahomed avait mis la ville en état de défense et l'avait fait entourer d'un retranchement; il se mit à la tête des troupes, et alla camper sur une colline avec trois mille croyants, afin de défendre les approches de la cité. Les deux armées restèrent en présence pendant plus de vingt jours, et engagèrent seulement quelques escarmouches à coups de flèches et de pierres; enfin les principaux chefs des Koreïschites ayant osé défier les musulmans en combat singulier, trois d'entre eux tombèrent successivement sous le cimeterre redoutable d'Ali, gendre de Mahomed. Ces trois combats malheureux inspirèrent une grande terreur aux infidèles; ensuite, comme par l'ordre de Dieu, et pour augmenter la confusion, un vent d'est s'éleva sur l'horizon et vint s'abattre avec violence sur les ennemis; leurs étendards furent arrachés de terre, les tentes déchirées et les retranchements renversés. Les musulmans furent au contraire respectés par l'élément destructeur.

Tous ces prodiges exaltaient le fanatisme des sectateurs du Prophète et abattaient le courage de ses adversaires; aussi, sous le prétexte d'une question de prééminence qui avait divisé les chefs confédérés pour le commandement général, les tribus se débandèrent et retournèrent dans leurs foyers. Mahomed publia aussitôt que l'ange Gabriel lui avait ordonné d'aller détruire les Koraïdites, qui, au mépris de l'alliance qu'ils lui avaient jurée, s'étaient joints à ses ennemis pour l'accabler. En effet, il marcha contre eux, sans laisser à ses troupes le temps de se reposer; il les poursuivit avec vigueur, les bloqua

dans leurs principales forteresses, et contraignit leur armée à se rendre à discrétion après vingt et un jours de siége; et afin d'imprimer une terreur salutaire aux peuples vaincus, il fit égorger sept cents hommes de la tribu, réduisit en esclavage les femmes et les enfants, partagea leurs biens avec les musulmans, et revint à Médine, n'ayant perdu qu'un seul de ses disciples pendant la campagne.

Le Prophète déclara ensuite la guerre à la plus ancienne des tribus de l'Arabie, celle des Mostalékites; après les avoir soumis, il s'avança contre la tribu juive de Kaïbar, emporta d'assaut toutes les places fortes de cette nation, s'empara de ses trésors, et fit mourir Kenana, qui s'arrogeait le titre de roi des Juifs. Il ne perdit qu'une vingtaine de ses soldats dans cette nouvelle expédition.

A la suite de ses victoires, la plus grande partie des peuples qui se soumettaient à la puissance de ses armes embrassaient l'islamisme; et sa religion s'étendait avec une rapidité surprenante par ses conquêtes ou par celles de ses lieutenants. Cependant les habitants de la Mekke n'avaient point encore embrassé l'islamisme, et quoiqu'ils eussent conclu avec le Prophète une trêve de dix ans, ils se montraient toujours ses plus violents ennemis.

Mahomed ayant appris qu'ils avaient fourni des secours aux Békrites pour attaquer les Khozaïtes ses alliés, résolut de les punir, marcha contre eux à la tête de dix mille hommes, et vint camper en ordre de bataille auprès de leur ville. Abou Sofyan, qui était sorti en éclaireur pour reconnaître la position des musulmans, tomba en leur pouvoir et fut conduit au Prophète, qui lui accorda la vie et lui

ordonna d'embrasser l'islamisme à l'instant même. Il fit défiler devant le nouveau converti l'armée musulmane, et le renvoya prévenir les Mekkois qu'il ne leur restait d'autre parti à prendre que la soumission à ses ordres et une prompte conversion à sa foi. En même temps il fit publier que tous ceux qui se retireraient dans les maisons des croyants, dans la demeure d'Abou Sofyan, ou dans la Kaabah, seraient épargnés par ses soldats.

Toutes ses dispositions étant prises, Mahomed donna le signal du combat, et son armée se mit en mouvement : les Koreïschites, qui s'étaient avancés hors des murs, furent repoussés et poursuivis jusque dans la ville ; et tous ceux qui opposèrent quelque résistance furent impitoyablement massacrés. Une terreur panique acheva la déroute générale des ennemis ; les habitants s'enfuirent dans les montagnes, gagnèrent la mer et se sauvèrent jusque dans l'Yémen. Cette victoire ne coûta la vie qu'à deux musulmans.

Dès qu'il fut maître de la Mekke, Mahomed fit amener en sa présence les principaux d'entre les Koreïschites, et leur demanda quel traitement ils attendaient de lui. Ceux-ci répondirent : « Nous ne pouvons attendre que des actions généreuses » de celui qui est l'envoyé de Dieu ! » — « Allez donc, leur » dit-il en les congédiant ; vous êtes libres. » Lorsque le calme fut entièrement rétabli, le Prophète se rendit à la colline d'Al-Safa, où il fut intronisé comme souverain spirituel et temporel, et reçut le serment de fidélité de tout le peuple assemblé.



Après cette cérémonie il marcha vers la Kaabah, dont il fit sept fois le tour ; il toucha et baisa la pierre noire ; brisa toutes les idoles, au nombre de trois cent soixante, sans

épargner les statues d'Abraham et d'Ismaël, malgré son respect pour ces deux patriarches; et pour achever la purification du saint lieu, il se tourna de tous les côtés en criant : « Dieu est grand! Dieu est grand! Dieu est grand! » il fit les ablutions musulmanes et la prière en dedans et en dehors du temple, et termina cette solennité par un discours adressé à son immense auditoire.

La réduction de la Mekke entraîna la conquête d'un grand nombre de villes qui embrassèrent l'islamisme; et bientôt, depuis les plateaux de l'Yémen jusqu'aux frontières de la Syrie, les Arabes de toutes les tribus furent convertis par la force de ses armes ou par la puissance de sa parole. Il acheva de publier le Koran, institua les cérémonies de son culte, et consolida sa domination. Enfin Mahomed, redouté des Abyssiniens, des Égyptiens, des Persans et des Grecs, resta maître absolu de l'Arabie et de l'avenir des nations de l'Orient.

Mais le Prophète, après avoir fait triompher sa religion et jeté les fondements du plus puissant empire du monde, ne jouit pas longtemps de sa grandeur et de sa gloire; il mourut dans la onzième année de l'Hégire, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps est conservé à Médine, sa patrie adoptive, où les fidèles vont encore en pèlerinage pour adorer son tombeau.

Depuis plus de douze siècles, Mahomed a été glorifié par ses sectateurs comme le fils bien-aimé de Dieu; et la théologie musulmane enseigne qu'il est le médiateur du genre humain, le prince des apôtres, le sceau des prophètes, l'élu, le glorieux, l'être pour qui la création de l'univers a été accomplie, et la plus noble, la plus parfaite des œuvres du Créateur.

Sa religion est fondée sur les dogmes de l'unité de Dieu, de

l'immortalité de l'âme, et des peines et des récompenses d'une vie future. Il n'a pas repoussé et condamné les croyances de Moïse et de Jésus; il a employé au contraire la Bible et l'Évangile dans la composition du Koran. Sa doctrine, malgré ses nombreuses imperfections, est plus morale que celle des Juifs, et sa loi est plus complète que celle des chrétiens. Le Koran renferme à la fois le dogme, la morale et le culte; il traite de la théologie, de la guerre, de la propriété, des relations de l'homme et de la femme; enfin il est à lui seul un code religieux, civil et militaire.

Parmi ses préceptes généraux, Mahomed ordonne aux croyants la purification ou les nombreuses ablutions d'eau, et même de sable lorsqu'on est dans le désert; il commande le jeûne du Ramadhan, et défend à ses fidèles, pendant toute sa durée, de prendre le moindre aliment jusqu'à ce que le soleil soit descendu de l'horizon; dans les fêtes du Beyram, au contraire, il permet aux mahométans d'oublier dans les festins les abstinences du Ramadhan.

Le prophète a fait une loi de l'aumône, et il oblige ses disciples à donner tous les ans aux pauvres la quarantième partie de leurs biens mobiliers; il leur recommande le pèlerinage de la Mekke, et impose à tout musulman libre et en bonne santé de l'accomplir au moins une fois dans sa vie; enfin il soumet les croyants à des pratiques religieuses, et leur ordonne de faire la prière cinq fois par jour.

L'usage du vin et des boissons enivrantes est défendu aux fidèles; mais, comme une compensation, le Prophète leur permet d'épouser quatre femmes à la fois, et de posséder dans les harems un nombre illimité de concubines. Chez les Orien-

taux, la polygamie remontant au berceau de la civilisation, ne pouvait être abolie par Mahomed, qui connaissait la nature impétueuse des peuples de ces régions brûlantes; l'islamisme sanctifia les passions au lieu de les proscrire, et la continence fut condamnée par les croyants comme la luxure l'avait été chez les chrétiens. Aussi la vie du juste suivant le Koran diffère autant de la vie du juste selon l'Évangile, que le paradis de Jésus diffère du paradis de Mahomed.

« Ceux qui seront reçus dans le royaume de mon Père, dit » le fils de Marie, jouiront d'une béatitude infinie, en con» templant sa face éternellement, au milieu des séraphins. »

« Les hommes qui mourront sous ma loi, s'écrie le Pro» phète, habiteront le jardin des délices; ils se reposeront sur » des lits ornés de pierreries, sous des ombrages qui s'éten» dront au loin, près d'une eau courante et limpide, parmi » les lotus sans épines et les bananiers chargés de fruits. Au» tour d'eux circuleront de beaux enfants d'une perpétuelle » jeunesse, portant des vases, des aiguières et des coupes » remplies de vins exquis, dont ils n'éprouveront aucun » étourdissement. A leurs côtés des houris sans voiles, sem» blables à l'hyacinthe et au corail, aux grands yeux noirs » étincelants comme la perle dans sa conque, les enivreront » sans cesse de caresses brûlantes, et leur virginité restera » éternelle, malgré leur science de la volupté..... »

Dans l'empire d'Orient, les cruautés des usurpateurs de la couronne des Césars commencent l'histoire du septième siècle. Après la sanglante exécution de l'empereur Maurice


Le paradis de Mahomet

et de ses fils, le tyran Phocas, seul maître dans Constantinople, ne cessa de poursuivre de ses proscriptions les parents et les amis du prince qu'il avait détrôné. Ses violences s'étendirent sur les citoyens opulents, dont le seul crime était de posséder des richesses qui tentaient sa cupidité, ou de remplir des charges dont il redoutait l'importance; et chacun de ses jours était marqué par les supplices des seigneurs, des ecclésiastiques ou des magistrats. Alors tous les citoyens vertueux s'enfuirent de la cour de ce monstre, quittèrent précipitamment Byzance, et laissèrent le trône sans guides et sans défenseurs.

Le roi des Perses, Chosroës II, profitant de la faiblesse dans laquelle se trouvait l'empire, déclara la guerre à Phocas; il s'empara des villes de Damas, de Marde, d'Amida, d'Édesse, de Mabug; il conquit la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine; enfin son armée ayant pris d'assaut Jérusalem, il saccagea toutes les églises, passa au fil de l'épée quatre-vingt-dix mille chrétiens, et emporta la croix du Sauveur dans la capitale des mages.

Pendant ces expéditions sanglantes, l'empereur grec passait les nuits plongé dans d'infâmes débauches, et payait ses courtisanes avec l'or que ses exactions arrachaient à ses victimes. Sa tyrannie abominable souleva la haine universelle; et le peuple, ce véritable dispensateur des couronnes, vint crier jusque sur les marches du palais : « Mort au tyran Phocas, qui ruine l'empire par ses exactions ! » La voix du peuple est toujours la voix de Dieu lorsqu'elle demande la mort des tyrans. Priscus lui-même, gendre de l'empereur, partageant la juste indignation des citoyens, écrivit au gou-

verneur d'Afrique, et s'engagea à lui préparer les moyens de s'emparer du trône. Le général grec fit aussitôt embarquer son fils Héraclius, avec une flotte nombreuse qui se dirigea sur Constantinople.

Dès que les vaisseaux passèrent en vue de la ville, Phocas fut saisi par Priscus, et dépouillé des ornements de la dignité impériale ; ses gardes eux-mêmes lui attachèrent les mains, le jetèrent dans une barque et le livrèrent à Héraclius. Le vainqueur lui fit couper les pieds et les mains, lui fit arracher les parties naturelles, et enfin ordonna au bourreau de lui trancher la tête. Le cadavre ainsi mutilé fut rapporté à Constantinople, traîné sur la place publique et jeté sur un bûcher.

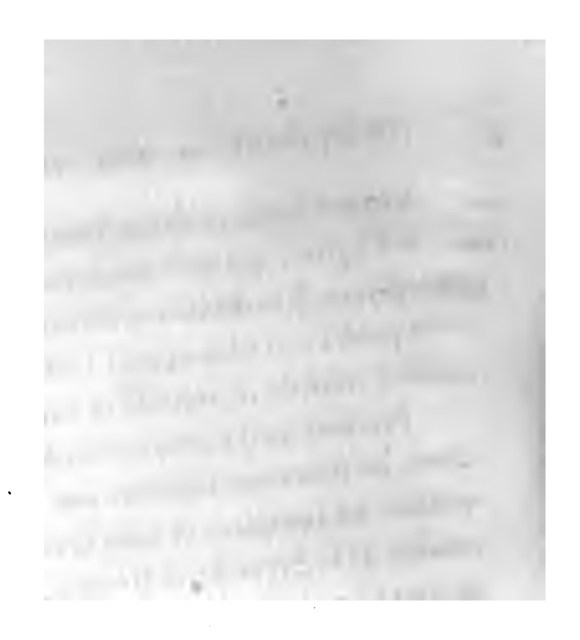
Héraclius fut aussitôt proclamé empereur par son armée et par les citoyens de Byzance, qui voyaient en lui un libérateur. En effet, le prince rétablit l'ordre dans le gouvernement, acheta la paix des Avares, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de la capitale, et marcha contre les Perses. Son armée, débarquée près d'Antioche, défit les ennemis, les repoussa derrière le Taurus, pénétra chez les Alains, et après s'être allié avec les Khazars, Héraclius tailla en pièces trois nouvelles armées persanes, et remporta la victoire importante de Ninive. Un de ses généraux s'empara des murs extérieurs de Dastagerd et de Ctésiphon, et força Siroès, le nouveau monarque persan, à lui rendre la sainte croix.

Le puissant royaume des Perses ne se releva pas de cette suite de désastres ; les musulmans, qui avaient secondé Héraclius dans ses guerres, en firent plus tard la conquête et transformèrent la Perse en province arabe.

La guerre terminée, l'empereur victorieux retourna



Mort du tyran Phocas



dans ses états, et donna tous ses soins au maintien de la paix de l'Église, qui était troublée alors par des discussions théologiques. Il se déclara en faveur de l'hérésie du monothélisme, et publia son édit, appelé Ecthèse, pour soutenir la doctrine sur l'unité de la volonté et sur la nature du Verbe incarné.

Pendant qu'il s'occupait à résoudre les questions religieuses, les Sarrasins faisaient une nouvelle trouée dans les provinces de l'empire, et sous la conduite de Kalel, ils s'emparaient de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Palestine, et plantaient l'étendard sacré du Prophète sur le tombeau du Christ.

Héraclius rassembla aussitôt quelques troupes et marcha contre les Arabes ; mais ceux-ci, supérieurs en nombre, battirent son armée, et l'obligèrent à regagner les côtes d'Europe. Le prince ne survécut pas à sa honte : accablé par son désastre, épuisé par les souffrances d'une hydropisie cruelle, il mourut à l'âge de soixante-six ans, terminant ainsi un règne de trente années de gloire.

Constantin III son fils lui succéda. A peine établi sur le trône, le trésorier Philagre instruisit le jeune monarque qu'Héraclius avait confié de grandes richesses au patriarche Pyrrhus, avec ordre de les remettre après sa mort à l'impératrice Martine sa mère, afin de lui assurer une existence indépendante et honorable. Le prêtre, appelé au palais, confessa l'exactitude de la révélation de Philagre; et en même temps il protesta qu'il tiendrait son serment et ne remettrait le dépôt qu'à la mère de son souverain. Néanmoins il céda aux menaces d'un châtiment sévère, et rendit au trésorier les richesses qui lui avaient été confiées.

Irritée de la violence qui avait été faite au patriarche,

Martine jura de punir son fils et son lâche conseiller : sa vengeance ne se fit pas attendre ; comme le prince, déjà affaibli par une maladie de langueur, s'était retiré dans un de ses palais du Bosphore pour respirer un air plus pur, elle acheta l'appui des troupes, toujours prêtes à se vendre, et envoya des affidés qui empoisonnèrent Constantin. Martine fit aussitôt proclamer empereur son autre fils, appelé Héracléonas, à peine âgé de seize ans, et sous le nom du jeune monarque, elle gouverna l'état, et exerça sur le peuple une tyrannie et un despotisme abominables.

Enfin le sénat, fatigué de ses proscriptions, accusa l'impératrice d'avoir fait empoisonner son fils aîné, et de s'être abandonnée à des amours incestueux avec son autre fils Héracléonas. Tous deux furent arrêtés, traduits en jugement et condamnés à avoir la langue arrachée, le nez coupé, et à finir leurs jours en Cappadoce.

Ensuite on plaça sur le trône d'Orient le fils de Constantin III, Constant II, prince âgé de onze ans. Pendant sa minorité les Sarrasins conquirent les provinces les plus importantes de l'Asie; et lorsque l'empereur fut capable de conduire lui-même ses armées contre eux, la puissance de ces barbares s'était tellement augmentée, qu'il ne put résister à leurs armes. Vaincu sur mer et sur terre, Constant fut contraint de se réfugier dans Constantinople; les Arabes vinrent assiéger la capitale de l'empire, forcèrent le prince à leur abandonner toutes les richesses du trésor, et à leur payer un tribut considérable. Constant eut encore à soutenir une guerre terrible contre les Slaves; heureusement il les défit dans une grande bataille.

La tranquillité de l'état paraissait assurée, lorsque l'empereur, à l'exemple d'Héraclius, souleva de nouveaux troubles en voulant se jeter dans les discussions théologiques; il se déclara en faveur du monothélisme, et fit enlever le pape Martin Ier, qui condamnait l'hérésie. Le pontife résista courageusement aux longues persécutions exercées contre lui, et refusa d'abandonner l'orthodoxie de l'Église.

Constant ne se borna pas à exercer d'inutiles cruautés contre un des plus dignes ministres chrétiens; il remplit encore la capitale d'exactions, de débauches et de crimes. Sous son règne, aucun citoyen n'était assuré de son existence, s'il possédait quelques richesses; et nulle femme ne pouvait se soustraire à ses violences, si elle avait fixé son attention. Malgré la haine que sa conduite soulevait contre lui, il paraissait désirer la faveur du peuple, et se montrait jaloux à l'excès de l'estime des Byzantins. Il ne pardonna pas même à son frère d'avoir mérité leur amitié, et il le fit assassiner secrètement, pour le punir, disait-il, de ce qu'il lui enlevait l'amour de ses sujets. Constant n'apercevant dans les rues de sa capitale que des visages glacés par la terreur ou irrités par le désespoir, craignit d'être assassiné, et résolut de transporter le siége de l'empire dans la ville de Syracuse. Comme ses trésors étaient épuisés, il passa en Italie, afin de s'emparer des richesses de cette contrée pour entretenir le luxe de sa cour. Rome fut livrée au pillage; la Sardaigne, la Corse, la Calabre ravagées; et ses lieutenants furent chargés de lever des contributions forcées en Afrique.

Après ces dévastations, les provinces furent réduites à une misère si affreuse, que les hommes se donnaient la mort, et

que les femmes égorgeaient leurs enfants pour échapper aux tourments affreux de la faim.

La haine universelle fit enfin explosion : André Troïlus, à la tête d'un rassemblement de peuple, entra dans le palais impérial et poignarda le tyran, qui fut surpris au bain. Ainsi mourut cet empereur, après un règne de vingt-six ans!

Son fils, Constantin IV, dit Pogonat ou le Barbu, lui succéda, et rétablit le siége de l'empire à Constantinople. Plusieurs officiers de Sicile, profitant de son éloignement, proclamèrent empereur un riche citoyen de Syracuse appelé Mizius; mais le monarque revint aussitôt sur ses pas, étouffa la révolte et fit saisir l'usurpateur, qui fut décapité avec ses complices. La sévérité de Constantin n'empêcha point de nouvelles séditions, et ses frères Tibère et Héraclius l'obligèrent à les associer au gouvernement de l'état. Dans la suite, la crainte que lui inspiraient ces deux princes, qui semblaient se lasser de ne jouir auprès de lui que du vain titre d'augustes, sans prendre aucune part aux affaires de l'état, le détermina à commettre deux fratricides. Il les fit accuser devant le sénat de conspiration contre son autorité, et obtint sur de faux témoignages qu'ils fussent condamnés à avoir les yeux arrachés et la langue coupée. Ces deux infortunés ne survécurent que peu de jours à cet affreux supplice, et Constantin, par ce crime, demeura seul chargé de la puissance suprême.

Pendant qu'il était ainsi occupé du soin d'affermir sa domination, les Arabes avaient fait la conquête de la Sicile, rassemblaient leurs nombreux vaisseaux dans les ports de Smyrne et de Cyzique, et se préparaient à venir assiéger

Constantinople. La flotte des Sarrasins vint débarquer ses troupes sur la rive européenne ; et Byzance, étroitement assiégée, se vit à la veille d'être contrainte d'ouvrir ses portes aux musulmans vainqueurs. Mais Dieu n'avait pas encore décidé la ruine de l'empire d'Orient ; l'ingénieur Callinique, sorti des rangs du peuple, et inspiré par l'amour de la patrie, trouva la composition terrible du feu grégeois, et incendia les vaisseaux ennemis. Un nombre prodigieux de musulmans furent engloutis dans les flots du Bosphore, et le reste de l'armée, poursuivi par les généraux de l'empereur, fut obligé d'acheter la paix en payant des tributs extraordinaires.

Cette victoire n'assura pas encore le calme dans l'état ; les Bulgares, chassés de leurs provinces par les Khazars, franchirent le Danube, et vinrent dévaster les terres de l'empire. Constantin ne put arrêter les ravages de ces peuples qu'en leur abandonnant la Mœsie, où ils s'établirent.

Délivré enfin de tous ses ennemis, le prince commit la faute de suivre les exemples que lui avaient légués ses prédécesseurs, et s'abandonna aux discussions religieuses. Il se déclara contre le monothélisme, assembla un concile général, et fit condamner l'hérésie ; il poursuivit ensuite les iconoclastes avec la plus grande rigueur, et envoya même à Rome le patriarche d'Antioche, afin que le saint-père disposât de la liberté de Macaire, s'il refusait d'abjurer l'erreur.

Constantin mourut après dix-sept années de règne, laissant le trône à son fils Justinien II, âgé de seize ans. Le premier usage que le nouvel empereur fit de la puissance suprême fut, à l'exemple de son père, de faire mutiler ses frères, afin que dans cet état ils fussent déclarés indignes de

gouverner; ensuite il donna les charges importantes de l'état à des hommes cruels et débauchés. Il nomma trésorier de la couronne, Étienne, eunuque persan, homme abominable, qui frappait les officiers du palais à coups de lanières, et poussait l'audace jusqu'à menacer l'impératrice du châtiment dont on punit la première enfance dans les écoles. L'intendance des revenus publics fut confiée à Théodore, ancien moine, dont l'esprit sanguinaire inventait des supplices barbares pour arracher aux malheureux citoyens le prix des impôts qu'ils ne pouvaient payer. Digne ministre d'un tyran odieux, il parcourait les provinces avec une bande de soldats, proscrivait les principaux habitants, les faisait suspendre aux arbres de leurs domaines, et les brûlait à petit feu, afin de les obliger à découvrir les trésors qu'ils avaient enfouis.

Pendant que ses officiers désolaient la nation par de barbares exactions, l'empereur, plongé dans d'infâmes débauches, exerçait sa cruauté contre les principaux seigneurs de sa cour; et il osa même faire jeter dans un cachot le patrice Léonce pour le punir de s'être acquis trop de gloire en commandant les armées et pour s'être attiré la faveur de la nation. Mais comme le peuple n'abandonne pas ceux qui se sont déclarés ses défenseurs, des attroupements se formèrent, les citoyens prirent les armes, et le tyran fut obligé de rendre la liberté à l'illustre capitaine.

Par hypocrisie, Justinien feignit de lui avoir rendu toute sa confiance, et le nomma gouverneur de la Grèce, en lui enjoignant toutefois de partir pendant la nuit. Les amis et les partisans du patrice, redoutant la perfidie de Justinien, se rendirent secrètement le soir à la demeure de Léonce,

l'engagèrent à ne point entreprendre son périlleux voyage; et pour donner plus de force à leurs raisonnements, ils lui amenèrent un magicien qui lui fit cette prédiction : « Léonce, tu » mourras cette nuit par ta lâcheté, ou tu régneras par ton » courage. » Vaincu par les instances de ses amis, et cédant à la superstition, le patrice arma ses esclaves, et se présenta avec eux au prétoire, annonçant aux gardes l'arrivée de l'empereur. A sa voix les portes s'ouvrirent; ses partisans pénétrèrent dans les appartements intérieurs, et garrottèrent le préfet; ensuite ils coururent aux prisons, délivrèrent tous les détenus, et leur donnèrent des armes.

A la tête de cette armée improvisée, Léonce parcourut les rues de Constantinople, éveillant les citoyens, et faisant crier par les soldats : « Citoyens, courez tous à la basilique de » Sainte-Sophie. » Le peuple s'y rendit en foule. Lorsque le jour commença à paraître, le patriarche Callinique monta sur le jubé, et après avoir fait un discours aux nombreux assistants, il s'écria : « Mes frères, voici un jour qui éclairera » la chute d'un prince et le triomphe d'un autre. » Aussitôt les amis du patrice proclamèrent Léonce empereur, et la multitude fit retentir le temple de ses bruyantes acclamations.

On marcha sur le palais : les gardes du prince furent égorgés; Justinien fut arraché des bras d'une courtisane et traîné presque nu aux pieds de l'heureux vainqueur, qui lui fit grâce de la vie, et le condamna seulement à l'exil, après lui avoir fait couper le nez, suivant la coutume de l'époque; l'eunuque Étienne, son favori, subit un supplice semblable. On avait trouvé sur lui un ordre de son infâme maître, qui lui enjoignait de mettre le feu à Constantinople, et de faire périr

en une nuit tous les habitants de cette immense ville par la flamme ou par le fer.

Le nouveau souverain envoya une flotte nombreuse, sous les ordres du patrice Jean, pour repousser les Sarrasins, qui venaient de s'emparer de Carthage. Les musulmans, défaits dans plusieurs rencontres, furent contraints d'abandonner les villes qu'ils avaient conquises; néanmoins ces échecs ne purent décourager leur kalife; il arma de nombreux navires, et chassa enfin les Grecs de tout le littoral de l'Afrique.

Jean, fuyant devant le glaive victorieux des Arabes, s'embarqua précipitamment sur ses vaisseaux, et fit voile pour les côtes de la Grèce. Dans la traversée, une tempête violente l'obligea à relâcher dans l'île de Candie, où il demeura plusieurs mois. Les soldats manquant de vivres, et irrités d'une défaite qu'ils attribuaient à l'incapacité de leur capitaine, se soulevèrent contre lui, le déposèrent de son commandement; et cédant aux suggestions d'un ambitieux, ils résolurent de s'affranchir de toute autorité, et proclamèrent empereur un de leurs chefs appelé Apsimare.

Lorsque cette nouvelle parvint à Constantinople, Léonce prit toutes les mesures nécessaires afin de résister aux entreprises de son compétiteur : la ville fut approvisionnée pour soutenir un long siége, et une milice courageuse garnit les créneaux des remparts. Pendant qu'il s'occupait de ces préparatifs de guerre, une épidémie cruelle vint fondre sur sa capitale, et en quelques mois une grande partie des habitants et presque toute son armée furent emportés par la contagion.

Apsimare, qui était arrivé avec la flotte sous les murs de Constantinople, attaquait une forteresse appelée Arcas, qui

d'abord lui avait paru facile à emporter d'assaut; mais ayant éprouvé une vive résistance, et jugeant que tous ses efforts seraient impuissants pour s'emparer de la place, il eut recours à la trahison, et corrompit les officiers qui gardaient les murailles de Blaquernes. Des traîtres introduisirent ses soldats par un aquéduc dans la ville; Constantinople fut abandonnée au pillage; Léonce, livré par ses gardes, fut amené au vainqueur, qui lui fit couper le nez en sa présence, et le condamna à finir ses jours dans un monastère. Apsimare se rendit ensuite au palais impérial, et prit possession du trône sous le nom de Tibère III.

Ainsi, pendant que l'empire d'Orient était soumis à des tyrans exécrables appelés par les peuples stupides, princes, rois, et empereurs, les Gaules servaient d'arènes sanglantes aux chefs barbares qui se disputaient le pouvoir suprême.

Clotaire II, fils de Landry et de l'infâme Frédégonde, commence la série des rois de France du septième siècle. A peine âgé de seize ans, il entreprend, malgré son extrême jeunesse, de gouverner par lui-même son royaume de Soissons ; perfide, audacieux et opiniâtre comme sa mère, il réunit des troupes et veut s'emparer des états de ses cousins Thierry et Théodebert. Les deux princes, instruits de ses projets, se liguent pour leur défense commune, et marchent contre l'armée de Clotaire : le jeune ambitieux, vaincu dans une grande bataille, est forcé d'implorer la clémence des deux rois qu'il avait voulu dépouiller de leurs royaumes.

Thierry et Théodebert se laissèrent attendrir par sa soumission, et lui conservèrent sa couronne, en exigeant seulement une rançon. Pleins de confiance dans la reconnaissance

et les serments de Clotaire, ils marchèrent avec toutes leurs forces contre les Gascons qui s'étaient révoltés, soumirent ces peuples, et leur donnèrent pour gouverneur Génialis, qui le premier prit le titre de duc de Gascogne.

Pendant qu'ils étaient occupés des soins de cette conquête, une division éclata entre eux : alors le fils de Frédégonde, profitant de leur éloignement et de leur discorde, leva de nouvelles armées, et pénétra dans les provinces de Thierry. Celui-ci accourut aussitôt pour punir Clotaire, et le battit une seconde fois; néanmoins il lui accorda la paix, sous la condition qu'il resterait neutre dans la guerre qu'il avait déclarée à Théodebert.

Le roi de Soissons jugea qu'il accomplirait plus facilement ses projets ambitieux lorsque les deux frères auraient affaibli leurs troupes; il maintint donc le serment qu'il avait prêté, et attendit les événements. Les deux princes se livrèrent en effet une terrible bataille sous les murs de la ville de Cologne; l'armée de Théodebert fut taillée en pièces, lui-même fait prisonnier et envoyé à Brunehaut, qui le fit égorger.

Clotaire songea alors à marcher avec ses troupes contre le fratricide, qui avait acheté la victoire par la perte de ses meilleurs soldats. Mais la rapidité de sa marche fut inutile, le poison l'avait devancé, et Thierry était mort des suites d'un breuvage que son aïeule lui avait versé. Le roi de Soissons ne suspendit pas son expédition; il battit les bandes que Brunehaut avait rassemblées à la hâte, fit la reine prisonnière; et, ainsi que nous l'avons déjà rapporté, par ses ordres, cette femme exécrable fut dépouillée de ses vêtements, exposée pendant trois jours et trois nuits à la bruta-

lité des soldats, appliquée à des tortures inouïes, et enfin attachée à la queue d'un cheval indompté, qui l'emporta à travers les rochers.

Ensuite il fit saisir les enfants de Thierry; les deux fils aînés furent massacrés, le troisième s'échappa de sa prison, et le plus jeune fut rasé et enfermé dans un monastère.

Ces crimes rendirent Clotaire maître absolu des trois royaumes : il donna à Dagobert, son fils, l'Austrasie et la Neustrie avec le titre de roi; et bientôt, se repentant de l'avoir élevé sur un trône, il voulut faire la guerre pour reprendre les états qu'il lui avait abandonnés.

Sous son règne, la puissance des maires augmenta considérablement par la création de cours de justice ambulatoires, appelées placita, dont les rigueurs soulevaient la haine des grands et du peuple contre le prince.

Clotaire était cruel et inexorable, il était roi; il trancha lui-même la tête d'un capitaine saxon qu'il avait fait prisonnier; il fit frapper du glaive tous les enfants mâles de cette valeureuse nation dont la taille s'élevait à la hauteur de son épée, afin de ne pas laisser un vengeur à la Saxe. Enfin il mourut à l'âge de quarante-cinq ans, et son corps fut déposé dans l'église de Saint-Germain des Prés.

Après la mort de Clotaire, son fils aîné Dagobert s'empara de la couronne, et n'accorda à son frère Charibert qu'une faible partie des états de leur père. Cependant le prince, qui avait plutôt un apanage qu'un royaume, prit le nom de roi et établit sa cour à Toulouse. Il ne garda pas longtemps son vain titre, et mourut à Blaye, laissant ses états à l'aîné de ses enfants. Dagobert, jaloux même de cette ombre de

royauté, résolut la mort de son neveu, et le jeune prince fut empoisonné. Devenu maître de toute la France par ce dernier crime, il s'abandonna, comme son père, à tous les excès de la débauche et de l'intempérance; il remplit son palais de concubines, répudia la reine Gomatrude, et épousa trois femmes à la fois. On raconte qu'il faisait enlever pour ses orgies toutes les jeunes filles dont la beauté attirait ses regards, et qu'il prodiguait ses trésors pour donner des fêtes somptueuses à ses courtisanes et à ses mignons.

Le luxe de sa cour était poussé à un point extraordinaire pour le siècle, et formait un contraste frappant avec la misère du peuple : les seigneurs portaient sur des habits magnifiques de larges ceintures couvertes de pierreries; les vêtements du prince éblouissaient les regards, et son trône d'or, chef-d'œuvre de l'orfévre saint Éloi, passait pour une des merveilles de l'époque. Ce prince, lâche et cruel, dévot et luxurieux, hypocrite et avare, effréné dans ses passions, passa toute sa vie dans les voluptés de son sérail, ou les mains jointes dans une chapelle, récitant son rosaire.

Dagobert ayant abandonné le soin du gouvernement aux maires du palais, la puissance de ces officiers s'éleva au-dessus de l'autorité royale. Le prince ne s'occupait que de bâtir des basiliques, de fonder des monastères, ou de doter les couvents; ce qui lui valut d'être glorifié par les moines et par les prêtres. Enfin, après avoir occupé le trône l'espace de seize ans, il mourut à Épinay, et fut enterré à Saint-Denis, église qu'il avait fondée et qui depuis est devenue la sépulture des rois de France. Ses deux fils héritèrent de ses immenses états.

Sigebert III, qui avait été couronné roi d'Austrasie cinq ans avant la mort de son père, conserva cette province, et employa tous les trésors de son royaume à fonder des maisons religieuses et à faire transcrire les règlements que devaient observer les moines. Il mourut à Metz après vingt-quatre ans de règne, laissant un fils que Grimoald, maire du palais, fit raser et jeter dans un couvent.

Clovis II, le plus jeune des enfants de Dagobert, eut en partage les états de Bourgogne et de Neustrie : sa minorité rendit plus formidable qu'auparavant l'ambition des grands seigneurs, et favorisa l'odieuse puissance des maires du palais. Profitant de la faiblesse du jeune prince, les gouverneurs des provinces allumèrent des guerres civiles dans toutes les Gaules; et lorsque Clovis fut parvenu à l'âge de gouverner lui-même, il n'eut ni assez de force ni assez de courage pour réprimer les désordres. Archambaud, maire du palais, poussa l'insolence jusqu'à lui imposer pour femme légitime l'esclave Bathilde, qu'il avait achetée d'un pirate et qui avait été souillée de ses caresses.

Ce prince faible et pusillanime eut cependant le courage d'une bonne action, qui lui attira l'amour de ses sujets. Les trésors de l'état ayant été dissipés par les concussions des ministres, il donna l'ordre, dans un moment de famine, d'enlever les lames d'or et d'argent qui recouvraient les tombeaux de saint Denis et des autres martyrs; il en fit battre monnaie, et en acheta des grains qu'il distribua aux pauvres de la capitale. Le superstitieux Clovis fit ensuite ouvrir le tombeau du saint, et enleva une partie des reliques pour les faire placer dans l'oratoire de son palais, afin de se préserver de

l'influence du malin esprit. Les moines, irrités de voir leur église dépouillée de ses richesses, crièrent au scandale, accusèrent Clovis de s'abandonner à des débauches monstrueuses avec ses courtisans, et le représentèrent au peuple comme le tyran le plus exécrable. Ils annoncèrent même que Dieu l'avait frappé de démence pour le punir d'avoir détaché un bras du corps de saint Denis. En effet, le roi étant tombé malade d'une fièvre chaude causée par ses excès, cette fable prit un caractère de vérité aux yeux du vulgaire; il mourut quelque temps après, dans des convulsions horribles, et l'on ne douta pas que Satan ne se fût emparé de son âme.

Clotaire III, l'aîné de ses fils, lui succéda aux royaumes de Bourgogne et de Neustrie, sous la tutelle de sa mère Bathilde, et sous la direction d'Ébroïn, maire du palais. La princesse, qui était montée sur le trône en sortant de l'esclavage, n'oublia pas sa première condition; elle soulagea les misères du peuple, gouverna l'état avec sagesse et fermeté, réprima les violences des seigneurs, et assura le royaume d'Austrasie à son autre fils Chilpéric. Mais la superstition de l'époque la livra aux séductions des prêtres; ceux-ci, à l'instigation d'Ébroïn, l'engagèrent à renoncer au monde pour se retirer dans le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé. Aussitôt que la reine eut abandonné le soin du royaume, le maire relégua le prince au fond de ses palais, et l'entoura de courtisanes et de mignons, afin de rester seul maître du pouvoir; cependant le prestige de l'hérédité du trône était si puissant dans l'esprit des peuples, qu'Ébroïn n'osait pas encore s'emparer de la couronne. D'ailleurs le courageux évêque saint Léger s'opposait avec fermeté à ses projets ambitieux. Enfin le maire

du palais, fatigué des remontrances du prélat, résolut de se défaire d'un censeur incommode; un jour, il envahit le palais épiscopal à main armée, arracha saint Léger de sa demeure, ordonna à ses soldats de lui crever les yeux, de lui couper les oreilles, le nez et les lèvres, et de le traîner dans la forêt voisine d'Autun; ce qui fut exécuté avec une grande cruauté. Par bonheur, le comte de Varingue, qui habitait un château dans les environs de la ville, eut connaissance de ce qui se passait, et vint pendant la nuit avec ses gens enlever l'infortuné du lieu où il avait été jeté nu et sanglant; il le fit transporter au monastère de Fécan, où, grâce aux soins intelligents des moines, on parvint à le sauver. Clotaire III, épuisé par les voluptés, mourut à la fin de sa dix-huitième année.

Thierry, son second frère, fut proclamé souverain par Ébroïn, au mépris des lois du royaume, qui désignaient pour successeur Théodoric, frère aîné du prince. Alors la haine que les grands, le clergé et le peuple portaient au maire du palais fit explosion. Un moine du septième siècle rapporte ainsi les événements de cette révolution : « Le roi » Clotaire III, appelé par Dieu, étant sorti de cette vie, le » trône se trouva vacant. Ébroïn, qui aurait dû convoquer » solennellement les grands, et élever sur le trône Théodoric, » frère aîné du roi, refusa de les assembler; il ordonna même » aux nobles qui étaient en route de rebrousser chemin, et » fit fermer les portes du palais, afin de procéder à l'intronisation du souverain de son choix.

» Les seigneurs, appréhendant qu'il ne méditât leur ruine, » se réunirent en conseil; ils déclarèrent nulle la nomination

» d'un prince faite sans leur approbation, et offrirent la cou-
» ronne de Neustrie et de Bourgogne à Childéric, qui avait
» déjà en partage le royaume d'Austrasie; ils poursuivirent
» ensuite par le fer et par le feu ceux qui ne voulurent pas
» approuver leur décision.

» Le tyran Ébroïn, de son côté, avait proclamé roi le jeune
» Thierry; mais redoutant la colère des grands et du peuple,
» il s'enfuit honteusement dans une église, et se réfugia sous
» un autel, qui était regardé comme un asile inviolable. Son
» palais fut envahi par le peuple; ses richesses furent pillées,
» et les immenses trésors qu'il avait amassés en pressurant
» les citoyens furent consumés par les flammes en quelques
» heures. Parmi ses ennemis, les plus acharnés voulaient le
» poursuivre jusque dans la retraite sacrée qu'il profanait;
» mais les évêques, et particulièrement le vénérable saint
» Léger, qui se trouvait alors dans la ville, intercédèrent pour
» lui, et obtinrent qu'il aurait la vie sauve. Il fut envoyé en
» exil au monastère de Luxeuil, pour expier par la pénitence
» ses crimes nombreux : le roi qu'il avait couronné eut
» également les cheveux rasés, et fut enfermé dans l'abbaye
» de Saint-Denis. Alors Childéric II réunit sur sa tête les
» trois couronnes de la Gaule. »

Au commencement de son règne, Childéric abandonna une partie de l'Austrasie au fils de Sigebert, Dagobert II, l'héritier légitime de cette province, qui avait été détrôné par l'usurpateur Grimoald, et cette action généreuse lui mérita l'amour des peuples. Mais la puissance suprême flétrit les plus nobles caractères! et bientôt le jeune roi se livra à la débauche, commit des exactions, des cruautés, et souleva contre

lui la nation entière. Une conjuration se forma parmi les seigneurs de la cour, et il fut assassiné au retour de la chasse.

A la nouvelle de sa mort, Ébroïn s'échappa du monastère de Luxeuil, rassembla une armée de bandits, qu'il augmenta en appelant auprès de lui les meurtriers de tous les pays. A la tête de ces hordes sauvages, il parcourut en tous sens les trois royaumes, pillant, ravageant, violant les femmes, égorgeant les vieillards, brûlant les enfants, incendiant des villes entières; enfin couvrant les provinces de désastres si effroyables, que les malheureux qui avaient échappé au massacre croyaient à la venue de l'Antechrist.

Théodoric, frère de Clotaire III, voulut revendiquer la couronne, et fut assassiné à Saint-Cloud; le trésor royal fut pillé, et Ébroïn proclama roi d'Austrasie, sous le nom de Clovis, un jeune enfant qu'il présentait comme étant le fils de Clotaire. Après le couronnement de ce nouveau roi, le maire du palais, parvenu au comble de la puissance, se rappela que saint Léger existait encore au fond du monastère de Fécan; et comme il craignait l'opposition de ce prélat, il se détermina à le faire juger par un synode d'évêques qui lui étaient vendus. Saint Léger fut arraché de sa retraite, conduit les fers aux pieds et aux mains devant une assemblée d'ecclésiastiques prévaricateurs, et condamné à la peine de mort. Préalablement Ébroïn le fit appliquer à la question ordinaire et extraordinaire, et ce ne fut qu'après avoir épuisé sur cet infortuné tous les genres de torture qu'il le livra au bourreau pour avoir la tête tranchée. Digne récompense que ce monstre réservait à celui qui autrefois l'avait protégé contre la fureur populaire et lui avait sauvé la vie.

Dans ce même conciliabule, le maire du palais fit déposer l'évêque de Châlons, ami de saint Léger, et Varmer, duc de Champagne et évêque de Troyes; le premier fut étranglé, et le second pendu.

A son tour, Thierry sortit de l'abbaye de Saint-Denis et remonta sur le trône de Bourgogne et de Neustrie : Ébroïn se dirigea alors vers Soissons avec ses bandes, et força le jeune prince à le rétablir dans la dignité de maire du palais.

Dans le même temps, Dagobert II, qui gouvernait en Austrasie, fut assassiné par ses sujets, ce qui rendait Thierry seul maître des Gaules; mais les Austrasiens redoutant la domination cruelle d'Ébroïn, déclarèrent qu'ils ne voulaient plus de rois, et nommèrent Pépin d'Héristel duc d'Austrasie. « Ce » chef, disent les anciennes chroniques, commença à régner » dans cette province avec l'autorité royale. Après la mort » d'Ébroïn, il entreprit une guerre contre Thierry, tailla son » armée en pièces, et l'obligea à lui donner le titre et l'auto» rité de maire de son palais. Ce dernier coup détruisit pour » jamais la puissance des descendants de Clovis. Les traités » de paix et les guerres étaient déclarés au nom de Pépin; » les impôts se levaient par ses ordres; les charges de l'état » étaient données à ses créatures; et le lâche Thierry, en» fermé au fond de ses palais, consumant ses jours dans les » débauches les plus honteuses, devenait l'objet du mépris » de ses peuples, qui le surnommèrent roi fainéant. »

Après lui, Clovis III, son fils aîné, régna cinq ans. Childebert III, frère du jeune prince, lui succéda ensuite et occupa le trône l'espace de seize ans. Ces deux princes moururent, comme leur père, chargés du mépris de la nation.

HUITIÈME SIÈCLE.

JEAN VI,

TIBÈRE III, empereur d'Orient. — 87e PAPE. — **CHILDEBERT III,** roi de France.

Tableau des affaires ecclésiastiques dans le huitième siècle. — Profonde ignorance du clergé. — Les papes autorisent un culte superstitieux et s'affranchissent de la domination des princes. — Ingratitude des papes pour les empereurs. — Élection de Jean VI. — Désordres en Italie. — État de l'Église d'Angleterre. — Voyage de saint Wilfrid à Rome. — Le concile examine les accusations portées contre le saint évêque. — Wilfrid est justifié. — Le pape l'oblige à retourner en Angleterre. — Mort de Jean VI.

Plus on avance dans l'histoire ecclésiastique et plus on est scandalisé de la conduite des pontifes de Rome, et de l'oubli où ils mettent les sages préceptes des apôtres et les maximes des premiers fidèles, pour adopter les coutumes du paganisme et une foule de pratiques superstitieuses opposées à la doctrine du Christ. Aussi le huitième siècle étonnera-t-il autant par l'infamie des princes qui gouvernaient les peuples, que par l'orgueilleuse audace des papes qui siégeaient dans la ville sainte.

Les états de l'Occident sont ravagés par les Sarrasins, qui après avoir conquis l'Asie et l'Afrique, subjuguent encore une partie de l'Europe; des guerres désastreuses se succèdent entre les rois; tous les empires sont en révolution; pour augmenter les calamités, le clergé allume les torches du fanatisme, pousse les hommes dans les pratiques d'une superstition incroyable, et au milieu de la désolation générale, cherche à dominer le monde entier.

Les papes, au lieu de maintenir la discipline ecclésiastique et la pureté de la foi, autorisent par leur exemple les débauches des clercs et des moines; le saint-siége poursuit sa politique d'envahissement, non pour faire cesser les malheurs des peuples, mais pour étendre sur les nations une tyrannie plus redoutable encore que celle des rois. Déjà les empereurs grecs sont obligés d'implorer l'appui des pontifes pour se maintenir dans l'Italie, et les rois des Lombards mendient la même protection pour conserver leurs conquêtes.

Après la mort de Sergius Ier, la chaire de saint Pierre resta vacante pendant cinquante jours, et fut ensuite occupée par Jean VI, prêtre d'origine grecque. L'empereur Apsimare envoya au nouveau pontife le patrice Théophylacte, exarque de Ravenne, pour l'engager à soutenir les intérêts de la cour de Constantinople contre le roi des Lombards. Mais l'arrivée de l'ambassadeur souleva parmi les Romains une sédition violente; les soldats entourèrent sa demeure pour s'emparer de sa personne et le mettre à mort en haine de l'empereur. Jean VI se rendit au milieu du tumulte, adressa des exhortations à la foule, et parvint à suspendre les effets de la fureur du peuple. Théophylacte, profitant d'un instant de calme,

s'embarqua aussitôt sur le Tibre et retourna honteusement à Constantinople.

Quelque temps après, le pontife, gagné par les présents d'Apsimare, osa exprimer des sentiments favorables à l'empire; alors Gilulfe, duc de Bénévent, prit la résolution de le ramener par la crainte dans le parti des Lombards. Aussitôt il envahit la Campanie, saccage les cités, ravage les champs, incendie les domaines du clergé, et emmène en captivité un grand nombre de citoyens. Le saint-père ne pouvant réprimer ces violences, supplia le duc de Bénévent de lui accorder la paix; les ambassadeurs étaient porteurs de sommes considérables, qu'ils lui offrirent pour acheter son alliance et pour obtenir la liberté des citoyens qu'il avait arrachés à leurs foyers et à leurs familles.

L'année suivante, l'Église d'Angleterre fut encore troublée par saint Wilfrid, qui, dans son attachement pour la cour de Rome, refusait l'obédience au métropolitain de Cantorbéry, sous prétexte que son siége était indépendant en vertu d'un privilége ou d'une charte que lui avait octroyée le pontife Agathon. Wilfrid, condamné par une assemblée des prélats de la Grande-Bretagne, appela de leur décision au pape, passa la mer une seconde fois, suivi de quelques-uns de ses suffragants, et vint lui-même présenter sa requête à Jean VI, qui le reçut avec de grands honneurs. Pendant qu'on examinait la cause, les députés de Bertuald, archevêque de Cantorbéry, arrivèrent en Italie, et remirent également au saint-siége une accusation contre Wilfrid.

Un concile ayant été convoqué pour entendre les réclamations des deux partis, l'accusé comparut devant les Pères et

s'exprima en ces termes : « Le saint pape Agathon a rendu » un décret que ses pieux successeurs Benoît et Sergius ont » confirmé, et qui assure notre autorité sur le siége d'York » et sur les monastères des royaumes de Northumbre et de » Mercie. Nous avons offert en plein synode de rendre au » métropolitain Bertuald le respect qui lui est dû comme » primat d'Angleterre, établi dans cette haute dignité par le » saint-siége; mais nous avons pu canoniquement refuser de » nous soumettre à un jugement de déposition prononcé » contre nous sans en avoir référé à vos lumières. »

Après avoir entendu les envoyés du métropolitain de Cantorbéry et examiné toutes les pièces du jugement, l'assemblée déclara Wilfrid pleinement justifié et le renvoya absous. Le pape écrivit ensuite aux rois Ethelred et Alfrid : « Princes » de Mercie et de Northumbre, nous vous prions d'avertir » l'évêque Bertuald que nous avons rejeté son accusation » calomnieuse contre Wilfrid, et que ce dernier est main» tenu par notre autorité dans tous les droits que lui ont ac» cordés nos prédécesseurs. »

Le saint prélat d'York repassa les mers, emportant de Rome un grand nombre de reliques, d'images, de bannières et des étoffes de pourpre et de soie pour l'ornement des églises d'Angleterre.

Jean VI mourut le 10 janvier de l'an 705, peu de temps après le départ de Wilfrid.

JEAN VII,

JUSTINIEN II, empereur d'Orient. — 88ᵉ PAPE. — CHILDEBERT II, roi de France.

Élection du pontife. — Il autorise par son silence les actes du concile « in Trullo » tenu à Constantinople. —Aribert donne au pape les Alpes Cottiennes. — Actions attribuées à Jean VII. — Mort du souverain pontife.

Lorsque les funérailles de Jean VI furent terminées, le peuple, les grands et le clergé de Rome, se réunirent dans la basilique de Saint-Jean de Latran pour choisir un pontife. Tous les suffrages se fixèrent sur un prêtre Grec de nation, qui passait pour savant dans ces temps d'ignorance; ce nouveau pape fut ordonné sous le nom de Jean VII.

L'empereur Justinien, qui venait de remonter sur le trône, lui adressa deux métropolitains chargés des actes du concile « in Trullo » et d'une lettre par laquelle il le conjurait d'assembler immédiatement un synode d'évêques latins, afin d'approuver les règlements rendus par les Pères.

Jean craignit d'exciter le ressentiment du prince en condamnant les six volumes de canons qui lui étaient adressés, et ne voulut pas cependant compromettre son autorité en approuvant des actes que les Églises d'Italie avaient déclarés contraires à la dignité de la cour de Rome; alors il renvoya les pièces à Constantinople, sans y faire aucun chan-

gement et sans rien décider, laissant Justinien libre d'interpréter son silence comme une approbation de ses décrets, qui étaient universellement reçus par les Églises d'Orient. Ce fait est le seul que l'histoire nous ait conservé de ce pontificat éphémère.

Le saint-père mourut l'an 707, après un règne de dix-huit mois. Il fut enterré dans la cathédrale, devant un oratoire qu'il avait élevé à la Vierge ; les murailles de cette basilique étaient ornées de peintures en mosaïques d'un très-grand prix qui avaient été exécutées par ses ordres.

Jean VII répara en outre plusieurs églises, et particulièrement celle de Sainte-Marie, où il établit sa demeure ; il la dota d'un grand nombre de tableaux, parmi lesquels se trouvait son portrait ; il donna au clergé des vases sacrés d'or et d'argent, et un calice d'or massif pesant plus de vingt livres et enrichi de pierres précieuses.

Paul, diacre, rapporte que sous ce pontificat, Aribert II, dont le père avait usurpé le trône des Lombards, désirant se rendre les papes favorables, augmenta leurs domaines du patrimoine des Alpes Cottiennes, et que l'acte de cette donation, écrit en lettres d'or, fut remis à Jean VII par les ambassadeurs du monarque.

SISINNIUS,

89e PAPE.

JUSTINIEN II, empereur d'Orient. — CHILDEBERT II, roi de France.

Vacance du saint-siége. — Élection de Sisinnius. — Ses infirmités. — Actions du pontife. — Il meurt après un pontificat de vingt jours. — Il est enterré à Saint-Pierre de Rome. — Histoire de saint Bonnet, évêque de Clermont.

Depuis que la liberté des élections avait été rendue à l'Église romaine, les principaux chefs du clergé italien, après la mort des pontifes, se plaçaient à la tête des partis pour s'emparer de la chaire de saint Pierre, et leurs brigues occasionnaient souvent de longs interrègnes. Alors les citoyens sages, pour mettre tous les compétiteurs d'accord, choisissaient des prêtres qui n'appartenaient à aucune des factions.

Jean VII était mort depuis trois mois, et aucune des coteries n'avait pu l'emporter sur ses adversaires; le sénat et le peuple de Rome se déterminèrent enfin à élever sur le saint-siége l'évêque Sisinnius, Syrien de nation et fils d'un prêtre grec nommé Jean.

Ce vénérable prélat, accablé d'infirmités, était sujet à des accès de goutte si violents qu'il ne pouvait pas même porter ses mains à sa bouche.

Malgré ses souffrances cruelles, sa Sainteté montra une grande fermeté d'âme, déploya une activité surprenante dans

le gouvernement de l'Église, distribua de nombreuses aumônes aux pauvres, essaya d'introduire une réforme dans les mœurs du clergé, et entreprit même de relever les murs de Rome, qui tombaient en ruines.

La mort l'arrêta subitement au milieu de ses travaux apostoliques, après un pontificat de vingt et quelques jours, au mois de février de l'année 708 : il fut enterré à Saint-Pierre.

Sous le règne de Sisinnius, saint Bonnet, évêque de Clermont, vint en pèlerinage à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres et pour obtenir du souverain pontife la confirmation de son titre d'évêque, qui lui était vivement contesté par les ecclésiastiques de son diocèse, à cause des brigues qui avaient eu lieu lors de son élection.

Comme le prélat apportait de riches présents en expiation de sa faute, le pape se montra indulgent et confirma sa nomination, sous la condition qu'il consacrerait tous les produits de son évêché à des fondations pieuses ou à des aumônes.

Saint Bonnet exécuta si religieusement la pénitence qui lui était imposée, qu'il fut appelé le père des pauvres et qu'il mérita d'être canonisé.

CONSTANTIN Ier,

JUSTINIEN II,	90e PAPE.	CHILDEBERT III,
PHILIPPIQUE,		DAGOBERT III,
ANASTASE,		rois
empereurs d'Orient.		de France.

Brigues pour les élections des papes. — Exaltation de Constantin. — Démêlés du pontife et de l'archevêque de Ravenne. — Félix est assiégé dans sa métropole, chargé de chaînes et conduit à Constantinople. — Le légat du saint-siége lui fait arracher la langue et lui fait crever les yeux avec un fer rouge. — Pèlerinages des fidèles à Rome. — Nouvelles cruautés du pontife. — L'empereur lui fait livrer le patriarche Callinique. — Voyage du pape à Constantinople. — Il est reçu par le prince avec de grands honneurs. — Révolte de Philippique Bardanès. — Il s'empare du trône et fait brûler publiquement les actes du concile qui condamnait les monothélites. — Le pape excite des séditions dans Rome. — Anastase parvient à l'empire. — Il rétablit les décrets du sixième concile. — Lettres de l'empereur et du patriarche de Byzance. — Zèle du prince Anastase pour l'Église. — Triomphe du pape. — Mort du pontife Constantin.

A cette époque, les prêtres et les moines grecs, chassés de leurs Églises par les Arabes et par les révolutions fréquentes qui désolaient l'empire, se réfugièrent en Italie et à Rome. Aussi le saint-siége, au commencement du huitième siècle, fut-il constamment occupé par des prêtres grecs, qui étaient en grande majorité en Italie. Après la mort du Syrien Sisin-

nius, on élut pour lui succéder un prélat de la même nation, qui fut consacré sous le nom de Constantin.

Devenu souverain pontife par les intrigues de ses amis, Constantin s'empressa de remplir les promesses qu'il avait faites avant son élection; et l'archevêché de Ravenne fut donné au diacre Félix, qui avait été un des plus ardents meneurs de son parti. Le nouveau patriarche se voyant assis sur le siége le plus important de l'Italie, voulut en assurer l'indépendance, et refusa de renouveler à l'Église romaine les promesses de fidélité et d'obédience que ses prédécesseurs avaient faites. Il rassembla des troupes, fortifia la ville de Ravenne, et se prépara à résister aux foudres du pontife par la puissance des armes.

Constantin comprenant l'inutilité de ses anathèmes contre un ecclésiastique aussi puissant, envoya des légats à l'empereur Justinien pour lui demander des troupes afin de soumettre le prêtre rebelle. Le prince fit partir aussitôt le patrice Théodore à la tête d'une armée; la ville fut prise d'assaut; Félix, arrêté par les soldats, fut chargé de chaînes, conduit à Constantinople et plongé dans un cachot. Enfin, par ordre du légat, on le retira de sa prison, on lui arracha la langue, on lui creva les yeux, et on l'envoya en exil. Cette cruauté, exercée à l'instigation de Constantin, fut le prélude d'exécutions plus terribles encore.

Le légat obtint du faible Justinien l'ordre de faire arracher les yeux au patriarche Callinique; et après le supplice, le malheureux prélat fut envoyé à Rome, où le saint-père exerça contre lui toutes les tortures que la cruauté ingénieuse d'un prêtre peut inventer.

Pendant ce siècle les pèlerinages étaient déjà regardés comme l'œuvre la plus méritoire devant Dieu. Les hommes dont la vie avait été souillée par des débauches ou par des crimes pouvaient racheter leurs iniquités en faisant un voyage dans la ville sainte. Les nobles, les ducs et les rois mêmes venaient se prosterner devant le tombeau des apôtres, imploraient le pardon de leurs péchés, offraient de riches présents à Saint-Pierre, et recevaient en échange l'absolution des pontifes de Rome.

Kenred, prince des Merciens, et le roi des Saxons orientaux, nommé Offa, cédant à l'engouement général, abandonnèrent leurs royaumes et se rendirent en Italie, emportant avec eux d'immenses trésors destinés au saint-père. Constantin leur rendit de grands honneurs, les entoura de moines hypocrites, et par des prédications sur les malheurs de l'autre vie, il effraya l'esprit grossier de ces princes, et les détermina à embrasser la vie monastique. Tous deux moururent quelque temps après, condamnant peut-être le fanatisme qui leur avait fait oublier leurs femmes, leurs enfants et jusqu'à leurs royaumes.

L'année suivante 710, le pape céda enfin aux instances de l'empereur, qui le suppliait de venir à Constantinople pour régler les affaires de l'Église d'Orient; il s'embarqua à Porto, accompagné de deux évêques, de trois prêtres et de quelques moines. Constantin se dirigea vers la Grèce, passa l'hiver à Otrante, et se rendit ensuite dans la ville impériale, où Justinien l'attendait.

Tibère, fils de l'empereur, et le patriarche allèrent à la rencontre du saint-père jusqu'à sept milles de la ville; ils

étaient suivis des grands de l'empire, du clergé, des magistrats et d'une multitude innombrable de citoyens. A son arrivée, Constantin célébra une messe solennelle dans l'église de Sainte-Sophie, et après la cérémonie, le même cortége le ramena dans le palais de Placidie, préparé pour le recevoir. Anastase assure que l'empereur, en présence de tout le peuple, baisa les pieds du pape, et que le peuple admira l'humilité de ce bon prince. Il fait remarquer cette singulière action, et glorifie Justinien d'avoir, le premier, donné aux puissants de la terre l'exemple de baiser les sandales de l'évêque de Rome!

Pendant son séjour à la cour de Byzance, le saint-père approuva les actes du concile « in Trullo », et conféra souvent avec le monarque sur les intérêts de l'Église et de l'état. Justinien préparait alors une expédition contre les habitants de Chersonèse, qui avaient voulu le faire assassiner à l'époque où il s'était réfugié chez eux. Constantin, prévoyant les difficultés d'une semblable entreprise contre des peuples aguerris, essaya de détourner le prince de son projet; mais ses justes remontrances furent inutiles, et les troupes reçurent l'ordre de partir pour cette péninsule éloignée.

A peine arrivés sous les murs de la ville, les soldats, fatigués par des marches forcées, irrités contre leurs chefs, dont l'imprévoyance les avait laissés exposés à toutes les privations, se révoltèrent contre leurs généraux, fraternisèrent avec les citoyens, et proclamèrent empereur, sous le nom de Philippique, l'Arménien Bardanès, ce général qui avait été exilé autrefois par Justinien dans la place même qu'ils venaient assiéger.

Le nouveau souverain marcha aussitôt sur Constantinople à la tête de l'armée qui l'avait choisi pour chef; il prit la capitale d'assaut, et s'étant emparé de Justinien, il lui fit trancher la tête, et resta seul maître de l'empire.

Le pape, qui était déjà en route pour l'Italie, reçut à son arrivée à Rome une lettre de l'usurpateur qui lui ordonnait d'approuver le monothélisme et de rejeter le sixième concile général, menaçant, en cas de refus, de persécuter les ecclésiastiques orthodoxes. En effet, à peine affermi sur le trône, Philippique convoqua une assemblée d'évêques dans laquelle le sixième synode fut anathématisé; et les décrets qui avaient été rendus par les Pères furent condamnés à être brûlés publiquement devant le palais impérial.

Bardanès nomma ensuite des prélats monothélites pour gouverner les Églises grecques, et rétablit dans les diptyques sacrés les noms de Sergius, de Pyrrhus, d'Honorius et des autres hérétiques.

Constantin, de son côté, s'empressa d'élever dans la basilique de Saint-Pierre un immense tableau qui contenait les six conciles généraux; il ordonna aux fidèles de les honorer comme les inspirations de l'Esprit saint; il défendit de prononcer le nom de l'usurpateur dans les prières publiques, de recevoir ses lettres, son portrait, et même les monnaies frappées à son effigie.

En se mettant aussi ouvertement en opposition avec Philippique Bardanès, le souverain pontife n'avait pas seulement le projet de se séparer de l'Église grecque, il voulait encore rompre les liens qui rattachaient le saint-siége à l'empire, et sous prétexte d'orthodoxie, donner un nouvel aliment aux

haines secrètes qui divisaient l'Italie et la Grèce, et mettre les successeurs de l'apôtre en mesure de secouer le joug des empereurs d'Orient.

Le peuple de Rome, toujours extrême dans ses colères comme dans ses joies, seconda la politique du pontife, et décréta que ni le titre ni l'autorité de Bardanès l'hérétique ne seraient reconnus. Le sénat défendit de recevoir ses statues, ses portraits, de prononcer son nom dans les solennités religieuses, et ne voulut pas reconnaître le nouveau gouverneur, nommé Pierre, envoyé par Philippique. Soutenu par le clergé, Christophe, l'ancien titulaire, essaya de se maintenir dans la ville; mais Pierre lui résista à main armée, et le sang coula sur les marches du palais pontifical: alors le pape, qui avait excité la révolte, satisfait de voir que sa puissance balançait déjà celle du souverain, s'avança au milieu des rebelles, entouré de ses évêques, revêtu des ornements sacerdotaux, et précédé des croix et des bannières. Cet appareil imposant frappa l'esprit superstitieux du peuple et des soldats, le calme se rétablit, et Pierre n'osant plus compter sur le dévouement de ses troupes, se retira aussitôt à Ravenne.

On apprit ensuite par des lettres venues de Sicile que l'usurpateur avait été déposé, et qu'Anastase, prince orthodoxe, était parvenu à l'empire. Le nouveau monarque rétablit les décrets du sixième concile, et adressa à Constantin sa profession de foi et les lettres synodales de Jean, qu'il avait nommé patriarche de Constantinople. Le prélat écrivait à la cour de Rome en ces termes : « Nous vous informons, très-saint-père, que le tyran Bardanès avait placé sur notre

» siége un homme qui n'était pas même du corps de l'Église » byzantine, et qui partageait les erreurs de son maître.

» Nous avons d'abord résisté aux menaces du tyran en re» fusant de reconnaître son évêque; mais les supplications » des fidèles nous ont ensuite déterminé à le consacrer, afin » d'éviter à notre peuple les malheurs d'une persécution.

» Nous nous accusons également d'avoir anathématisé le » sixième synode général, et nous nous repentons d'avoir » commis une action aussi condamnable.

» Votre légat vous rendra témoignage de notre douleur » dans cette circonstance, où nous avons été forcé d'abjurer » la foi que nous professons hautement devant vous. Il vous » dira aussi que nous avons bravé les ordres de Bardanès, » pour conserver précieusement dans notre demeure les actes » du concile qui renfermaient les souscriptions des évêques » et de l'empereur Constant.

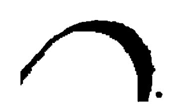
» Nous osons donc espérer que notre conduite ne sera » point condamnée par votre sagesse, et nous vous prions » de nous adresser à votre tour vos lettres synodales, comme » le gage d'une charité mutuelle. » Les historiens ne parlent pas de la réponse du pape; ils rapportent seulement que le diacre Agathon annexa une copie de l'épître de Jean aux actes du sixième synode.

Les envoyés de l'empereur Anastase furent reçus avec de grands honneurs par le saint-père, ainsi que les nouveaux officiers qui venaient au nom du prince prendre possession du gouvernement de l'Italie. Ils avaient ordre de protéger en toutes circonstances le saint-siége, de maintenir l'intégrité de la foi et d'assurer les priviléges de la ville et de l'Église de Rome.

Quelques mois après, l'ancien métropolitain de Ravenne, qui avait été mutilé cruellement et déposé de son siége au commencement de ce pontificat, se réconcilia avec Constantin et fut rappelé de son exil. Félix fut admis à se prosterner aux pieds du pape pour lui remettre son acte de soumission et pour lui renouveler son serment d'obédience, ce qu'il ne put faire que par des sons inarticulés. Il donna au trésor de Saint-Pierre une somme énorme pour son ordination, et il obtint d'être rétabli dans son archevêché, au mépris des canons qui défendaient de conserver dans les ordres les prélats privés de la vue et de la langue.

Benoît, archevêque de Milan, vint également en pèlerinage à Rome, et disputa au saint-siége le droit de consacrer les chefs du clergé de Pavie. Malgré l'équité de ses réclamations et la modération de ses remontrances, il fut condamné par le pape, qui se déclara juge et partie dans sa propre cause.

Constantin mourut bientôt après, et fut enterré au commencement de l'année 715 dans la cathédrale de Saint-Pierre. Ce fut lui qui le premier assembla un concile pour autoriser l'usage de placer des images dans les basiliques.



GRÉGOIRE II,

91e PAPE.

ANASTASE II,
THÉODOSE III,
LÉON L'ISAURIEN,
empereurs d'Orient.

CHILPÉRIC Ier,
THIERRY II,
rois
de France.

Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Les Lombards s'emparent de la ville de Cumes. — Le pape achète la trahison du duc Jean. — L'Église de Bavière. — Voyage de saint Corbinien à Rome. — Grégoire II fonde un grand nombre de monastères. — Il épuise les trésors de l'Église et dissipe les biens des pauvres pour enrichir les moines. — Voyage de Winfrid à Rome. — Lettres du pape. — Concile de Rome. — On veut assassiner le pontife. — Grégoire excite une révolte générale en Italie. — Guerre des images. — Hypocrisie du pape. — Attentats du pape contre l'empereur. — Nouvelle révolte en Italie. — Fureur des Romains. — Disputes entre les évêques. — Insolence du pontife. — Mort de Grégoire. — Miracle des trois éponges.

Grégoire était fils du patricien Marcel, et Romain de naissance. Élevé dans la demeure patriarcale de Latran, sous les yeux du pontife Sergius Ier, il se livra dès sa jeunesse à l'étude des saintes Écritures et de l'éloquence sacrée et profane. Il parlait avec une élégance et une facilité remarquables, et son talent oratoire lui fit donner le surnom de Dialogue. A Byzance, il avait excité l'admiration des évêques, des grands et du prince, par la sagesse de ses discours et par la pureté de ses mœurs.

En récompense des services qu'il avait rendus à l'Église, il fut élevé successivement aux grades de sous-diacre, de sacellaire et de bibliothécaire; enfin, quarante jours après la mort de Constantin, le clergé le choisit comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre.

Grégoire entreprit de relever les murs de Rome; mais il fut bientôt obligé d'abandonner ce projet utile pour songer à la défense de l'Italie. A cette époque les empereurs d'Orient ne s'occupaient des provinces de l'Italie que pour faire lever des contributions; et quand ils les avaient ruinées, ils les laissaient exposées presque sans défense aux incursions des Lombards. Ces peuples, au commencement du pontificat de Grégoire, s'emparèrent de la ville de Cumes et s'établirent dans la province; le saint-père leur ayant adressé des ambassadeurs pour réclamer la reddition d'une ville qui appartenait à l'empire, offrit même des sommes considérables pour les indemniser des frais de la guerre; mais ceux-ci refusèrent.

Toutes les négociations étant inutiles, il les menaça de la colère de Dieu et fulmina contre eux une excommunication terrible. Les prières comme les anathèmes ne purent changer la détermination des Lombards.

Grégoire mit alors en jeu les ressources de la politique et de la trahison : il écrivit au duc Jean, gouverneur de Naples et allié des Lombards, lui offrant trente livres d'or pour tenter un coup de main sur Cumes. Jean exécuta immédiatement les ordres du pape; il introduisit des troupes dans la ville pendant la nuit, égorgea les sentinelles, chassa les Lombards, et resta maître de la cité.

Cette action hardie augmenta l'influence de Grégoire, et

lui permit d'établir sur des bases solides l'édifice du despotisme papal. Il envoya de nombreux espions dans les cours de Constantinople, de France et d'Angleterre, et remplit tous les siéges étrangers de prêtres de son Église.

Par ses soins, le christianisme fit de grands progrès dans la Germanie; et deux de ses favoris, George et Dorothée, diacres de Saint-Pierre, furent chargés de se rendre en Bavière, avec de longues instructions pour les chrétiens de cette province. Les capitulaires du pontife étaient ainsi conçus : « Après » avoir rendu vos lettres au duc souverain du pays, vous vous » consulterez avec lui afin de réunir en assemblée les prêtres, » les magistrats et les principaux de la nation. Ensuite vous » examinerez les ecclésiastiques, et vous donnerez, en notre » nom, le pouvoir de célébrer le saint office, de servir ou de » chanter la messe, à ceux dont vous trouverez l'ordination » canonique et la foi pure, en leur enseignant toutefois les » rites et les traditions de l'Église romaine.

» Vous défendrez d'exercer aucune fonction du culte à ceux » que vous jugerez indignes du sacerdoce, et vous leur nom- » merez des successeurs. Ayez soin de donner à chaque église » un clergé assez nombreux pour qu'on puisse y célébrer di- » gnement la messe, les offices du jour et de la nuit, et faire » la lecture des saints livres.

» Lorsque vous établirez des évêchés, vous réglerez les dé- » pendances de chaque siége, et vous aurez égard à la dis- » tance des lieux et à la juridiction des seigneurs. Si vous » créez trois évêchés, ou un plus grand nombre, vous réser- » verez le siége principal pour un métropolitain que nous » enverrons de Rome.

» Vous consacrerez les nouveaux prélats par l'autorité de » saint Pierre, et vous leur recommanderez de ne pas faire » d'ordinations illicites, de conserver les biens de leurs dio- » cèses et de les diviser en quatre parts qu'ils emploieront » comme les canons le déterminent. Ils administreront le » baptême à Pâques ou à la Pentecôte, et non dans un autre » temps, hors les cas de nécessité. Ils ne condamneront pas » le mariage sous prétexte d'incontinence, et n'autoriseront » pas la débauche sous prétexte de mariage.

» Ils défendront le divorce, la polygamie, les unions in- » cestueuses ; ils enseigneront que l'état monastique est préfé- » rable à l'état séculier, et la continence plus méritoire aux » yeux de Dieu que la plus chaste union. Ils n'appelleront » point immondes les viandes nécessaires à la nourriture de » l'homme, excepté celles qui auraient été immolées aux » idoles. Ils proscriront les enchantements, les maléfices, les » augures et les observations des jours fastes et néfastes.

» Vous catéchiserez les prélats et les principaux ecclésias- » tiques, pour qu'ils puissent enseigner aux fidèles les dogmes » de la résurrection des corps et de l'éternité des peines de » l'enfer ; enfin vous leur ordonnerez de combattre les fausses » doctrines répandues dans leurs contrées sur les démons, » qui, suivant les croyances populaires, doivent reprendre » leur dignité primitive d'archanges de Dieu, après une lon- » gue suite de siècles. »

Les légats suivirent exactement leurs instructions, et sou- mirent à la domination du saint-siége les nouvelles Églises de la Germanie.

Saint Corbinien, de Chartres, entreprit le voyage de Rome



Un Abbé, (au 8. [illegible])

dans la même année 716, pour confesser au pape ses peines intérieures et sa crainte que les offrandes et les visites des jeunes filles ne fussent cause de sa damnation éternelle, en éveillant dans son cœur les désirs de la chair. Grégoire s'empressa de rassurer cette conscience timorée, et montra au religieux que lui-même recevait dans ses appartements toutes les belles dames de la ville.

Il fit passer le saint moine par tous les degrés de la cléricature, l'ordonna évêque, lui donna le pallium, et lui permit de prêcher l'Évangile par tout le monde.

Corbinien se soumit aux devoirs de sa nouvelle dignité; et après avoir prêté serment d'obédience au saint-siége, il revint en France afin de propager la parole de Dieu, et surtout pour réformer les mœurs des moines, qui étaient arrivées au dernier degré de corruption et d'infamie.

Grégoire II essaya d'introduire les mêmes réformes dans les couvents italiens; il releva le monastère du Mont-Cassin, ruiné par les Lombards depuis plus d'un siècle, et résolut de rétablir dans cette retraite la sévérité de la règle de saint Benoît, afin de former des religieux qu'il pût donner en exemple aux autres moines. Pétronax et plusieurs frères du couvent de Latran furent désignés pour habiter le nouveau monastère; ils s'adjoignirent ensuite quelques solitaires qui vivaient dans une grande simplicité. Pétronax fut nommé supérieur, et devint le sixième abbé de cette communauté depuis la mort de saint Benoît, son fondateur. Il fit reconstruire entièrement l'abbaye, agrandit l'ancienne basilique de Saint-Martin, et consacra un autel en l'honneur de la Vierge et des saints martyrs Faustin et Jovite.

Dans son zèle, le pape rétablit également les monastères voisins de l'église de Saint-Paul, dont les bâtiments étaient abandonnés depuis un grand nombre d'années ; il les remplit de moines « pour chanter les louanges de Dieu pendant le » jour et pendant la nuit. » Il transforma en couvent l'hôpital des vieillards situé derrière la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et releva le cloître de Saint-André de Barbara, dont les murs étaient en ruines. Son fanatisme pour les couvents était poussé à un tel excès, qu'après la mort d'Honesta, sa mère, il changea sa demeure en un monastère qu'il dédia à sainte Agathe; il donna pour cette église des revenus considérables, un grand nombre de maisons dans la ville, plusieurs domaines, beaucoup de terres éloignées, des ornements, des vases sacrés d'or et d'argent, et un tabernacle d'argent du poids de sept cent vingt livres.

Toutes ces libéralités étaient faites aux dépens des peuples, pour entretenir dans l'oisiveté monacale les adultères, les voleurs et les meurtriers qui voulaient échapper à la justice humaine en se dévouant au saint-siége!

Le zèle que le pontife montra pour la réforme du clergé régulier ne changea pas les mœurs des couvents; au contraire, la faveur qu'il accordait aux communautés religieuses multiplia à l'infini le nombre des moines et augmenta les débauches et les scandales.

En 720, Winfrid, prêtre anglais, vint à Rome et demanda au pontife le pouvoir de travailler à la conversion des nations païennes. Grégoire ordonna qu'il fût reçu avec distinction dans sa maison d'hospitalité; et l'ayant fait venir à Saint-Pierre, il passa un jour entier en conférence avec lui pour

discuter sur les matières de religion et sur les moyens d'assujettir les infidèles. Après quoi il consentit à le nommer évêque des peuples chez lesquels il devait prêcher l'Évangile. Le 30 novembre, le saint moine fut ordonné solennellement sous le nom de Boniface, et prêta un serment par lequel il s'engageait à défendre la pureté de la foi et l'unité de l'Église contre tous les ennemis de la religion; à rester toujours soumis au saint-siége; à concourir à l'agrandissement de l'autorité pontificale, et à ne pas communiquer avec les prélats qui étaient en opposition avec la cour de Rome.

Grégoire lui remit un gros volume de canons ecclésiastiques ou de règles pour sa conduite, et lui confia des lettres qui devaient lui assurer la protection des évêques et des princes français. Dans la première, qui était adressée à Charles Martel, le saint-père demandait l'appui de ce conquérant, afin de rendre profitable la mission courageuse de Winfrid, qui devait convertir les infidèles de la partie orientale du Rhin. Dans une autre lettre, il exhortait les évêques, les prêtres, les diacres, les ducs, les comtes, et tous les chrétiens, à traiter avec honneur Boniface et les ecclésiastiques de sa suite; à leur donner de l'argent, des vivres, et tous les secours nécessaires pour accomplir leur pieuse entreprise, menaçant d'anathèmes ceux qui refuseraient de concourir de tous leurs moyens à cette œuvre méritoire.

Une troisième lettre était destinée aux fidèles de la Thuringe, et particulièrement à leurs princes. Le pape les félicitait d'avoir résisté aux païens, qui voulaient les ramener à l'idolâtrie; il leur recommandait la persévérance dans la foi, l'attachement à l'Église romaine, et l'obéissance envers Boni-

face. Enfin la dernière était écrite pour les idolâtres; Grégoire leur représentait l'excellence de la religion chrétienne, les exhortant à renverser les temples du paganisme, à se convertir à l'Évangile, à se faire baptiser, à élever des églises, et à bâtir un palais pour le saint apôtre.

Quelque temps après l'ordination de Boniface, le pontife rassembla dans l'église de Saint-Pierre un concile composé de vingt-deux évêques et de tout le clergé de Rome. Les Pères condamnèrent les mariages illicites, et surtout ceux des prêtres avec des religieuses consacrées à Dieu, ou avec des veuves d'ecclésiastiques. Le pape prononça anathème contre les fidèles qui épouseraient une prêtresse, une diaconesse, une religieuse, une commère, la femme de leur frère, de leur père ou de leur fils; une nièce, une cousine, une parente, ou une alliée. Il excommunia particulièrement Adrien et une diaconesse appelée Épiphane, qui s'étaient mariés au mépris de leurs serments de chasteté et des lois de l'Église. Le saint-père condamna les chrétiens qui consultaient les auspices, les devins, les enchanteurs; il défendit aux clercs de laisser croître leurs cheveux, et il déclara excommuniés les seigneurs qui usurpaient les terres du saint-siége.

Sous le pontificat de Grégoire, les guerres des images recommencèrent avec une nouvelle fureur. Ces querelles ridicules avaient d'abord été excitées par Philippique Bardanès, zélé monothélite, qui avait fait enlever des basiliques le tableau du sixième concile; ensuite par le pape Constantin, qui avait anathématisé l'empereur et rétabli le culte des images dans les églises, pour obéir, disait-il, aux ordres qu'un saint évêque anglais avait reçus de Dieu même dans une vision.

Bardanès ayant été renversé du trône par Anastase, la politique du nouveau maître de l'empire changea la croyance des fidèles et favorisa l'orthodoxie. Pour être agréable à Constantin, le prince permit à ses sujets de rendre les honneurs divins à des peintures, à des statues; et sous son règne, l'adoration des images envahit l'Orient et l'Occident.

Léon l'Isaurien, à son avénement au trône, fut scandalisé de voir les peuples crédules se prosterner devant les images qui remplissaient les basiliques, et entreprit de détruire ce culte sacrilége. Grégoire condamna hautement les ordres du monarque, lui adressa des reproches insultants, et annonça qu'il combattrait de tout son pouvoir la persécution soulevée contre le christianisme. Léon essaya de ramener le pontife à des sentiments plus charitables, et lui adressa des ambassadeurs; le pape refusa de recevoir les lettres du prince, et chassa ses envoyés de Rome.

Irrité de l'insolence de Grégoire, l'empereur donna ordre à Jourdain, son cartulaire, à Jean, sous-diacre, et à Basile, capitaine de ses gardes, de partir pour Rome et de s'emparer du pontife mort ou vif. Arrivés dans la ville sainte, les officiers de Léon montrèrent leurs ordres à Marin, gouverneur de Rome, et se concertèrent avec lui pour enlever le pontife, ou pour le faire assassiner; mais, au moment de l'exécution, Marin, qui déjà était souffrant, fut frappé d'une paralysie. Cette tentative avortée fit quelque bruit dans la ville; le pontife, prévenu par ses espions, se tint sur ses gardes, organisa une révolte, et quand toutes les mesures furent prises, les prêtres s'emparèrent de Jean et de Jourdain, auxquels ils tranchèrent la tête. Basile ne put échapper

à leur fureur qu'en se réfugiant dans un monastère où il prit l'habit religieux.

Pour venger le meurtre de ses officiers, le prince fit partir en Italie, comme exarque, le patrice Paul à la tête d'une armée formidable. Celui-ci avait ordre d'investir Rome, de déposer Grégoire, de s'emparer de sa personne et de l'envoyer à Constantinople. Mais le pape fit prêcher la rébellion dans toute la péninsule par ses bandes de moines, prodigua l'or aux milices, souleva les Vénitiens, les Napolitains, s'adressa même au roi des Lombards et à leurs ducs, implorant la protection de leurs armes.

Les prédications des moines produisirent des merveilles sur les peuples superstitieux et ignorants : à Rome, on chassa les magistrats, on égorgea les gardes du préfet, on déchira les enseignes de l'empire; à Naples, le gouverneur, son fils, les officiers et les soldats furent massacrés; à Ravenne, l'exarque Paul, sa femme et ses filles furent décapités; enfin, l'Italie entière, excitée par le pontife, résolut de s'affranchir de la domination des empereurs grecs.

Sous le prétexte d'un grand zèle pour l'adoration des images, les Lombards profitèrent de ces troubles et s'emparèrent des terres de l'empereur, comme appartenant à un excommunié. Léon leur offrit des sommes considérables, acheta leur alliance, et il obtint d'eux non-seulement qu'ils se retireraient des provinces envahies, mais encore qu'ils se joindraient à ses troupes pour faire le siége de la ville sainte.

A son tour, Grégoire II envoya de riches présents à Luitprand, roi des Lombards, et le détacha de la cause de Léon. Le monarque arien proposa alors d'être arbitre entre l'empereur

et le pape; par son entremise le saint-siége obtint la paix à des conditions favorables, et une tranquillité apparente succéda pour quelques instants aux violences déplorables qui avaient bouleversé l'Italie.

Bientôt après la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Léon prétendait que l'adoration rendue à des peintures et à des statues était la plus coupable des idolâtries, et il voulait assujettir les fidèles à proscrire un culte condamné par le clergé, par les grands et par le peuple même de Constantinople. Le patriarche Germain, esclave du saint-siége, osa seul résister aux ordres du prince, et dans l'emportement d'un zèle fanatique, il afficha aux portes de son église une lettre pastorale dans laquelle il déclarait que le culte des images ayant toujours été en usage dans l'Église, il était prêt à souffrir le martyre pour le défendre. Ensuite il envoya des ambassadeurs à Rome afin d'instruire le pape de la résistance qu'il opposait aux volontés du tyran hérétique, et de lui demander ses conseils.

Le pontife répondit en ces termes : « La vigueur avec laquelle vous avez confessé la foi devant l'iconoclaste Léon » trouvera sa récompense dans un monde meilleur.

» Néanmoins, mon frère, n'oubliez pas que pour assurer » notre domination sur les peuples, nous devons éviter de » combattre trop ouvertement les croyances établies; ainsi » vous direz aux fidèles que l'hommage rendu aux représentations placées dans les temples chrétiens n'a rien de » commun avec les pratiques du paganisme qu'on nous accuse d'imiter; vous chercherez à leur faire comprendre » que dans notre culte il faut considérer l'intention et non

» l'action. D'ailleurs il n'existe aucune ressemblance entre » les statues des païens et nos peintures : on appelle idoles » les images d'un être qui n'est pas, qui n'a jamais été, ou » qui ne se trouve que dans les fables et dans les inventions » des mythologues.

» Mais l'existence de Dieu peut-elle être niée? La Vierge » n'a-t-elle pas vécu parmi les hommes? et Jésus ne s'est-il » pas incarné dans son sein? n'a-t-il pas fait des miracles, » souffert le supplice de la croix? ses apôtres ne l'ont-ils » pas vu après sa résurrection? Plût à Dieu que le ciel, la » terre, les mers, les animaux et les plantes, pussent racon- » ter ces merveilles par la parole, par l'écriture, et par la » peinture et par la sculpture!

» Si des impies accusent l'Église d'idolâtrie parce qu'elle » vénère les images, qu'ils soient regardés comme des chiens » dont les aboiements frappent en vain l'oreille du maître; et » disons-leur comme aux Juifs : « Israël, tu n'as pas profité » des choses sensibles que Dieu t'avait données pour te mener » à lui; tu as préféré la vache de Samarie, la verge d'Aaron, » la pierre dont l'eau était sortie, Baal, Béelphégor et Astarté, » au saint tabernacle de Dieu; enfin tu as adoré la créature » comme Jéhovah. »

Grégoire tint un nouveau concile à Rome, et en présence d'un grand nombre d'évêques, pour la deuxième fois il anathématisa l'empereur, défendit à tous les peuples de payer aucun tribut, les releva du serment de fidélité, leur commanda, au nom de la religion, de prendre les armes, et de chasser du trône Léon l'hérétique, comme étant déposé de la puissance souveraine par la volonté de Dieu.

Aux imprécations du souverain pontife, l'Italie répondit en se levant en armes; les Vénitiens brisèrent les portraits du prince, brûlèrent ses ordonnances, jetèrent ses officiers à la mer; et tous jurèrent qu'ils mourraient pour la défense de la religion et du pape. A Rome, les hommes, les femmes, les enfants, firent serment sur la croix de mourir pour les images; dans la Campanie, on massacra le nouveau duc de Naples et son fils, qui s'étaient déclarés en faveur du prince; dans les cinq villes de la Pentapole, les officiers de l'empire furent égorgés par les prêtres mêmes; dans toutes les cités l'on arbora sur les murailles l'étendard de la révolte.

Au milieu de ces massacres, l'hypocrite Grégoire répandait des aumônes, ordonnait des processions à son clergé, marchait pieds nus dans les rues de la ville sainte, baisait la poussière, et récitait de longues prières devant les basiliques, pour demander à Dieu la fin des hostilités; en même temps, il glorifiait ses partisans, les exhortait à conserver la foi, et cachait sous le masque de l'humilité religieuse l'ambition qui le dévorait, et la haine qu'il portait à tous les partis. Ses légats engageaient le roi Luitprand et les ducs lombards à marcher avec leurs troupes contre Ravenne, où s'était renfermé le patrice Eutychius; et au même instant d'autres ambassadeurs partaient secrètement de Rome pour soulever contre les Lombards le patriarche de Grade, le duc Marcel, et les peuples de la Vénétie et de l'Istrie.

Enfin le saint-siége triomphait. Léon, menacé de la fureur des adorateurs d'images, qui avaient déjà tenté de l'assassiner jusque dans son palais, et redoutant de voir la péninsule romaine se détacher de l'empire, adressa des lettres au

pontife pour lui faire connaître qu'il se soumettrait aux décisions d'un concile, et qu'il le priait de le convoquer.

Grégoire ne permit pas aux envoyés de l'empereur d'entrer dans Rome; il ne voulut même pas toucher la lettre qu'ils apportaient, et la fit lire par un diacre. Voici sa réponse au monarque : « Le chef universel de l'Église, le successeur des » apôtres, le vicaire du Christ, prie Dieu le Père d'envoyer » Satan sur la terre pour arracher du trône l'odieux icono- » claste qui persécute la foi! »

Le pape mourut bientôt après ces événements : il fut enterré à Saint-Pierre de Rome le 13 février 731.

Depuis, il s'est trouvé des prêtres assez audacieux pour placer au rang des saints un pontife qui pendant quinze ans avait rempli l'Italie de carnage et de meurtres, et qui avait arraché à la crédulité des peuples deux mille cent soixante sous d'or pour enrichir les moines!

Le Père Pagi raconte un miracle qui, d'après son opinion, suffirait seul pour élever Grégoire dans le ciel au même degré que les apôtres. « Le duc Eudes, écrit le moine, sollicitait » depuis longtemps la cour de Rome pour en obtenir des re- » liques; le saint-père se rendit à ses prières, et lui envoya » trois éponges qui servaient à laver les tables du palais de » Latran. Grégoire avait obtenu de Dieu que ces éponges » rendraient invulnérables les troupes qui combattraient » dans la guerre contre les Sarrasins! En effet, ajoute le vé- » nérable moine, lorsque les éponges arrivèrent au camp, on » les coupa en petits morceaux, on les distribua aux soldats, » et de tous ceux qui en mangèrent, pas un seul ne fut ni » blessé ni tué!!!..... »

GRÉGOIRE III,

92e PAPE.

LÉON III,
CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereurs d'Orient.

THIERRY II,
roi de France.
INTERRÈGNE
de sept ans.

Élection et caractère de Grégoire III. — Ses lettres audacieuses à l'empereur Léon III. — Concile de Rome contre les iconoclastes. — L'empereur arme contre le pape; mais sa flotte est dispersée par les tempêtes. — Révoltes dans l'Italie. — Le pape est attaqué par les Lombards.—Grégoire implore le secours de Charles Martel et lui envoie de riches présents. — Le prince français refuse de secourir le pape. — Succès des missions de Boniface dans la Germanie. — Lettre que lui adresse Grégoire. — Voyage de Boniface à Rome. — Mort de Grégoire III. — Actions du pontife.

Le saint-siége resta vacant pendant trente-cinq jours, qui furent employés à célébrer les funérailles de Grégoire II. Après les cérémonies, le peuple de Rome, entraîné comme par une inspiration divine, enleva du milieu de la foule le prêtre Grégoire, et l'élut pontife parce qu'il portait le même nom que son prédécesseur.

Le nouveau pape était Syrien de nation; et d'après le jugement d'Anastase il passait pour être très-régulier dans ses mœurs et très-instruit dans les saintes Écritures; il connaissait les langues grecque et latine, et s'exprimait avec élégance.

Quelques auteurs anciens le nomment Grégoire le Jeune; d'autres historiens le prennent quelquefois pour son prédécesseur, parce qu'il suivit la même politique et se livra aux mêmes excès pour défendre le culte scandaleux des images contre l'empereur Léon.

Au commencement de son pontificat, le prince lui ayant adressé une lettre pour le féliciter de son avénement au trône de saint Pierre, Grégoire répondit en ces termes : « Nous » avons trouvé dans nos archives des lettres scellées de votre » sceau impérial et souscrites de votre main avec le cinabre; » vous confessiez alors notre sainte foi dans toute sa pureté, » anathématisant ceux qui oseraient s'opposer aux décisions » des Pères, quel que fût leur rang. Pourquoi donc aujourd'hui vos pensées sont-elles différentes? Qui vous oblige à » retourner en arrière après avoir marché dix ans dans la » bonne voie?

» Jusqu'aux dernières années du pontificat de Grégoire II » vous n'aviez rien entrepris contre le culte des images; » maintenant vous affirmez qu'elles tiennent la place des » idoles du paganisme dans le temple du Christ, et vous appelez idolâtres ceux qui les adorent. Vous ordonnez de » briser les statues des saints, d'en jeter les débris hors de la » maison de Dieu, et vous ne redoutez pas le juste châtiment de votre conduite, qui scandalise non-seulement les » chrétiens, mais encore les peuples infidèles!

» Pourquoi ne remplissez-vous pas les devoirs de votre » dignité, et n'interrogez-vous pas, comme empereur, les » hommes savants et pleins d'expérience? Ils vous appren» draient de quelle manière on doit interpréter le comman-

» dement fait par Dieu, de refuser notre adoration aux ouvrages des hommes. Les Pères de l'Église et les six conciles nous ont laissé de saintes traditions ; pourquoi refusez-vous de suivre leurs enseignements? pourquoi ne recevez-vous pas leur témoignage, et persistez-vous au contraire dans l'erreur, dans l'ignorance et dans la présomption?

» Nous vous conjurons d'abandonner les inspirations de l'orgueil, et d'écouter humblement les discours remplis de sens que nous adressons à votre esprit simple et grossier.

» Dieu a défendu de rendre un culte aux ouvrages de l'homme, parce que les habitants idolâtres de la terre promise adoraient des animaux d'or, d'argent, de bois, et toutes sortes de créatures, disant : « Voilà nos divinités. » Mais il existe des choses que Dieu lui-même a désignées à notre vénération ; les tables de la loi, l'arche sainte et les chérubins étaient adorés par les Juifs, quoiqu'ils fussent l'œuvre de l'artisan. De même les représentations matérielles de nos mystères doivent être honorées par les fidèles, et l'on ne doit point condamner ceux qui les exécutent ou ceux qui les vénèrent.

» Lorsque le Verbe s'est incarné, lorsqu'il a fait son entrée triomphante dans Jérusalem, les hommes l'ont vu, l'ont touché, et ils ont dû le représenter tel qu'il s'est manifesté en leur présence. Il en est de même pour saint Jacques, pour saint Étienne et pour les autres martyrs; leurs images répandues par tout le monde ont chassé les idoles du démon.

» Nous ne représentons pas Dieu le Père, parce qu'il est impossible de peindre la nature divine, que nous ne pou-

» vous pas connaître; si nous la connaissions nous la re-
» présenterions dans nos tableaux. Vous nous reprochez de
» rendre hommage à des planches, à des pierres et à des
» murailles; mais le culte que nous leur rendons n'est point
» servile; ce n'est point une véritable latrie, c'est un culte de
» dulie, il n'est pas absolu, il est relatif. Si la matière est
» changée en image et qu'elle représente le Sauveur, nous
» lui disons : « Fils de Dieu, secourez-nous, sauvez-nous! »
» si c'est une image de la Vierge, nous lui disons : « Sainte
» Marie, priez votre Fils qu'il sauve nos âmes! » enfin, si
» c'est un martyr, nous ajoutons : « Saint Étienne, qui avez
» répandu votre sang pour Jésus-Christ, intercédez pour
» nous! » Nous ne mettons pas notre espérance dans ces
» images, nous ne les regardons pas comme des divinités;
» elles servent seulement à frapper l'attention des esprits.

» Vous êtes donc livré à l'erreur lorsque vous condamnez
» les représentations exposées dans les églises à la véné-
» ration des fidèles; et les chrétiens sont autorisés par votre
» conduite à vous appeler hérétique et persécuteur.

» Nous ne cesserons de vous répéter que les empereurs
» doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, et s'appli-
» quer seulement à celles du gouvernement; car l'union des
» princes et des évêques assure la puissance de l'Église et
» des rois, soumet les peuples à cette double et irréfragable
» autorité, et maintient notre domination sur la crédulité
» des hommes. Néanmoins nous ne devons pas acheter
» l'union des trônes de César et de saint Pierre par la des-
» truction de la doctrine évangélique; et puisque vous persé-
» cutez les images, il ne saurait y avoir de paix entre nous.

» Vous nous avez écrit de convoquer un concile œcuméni-
» que pour examiner les questions qui nous divisent ; mais
» supposez qu'il soit assemblé ; où est l'empereur qui prési-
» dera la séance, selon l'usage, pour récompenser ceux qui
» parlent sagement, et poursuivre ceux qui s'écartent de la
» vérité ? Vous-même êtes le coupable qu'il faudrait condam-
» ner ! Ne voyez-vous pas que votre entreprise contre les
» images n'est que présomption, ignorance, barbarie ? vous
» ne devez accuser que vous seul du scandale, des désordres,
» des séditions, des meurtres et des guerres civiles qui ont
» désolé l'Italie ! Il n'est plus besoin de synode pour juger
» vos crimes ; tout l'Occident s'est retiré de votre obéis-
» sance ; vos statues et vos portraits ont été brisés et foulés
» aux pieds, vos décrets lacérés sur la place publique, et vos
» officiers égorgés ou chassés de l'Italie.

» Les Lombards, les Sarmates, et les autres peuples du
» Nord ont ravagé la Décapole ; Ravenne est restée en leur
» puissance, après avoir été pillée ; vos places les plus fortes
» ont été prises d'assaut, sans que vos ordonnances et vos
» armes impuissantes aient pu les défendre.

» Cependant vous croyez encore nous épouvanter par vos
» menaces, en disant : « J'enverrai mes gardes à Rome briser
» les images de la cathédrale ; je ferai charger de chaînes le
» pape Grégoire, et je le châtierai comme notre prédéces-
» seur Constantin a châtié le pontife Martin. »

» Prince, sachez que nous ne redoutons point vos vio-
» lences ; nous sommes en sûreté dans l'Italie ; abaissez
» donc l'orgueil de votre colère devant notre autorité, et
» comprenez enfin que les successeurs de saint Pierre sont

» les médiateurs, les arbitres souverains de la paix entre » l'Orient et l'Occident. »

Léon adressa de nouvelles lettres au saint-père, en lui faisant des propositions pleines de sagesse. Grégoire répondit au prince : « Vous affirmez que vous possédez le pouvoir » temporel et spirituel, parce que vos ancêtres réunissaient » en leur personne la double autorité de l'empire et du sa- » cerdoce?..... Ils pouvaient parler ainsi, eux qui ont fondé et » enrichi les Églises et qui les ont protégées; néanmoins, sous » leurs règnes, elles ont été toujours soumises à la direction » des évêques. Mais vous qui les avez dépouillées, qui en avez » brisé les ornements, comment osez-vous réclamer le droit » de les gouverner? Le démon qui s'est emparé de votre in- » telligence obscurcit toutes vos pensées, et son orgueil parle » par votre bouche.

» Apprenez donc, vous dont l'ignorance et la vanité sont » si grandes, que Jésus-Christ n'est venu sur la terre que » pour séparer le sacerdoce et l'empire, l'esprit et la chair, » Dieu et César, le pape et l'empereur! Il n'est pas permis à » l'évêque de regarder dans le palais des rois; de même il est » défendu au prince d'envoyer des soldats grossiers dans le » sanctuaire de l'Église.

» Les élections du clergé, les ordinations des prélats, » l'administration des sacrements, la distribution des biens » des pauvres, la juridiction ecclésiastique, appartiennent » aux prêtres; le droit de gouverner les provinces, de lever » des impôts, d'enrichir les courtisans, de faire égorger les » peuples, est ce qui constitue la puissance des rois, et nous » ne revendiquons aucune de ces prérogatives.

» Que chacun de nous conserve la puissance que Dieu lui » a donnée, et ne cherche pas à usurper celle qu'il lui refuse. » Cessez donc de renverser les images placées dans nos tem» ples, en voulant réformer notre culte et en nous accusant » d'adorer la matière. Nos basiliques elles-mêmes, que sont» elles? des pierres, du bois et de la chaux, que la main de » l'homme a consacrés à Dieu. Pourquoi ne les détruisez» vous pas, comme vous brisez la pierre, le bois de nos sta» tues et le ciment de nos peintures? Parce qu'il faut des » églises aux chrétiens pour venir se prosterner devant l'au» tel du Christ.

» Laissez donc les fidèles employer les richesses qu'ils » enlèvent à Satan pour orner la demeure de Dieu; ne pri» vez pas les pères et les mères de la douce satisfaction de » montrer à leurs enfants nouvellement baptisés les images » édifiantes des saints, des martyrs, de la Vierge et de Jésus» Christ; et ne détournez pas les simples de la vénération » qu'ils portent aux représentations des saintes histoires, » pour les plonger dans l'oisiveté et dans la débauche. »

Grégoire, après avoir adressé ces lettres à Léon, convoqua un concile afin de condamner canoniquement les destructeurs d'images. Les métropolitains de Grade et de Ravenne, quatre-vingt-douze évêques, tout le clergé de Rome, les sénateurs, les consuls et le peuple, assistèrent à cette assemblée, dans la basilique de Saint-Pierre. Après de longues délibérations, le synode ordonna que ceux qui mépriseraient les images, ou qui profaneraient les ornements sacrés du culte, seraient anathématisés et séparés de la communion des fidèles. Le décret fut souscrit solennellement par tous les membres

du concile. Ensuite les membres du clergé des provinces de l'Italie adressèrent des requêtes à l'empereur pour réclamer le rétablissement des tableaux et des statues dans les temples.

Léon, irrité de l'audace et de l'insolence du pape, exaspéré contre les prélats et le peuple de la péninsule romaine, résolut de punir ces prêtres rebelles et de tirer d'eux une vengeance terrible. Il arma une flotte nombreuse et la dirigea sur l'Italie : malheureusement, dans la traversée, ses vaisseaux, assaillis par des tempêtes violentes, échouèrent sur les côtes, ou furent obligés de regagner Constantinople. Le saint-père, à la nouvelle de ce désastre, ordonna des prières publiques, et rendit grâces à Dieu du miracle éclatant qui venait de sauver son Église des fureurs de l'iconoclaste.

L'empereur s'occupa aussitôt de réorganiser une armée et d'équiper une flotte nouvelle. En attendant, pour commencer le châtiment des rebelles, il doubla la capitation de la Calabre, de la Sicile, et confisqua, dans toutes les provinces soumises à son obéissance, les terres du patrimoine de Saint-Pierre, dont le revenu s'élevait à deux cent vingt-quatre mille livres d'or. En Orient, le prince condamna au bannissement les prêtres séditieux, et fit emprisonner plusieurs évêques ; mais aucun d'eux ne fut exécuté, quoique l'Église indique l'énergumène Jean de Damas comme victime de sa cruauté, et qu'elle l'ait placé dans le martyrologe. Cependant Léon, ébranlé sur son trône par les révoltes des pontifes, perdit peu à peu les plus belles provinces de ses états, et devint en exécration à ses peuples, qui le désignaient sous le nom d'Antechrist.

Grégoire ne fut pas longtemps à se repentir d'avoir perdu



l'appui de l'empire : les Lombards n'ayant plus à redouter les troupes grecques, résolurent d'asservir toute l'Italie à leur domination, et firent entrer des troupes nombreuses dans la Campanie. Pour arrêter cet envahissement il n'eut d'autre ressource que celle de jeter la discorde parmi ses ennemis, et de faire révolter Thrasimond, duc de Spolette, contre Luitprand, roi des Lombards.

Au premier signal de la rébellion, Luitprand marcha avec son armée contre le duc de Spolette et défit entièrement ses troupes; celui-ci, poursuivi par son ennemi, se réfugia auprès du saint-père, qui lui donna asile et l'accueillit avec une grande distinction. Le roi lombard, furieux contre le pape, le fit sommer de lui livrer le rebelle, menaçant de déclarer immédiatement la guerre aux Romains. Sa demande fut repoussée, sous prétexte que la charité chrétienne ordonnait de souffrir les persécutions les plus violentes, plutôt que de violer les devoirs de l'hospitalité; alors celui-ci, irrité de la trahison du saint-père, entra à la tête de ses troupes sur le territoire de l'Église, et vint mettre le siége devant la ville de Rome.

Dans cette extrémité, Grégoire n'osa pas s'adresser à l'empereur pour en obtenir des secours; il envoya des députés à Charles Martel, réclamant au nom de Jésus-Christ l'appui des Franks contre les Lombards, qui avaient juré de saccager la ville sainte, de massacrer le pontife et d'exterminer tout son clergé. Les ambassadeurs étaient chargés de remettre au duc des Français de riches présents, de précieuses reliques, et les clefs du sépulcre de l'Apôtre.

Cette légation fut la première qui entra dans le royaume

de France. « Et plût à Dieu, pour le bonheur des peuples, » ajoute un auteur protestant, que les ultramontains n'y » fussent jamais venus, ou qu'on eût fait pendre les premiers » qui se présentaient, en menaçant d'un accueil semblable » tous ceux qui dans la suite auraient voulu courir les risques » d'une telle ambassade! » Néanmoins Charles se montra péu disposé à secourir la ville sainte; alors le pontife lui écrivit cette deuxième lettre: « Nous sommes dans une affliction » extrême, mon fils, car les épargnes qui nous restaient l'an» née passée pour la nourriture des pauvres et le luminaire » des églises, sont maintenant devenues la proie de Luit» prand et d'Hildebrand, princes des Lombards. Ils ont dé» truit toutes les métairies de Saint-Pierre, et ont enlevé tout » le bétail qui s'y trouvait. Nous avons eu recours à votre » puissance, et nous nous sommes adressé à votre religion; » cependant jusqu'à ce jour nous n'avons reçu de vous aucune » consolation. Nous craignons que vous n'ajoutiez foi aux » calomnies que ces rois coupables ont répandues contre » nous; car ils paraissent assurés que vous nous refuserez » tout secours; et pour augmenter nos maux et notre hu» miliation, ils bravent votre puissance et flétrissent votre » courage.

« Vous avez eu recours, disent-ils, à Charles Martel pour » vous défendre! Qu'il vienne donc maintenant avec ses » Franks; et qu'il essaye de vous arracher de nos mains, s'il » veut que les champs de l'Italie s'engraissent du sang de » ses hordes farouches! »

» Prince, ne ressentirez-vous donc point les insultes qu'on » vous adresse? Les enfants de l'Église des Gaules ne feront-

» ils aucun effort pour défendre leur mère spirituelle? vou-
» dront-ils se réunir à nos ennemis pour railler le prince des
» apôtres, en nous disant que saint Pierre doit défendre lui-
» même sa maison et son peuple, et se venger de ses ennemis,
» sans recourir aux armes des princes?

» Il est vrai, mon cher fils, que l'Apôtre pourrait anéantir
» de son glaive terrible les barbares qui désolent sa ville;
» mais son bras est arrêté par Dieu, qui veut éprouver le
» cœur de ses fidèles, et il vous réserve la gloire de nous
» préserver de la désolation qui nous menace.

» Nous vous conjurons donc, par les douleurs de la Vierge,
» par les souffrances du Christ, par la justice redoutable de
» Dieu au jugement dernier, et par votre salut, de ne pas nous
» laisser périr, en préférant l'amitié du roi des Lombards à
» celle du prince des apôtres! »

Charles Martel ne se laissa pas émouvoir par les supplications du pontife; il envoya seulement une faible somme d'argent pour soulager la misère du peuple de Rome, qui subissait les conséquences de la perfidie de Grégoire envers le prince lombard.

A la même époque, le moine anglais appelé Winfrid, ordonné évêque sous le pontificat précédent, et qui avait été envoyé dans la Germanie, écrivit à Rome pour avertir le saint-père du succès de sa mission, et lui demander des conseils. Le pape lui répondit ainsi : « Nous avons rendu grâces à Dieu,
» mon frère, en apprenant par vos lettres que vous aviez con-
» verti plus de cent mille âmes à la foi chrétienne, soit par
» votre éloquence, soit par le secours des armes de Charles,
» prince des Franks. Nous vous accordons notre amitié, et en

» outre, pour récompenser le zèle que vous avez fait paraître » dans vos travaux apostoliques, nous vous donnons le pal- » lium et le titre d'archevêque.

» Ne ralentissez pas votre ardeur, mon cher frère, et mal- » gré votre grand âge, continuez l'œuvre sainte que vous » avez entreprise. Vous devez prêcher l'Évangile partout où » Dieu vous ouvrira le chemin; car l'apôtre est comme la lu- » mière qui éclaire le monde et passe sans pouvoir s'arrêter.

» Continuez de soumettre au Christ et à l'autorité de » notre siége tous les peuples de la Germanie! Et par la » puissance que nous avons reçue de saint Pierre, nous vous » donnons le pouvoir de consacrer des évêques qui travail- » leront sans relâche avec vous à l'instruction des peuples » devenus chrétiens.

» Vous commanderez à vos prêtres d'administrer un se- » cond baptême, sous l'invocation de la sainte Trinité, à » ceux qui auront été baptisés par les laïques païens ou par » un prêtre idolâtre qui sacrifie à Jupiter et mange des » viandes immolées.

» Dans les mariages, vous ferez observer aux fidèles les » degrés de parenté jusqu'à la septième génération, et vous » leur défendrez d'épouser une troisième femme. — Les prê- » tres refuseront la sainte communion aux parricides et aux » incestueux, et ils leur commanderont de s'abstenir pen- » dant toute leur vie de chair et de vin; ils leur feront ob- » server un jeûne rigoureux les lundis, mardis et vendredis; » enfin, ils ne leur donneront l'absolution que dans un dan- » ger de mort.

» Les maîtres qui vendent leurs esclaves aux païens pour

» les sacrifices humains seront soumis à la pénitence infligée » aux homicides. Les évêques empêcheront les nouveaux » chrétiens de manger de la chair de cheval et de chien; » enfin, ils proscriront les devins, les sorciers; ils défen» dront les augures, les enchantements, ainsi que les sacri» fices célébrés en l'honneur des morts ou pour la sanctifica» tion des bois et des fontaines.

» Nous vous accordons le droit de juridiction sur tout le » clergé que vous aurez établi, et nous désirons que vous » avanciez l'époque du voyage que vous devez faire en Italie, » pour recevoir notre bénédiction et pour conférer avec nous » sur les intérêts de la naissante Église de Germanie. »

Boniface se rendit aux désirs du saint-père et vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par Grégoire, qui le fit siéger à sa droite, en présence des grands et des évêques. Cependant, ajoute un historien, les faveurs du pontife ne doivent pas être considérées comme la récompense du zèle que le saint vieillard avait montré pour la religion, mais seulement comme le prix du dévouement qu'il avait manifesté pour le saint-siége, et comme le salaire des maximes d'obéissance qu'il avait propagées chez les barbares.

Déjà la cour de Rome songeait à établir le principe de la souveraineté et de l'infaillibilité du pape : Grégoire osa dire en plein concile que son siége était au-dessus des trônes de la terre, et que les pontifes pouvaient conduire toutes les nations au prince de la géhenne sans que nul homme vivant eût le droit de les accuser de péché, parce qu'ils n'étaient point soumis au jugement des mortels!

Le moine anglais, après avoir visité les tombeaux des

saints martyrs, prit congé du pontife, et quitta Rome chargé de présents et de reliques.

Grégoire III, d'après le bibliothécaire Anastase, fit un grand nombre d'actions pieuses : « Il répara, dit cet auteur, » toutes les églises de la ville apostolique, particulièrement » celle de Saint-Pierre; il plaça autour du sanctuaire six co- » lonnes précieuses que l'exarque Eutychius lui avait don- » nées; il les fit couronner d'architraves revêtues d'argent et » ornées des figures de Jésus, de ses apôtres et de sa sainte » Mère, au milieu des vierges; de distance en distance le » sanctuaire était garni de fleurs de lis d'or, de candélabres » d'argent et de riches cassolettes. L'oratoire consacré aux » Saints avait été orné de peintures admirables; et de la » voûte, qui était d'argent et surmontée d'une couronne » d'or, tombait une croix enrichie de diamants qui restait » suspendue sur l'autel. Entre deux colonnes de porphyre on » avait placé une statue de la Vierge Marie, une patène, un » calice et deux vases d'une grandeur colossale : tous ces » ornements étaient d'or et rehaussés de pierreries.

» La basilique de Sainte-Marie-Majeure renfermait une » image de la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus, également » d'or massif; enfin l'église de Saint-André avait reçu des » libéralités du pontife une statue plus précieuse encore que » les précédentes. Le poids de l'or de ces différentes offrandes » s'élevait à plus de cent soixante-treize livres, et celui de » l'argent à plus de cinq cent trente livres.

» Grégoire releva plusieurs monastères en ruines, en bâtit » de nouveaux, les dota de nombreux domaines, et dégagea les » biens qui avaient été aliénés par des moines débauchés ; il

» établit des abbés et des religieux dans plusieurs oratoires, » pour faire jour et nuit des prières, et il ordonna qu'à » l'avenir le sous-diacre oblationnaire de Saint-Pierre four- » nirait aux nouvelles églises le luminaire et les oblations, » c'est-à-dire le pain, le vin et les cierges, pour célébrer » l'office divin. Il rebâtit une grande partie des murailles de » Rome, et paya de son épargne cette dépense énorme. Enfin » il donna des sommes considérables aux ducs de Bénévent » et de Spolette pour racheter un château fortifié qui défen- » dait une position importante des états du saint-siége. »

Grégoire mourut vers la fin de l'année 741, après un règne de dix ans, et avant d'avoir conclu la paix avec Luitprand, roi des Lombards. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Comme son prédécesseur, les prêtres l'ont placé dans le catalogue des saints.

Plusieurs historiens ecclésiastiques prétendent que sous le pontificat de Grégoire III, les musulmans exercèrent de violentes persécutions contre les chrétiens d'Asie, d'Afrique et d'Espagne, et firent un grand nombre de martyrs. Ces accusations sont de la plus évidente fausseté, puisqu'il est prouvé par les témoignages des auteurs contemporains que les kalifes rétablirent les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, et donnèrent même des évêques aux Nubiens, qui professaient le christianisme; qu'en Espagne surtout, les Arabes protégeaient hautement les couvents d'hommes, ainsi que l'atteste d'une manière irrécusable la sauvegarde accordée par deux chefs musulmans aux habitants de la ville de Coimbre. Voici cette pièce remarquable :

« Les chrétiens payeront une capitation double de celle

» des Arabes; chaque église donnera un tribut annuel de » vingt-cinq livres d'argent; celui des monastères sera de » cinquante, et les cathédrales payeront le double. Les chré- » tiens auront un comte de leur nation à Coimbre et à Goa- » datha, pour l'administration de la justice; seulement ils ne » pourront faire exécuter la peine de mort sur un coupable » sans l'autorisation du scheik ou alcade arabe. — Si un » chrétien tue un mahométan ou lui fait injure, il sera jugé » équitablement selon la loi arabe. — S'il abuse d'une fille » arabe, il embrassera l'islamisme et il épousera celle qu'il » aura séduite, ou il sera mis à mort. — S'il abuse d'une » femme mariée, il subira le supplice réservé aux adultères. » — Les évêques chrétiens ne maudiront point les chefs » musulmans dans leurs temples ni dans leurs prières, » et ils ne célébreront le sacrifice de la messe qu'à portes » fermées, sous peine d'une amende de dix livres d'argent.

» Le monastère de Raban ne sera soumis à aucun impôt, » parce que les moines nous indiquent le gibier quand nous » chassons sur leurs terres, et parce qu'ils reçoivent cordia- » lement les adorateurs du prophète. Nous voulons qu'ils » possèdent leurs biens en paix, qu'ils viennent en liberté » à Coimbre, qu'il ne soit exigé d'eux aucun droit sur les » marchandises qu'ils vendront ou achèteront, afin de témoi- » gner aux chrétiens notre indulgence pour ceux qui ne se » montrent pas rebelles à notre paternelle domination. » Après la lecture d'un semblable document, dont l'authenticité est irrécusable, il est réellement impossible d'ajouter foi aux récits absurdes de persécutions exercées par les musulmans.

ZACHARIE,

93e PAPE.

CONSTANTIN, DIT COPRONYME, empereur d'Orient.

CHILDÉRIC III, roi de France.

Élection de Zacharie. — Position fâcheuse du saint-siége: — Paix avec les Lombards. — Entrevue de Zacharie et de Luitprand. — Le pape donne au roi un somptueux festin. — Première époque de la grandeur papale. — Église de Germanie. — Lettre de Zacharie aux évêques français. — Plaintes contre le pape. — Le pontife démembre par jalousie l'évêché de Trèves. — Décision sur le baptême. — Désordres du clergé dans les provinces françaises. — Imposteurs en Germanie. — Concile de Rome. — Persécution contre le prêtre Virgile. — Le roi des Lombards, séduit par le pape, abandonne le manteau royal pour le froc monacal. — Carloman, frère de Pépin, se fait moine pour éviter la damnation éternelle. — Fondation de la célèbre abbaye de Fuldes. — Pépin le Bref, maire du palais, demande à Zacharie l'autorisation d'usurper le trône des Mérovingiens. — Childéric III est déposé et enfermé dans un monastère. — Pépin usurpe la couronne de France. — L'empereur accorde plusieurs domaines de l'empire à l'Église romaine. — Seconde entrevue de Zacharie et de Luitprand. — Mort de Zacharie.

On élut pour succéder à Grégoire III le prêtre Zacharie, Grec de nation, qui reçut l'ordination le 28 novembre 741, en qualité de souverain pontife.

L'histoire a laissé ignorer par quelles intrigues Zacharie

parvint au trône apostolique; elle rapporte seulement que le saint-siége, menacé par des ennemis puissants, était exposé aux plus grands dangers, et que le saint-père fut obligé de déployer toutes les ressources de sa politique pour sauver l'Église de la colère des Lombards et de la haine de l'empereur. D'un côté, Constantin dit Copronyme, fils de Léon l'Iconoclaste, avait hérité des riches domaines que son père avait enlevés aux papes, et continuait la guerre contre les rebelles d'Italie et contre le culte des images ; de l'autre côté, les Français, consultant moins le fanatisme des prêtres que l'intérêt de la nation, refusaient de prendre part à ces guerres déplorables, et laissaient Luitprand ravager l'Italie et assiéger la ville de Rome.

Ainsi le saint-siége, qui avait voulu s'affranchir de l'autorité impériale, était puni de sa rébellion par les suites mêmes de la victoire, et allait tomber inévitablement sous le joug terrible des Lombards.

Zacharie, pour sortir de cette position difficile, eut recours aux ruses, aux négociations, et enfin il se détermina à une infâme trahison envers Thrasimond, duc de Spolette, le même que son prédécesseur avait poussé à la révolte : il envoya des ambassadeurs au roi Luitprand, chargé de lui offrir en son nom de riches présents et de lui faire le serment de livrer Thrasimond à la vengeance des Lombards. A cette condition, le prince promit de conclure une alliance et de faire la restitution de quatre villes importantes que le saint-siége avait perdues dans la guerre. Zacharie réunit alors ses troupes à celles de Luitprand, et marcha contre le malheureux duc de Spolette.

Thrasimond comprit trop tard la faute qu'il avait commise en accordant sa confiance à un prêtre; se voyant trahi par la cour de Rome, il fit aussitôt sa soumission au roi, et entra dans un monastère.

Le prince n'ayant plus à redouter son ennemi, différa d'accomplir la promesse qu'il avait faite à Zacharie, et retint au contraire en son pouvoir les villes dont il s'était emparé. Toutes les réclamations de la cour de Rome restant sans effet, le pape, accompagné d'un grand nombre d'évêques, de prêtres, de diacres, se rendit à Suterramna, ville située à douze milles de Spolette, pour conférer avec Luitprand et demander l'exécution de leurs traités. Il fut reçu par le monarque dans l'église de Saint-Valentin. L'onction de ses prières et ses protestations d'un dévouement sans bornes changèrent les intentions du souverain, qui non-seulement restitua quatre villes importantes, mais encore donna au saint-siége les patrimoines de Sabine, de Narni, d'Ossimo, d'Ancône, et plusieurs autres; il confirma la paix pour vingt ans avec le duché de Rome, et rendit tous les captifs.

Dans la journée suivante, le pontife consacra un évêque dans l'église de Saint-Valentin; et après la cérémonie il invita Luitprand au repas du soir. Les tables furent couvertes de mets recherchés, de poissons des deux mers, d'animaux rares et précieux, de fruits d'Europe et d'Asie; enfin les historiens racontent que le saint-père surpassa dans ce repas les festins somptueux de Vitellius et de Lucullus.

Zacharie retourna ensuite à Rome, assembla le peuple et ordonna des prières publiques pour rendre grâces à Dieu du succès de ses trahisons; et pendant plusieurs jours le clergé

et les citoyens se rendirent processionnellement de l'ancien Panthéon à la basilique de Saint-Pierre, en faisant retentir les rues de chants d'allégresse en l'honneur du Christ et de son infâme vicaire!

Nous entrons maintenant dans l'époque la plus remarquable de la grandeur papale; et l'histoire nous montrera les évêques de Rome abandonnant les principes de l'Évangile, foulant aux pieds les préceptes et la morale de Jésus-Christ, se plongeant dans tous les excès de la dépravation, arrachant le diadème du front des rois, écrasant enfin les malheureux peuples sous leur exécrable tyrannie.

En Italie, l'Église était triomphante; en Orient, la querelle entre les iconoclastes et les iconolâtres continuait de troubler l'empire. Constantin Copronyme, qui, selon les auteurs chrétiens, était un monstre né de l'accouplement de deux bêtes féroces, ne sortait du laboratoire de ses magiciens ou de la tour de ses astrologues que pour ordonner des persécutions contre ses sujets, qui rendaient des honneurs aux peintures ou aux statues. Ce tyran, qui n'était ni chrétien, ni juif, ni païen, n'avait foi qu'aux prestiges de la sorcellerie, et après avoir consulté les entrailles des victimes ou évoqué les mânes de ses ancêtres, il n'y avait point de cruautés dont il ne fût capable.

En Germanie, le missionnaire Boniface, malgré son grand âge, continuait à faire de nombreuses conversions. Après la mort de Grégoire, le saint archevêque avait écrit au pontife pour renouveler son serment d'obédience et la promesse qu'il avait faite au saint-siége de consacrer les derniers jours de sa vie à lui soumettre les nombreux pro-

sélytes de la Germanie. Il instruisait Zacharie de la création de plusieurs évêchés, et le priait de confirmer ces établissements et de l'autoriser à convoquer en synode son nouveau clergé. « Apprenez, saint-père, ajoutait-il, que le » duc des Français, Carloman, m'a prié d'assembler un con- » cile dans la partie du royaume qui est sous sa puissance, » et m'a promis de travailler au rétablissement de la disci- » pline ecclésiastique. Ce prince juge que pour réformer les » mœurs du clergé gaulois il est nécessaire d'ordonner de » fréquentes réunions de ses chefs et des seigneurs; car depuis » quatre-vingts ans les Franks n'ont pas tenu de conciles, ni » nommé de métropolitains. Les siéges épiscopaux sont aban- » donnés à des laïques avares, à des clercs débauchés, ou à » des fermiers publics, comme des biens profanes. Néanmoins, » avant d'entreprendre cette réforme, je désire avoir vos in- » structions et connaître les canons qui règlent l'administra- » tion des biens de l'Église et les mœurs des ecclésiastiques. »

Zacharie, dans sa réponse, approuve l'établissement des nouveaux évêchés et autorise la tenue d'un synode en France. Il recommande à Boniface d'interdire les fonctions sacerdotales aux évêques, aux prêtres et aux diacres qui auraient épousé plusieurs femmes, ou qui seraient tombés dans le péché de la chair avec des vierges consacrées à Dieu.

Par ordre de Carloman, le concile se réunit en Germanie le **21** avril 742; et toutes les décisions furent soumises à l'approbation du pontife romain. Zacharie répondit par une lettre synodale adressée aux évêques français, pour les glorifier des mesures énergiques qu'ils avaient prises, en chassant de leurs siéges les prélats schismatiques, concubinaires, sodomites et

meurtriers. « Quelles victoires, ajoute le pape, un peuple peut-
» il espérer, lorsque le Dieu des armées est imploré par des
» prêtres sacriléges, dont les mains impures, après avoir
» été souillées dans la luxure et dans la débauche, profanent
» le corps divin de Jésus-Christ? Et comment ces mêmes
» hommes osent-ils se présenter comme les ministres d'un
» Dieu de paix, lorsqu'ils portent sur leurs vêtements les
» traces sanglantes des fidèles qu'ils ont égorgés?

» Mais si vous avez des prêtres purs, exempts de crimes;
» et surtout si vous obéissez à Boniface, qui vous instruit en
» notre nom, toutes les nations infidèles tomberont sous vos
» glaives, et après la victoire, Dieu vous récompensera en
» vous donnant la vie éternelle. »

Quelques années après, l'apôtre anglais écrivit de nouveau à Zacharie pour le consulter sur des faits fort singuliers. Nous donnons fidèlement la traduction de cette lettre, qui reproduit les mœurs de l'époque : « Grégoire III nous avait
» autorisé à désigner pour notre successeur un prêtre que
» nous lui avions présenté; mais depuis la mort de votre
» glorieux prédécesseur, le frère de ce prêtre, à la suite
» d'une orgie, a tué l'oncle du duc des Français; et selon la
» loi des Franks, la vengeance est permise à tous les parents
» du mort sur le meurtrier comme sur les membres de sa
» famille. Ainsi celui que nous avions désigné pour nous
» succéder étant forcé de s'enfuir, quel parti dois-je prendre,
» très-saint père?

» Je soumets une nouvelle difficulté à votre décision : un
» homme d'une naissance illustre s'est présenté à nous, af-
» firmant avec serment qu'il avait acheté de Grégoire III

» l'autorisation d'épouser sa parente au troisième degré, » quoiqu'elle eût fait vœu de chasteté. Il nous a demandé la » bénédiction nuptiale sous prétexte que sa conscience n'était » pas tranquille, et il offre de nous payer une permission de » mariage. Dans son pays, l'union qu'il a contractée passe » pour un inceste abominable aux yeux du peuple grossier; » aussi j'attribue son retour à la pénitence non à un motif de » religion, mais à la crainte d'une réprobation générale.

» Quelques prélats se sont plaints également de l'avarice » de la cour de Rome; ils prétendent que dans la ville sainte » toutes les charges sont à l'encan; et malgré leur désir d'ob- » tenir le pallium, ils déclarent qu'ils n'ont point osé le de- » mander parce qu'ils n'étaient pas assez riches pour le » payer. Nous avons repoussé ces calomnies et condamné » leur erreur; et pour mieux les convaincre, nous vous prions » d'accorder cette marque de dignité à notre frère Grimm, » métropolitain de Rouen. »

Zacharie répondit à l'archevêque Boniface : « Nous ne » permettrons pas, mon frère, que de votre vivant on élise » un évêque à votre place, ce qui serait une infraction aux » canons. Priez Dieu pendant votre vie qu'il vous donne un » digne successeur, et à l'heure de la mort vous pourrez le » désigner en présence de tout le peuple, afin qu'il vienne » à nous pour être ordonné. Nous accordons cette faveur à » vous seul, pour récompenser le zèle que vous avez con- » stamment manifesté pour le saint-siége.

» Vous nous avez soumis un cas d'union qu'on ne pour- » rait approuver sans violer les canons; cependant, j'avoue à » la honte de notre siége que nos prédécesseurs ont vendu



» de semblables permissions pour remplir l'épargne de Saint-
» Pierre, lorsqu'elle était épuisée par les guerres ou par les
» prodigalités des pontifes. Mais vous avez agi prudemment
» en repoussant l'accusation de simonie que des prêtres cou-
» pables portaient contre nous, et en disant anathème à ceux
» qui vendraient les dons du Saint-Esprit. »

A cette époque, le siége de Trèves était le plus ancien de l'Allemagne et le plus considérable en étendue; aussi on l'avait nommé la seconde Rome. Zacharie, jaloux de l'importance de cette Église, et sous prétexte de récompenser le saint évêque Boniface, en détacha les villes de Mayence, de Cologne, de Liége, d'Utrecht, de Strasbourg, de Worms et de Spire, pour en former un archevêché dont il établit le siége à Mayence. Par ce démembrement, la plus grande métropole de l'Allemagne en devint la plus petite et la moins considérable pour la juridiction spirituelle.

Boniface prit aussitôt possession de son siége; mais il trouva le clergé de ces contrées plongé dans une ignorance si profonde, que les prêtres ne savaient pas même le latin : l'un d'eux appelé devant l'évêque pour baptiser un enfant, se servit de cette formule, « Baptizo te in nomine Patria et Filia
» et Spiritua Sancta. » Le prélat, scandalisé de l'état d'abjection de ses nouveaux prêtres, écrivit au saint-père pour lui demander si l'on devait administrer un second baptême lorsque le premier paraissait irrégulier. Zacharie lui répondit :
« Nous ne devons pas baptiser une seconde fois ceux qui ont
» déjà reçu l'eau sainte du baptême; car une simple igno-
» rance de la langue n'introduit pas une erreur religieuse
» dans les paroles; il suffit pour rendre le sacrement régu-

» lier qu'il soit administré au nom de la Trinité sainte. Ce» pendant, afin d'éviter le scandale que donne un clergé aussi » grossier, vous assemblerez un concile qui décidera quelles » sont les mesures nécessaires à prendre pour ramener la » discipline et la science dans votre Église. »

Le synode ayant été assemblé, Boniface s'empressa d'en adresser les actes au pontife, et il l'instruisit en ces termes des dérèglements des prêtres de la Gaule : « Depuis trente ans » je suis au service du saint-siége, et jamais je n'ai manqué » de lui soumettre ce qui m'arrive d'agréable ou de fâcheux, » afin d'être soutenu par ses conseils. Aussi je dois vous ap» prendre les persécutions dont j'ai été victime en présidant » le concile des Franks, comme vous me l'aviez ordonné.

» Les faux évêques, les prêtres infâmes et sodomites, les » clercs impudiques et assassins, abondent en ce pays. L'un » d'eux, le prélat Adalbert, prétend qu'un ange est venu de » l'extrémité de la terre lui apporter des reliques merveilleuses » en vertu desquelles il peut obtenir de Dieu tout ce qu'il lui » demande; il ose affirmer avec d'exécrables serments qu'il » reçoit souvent des lettres de Jésus-Christ; et par cette four» berie sacrilége, il a capté la confiance des familles, il a sé» duit des femmes et des filles; il a trompé les esprits cré» dules, et s'est fait donner des sommes d'argent qui auraient » dû revenir aux évêques légitimes.

» Non-seulement Adalbert se déclare saint et prophète, » mais encore dans son orgueil il a osé s'égaler aux apôtres » et consacrer des églises en son honneur. Il a élevé des » croix et des oratoires dans les champs, près des fontaines, » dans les bois et sur les rochers, pour faire abandonner les

» anciennes basiliques, et détourner à son profit les offrandes » des simples. Il vend aux fidèles ses ongles et ses cheveux » comme de précieuses reliques qu'ils doivent adorer; et il » blasphème notre sainte religion en méprisant le sacrement » de la confession. Il dit aux hommes qui viennent se pro- » sterner à ses pieds pour avouer leurs fautes : « Je connais » vos péchés, il est inutile de les confesser; vos plus secrètes » pensées me sont révélées; relevez-vous, allez en paix dans » vos demeures; je vous donne l'absolution. »

» Un autre prêtre hérétique, appelé Clément, rejette l'au- » torité des canons, des conciles, des traités et des décisions » des Pères; il appelle imposteurs saint Jérôme, saint Au- » gustin, saint Grégoire; il repousse leurs dogmes comme » étant des erreurs grossières capables de corrompre les » hommes, et opposées au véritable esprit de la morale de » Jésus-Christ. Clément soutient qu'aucune puissance n'a le » droit de le déposer de l'épiscopat, quoiqu'il vive en con- » cubinage, ayant deux fils adultérins, et quoiqu'il ait souffert » la circoncision; enfin ce prêtre indigne introduit le ju- » daïsme dans l'Église et permet aux fidèles d'épouser la fille » d'un frère ou d'une sœur; il enseigne que le Sauveur en » descendant aux enfers a délivré tous les damnés qui s'y » trouvaient, même les infidèles et les idolâtres, et qu'au » jugement dernier il en retirera tous ceux qui auront reçu » l'Eucharistie, parce que, ajoute-t-il, le Christ ne peut pas » laisser brûler éternellement dans la géhenne les âmes qu'il » a rachetées au prix de son sang.

» Nous ne saurions tolérer par notre silence de tels scan- » dales, et nous vous supplions, très-saint père, d'écrire au

» duc Carloman, pour que ces deux hérétiques soient mis en » prison, appliqués aux tortures, et que personne ne leur » parle et ne communique avec eux. »

Aussitôt que Zacharie eut reçu la lettre de l'archevêque Boniface, il s'empressa de convoquer un concile à Rome. Les faux prélats Adalbert et Clément furent excommuniés, et les actes du synode furent adressés au primat des Gaules. « Nous » vous exhortons, mon frère, écrivait le pontife, à supporter » avec courage les persécutions des mauvais prêtres et à » persévérer dans votre conduite.

» Rome elle-même n'a-t-elle pas été remplie de scandales » par son clergé? La chaire de saint Pierre n'a-t-elle pas été » souillée par des pontifes coupables d'adultères, d'incestes, » de meurtres et d'empoisonnements? Mais Dieu, dans sa » bonté, a daigné enfin nous accorder la paix et nous consoler.

» Ordonnez des jeûnes et des processions, et nous join» drons nos prières aux vôtres, tout indigne que nous som» mes, afin d'appeler sur vous la clémence de Jésus-Christ. » Cependant, tout en mettant votre confiance en Dieu, n'a» bandonnez pas les secours de la puissance temporelle pour » ramener les hérétiques et pour les persécuter s'ils repous» sent la vérité.

» Nous approuvons toutes les décisions de votre concile : » nous déposons et anathématisons Adalbert et Clément. » Suivant votre désir, nous avons écrit au duc Carloman, » le priant de punir sévèrement ces ecclésiastiques indignes, » pour l'édification des églises qui sont administrées par des » évêques et des prêtres imposteurs.

» Nous savons que des hommes infâmes, des esclaves va-

» gabonds, coupables d'homicides, de vols, d'adultères et » d'autres crimes abominables, se transforment en ministres » de Jésus-Christ, vivent sans reconnaître l'autorité de notre » siége, et s'emparent des Églises. Partout où vous trou- » verez ces suppôts de Satan, privez-les du sacerdoce et sou- » mettez-les à la règle monastique, afin qu'ils terminent leur » vie scandaleuse dans une sincère pénitence.

» Proscrivez surtout le philosophe Virgile, ce prêtre écos- » sais qui ose soutenir qu'il existe un autre monde et d'autres » hommes sur la terre, d'autres soleils et d'autres lunes dans » les cieux; qui affirme que pour être chrétien il suffit de » suivre la morale de l'Évangile et de pratiquer les préceptes » du Sauveur, sans avoir même reçu le baptême. Qu'il soit » chassé de l'Église, dépouillé du sacerdoce et plongé dans les » plus noirs cachots; faites-lui subir enfin toutes les tortures » inventées par les hommes; car on ne trouvera jamais une » punition assez terrible pour châtier un infâme dont la doc- » trine sacrilége détruit la sainteté de notre religion. Nous » avons déjà demandé au duc de Bavière de nous livrer cet » apostat, pour le juger solennellement et le punir suivant la » rigueur des canons; le prince ayant refusé notre demande, » nous avons écrit au prêtre une lettre menaçante pour lui » défendre d'élever sa voix abominable en présence des » fidèles assemblés dans la demeure de Dieu. »

Virgile fut en effet persécuté cruellement par les esclaves du saint-siége, qui appelaient une sacrilége idolâtrie la théorie du savant Écossais sur la terre, qu'il soutenait être ronde et habitée sur toute sa surface. Huit siècles plus tard, la doctrine des antipodes enseignée par ce prêtre philosophe

fécondera le génie de Christophe Colomb, et ajoutera un continent nouveau à l'ancien monde.

Mais Rome, dans son ignorance, ne pouvait supposer qu'il y eût une autre science que celle de la religion; qu'il existât d'autres mondes que ceux autorisés par les canons, approuvés par les Pères et prêchés par les apôtres. Les souverains, plus ignorants encore que les ecclésiastiques, ne reconnaissaient d'autres vérités que celles qui étaient enseignées par l'Église; se soumettaient aveuglément aux décisions des pontifes, les consultaient dans leurs entreprises, et quelquefois même abandonnaient leurs couronnes pour siéger dans les conseils des papes, la crosse en main, la tête ornée d'une mitre ou les épaules couvertes d'un froc.

Ainsi le roi des Lombards, Ratchis, préféra aux grandeurs du trône une simple cellule au monastère du Mont-Cassin; le frère de Pépin, Carloman, renonça également au monde, vint en pèlerinage à la ville sainte; et après avoir enrichi l'épargne de Saint-Pierre, il reçut des mains du pontife le froc de saint Benoît et s'enferma dans un couvent. Ce grand prince servait à la cuisine, prenait soin des étables et travaillait au jardin, afin d'humilier son orgueil, et pour sauver son âme des flammes de l'enfer. On lui doit la fondation de la fameuse abbaye de Fuldes, dont Boniface nous fait la description dans une lettre adressée au pontife : « Dans une » vaste forêt, au milieu d'un site sauvage, nous avons élevé » un monastère et nous y avons envoyé des religieux qui » vivent selon la règle de saint Benoît, dans une sévère absti- » nence, se privant de chair, de vin et de bière; ils sont sans » serviteurs et toujours occupés de travaux manuels. Cette

» retraite a été fondée par nous avec les secours des âmes
» pieuses, et surtout avec l'aide du frère Carloman, jadis
» prince des Franks. Nous nous proposons, sauf votre ap-
» probation, d'aller reposer notre vieillesse dans cette sainte
» demeure pour attendre l'heure de notre mort. »

Pépin, devenu maître absolu en France après la retraite de son frère, s'occupa de mettre Rome dans ses intérêts; le prêtre Ardobane, porteur d'une autorisation des évêques, des abbés et des seigneurs de la Gaule, vint consulter le pape sur plusieurs points de discipline ecclésiastique qui se rapportaient à trois chefs principaux : l'ordre épiscopal, la pénitence des homicides et les unions illicites. L'ambassadeur devait en même temps informer sa Sainteté que Mayence avait été choisie pour la métropole du royaume. Dans ses instructions secrètes, le maire du palais avait chargé Ardobane d'offrir de riches présents au saint-père et de s'assurer des intentions de la cour de Rome à son sujet, pour le moment où il usurperait la couronne de France. Le pontife reçut le député des Français en audience solennelle : il répondit aux lettres des prélats et des seigneurs en les engageant tous à faire leur devoir; les séculiers en combattant contre les infidèles, et les ecclésiastiques en les assistant de leurs prières et de leurs conseils. Ensuite il adressa des lettres particulières à Pépin pour encourager les projets de cet ambitieux, l'autorisant au nom de la religion à déposer sans retard Childéric III et à s'emparer de la couronne. Le maire du palais, sûr de l'appui du clergé, déclara la déchéance du faible monarque, le fit raser avec son jeune fils Thierry, et les enferma, l'un au monastère de Sithien, et l'autre dans un couvent de Normandie.

Zacharie avait bien prévu que sa politique garantissait au saint-siége la protection d'une dynastie naissante, et qu'en échange de la sanction qu'il donnait à une usurpation, le nouveau prince l'aiderait à abaisser les Lombards et à s'affranchir entièrement de la domination des empereurs. En effet, les souverains de Constantinople furent bientôt réduits à implorer l'appui des papes; et Constantin Copronyme, qui avait été chassé du trône par l'usurpateur Artabase, ne parvint à ressaisir la couronne que par les secours du saint-siége. Ce prince, dans sa reconnaissance, abandonna au pape plusieurs domaines de l'empire. L'exarque Eutychius, Jean, métropolitain de Ravenne, et les peuples de la Pentapole et de la province d'Emilie, réclamèrent à leur tour la protection puissante de Zacharie, afin d'arrêter les armes victorieuses des Lombards.

Sous prétexte de pouvoir mieux apprécier le sujet de leurs plaintes, le pontife se rendit à Ravenne, accompagné d'une cour nombreuse. A son arrivée, les citoyens et le clergé sortirent de la ville pour le recevoir, en criant : « Béni soit » le pasteur qui a laissé son troupeau pour venir nous délivrer, nous qui allions périr! » Quelques jours après, Zacharie envoya des ambassadeurs afin de prévenir le prince lombard de son arrivée dans ses états. Luitprand envoya à sa rencontre une escorte composée des seigneurs de sa cour pour recevoir le saint-père avec tous les honneurs dus à sa dignité et à son rang.

Dans son entrevue avec le roi, sa Sainteté réclama l'exécution des traités, la retraite des troupes qui occupaient la province de Ravenne, la restitution au saint-siége des villes

dont ses généraux s'étaient emparés, et particulièrement la reddition de Césène. Le monarque, craignant de s'attirer l'inimitié de Zacharie, accéda à ses prières, consentit à restituer la ville de Ravenne, les deux tiers du territoire de Césène, et ne garda pour la sûreté de ses troupes qu'une place fortifiée, qu'il promit même de rendre à l'exarque après le retour de ses ambassadeurs, qui étaient à Constantinople pour traiter de la paix avec l'empereur.

Après avoir élevé la chaire pontificale au plus haut degré de puissance pendant un règne de onze années, Zacharie mourut au mois de mars de l'an 752 : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le palais patriarchal de Latran fut presque entièrement reconstruit par ce pontife; il l'agrandit de plusieurs salles immenses pavées en marbre, enrichies de peintures et de mosaïques. Les légendes racontent qu'en creusant les fondations de cet admirable édifice, les ouvriers trouvèrent une tête humaine enfoncée très-profondément dans la terre, et admirablement conservée; qu'elle fut portée au pape, qui affirma que c'était le chef du bienheureux saint Georges.

Par ses ordres la précieuse relique fut déposée dans une châsse magnifique, sur laquelle on grava une inscription grecque; le peuple crédule, le clergé hypocrite, et les seigneurs de Rome, la portèrent ensuite processionnellement à la diaconie de Saint-Georges au Voile d'or, où depuis elle accomplit de nombreux miracles!!!.....

ÉTIENNE II,

CONSTANTIN, DIT COPRONYME, empereur d'Orient.

94e PAPE.

PÉPIN, roi de France.

Élection du pontife. — Il meurt frappé d'une apoplexie foudroyante après trois jours de règne et sans avoir été consacré.

Après la mort du pape Zacharie, les Romains élurent pour occuper le saint-siége un prêtre nommé Etienne, qui prit aussitôt possession du palais patriarcal de Latran.

Le surlendemain, à son réveil, au moment où le nouveau pape sortait de son lit pour donner quelques ordres, il perdit tout à coup la voix et la connaissance, et tomba mort aux pieds de ses diacres.

Plusieurs historiens refusent de compter Étienne II au nombre des pontifes, parce qu'il n'avait pas été consacré; mais Onuphre, Panvini, le cardinal Baronius et le Père Pétau, ont suivi une méthode différente, pensant que la consécration n'ajoute rien à la dignité d'un prêtre canoniquement élu, et qu'il est réellement pape dès que sa nomination a été faite par le peuple, par le clergé et par les seigneurs. Nous nous conformons à leur décision.

Telle était en effet la doctrine et l'usage de l'Église dans les premiers siècles. Le droit d'élection pour les ministres de la religion du Christ paraissait d'une importance si absolue, que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques

étaient tous nommés sans exception par l'assemblée des fidèles. Saint Cyprien augmente encore la latitude de ce pouvoir. « Non-seulement, dit-il, les fidèles ont de droit » divin la faculté de choisir les ministres de l'Église, mais » encore ils peuvent régulièrement déposer ceux qui se » montreraient indignes de leur ministère après avoir été » consacrés ; ils y sont même obligés en conscience, car ceux » qui toléreraient un ecclésiastique prévaricateur se ren- » draient coupables envers Dieu. » Le pape saint Léon lui-même soutient que l'élection seule confère la dignité d'évêque ; il ajoute que les fidèles d'une même cité doivent tous concourir à la nomination de leur pasteur. Il reconnaît formellement le droit d'élection à tous les chrétiens ; il veut que chacun l'exerce et le défende, et il lance l'anathème sur ceux qui essayeraient d'enlever ce privilége au peuple pour s'arroger la nomination aux différentes dignités de l'Église.

De ces considérations il ressort évidemment que la consécration des évêques alors n'était pas regardée comme indispensable pour posséder la dignité épiscopale, et qu'il leur suffisait d'avoir obtenu régulièrement le suffrage des chrétiens d'un diocèse pour en être canoniquement le pasteur. Ainsi Étienne II, malgré la brièveté de son apparition sur le trône de saint Pierre, quoiqu'il n'ait pas été ordonné prélat, n'en a pas moins été réellement pape ; et comme tel, il doit occuper son rang dans la série chronologique des successeurs de l'Apôtre.

ÉTIENNE III,

95e PAPE.

CONSTANTIN, DIT COPRONYME, empereur d'Orient.

PÉPIN, roi de France.

Élection d'Étienne III. — Sa naissance et son éducation. — Il envoie des légats au prince Astolphe. — Le roi des Lombards s'empare de Ravenne et met fin à la puissance des exarques en Italie. — Astolphe fait la guerre aux Romains. — Ambassade du roi des Lombards à Constantinople. — Concile des iconoclastes. — Décisions contre les images. — Les Romains sont réduits aux dernières extrémités. — Étienne demande du secours aux Français. — Pépin protége le pape. — Entrée du pontife en France. — Son entrevue avec Pépin. — La guerre d'Italie est décidée dans l'assemblée des seigneurs français. — Pépin fait une donation au saint-siége de plusieurs villes et territoires dont il s'engage à faire la conquête sur les Lombards. — Intrigues et machinations du pape. — Étienne se venge du moine Carloman, frère de Pépin, en persuadant à ce prince de le renfermer dans un cloître ainsi que ses enfants. — Le pontife tombe malade. — Sa guérison miraculeuse. — Il consacre l'usurpateur Pépin et ses deux fils. — Guerre d'Italie. — Paix avec les Lombards. — Astolphe recommence la guerre. — Le pape implore de nouveau le secours de Pépin. — Fourberies du pontife. — Il adresse au monarque français des lettres écrites par saint Pierre, par la Vierge et par les saints. — Pépin, dupe de cette jonglerie, rentre en Italie à la tête d'une armée. — Le pape est mis en possession de l'exarchat de Ravenne. — Origine de la puissance temporelle des papes. — Didier, roi des Lombards. — Mort d'Étienne III.

Après la mort d'Étienne II, le peuple, les grands et le

clergé s'assemblèrent dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, et proclamèrent un pontife qui fut intronisé sous le nom d'Étienne III. Il était Romain d'origine, et orphelin depuis ses plus jeunes années. Les papes ses prédécesseurs avaient pris soin de son enfance, et l'avaient fait élever dans le palais de Latran; ensuite ils l'avaient fait passer par tous les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat.

Dans ses différentes fonctions, Étienne avait constamment employé son crédit pour soulager les souffrances des pauvres; aussi les Romains lui portaient-ils une si grande vénération, que le jour de son élection, des hommes du peuple l'élevèrent sur leurs épaules, et le portèrent en triomphe dans l'église de Saint-Pierre. Quelques auteurs rapportent que cette cérémonie était autorisée par une ancienne coutume; mais Polydore Virgile affirme que ce fut le premier exemple d'une intronisation aussi contraire à l'humilité apostolique, et blâme Étienne de l'avoir donné.

Étienne est également le premier pontife qui ait scellé ses lettres avec du plomb, au lieu de la cire que les évêques de Rome employaient autrefois pour cet usage.

Trois mois après son intronisation, le saint-père envoya des légats au roi des Lombards pour lui offrir de riches présents en échange d'un traité de paix entre ses peuples et le saint-siége. Astolphe prit d'abord les offrandes, et jura une trêve de quatre ans; ensuite s'apercevant que le petit nombre des troupes grecques qui défendaient l'Italie lui présentait une occasion favorable d'enlever l'exarchat à l'empire, il rompit la paix, et marcha sur Ravenne. Eutychius, qui commandait au nom de l'empereur, se défendit avec courage

pendant plusieurs mois; enfin, accablé par le nombre de ses ennemis, il abandonna sa capitale, et s'enfuit à Constantinople. Ravenne succomba sous les armes des Lombards, et sa ruine entraîna la chute des exarques, qui avaient régné environ cent quatre-vingts ans en qualité de vicaires impériaux.

Astolphe, enorgueilli de son premier succès, résolut de s'emparer de l'Italie entière; et sous prétexte que la possession de Ravenne lui conférait conséquemment l'usage des droits donnés par l'empire à ce gouvernement, il revendiqua la souveraineté de Rome, et menaça d'en entreprendre le siége pour la faire rentrer sous son autorité. Le pape envoya aussitôt les abbés de Saint-Vincent de Vulturne et de Saint-Benoît du Mont-Cassin, pour réclamer l'exécution des traités et la conservation de la paix. Mais Astolphe, plein de mépris pour ces ambassadeurs en froc, ne voulut pas même écouter leurs propositions; il leur ordonna de rentrer dans leurs monastères, avec défense de retourner à Rome pour rendre compte de leur ambassade.

Cependant la guerre fut un moment suspendue par la conversion d'Anselme, beau-frère d'Astolphe, qui embrassa la vie religieuse, et obtint du roi, pour lui et pour ses moines, la terre de Nonantule, à deux lieues de Modène. Une abbaye et une église furent élevées par les soins du prince en l'honneur des apôtres; Sergius, métropolitain de Ravenne, en fit la dédicace dans une cérémonie imposante, et Astolphe confirma la fondation qu'il avait faite précédemment par une charte où il oblige seulement les moines à lui fournir quarante brochets au grand Carême, et un nombre égal pour l'Avent. Ensuite il accompagna à Rome son beau-frère, et offrit cette

donation au clergé en plaçant, selon l'usage, l'acte sur la Confession de saint Pierre.

Déjà les princes connaissaient la subtile distinction du saint-siége entre César et l'Église, puisque dans le même temps où le monarque se préparait à faire une guerre terrible à Étienne III, il montrait, comme chrétien, une soumission absolue au prince des apôtres, et assistait au concile convoqué par le pape pour revêtir Anselme de l'habit monastique et lui donner le bâton pastoral.

Quelques jours après cette cérémonie, Jean, silentiaire de l'empereur, arriva dans la ville sainte, apportant des lettres pour le pontife et pour le roi des Lombards. Constantin pressait vivement le prince de lui rendre les places qu'il avait injustement enlevées à l'empire, au mépris des traités, et lui demandait les conditions qu'il voulait proposer, afin d'éviter une guerre qui devait être funeste aux deux peuples.

Astolphe désirant gagner du temps, afin de poursuivre ses conquêtes et consolider sa domination en Italie, refusa de donner une réponse décisive au silentiaire ; il nomma un ambassadeur chargé d'accompagner Jean à la cour de Constantinople, pour traiter de la paix avec Constantin lui-même.

Étienne envoya également plusieurs députés à l'empereur, sous prétexte de lui faire porter ses lettres, mais en réalité afin d'engager le prince à descendre en Italie avec une armée pour délivrer Rome des Lombards. Constantin, occupé en Orient dans sa guerre contre les Arabes, et divisé d'ailleurs d'opinions avec le saint-père, au sujet du culte des images, méprisa les prières qui lui étaient adressées, abandonna Rome au roi Astolphe, et convoqua un concile œcuménique

dans sa ville de Constantinople pour faire condamner l'adoration des images.

Trois cent trente-huit évêques assistèrent à cette assemblée; après un assez long préambule, les Pères firent la déclaration suivante : « Jésus-Christ avait délivré les hommes de l'idolâ» trie, et leur avait enseigné l'adoration en esprit et en vérité; » mais le démon, jaloux de la puissance de l'Église, cherche » maintenant à ramener le culte des idoles sous l'apparence » du christianisme, en persuadant aux fidèles qu'ils doivent » se prosterner devant les créatures. Aussi, pour combattre le » prince des ténèbres, nous ordonnons aux prêtres de rejeter » des temples toutes les images qui les souillent, et de détruire » celles qui sont exposées à l'adoration dans les basiliques ou » dans les demeures particulières; sous peine, pour les évêques, » les prêtres et les diacres, de déposition; pour les moines et » les laïques, d'anathème, et sans préjudice des peines cor» porelles infligées aux coupables par les lois impériales. »

Lorsque le synode fut terminé, Constantin se rendit en grande pompe sur la place publique, et fit publier les décrets de l'assemblée des évêques. Aussitôt les prêtres iconoclastes se précipitèrent dans les églises; et sous prétexte de détruire les images et d'anéantir les ornements idolâtres, ils s'emparèrent des croix enrichies de pierreries, des vases sacrés, des riches vêtements, des voiles précieux, et des meubles d'or et d'argent destinés au service divin.

Le roi des Lombards voyant l'empereur trop occupé dans ses états des querelles religieuses pour songer à l'arrêter dans ses projets de conquête, entra sur le territoire de Rome, et malgré les supplications du pape, il fit sommer les habi-

tants de le reconnaître comme souverain, s'ils ne voulaient être passés au fil de l'épée.

Étienne III ne pouvant opposer aux Lombards que des légions peu aguerries, se tint renfermé dans la ville, exhortant le peuple à implorer la miséricorde de Dieu; il faisait porter en procession les reliques des apôtres, et lui-même, marchant nu-pieds, la tête couverte de cendres, portait sur ses épaules une image de Jésus-Christ, que les prêtres disaient avoir été envoyée par Dieu au saint-siége. Un évêque ouvrait la procession en agitant dans les airs la grande croix d'or, à laquelle on avait attaché d'un côté le traité de paix signé par le roi des Lombards, et de l'autre une bulle d'excommunication rendue contre le prince sacrilége.

Malgré la confiance que le pontife montrait dans le ciel, il comptait davantage sur l'efficacité des armées terrestres pour arrêter les troupes d'Astolphe; aussi n'espérant plus de secours du côté de l'empereur, résolut-il de s'adresser au roi Pépin pour lui faire connaître la désolation de son Église. Étienne écrivit en même temps à tous les ducs de France, et les supplia de venir au secours de saint Pierre, qu'il appelait leur protecteur, promettant au nom de l'apôtre la remise de tous les péchés qu'ils avaient commis ou qu'ils pourraient commettre dans l'avenir, et leur garantissant un bonheur inaltérable en ce monde et la vie éternelle dans l'autre.

Droctégand, premier abbé de Gorze, chef de son ambassade, quittait à peine les terres de l'Italie, lorsque le silentiaire Jean revint de Constantinople avec les légats. Constantin ordonnait au saint-père de se rendre à la cour d'Astolphe, afin d'obtenir la remise de Ravenne et des villes qui dépendaient

de l'exarchat. Le pape était convaincu à l'avance de l'inutilité de cette négociation ; il consentit néanmoins à l'entreprendre, dans le but de se rapprocher de la France et d'aller lui-même solliciter l'appui de Pépin. Il envoya aussitôt des ambassadeurs à la cour de Pavie pour demander un sauf-conduit, que le roi lombard s'empressa de lui accorder, en lui garantissant en outre qu'il recevrait tous les honneurs dus à son rang.

Étienne sortit de Rome le 14 octobre 754, accompagné des ambassadeurs français, qui étaient revenus avec Droctégand dans l'intervalle des négociations. A son arrivée sur les terres de Pavie, Astolphe le fit prévenir qu'il était inutile qu'il se présentât devant lui s'il voulait l'entretenir de la restitution de l'exarchat de Ravenne et des autres places de l'empire que lui ou ses prédécesseurs avaient conquises. Le pontife répondit qu'aucune crainte ne l'empêcherait d'accomplir la mission dont son prince l'avait chargé, et il poursuivit sa marche vers la capitale des Lombards.

Le lendemain, jour fixé pour la conférence, Étienne fut admis en présence du roi ; il se prosterna à ses pieds et lui offrit de riches présents, le suppliant, au nom de Constantin, de restituer les provinces dont il s'était emparé; Astolphe persista dans son premier refus, et le silentiaire Jean, malgré ses promesses et ses menaces, ne put ébranler la résolution du chef lombard. Alors les ambassadeurs français lui déclarèrent, au nom de Pépin leur maître, qu'ils avaient ordre de conduire le pape dans les Gaules. Le roi comprit aussitôt les intentions perfides d'Étienne; mais il n'osa pas le faire arrêter, et fut contraint de subir les volontés des envoyés de la cour de France.

Après avoir franchi les Alpes, le pontife arriva au monastère de Saint-Maurice en Valais, où des seigneurs français l'attendaient pour le conduire à Ponthion, château fort situé près de Langres, l'une des résidences de la famille royale. Charles, fils aîné de Pépin, était venu au-devant du saint-père à plus de cinquante lieues. Le roi, la reine et les jeunes princes le reçurent à une lieue de Ponthion. Anastase rapporte que le monarque français eut la lâcheté de marcher à pied, la tête découverte pendant deux heures, et tenant la bride du cheval d'Étienne!

Le jour suivant, les Romains vinrent rendre leurs respects au roi, et prièrent Dieu de le conserver à ses peuples; le lendemain ils lui offrirent de riches présents ainsi qu'aux seigneurs de sa cour; mais le troisième jour, les chants d'allégresse firent place aux lamentations; Étienne parut avec tout son clergé, la tête couverte de cendres et vêtu d'un cilice; tous se prosternèrent aux pieds du monarque, le conjurant, avec des cris lamentables, par la miséricorde de Dieu et par les mérites de saint Pierre et de saint Paul, de les délivrer de la domination des Lombards. Le saint-père demeura prosterné la face contre terre jusqu'à ce que Pépin lui eût tendu la main, exigeant que le roi lui-même le relevât de terre, en signe de la délivrance qu'il lui promettait.

En effet la ruse du pontife obtint une entière réussite; le souverain consentit à envoyer des ambassadeurs au prince Astolphe pour le prier, au nom des saints apôtres, de ne point exercer d'hostilités contre Rome. Mais cette ambassade n'ayant amené aucun résultat, Pépin se laissa entraîner par l'amour-propre dans une guerre terrible où devaient périr ses meil-

leurs soldats pour soutenir l'ambition d'un prêtre hypocrite. Le prince convoqua dans la ville de Carisiac ou Quiercy les seigneurs de son royaume, et en leur présence il décida qu'on porterait la guerre en Italie pour délivrer la sainte Église; et il fit même d'avance une donation à Saint-Pierre de plusieurs villes et territoires qui étaient encore sous la domination des Lombards. L'acte en fut solennellement dressé, et Pépin le signa en son nom et au nom de ses deux fils Charles et Carloman.

Astolphe ayant appris les préparatifs de guerre que la France faisait contre lui, se hâta d'envoyer à cette cour le moine Carloman, frère de Pépin, afin de détruire par son influence les machinations d'Étienne III, et pour détourner les seigneurs de la Gaule de leur entreprise contre l'Italie. Mézeray affirme que le religieux présenta la cause des Lombards avec tant d'éloquence au parlement de Quiercy, qu'il fut ordonné que des envoyés se rendraient à Pavie pour proposer un traité de paix entre le pape et le roi.

Les ambassadeurs furent reçus avec de grands honneurs par Astolphe; le prince consentit à ne point revendiquer la souveraineté de Rome; mais il refusa de restituer à l'empereur l'exarchat de Ravenne, prétendant que cette affaire ne regardait ni le saint-père ni le monarque français, et que Constantin devait reconquérir par ses armes les provinces que la lâcheté de ses généraux avait fait perdre à l'empire.

Étienne III soutint alors que Ravenne et ses dépendances n'appartenaient pas à celui qui les avait conquises; qu'elles revenaient de droit divin au saint-siége, comme étant la dépouille d'un prince hérétique. Carloman voulut représenter

au saint-père combien ses prétentions étaient injustes, et quel scandale il donnait aux fidèles en revendiquant les dépouilles d'un damné. Alors Étienne, pour se débarrasser d'un adversaire aussi clairvoyant, s'occupa de le rendre suspect au soupçonneux Pépin; il accusa Carloman de nourrir des pensées ambitieuses, et il détermina le monarque à l'enfermer dans le monastère de Vienne et à faire raser ses jeunes neveux. Maître du terrain, il obtint facilement du prince la promesse d'employer les armées françaises à conquérir pour son compte l'exarchat de Ravenne; et l'assemblée de Quiercy ayant terminé ses délibérations, Étienne vint à Saint-Denis pour attendre le moment de son départ.

Pendant son séjour en France, le pontife tomba malade, soit de la fatigue du voyage, soit de la rigueur de la saison; et en peu de jours son mal devint tellement grave, que les gens de sa maison désespérèrent de sa vie. Cependant le saint-siége ne devait pas encore perdre un chef qui en comprenait si bien les intérêts. Les chroniques rapportent ainsi sa guérison miraculeuse : « Le pape, presque mourant, se » fit porter dans l'église de Saint-Denis pour adresser ses » dernières prières à Dieu. Aussitôt qu'il fut en oraison, » les apôtres Pierre et Paul et le bienheureux saint Denis » lui apparurent devant l'autel. Denis tenait un encensoir » dans la main droite et une palme de martyr dans la main » gauche; il était accompagné d'un prêtre et d'un diacre. Il » s'avança vers Étienne, et lui dit : « La paix soit avec vous, » mon frère; ne craignez point, vous retournerez heureuse» ment à votre Église : levez-vous, et consacrez cet autel à » Dieu et aux saints apôtres Pierre et Paul. » La vision dis-

parut; alors le pontife se levant plein de force et de santé, célébra une messe d'actions de grâces.

Le roi, la reine, les seigneurs, le clergé, les moines et le peuple, furent émerveillés de ce miracle. Le lendemain, le pontife dédia par une cérémonie imposante l'oratoire de Saint-Denis en l'honneur de Jésus-Christ et des apôtres, et déposa sur l'autel son pallium, qui fut depuis conservé comme relique dans l'abbaye.

Étienne consacra ensuite dans une fête solennelle Pépin, ses deux fils Charles et Carloman et sa femme Bertrade ; après leur avoir imposé les mains, il déclara au nom de Dieu, qu'il était défendu aux Franks et à leurs descendants, sous peine d'anathème et de damnation éternelle, de choisir des rois d'une autre race. Le saint-père créa les deux princes patrices des Romains afin de les engager à protéger la ville sainte. Le Cointe assure que le baptême de Charles et de Carloman avait été différé jusqu'à cette époque pour que le pape fût leur parrain ; en effet, dans plusieurs de ses lettres, Étienne les appelle ses fils spirituels.

La guerre d'Italie ayant été résolue dans le parlement, le roi de France fit des préparatifs immenses pour assurer le succès de ses armes. Il franchit les Alpes à la tête de troupes nombreuses, et contraignit Astolphe à donner satisfaction entière au pontife. Le traité se fit en présence des ambassadeurs de Constantin, qui étaient venus réclamer l'exarchat pour leur maître; leurs réclamations furent inutiles, et Ravenne fut adjugée au saint-siége. La paix étant signée, Pépin se retira avec son armée, emmenant les otages des Lombards; quant à Étienne, il rentra triomphant à Rome,

accompagné du prince Jérôme, frère du roi de France.

Mais Astolphe, à peine délivré des troupes ennemies, rompit les traités qui lui avaient été arrachés, s'empara de nouveau de l'exarchat et marcha sur Rome. Le pape écrivit aussitôt au monarque français : « Je vous conjure par le Seigneur notre Dieu, par sa glorieuse mère, par les vertus » célestes et par le saint apôtre qui vous a sacré roi, de faire » rendre à notre siége la donation que vous lui avez offerte. » N'ayez aucune confiance dans les paroles trompeuses des » Lombards et des grands de cette nation. Les intérêts de » l'Église sont remis actuellement entre vos mains, et vous » rendrez compte à Dieu et à saint Pierre, au jour du juge» ment terrible, de la manière dont vous les aurez défendus.

» C'est à vous que Dieu avait réservé cette grande œuvre » depuis tant de siècles! Vos pères n'ont pas reçu l'honneur » d'une telle grâce, et Jésus-Christ, par sa prescience, vous » avait choisi de toute éternité pour faire triompher son » Église; car ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés; et ceux » qu'il a appelés, il les a justifiés! »

Astolphe était toujours sous les murs de Rome, dont il pressait le siége avec vigueur. Le pape, redoutant de tomber en son pouvoir avant l'arrivée des secours, envoya par mer de nouveaux ambassadeurs pour faire connaître au roi de France l'extrémité où il était réduit. L'évêque George, le comte Tomaric, et l'abbé Vernier, soldat intrépide qui pendant le siége endossait la cuirasse et combattait sur les murailles, étaient les légats du saint-siége; ils se présentèrent devant l'assemblée des seigneurs franks et leur parlèrent en ces termes : « Illustres seigneurs, nous sommes accablés par une

» tristesse amère, et pressés d'une angoisse extrême. Nos » malheurs nous font répandre des larmes en si grande abon- » dance, qu'il semble que nos pleurs seuls doivent raconter » nos douleurs. Le Lombard, dans sa fureur de démon, ose » commander à la ville sainte d'ouvrir ses portes; il nous me- » nace, si nous refusons d'obéir à ses ordres, de renverser » pierre à pierre nos murailles, et de nous passer tous, » hommes et femmes, au fil de l'épée.

» Déjà ses soldats barbares ont incendié nos églises, ont » brisé les images des saints, ont arraché des sanctuaires les » offrandes pieuses, ont enlevé des autels les voiles et les » vases sacrés. Déjà ils ont roué de coups les saints moines; » ils se sont enivrés dans les calices sacrés, et ils ont violé » nos jeunes religieuses.

» Les domaines de Saint-Pierre sont devenus la proie des » flammes; les bestiaux ont été emmenés, les vignes arra- » chées jusqu'à la racine, les moissons foulées aux pieds des » chevaux, les serfs égorgés, et les enfants mêmes frappés du » glaive sur le sein de leurs mères. »

Non-seulement le saint-père avait ordonné à ses ambassadeurs de faire des récits mensongers pour émouvoir les Franks; mais encore, excès d'audace et de fourberie! il inventa un artifice inouï et dont aucun autre pape n'avait jamais osé se servir. Il adressa à Pépin plusieurs lettres écrites, disait-il, par la Vierge, par les anges, par les martyrs, par les saints et les apôtres, et qui étaient envoyées du ciel pour les Français. Celle du chef des apôtres commençait ainsi : « Moi, Pierre, appelé à l'apostolat par Jésus-Christ, » fils du Dieu vivant, je vous conjure, Pépin, Charles, Car-

» loman, et vous seigneurs, clercs et laïques du royaume de » France, de ne point permettre que ma ville de Rome et que » mon peuple soient plus longtemps déchirés par les Lom- » bards, si vous voulez éviter que vos corps et vos âmes soient » déchirés dans le feu éternel par les fourches de Satan.

» Je vous ordonne d'empêcher que les brebis du trou- » peau que le Seigneur m'a confié soient dispersées, si vous » ne voulez point qu'il vous rejette et vous disperse comme » les enfants d'Israël.

» Ne vous abandonnez pas à une indifférence criminelle, » et obéissez-moi promptement; alors vous surmonterez tous » vos ennemis dans ce monde; vous vivrez de longues années, » mangeant les biens de la terre; et après votre mort vous » posséderez la vie éternelle. Autrement, sachez que par » l'autorité de la Trinité sainte, au nom de mon apostolat, » vous serez privés à jamais du royaume de Dieu. »

Cette épître de saint Pierre produisit une grande sensation sur l'esprit grossier des Français; les chefs réunirent aussitôt leurs troupes, franchirent les Alpes et s'avancèrent dans la Lombardie, pour secourir le saint-siége. Astolphe fut contraint de céder encore une fois à la puissance des armes de Pépin, et il rendit l'exarchat au pape.

Fulrad, conseiller du roi de France, se rendit dans la Pentapole et dans l'Emilie avec les mandataires du souverain lombard, pour faire reconnaître l'autorité du saint-siége : Ravenne, Rimini, Pesaro, Sano, Césène, Sinigaille, Jesi, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Monte-Feltro, Acerragio, Monte-Lucari, Serravale, Nocera, Sante-Marigni, Bobio, Urbin, Caglio, Luccoli, Eugubio, Comacchio et Narni, re-

mirent leurs clefs à l'abbé Furald, qui les déposa avec la donation du roi Pépin sur la Confession de saint Pierre. Telle fut l'origine de la puissance temporelle de l'Église romaine.

Les Franks se retirèrent ensuite de l'Italie : Astolphe ne survécut pas à la honte de ce traité; il mourut des suites d'une chute de cheval au commencement de l'année 756.

Didier, duc d'Istrie, conçut alors le projet de se faire déclarer roi des Lombards; mais Ratchis, qui avait régné sur cette nation avant de s'être fait moine dans le couvent du Mont-Cassin, fatigué de la vie religieuse, sortit de son monastère et revendiqua l'héritage d'Astolphe. Comme il connaissait l'avidité de la cour de Rome, il songea d'abord à mettre le pape dans ses intérêts, et lui promit non-seulement de ne point le troubler dans la possession de Ravenne, mais encore d'enrichir Saint-Pierre de plusieurs domaines considérables.

Ses propositions avaient déjà été acceptées par le pontife, lorsque les commissaires de Pépin ordonnèrent à Étienne de faire rentrer Ratchis au Mont-Cassin, et de proclamer Didier roi des Lombards. Le saint-père, obligé de changer de parti, fit néanmoins acheter sa protection par le duc, qui fut contraint de céder à l'Église romaine la ville de Faenza, ses dépendances, le duché de Ferrare et deux autres places importantes. Les domaines du saint-siége se trouvèrent ainsi augmentés de presque toutes les provinces que l'empire possédait en Italie.

Étienne apprit alors que Constantin Copronyme avait fait partir de Constantinople une ambassade solennelle pour la cour de France, afin de faire des propositions au roi Pépin pour le mariage de sa fille Giselle avec le fils aîné de l'empereur

grec. Comme il importait à la politique du souverain pontife que ces princes n'eussent pas de relations entre eux, il dépêcha à son tour un ambassadeur extraordinaire à la cour du roi frank pour le détourner d'une alliance avec la famille de Constantin Copronyme, sous prétexte que ce monarque était séparé de la communion romaine et entaché d'hérésie. L'envoyé de sa Sainteté sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de l'imbécile Pépin, que celui-ci refusa en effet les propositions des Grecs; et quelques instances que firent les envoyés de Constantin pour connaître les motifs de sa répugnance à contracter un mariage aussi avantageux aux deux nations, ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci, « qu'il ne » voulait pas s'exposer à la damnation éternelle en autori- » sant le mariage de sa fille chérie avec un hérétique. » Les ambassadeurs, indignés de voir tant de lâcheté dans un prince qui commandait à une si vaillante nation, prirent immédiatement congé de lui et vinrent rapporter à Constantin Copronyme la réponse ridicule de Pépin.

L'astucieux pontife triompha de l'empereur grec; mais Dieu ne permit pas qu'il recueillît les fruits de son habileté; deux mois après le départ des envoyés de Constantin, il mourut au palais de Latran, le 26 avril 757.

Nous pouvons nous écrier avec le Prophète : « Vanité, » vanité des choses humaines! » Ce pontife, qui avait abusé de la religion pour agrandir son autorité; qui avait employé une fourberie sacrilége et s'était servi des noms sacrés du Christ, de la Vierge et des saints, pour des intérêts méprisables, perdit avec la vie, ses grandeurs, ses richesses, ses palais et ses provinces!



PAUL Ier,

CONSTANTIN, DIT COPRONYME, empereur d'Orient.

96e PAPE.

PÉPIN, roi de France.

Élection de Paul Ier. — L'archevêque de Ravenne refuse de s'assujettir à la loi du célibat. — Zèle du pape Paul pour les reliques. — Sa libéralité pour les moines et les églises. — Soumission de Paul aux ordres de Pépin. — Mort du pontife. — Sa bienfaisance envers les malheureux.

Pendant les derniers jours de la maladie d'Étienne, Rome s'était divisée en deux factions pour l'élection d'un nouveau pontife. Le parti le plus nombreux voulait nommer Paul, frère d'Étienne III; l'autre portait l'archidiacre Théophylacte au saint-siége. Mais Paul, plutôt philosophe que prêtre, refusa de se mêler aux intrigues de son parti, dédaigna de fortifier sa faction par des brigues simoniaques, et ne sortit pas même du palais de Latran, où il rendait à son frère les soins que réclamaient ses souffrances.

Néanmoins, après la mort d'Étienne, le parti de Théophylacte se dissipa de lui-même, et Paul fut ordonné pontife. Le nouveau pape écrivit aussitôt au roi Pépin afin de lui annoncer la douloureuse perte de son frère, et pour l'instruire de son élection. Il promettait au monarque français une fidélité inébranlable en son nom et au nom du peuple romain, pour lequel il réclamait sa protection puissante.

Par le traité conclu avec Astolphe, et confirmé par Didier,

l'évêché de Ravenne avait été reconnu comme devant être soumis au saint-siége pour le temporel et pour le spirituel : le pape, empressé de faire valoir ses nouveaux droits, déposa le prélat de cette Église, qui vivait publiquement avec sa femme légitime, et lui ordonna de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite.

L'archevêque de Ravenne obtint cependant sa réinstallation en promettant de se séparer de sa femme. En effet il la fit entrer dans un monastère de la ville; mais il continua avec elle ses relations coupables, et les saintes religieuses tolérèrent par faiblesse cette infraction aux lois de l'Église.

Vers la fin de l'année la reine Bertrade accoucha d'une fille, qui fut nommée Giselle : cette heureuse nouvelle fut annoncée au pontife par le roi de France, qui lui envoyait en même temps le voile dont la princesse avait été enveloppée le jour où elle avait reçu le baptême. Paul comprit, en recevant ce présent, que le monarque voulait qu'il regardât Giselle comme sa fille spirituelle; aussitôt il assembla le peuple à la basilique de Sainte-Pétronille, et il consacra en l'honneur de Pépin un autel sur lequel fut déposé le voile précieux que les seigneurs français lui avaient apporté. Dans la suite, le saint-père désirant augmenter la vénération des fidèles pour cette église, fit transporter dans le sanctuaire les reliques de Pétronille, enlevées à l'oratoire de l'ancien cimetière qui portait le nom de cette sainte.

Du reste le pape montra un zèle outré et ridicule pour les reliques; il fit creuser tous les cimetières situés hors de Rome, afin d'en retirer les ossements putréfiés. Les cadavres tirés de ces horribles charniers furent déposés dans

les temples et adorés comme les restes sacrés de glorieux martyrs. Paul fit exhumer de cette manière les restes de plus de trois cents personnages qui étaient morts en odeur de sainteté; il les porta lui-même solennellement dans les rues de Rome, renfermés dans des châsses précieuses rehaussées de lames d'argent et d'or étincelantes de pierreries, et il les plaça dans les titres, dans les diaconies, dans les monastères et dans les églises. Il leur construisit des oratoires jusque dans sa maison paternelle, où il éleva en l'honneur des papes Étienne, martyr, et saint Sylvestre, confesseur, un autel magnifique, dans lequel il ensevelit un grand nombre de ces ossements. Tous ces oratoires étaient confiés à des communautés qui célébraient le service divin jour et nuit. Malheureusement le saint-père dépouilla le trésor des pauvres afin d'assigner aux religieux d'immenses revenus.

Constantin Copronyme continuait en Orient ses persécutions contre les iconolâtres, et exerçait principalement ses rigueurs contre les solitaires et les moines, qu'il nommait « les abominables. » Les légendaires ecclésiastiques prétendent qu'il épuisa contre ces infortunés tous les genres de supplices imaginables; qu'entre autres il fit rouer à coups de barre de fer un prêtre appelé André, jusqu'à ce que ses os eussent été broyés; qu'ensuite il le fit enfermer dans un sac et jeter à la mer; qu'il fit écraser entre deux plaques d'airain un abbé nommé Paul; qu'il fit murer dans une chapelle quarante-huit moines qui moururent de rage et de faim dans cette infernale prison. Ils racontent également une anecdote fort singulière sur un religieux du mont Saint-Maxence, le vénérable Étienne, l'une des victimes de l'empereur grec. Suivant

eux, ce moine, qui jouissait d'une grande réputation de sainteté, habitait une grotte qui n'avait que deux coudées de long sur une de large, et à moitié découverte, afin que celui qui l'habitait fût constamment exposé aux injures des saisons. Ses vêtements consistaient en une simple tunique de peau, sous laquelle il portait une chaîne de fer croisée depuis les épaules jusqu'aux reins, et rivée par les extrémités à une ceinture également de fer, qui soutenait une seconde tunique de cuir. La légende rapporte que Constantin envoya au vénérable cénobite un officier de sa cour, chargé de riches présents, pour le corrompre et l'engager à briser les images; mais que saint Étienne ayant refusé opiniâtrément d'obéir au prince, celui-ci le fit accuser d'entretenir un commerce criminel avec une dame de qualité, qui avait donné tous ses biens à un monastère de filles, situé près du mont Saint-Maxence; qu'il produisit des faux témoins qui déclarèrent avoir vu cette religieuse, appelée Anne, faire entrer de nuit Étienne dans sa cellule, et avoir acquis la preuve par la vue, en regardant à travers les jointures de la porte, qu'ils se livraient ensemble au péché de la chair. Qu'en conséquence de cette déclaration, l'infortunée Anne fut condamnée à être attachée toute nue à une croix grecque et frappée par le bourreau avec des lanières plombées sur le ventre et les seins jusqu'à ce qu'elle eût expiré; qu'Étienne fut amené à Constantinople couvert de ses deux tuniques de cuir, attaché avec ses chaînes par les pieds et traîné par l'exécuteur et ses aides, la face contre terre, dans les rues fangeuses de la ville, jusqu'à ce que ses côtes fussent brisées, et ses membres dégarnis de chair; qu'enfin on jeta son cadavre

dans un cloaque destiné aux suppliciés, et creusé sur l'emplacement où avait été bâtie autrefois l'église de Saint-Pélage.

En Italie, l'Église était tranquille et puissante, grâce à la protection des Franks; aussi, pendant toute la durée de son pontificat, Paul se montra-t-il constamment soumis au roi Pépin, et sacrifia-t-il même ses sentiments personnels aux désirs du monarque. On raconte qu'un prêtre de l'Église romaine, nommé Marin, attaché à la cour de France, avait donné à George, ambassadeur de l'empereur Constantin, des conseils sages, mais contraires aux intérêts du saint-siége; et que le pontife en ayant été instruit, fit connaître tout son ressentiment au roi, et le pria de faire reléguer le prêtre coupable dans une province éloignée, afin qu'il se repentît de son crime. Pépin, qui était satisfait des services de cet ecclésiastique, refusa de l'exiler, et réclama au contraire pour son protégé un évêché, et le titre de Saint-Chrysogone. Alors le pape ne songea plus à punir Marin; bien plus, il s'empressa de lui envoyer les marques de ses nouvelles dignités, exprimant qu'avant toutes choses il désirait être agréable à l'illustre monarque des Français.

Dans l'affaire de Remedius, frère de Pépin, il donna une nouvelle preuve de sa soumission au prince : le métropolitain de Reims, appelé Remy ou Remedius, avait gardé dans son diocèse Siméon, chantre de l'Église romaine, pour faire apprendre le chant religieux aux clercs de son Église. Celui-ci ayant été rappelé à Rome avant d'avoir achevé l'éducation des clercs, l'archevêque en témoigna son mécontentement au roi. Le prince écrivit aussitôt au pape, et se plaignit du peu d'égards qu'il avait montré pour Remy.

Paul se hâta de répondre au monarque irrité : « Seigneur, » soyez assuré que sans la mort de George, le chef de nos » chantres, nous n'eussions jamais retiré Siméon du service » de votre frère; mais le besoin impérieux de notre Église » nous a forcé d'agir ainsi. Pour réparer autant que possible » notre faute, nous vous promettons de prendre un soin ex- » trême des moines que vous nous avez envoyés; nous les » instruirons parfaitement dans le chant ecclésiastique, et » nous leur remettrons tous nos livres de musique et de » science; l'Antiphonier, le Responsal, la Dialectique d'Aris- » tote, les ouvrages de saint Denis l'Aréopagite; des livres » de géométrie, d'orthographe, et une grammaire latine. » Nous ajouterons pour la reine votre femme une magnifique » horloge nocturne. »

Quelque temps après, le pape ayant eu l'imprudence, à la suite d'une cérémonie religieuse, de rester plusieurs heures exposé au soleil dans l'église de Saint-Paul, fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 21 juin de l'année 767.

Anastase représente le saint-père comme un homme d'un caractère doux et charitable; il affirme que pendant la nuit il se rendait, accompagné de quelques domestiques, dans les demeures des pauvres, pour distribuer des aumônes; qu'il visitait les malades, et leur donnait tous les secours qui leur étaient nécessaires; que les prisonniers avaient également part à ses bienfaits, qu'il payait souvent les dettes des ouvriers que des créanciers impitoyables retenaient dans les cachots; enfin qu'il soulageait les veuves, les orphelins et tous ceux qui étaient dans le besoin. L'Église a justement placé ce pontife au nombre des saints qu'elle révère.

CONSTANTIN II,

CONSTANTIN, DIT COPRONYME, empereur d'Orient.	97e PAPE.	PÉPIN, roi de France.

Cabales et violences pour l'élection d'un pape. — Un laïque est élevé sur le siége pontifical sous le nom de Constantin II. — Lettres du pontife à Pépin. — Le roi de France refuse de reconnaître Constantin. — Conspiration contre le pape. — Constantin est chassé du saint-siége. — Élection frauduleuse du moine Philippe. — Il est chassé par le diacre Étienne. — Élection violente d'Étienne IV.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Paul se fut répandue, les ambitions se montrèrent au grand jour pour disputer la chaire de saint Pierre. Toton, duc de Nepi, ayant résolu de conquérir le trône pontifical pour sa famille, rassembla tous ses partisans, entra dans Rome par la porte de Saint-Pancrace, et conduisit ses troupes dans son palais. Cette démarche hardie épouvanta tous les concurrents, et son frère Constantin fut déclaré pape, quoiqu'il n'eût pas même reçu les ordres sacrés.

Ensuite Toton le conduisit, les armes à la main, au palais de Latran, pour recevoir la tonsure cléricale des mains de George, évêque de Préneste. Le prélat résista d'abord aux ordres du seigneur de Nepi; il le conjura de renoncer à une

entreprise aussi criminelle; enfin, cédant aux promesses et aux présents, il conféra au nouveau pontife les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat; et le dimanche suivant, assisté des évêques d'Albane et de Porto, il le consacra chef du clergé de Rome.

Constantin, en possession de la chaire apostolique, écrivit au roi de France pour l'instruire de son élection, qu'il affirmait avoir été faite malgré lui, et pour obéir aux volontés de la Providence. N'ayant point reçu de réponse, il adressa une nouvelle lettre, suppliant Pépin de n'ajouter aucune croyance aux calomnies que les envieux pouvaient répandre contre lui; et pour lui montrer qu'il apportait un grand zèle aux intérêts de la religion, il ajoutait : « Nous vous donnons » avis que le 12 du mois d'août dernier, un prêtre appelé » Constantin nous a remis la lettre synodale de Théodore, » patriarche de Jérusalem, adressée à notre prédécesseur » Paul, et revêtue des signatures des évêques d'Alexandrie, » d'Antioche, et de celles de plusieurs métropolitains d'O- » rient. Nous l'avons approuvée, et nous en avons fait la lec- » ture sur l'ambon du temple, devant le peuple. Nous vous » en envoyons la copie en latin et en grec, afin que vous » vous réjouissiez avec nous de voir les chrétiens d'Orient » montrer une sainte ardeur pour le culte des images. »

Pépin, qui avait été instruit des événements scandaleux de l'élection de Constantin, ne répondit pas à sa seconde lettre, et refusa d'approuver son intrusion.

Christophe, primicier de l'Église romaine, et son fils Sergius, sacellaire ou trésorier, profitant de la mésintelligence des deux cours, résolurent d'élever un autre pape sur la

chaire de saint Pierre, et formèrent une conjuration contre le pontife. D'abord, ils songèrent à s'assurer l'appui du roi des Lombards, et pour exécuter plus facilement leur dessein, ils annoncèrent à leurs amis qu'ils voulaient terminer leurs jours dans un monastère; ensuite ils demandèrent au pontife la permission de quitter Rome et de se retirer dans le couvent de Saint-Sauveur, situé près de Pavie.

Constantin avait déjà reçu quelques confidences sur les projets hostiles de ces deux prêtres; cependant, rassuré par leurs protestations de dévouement, il se contenta de leur faire jurer sur le Christ et sur l'Évangile qu'ils n'entreprendraient jamais rien contre son autorité. Ils prirent alors la route des états des Lombards; mais, au lieu de se rendre au monastère, ils entrèrent dans Pavie, et supplièrent Didier de leur accorder du secours pour délivrer l'Église de Rome, s'engageant à faire nommer un autre pontife qui restituerait au prince les villes qu'il avait été obligé d'abandonner au saint-siége.

Séduit par l'espoir de reconquérir les provinces qu'il avait perdues, Didier consentit à leur donner des troupes qui les accompagnèrent à Rieti. De son côté, Sergius se mit à la tête des soldats du duché de Spolette, prit les devants, et se dirigea vers Rome pendant la nuit.

A la pointe du jour, il se présenta à la porte de Saint-Pancrace, où l'attendaient déjà un grand nombre de parents et d'amis prévenus de sa marche. Dès que ceux-ci aperçurent les signaux, ils désarmèrent les sentinelles, ouvrirent les portes et montèrent sur les murailles, arborant un étendard pour avertir qu'on pouvait entrer dans la ville. Néanmoins les Lombards redoutant quelque piége, restèrent postés sur le

mont Janicule, et refusèrent de pénétrer dans Rome; enfin, excités par les harangues de Sergius et de Racipert, un de leurs chefs, ils descendirent la colline.

Toton, à la nouvelle de l'entrée des ennemis, rassembla quelques soldats à la hâte et marcha à la rencontre des Lombards ; dans le trajet il fut rejoint par Démétrius, secondicier, et par le cartulaire Gratiosus, deux traîtres vendus à ses ennemis. Ceux-ci, sous prétexte de diriger ses pas, le firent tomber dans une embuscade au détour d'une rue ; à un signal donné, il fut entouré d'assassins, et Racipert lui porta dans les reins un coup de lance si violent qu'il l'étendit roide mort.

A l'instant les soldats lâchèrent pied, abandonnèrent le champ de bataille, et coururent au palais de Latran. L'effroi gagna tous les esprits; Constantin et son autre frère Passif, tremblant pour leur vie, s'enfermèrent dans l'oratoire de Saint-Césaire avec le vidame Théodore, et attendirent avec anxiété la fin de cette terrible révolution. Lorsque le tumulte fut apaisé, les chefs de la milice romaine se rendirent auprès du pontife et le conduisirent dans un monastère, qui était regardé comme un asile inviolable.

Ainsi la victoire était demeurée aux rebelles; mais dès le lendemain la mésintelligence éclata entre eux ; et le prêtre Waldipert, l'un des chefs de la révolte, résolut de faire nommer secrètement un pape, afin de prévenir les projets ambitieux de Sergius et de son père. Il assembla en secret les diacres et les prêtres de son parti, et après leur avoir fait approuver son dessein, ils se rendirent en troupe au couvent de Saint-Vit ou Vitus, et ils en tirèrent le moine Philippe, qu'ils portèrent sur leurs épaules jusqu'à la basilique de La-

tran, en criant dans les rues de Rome : « Philippe est pape, » saint Pierre lui-même l'a choisi. »

Le nouveau pontife s'agenouilla, selon l'usage, devant un évêque pour recevoir la consécration; ensuite il se leva, donna sa bénédiction au peuple assemblé dans l'église, se rendit au palais pour prendre possession de la chaire de saint Pierre, et le même soir, il traita à sa table les principaux dignitaires de l'Église et de la milice.

Christophe arriva le lendemain sous les murs de Rome. Dès qu'il eut connaissance de l'usurpation qui venait d'être accomplie, il entra en fureur, et protesta avec d'affreux serments que les Lombards ne quitteraient point la ville avant que le pape élevé par Waldipert eût été chassé du palais patriarcal. Les prêtres, intimidés par les menaces de Christophe, déclarèrent l'élection de Philippe simoniaque et sacrilége, lui arrachèrent ses vêtements sacerdotaux, le frappèrent sur la joue, et le renvoyèrent honteusement dans son couvent.

Sergius et Christophe proclamèrent alors évêque de Rome l'exécrable Étienne IV. Les soldats lombards, le glaive nu, répondirent par des acclamations, élevèrent le nouvel élu sur leurs bras, et le portèrent en triomphe au palais de Latran.

En Orient, les persécutions continuaient toujours contre les adorateurs d'images. L'empereur, dans son fanatisme sanguinaire, condamnait impitoyablement aux plus affreux supplices ses serviteurs, ses amis, et même ses parents. Le patriarche Constantin, qui avait baptisé ses deux enfants, ne put échapper à la mort, malgré cette espèce de lien spirituel qui l'attachait au tyran. Furieux de n'avoir pu soumettre le prélat, ni par la perte de ses biens, ni par l'exil, ni par l'em-

prisonnement. l'empereur le fit comparaître devant une assemblée d'ecclésiastiques pour y être jugé. Préalablement il lui fit administrer une flagellation si cruelle, que les muscles de ses reins ayant été coupés, il lui était devenu impossible de se tenir debout ou assis. On fut obligé de l'apporter dans l'église de Sainte-Sophie, où étaient réunis les Pères qui devaient prononcer sa sentence, et de l'étendre devant le sanctuaire, à un endroit appelé solea, pour assister au jugement. Lorsque le décret de condamnation eut été rendu, un secrétaire lut à haute voix la liste des crimes dont il était accusé, et à chaque chef d'accusation, le bourreau souffleta le malheureux Constantin. Ensuite le patriarche Nicétas, du haut de son trône d'or, au feu des cierges et au glas des cloches, l'anathematisa solennellement; puis tous les évêques passèrent devant Constantin, lui arrachèrent par lambeaux ses vêtements sacerdotaux et lui crachèrent au visage. Après cette cérémonie infamante, l'infortuné fut traîné jusque sur le seuil de la basilique, et les portes du temple furent fermées sur lui. Le lendemain, on le donna en spectacle dans l'hippodrome, on lui arracha les cheveux, la barbe et les sourcils, on le revêtit d'un fourreau de laine sans manches, on l'attacha sur un âne à rebours, et on lui fit faire trois fois le tour de la carrière, conduit par son jeune neveu, à qui on avait coupé le nez. Enfin l'empereur lui fit crever les yeux, couper les lèvres et la langue, et le voyant expirant, il donna ordre qu'on lui tranchât la tête et qu'on la pendît par les oreilles dans la place du Mille, où elle demeura exposée à la vue du peuple. Le corps fut traîné par un pied jusqu'au cloaque où l'on jetait les suppliciés.

ÉTIENNE IV,

CONSTANTIN, DIT COPRONYME, empereur d'Orient. — **98ᵉ PAPE.** — **CHARLEMAGNE, roi de France.**

Origine d'Étienne IV. — Cruautés exercées par Étienne contre l'infortuné Constantin.—On crève les yeux et on arrache la langue aux amis et aux parents de l'ancien pape.—Le prêtre Waldipert meurt dans les supplices. — Étienne récompense les ministres de ses vengeances. — Légation en France. — Concile de Rome. — Constantin est condamné à recevoir mille coups sur la tête et à avoir la langue arrachée. — Décrets sur l'élection des papes. — Usurpation du siége de Ravenne. — Le pontife détourne les princes français d'une alliance avec les Lombards.—Paul Asiarte, chambellan d'Étienne IV, se lie avec Didier, roi des Lombards. — Le pape abandonne ses amis. — Christophe et Sergius sont condamnés à avoir les yeux arrachés devant la porte de Rome. — Justice éclatante de Dieu. — Ingratitude des princes — Lâcheté du pape. — Mort d'Étienne.

Étienne, fils d'Olivius, était Sicilien d'origine. Dans sa jeunesse, il avait quitté sa patrie pour se rendre auprès d'un ami de son père qui le présenta à Grégoire III. Placé par les ordres du pontife dans le monastère de Saint-Chrysostome, Étienne s'instruisit dans le chant ecclésiastique et reçut quelques notions des saintes Écritures. A la mort de son pro-

tecteur, le pontife Zacharie le retira du couvent, le plaça à la chambre du palais, et l'ordonna ensuite prêtre du titre de Sainte-Cécile. Les papes Étienne III et Paul Ier l'attachèrent également à leur personne.

A la mort de Paul, il s'était retiré dans la basilique de Sainte-Cécile et avait conspiré pour se faire élever à la suprême dignité de l'Église; mais l'élection de Constantin II avait traversé ses projets. Enfin la dernière révolution lui avait acquis cette tiare pontificale, le but de toutes ses intrigues, la récompense de toutes ses machinations. Il se fit consacrer sous le nom d'Étienne IV, dans l'église de Saint-Pierre, en présence du clergé, des grands et du peuple. On lut à haute voix, sur l'ambon de la basilique, une confession des Romains, qui s'accusaient de n'avoir pu empêcher l'intrusion de Constantin, imploraient le pardon de leur crime, et demandaient la punition des coupables.

Aussitôt le nouveau pontife ordonna au bourreau de crever les yeux et de couper la langue à l'évêque Théodore, vidame, l'ami du pape dépossédé. Après son supplice, le malheureux mutilé fut traîné au couvent du mont Scaurus et jeté dans un cachot, où les moines le laissèrent mourir de faim.

Étienne livra ensuite à ses soldats l'infortuné Passif, qui n'était coupable d'aucun crime, si ce n'est d'appartenir à la famille de Constantin ; les séides du tyran l'accablèrent d'outrages, le dépouillèrent de ses vêtements, le frappèrent de verges, lui arrachèrent les yeux, et le plongèrent tout sanglant dans les cachots du monastère de Saint-Sylvestre.

Toutes ces exécutions ne calmèrent point la fureur d'Étienne; et semblable à un tigre dont la rage s'accroît au mi-

lieu du carnage, le saint-père assista aux supplices de ses ennemis, commanda les massacres et désigna chaque jour de nouvelles victimes!

A la tête de ses lévites, le pontife pénétra dans l'abbaye où Constantin avait été conduit par les magistrats de Rome, et le poursuivit jusque dans le sanctuaire. Par ses ordres, on l'arracha de l'autel qu'il tenait embrassé, on l'attacha sur un cheval, avec des poids énormes suspendus aux pieds, on le promena dans les rues de la ville et on le conduisit sur la place publique, où le bourreau lui creva les yeux avec un fer rouge. Après le supplice, Constantin fut jeté dans la boue, foulé aux pieds des exécuteurs, et demeura pendant vingt-quatre heures exposé à des souffrances épouvantables et sans secours, Étienne ayant fait défense aux citoyens de lui donner le moindre soulagement et même d'approcher du moribond, sous peine de la potence.

Enfin le deuxième jour, comme le patient vivait encore, les murmures du peuple obligèrent les prêtres à enlever la malheureuse victime, qui fut portée dans un monastère.

Étienne tourna ensuite sa vengeance contre le prêtre Waldipert; il l'accusa d'avoir voulu assassiner Christophe le primicier; et cet ecclésiastique, qui en réalité n'était coupable que d'avoir fait élire un autre pape, fut promené dans les rues de Rome, attaché à rebours sur un âne, et la queue entre les mains en guise de rênes. Après cette humiliation, il fut livré au bourreau, qui lui arracha les ongles des pieds et des mains, le tenailla avec des pinces ardentes, lui creva les yeux et lui arracha la langue. Le malheureux prêtre ne put supporter la violence des tourments, et mourut entre les

mains des exécuteurs; néanmoins la justice du pape eut son cours, le supplice s'acheva sur le cadavre, qui ensuite fut jeté dans les cloaques hors des murailles.

Le nouveau pontife s'étant ainsi assuré la tranquille possession du trône de Saint-Pierre, songea à récompenser les exécrables ministres de ses vengeances. Les soldats, bourreaux dociles de tous les tyrans, oppresseurs stupides de la liberté des peuples, furent gorgés d'or et de vin, et reçurent la permission de retourner dans leur pays chargés des dépouilles des Romains. Gratiosus, de simple cartulaire qu'il était précédemment, fut élevé à la dignité de duc de Rome; Sergius obtint la légation de France, et partit aussitôt à la tête d'une ambassade pour remettre des lettres adressées au roi Pépin et aux princes ses fils.

Étienne, désirant voiler le scandale de son usurpation, priait le monarque d'envoyer des évêques français au concile qu'il avait convoqué pour condamner l'intrusion du faux pontife Constantin. Pendant son voyage, Sergius apprit la mort de Pépin et le couronnement de Charles et de Carloman; il continua néanmoins sa route, et remit aux nouveaux souverains les lettres destinées à leur père. La demande d'Étienne ayant été accordée par les princes, douze prélats français se rendirent à Rome pour assister au synode.

Étrange concile, réuni non pour juger, mais pour condamner! On apporta le malheureux Constantin dans la basilique de Saint-Sauveur, au palais de Latran, où se tenait l'assemblée; et quand il fut en présence de ses juges, Étienne lui adressa les questions suivantes : « Pourquoi, homme in-» fâme, étant simple laïque, as-tu osé t'élever à la dignité



Étienne IV fait crever les yeux
a Constantin II.

» d'évêque par une intrusion abominable? » L'infortuné put à peine faire entendre sa réponse au milieu des larmes et des sanglots : « Je n'ai rien fait, mes frères, qui ne puisse être » excusé par des exemples récents : Sergius, laïque comme » moi, s'est fait sacrer métropolitain de Ravenne; le laïque » Étienne a de même été ordonné évêque de Naples..... » Les prélats d'Italie, confondus par la justesse de ses raisons, et redoutant la censure des évêques français, l'interrompirent brusquement, se récriant contre son insolence et son audace. Le pontife commanda au bourreau de lui donner mille coups sur la tête et de lui arracher la langue : l'exécution eut lieu dans le synode même, en présence des prélats!

Après le supplice, ce corps horriblement mutilé et presque sans vie fut emporté de l'assemblée et jeté dans les cachots des moines, où il fut appliqué à de nouvelles tortures!

On examina tout ce qui avait été fait pendant le pontificat de Constantin, et les actes du concile qui avait confirmé son élection furent brûlés au milieu du sanctuaire. Ensuite, le pape se leva de son siége, se jeta à terre en poussant des gémissements et criant « Kyrie eleison; » les prêtres et le peuple se prosternèrent également, s'accusant avec Étienne d'avoir péché contre Dieu en recevant la communion des mains de l'abominable Constantin. Cette comédie terminée, les Pères proclamèrent que le clergé, le peuple et le pontife romain étaient absous de tous péchés, comme ayant été contraints de céder à la violence.

En outre de cette décision, Étienne IV fit rendre un décret par lequel il était défendu sous peine d'anathème, à aucun laïque, soit de la milice, soit d'un autre corps, de se mêler de

l'élection des papes, qui était réservée aux évêques et au clergé, sauf la ratification des citoyens.

On défendit aux évêques de promouvoir à l'épiscopat aucun laïque ni aucun clerc qui ne fût monté canoniquement au rang de diacre ou de prêtre cardinal; on interdit l'entrée de Rome, pendant les élections, aux habitants des châteaux de Toscane ou de Campanie; et l'on défendit sous des peines sévères aux citoyens de la ville sainte de porter des armes ou des bâtons.

Le concile statua également sur les ordinations faites par Constantin, et rendit à ce sujet un décret conçu en ces termes : « Nous ordonnons que les évêques consacrés par le » faux pape redescendent au rang qu'ils occupaient dans » l'Église, et se présentent devant le saint-père pour recevoir » une nouvelle investiture de leurs diocèses. Nous voulons » que toutes les fonctions sacrées qui ont été exercées par » l'usurpateur soient réitérées, excepté le baptême et l'onc- » tion du saint chrême. Quant aux prêtres et aux diacres qui » ont été ordonnés dans l'Église romaine, nous décidons » qu'ils retourneront au rang de sous-diacres, et qu'il sera fa- » cultatif au pape de les ordonner de nouveau ou de les laisser » dans leur rang primitif. Enfin, nous exigeons que les laï- » ques tonsurés et gradués par Constantin soient enfermés » dans un monastère, ou fassent pénitence dans leurs pro- » pres demeures. »

Lorsque le synode eut condamné tout ce qui était relatif à la cause de Constantin, les Pères s'occupèrent d'approuver la lettre synodale que Théodore, patriarche de Jérusalem, avait adressée à Paul Ier; ensuite ils traitèrent la question

des images. Ils ordonnèrent que les reliques et les représentations des saints seraient honorées d'après les anciennes traditions de l'Église; et que le concile des Grecs, qui blâmait le culte des images, serait anathématisé.

Enfin les travaux de l'assemblée étant terminés, Étienne IV, à la tête de son clergé, se rendit processionnellement, pieds nus et en chantant des hymnes religieux, à la basilique de Saint-Pierre; Léonce, le scriniaire, monta sur l'ambon, lut les actes du synode à haute voix, et trois évêques italiens prononcèrent anathème contre les transgresseurs des décrets qui venaient d'être rendus. Le pape, redoutant la puissance des ducs et des seigneurs laïques qui ambitionnaient les charges d'évêques pour eux-mêmes ou pour leur famille, maintint dans la suite avec beaucoup de fermeté les décisions que l'assemblée avait décrétées, et s'opposa vigoureusement aux nominations des laïques.

A la mort de Sergius, archevêque de Ravenne, Michel, scriniaire de l'Église, ayant osé s'emparer du palais épiscopal et se faire reconnaître comme métropolitain, quoiqu'il ne fût pas même dans les ordres ecclésiastiques, le saint-père le déclara excommunié, et nomma pour le remplacer l'archidiacre Léon. Pendant plusieurs mois les deux compétiteurs se disputèrent le siége épiscopal avec un acharnement déplorable. Le duc Maurice ayant pris parti pour Michel, les troupes des Lombards vinrent soutenir l'usurpateur, s'emparèrent de Léon, et l'enfermèrent dans une étroite prison à Rimini. Maurice envoya des ambassadeurs à Étienne IV pour le prier de consacrer Michel, lui offrant de riches présents pour prix de sa condescendance. Mais le pape avait compris

qu'en ordonnant un seigneur protégé par les Lombards il pouvait favoriser leurs prétentions sur Ravenne; la politique triompha même de son avarice, il envoya auprès des insurgés les nonces du saint-siége et les ambassadeurs du roi Charles, qui agirent si puissammentsur l'esprit des Ravennois, que Michel fut chassé de son palais, et conduit à Rome chargé de chaînes. L'archidiacre Léon fut tiré de sa prison de Rimini, ramené au milieu des acclamations de la multitude, et porté en triomphe jusqu'au palais épiscopal.

Didier, trompé dans ses espérances de ressaisir l'exarchat de Ravenne, résolut de former une alliance avec les Franks et d'abaisser la puissance des papes. Ses ambassadeurs se rendirent secrètement à la cour des rois de France, et offrirent à la reine Berthe la main de la jeune princesse Ermengarde pour l'un de ses fils.

Étienne, instruit par ses émissaires de cette négociation, écrivit aussitôt aux souverains Charles et Carloman pour les détourner de cette union; il leur représenta que la nation entière des Lombards étant d'un sang dégénéré, ne produisait que des lépreux et des infirmes, et se trouvait indigne de s'allier avec l'illustre nation des Franks. Il ajoutait : « Rappelez-vous, princes, que vous êtes déjà engagés par la volonté de Dieu dans des mariages légitimes avec des femmes de votre royaume, et qu'il ne vous est pas permis de les répudier pour en épouser d'autres.

» D'ailleurs le roi Didier étant l'ennemi secret du saint-siége, son alliance vous est interdite. Souvenez-vous que le roi votre père a promis en votre nom que vous demeureriez fidèles à la sainte Église, obéissants et soumis aux pa-

» pes; et que vous ne vous uniriez point à ceux qui ne se
» raient pas dévoués à la chaire de saint Pierre. N'oubliez
» pas que vous-mêmes avez renouvelé ces promesses depuis
» votre avénement au trône. Je vous conjure donc, au nom
» de l'apôtre, par le jugement de Dieu et par tout ce qu'il y
» a de plus saint, de ne point accomplir ce mariage, appelant
» l'anathème le plus terrible sur vos états et sur vos per-
» sonnes si vous résistez à ma prière.»

Charles, épris des charmes de la princesse, ne tint aucun compte des menaces du saint-père, et il épousa Ermengarde; mais les infirmités de la jeune fille l'empêchant d'être mère, il fut obligé de la répudier après un an de mariage. Didier n'osait encore rien entreprendre sur les possessions de la cour de Rome; cependant il ne se pressait point de rendre les villes dont il avait promis la restitution.

Alors Sergius et Christophe, les mêmes qui étaient venus mendier l'appui du roi lombard contre le malheureux Constantin, réclamèrent au nom du pape l'exécution des traités, et menacèrent le prince de la colère des Français. Didier, irrité de ces réclamations continuelles et de l'ingratitude de ces prêtres indignes, résolut d'employer à son tour les armes de la perfidie. Ses émissaires gagnèrent à leur cause le chambellan Paul Asiarte, qui, envieux de la faveur de Sergius et de Christophe, entra avec joie dans un complot qui devait perdre ses ennemis : celui-ci les accusa auprès du saint-père d'avoir formé une conjuration pour s'emparer du palais de Latran et de l'autorité souveraine.

Étienne, effrayé de cette révélation, s'abandonna aux conseils de Paul Asiarte, et réclama le secours des Lombards:

Didier arriva secrètement à Rome le jour même où le prétendu complot devait éclater ; par ses soins, des accusations furent habilement répandues parmi le peuple contre Christophe et Sergius, que la voix publique désigna bientôt comme les fauteurs d'une abominable conspiration. Ceux-ci, connaissant le caractère implacable d'Étienne, voulurent sortir de Rome pour échapper à la vengeance du pontife. Mais toutes les portes étaient déjà gardées par les soldats lombards ; ils furent arrêtés dans la nuit même et conduits au saint-père.

Étienne leur fit arracher les yeux en sa présence par le même bourreau qui autrefois avait torturé le malheureux Constantin. L'opération fut tellement douloureuse, que la tête de Christophe enfla prodigieusement, et causa une hémorrhagie dont il mourut le troisième jour, dans les cachots du monastère de Sainte-Agathe, où il avait été renfermé.

Sergius, plus vigoureux que son père, ne succomba pas à cette terrible exécution ; il fut condamné à rester prisonnier dans le cellier du palais de Latran ; mais quelques jours après Paul Asiarte le fit étrangler secrètement. Ainsi périrent les deux auteurs de l'élévation de l'infâme Étienne IV !

Le pontife pendant quatre ans de règne souilla de ses crimes le trône de saint Pierre, et mourut le 1er février 772, laissant une mémoire vouée à l'exécration des hommes !

ADRIEN Ier,

LÉON III, CONSTANTIN IV, empereurs d'Orient.

99e PAPE.

CHARLEMAGNE, roi de France.

Éducation d'Adrien. — Il est élevé au saint-siége. — Il fait sortir de prison les malheureuses victimes des cruautés de son prédécesseur. — Fourberie du roi Didier. — Nouvelle guerre des Lombards. — On informe contre les assassins de Sergius. — Mort de Paul Asiarte. — Ambassade du pape auprès du roi Charlemagne. — Didier marche sur Rome. — Charlemagne passe les Alpes et assiége Pavie. — Le roi de France fait son entrée à Rome. — Donations au saint-siége. — Présents du pontife à Charlemagne. — Didier, roi des Lombards, est fait prisonnier et relégué dans un monastère. — Deuxième voyage de Charlemagne à Rome. — Schisme entre les moines. — Les iconoclastes. — Irène travaille au rétablissement des images. — Deuxième concile de Nicée. — Nouvelles donations de Charlemagne au saint-siége. — Livres attribués à Charlemagne contre les images. — Nouvelle hérésie en Espagne. — Concile de Francfort contre les images. — Le pape repousse les livres Carolins. — Mort du souverain pontife.

Adrien était Romain de naissance, fils d'un citoyen nommé Théodore, et d'une très-noble famille. Dès sa plus tendre jeunesse il avait donné des marques de sa vocation chrétienne, priant jour et nuit dans l'église de Saint-Marc, mortifiant son corps par le jeûne, portant un rude cilice, et faisant

de grandes aumônes. Le pape Paul Ier, d'après les rapports avantageux qu'on lui rendait du jeune Adrien, consentit à le recevoir dans le clergé; il le nomma d'abord notaire régionnaire, ensuite sous-diacre. Étienne IV l'ordonna diacre, et en cette qualité il fut chargé d'expliquer aux fidèles la doctrine de l'Évangile. L'estime générale qu'il s'était acquise dans les différentes dignités ecclésiastiques le fit élever au pontificat après la mort de son prédécesseur.

Le jour même de son élection, Adrien rappela de l'exil les magistrats et les prêtres que Paul Asiarte et ses partisans avaient chassés de Rome, et délivra ceux qui languissaient dans les cachots. Après les cérémonies de sa consécration, il s'occupa de ramener dans Rome le calme et la tranquillité, qui avaient été troublés par les dernières révolutions, et menaça de punir avec la plus grande sévérité ceux qui entreprendraient d'exciter de nouveaux désordres.

Didier, instruit par le chambellan Asiarte du caractère énergique que montrait le nouveau pontife, résolut d'employer la ruse pour rétablir sa domination en Italie. Ses ambassadeurs vinrent féliciter le saint-père de son exaltation et l'assurer de son amitié; en même temps il le faisait prévenir de son dessein de conduire à Rome ses petits-fils, enfants du prince Carloman, pour les faire sacrer.

Adrien pénétra les intentions perfides du Lombard, et comprit qu'il voulait l'entraîner dans une démarche qui exciterait contre l'Église la colère de la cour de France. Le pontife, usant à son tour de dissimulation, répondit aux ambassadeurs de Didier : « Je désire la paix avec tous les » chrétiens, et je conserverai fidèlement les traités faits entre

» les Romains, les Français et les Lombards. Cependant je » n'ose point me confier aveuglément à votre parole; car » Didier a manqué à tout ce qu'il avait promis sur le corps » de saint Pierre; il a fait périr, par un artifice abominable, » Christophe et Sergius, les serviteurs dévoués de notre pré» décesseur, et l'a menacé lui-même plusieurs fois de l'épée » du moine Carloman. »

Les envoyés du prince affirmèrent, par des serments solennels, que leur maître accomplirait tout ce qui avait été promis à Étienne III. Alors le pape parut pleinement convaincu de la sincérité de leurs protestations, et il envoya ses légats à la cour de Pavie afin de réclamer l'exécution des traités. Mais ceux-ci rencontrèrent sur leur route des ambassadeurs que les habitants de Ravenne envoyaient au saint-père pour le prévenir que Didier s'était emparé de plusieurs villes de l'exarchat; que leur ville était bloquée, et que les troupes ennemies ravageaient tout le pays des environs. Ils annonçaient qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités, et qu'ils allaient immanquablement être forcés de capituler s'ils ne recevaient de prompts secours en vivres et en soldats.

Paul Asiarte, chef de la légation, qui était la créature des Lombards, ordonna aux députés de retourner à Ravenne, et leur promit de faire parvenir sans retard leurs dépêches au pontife; le traître intercepta les lettres, et se contenta d'instruire Adrien du progrès des armes de Didier, le prévenant que le monarque refusait de rendre les places qu'il avait prises, avant que ses petits-fils fussent couronnés dans Pavie. Le pontife, soupçonnant la perfidie de son légat, fit donner des ordres secrets à l'archevêque de Ravenne pour faire

arrêter Paul, à son retour de la Lombardie, comme coupable de haute trahison. En même temps il fit revivre l'ancienne accusation intentée contre lui pour l'assassinat du malheureux Sergius, qui avait été étranglé le jour de la mort d'Étienne IV, et dont le cadavre avait été trouvé couvert de blessures, et ayant encore au cou la ceinture du chambellan.

Asiarte ayant terminé sa mission diplomatique, prépara son retour pour Rome et quitta la Lombardie; mais à son passage à Ravenne il fût arrêté par les ordres de l'archevêque : on procéda à son jugement, et il fut condamné à être décapité sur la place publique. Néanmoins le supplice du principal agent du roi Didier ne put arrêter les progrès de ses armes, ni l'empêcher de poursuivre son dessein de réunir l'exarchat à son royaume. Adrien ne pouvant résister à ses troupes se décida à envoyer des légats à Charlemagne pour lui faire connaître la cause de l'agression des Lombards et son refus de couronner les fils de Carloman; il le supplia d'avoir pitié de l'Italie, et de délivrer l'Église romaine des ennemis qui la punissaient de sa fidélité envers la France. L'ambitieux Charlemagne, qui déjà songeait à fonder le puissant empire d'Occident, accueillit favorablement les plaintes des Romains, et s'engagea à franchir les Alpes avec ses soldats, pour reprendre aux Lombards les villes que Pépin avait données à Saint-Pierre.

Didier ayant compris l'impossibilité de faire tomber le pape dans ses piéges, sortit enfin de Pavie avec les princes ses petits-fils; et sous prétexte de vouloir conférer sur l'exécution des traités, il se dirigea avec une nombreuse escorte vers la ville sainte. Didier était déterminé à s'emparer de vive force

de la personne d'Adrien; mais celui-ci, prévenu des desseins de ce prince par des espions, rassembla aussitôt des troupes pour défendre Rome, fit transporter au palais de Latran les ornements et les trésors des églises situées au delà des murs, et ordonna que les portes fussent fermées et barricadées.

Adrien écrivit au roi, le conjurant par les divins mystères de ne point s'avancer sur les terres de l'Église, et le menaçant des foudres de Saint-Pierre. Didier voyant Rome en état de défense, n'osa pas entreprendre un siége régulier; il se contenta de ravager les campagnes des environs, et retourna dans ses états. Ensuite, sur le bruit des préparatifs de guerre de Charlemagne, il s'empressa de le prévenir qu'il était disposé à donner pleine et entière satisfaction au saint-siége.

Les ambassadeurs qui étaient à la cour de Rome, Albin, George, et Vulfard, abbé de Saint-Martin de Tours, engagèrent Charlemagne à repousser les propositions du roi lombard, et sans même attendre la réponse du monarque, ils déclarèrent solennellement la guerre à Didier. Aussitôt l'armée française passa en Italie, et vint bloquer Pavie. Les peuples lombards de Rieti, de Spolette, d'Ossimo, d'Ancône et de Foligni, effrayés de cette invasion formidable, résolurent de se soustraire aux horreurs de la guerre, et consentirent à passer sous la domination de la cour de Rome. Les députés chargés de prêter serment en leur nom se rendirent dans la ville sainte, et jurèrent fidélité au pontife Adrien et à ses successeurs; ils s'engagèrent à se couper la barbe et les cheveux à la manière romaine, pour montrer qu'ils étaient sujets de l'Église : après la cérémonie, le pape nomma duc de la province un des ambassadeurs appelé Hildebrand.

Pendant la durée du siége de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome pour assister à la célébration de la fête de Pâques et pour conférer avec le pape. Adrien, prévenu de son arrivée, le reçut avec de grands honneurs; les magistrats de la ville, les compagnies de la milice, le clergé revêtu des ornements ecclésiastiques, et les enfants des écoles, portant des rameaux de buis et d'olivier, s'avancèrent en chantant des hymnes au devant du monarque français.

Dès qu'il aperçut les croix et les bannières, Charlemagne descendit de cheval avec les seigneurs qui formaient son nombreux cortége, et tous s'avancèrent à pied jusqu'à la basilique de Saint-Pierre. L'orgueilleux pontife, debout, entouré d'évêques, de prêtres et de diacres, attendait le monarque sur le seuil du temple. Celui-ci s'inclina profondément, baisa même les degrés de la basilique; ensuite il embrassa le pontife, et l'ayant pris par la main, ils entrèrent ensemble dans l'église, et se prosternèrent devant le tombeau de l'apôtre. La conférence commença après les prières; les deux alliés se jurèrent une amitié et une paix inviolables, et en présence d'une immense assemblée, ils confirmèrent leurs traités par des serments solennels.

Charlemagne renouvela la donation qui avait été faite à Étienne III, par lui-même, par son frère Carloman, et par Pépin leur père; son chapelain et son notaire en dressèrent une copie qu'il signa de sa main; les évêques et les seigneurs la souscrivirent également; alors elle fut déposée sur l'autel de saint Pierre, et tous jurèrent de la maintenir. Par cet acte, les pontifes devenaient possesseurs de l'île de Corse, des villes de Bardi, de Reggio de Mantoue, de l'exarchat de

Ravenne, des provinces de Vénétie et d'Istrie, et des duchés de Spolette et de Bénévent.

Avant le départ du roi, Adrien lui fit présent du code des canons de l'Église romaine et des décrétales. Sur les premières pages du livre, le saint-père avait écrit des vers acrostiches en l'honneur du prince, et des prières qui devaient le rendre victorieux des Lombards. Lorsque Charlemagne fut de retour à son camp, il pressa avec vigueur le siége de Pavie, qui tomba bientôt en son pouvoir. Didier, fait prisonnier, fut rasé et envoyé en France, où il fut enfermé dans le monastère de Corbie.

« Ensuite, dit Mézeray, le monarque français fit un second » voyage à Rome, et le pape, suivi de cent cinquante évêques, » qu'il avait appelés près de lui pour rendre la cérémonie » plus imposante, s'avança sur le parvis du palais de Latran, » au milieu d'une foule innombrable, et décerna au prince le » titre de patrice, première dignité de l'empire. Il lui accorda » le droit de donner l'investiture des évêchés dans ses états, » et même de nommer les papes, pour arrêter les cabales et » les désordres des élections. » Les auteurs italiens affirment que Charlemagne renonça à cette prérogative en faveur du peuple romain, se réservant seulement le droit de confirmer les nominations, comme avaient fait les empereurs grecs.

Pendant son séjour à Rome, le roi manifesta une grande dévotion pour l'apôtre saint Pierre ; il visita les monastères, les cimetières des martyrs et les églises de la ville ; aussi les Romains se pressaient-ils en foule sur son passage, et les prêtres faisaient-ils retentir les voûtes sacrées de solennelles actions de grâces en l'honneur du vainqueur des Lombards.

Charlemagne, rappelé dans ses états pour recommencer des luttes sanglantes en Espagne contre les Sarrasins, et en Allemagne contre les Saxons, quitta l'Italie. En traversant le duché de Bénévent, il visita le couvent de Saint-Vincent, qu'il trouva divisé en deux factions, par suite de l'élection d'un abbé. Les compétiteurs Ambroise Autpert et Poton, tous deux élus par les moines, se disputaient le gouvernement de ce monastère et causaient de grands scandales dans le pays. Enfin, de guerre lasse, ils convinrent de s'en rapporter au jugement du monarque. Charlemagne se déclara en faveur d'Ambroise, dont l'élection lui paraissait plus régulière que celle de son adversaire. Cependant ce religieux était chargé d'accusations tellement atroces, que ne voulant pas décider de pleine autorité dans une cause aussi ténébreuse, le roi en écrivit au pape, et engagea l'abbé à se rendre immédiatement à la cour de Rome.

Autpert suivit les conseils de Charlemagne et se mit en route pour la ville sainte; mais trois jours après son départ, il fut assassiné dans une auberge. Poton fut soupçonné d'avoir envoyé des meurtriers à sa poursuite; toutefois le crime n'ayant pas été matériellement prouvé, il continua de diriger l'abbaye. Le pontife, instruit de ces circonstances, lui ordonna de cesser toutes fonctions sacerdotales, et de venir à Rome, accompagné des principaux moines du couvent. L'abbé obéit, et il comparut devant un conseil extraordinaire, composé du possesseur métropolitain de Tarantaise, de quatre abbés, et des grands officiers de la ville.

Plusieurs religieux de son couvent l'accusèrent d'avoir employé la violence pour les empêcher de porter des plaintes

à Charlemagne contre les cruautés et les abominations dont il s'était rendu coupable. Comme ils ne fournissaient pas de preuves à l'appui de leurs accusations, le concile décida qu'il n'y avait pas lieu à condamner Poton s'il se justifiait par serment, et s'il faisait appuyer son innocence par le témoignage de dix des principaux religieux français et lombards. L'abbé et ses partisans firent aussitôt le serment qui leur était demandé, et Poton retourna à son couvent, dont il fut reconnu légitime supérieur.

L'année suivante, Charlemagne ayant terminé sa guerre contre les Sarrasins et les Saxons, franchit de nouveau les Alpes, et revint à Rome pour adresser des actions de grâces à Dieu, et pour faire couronner roi d'Italie son dernier fils, appelé Carloman. Le jeune prince fut baptisé dans l'église de Saint-Pierre; le pontife le tint sur les fonts baptismaux, lui donna le nom de Pépin, et le sacra roi d'Italie en présence des évêques, des prêtres, du peuple de Rome et des seigneurs français.

Charlemagne dans ses différents voyages à Rome avait reconnu l'horrible dépravation du clergé italien, et avait à ce sujet adressé des plaintes au pontife pour qu'il mît un frein à ces débordements. Le prince flétrissait les prêtres romains des noms les plus odieux; il les accusait de se livrer au commerce des esclaves, de vendre des jeunes filles aux Sarrasins, de tenir publiquement des lupanars et des maisons de jeux, et de scandaliser la chrétienté par ces monstruosités qui avaient autrefois attiré la vengeance de Dieu sur les villes de Sodome et de Gomorrhe.

Adrien traita de calomniateurs et d'ennemis de la religion

ceux qui avaient fait à Charlemagne des rapports aussi défavorables sur les ecclésiastiques d'Italie; il rejeta l'imputation de l'odieux commerce des esclaves sur les Grecs, qui pirataient le long des côtes de Lombardie, et enlevaient les jeunes filles pour les vendre aux Arabes. Il affirma que pour punir ces flibustiers, il avait même fait brûler une grande partie de leurs vaisseaux dans le port de Centumcelles. Le fait de l'incendie des navires était vrai; mais le saint-père avait exercé cette vengeance contre les Grecs parce qu'ils s'étaient réunis aux Napolitains pour ravager les patrimoines et les terracines de Saint-Pierre, et non dans l'intention d'arrêter leurs pirateries. Le roi se contenta des explications d'Adrien, et retourna dans son royaume pour rassembler ses nombreuses armées et marcher à de nouvelles conquêtes.

Pendant que le pontife affermissait sa domination en Italie, les affaires ecclésiastiques prenaient en Orient un caractère de gravité qui appelait toute l'attention d'Adrien.

Taraise, créature du saint-siége, venait d'être ordonné patriarche de Constantinople. Avant d'accepter cette dignité, le prélat avait exigé que l'impératrice Irène et son fils Constantin jurassent solennellement d'assembler un concile pour juger l'hérésie des iconoclastes. Cette mesure, qui, d'après le rapport du cardinal Baronius, avait été concertée entre Taraise et Adrien, devait avoir pour résultat non un jugement équitable, mais une condamnation certaine et l'extermination des hérétiques.

Irène, ignorant cette machination, écrivit à l'évêque de Rome pour le prévenir, au nom de l'empereur, de la détermination qu'elle avait prise d'assembler un synode universel,

afin de décider la question du culte des images. « Nous vous » prions, saint-père, écrivait Irène, de vous rendre à cette » importante assemblée, pour confirmer par votre témoignage » l'ancienne tradition de l'Église latine relativement aux re- » présentations. Nous promettons de vous recevoir avec tous » les honneurs et les égards dus à votre dignité. Cependant, » si les intérêts de votre siége rendent votre présence indis- » pensable à Rome, envoyez-nous des ambassadeurs recom- » mandables par leurs talents et par leur prudence. »

Taraise, de son côté, adressa des lettres de convocation aux évêques et aux prêtres d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Le prélat faisait sa profession de foi sur la trinité, sur l'incarnation et sur l'invocation des saints; il condamnait les hérétiques, approuvait les six conciles œcuméniques et l'anathème prononcé contre les destructeurs des images; il terminait par une injonction formelle à tous les évêques de se rendre à Constantinople ou d'envoyer leurs légats pour concourir avec lui à la réunion des Églises.

Adrien répondit à l'empereur en ces termes : « Prince, » votre bisaïeul, excité par les conseils funestes des impies, » a enlevé les images des basiliques de ses états, au grand » scandale des fidèles. Pour arrêter le mal, les deux papes » Grégoire, nos illustres prédécesseurs, lui avaient écrit plu- » sieurs lettres, dans l'affliction de leur âme, et le suppliaient » de rétablir le culte sacré qu'il appelait idolâtre; mais il ne » s'est point rendu à leurs prières.

» Depuis cette époque, leurs successeurs Zacharie, » Étienne III, Paul et Étienne IV, ont adressé vainement la » même prière à votre aïeul et à votre père; enfin, à notre

» tour, nous vous supplions comme eux, en toute humilité, de
» faire observer en Grèce le culte des images, suivant la tradi-
» tion de l'Église. Nous nous prosternons à vos pieds, et nous
» vous conjurons devant Dieu de rétablir les autels des saints
» à Constantinople et dans toutes les autres villes de votre em-
» pire. Et s'il est nécessaire d'assembler un concile pour ac-
» complir cette réforme et pour condamner l'hérésie des ico-
» noclastes, nous y consentirons, mais à la condition que le
» faux synode qui avait déclaré notre culte idolâtre sera ana-
» thématisé en présence de nos légats. Vous nous enverrez
» une déclaration avec serment, au nom de l'impératrice votre
» mère et au nom du patriarche Taraise et du sénat, de nous
» accorder une entière liberté de discussion, de rendre à nos
» légats tous les honneurs que vous rendriez à notre per-
» sonne même, et de les défrayer de toutes leurs dépenses.

» Nous vous prions également de nous faire restituer les
» patrimoines de Saint-Pierre qui nous avaient été donnés par
» les empereurs vos ancêtres pour le luminaire de l'église,
» pour la nourriture des pauvres et pour l'entretien de nos
» prêtres et de nos moines. Nous réclamons encore de votre
» piété le droit de consacrer les métropolitains et les évêques
» qui sont de notre juridiction, droit que vos prédécesseurs
» avaient usurpé au mépris des traditions anciennes.

» Nous avons été surpris d'apprendre qu'on donnait au
» patriarche de Constantinople le titre d'universel; car le
» siége de votre capitale n'aurait pas même le second rang
» dans l'Église sans notre consentement; et quand vous le
» nommez œcuménique, vous prononcez un sacrilége.

» Votre patriarche Taraise nous a envoyé sa profession de

» foi, qui nous a été très-agréable; et quoique le nouveau » prélat soit sorti du rang des laïques pour être élevé immé» diatement à la dignité épiscopale, nous approuvons son » élection, et en sa faveur nous consentons à violer les ca» nons de l'Église, parce que nous espérons qu'il concourra » fidèlement au rétablissement du culte des images. »

Adrien exalte ensuite les vertus et la gloire du roi de France; il répète au prince que Charlemagne, soumis aux ordres de l'Église romaine, lui fait constamment des donations solennelles en châteaux, en patrimoines, en villes et en provinces, qu'il enlève aux Lombards, et qui appartenaient au saint-siége, disait-il, par droit divin. Il ajoute que le monarque français a soumis à ses armes toutes les nations barbares de l'Occident, et qu'il envoie chaque jour des chariots chargés d'or pour le luminaire de Saint-Pierre et pour l'entretien du clergé et des nombreux couvents de Rome.

Constantin et l'impératrice Irène, sa mère, accédèrent à tous les désirs du pape; le concile fut définitivement convoqué, et les évêques d'Orient ainsi que les légats du pontife se rendirent à Constantinople, où le concile commença ses séances.

Les iconoclastes, qui avaient deviné les secrètes intentions de leurs adversaires pour leur entière destruction, ameutèrent le peuple contre les ambassadeurs du saint-siége et les obligèrent à quitter la ville. Le patriarche, les prélats orientaux et les grands dignitaires de l'empire choisirent alors la ville de Nicée pour continuer le synode, et reprirent les sessions dans l'église de Sainte-Sophie.

Le concile était composé de trois cent soixante-dix-sept évêques, de vingt abbés, d'un grand nombre de moines, des

envoyés du pontife et des commissaires de l'empereur. La question des images fut d'abord examinée, et après sept séances consécutives, Théodore, chef du clergé de Tauriane, dans la Sicile, chargé par les Pères de résumer les débats de l'assemblée, prit la parole en ces termes : « Au nom » du Père, du Fils et du Saint-Esprit! Mes frères, après avoir » employé le silence des nuits pour pénétrer notre esprit des » questions qui nous étaient soumises, et qui avaient été agi- » tées dans cette assemblée redoutable, nous venons vous ap- » porter le fruit de nos travaux et de nos veilles.

» Votre sagesse a décidé que les saintes images, soit de » couleur, soit de pierre, de bois, d'or et d'argent, soit de » quelque autre matière convenable, seront exposées à la » vénération des fidèles, dans les églises, sur les vases, sur » les ornements et les vêtements sacrés, sur les murailles et » sous les voûtes, dans les demeures particulières et même » sur les chemins, savoir : les représentations de notre Sei- » gneur Jésus-Christ, de sa sainte mère, des anges et de tous » les saints. Car plus on contemple ces images et plus le peu- » ple crédule est excité à aimer la religion et ses ministres.

» Cependant on ne rendra pas à ces figures la véritable » latrie qui ne convient qu'à la nature divine, mais seule- » ment le salut et l'adoration d'honneur; on approchera » d'elles l'encens et le luminaire, suivant le rite observé à » l'égard de la croix, des Évangiles et des autres choses sa- » crées. Telle est la doctrine des Pères et la tradition de l'É- » glise catholique. Les chrétiens qui oseront enseigner d'au- » tres croyances seront regardés comme des hérétiques, et » nous ordonnons qu'ils soient déposés s'ils sont ecclésiasti-

» ques, et qu'ils soient excommuniés s'ils sont laïques. »

Après cette décision du concile, Constantin et l'impératrice sa mère rétablirent les images dans toutes les basiliques grecques et même dans leurs palais. Les légats du pape retournèrent à Rome et rapportèrent les actes du synode, qui furent traduits en latin et déposés dans les archives du palais de Latran. Cette version était tellement obscure et inintelligible, qu'aucun des clercs de la cour apostolique ne voulut ni la lire ni en prendre des copies; et lorsque, dans le siècle suivant, Anastase le bibliothécaire eut besoin de consulter les actes de ce synode pour ses travaux historiques, il fut obligé de faire une traduction nouvelle sur l'original grec.

Charlemagne revint encore en Italie, à la prière du pontife, pour combattre le duc de Bénévent, qui avait osé défendre à ses sujets de grossir l'épargne de Saint-Pierre. Le malheureux duc fut dépouillé de ses meilleures villes : Sora, Arces, Aquin, Theano et Capoue, envahies par les Français, furent ajoutées aux domaines du pape.

Tassillon, duc de Bavière, qui avait encouru l'indignation du roi de France, envoya un évêque et un abbé à Rome pour supplier le pape d'intercéder auprès du prince, afin d'obtenir de sa clémence un traité de paix. Malgré la justice de son ressentiment contre le duc, Charlemagne accueillit favorablement la proposition d'Adrien; et pour terminer les contestations, il consentit à recevoir les ambassadeurs de Tassillon. Le pape réclama aussitôt le prix de son intervention; mais les envoyés du prince ayant déclaré qu'ils n'étaient point autorisés à payer immédiatement au pontife les sommes promises par leur souverain, Adrien, trompé dans

son avarice, lança aussitôt une excommunication terrible contre le duc de Bavière et contre tous ses sujets; il déclara que les Français étaient absous à l'avance de tous les crimes qu'ils commettraient dans le pays ennemi; et que Dieu leur ordonnait, par son vicaire, de violer les filles, d'égorger les femmes, les enfants, les vieillards; d'incendier les villes et de passer tous les habitants au fil de l'épée.

Adrien envoya cette bulle d'anathème au roi des Franks, qui était retourné dans ses états. En même temps d'autres députés vinrent lui remettre les actes du concile de Nicée pour qu'il les fît examiner par les évêques d'Occident qui n'avaient pas été convoqués à cette assemblée universelle. Les prélats des Gaules trouvèrent la décision du clergé grec contraire au rite de l'Église gallicane, qui permettait d'avoir des images dans les temples comme ornements, et non pour leur rendre un culte sacrilége. Ils composèrent alors, au nom du roi, un écrit divisé en quatre livres, avec une grande préface dans laquelle ils s'exprimaient ainsi : « Des évêques chrétiens, » rassemblés en concile dans la Bithynie, ont osé rejeter » comme profanes les saintes images que nos pères avaient » placées dans les basiliques pour l'ornement des enceintes » sacrées, et pour rappeler au peuple les principaux événe- » ments de l'histoire chrétienne. Cette assemblée sacrilége » attribuait ainsi aux images ce que le Seigneur a dit des » idoles, et rendait grâces à l'empereur Constantin de les » avoir brisées pour garantir les hommes de l'idolâtrie.

» Depuis cette époque un nouveau concile tenu dans la » ville de Nicée est tombé dans une erreur opposée; non- » seulement il a anathématisé le premier synode en le décla-

» rant impie, mais encore il prétend contraindre les fidèles » à se prosterner devant les images et à leur rendre un culte » idolâtre.

» Les actes de ce concile, composé de Pères ignorants et » de moines stupides, nous ayant été présentés, nous nous » sommes empressés de rejeter les doctrines ridicules qu'ils » commandent, et nous avons entrepris cet ouvrage d'après » l'avis des évêques de notre royaume, pour réfuter les er- » reurs grossières des prêtres d'Orient et les propositions » plus absurdes encore du clergé de Rome. »

Charlemagne, dans ses livres, défend d'appeler saintes des images qui n'ont aucune sainteté, ni naturelle ni acquise. Il condamne le culte qu'on leur rend, et rapporte, pour autoriser son opinion, le célèbre passage de la Bible où il est dit que le patriarche Abraham adora les enfants de Heth, faisant observer qu'il s'agit dans ces paroles d'une vénération, ou plutôt d'un hommage mondain, et non d'une adoration religieuse. Il répond victorieusement aux sophismes tirés des écrits des Pères, et allégués par le concile de Nicée, sur l'utilité des représentations dans les basiliques.

Il proscrit le culte, l'adoration, l'hommage ou l'honneur qu'on rendait aux images, en pliant les genoux, en inclinant la tête, ou en offrant de l'encens. « S'il ne faut adorer, dit-il, » ni les anges ni les hommes, il faut encore moins adorer » les images, qui n'ont point de raison, et ne sont dignes ni » de vénération ni de salutation, puisqu'elles ne peuvent ni » voir, ni entendre, ni comprendre...... »

Enfin le prince termine sa préface en flétrissant la conduite d'un abbé qui avait osé soutenir en plein concile qu'il

valait mieux fréquenter les tavernes et les lupanars, commettre des adultères, des viols, des incestes, et même des meurtres, que de s'abstenir de l'adoration des statues de Jésus-Christ, de sa sainte mère et des glorieux martyrs. Tel est le précis des livres Carolins ou de l'ouvrage attribué à Charlemagne sur le culte des images.

Cette même année fut signalée par une nouvelle hérésie qui s'éleva en Espagne. Élipand, archevêque de Tolède, consulta Félix, prélat d'Urgel, dont il avait été le disciple, afin de savoir de quelle manière il reconnaissait Jésus-Christ comme fils de Dieu; s'il le tenait pour fils naturel, ou pour fils adoptif. Félix répondit que selon la nature humaine, Jésus-Christ n'était que le fils adoptif de Dieu; et que selon la nature divine, il en était le fils naturel. Élipand ayant approuvé la décision de son maître, propagea cette doctrine dans les Asturies et dans la Galice; Félix, de son côté, la répandit au delà des Pyrénées, dans la Septimanie ou province du Languedoc. Adrien, instruit de cette hérésie sacrilége, adressa une lettre à tous les évêques d'Espagne, pour les exhorter à se prémunir contre la doctrine nouvelle qui semblait flétrir la conduite de la Vierge Marie et la représenter comme une femme adultère. Sa Sainteté les engageait à demeurer fermes dans la foi de l'Église orthodoxe et à s'en rapporter à saint Pierre, « qui, ajoutait-il, avait positivement reconnu Jésus-Christ pour le fils du Dieu vivant. » Il rapportait également les passages de plusieurs Pères grecs et latins, afin d'établir par leur autorité que le nom d'enfants adoptifs convient aux chrétiens, et non à Jésus-Christ.

En même temps il se plaignit de différents abus qui s'étaient

introduits dans les Églises d'Espagne. En effet, quelques prélats de cette province reculaient la célébration de la fête de Pâques au delà du temps prescrit par le concile de Nicée; d'autres traitaient d'ignorants les fidèles qui refusaient de manger du sang de porc et des viandes d'animaux étouffés; un grand nombre de prêtres, abusant du texte des Écritures sur la prédestination, niaient le libre arbitre; enfin la plupart des prélats, se conformant aux mœurs des juifs et des païens, scandalisaient les chrétiens par des mariages illicites, ou entretenaient plusieurs concubines dans leurs maisons. Les évêques renfermaient dans leurs demeures épiscopales des courtisanes et des eunuques, sous prétexte de vouloir convertir les Arabes en se rapprochant de leurs mœurs; mais, en réalité, afin de continuer plus facilement une vie de scandale et de débauches.

Le pape lança contre eux des anathèmes terribles, et ordonna au métropolitain Élipand d'assembler à Tolède un concile national pour examiner sa doctrine sur le Sauveur et l'erreur de Migèce sur la fête de Pâques. L'archevêque obéit, et le concile déclara, contrairement aux opinions du pontife, qu'on pouvait enseigner l'adoption de Jésus-Christ.

Charlemagne, qui désirait maintenir l'unité de croyances dans ses états, écrivit au saint-père pour qu'il prît lui-même une décision solennelle sur cette importante question. Adrien, intimidé par la décision des prélats d'Espagne, n'osa pas rassembler un nouveau synode; il se contenta de rappeler les passages des Pères qu'il avait déjà cités, et traita de sacriléges ceux qui voulaient argumenter sur un article de foi que saint Pierre avait confessé en disant à Jésus : « Vous êtes le

» Christ, le Fils du Dieu vivant. » Après ce raisonnement, et pour éviter toute controverse, il conclut en déclarant hérétiques tous les chrétiens qui ne pensaient pas comme lui, et il les déclara excommuniés en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'Apôtre.

Les foudres du pape n'intimidèrent pas Charlemagne; ce prince, voulant mettre un terme aux querelles des évêques d'Occident, convoqua un concile à Francfort-sur-le-Mein, résidence royale. Les prélats de toutes les provinces soumises à sa domination s'empressèrent de se rendre à ses ordres, et ils se trouvèrent réunis au nombre de trois cents. On leur adjoignit trois cents prêtres ou moines, et les principaux seigneurs de la cour impériale. Le souverain lui-même présida l'assemblée, et fit admirer son éloquence dans les discussions théologiques.

Le résultat des délibérations de l'assemblée fut envoyé aux ecclésiastiques d'Espagne, sous forme de lettre synodale, et Charlemagne leur écrivit également en son nom : « Nous » sommes profondément touché, seigneurs évêques, de l'oppression que les infidèles vous font souffrir; mais nous » éprouvons une affliction plus grande encore de l'erreur qui » règne parmi vous, et qui nous a forcé d'assembler en concile tous les prélats de notre royaume, pour déclarer la » foi orthodoxe sur l'adoption de la chair de Jésus-Christ.

» Nous avons examiné vos écrits avec une profonde attention, et vos objections ont été discutées article par article » dans le synode. Chaque évêque, en notre présence, a eu » la liberté d'exprimer son opinion, et avec l'aide de Dieu, » cette importante question est enfin décidée.

» Maintenant je vous conjure d'embrasser dans un esprit » de paix notre confession de foi, et de ne pas élever vos » doctrines au-dessus des décisions de l'Église universelle.

» Avant le scandale que vous avez donné par l'erreur de » l'adoption, nous vous aimions comme nos frères; la droi- » ture de vos croyances nous consolait de votre servitude » temporelle, et nous avions résolu de vous délivrer de l'op- » pression des Sarrasins.

» Ne vous privez donc pas de la participation de nos prières » et de notre secours; car, si après l'admonition du pape et » les avertissements du concile vous ne renoncez pas à votre » erreur, nous vous regarderons comme des hérétiques, et » nous n'oserons plus avoir de communication avec vous.

» Quant à la proposition soumise à notre jugement sur le » nouveau synode tenu à Constantinople, dans lequel on a » ordonné, sous peine d'anathème, de rendre aux images des » saints le service et l'adoration que l'on rend à la Trinité di- » vine, les Pères de notre assemblée ont rejeté comme sacri- » lége cette doctrine impie, et repoussent le jugement de la » cour de Rome. »

Malheureusement pour la France, les successeurs de Charlemagne ne se conformèrent point à cette décision judicieuse; le second concile de Nicée prévalut dans les siècles suivants, et la fureur des guerres religieuses excitées par les prêtres couvrit bientôt les provinces de ruines, de désastres, d'incendies et de massacres.

Les livres attribués à Charlemagne contre le culte des images furent portés au pape par Angilbert, abbé de Centule. Adrien répondit aussitôt au roi de France : « Nous avons reçu

[illegible] que nous savons [illegible] et que vous admettez à [illegible] les capitulaires sou- [illegible] favorablement ce [illegible] si nous l'eussions [illegible] affection que nous portons à [illegible] à ses décisions [illegible] l'ancienne tradition de [illegible] nous refusons de regarder [illegible] excepté le dernier, [illegible] à notre siége.

[illegible] nous l'avons reçu pour en- [illegible] à leurs erreurs ; mais nous [illegible] l'empereur notre réponse défini- [illegible] à jamais nous exigerons qu'il [illegible] plusieurs évêchés [illegible] qui nous avaient [illegible]

[illegible] n'ayant point [illegible] que cette indiffé- [illegible] grecs ne sont pas réel- [illegible]

[illegible] en votre nom pour [illegible] l'impératrice sa mère du [illegible] nous les presserons encore de [illegible] nos patrimoines ; et s'ils [illegible] nous les déclarerons hérétiques [illegible] sujets d'Europe et d'Asie, et nous les me- nacerons de votre colère. »



Cette réponse habile montre combien le saint-siége avait besoin de ménager les souverains de France.

Néanmoins, en dépit des volontés de Charlemagne et des décisions du synode de Francfort, le culte des images passa dans l'Église gallicane comme dogme essentiel ; ce fut inutilement que les théologiens essayèrent de formuler des distinctions dans la manière d'honorer les représentations, et qu'ils établirent le culte de latrie, qu'on devait rendre à Dieu seul, celui d'hyperdulie, destiné à la Vierge et à ses prétendus portraits, et celui de simple dulie pour les saints ordinaires ; les fidèles persistèrent à voir Dieu lui-même dans ses représentations, et adorèrent des statues de pierre et de bois, ainsi que des tableaux et toutes sortes d'images.

Cette adoration, qu'encourageait la cour de Rome, constituait une véritable idolâtrie, qui avait été sévèrement proscrite par les fondateurs du christianisme et par les Pères des premiers siècles de l'Église, puisque l'historien Philostorge rapporte que de son temps on refusa de rendre aucun honneur à une statue du Christ, qu'on prétendait avoir été érigée à Panéade, petite ville de Palestine, du consentement d'Hérode le Tétrarque, et à la demande d'une femme que Jésus avait guérie d'un flux de sang. Cette statue avait été renversée par le prédécesseur de Constantin le Grand, et depuis ce moment gisait au milieu de la place publique, à moitié enterrée dans les décombres et cachée par les herbes qui croissaient autour. Quand elle fut retirée de cette place, on la confina dans la sacristie de l'église, et l'on se donna bien de garde de l'adorer. Cette statue disparut miraculeusement, affirment les prêtres, sous le règne de Julien.

Pendant que le pontife se prosternait aux pieds de Charlemagne, un prince anglais venait s'agenouiller devant l'évêque de Rome pour obtenir le pardon de ses péchés et la protection de l'apôtre. Offa, deuxième roi des Merciens, après avoir tué Éthelbert, dernier roi d'Estanglie, qu'il avait attiré à sa cour sous prétexte de lui donner sa fille en mariage, se rendit à Rome, suivant l'usage du siècle, et demanda au saint-père l'absolution de son crime. Le pape, faisant tourner au profit de son avarice le fanatisme du prince, ne consentit à le réconcilier avec le ciel que sous la condition qu'il autoriserait dans son royaume la levée du denier de saint Pierre, et qu'il fonderait des retraites religieuses dont le saint-siége pourrait vendre les bénéfices. Offa, rassuré sur son salut éternel, retourna dans ses états, fit construire plusieurs monastères en l'honneur de saint Alban et d'autres habitants des cieux; et suivant sa promesse, il en mit les revenus à la disposition du souverain pontife.

Adrien mourut peu de temps après, le 25 décembre 795, après avoir occupé le siége de Rome pendant vingt-quatre ans. Il déploya une remarquable habileté politique dans la conduite de l'Église; son esprit souple et adroit savait fléchir devant les puissances, pour augmenter l'autorité de Rome et pour étendre sa domination sur les peuples. L'avarice était sa passion dominante, et malgré les dépenses qu'il fit en constructions de couvents et d'églises, il laissa des richesses immenses à son successeur.

Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

LÉON III,

100e PAPE.

CONSTANTIN VI, IRÈNE, NICÉPHORE, empereurs d'Orient.

CHARLEMAGNE, LOUIS LE DÉBONNAIRE, rois de France.

Élection de Léon III. — Il reconnaît Charlemagne pour souverain de Rome. — Libéralité du pontife envers les églises et les monastères. — Les dépouilles des malheureux Huns sont converties en vases sacrés et en ornements précieux pour les basiliques de Rome. — Soumission du roi des Merciens au siége de Saint-Pierre. — Le pontife accorde à l'archevêque de Cantorbéry le privilége d'excommunier les rois. — Attentat contre la personne du pape. — Acharnement des conjurés. — On terrasse le pontife pour lui crever les yeux et lui couper la langue. — Léon est horriblement mutilé. — Les conjurés le renferment dans un cachot. — Léon est enlevé pendant la nuit et conduit en France auprès de Charlemagne. — Son retour à Rome. — Informations sur les assassins du pape. — Charlemagne se rend en Italie. — Léon III le couronne empereur des Romains. — Capitulaires sur les chorévêques. — Miracles du Christ de Mantoue. — Fourberies du pontife. — Testament de Charlemagne. — Conduite scandaleuse de l'évêque Fortunat. — Nouvelle conspiration contre la vie du pape. — Sédition des Romains. — Mort de Léon.

Le jour même des funérailles d'Adrien, on éleva Léon III sur le trône pontifical. Le saint-père était originaire de Rome, et habitait dès son enfance le palais patriarcal de Latran : il

avait d'abord été ordonné sous-diacre et ensuite prêtre du titre de Sainte-Susanne. Dans ses différentes fonctions ecclésiastiques, Léon s'était acquis l'estime du clergé, des grands et du peuple, qui le choisirent à la mort d'Adrien, comme le plus digne de lui succéder.

Après avoir été intronisé au milieu des acclamations générales, Léon députa en France des légats chargés de remettre au roi les clefs de la Confession de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome et de magnifiques présents. Il priait Charlemagne d'envoyer au saint-siége des seigneurs français pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Le prince fit partir aussitôt Angilbert avec plusieurs chariots remplis de richesses enlevées aux Huns dans le pillage de leur capitale. En même temps il adressa au pontife des lettres conçues en ces termes : « Nous avons lu avec une satisfaction profonde » le décret de votre élection; nous unissons notre suffrage à » celui des Romains qui vous ont élevé sur la chaire de » l'apôtre, et nous reconnaissons avec joie que vous nous » conservez la fidélité et l'obéissance qui nous sont dues.

» En témoignage de notre satisfaction, nous vous en- » voyons un de nos dévoués serviteurs chargé des présents » que nous destinons à Saint-Pierre. Il conférera avec vous » sur toutes les choses qui peuvent intéresser la gloire de » l'Église, l'affermissement de votre dignité et l'autorité de » notre patriciat. »

Dans les instructions données à son ambassadeur, le roi de France recommandait d'insister auprès du pontife pour l'engager à réformer les mœurs du clergé italien, pour faire cesser le trafic honteux des charges sacrées, et pour qu'on ne

dépensât point les sommes qu'il envoyait en pensions accordées à des prêtres débauchés.

D'après les désirs du prince, Léon transforma les trésors des Huns en vases d'argent, en calices d'or, en couloirs de vermeil, et en ornements sacerdotaux brodés de perles et de pierreries. Une partie des sommes en argent monnoyé servit à payer les embellissements du palais de Latran, et le saint-père fit orner sa demeure de colonnes de porphyre, de balustrades de marbre et de peintures en mosaïques : une d'elles représentait saint Pierre assis, tenant sur ses genoux les trois clefs du paradis; le pape Léon était à sa droite et Charlemagne à sa gauche, et tous deux prosternés à ses pieds; d'une main l'apôtre donnait le pallium au pape, et de l'autre il présentait au roi un étendard orné de six roses, sur lequel on avait écrit : « Saint Pierre, donnez la vie au pape » Léon, et la victoire au roi Charles. »

Quenulfe, souverain des Merciens et successeur d'Offa, écrivit à Léon pour le féliciter de son avénement au trône pontifical, le priant de le regarder comme son fils adoptif, et lui promettant une obéissance entière à ses volontés. Il ajoutait dans sa lettre : « Vous devez avoir été instruit, très-» saint Père, de la division du diocèse de Cantorbéry, or-» donnée par notre prédécesseur pour diminuer l'autorité du » métropolitain de cette ville. Le pape Adrien, au lieu de » soutenir le chef de ce siége, a consenti, par une lâche con-» descendance, à donner le pallium à l'évêque des Merciens, » afin d'élever ce prélat au même rang que l'archevêque de » Cantorbéry. Cette mesure a causé un grand schisme dans » notre royaume; et pour éviter une révolution, nous avons

» été obligé de ne point déclarer notre préférence. Mainte-
» nant, nous vous supplions, très-saint père, de nous mander
» quelle détermination nous devons prendre dans des cir-
» constances aussi difficiles. »

L'ambassadeur du roi anglais était le prélat Athelrade, ancien abbé de Malmesbury, qui avait été nommé évêque de Winchester, et enfin métropolitain de Cantorbéry. Ce moine rusé, en se présentant devant le saint-père pour lui remettre la lettre de Quenulfe, ne manqua pas de lui offrir pour le trésor de l'Église cent vingt marcs d'or. Le pontife non-seulement le rétablit primat d'Angleterre, mais encore il lui donna le pouvoir d'excommunier les rois et les princes de sa juridiction. En exécution de ce décret, Athelrade, à son retour dans la Grande-Bretagne, tint un synode à Becaneld; et en présence des principaux seigneurs anglais et du roi lui-même, il déclara excommuniés et voués aux feux éternels les laïques qui oseraient porter une main sacrilége sur les biens du clergé.

Félix d'Urgel continuait à propager son hérésie en Espagne, malgré la condamnation qu'il avait encourue de la part des évêques français. Alors Charlemagne renouvela ses instances auprès de la cour de Rome, et demanda la convocation d'un concile général pour condamner définitivement l'erreur. Léon s'empressa d'accéder aux désirs du monarque; et par ses ordres tous les prélats d'Italie se réunirent à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre. Le pontife ouvrit les séances par le discours suivant : « Mes frères, dans un concile tenu à
» Ratisbonne par le roi de France avant notre règne, un hé-
» rétique, nommé Félix, a confessé qu'il était tombé dans

» l'erreur en soutenant que Jésus-Christ était le fils adoptif » de Dieu selon la chair.

» Notre prédécesseur, pour obtenir cette rétractation, avait » déjà été obligé d'user de rigueur envers ce fils rebelle, et » de l'enfermer dans nos prisons comme hérétique. La crainte » salutaire des tortures lui a fait abjurer sa doctrine impie, » et il a même souscrit une profession de foi orthodoxe, qui » est encore déposée dans notre palais patriarcal. Mais après » cette manifestation publique, l'apostat s'est enfui dans les » provinces des païens, où il brave les anathèmes de nos » conciles, qui l'ont déjà excommunié et qui le condamnent » de nouveau aujourd'hui par ma bouche. »

Félix, entouré de la vénération universelle dans son diocèse d'Espagne, ne s'inquiéta nullement des foudres du saint-siége, et persévéra dans ses doctrines.

A son tour, Léon devint la victime des passions religieuses qu'il avait voulu exciter contre le prélat espagnol. Deux prêtres ambitieux, Pascal, primicier, et Canaple, sacellaire, formèrent un complot contre la vie du pontife, et se firent aider dans l'exécution de leur exécrable projet par les moines, dont le fanatisme était déchaîné par la crainte des réformes.

A la suite d'une procession solennelle, au moment où le pontife rentrait au palais de Latran, les conjurés tombèrent sur son escorte, l'enlevèrent de cheval, le traînèrent par la barbe, cherchèrent à lui briser le crâne à coups de pierre, et le laissèrent gisant sur le pavé couvert de blessures et ne donnant plus aucun signe de vie; puis les assassins, craignant de n'avoir pas entièrement consommé le crime, emportèrent le pape dans l'église du couvent de Saint-Étienne et

Saint-Sylvestre, dont ils fermèrent les portes; et là, dans le sanctuaire même, sur les marches de l'autel, ces monstres s'efforcèrent de lui arracher les yeux et la langue, le déchirant avec leurs ongles et avec leurs dents; enfin ils le jetèrent tout sanglant dans le cachot du monastère. Léon resta deux jours entiers, sans secours, étendu sur les dalles de sa prison; le troisième jour, l'abbé Érasme, l'un des conjurés, descendit avec des moines pour retirer le cadavre et le mettre dans un cercueil. Comme l'infortuné respirait encore, il le fit transporter dans un autre couvent pour qu'on ne pût découvrir la retraite où ses complices le tenaient caché, en attendant qu'ils eussent décidé de son sort.

Pendant la nuit, Albin, camérier du pape, instruit par un religieux de l'endroit où le saint-père était enfermé, pénétra dans son cachot avec quelques serviteurs dévoués, et l'ayant enlevé, ils le descendirent par les murailles de la ville et l'emportèrent à Saint-Pierre, où des médecins lui prodiguèrent tous les soins que réclamait son malheureux état. Le pontife conserva l'usage des yeux et de la langue, ce qui a fait affirmer par quelques auteurs qu'il fut guéri par un grand miracle. Mais Léon lui-même, dans le récit qu'il a laissé de cette horrible aventure, explique que dans leur précipitation les meurtriers n'avaient coupé qu'une partie de la langue, et avaient seulement crevé les yeux sans les arracher de leurs orbites.

Albin informa le duc de Spolette de cet horrible attentat, et le supplia de venir à Rome avec des soldats pour protéger le pape et lui faciliter les moyens de passer en France. Par ses soins, le saint-père franchit heureusement

les Alpes et se rendit à la cour de Charlemagne, qui était alors à Paderborn, en Saxe, où le roi l'accueillit avec de grands témoignages d'affection, et répandit même des larmes en l'embrassant.

Pascal et Canaple, furieux de voir Léon soustrait à leur vengeance, rassemblèrent leurs partisans et brûlèrent les domaines de l'Église; ensuite ils envoyèrent au roi des députés chargés de porter contre le saint-père les plus affreuses accusations. Le prince indigné les chassa de sa cour sans vouloir les écouter, et fit reconduire le saint-père en Italie, accompagné des principaux évêques, de plusieurs comtes et d'une escorte imposante.

Dans toutes les villes le pontife fut accueilli par les populations comme s'il eût été saint Pierre lui-même; et lorsqu'il approcha de Rome, le clergé, le sénat, la milice, les citoyens, les femmes, et même les diaconesses et les religieuses, tous précédés des saintes bannières, se rendirent en procession à sa rencontre en chantant des hymnes sacrées. Léon fit son entrée triomphante dans la ville sainte et prit de nouveau possession du palais de Latran. Quelques jours après, les prélats et les seigneurs qui l'avaient accompagné s'assemblèrent en conseil pour informer sur les accusations intentées contre lui par le primicier Pascal, le sacellaire Canaple, et leurs complices. Le pontife fut déclaré innocent; et ses accusateurs condamnés à être battus de verges et à finir leurs jours dans les cachots.

Cependant la justification du pape ne paraissait pas régulière aux citoyens de Rome, qui étaient excités par les prêtres italiens, jaloux de la faveur qu'il accordait aux prélats fran-

çais. Léon, redoutant une nouvelle conspiration, écrivit à Charlemagne pour l'instruire de ses craintes et le prier d'avancer l'époque du voyage qu'il devait faire en Italie.

Le roi se rendit à ses prières, et fit son entrée à Rome au mois de décembre de l'an 800. Sept jours après son arrivée, Charlemagne convoqua le clergé, le sénat et le peuple; il exposa devant l'assemblée qu'il avait quitté son royaume pour faire cesser les imputations calomnieuses que des prêtres sacriléges osaient répandre contre le pontife; il examina une à une toutes les accusations contenues dans le libelle de Canaple; et ensuite il commanda à ceux qui l'entouraient d'élever sans crainte la voix pour les soutenir, si elles leur paraissaient fondées.

Personne n'ayant répondu, le pontife fut admis à se justifier par serment devant la multitude innombrable qui remplissait l'église de Saint-Pierre; il prit dans ses mains le livre des Évangiles, l'éleva au-dessus de sa tête, monta sur l'ambon et dit : « Je jure, sur le Verbe de Dieu, que je n'ai pas commis » les crimes dont les Romains m'ont accusé ! »

Le lendemain le roi reçut enfin la récompense de tout ce qu'il avait fait pour la cour de Rome; il se rendit en grande pompe à la cathédrale, où le pape, revêtu des ornements sacerdotaux, l'attendait avec son clergé; et là, en présence des seigneurs, des prélats et des magistrats de la ville, le saint-père posa sur la tête de Charlemagne une couronne de fer, et dit d'une voix forte : « A Charles Auguste, couronné » de la main de Dieu, empereur des Romains, vie et victoire ! » De longues acclamations retentirent sous les voûtes de Saint-Pierre, et les assistants répétèrent : « Vie et vic-



» toire à Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, » empereur des Romains. » Ensuite Léon se prosterna devant le prince et l'adora, selon l'usage des anciens césars, le reconnaissant pour son souverain légitime et pour le défenseur de l'Église.

Ainsi se trouva rétablie, après trois cent vingt-quatre ans d'interruption, la dignité d'empereur romain, éteinte en Occident depuis l'année 476. Lorsque la cérémonie fut achevée, Charlemagne fit d'immenses donations aux églises de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure; il donna à la basilique de Saint-Pierre deux tables d'argent, des calices, des patènes et des vases d'or enrichis de pierreries, et alloua de grandes sommes pour son luminaire et pour l'entretien de ses prêtres.

A son retour en France, le nouvel empereur s'occupa de régler les affaires de l'État et de l'Église; il convoqua à Aix-la-Chapelle un concile national, où Paulin, patriarche d'Aquilée, assista comme légat du pape. L'assemblée s'occupa de diverses questions de discipline ecclésiastique, et parmi les règlements qu'elle établit, on cite comme l'un des plus remarquables celui qui concerne les chorévêques ou évêques de la campagne. Il est décrété au nom de Charlemagne dans les termes suivants : « Nous avons été souvent obsédé des » plaintes portées contre les chorévêques, non-seulement » par le clergé, mais encore par les laïques. Les papes pré» décesseurs de Léon III ont déclaré dans plusieurs synodes » que ces ecclésiastiques n'ont pas le pouvoir d'ordonner des » prêtres, des diacres et des sous-diacres; qu'il ne leur est » pas permis de dédier des églises, de consacrer des vierges

» et de donner la confirmation; ils engageaient même nos » prédécesseurs à les condamner tous et à les envoyer en » exil, quelle que fût l'excellence de leur vie.

» En conséquence, d'après l'autorité du pontife qui gou- » verne aujourd'hui le saint-siége, et suivant l'avis de nos » prélats et de nos autres sujets, nous décrétons que les » chorévêques ne pourront à l'avenir exercer aucune des » fonctions épiscopales, sous peine de déposition. »

A cette époque, le métropolitain Fortunat envoya à Rome des députés pour solliciter la médiation de Léon et implorer l'intervention de l'empereur contre Jean, duc de Venise, et contre Maurice, son fils, qui voulaient le chasser de son siége. Le pape accueillit favorablement les lettres et les présents de l'archevêque, et promit aux envoyés d'assurer à leur maître la protection de l'empereur. Léon se détermina en effet à entreprendre un nouveau voyage en France, afin de négocier cette affaire et pour obtenir du prince plusieurs autres décisions concernant les intérêts temporels du saint-siége; mais craignant d'être arrêté dans son projet par le duc de Venise et par son fils, il se servit de la superstition du temps pour écarter les soupçons. Il fit répandre le bruit que le Christ de Mantoue laissait tomber des gouttes de sang qui opéraient de nombreux miracles; sous prétexte de s'assurer de la réalité de ces prodiges, il se rendit dans cette ville; et de là il passa secrètement en France.

Charlemagne était alors à Aix-la-Chapelle; lorsqu'il eut connaissance de l'arrivée du pape, il envoya aussitôt son fils Charles à sa rencontre jusqu'à Saint-Maurice en Valais, et lui-même se rendit à Reims pour le recevoir. Ils passèrent

huit jours ensemble pour traiter de graves questions politiques et religieuses ; enfin le pape se retira comblé de présents. Charlemagne l'accompagna, par la Bavière, jusqu'à la ville de Ravenne.

Quelque temps après, l'empereur sentant les approches de la mort, assembla à Thionville ses principaux seigneurs, et en leur présence il partagea ses états entre ses trois fils, Charles, Pépin et Louis. Dans le partage, l'empereur ne fit pas mention du duché de Rome, dont il se réservait la disposition. Il lut son testament, et après en avoir fait jurer l'exécution par tous les grands de sa cour, il l'envoya au saint-siége, afin que le pape y apposât sa signature pour en confirmer l'authenticité.

Le secrétaire du prince écrivit en même temps à Léon en faveur du métropolitain Fortunat, qui avait été chassé de son siége par les Vénitiens et par les Grecs; il le priait, au nom de son maître, de donner au prélat persécuté l'Église de Pôle, en Istrie, qui était vacante par la mort de l'évêque Émilien. Le pontife satisfit à la demande de l'empereur, sous la réserve néanmoins que si Fortunat rentrait dans son diocèse de Grade, il rendrait le siége de Pôle sans retenir aucun des biens attachés à cette Église. Dans sa réponse il ajoutait : « Puisque vous désirez conserver à cet indigne prélat des » biens et des honneurs temporels, nous vous prions également d'avoir soin de son âme; car la crainte que vous lui » inspirez l'obligera sans doute à réformer ses mœurs, qui » font le scandale des fidèles. Notre affection pour votre » personne sacrée et le désir ardent de contribuer au salut » de votre âme, nous commandent de vous donner cet avis,

» car nous-même nous avons été induit en erreur, et nous » demandons pardon à Dieu d'avoir accepté autrefois les » présents de ce prêtre débauché. Les ecclésiastiques de votre » cour ont été gagnés par l'or de Fortunat, et ceux qui ont » osé le défendre répondront devant Dieu des désordres » qu'il commettra dans le diocèse que vous m'avez ordonné » de lui confier. »

L'année suivante un nouveau concile fut tenu à Aix-la-Chapelle, par ordre de Charlemagne, pour déterminer les attributions du Saint-Esprit; Bernard, évêque de Worms, et Abélard, abbé de Corbie, furent envoyés à Rome pour remettre au pape les décisions du concile, formulées par Smagarde, abbé de Saint-Michel à Verdun, et dans lesquelles les Pères avaient prouvé par les saintes Écritures et par les opinions des anciens que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Les députés du monarque présentèrent leurs instructions à Léon et entrèrent avec lui dans de grandes conférences, sans parvenir à lui faire approuver les décisions du synode français.

Mais le saint-père conservait toujours dans les discussions une douceur et une modestie exemplaires, se bornant à réfuter les questions qu'il ne trouvait pas justes. Il convenait avec eux qu'il ne lui était pas permis de se prononcer contre les usages des autres Églises, et qu'aucun homme ne pouvait avancer une opinion positive sur des matières religieuses qui renferment toujours des mystères incompréhensibles. « Les » saintes ténèbres dont le Christ a voilé ses mystères, ajou» tait le pontife, sont trop épaisses pour que l'on puisse en» treprendre de les dissiper; il faut s'en tenir aux choses

» claires et palpables, et ne pas se jeter dans les abîmes de » la théologie, d'où l'esprit humain ne saurait sortir. » Il applaudissait aux décrets de Charlemagne, en vertu desquels il était défendu aux prélats de l'Église gallicane de chasser, de répandre le sang des chrétiens ou des païens, d'avoir plusieurs femmes légitimes, et qui portaient défense aux prêtres de dire la messe sans y communier, comme on le pratiquait généralement à cette époque. Il approuvait l'empereur d'avoir interdit aux docteurs en théologie la faculté d'introduire de nouveaux anges dans la liturgie, autres que Michel, Gabriel et Raphaël; il le louait surtout d'avoir défendu aux religieuses de prendre le voile avant d'avoir atteint leur vingt-cinquième année, ainsi qu'aux clercs de se faire prêtres avant trente ans, et à tous les ecclésiastiques d'user de fraudes pieuses pour tromper la crédulité des simples, de se livrer aux opérations magiques, de s'adonner à l'intempérance, et de vendre aux fidèles la permission de s'enivrer dans les tavernes. Enfin, il déclarait que le prince avait agi selon l'esprit de l'Église, en fixant à deux époques périodiques la tenue des conciles provinciaux, et en établissant des règles sévères de conduite pour le clergé régulier et séculier.

Ces règlements n'étaient ni les premiers ni les seuls qui déjà eussent été publiés dans les Gaules sur les matières ecclésiastiques; le grand empereur, qui embrassait dans ses vastes conceptions toutes les améliorations spirituelles et matérielles de son puissant empire, avait déjà écrit un volume entier de capitulaires sur toute espèce de questions religieuses, mais sans avoir atteint le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire de réprimer les nombreux abus introduits par les

prêtres. Alors, tout était mêlé, confondu de la manière la plus déplorable, droits et devoirs, priviléges et charges; il n'y avait partout que des opprimés et des oppresseurs. Les immunités du clergé entravaient à chaque pas la marche du pouvoir civil, qui, à son tour, empiétait souvent sur la juridiction sacerdotale. Il fallait donc user d'une prudence excessive pour introduire quelques réformes dans la société, et pour amener les prêtres à consentir à ce qu'ils contribuassent, au moins pour une petite portion de leurs énormes revenus, aux besoins de l'état. Les armées étaient conduites par des clercs, et en revanche les évêchés et les abbayes étaient souvent dirigés par des militaires ou des favoris des princes. Les conciles, composés d'hommes intéressés à conserver cet ordre de choses, apportaient des obstacles invincibles aux volontés de l'empereur; aussi ne doit-on pas s'étonner que, malgré la sagesse des avis du pape, les évêques français ne voulurent point se ranger à son opinion, et continuèrent à enseigner que le Saint-Esprit procédait du Fils comme du Père.

Charlemagne était mort avant le retour de ses ambassadeurs; la main de Dieu s'était appesantie sur le monarque puissant dont le front était orné de la couronne des empereurs et de celle des rois. Par ses exploits, il avait placé le royaume de France au premier rang des nations; et, par son fanatisme, il avait augmenté la puissance du saint-siége, enrichi les églises, les monastères, et préparé le pouvoir théocratique, qui s'étendit dans les siècles suivants sur l'Italie, sur l'Europe, sur le monde entier, et qui courba les peuples sous la plus affreuse tyrannie. Mais ce zélé défenseur des

pontifes emporta dans la tombe la force qui réprimait les factions religieuses, et qui inspirait aux prêtres et aux moines une crainte salutaire.

A cette époque, l'hypocrisie, l'avarice, la luxure, étaient les seules vertus des ecclésiastiques; aussi, le grand roi étant mort, voulurent-ils se soustraire à la domination sévère de Léon, et fomenter des conspirations contre sa vie. Mais instruit par une terrible expérience des dangers que courent les souverains qui ont excité des haines, le pape se tenait en garde contre les complots; il fit arrêter les conjurés, et le bourreau les exécuta devant le palais de Latran. Les femmes furent exilées, les enfants des coupables furent enfermés dans les monastères de Rome, et tous leurs biens confisqués au profit du saint-siége. Néanmoins la terreur que lui avait causée cette nouvelle conspiration altéra sa santé; il tomba dangereusement malade et mourut en 816, après un pontificat de vingt ans cinq mois et seize jours.

Léon, qui deux fois avait failli succomber sous la vengeance des prêtres, s'était cependant montré prodigue envers eux; il avait comblé de richesses les moines et le clergé, en faisant aux églises de si magnifiques offrandes, qu'elles avaient excité l'indignation du peuple. Il employa quatre cent cinquante-trois livres d'or pesant pour le pavé de la Confession de Saint-Pierre, et fit fermer l'entrée du sanctuaire par une balustrade d'argent du poids de quinze cent soixante-treize livres. Il releva le baptistère de Saint-André, l'entoura de colonnes de porphyre, et au milieu des fonts baptismaux il plaça une colonne d'or qui soutenait un agneau d'argent. Enfin il orna les fenêtres de la basilique de Latran de vitraux

de diverses couleurs, luxe inconnu avant cette époque. Toutes ses offrandes aux basiliques de Rome s'élevaient à plus de huit cents livres pesant en or, et à plus de vingt mille livres en argent; elles représenteraient aujourd'hui des sommes tellement énormes, que l'on douterait de la réalité de ces dépenses, si elles n'étaient attestées par les historiens les plus dignes de foi. On a placé Léon parmi les saints en 1673, et son nom a été ajouté au martyrologe romain par un décret de la congrégation des rites.

Le cardinal Baronius conteste le miracle de la main sanglante arrivé sous le pontificat de Léon Ier; il affirme que Léon III fut le premier pape qui ait introduit l'usage de donner ses pieds à baiser au lieu des mains, parce qu'il ressentit un jour des sensations charnelles sous l'impression des lèvres d'une dame romaine. « Rare exemple d'humilité » chrétienne, s'écrie le cardinal Baronius, et moyen excellent » de prévenir les mouvements de la concupiscence ! »

Nous devons reconnaître dans cette assertion le langage hypocrite d'un prêtre, qui cherche à cacher l'orgueil des papes sous des apparences religieuses; et nous attribuerons à la vanité ou à l'ambition des évêques de Rome l'usage sacrilége de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Les successeurs de l'Apôtre ont toujours voulu s'élever au-dessus des rois et contraindre les peuples à se prosterner devant eux. Dès les premiers siècles de l'Église, les prélats exigeaient que les fidèles se missent à genoux pour recevoir leur bénédiction ; ce qui avait fait dire aux païens que les femmes chrétiennes adoraient les parties honteuses de leurs évêques.

HISTOIRE POLITIQUE

DU HUITIÈME SIÈCLE.

Aventures de Justinien II chez les barbares. — Il remonte sur le trône. — Il fait mettre à mort Apsimare et Léonce. — Ses cruautés envers les partisans de Léonce, qu'il fait périr dans de cruels supplices. — Il est vaincu par les Bulgares, et égorgé avec son fils. — Philippique Bardanès usurpe l'empire. — Conjuration contre le prince; il est chassé du trône. — Artémius son secrétaire est proclamé empereur. — Réflexions sur les souverains du Bas-Empire. — Léon l'Isaurien se déclare contre le culte des images. — Constantin V imite la conduite de son père. — Léon IV s'oppose au rétablissement des images. — Miracle éclatant raconté dans les légendes des moines. — L'impératrice Irène se déclare pour la superstition des images. — Cruautés et débauches de cette princesse. — Elle veut faire mutiler tous ses parents. — Elle fait crever les yeux à son fils et s'empare du pouvoir. — Nicéphore Logothète. — Affaires politiques en France. — Dagobert III. — Pépin d'Héristel, maire du palais. — Sa politique. — Il enrichit le clergé de France. — Sa révolte contre le roi. — Mort de Pépin. — Ambition de Plectrude sa femme. — Charles Martel, renfermé par sa marâtre, s'échappe de prison. — Il est nommé maire du palais. — Chilpéric II. — Thierry IV. — Charles Martel se fait proclamer prince des Français. — Sa victoire éclatante sur les Sarrasins. — Ses guerres. — Réflexions sur les maires du palais. — Pépin le Bref forme un pacte avec le pontife Zacharie. — Le maire du palais usurpe le trône. — Réflexions

sur la race des Mérovingiens. — Pépin fait consacrer son usurpation par le pape. — Politique de Pépin. — Ses trahisons. — Portrait de Pépin. — Il terrasse un lion et un taureau. — Charlemagne, roi des Français. — Ses guerres contre les Saxons. — Ses actions politiques. — Il protége les arts et les lettres. — Opinions des historiens sur cet empereur. — Ses Capitulaires. — Ses crimes et ses débauches. — Histoire scandaleuse de la belle Imma. — Mort de Charlemagne. — Son tombeau.

Justinien II, surnommé Rhinotmète, chassé de Constantinople par Tibère Apsimare, s'était réfugié dans la ville de Cherson; comme il exprimait ouvertement ses prétentions à l'empire, les habitants craignirent que ses intrigues n'attirassent sur eux quelque calamité, et résolurent de le tuer ou de l'envoyer prisonnier à Apsimare. Justinien quitta alors la Chersonèse, et vint se réfugier dans le fort de Doros, commandé par un de ses partisans, sur la frontière des Goths. Le khan ou chef des Khazars, voisin de Doros, accueillit le prince à sa cour, et lui offrit en mariage sa sœur Théodora avec l'apanage de la ville de Fanagore.

Apsimare, ayant été instruit de cette alliance, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au khan, avec menaces d'envahir ses états s'il ne lui livrait Justinien mort ou vivant. Le barbare, soit par crainte, soit par l'espoir d'une grande récompense, consentit à obéir aux ordres de l'usurpateur; et sous prétexte de vouloir préserver son beau-frère des embûches de ses ennemis, il lui donna une garde nombreuse qui devait empêcher sa fuite. En même temps il écrivit



au commandant des troupes et au gouverneur du Bosphore de Scythie de faire massacrer le prince au premier ordre qu'ils recevraient de Constantinople.

Théodora fut avertie du complot par un serviteur dévoué, et en prévint aussitôt son mari. Justinien à l'instant même fit comparaître devant lui le gouverneur et le capitaine; il leur reprocha leur trahison, et les fit étrangler dans son palais. Après cette exécution, il renvoya sa femme au khan et s'embarqua à Tomis. Arrivé en Bulgarie, le prince demanda du secours à Terbelis, roi du pays, lui offrant sa fille Zagora en mariage pour prix de son alliance. Le barbare, séduit par la beauté remarquable de la princesse, accepta immédiatement ses propositions, mit sous les armes tous les gens de guerre dont il pouvait disposer, et marcha avec son beau-père sur Constantinople.

En trois jours ils arrivèrent sous les murs de la ville, et formèrent leur camp devant le château de Blaquernes. Les habitants ayant refusé de reconnaître Justinien, la ville fut déclarée en état de siége. Après un mois de blocus les troupes pénétrèrent dans les murs par un aquéduc; le palais de Blaquernes fut emporté d'assaut; Héraclius, père de l'usurpateur, qui commandait le château, fut pendu sur les murailles, et Apsimare lui-même tomba au pouvoir du vainqueur. Justinien, maître de Constantinople, fit arracher de son cachot l'infortuné Léonce, qui autrefois l'avait renversé du trône; il le fit enchaîner au bras d'Apsimare, et tous deux furent livrés en spectacle au peuple dans un simulacre de combat; enfin ils furent décapités par la main du bourreau.

Terbelis, qui était resté dans son camp sous les murailles

de Blaquernes, pour ne pas effrayer le peuple, entra alors dans la ville. Le prince le revêtit de la pourpre, le proclama césar, le fit asseoir sur son trône, et le renvoya dans ses états comblé de présents. Ensuite il rappela la princesse Théodora et son fils Tibère, et pardonna au khan des Khazars.

Bientôt des exécutions sanglantes signalèrent le nouveau règne. Le saint patriarche Callinique fut relégué à Rome, après avoir eu les yeux crevés; d'horribles cruautés furent exercées sur les citoyens qui étaient désignés comme étant les anciens amis des usurpateurs; les uns furent condamnés au supplice du feu, les autres au supplice de l'eau. Ceux-ci, livrés au bourreau, périssaient au milieu des tortures; ceux-là étaient assommés pendant la nuit ou pendus aux fenêtres de leurs maisons. Justinien poursuivit le cours de ses vengeances contre les Bulgares, et fit massacrer un grand nombre des habitants de Cherson. Cet exécrable tyran avait pour habitude, chaque fois qu'il se mouchait, de faire mettre à mort un des anciens partisans de Léonce. Enfin les Bulgares, fatigués de ses cruautés, se révoltèrent contre son autorité, et armèrent une flotte pour assiéger Constantinople. Justinien vint leur présenter la bataille avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Le combat fut terrible; mais son vaisseau étant tombé au pouvoir des ennemis, il fut égorgé avec son fils Tibère, par l'un de ses lieutenants, dont il avait violé la femme. Il avait régné près de vingt-six ans. En sa personne finit l'empire des Héraclionides, l'an 711.

Philippique Bardanès, fils de Nicéphore, prit alors les rênes du gouvernement. Ce prince, passionné pour les controverses religieuses, voulut réformer les décisions des Pères du

sixième concile général, et fit appuyer ses édits par Jean, patriarche de Constantinople, par Germain, archevêque de Cyzique, et par un grand nombre de prêtres et de sénateurs. Ses libéralités pour le clergé engloutirent rapidement toutes les richesses de l'empire; sa lâcheté, jointe à ses désordres et à sa négligence, le rendit méprisable aux yeux des peuples. Des ambitieux profitèrent de la haine que la nation portait au souverain, organisèrent une conjuration, qui éclata le jour de l'anniversaire de la naissance de Bardanès. Ce jour-là, l'empereur avait fait célébrer sa fête avec une magnificence inaccoutumée; il s'était montré dans les rues de Constantinople, précédé de bannières éclatantes, et de mille trompettes qui sonnaient des fanfares en son honneur. De retour au palais de Blaquernes, il avait donné un festin somptueux aux officiers de l'empire, et après le repas, où, selon son habitude, il avait bu outre mesure, il s'était fait porter ivre-mort dans son appartement.

Les conjurés, qui avaient pris leurs mesures dans la prévision de ce qui devait arriver, profitèrent du désordre de la fête, entrèrent dans le palais, pénétrèrent jusque dans la chambre de Bardanès, lui crevèrent les yeux, lui coupèrent le nez et le traînèrent tout sanglant à l'hipprodrome, d'où il fut transporté dans un couvent.

Artémius, secrétaire de Philippique, fut choisi pour succéder à ce prince par le sénat, et proclamé empereur sous le nom d'Anastase II. Son premier soin, lorsqu'il eut pris en main les rênes de l'État, fut de poursuivre les soldats qui avaient attenté à la personne de son prédécesseur, pour intimider ceux qui, par la suite, auraient le désir d'imiter leur exem-

ple, et il les fit tous décapiter; puis, afin de n'avoir plus à s'occuper de Bardanès, il le fit étrangler secrètement. Tout cela terminé, et son pouvoir bien établi à l'intérieur, il songea aux ennemis du dehors.

Ayant appris que les Sarrasins menaçaient ses états d'une grande invasion, il se prépara à la guerre; et, pour prévenir les horreurs d'un siége, il fit sortir de Constantinople tous les habitants qui n'avaient pas en réserve trois ans de vivres. Jean, diacre de la grande église, eut le commandement des troupes, et usa de son pouvoir avec tant d'arrogance et de despotisme que les soldats se mutinèrent, massacrèrent le général, et proclamèrent un nouvel empereur, nommé Théodore III. Celui-ci abdiqua bientôt après, et se retira avec son fils dans un couvent.

Ces fréquents changements de princes dans les gouvernements absolus ne doivent pas nous surprendre; et l'histoire du Bas-Empire, comme l'histoire moderne, montre que l'ambition rend les hommes capables des plus grands crimes. L'égoïsme monstrueux des empereurs grecs étouffait les sentiments généreux de la nation; les sciences et les arts étaient méprisés, le commerce abandonné, et l'amour de la patrie était éteint dans tous les cœurs. Aussi la faiblesse de l'empire excita-t-elle au plus haut point l'audace des barbares; les Sarrasins, les plus terribles d'entre les peuples ennemis, ravagèrent les provinces, incendièrent les bourgades, pillèrent les villes, en massacrèrent les habitants, et vinrent se montrer jusqu'aux portes de Constantinople.

Dans la désolation générale, Léon III l'Isaurien, sorti des rangs du peuple, fut proclamé empereur par les soldats. Ce

prince, par son courage, sauva l'empire, et remporta sur les Sarrasins des victoires éclatantes. Quelques auteurs catholiques prétendent qu'il s'appelait Conon dans sa jeunesse, et qu'il se livrait au commerce des bestiaux en Isaurie; qu'un jour, dans ses excursions ayant rencontré deux juifs qui se mêlaient de prédire l'avenir, il les consulta sur sa destinée; que ceux-ci lui annoncèrent une fortune éclatante, s'il prenait le parti des armes, et s'il s'engageait par serment à leur accorder une faveur qu'ils se réservaient de lui réclamer plus tard; que le jeune Conon se laissa séduire par leur langage, entra immédiatement dans les gardes de l'empereur, d'où il parvint à la puissance souveraine, et qu'à peine il était installé sur le trône que les deux mêmes juifs qui lui avaient prédit sa grandeur future vinrent le sommer d'accomplir la promesse solennelle qu'il leur avait faite, et lui demandèrent l'abolition des images. Cette fable ridicule prouve seulement que les prêtres, qui ne pouvaient lui pardonner ses principes de tolérance religieuse et la pureté de sa foi, cherchèrent à le rendre odieux à ses peuples. Léon III ayant voulu interdire le culte sacrilége des images, les évêques orthodoxes excitèrent des séditions contre lui, et livrèrent aux barbares les plus belles provinces de l'empire, ce qui lui causa un violent chagrin, et le conduisit au tombeau en 741.

Constantin V, son fils, lui succéda. Ce prince avait été nommé Copronyme dans sa jeunesse, à cause d'un événement assez bizarre qui avait excité la colère du patriarche Germain, chef du clergé de Constantinople. Lors de la cérémonie de son baptême, pendant que le prélat le plongeait dans l'eau régénératrice, le pauvre enfant obéit aux lois de la nature, et

souilla l'eau sainte de ses excréments. L'irascible prélat prétendit que la religion était outragée par le jeune prince, il le retira brutalement des fonts baptismaux, lui donna le surnom de Copronyme, qui signifie souillure, prédit qu'il serait le précurseur de l'Antechrist, et qu'il troublerait la paix de l'Église comme il avait troublé les eaux du baptême.

En effet, dès que Constantin fut assis sur le trône, il proscrivit le culte des images, et comme son père, il fut odieux aux évêques latins. Il commit la faute de donner en mariage à son fils Léon la princesse Irène, femme cruelle qui avait juré de détruire les iconoclastes.

Pendant que l'empereur était occupé à combattre les Arabes ou Sarrasins, Artabaste, son beau-frère, protecteur du culte des images, cédant aux sollicitations de sa sœur, s'unit au patriarche Anastase et se fit proclamer souverain. A la nouvelle de cette révolution, Constantin revint sur ses pas, battit l'armée d'Artabaste, condamna l'usurpateur à avoir les yeux crevés, et punit sévèrement Anastase. Il retourna ensuite en Asie, défit les Sarrasins et réprima les Bulgares. Il mourut d'une fièvre ardente l'an 775.

Suidas l'appelle « l'instrument du diable et de l'Antechrist. Victor le nomme également « l'esclave de toutes sortes d'im» piétés. » Ces deux historiens l'accusent d'avoir traité avec une extrême rigueur les adorateurs des images et particulièrement les moines, qui refusaient de se conformer aux décisions du dernier concile, et qui soulevaient des séditions en prêchant la révolte au nom de l'Église.

Le fils de Constantin Copronyme, Léon IV, parvint à l'empire après la mort de son père. Il fut iconoclaste, et mourut

empoisonné par les prêtres l'an 780. On raconte sur lui une fable que nous devons à la fourberie des moines. « Ce prince, » disent les légendes, ayant vu dans l'église de Sainte-Sophie » une couronne enrichie de pierres précieuses qui avait été » donnée au clergé par Héraclius ou par Maurice, s'approcha » de l'autel pour s'en emparer, et la posant sur sa tête, il dit : « L'or et les pierreries ne conviennent pas à celui qui a en- » seigné aux hommes que la pauvreté est le plus grand des » biens. » — Il achevait à peine de parler, qu'il sentit son front » se couvrir de pustules et qu'un cercle de boutons entoura » sa tête sur tous les points que la couronne mystique avait » touchés. » Léon IV fut aimé des peuples, et son règne s'écoula sans troubles, malgré les tentatives de révolte de son frère Nicéphore, qui fut rasé et exilé à Cherson.

Constantin VI, créé auguste par l'empereur Léon, avait à peine dix ans lorsqu'il parvint au trône. Pendant sa minorité, sa mère, l'impératrice Irène, prit les rênes du gouvernement. Les historiens judicieux s'accordent à nous représenter cette princesse comme la plus cruelle et la plus pervertie des femmes qui ont possédé la puissance suprême; les moines grecs ou latins et le cardinal Baronius en font au contraire le type le plus parfait des reines chrétiennes, et la glorifient d'avoir combattu les destructeurs d'images.

Irène avait appris dans les cours l'art de dissimuler ses véritables sentiments; mais, lorsqu'elle se vit à la tête du gouvernement, elle donna l'essor à ses passions, et fit peser sur les peuples un joug de fanatisme et de terreur. Protectrice ardente du culte des images, elle poursuivit avec acharnement les malheureux iconoclastes; le patriarche Tarasius

fut banni de Constantinople; un concile rassemblé à Nicée cassa les anciens canons; et à force d'adresse et d'intrigues elle fit triompher la superstition des images.

Afin de conserver l'autorité suprême, elle refusa pour son fils l'alliance de Rotrude, fille de Charlemagne, craignant que le jeune prince, soutenu par son beau-père, ne se déterminât à réclamer l'exercice du pouvoir. Elle osa même conseiller à Constantin de faire mutiler tous ses parents pour leur enlever l'espoir de parvenir au trône.

Excitée par le prince lui-même, l'armée secoua enfin le joug de l'impératrice mère, et proclama Constantin VI seul maître de Byzance; mais la lâcheté de l'empereur et son incapacité le forcèrent bientôt à rappeler sa mère de l'exil, et à lui rendre le gouvernement des affaires.

Irène, une seconde fois maîtresse du pouvoir, résolut de se mettre à l'abri d'un nouveau caprice de son fils : pour le perdre, elle imagina de le rendre odieux à la nation, et lui conseilla plusieurs mesures arbitraires qui exaspérèrent les citoyens; l'indignation générale fit explosion, et cette femme cruelle, sous prétexte de donner satisfaction au peuple, fit crever les yeux du jeune prince et le renferma dans un cachot.

Par ce nouveau crime elle affermit dans ses mains l'autorité souveraine. Cependant ses désordres et ses exactions ayant fatigué le sénat, elle fut reléguée à Lesbos par le trésorier Nicéphore, qui avait été nommé empereur secrètement par sept officiers du palais. Elle mourut de désespoir dans l'exil, l'an 803. Sous son règne, le jeune Haroun-al-Raschid, le héros des Mille et une Nuits, s'avança jusqu'aux portes de Nicomédie, et força l'empire à payer un tribut aux Sarrasins.

Nicéphore Logothète, parvenu au trône d'une manière indigne, montra une avarice sordide et une cruauté barbare qui rappelaient le fameux Constantin, fondateur de l'empire d'Orient. L'armée d'Asie venait de saluer empereur le patrice Bardanès, qui, se sentant trop faible pour défendre un titre qu'il n'avait pas brigué, se hâta d'abandonner à son compétiteur la dignité souveraine, et sollicita en échange, comme une faveur, le droit de s'enfermer dans un cloître. A cette condition, Nicéphore jura d'oublier tout ce qui s'était passé à l'armée. Néanmoins, aussitôt que Bardanès eut dit adieu à ses soldats, pour renoncer au monde, l'empereur le fit saisir, et donna l'ordre de lui crever les yeux, afin, disait-il, qu'il fût moins distrait dans ses prières ; ensuite il s'empara des partisans de ce malheureux, et les fit périr tous jusqu'au dernier dans les plus affreux supplices.

Ce prince cruel était habile politique; il entretint de bonnes relations avec Charlemagne, qu'il préférait avoir pour ami plutôt que pour voisin. Ses guerres contre les Bulgares témoignent de son aptitude à conduire les armées; mais, en refusant à ces barbares la paix qu'ils imploraient, il commit une faute grave; car ceux-ci, poussés par le désespoir, forcèrent son camp pendant la nuit et massacrèrent toute son armée. On dit même que le crâne de Nicéphore servit de coupe au chef bulgare.

Après avoir parcouru les pages sanglantes de l'histoire des empereurs d'Orient, nous devons retracer les cruautés et les crimes des rois franks du huitième siècle.

Dagobert III régna quatre ans, au milieu des désordres et de la confusion générale. Il mourut en 715, laissant pour

héritier de ses états un enfant encore au berceau, nommé Thierry. Pendant le règne de ce prince, mourut Pépin d'Héristel, petit-fils de Pépin le Vieux ou de Landen. Ce duc, surnommé aussi Pépin le Gros, avait assujetti les rois aux maires du palais, et sous son gouvernement commença la suite des rois fainéants. Politique habile, Pépin sut profiter des malheurs de la nation pour préparer le règne de sa famille; il combla de richesses les prélats orgueilleux, qui imposaient leurs sentiments aux peuples abrutis. Les prêtres, enrichis par sa munificence, l'élevèrent bientôt au-dessus des rois eux-mêmes, et le secondèrent dans son projet de s'emparer de l'autorité suprême en Austrasie. Pendant vingt-six ans qu'il gouverna d'abord les états d'Austrasie, ensuite ceux de Bourgogne et de Neustrie, il flatta les grands, caressa le peuple, enrichit l'Église, et affermit dans sa maison le pouvoir qui devait renverser les Mérovingiens.

Avant de mourir, il désigna pour lui succéder son petit-fils Théodoald, et confia la régence du palais à sa femme Plectrude, comme tutrice du jeune maire. Cette princesse ambitieuse avait autrefois été répudiée par son mari pour cause d'adultère, et n'était rentrée en grâce que dans les dernières années de la vie de Pépin. Aussitôt qu'elle eut pris la régence, elle donna l'essor à son caractère impérieux, renferma dans un cachot Charles Martel, son beau-fils, qui lui portait ombrage, et fit plier sous sa tyrannie les prêtres, les grands et le peuple. Les Franks se révoltèrent bientôt contre la domination de cette femme; une ligue se forma, et les Neustriens élurent un autre maire nommé Rainfroy.

Plectrude, maîtresse des trésors de Pépin, leva une armée

formidable, et marcha contre les rebelles. Rainfroy, afin d'exciter le courage de ses troupes, leur confia la garde du jeune roi, qu'il avait fait enlever; et le fanatisme pour la personne des princes était tel à cette époque de barbarie, que la présence de Dagobert suffit pour rendre ses soldats invincibles. Plectrude fut repoussée jusque dans la forêt de Compiègne. Cet échec n'abattit point son courage; la trahison vint à son secours, le jeune prince fut empoisonné, et le pouvoir de la régente devint alors plus grand qu'avant sa défaite.

Charles Martel enfin s'échappa de sa prison, se fit reconnaître duc des Français par les Austrasiens, et, à la tête de leurs troupes, il livra aux Neustriens une grande bataille dans laquelle il les tailla en pièces ainsi que leurs alliés. Cette journée, appelée la mêlée de Vinciac, lui assura l'empire de tous les états de la Gaule. Rainfroy fut obligé de se démettre des fonctions de maire du palais; Chilpéric II fut déposé; et Plectrude, abandonnée de son parti, se réfugia dans un monastère qu'elle avait fondé à Cologne. Depuis cette époque elle disparaît de l'histoire, si complétement oubliée, qu'on ignore même l'année de sa mort.

La vie de Chilpéric II est remplie d'alternatives bizarres : de prince, il devient moine; du couvent, il remonte sur le trône, pour en être aussitôt chassé par Charles Martel, qui met à sa place Clotaire IV. Après la mort du jeune roi, Chilpéric est encore rappelé par le maire du palais, et reprend un sceptre avili. Ce prince, inhabile et incapable, vécut au fond de ses palais, plongé dans les débauches, et mourut couvert du mépris de ses peuples. Il fut enterré à Noyon.

Thierry IV lui succéda en 720. A l'exemple de son prédé-

cesseur, il passa dix-sept ans enfermé au fond de ses palais, et mourut en 737. Il était fils de Dagobert, et se faisait appeler Thierry de Chelles, parce qu'il avait été élevé dans l'abbaye de ce nom. C'est tout ce que les chroniques rapportent sur ce prince.

Pendant ces deux règnes, Charles Martel suivit religieusement la politique de son père; il exerça le pouvoir suprême en refusant le vain titre de roi. Charles était fils d'Alpaïde, concubine de Pépin le Gros, et avait reçu le surnom de Martel ou Martin d'un de ses parents, auquel les Austrasiens avaient confié le gouvernement de leur province. Il dompta les Allemands, les Souaves, les Saxons et les Bavarois; il convertit les Frisons à la foi catholique, et réunit cette province à la couronne de France. Mais la victoire qui, sans contredit, a le plus illustré son nom est celle qu'il remporta entre Tours et Poitiers sur les Sarrasins, l'an 732. Les Arabes ou Maures, qui s'étaient établis sur les côtes d'Espagne, passèrent la Garonne sous la conduite de leur chef Abd-el-Rahman, et se répandirent dans le midi de la France. Ces peuples intrépides avaient déjà envahi la Bourgogne et l'Aquitaine, lorsque Charles, rassemblant tous les guerriers franks, marcha à leur rencontre, et leur livra une bataille terrible. Le carnage dura un jour entier, et les chroniques du temps assurent que les ennemis laissèrent sur la place trois cent soixante-quinze mille morts. Les auteurs des différentes histoires de France ont attribué le surnom de Martel, qui fut donné au duc Charles, au courage qu'il montra dans cette bataille mémorable, où il écrasait des rangs entiers de Sarrasins comme s'il se fût servi d'un marteau de forgeron.

Les Arabes n'abandonnèrent pas cependant le sol de la Gaule après cette sanglante défaite. Mauronte, un de leurs rois, qui avait établi en Provence le siége d'un nouvel empire, appela à son secours le célèbre Amor, puissant kalife d'Espagne ; et aussitôt de nouvelles bandes de Sarrasins, franchissant les Pyrénées, se répandirent comme des torrents dans toutes les provinces méridionales. Charles Martel, à la tête de ses troupes victorieuses, descendit alors dans la Provence, tailla en pièces les Arabes, leur reprit Avignon, Nismes, Marseille, et les chassa pour toujours de la France. Le vainqueur tourna ensuite sa vengeance contre les malheureux habitants qui avaient été forcés de subir le joug des Maures : il permit aux soldats le pillage des villes, fit violer les femmes, commanda un massacre général, et réduisit en cendres les plus belles cités. Agde, Béziers, Nismes et Narbonne furent enveloppées dans cette lâche proscription.

Après la mort de Thierry, Charles déclara le trône vacant ; mais n'osant point encore prendre le titre de roi, il se fit nommer prince des Français. Les historiens le désignent sous les différentes dénominations de maire du palais, de lieutenant du royaume, de patrice, de duc, de prince ; l'auteur de son épitaphe est le seul qui lui donne le titre de roi des Français. Le pape Grégoire III avait recherché son appui, afin de se soustraire à la domination des empereurs grecs, et lui avait même offert le patriciat et le protectorat de Rome. Cette alliance devint le principe de la grandeur temporelle des papes et de la ruine des rois de France de la première race.

Tel fut le résultat de la politique des maires du palais ! Cette dignité, dans l'origine, n'était qu'une surintendance des do-

maines du roi; celui qui en était revêtu se nommait major de la maison royale, gouverneur du palais, préfet. Après la mort de Dagobert, la puissance des maires du palais s'accrut, et la décadence de l'autorité souveraine commença. La charge de maire, qui d'abord n'était donnée que pour un temps, fut ensuite accordée pour toute la vie; enfin Pépin la rendit héréditaire dans sa famille. De premiers domestiques les maires devinrent ministres, commandèrent les armées, se firent reconnaître comme ducs et comme princes des Français.

Charles Martel ne jouit pas longtemps de la puissance qu'il avait acquise; il mourut à Quercy-sur-Oise, le 22 octobre 741, à l'âge de cinquante ans. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce prince avait légué aux peuples des souvenirs de gloire; mais le clergé, qu'il n'avait pas assez ménagé, n'épargna pas sa mémoire. Saint Eucher, dans une légende, raconte que l'Esprit divin lui a montré dans une vision le terrible Martel tourmenté en corps et en âme, par une cohorte de démons armés de flammes éternelles. Le saint visionnaire ajoute que le lendemain de cette révélation ayant obtenu du roi la permission de faire ouvrir le tombeau de Charles, il y avait trouvé un énorme serpent couleur de feu qui infectait l'air de son souffle pestilentiel.

Après la mort de Charles Martel, ses fils se partagèrent le gouvernement de la Gaule. Carloman eut l'Austrasie, l'Allemagne et la Thuringe; Pépin, la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine; et Griphon, le plus jeune, n'obtint de ses frères qu'un apanage. Ce dernier, mécontent de ces dispositions, souleva une révolte contre ses frères et les obligea

à rendre la couronne de France à Childéric III, fils de Chilpéric II; néanmoins il ne put obtenir un partage plus équitable de la succession de son père, et ses frères le dépouillèrent même des provinces qu'ils lui avaient abandonnées.

Carloman soumit d'abord à ses armes les Allemands, les Bavarois et les Saxons, qu'il gouverna avec sagesse; ensuite les prêtres, profitant de la faiblesse de son esprit, l'épouvantèrent par des contes terribles qu'ils répandaient sur la damnation de son père, et le déterminèrent à abdiquer la puissance royale pour faire pénitence dans le couvent du Mont-Cassin.

Pépin, resté seul maître du royaume, résolut de prendre enfin le titre de roi, but constant des projets ambitieux de sa famille depuis plus d'un siècle. Son premier soin fut de renfermer Drogon, son neveu, dans un cloître; puis il fit raser Childéric III et le condamna à finir ses jours dans le monastère de Sithien, appelé plus tard le couvent de Saint-Bertin, où il mourut, dans l'année 754, en odeur de sainteté.

Le nouveau monarque restitua les nombreux domaines que Charles Martel avait enlevés aux évêques; et par ses libéralités il les engagea à seconder ses démarches auprès du souverain pontife.

Zacharie, qui occupait à cette époque le saint-siége, voulait, comme ses devanciers, se soustraire à l'autorité des empereurs, et sauver la ville sainte de la domination des Lombards. Pépin, adroit, fourbe et ambitieux, s'adressait à un pape non moins fourbe, non moins ambitieux, mais plus avare que lui; le traité fut bientôt conclu, et le maire du palais acheta à prix d'or le droit de s'emparer de la couronne de France. Déjà le peuple était habitué à obéir à ses ordres,

les grands étaient soumis à son autorité et le clergé dévoué à son pouvoir; Pépin n'eut donc qu'à rassembler les notables de la nation, et au commencement de l'année 752 il se fit proclamer souverain dans la ville de Soissons.

Ainsi finit la première dynastie des rois franks, après avoir régné trois cents ans au milieu des débauches, des trahisons, des meurtres et des parricides. Les Carlovingiens, leurs successeurs, se montreront aussi criminels que les Mérovingiens, et les peuples resteront écrasés sous l'odieuse tyrannie des nouveaux rois.

La politique des maires du palais triomphait: Pépin le Gros avait fait la conquête morale et religieuse de la France; Charles Martel, la conquête militaire, et Pépin le Bref plaçait enfin sur son front le diadème des rois. Ses premiers soins furent d'abolir la charge redoutable qui lui avait valu la couronne, et de consolider sa puissance en employant tour à tour la politique, la religion et les armes. Il convoqua à des époques régulières les assemblées de la nation, qui avaient été négligées par les derniers rois; depuis son règne elles eurent lieu chaque année au mois de mai, et changèrent leur désignation de Champs de Mars en celle de Champs de Mai.

Ensuite il entreprit la conquête de la Septimanie: ses troupes ravagèrent les états du duc d'Aquitaine, envahirent la Saxe et la Lombardie; et pendant un règne de seize ans, Pépin fut constamment en guerre avec les princes voisins de ses états. C'est à ce monarque, et non à Constantin comme les ultramontains le prétendent, que le saint-siége doit l'exarchat de Ravenne. Étienne III étant venu implorer le secours de Pépin contre Astolphe, prince des Lombards, lui offrit en

échange de ses services de le sacrer roi de France en présence du clergé, des grands et du peuple.

Cette cérémonie, pour les esprits grossiers de ces temps de barbarie, imprimait un caractère divin à la dignité royale. Pépin accepta les propositions du pontife; et deux invasions sanglantes furent le prix du pacte sacrilége conclu entre l'autel et le trône au détriment des malheureux peuples. Le prince devenu plus puissant asservit le parlement; il déclara que cette assemblée, qui autrefois décidait des affaires importantes de l'état, ne s'occuperait à l'avenir que de règlements de mœurs ou de police; de législatif, le parlement devint un simple conseil; bientôt le prince lui enleva encore le droit de juger les crimes des nobles, et s'attribua le pouvoir de punir selon les besoins de sa politique. Enfin il mourut d'hydropisie à l'âge de cinquante-quatre ans, à Saint-Denis, où il fut enterré le 23 septembre 768.

Pépin était d'une très-petite stature, mais il était doué d'une force herculéenne, qui, dans ces temps, suffisait pour attirer le respect des hommes. On raconte qu'un jour le roi assistant, à l'abbaye de Ferrières, à un combat d'animaux, ordonna aux seigneurs de sa cour de séparer un lion et un taureau qui avaient engagé une lutte terrible. Les spectateurs étaient glacés d'effroi, et personne n'osait obéir au roi : alors Pépin s'élança hardiment dans l'arène; d'un coup d'épée il abattit la tête du lion et renversa le taureau du revers de son glaive; ensuite se retournant vers les Franks, il leur cria : « Eh bien! ne suis-je pas digne de vous commander? »

Après sa mort, le royaume fut divisé entre ses fils. Carloman, qui avait en partage la Neustrie, la Bourgogne et la

moitié de l'Aquitaine, renonça comme son oncle à la couronne pour se faire moine, et mourut à Reims en 771, laissant deux enfants sous la tutelle de Gerberge sa femme. Sa mort laissa Karl, son frère, nommé depuis Charlemagne, maître de toute la monarchie française. Ce roi ambitieux, pour ceindre son front d'une couronne d'empereur, commença alors une longue suite de guerres qui durèrent trente-trois ans.

D'abord Karl marche contre les Saxons, les défait dans les champs de Paderborn, et pille leur fameux temple dédié à l'idole Irminsul; ensuite il passe le mont Cenis, détruit l'armée de Didier, roi des Lombards, le père de sa première femme, et s'empare de ses états.

Pendant son expédition, les Saxons essayent de reconquérir leur indépendance; et bientôt ils sont forcés de subir de nouveau le joug du vainqueur.

Adalgise, fils de Didier, fait à son tour une tentative pour recouvrer ses états : son allié, le duc de Frioul, est battu par le roi des Francs, fait prisonnier et condamné à avoir la tête tranchée. Après cette sanglante exécution, Karl abandonne l'Italie, rentre en France, franchit les Pyrénées et rétablit le Maure Ibn-al-Arabi dans Saragosse. Les Huns, les Abares et les Grecs succombent sous ses armes; les Saxons, révoltés une troisième fois, sont exterminés par le vainqueur; les femmes et les enfants sont arrachés à leurs foyers, et répandus dans la Flandre, dans l'Helvétie et dans les autres parties des états de Charlemagne; les Obotrides, peuples vandales du Mecklembourg, sont transplantés dans la Saxe.

Les Esclavons sont subjugués à leur tour; les Normands,

les Anglais et les Danois résistent seuls aux armes du conquérant et envahissent les côtes de la Gaule.

Sans doute Charlemagne prévoyait déjà les ravages que ces barbares exerceraient un jour dans son empire ; car il visita ses ports, fit construire un grand nombre de vaisseaux destinés à garder les côtes et à croiser dans l'Océan et dans la Méditerranée, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Germanie.

L'activité incroyable que déploya ce prince pendant un règne de quarante-six ans, étonne, surprend l'esprit. Ses armées couvraient les Gaules, l'Allemagne, l'Italie, la Pannonie, traversaient les Alpes et les Pyrénées ; et partout Karl le Grand sortait victorieux de ces luttes terribles, où des peuples entiers s'exterminaient pour satisfaire son ambition.

Sa vie politique est remplie d'événements aussi extraordinaires que sa vie militaire. En 774, la cour pontificale le reconnaît patrice et roi d'Italie ; en échange, le prince confirme les donations faites au saint-siége par Pépin le Bref. Dans les actes qui assurent ces possessions à l'Église de Rome, le chef des Franks prend déjà le titre d'empereur, se réserve la suzeraineté des états de l'Église, et oblige le pontife à déclarer dans un synode tenu au palais de Latran, qu'à l'avenir les rois franks auront le droit irrévocable d'approuver ou de rejeter l'élection des papes.

Dans un second voyage à Rome, Karl fait sacrer rois de Lombardie et d'Aquitaine ses fils Pépin et Louis ; ensuite il réunit le duché de Bavière à la couronne de France. Plus tard il préside le célèbre concile de Francfort, et décrète que les biens patrimoniaux des ecclésiastiques doivent re-

tourner à leurs parents et non à l'Église après la mort des prêtres. Les pontifes eux-mêmes sont obligés d'obéir à ses volontés; et Léon III le couronne empereur d'Occident. L'exil et la mort de l'impératrice Irène l'empêchèrent de réaliser son projet de réunir en sa personne les deux empires d'Orient et d'Occident en épousant cette princesse.

Quelques années avant sa mort, Charlemagne convoqua l'assemblée des grands, du clergé et du peuple, pour faire connaître ses intentions dernières; dans son testament il partageait ses immenses états entre ses fils, et reconnaissait cependant à la nation le droit de choisir elle-même un roi digne de la commander; mais seulement après la mort des princes qu'il venait de couronner.

Par ses soins, la ville de Boulogne vit s'établir dans ses murs un entrepôt; le port fut réparé et le phare entièrement reconstruit. Des écoles, des académies se fondèrent dans toutes les provinces de son empire; et les savants du monde entier furent appelés à sa cour, pour établir une académie modèle qu'il présidait lui-même. Il entreprit de former un corps de lois qui pût servir à tous les besoins de ses sujets, et ses nombreux édits attestent sa profonde sagesse. Il fit plusieurs règlements très-remarquables pour établir les rapports religieux et politiques de ses peuples.

On appelait du nom d'articles, de chapitres ou de capitulaires, toutes les lois qui avaient été faites sous les rois franks. La race des Mérovingiens en a laissé un très-petit nombre et d'une minime importance; Charlemagne en a fait à lui seul soixante-cinq, qui renferment onze cent cinquante et un articles. Ces espèces d'ordonnances embrassent toutes sortes

de matières. Nous en citerons quelques fragments qui feront juger de la civilisation de la France au huitième siècle. « Nul homme, ecclésiastique ou laïque, ne pourra, » soit en temps d'abondance, soit en temps de cherté, vendre les vivres à un prix plus élevé que celui récemment » fixé par boisseau, savoir : le boisseau d'avoine, un denier; » l'orge, deux deniers; le seigle, trois deniers; le froment, » quatre deniers. Ceux qui voudront vendre les grains en » pain devront donner douze pains de froment, chacun de » deux livres, pour un denier; quinze pains de seigle, vingt » pains d'orge et vingt-cinq pains d'avoine, du même poids, » pour le prix d'un denier.

» Nous voulons et ordonnons qu'aucun de ceux qui servent dans notre palais, ne se permette d'y recevoir les malfaiteurs qui cherchent un refuge sous notre toit impérial, » et viennent s'y cacher pour cause de vol, d'homicide ou » d'adultère. Si quelque homme libre viole notre défense et cache un criminel dans notre palais, il sera tenu de le porter » sur ses épaules jusqu'à la place publique, et là il sera attaché au même poteau que le coupable.

» Quiconque trouvera des hommes se battant dans notre » palais et ne pourra ou ne voudra pas mettre fin à la rixe, » supportera sa part du dommage qu'ils auront causé.

» Ceux qui nous amèneront des chevaux en don feront » inscrire leur nom sur chaque cheval......

» Charles, avec l'aide de Dieu, roi des Franks et des Lombards, et patrice des Romains; aux lecteurs religieux soumis à notre domination... Ayant à cœur d'améliorer l'état » de nos églises, et voulant relever la culture des lettres, qui

» a presque entièrement péri par l'abrutissement et l'impé-
» ritie de nos ancêtres, nous engageons à l'étude des arts
» libéraux tous ceux que nous pouvons y attirer. Déjà nous
» avons corrigé, avec le secours de Dieu, les livres de l'An-
» cien et du Nouveau Testament, corrompus par l'ignorance
» des copistes; maintenant, ne pouvant souffrir que dans les
» lectures divines, au milieu des offices sacrés, il se glisse
» de discordants solécismes, nous désirons réformer les dites
» lectures. En conséquence, nous avions chargé de ce travail
» le diacre Paul, notre client familier; nous lui avions enjoint
» de parcourir avec soin les écrits des Pères catholiques, et
» de choisir dans ces fertiles prairies quelques fleurs, afin d'en
» former pour ainsi dire une seule guirlande. Empressé d'o-
» béir à nos ordres, Paul a relu les traités et les discours des
» divers Pères catholiques, et choisissant les meilleurs, il
» nous a offert, en deux volumes, des lectures pures de fautes.
» Ayant attentivement examiné le texte de ces volumes avec
» notre sagacité, nous les avons décrétés de notre autorité, et
» nous les transmettons à la religion de nos évêques pour les
» faire lire dans les églises du Christ. »

L'impartialité exige qu'après avoir rapporté les diverses actions de Charlemagne, nous traduisions les différentes opinions émises sur ce monarque par les historiens.

Mézeray s'exprime ainsi sur ses qualités physiques et morales : « Le prince était d'une taille avantageuse; sept de
» ses pieds en mesuraient la hauteur; son corps, bien pro-
» portionné, paraissait élégant, malgré une légère obésité. Il
» avait le col court et gros, les yeux bien fendus et brillants,
» le nez long et aquilin, le visage ouvert, le teint frais, la



Charlemagne.

» démarche grave, le port et le geste martials, la voix mâle » et d'un timbre un peu aigu. Son esprit était doux et jovial, » sa conversation familière, aisée et entraînante.

» Laborieux, sobre, libéral et courtois, Charlemagne dé- » testait les flatteurs ; il s'habillait avec une grande simplicité » dans l'intérieur de son palais; mais dans les cérémonies » publiques, où la majesté de l'état était représentée par le » souverain, rien n'égalait la magnificence de ses vêtements. » Pendant ses repas, il se faisait lire l'histoire des rois ses » prédécesseurs, ou les ouvrages de saint Augustin. Après » le dîner, il prenait deux ou trois heures de repos, et il in- » terrompait le sommeil de la nuit pour se livrer à l'étude » ou à la prière ; il rendait la justice à toute heure, même » en prenant les habits qui devaient le couvrir. Le prin- » temps et l'été étaient consacrés aux expéditions guer- » rières ; pendant l'automne il se livrait aux plaisirs de la » chasse ; et l'hiver était l'époque des grands conseils ou de » ses travaux littéraires. Plusieurs heures du jour ou de la » nuit étaient employées à l'étude sérieuse de l'astronomie et » de la théologie, sciences dans lesquelles il excellait.

» Clément et charitable, il savait pardonner aux coupables, » et ses libéralités s'étendaient jusqu'en Syrie et en Afrique. » Ses trésors étaient toujours ouverts aux savants et aux ar- » tistes. Sous son règne, la France se couvrit d'églises, de » palais, d'édifices publics; les ports de mer furent réparés, » les routes furent élargies; des chaussées furent élevées pour » rendre les rivières navigables ; enfin Karl établit dans toutes » les villes maritimes d'immenses arsenaux et construisit un » grand nombre de vaisseaux. »

D'autres historiens, loin de nous montrer Charlemagne comme le modèle des princes, l'accusent d'avoir dépouillé ses neveux de leurs états, d'avoir répudié la fille de Didier et d'avoir fait mourir son beau-père. Ils le représentent comme un prince cruel et débauché, dont la vie privée était souillée par les débordements les plus honteux. Ils disent que quatre femmes légitimes ne suffisaient point à son incontinence; qu'il avait cinq concubines en titre, que ses palais étaient remplis de prostituées; que ses guerres religieuses contre les Saxons, et les cruautés qu'il exerça sur ces peuples courageux, avaient pour but une exécrable ambition et le désir de se faire reconnaître comme empereur d'Occident par les pontifes de Rome.

Ils prétendent que pour accomplir ses projets, il prodigua les trésors de la Gaule, et fit couler par torrents les larmes et le sang des peuples; enfin que ses actes de clémence et de générosité avaient pour mobile unique l'orgueil et la superstition; qu'il était mesquin, parcimonieux et même d'une avarice sordide; qu'il se montrait soucieux à l'excès du soin de ses domaines, de la vente de ses bois, de ses foins, de ses fruits et de ses légumes.

Pasquier, dans ses écrits, l'appelle ambitieux, cruel, adultère, incestueux, et l'accuse d'avoir souillé la couche de ses filles. Le moine Aimoin, contemporain de Louis le Débonnaire, affirme que le jeune prince, à son avénement à l'empire, bannit du palais les courtisanes qui étaient restées après la mort de Charlemagne son père; et qu'il renferma ses sœurs dans des monastères, parce qu'elles furent convaincues d'avoir entretenu des relations criminelles avec des valets et



des soldats. La chronique du monastère de Lorch, qui raconte l'histoire de la belle Imma et d'Éginhard, est encore une preuve irréfragable des désordres de la cour du grand empereur. Voici ce récit gracieux tel qu'il est rapporté dans une antique légende :

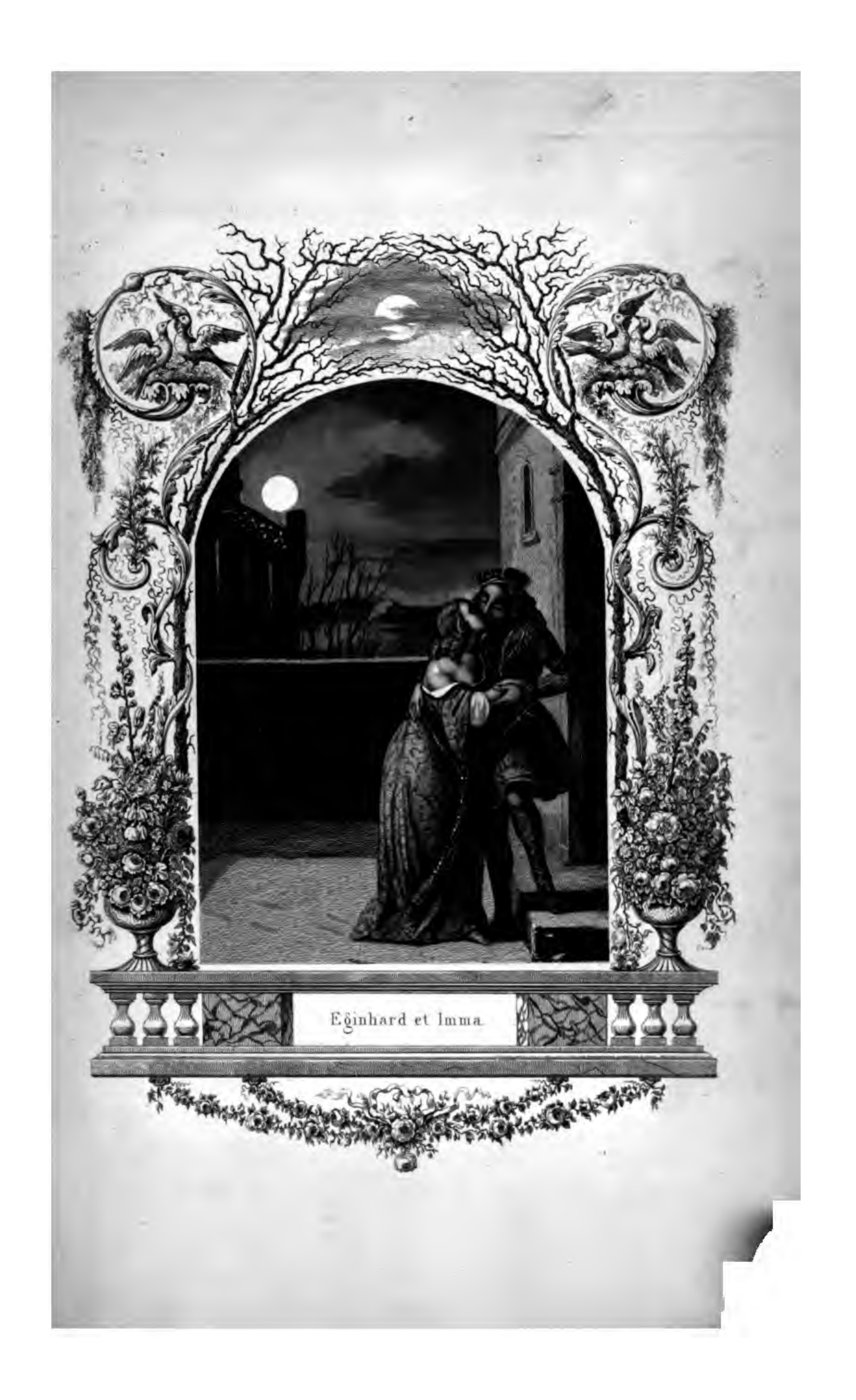
« Éginhard, archichapelain et secrétaire de l'empereur » Karl, s'acquittait très-honorablement de son office au- » près du roi, et s'était fait chérir de tous; il était aimé » surtout d'une très-vive ardeur par la fille du prince, qui » avait été promise au roi des Grecs. Un peu de temps s'é- » tait écoulé, et chaque jour croissait entre eux l'amour : » la crainte les retenait; et de peur de la colère impé- » riale, ils n'osaient courir le grave péril de se voir. Mais » l'infatigable amour triompha de tout ; l'impatient Égin- » hard, brûlant d'un feu sans remède, et n'osant s'adres- » ser par un messager aux oreilles de la jeune fille, prit » tout d'un coup confiance en lui-même, et secrètement, au » milieu de la nuit, il se rendit dans les appartements qu'elle » habitait. Ayant frappé doucement à sa porte et comme pour » parler à la jeune fille par ordre du roi, il obtint la permis- » sion d'entrer; et alors, seul avec elle, l'ayant charmée par » de secrets entretiens, il donna et reçut de tendres embras- » sements, et son amour jouit du bien tant désiré!.....

» Mais lorsqu'à l'approche de la lumière du jour il voulut » retourner, à travers les dernières ombres de la nuit, là d'où » il était venu ; il s'aperçut que soudainement il était tombé » beaucoup de neige, et n'osa sortir, de peur que la trace des » pieds d'un homme ne trahît son secret. Tous deux pleins » d'angoisses de ce qu'ils avaient fait, et saisis de crainte,

» demeuraient en dedans. Enfin, la charmante jeune fille, que » l'amour rendait audacieuse, proposa à son amant de le re- » cevoir sur son dos pour le porter, avant l'approche du jour, » tout près de sa chambre, qui était de l'autre côté de la » cour; elle s'inclina en effet et emporta son amant.

» Or, l'empereur, qui, par la volonté divine, avait passé cette » nuit sans sommeil, étant levé avant l'aube, regardait à une » fenêtre de son palais; il vit sa fille marchant lentement et » d'un pas chancelant sous un fardeau. Et lorsqu'elle l'eut » déposé, il fut surpris de voir deux êtres s'agiter, l'un rega- » gnant la chambre de son secrétaire, et sa fille reprenant » bien vite la trace de ses pas. Après les avoir longtemps regar- » dés, Karl, saisi à la fois d'admiration et de chagrin, pensa » que cela n'arrivait point sans une disposition d'en haut; il » se contint, et garda le silence sur ce qu'il avait vu.

» Cependant Éginhard, tourmenté de ce qu'il avait fait, » et bien sûr que de façon ou d'autre la chose ne demeure- » rait pas longtemps ignorée du roi son seigneur, résolut de » s'éloigner de sa maîtresse. Dans son angoisse, il alla trouver » l'empereur et lui demanda à genoux une mission à l'étran- » ger, disant que ses services, déjà nombreux, n'avaient » pas reçu de récompense convenable. Le roi, ne laissant » rien connaître de ce qu'il savait, assura Éginhard qu'il ré- » pondrait bientôt à sa demande; aussitôt il convoqua dans » son palais ses conseillers, les principaux de son royaume » et ses autres familiers. Cette magnifique assemblée de di- » vers seigneurs étant réunie, il commença par se plaindre de » l'outrage que la majesté impériale avait reçu du coupable » amour de sa fille avec son secrétaire, ajoutant qu'il en était


Eginhard et Imma

» grandement troublé. Les assistants demeuraient frappés » de stupeur, et quelques-uns paraissaient douter encore, » tant la chose était hardie et inouïe.

» Lorsque le roi eut bien observé l'affection que chacun » lui portait, et qu'entre les divers avis il se fut arrêté à celui » qu'il voulait suivre, il leur parla ainsi : Vous n'ignorez pas » que souvent des choses qui commencent par un malheur » ont une issue favorable ; il ne faut donc point se désoler, » mais bien plutôt rechercher pieusement et respecter les in- » tentions de la Providence, qui ne se trompe jamais, et sait » faire tourner le mal à bien. Je ne ferai pas subir à mon » secrétaire, pour cette déplorable action, un châtiment qui » accroîtrait le déshonneur de ma fille, au lieu de l'effacer. » Je crois qu'il est sage de pardonner à leur jeunesse et de » les unir en légitime mariage, pour donner ainsi à leur » faute une couleur d'honnêteté.

» Ayant ouï cet avis du roi, tous se réjouirent hautement, » et le comblèrent de louanges pour la douceur de son juge- » ment. Le prince fit comparaître Éginhard en sa présence, » et lui dit : Vous avez fait parvenir à mes oreilles vos » plaintes de ce que notre royale munificence n'avait pas » encore répondu dignement à vos services. A vrai dire, » c'est votre propre négligence qu'il faut accuser ; car au » milieu de si grandes affaires, dont je porte seul le poids, » je ne pouvais deviner vos désirs et songer à accorder à » vos services les honneurs qui leur sont dus. Pour ne pas » vous retenir par de longs discours, je ferai maintenant » cesser vos plaintes par un magnifique don ; je vais vous » donner ma fille en mariage, votre porteuse, celle qui déjà,

» ceignant sa robe, s'est montrée si docile à vous porter. »

» Aussitôt, d'après l'ordre du roi, et au milieu d'une suite » nombreuse, on fit entrer la belle Imma, le visage couvert » d'une charmante rougeur, et le père la mit lui-même entre » les mains d'Éginhard, avec une riche dot, quelques domai- » nes, beaucoup d'or et d'argent, et une profusion de tentures » et de meubles précieux. »

Quels que soient les crimes de Charlemagne, il apparaît comme un des plus grands hommes qui aient traversé l'histoire. La protection qu'il accorda aux lettres, aux arts, aux sciences ; le soin qu'il prit de l'instruction publique, nous le rendent recommandable, et nous disposent à rejeter la cause de ses vices sur la barbarie du temps.

Sa vieillesse fut aussi laborieuse que l'avait été sa jeunesse ; enfin il mourut le 28 janvier 814, dans la soixante et onzième année de son âge. Son inhumation eut lieu dans la capitale de son empire, à Aix-la-Chapelle ; on descendit le corps dans un immense caveau ; il fut assis sur un trône d'or, et revêtu des habits impériaux, du manteau royal, et d'un chapeau de pèlerin. On lui mit une couronne d'or sur la tête, un calice à la main, une épée au côté, et un livre d'Évangiles sur les genoux ; un sceptre et un bouclier d'or furent déposés à ses pieds ; on remplit le sépulcre de pièces d'or, de pierreries et de parfums, et il fut scellé du sceau royal.

Au-dessus du monument on éleva un arc de triomphe sur lequel fut gravée cette épitaphe : « Ici reposent les restes » de Charlemagne, grand et orthodoxe empereur. Il étendit » glorieusement le royaume des Franks, et le gouverna heu- » reusement durant quarante-sept années. »

NEUVIÈME SIÈCLE.

ÉTIENNE V,

101e PAPE.

LÉON V, empereur d'Orient.	LOUIS Ier, empereur d'Occident et roi de France.

Réflexions sur l'histoire ecclésiastique au neuvième siècle. — Élection d'Étienne V. — Son voyage en France. — L'empereur Louis reçoit le pape avec de grands honneurs. — Retour du pontife à Rome. — Mort d'Étienne V.

Au commencement du neuvième siècle, le saint-siége se trouvait affranchi du joug des empereurs grecs, des exarques de Ravenne, et des rois lombards. En effet les papes, en couronnant Charlemagne empereur d'Occident, s'étaient ménagé dans ses successeurs des protecteurs puissants et intéressés, qui, pour maintenir leur tyrannie sur les peuples, obligèrent tous les évêques à se soumettre sans examen aux décisions de la cour de Rome.

Mais aussi on vit bientôt s'opérer dans la religion un changement étrange; les saintes traditions furent méprisées, la morale du Christ fut outragée; l'orthodoxie de l'Église ne consista plus que dans la souveraineté du pape, dans l'adoration des images et l'invocation des saints, dans le chant sacré, la solennité des messes et la pompe des cérémonies;

dans la consécration des temples, la splendeur des basiliques, dans les vœux monastiques et dans les pèlerinages.

Rome imposait son fanatisme et ses superstitions à toutes les autres Églises; la morale, la foi et la véritable piété étaient remplacées par la cupidité, l'ambition et la luxure; l'ignorance du clergé était si profonde, que l'on exigeait seulement des princes et des dignitaires ecclésiastiques qu'ils sussent chanter l'oraison dominicale, le symbole, et les canons de la messe. La protection que Charlemagne avait accordée aux lettres fut impuissante pour changer les habitudes honteuses des prêtres, pour les faire sortir de l'abrutissement incroyable dans lequel ils étaient plongés; et les papes qui voulurent former des sujets capables furent obligés d'élever dans leurs palais les enfants qui montraient de l'aptitude pour les sciences.

Étienne V, qui était d'une famille des plus considérables de Rome, fut admis au palais patriarcal de Latran, suivant la coutume de l'époque, afin d'achever son éducation. Le pontife Léon l'ordonna sous-diacre, et plus tard lui conféra le diaconat, lorsqu'il eut reconnu que le jeune ecclésiastique était digne de sa protection par l'application constante qu'il apportait à ses études.

Après la mort du pape, Étienne réunit les suffrages unanimes du clergé, des grands et du peuple, et fut désigné pour lui succéder sur le trône de saint Pierre. Le premier soin du nouveau pontife fut d'envoyer ses légats auprès de l'empereur Louis pour lui demander une entrevue.

Cette démarche était nécessitée par les intérêts de son siége, qui était menacé par l'empereur d'Orient; et comme le danger était imminent, Étienne se détermina à se rendre en France,

sans attendre le retour de ses envoyés ni même la réponse de Louis. Le monarque français ayant appris que le saint-père s'était mis en route pour ses états, dépêcha aussitôt des courriers extraordinaires à son neveu Bernard, roi d'Italie, avec ordre d'accompagner le pontife au delà des Alpes; en même temps il envoya des ambassadeurs et des gardes qui lui servirent d'escorte jusqu'à Reims.

A l'arrivée d'Étienne, l'empereur ordonna aux grands dignitaires de son royaume, à l'archichapelain Hildebald, à Théodulfe, évêque d'Orléans, à Jean, métropolitain d'Arles, et à plusieurs autres prélats, de se rendre au devant du pape en grande cérémonie. Lui-même s'avança avec sa cour jusqu'au monastère de Saint-Remi, et lorsqu'il aperçut le pontife, il descendit de cheval, et se prosterna devant lui en disant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Étienne le prit par la main en répondant : « Béni soit Dieu, » qui nous a fait voir un second David. » Alors ils s'embrassèrent et se rendirent à la métropole, où l'on chanta un Te Deum. L'un et l'autre prièrent longtemps en silence; enfin le pape se releva, et d'une voix éclatante il entonna des cantiques d'allégresse en l'honneur du roi de France.

Le lendemain, il remit à la reine et aux grands officiers de la cour les présents qu'il avait apportés de Rome; et le dimanche suivant, avant de célébrer le service divin, il sacra de nouveau l'empereur, lui posa sur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, et lui en présenta une autre destinée à Irmengarde, qu'il salua du nom d'impératrice.

Pendant son séjour à Reims, Étienne s'entretint tous les jours avec Louis le Débonnaire des affaires de l'Église, et en

obtint tout ce qu'il lui demanda; il fit même rendre la liberté aux meurtriers qui avaient attenté à la vie de Léon III.

On a tout lieu de croire que les règlements donnés alors par cet empereur pour la prétendue réforme des clercs réguliers, furent le fruit de ses conférences avec le saint-père: ces décrets avaient trait surtout aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église relativement aux chanoines et aux chanoinesses. Depuis saint Chrodegang, le premier réformateur de cet ordre, les religieux et religieuses qui en faisaient partie étaient tombés dans la plus étrange dépravation; hommes et femmes, tous vivaient dans les mêmes couvents, s'abandonnaient sans pudeur aux plus honteuses débauches, à la luxure, à l'ivrognerie, à la paresse, et avaient l'impudence d'élever sous leurs yeux les enfants de leurs adultères et de leurs incestes. Louis le Débonnaire, toujours à l'instigation du pape, décréta qu'ils habiteraient des couvents séparés, et les autorisa seulement à garder des maisons à titre de propriétés communes où il leur permit de se réunir le jour et d'y recevoir les personnes qui leur étaient agréables. Il fit en outre des prescriptions pour déterminer la quantité de viande et de vin qu'ils devaient consommer, pour mettre un terme à leur gloutonnerie. Il leur enjoignit également de ne point porter l'habit monastique, et d'adopter pour insigne de leur dignité une sorte de camail noir, qui aujourd'hui encore sert à distinguer les chanoines et les chanoinesses.

Enfin le pontife revint en Italie comblé d'honneurs et de présents. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du monarque français et de l'autorité pontificale. Il mourut le 22 janvier 817, ayant occupé le saint-siége l'espace de sept mois.

PASCAL Ier,

102e PAPE.

LÉON V, empereur d'Orient.		LOUIS Ier, empereur d'Occident et roi de France.

Élection de Pascal. — Louis adresse des remontrances aux Romains. — Nouvelles donations faites à l'Église. — Fable ridicule sur sainte Cécile. — Le pape fait crever les yeux et arracher la langue à deux prêtres romains qui étaient restés fidèles à la France. — Louis le Débonnaire ordonne une enquête à ce sujet. — Le pontife se justifie par serment des meurtres dont il est accusé. — Mort du pape Pascal.

Pascal, fils de Bonose, élevé, comme son prédécesseur, dans le palais patriarcal de Latran, avait reçu de Léon III le gouvernement du monastère de Saint-Étienne, situé près de l'église de Saint-Pierre. Il était chargé de distribuer des aumônes aux pauvres de Rome, et particulièrement aux pèlerins qui venaient des pays éloignés : ces fonctions lui rapportèrent des richesses considérables, qu'il employa plus tard en brigues pour arriver à la papauté.

Après la mort d'Étienne, le saint-siége resta vacant quelques jours; le peuple et le clergé s'étant assemblés, élurent le prêtre Pascal, qui se fit sacrer, sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Le pape, connaissant la faiblesse du monarque français, ne prit pas même la peine de s'excuser de ce manque de procédés; il rejeta la faute

sur les Romains, qui l'avaient obligé de se faire consacrer immédiatement, afin qu'il pût exercer les fonctions pontificales. Alors Louis notifia aux citoyens de Rome qu'ils prissent garde à l'avenir de blesser ainsi la majesté impériale, et qu'ils eussent à observer plus religieusement les usages de leurs ancêtres.

Mais ce prince débonnaire se repentit bientôt d'avoir fait écrire des paroles aussi sévères; et pour racheter sa faute, il renouvela le traité d'alliance qui confirmait au saint-siége les donations de Pépin et de Charlemagne, son aïeul et son père; il augmenta même les domaines de l'Église, et reconnut la souveraineté absolue du pontife sur plusieurs patrimoines de la Campanie, de la Calabre, des campagnes de Naples et de Salerne; ainsi que la juridiction des papes sur la ville et le duché de Rome, sur les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Quant à cette dernière province, on présume qu'elle a été ajoutée dans l'acte par une frauduleuse interpolation, car il est certain que la Sicile à cette époque n'appartenait pas aux princes français, et qu'elle faisait partie des états de l'empire d'Orient. Enfin Louis, renonçant aux priviléges de sa couronne, assura aux Romains le droit de libre élection, et leur accorda l'autorisation de n'envoyer des légats en France qu'après la consécration des papes.

La cour de Rome devint alors une puissance formidable : non-seulement les papes possédaient d'immenses revenus, mais encore tous les souverains d'Occident mettaient les armées sous leurs ordres, ruinaient les empires, exterminaient les peuples au nom de Saint-Pierre, et envoyaient les dépouilles des vaincus pour grossir les richesses du clergé ro-

main, et pour entretenir la paresse et les débauches des moines. Les pontifes ne se contentaient plus de traiter d'égal à égal avec les princes; ils refusaient de recevoir leurs envoyés et d'ouvrir leurs messages.

Ainsi l'empereur d'Orient, Léon V, et Théodore, patriarche de Constantinople, ayant adressé à Pascal des apocrisiaires chargés de le consulter sur le culte des images, le saint-père refusa de les voir, et les fit chasser honteusement de Rome. Les ambassadeurs furent obligés de retourner à Byzance avec leurs dépêches.

Pascal, encouragé par les éloges de Théodore Studite, zélé adorateur des images, eut l'impudence, après cet excès d'audace, d'envoyer des légats à Constantinople pour ordonner à l'empereur et au patriarche de rétablir le culte des images, les menaçant de sa colère s'ils persistaient dans leur hérésie. A son tour, le prince usa de représailles sur les envoyés du pontife; il les fit fouetter dans tous les carrefours de la ville, et pour se venger du saint-père, il montra une extrême sévérité envers les iconoclastes.

Pascal désirant soutenir sa lutte contre l'empereur, fit publier que tous les chrétiens de Constantinople qui auraient souffert pour la foi de l'Église seraient accueillis à Rome et nourris aux frais de Saint-Pierre; à cet effet, il rétablit la basilique de Sainte-Praxède, et fonda pour les Orientaux un immense monastère, où l'on célébrait jour et nuit l'office divin en langue grecque; il affecta au couvent des revenus considérables en fonds de terre et en maisons; il orna splendidement l'intérieur de l'église, et plaça sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de huit cents livres.

Toutes ces libéralités épuisèrent ses trésors, et comme les fidèles montraient une grande tiédeur pour se dépouiller en faveur des étrangers, le pape imagina un singulier expédient pour faire affluer les aumônes dans son épargne. Il fit relever l'église de Sainte-Cécile, qui était tombée en ruines, et la fit orner avec une grande magnificence ; ensuite il plaça sur le maître-autel la châsse de la sainte, mais vide de ses reliques. Le dimanche suivant, il convoqua le peuple aux matines dans la cathédrale, et pendant qu'il était prosterné dans l'affliction de son âme, il feignit de succomber à un sommeil surnaturel.

A peine endormi sur son siége, sainte Cécile elle-même apparut au saint-père dans toute sa gloire, et lui parla ainsi : « Des prêtres impurs et des pontifes sacriléges ont déjà cher- » ché mes dépouilles mortelles ; mais leurs yeux se sont ou- » verts dans l'obscurité, et leurs mains se sont égarées dans » les ténèbres, car Dieu avait décidé qu'il serait réservé à » vous seul de retrouver mon corps. » En achevant ces mots, elle lui désigna de la main un endroit du cimetière de Prétextat, et la vision disparut.

Pascal se réveilla au même instant, et instruisit les prêtres de cette vision miraculeuse ; ensuite il se rendit avec son clergé à la place indiquée ; il prit lui-même une bêche, creusa la terre, et découvrit le corps de la sainte revêtue d'une robe en tissu d'or ; à ses pieds étaient des linges fraîchement imprégnés de sang, et à ses côtés les ossements de Valérien, son époux. Le pape fit placer ces reliques miraculeuses dans une châsse étincelante de pierreries, et les fit transporter solennellement dans l'église qu'il avait fondée en l'honneur de sainte Cécile.

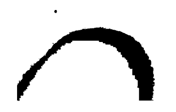
Depuis cette découverte merveilleuse, les offrandes des fidèles et les présents des pèlerins affluèrent dans la nouvelle église, et vinrent augmenter les richesses du saint-père.

Le même miracle renouvelé souvent par les successeurs du pontife a toujours rencontré des hommes simples et crédules!

« Ce premier succès, dit un ancien auteur, engagea le saint-» père à fabriquer des saints pour vendre leurs ossements à » toute la chrétienté, et ce commerce lui rapporta de grandes » sommes d'argent. » L'écrivain aurait dû ajouter que ce trafic abominable s'étendit promptement chez les moines, qui créèrent des milliers de saints et tinrent boutique ouverte pour la vente des ossements des apôtres et des martyrs; pour la vente du bois de la vraie croix, des cheveux et des poils des parties honteuses de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, de la Vierge, etc.... Et devons-nous le dire, dans les siècles suivants, sous le règne de saint Louis, des prêtres eurent l'audace de vendre au duc d'Anjou, frère du roi, abomination et sacrilége!!! le prépuce de Jésus-Christ, et de l'exposer dans une église à l'adoration des fidèles.

Pendant que le souverain pontife s'occupait de grossir les trésors du saint-siége, les musulmans travaillaient à augmenter l'étendue de leur empire, et faisaient valoir comme preuve indubitable de l'excellence de leur foi sur celle des chrétiens, la rapidité de leurs conquêtes. L'empereur Léon s'imaginant que l'idolâtrie de ses sujets était la seule cause de leurs continuelles défaites, au lieu d'employer son énergie à combattre les Arabes, s'attacha exclusivement à faire la guerre aux images. Dans ce but, il s'adjoignit deux ennemis acharnés de l'iconolâtrie, Jean Hylas et le moine Antoine, qui

s'occupèrent de compulser et de rassembler tous les livres traitant de la question des images. L'enquête terminée, les deux Pères vinrent déclarer au prince qu'il était incontestablement prouvé, que le prétendu prétexte qui obligeait les chrétiens à adorer les représentations des choses sacrées, ne se trouvait écrit nulle part. Léon fit appeler le patriarche Nicéphore, lui ordonna de se déclarer contre le culte des images; et sur son refus d'obéir, il le menaça de faire briser toutes les statues qui ornaient les églises, ainsi que les tableaux qui tapissaient les murailles des basiliques. Le prélat ayant persisté dans sa résistance, l'exécution suivit de près la menace; non-seulement Léon détruisit les statues et les peintures des églises, mais encore il persécuta les fidèles qui étaient suspectés du crime d'iconolâtrie. Le patriarche Nicéphore fut conduit en exil et son siége fut donné à l'ignare Théodose, qui s'efforça de maintenir les ordonnances du souverain, en employant tour à tour les voies de corruption et d'intimidation. Théodose convoqua ensuite en concile les plus fougueux évêques iconoclastes et fulmina avec eux des anathèmes terribles contre leurs ennemis. Quelques-uns même ayant à juger plusieurs prélats qui par simplicité ou ignorance suivaient les errements de la cour de Rome, s'emportèrent jusqu'à les frapper en pleine assemblée avec les pieds et les mains, et même avec le bois de leurs crosses. La fureur du prosélytisme les poussa à décréter que tous les citoyens qui seraient seulement soupçonnés d'iconolâtrie auraient la langue coupée et les yeux arrachés. Les orthodoxes résistèrent aux persécutions, et attendirent patiemment que la mort de Léon V les mît à même d'user de représailles.



A cette époque, Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis, étant venu à Rome pour se faire sacrer par le pontife, fut scandalisé de tous les désordres qui existaient dans la ville sainte, et particulièrement dans le palais du pape, qui ressemblait à un lupanar de ces villes maudites dévorées autrefois par le feu du ciel ; il fit des remontrances sévères à Pascal, et le menaça, au nom de l'empereur son père, de déférer l'examen de ses actions à l'autorité d'un concile. Le pontife promit de réformer ses mœurs ; mais aussitôt que le jeune prince eut quitté l'Italie, il fit arrêter Théodore, primicier de l'Église romaine, et Léon le nomenclateur, deux prêtres vénérables, qu'il accusait de l'avoir desservi auprès de Lothaire; il les fit conduire dans le palais de Latran, et en sa présence il leur fit crever les yeux et arracher la langue ; ensuite il les livra aux mains du bourreau pour être décapités.

Louis le Débonnaire ayant été instruit de cette sanglante exécution, envoya l'abbé de Saint-Wast et Humfroy, seigneur de Coire, pour faire une enquête contre le pape ; mais déjà le rusé Pascal avait expédié deux légats à la cour de France, pour supplier le monarque de n'accorder aucune croyance aux calomnies qui le représentaient comme l'auteur d'un crime auquel il n'avait pris aucune participation. Les explications des ambassadeurs ébranlèrent les convictions du prince ; néanmoins Louis fit partir ses deux commissaires pour Rome avec ses pleins pouvoirs.

Ceux-ci n'eurent pas même le temps de prendre des informations sur la conduite du pape ; à leur arrivée, Pascal se présenta à leur palais, entouré de tout son clergé, et demanda à se justifier par serment, en plein concile et en leur

présence. Le lendemain, il réunit dans le palais de Latran trente-quatre évêques vendus au saint-siége, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, de diacres et de moines, et devant cette assemblée il jura qu'il était innocent de la mort du primicier et du nomenclateur. Alors les envoyés de France demandèrent que les meurtriers leur fussent livrés; le pontife repoussa leur réclamation sous prétexte que les coupables étaient de la famille de Saint-Pierre, et qu'il était de son devoir de les protéger contre tous les souverains du monde; d'ailleurs, ajouta-t-il, « Léon et Théodore ont justement été con» damnés pour crime de lèse-majesté. »

Ensuite le saint-père envoya une nouvelle ambassade composée de Jean, évêque, du bibliothécaire Sergius, et de Léon, maître de la milice, afin de convaincre le monarque de la sincérité de ses protestations. L'empereur Louis ne jugea pas convenable, pour la dignité de l'Église, de pousser plus loin les investigations et les recherches, redoutant de se voir forcé, pour punir un crime, de livrer au bourreau la tête d'un pontife assassin.

A leur retour à Rome les légats trouvèrent Pascal dangereusement malade; il mourut le 11 mai 824, après un règne de sept ans et trois mois. Le pontife fut enterré dans le cimetière de Sainte-Praxède, les Romains s'étant opposés à ce qu'on l'inhumât dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Pascal a depuis été placé au rang des saints, et l'Église honore sa mémoire le 14 mai de chaque année!

EUGÈNE II,

MICHEL, DIT LE BÈGUE, empereur d'Orient.

103° PAPE.

LOUIS Ier, empereur d'Occident et roi de France.

Élection d'Eugène II. — Voyage de Lothaire à Rome. — Il oblige le pape à restituer les richesses volées aux citoyens par ses prédécesseurs. — Constitution de Lothaire. — Il réprime l'avarice et l'ambition des pontifes. — Lettre de l'empereur Michel sur les superstitions des images. — Les évêques français assemblés en concile rejettent le culte des images et refusent de se soumettre à l'autorité du pape. — Désordres et ignorance profonde du clergé. — Concile de Rome. — Mort du pontife.

Après la mort de Pascal, les Romains se divisèrent en deux factions et proclamèrent deux pontifes. Un prêtre nommé Zinzinus avait dans son parti les nobles, les magistrats et le clergé; Eugène son compétiteur se présentait comme l'élu du peuple. Cette seconde faction étant la plus puissante, Zinzinus fut contraint d'abdiquer la papauté, et de céder la place à Eugène, qui s'assit sur le trône de saint Pierre. Le nouveau pontife était Romain d'origine et fils de Boëmond. Anastase le bibliothécaire dit formellement que la simplicité, l'humilité et les bonnes mœurs d'Eugène le rendaient très-recommandable.

Après son ordination, sa Sainteté informa Louis le Débonnaire de la sédition qui s'était élevée à Rome à l'occasion de

son élection, en le priant de faire punir les coupables. L'empereur envoya Lothaire pour se faire rendre un compte exact de toute cette affaire, et fit accompagner son fils du vénérable Hilduin, abbé de Saint-Denis et archichapelain.

A son arrivée dans la ville sainte, le prince ayant fait annoncer qu'il entendrait toutes les plaintes des citoyens, des familles entières vinrent se jeter à ses pieds, réclamant justice contre le saint-siége; et Lothaire put juger par lui-même combien les indignes prédécesseurs d'Eugène avaient rendu de condamnations injustes dans le seul but de s'emparer des richesses du peuple. Il ordonna au saint-père de restituer aux familles les terres et les domaines qui avaient été confisqués injustement; et pour prévenir de nouveaux abus, il fit publier la constitution suivante, devant le peuple assemblé dans la cathédrale de Saint-Pierre.

« Défense, sous peine de la vie, d'offenser ceux qui sont » placés sous la protection spéciale de l'empereur.

» Les pontifes, les ducs et les juges, devront rendre au » peuple une justice équitable. Aucun homme libre ou serf » n'empêchera l'exercice du droit d'élection des chefs de » l'Église, qui appartient aux Romains, d'après l'ancienne » concession qui leur en a été faite par nos pères.

» Nous voulons que des commissaires soient établis par le » pape, afin de nous signaler chaque année de quelle manière » la justice a été rendue aux citoyens et comment la présente » constitution aura été observée. Nous voulons aussi que l'on » demande aux Romains sous quelle loi ils veulent vivre, » afin qu'ils soient jugés d'après la loi qu'ils auront adoptée, » ce qui leur sera accordé par notre autorité impériale.

» Enfin, nous ordonnons à tous les dignitaires de l'état de » se rendre en notre présence, et de nous prêter serment de » fidélité en ces termes : « Je jure d'être fidèle aux empereurs » Louis et Lothaire, malgré la foi que j'ai promise au saint- » siége; et je m'engage à ne point permettre qu'on élise de » pape non canoniquement, ni qu'il soit consacré avant d'a- » voir renouvelé devant les commissaires des souverains le » serment qui est présentement formulé par le pontife, ac- » tuellement régnant, Eugène II. »

Aventin affirme que cette constitution rétablit la tranquillité dans Rome et fit cesser les désordres qui étaient soulevés dans toute l'Italie « par l'ambition, l'avarice, les fourberies » et les cruautés des papes. »

A son retour en France, Lothaire trouva les ambassadeurs de l'empereur Michel, dit le Bègue, chargés de l'instruire de la nouvelle victoire qu'il avait remportée sur l'usurpateur Thomas, et de l'heureuse fin des guerres civiles qui avaient désolé l'empire. Les envoyés grecs remirent à Louis des lettres de leur cour relativement au culte des images, qui était toujours la grande question religieuse.

« Nous vous faisons savoir, écrivait Michel, qu'un grand » nombre de prêtres et de moines, à l'instigation des évêques » de Rome, s'écartent des traditions apostoliques et introdui- » sent des nouveautés condamnables dans le culte chrétien. » Ils enlèvent les croix des basiliques, et les remplacent par » des images devant lesquelles ils allument des lampes et » brûlent de l'encens. Les dévots et les simples entourent ces » idoles de linges et les prennent comme marraines de leurs » enfants; ils leur offrent les premiers cheveux des nouveau-

» nés, ils se prosternent devant elles et chantent des canti- » ques en implorant leur secours.

» Les prêtres, dans leur fanatisme, grattent les couleurs » des tableaux, et mêlent ces matières profanes au vin de » l'eucharistie qu'ils donnent aux fidèles; d'autres ecclésias- » tiques déposent le pain consacré entre les mains des statues » de pierre, et le font prendre ensuite aux communiants sur » les idoles mêmes; plusieurs moines osent célébrer les divins » mystères sur des planches barbouillées de figures de saints, » et ils appellent ces autels, des tables privilégiées.

» Pour remédier au scandale de ces abus, les empereurs » orthodoxes et nos évêques avaient assemblé un concile » pour décider que les images seraient placées dans les tem- » ples à une hauteur convenable, afin d'empêcher les fanati- » ques d'allumer des lampes en leur honneur et de leur offrir » de l'encens, ou de brûler leurs cheveux. Mais les prêtres, » que cette superstition condamnable enrichissait, n'ont pas » voulu reconnaître l'autorité de nos synodes, ils en ont ap- » pelé au siége de Rome; et les pontifes, par l'espoir de par- » tager avec eux les offrandes des fidèles, se sont rangés de » leur parti et ont calomnié l'Église grecque.

» Nous dédaignons de réfuter les mensonges infâmes des » évêques de Rome, et nous vous déclarons seulement notre » foi orthodoxe. Nous confessons la Trinité d'un Dieu en trois » personnes, l'incarnation du Verbe, ses deux volontés et ses » deux opérations. Nous demandons dans nos prières l'inter- » cession de la sainte Vierge, mère de Dieu, et de tous les » saints, et nous honorons leurs reliques; nous reconnais- » sons l'autorité des traditions apostoliques et les ordon-

» nances de six conciles œcuméniques; enfin, malgré notre » juste indignation contre la cour de Rome, nous consentons » à reconnaître sa suprématie sur les autres Églises. Nous en- » voyons même au pape Eugène un Évangile, une patène et » un calice ornés d'or et de pierreries, pour être offerts à la » basilique de Saint-Pierre par nos ambassadeurs, que nous » vous prions de faire accompagner à Rome. »

Louis le Débonnaire les fit conduire en Italie avec une escorte nombreuse, dans laquelle se trouvait Fortunat, patriarche de Grade, qui devait être jugé par le pontife, relativement aux débauches qui l'avaient fait chasser de son siége par les Vénitiens et par les Grecs.

Pendant le séjour des envoyés de Michel, les évêques français Fréculfe et Adgaire demandèrent au saint-père, au nom de Louis, l'autorisation d'assembler un concile dans les Gaules pour examiner la question des images. Eugène n'ayant point osé leur refuser son consentement, ils s'empressèrent d'en instruire l'empereur, qui ordonna aux évêques de son royaume de se réunir à Paris le premier novembre de l'année suivante.

Dans cette assemblée on prit connaissance de la lettre du pape Adrien adressée au prince Constantin et à sa mère l'impératrice Irène; les Pères blâmèrent le pontife d'avoir ordonné aux Grecs l'adoration des images; ils rejetèrent le concile de Nicée et le synode des iconoclastes comme étant l'un et l'autre des conciliabules sacriléges. Ils approuvèrent les dogmes enseignés dans les livres Carolins, et appelèrent impies les réponses qu'Adrien avait adressées à Charlemagne sur ces capitulaires.

Enfin, lorsque les discussions furent terminées, Amalarius et Halitgaire, évêque de Cambrai, furent chargés de porter à Louis, au nom de l'assemblée, la lettre suivante : « L'illustre » empereur, votre père, s'étant fait lire les actes du synode » de Nicée, y trouva beaucoup de choses condamnables; il » en adressa des observations judicieuses au pape Adrien, » afin que le pontife censurât par son autorité les erreurs » de ses prédécesseurs; mais celui-ci, favorisant ceux qui » soutenaient la superstition des images, loin d'obéir aux or- » dres du prince, protégea les iconolâtres.

» Aussi, malgré le respect dû au saint-siége, nous sommes » forcés de reconnaître que dans cette grave question il s'est » entièrement trompé, et que les explications qu'il a données » des livres sacrés sont opposées à la vérité et détruisent la » pureté de la foi.

» Nous savons combien vous souffrirez de voir que les pon- » tifes romains, ces puissances de la terre, se sont écartés des » préceptes divins et sont tombés dans l'erreur; cependant » nous ne nous laisserons point arrêter par cette considéra- » tion, parce qu'il s'agit du salut de nos frères.

» Nous vous prions donc, ô prince! d'adresser des répri- » mandes sévères aux Églises de Rome et de Constantinople, » afin de faire retomber sur elles le scandale de la double » hérésie de l'adoration ou du mépris des images; car c'est » en condamnant hautement les iconoclastes et les icono- » lâtres que vous ramènerez l'orthodoxie et que vous assu- » rerez le salut des peuples. »

Ainsi les chrétiens de la Gaule non-seulement repoussaient le dogme de l'infaillibilité des papes, puisque deux empe-

reurs très-religieux, Charlemagne et Louis, et un grand nombre de prélats, reconnaissaient que le saint-siége s'était entièrement trompé dans la question des images; mais encore ils refusaient de se soumettre aux décrets d'un synode universel qui cependant avait été approuvé par le pape et auquel avaient assisté ses légats.

Les protestants en tirent logiquement cette conséquence: « Si des princes, des évêques et des conciles ont pu rejeter » le culte des images comme une pratique superstitieuse et » idolâtre, sans être hérétiques et sans encourir l'excommu- » nication, nous pouvons librement aujourd'hui suivre cet » exemple; car ce qui est permis une fois par les dogmes » religieux doit l'être pour l'avenir; les lois divines ne pou- » vant pas être réformées par le caprice des hommes comme » les lois politiques. »

Les désordres et les débauches du clergé, dans ce siècle de ténèbres, avaient entièrement détruit la discipline ecclésiastique; la corruption des mœurs était effroyable, surtout dans les couvents de moines et de religieuses.

Eugène II entreprit de réformer les abus, et convoqua un synode de tous les prélats d'Italie : soixante évêques, dix-huit prêtres, six diacres, et un grand nombre de clercs et de moines, se rendirent aux ordres du saint-père. Cette assemblée réunissait tous les prélats les plus capables de l'Italie; cependant leur ignorance était si profonde, qu'ils furent obligés de copier la préface des actes d'un concile tenu sous Grégoire II, pour leur servir de discours d'introduction. Voici les décrets qu'ils rendirent : « Des écoles seront établies dans » les évêchés, dans les paroisses, et dans les autres lieux où

» elles seront reconnues indispensables. On construira des » cloîtres près des cathédrales, et il sera enjoint aux clercs » d'y étudier et d'y vivre en commun sous la direction d'un » supérieur nommé par l'évêque du diocèse.

» Les curés ne pourront être chargés de la conduite d'une » paroisse qu'avec le consentement du peuple; et les prêtres » ne seront ordonnés que pour un seul titre, afin de n'être » pas obligés de demeurer dans des maisons séculières, à » l'abri de toute inspection de leurs chefs.

» Il est défendu aux ecclésiastiques de s'occuper d'usure, de » chasse, ou des travaux de culture. Ils paraîtront toujours » en public revêtus de leurs habits sacerdotaux, pour être » constamment prêts à remplir les fonctions de leur ministère, » et pour ne pas être exposés aux insultes des séculiers, qui » pourraient les méconnaître sous des habits de laïque.

» Il est expressément défendu aux prélats de détourner à » leur profit les biens des paroisses, et de lever des impôts » sur leurs diocésains; cependant il leur est permis d'ac- » cepter les offrandes des fidèles, afin d'augmenter les ri- » chesses de l'Église.

» Les ecclésiastiques seront exemptés de paraître devant » la justice, à moins que leurs témoignages ne soient abso- » lument nécessaires. Dans les procès où ils seront engagés, » ils se feront remplacer par des avocats chargés de les dé- » fendre, excepté dans les accusations criminelles, où ils » sont autorisés à se présenter en personne, si l'intérêt de la » cause l'exige. »

Eugène II mourut quelque temps après avoir présidé ce synode : il fut enterré à Saint-Pierre le 27 août 827.

Des auteurs ecclésiastiques affirment que le pontife distribuait lui-même des secours aux malades, aux veuves et aux orphelins. En effet, le soin extrême qu'il prit, pendant les trois années de son règne, d'approvisionner Rome des blés de la Sicile, l'a fait surnommer le Père des pauvres, titre jusqu'alors dédaigné par ses orgueilleux prédécesseurs.

Les décrets rendus par le dernier concile, et qui étaient inspirés par un grand esprit de sagesse, n'eurent malheureusement pas la puissance de réformer les mœurs corrompues des prêtres, ni de les exciter à l'étude. Le clergé ne changea rien à ses habitudes vicieuses, et resta plongé comme auparavant dans une si profonde ignorance, qu'on citait comme des hommes très-instruits ceux d'entre les évêques qui savaient baptiser selon les règles, qui pouvaient expliquer en langue vulgaire le Pater, le Credo, et qui possédaient la clef du calendrier de l'Église.

Quant aux autres ecclésiastiques, ils ne savaient même pas distinguer les noms des anges et des démons, et invoquaient solennellement dans les litanies, Uriel, Raguel, Tobiel, Inias, Tubinac, Sabaoc et Simiel, tous déclarés esprits des ténèbres par le pontife Zacharie.

Dans les églises, le jour de la fête de Noël, ils annonçaient aux fidèles que le Verbe était entré dans le monde par l'oreille de la Vierge sainte; et au vendredi saint, qu'il s'en était allé au ciel par la porte dorée. Presque tous les prêtres étaient anthropomorphites, c'est-à-dire qu'ils croyaient Dieu corporel; ils ne connaissaient ni le Symbole des apôtres, ni celui de la messe, ni celui de saint Athanase, ni même l'Oraison dominicale.

Les sermons de cette époque devaient nécessairement se ressentir de l'ignorance et de la grossièreté du clergé. Nous nous contentons de traduire un passage d'un discours du prédicateur le plus en renom sous le règne de Louis le Débonnaire, qui est regardé comme un modèle d'éloquence par le chroniqueur qui nous l'a transmis. Il sera facile, d'après cet exemple, de juger ce que devaient être les sermons des prédicateurs ordinaires. « Mes frères, disait-il à » ses ouailles, le diable avec ses pieds fourchus, son membre » noir et pointu, ses grandes cornes, ne pêchait autrefois qu'à » la ligne; maintenant il pêche à pleins filets. Autrefois il y » avait quelque honnêteté à vivre dans le mariage; à présent » c'est toute chiennerie. Autrefois les hommes de trente et » même de quarante ans savaient à peine ce que c'était que » l'acte de fornication; aujourd'hui, filles et garçons, dès » l'âge de quinze ans et même de douze ans, s'amusent entre » eux et en remontreraient à leurs parents. Partout le diable » pêche en eau trouble, et ramasse dans sa chaudière les for» niqueurs, les larrons, les usuriers, les pipeurs, les ma» querelles et les putains. Vous tous, gens de mauvaise vie qui » m'écoutez, vous êtes les aides du grand Lucifer dans sa » pêcherie. Sachez donc quelle récompense vous attend dans » l'autre vie. Vous grincerez tous des dents quand les diables » vous perceront de leurs verges de feu précisément dans » la partie qui aura péché; ainsi, femmes luxurieuses et » jeunes gens sodomites qui m'écoutez, soyez avertis, et » prenez vos précautions pour faire un rempart à vos parties » honteuses...... Il n'est qu'un moyen de vous garantir de » l'enfer, c'est de donner de l'argent à l'Église!... »

VALENTIN,

MICHEL, DIT LE BÈGUE, empereur d'Orient.

104e PAPE.

LOUIS Ier, empereur d'Occident et roi de France.

Origine de Valentin. — Son éducation. — Il est protégé par Eugène II. — Opinion des historiens sur l'élection du pontife. — Éloge de Valentin. — Sa mort.

Valentin, Romain de naissance, était fils d'un citoyen nommé Pierre. Il avait été élevé dans le palais patriarcal de Latran; et le pontife Pascal Ier, pour récompenser le jeune ecclésiastique de son assiduité à l'étude, l'avait ordonné sous-diacre. Eugène II l'attacha ensuite à sa personne, et lui porta une affection si vive, que les Romains affirmaient que le pontife était le véritable père de Valentin; il le consacra archidiacre, lui donna une autorité absolue sur tous les ecclésiastiques de sa cour, et le combla de faveurs et de richesses. Les évêques, jaloux de la puissance du favori, répandirent des bruits infâmes sur Valentin, qu'ils accusaient d'entretenir des relations criminelles avec le pape.

Cependant l'influence de Valentin était si grande, qu'après la mort de son protecteur il fut élevé sur le saint-siége par les suffrages du clergé, des grands et du peuple.

Plusieurs auteurs affirment que son élection ne fut pas exempte des brigues employées de tout temps par les ecclésiastiques qui convoitaient la tiare; ils citent à l'appui de

leur assertion que les prêtres qui avaient nommé Valentin chef de l'Église, redoutaient tellement qu'un autre pape ne fût proclamé par ceux de la faction opposée, qu'ils s'empressèrent de l'introniser avant même de l'avoir consacré, action contraire à toutes les coutumes de l'Église; que même ils conférèrent l'épiscopat au diacre avant de l'avoir ordonné prêtre. D'autres soutiennent, au contraire, que le nouveau pontife s'opposa de tout son pouvoir à son élection, et qu'on fut obligé de l'enlever de force de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, où il s'était caché pour ne pas accepter la haute dignité à laquelle il venait d'être promu.

Anastase le bibliothécaire s'exprime ainsi sur ce pontife : « Sa jeunesse ne ressembla point à celle des autres prêtres; » loin de rechercher les plaisirs et les jeux, il fuyait la dissi» pation et se retirait dans la solitude, afin de se livrer en» tièrement à l'étude de la sagesse et de la religion. Aussi il » était devenu le modèle que les mères de famille propo» saient à leurs enfants, et il acquit une réputation de sainteté » parmi les fidèles de Rome.

» Élevé sur la chaire de l'apôtre, où il n'apparut qu'un » instant, Valentin montra aux fidèles les vertus admirables » du christianisme unies à l'esprit de tolérance ; mais la mort, » qui ne respecte ni le mérite, ni les dignités, ni les gran» deurs, le frappa bientôt, et l'Église perdit l'un de ses » meilleurs pontifes le 10 octobre 827, après un règne de » cinq semaines. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.



